This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

DPH
REVIEW

II

INDEXED

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

PREMIÈRE ANNÉE.

TOME SECOND.

Première livraison. — Janvier 1868.

SOMMAIRE :

La Chambre mauresque. — Th. Pavie.
Montenoë et Hastings. — L'abbé Pletteau.
Un drame en Anjou au XVIe siècle : les seigneurs de la Bouchardière (*fin*). — Chevalier de Glouvet.
Les Enfants de France à Fontevrault. — C. Port.
Chronique.
Bulletin bibliographique.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83

1868

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **10 fr.**

Bulletin historique et monumental de l'Anjou. . **8 fr.**

Les deux publications réunies. **16 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 12 »

Chaque cent en plus. . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES
ET DE LA FRANCE

COMMENCÉ

PAR LES BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

CONTINUÉ

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

NOUVELLE ÉDITION

Publication de M. Léopold DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

« Nous nous empressons de donner au monde savant et lettré une nouvelle qu'il accueillera avec le plus vif intérêt et la meilleure sympathie. La grande collection des *Historiens de France*, commencée par les Bénédictins et continuée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, va être l'objet d'une réimpression magnifique, exécutée avec le plus grand soin et dans des conditions de bon marché jusqu'ici inconnues.

» Sur les vingt-deux volumes de ce recueil qui ont paru à diverses époques, treize, ceux de Dom Bouquet et de ses confrères, sont dans le domaine public; les neuf autres appartiennent à l'Académie, et la suite est en préparation. M. Léopold Delisle, dont la science et le talent n'ont pas besoin d'éloges, est chargé de la surveillance générale de l'œuvre et des deux volumes complémentaires. »

23 vol. in-folio, à **50** fr. le vol. ; 2 volumes inédits supplémentaires, à **100** fr. le vol.

Bétencourt (Dom). — Noms féodaux, ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France dans les provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Saintonge, Marche, Nivernais, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou, depuis le XIIe siècle jusque vers le XVIIIe, extraits des archives du royaume. 2e édition, 2 vol. in-8. 8 fr.

L'abbé M. C. — Notions de chimie avec applications aux usages de la vie. 1 vol. in-12.

Petit manuel de piété à l'usage des sœurs de la Charité de la congrégation de Notre-Dame d'Evron. In-32.

Planté. — Notice historique sur M. Durand, ancien curé de Saint-Julien-de-Concelles, mort curé de Saint-Jacques (ville de Nantes), le 10 avril 1862. 2e éd. revue et augmentée. In-18.

REVUE

DE L'ANJOU.

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

PREMIÈRE ANNÉE.

TOME DEUXIÈME.

Jan - June 1868

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1868

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
930932A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1933 L

Printed in France

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

LA CHAMBRE MAURESQUE.

Légende Andalouse.

I.

Il existe encore à Séville un certain nombre de vieilles habitations mauresques, dont l'aspect sévère et mystérieux attire le regard du voyageur et reporte son esprit vers une civilisation bien différente de la nôtre. De hautes murailles dans lesquelles se découpent des trèfles étroits en dérobent l'intérieur à la vue du passant, et elles ne communiquent avec le dehors que par des portes massives dont les clous taillés en tête de diamant forment des dessins bizarres. Devant ces étranges demeures fermées au bruit de la rue, on s'arrête et on se demande : Que peut-on faire ici ? Mais que la porte vienne par hasard à s'entr'ouvrir, et un coup d'œil jeté à l'intérieur vous fera comprendre tout de suite le charme de ces maisons bâties au temps des kalifes Ommiades.

Voici d'abord la cour, — *el patio,* — plantée de myrtes, d'orangers et de jasmins ; autour de ce jardin d'où s'exhalent des senteurs délicieuses, règnent de longues galeries formées d'arcades en plein cintre. Pendant les chaleurs de l'été, il fait bon rêver à l'ombre de ces cloîtres, autour du parterre éternellement rafraîchi par une fontaine jaillissante qui mêle son murmure au gazouillement de l'hirondelle. Quand par hasard il pleut, — et c'est bien rare ! — quand l'hiver si rude ailleurs, fait sentir là son passage par quelques gelées innocentes, quoi de plus charmant que de se promener à l'abri des vents et des frimats, devant ces plantes choisies, qui ne perdent jamais ni leurs feuilles

ni leurs fleurs ? Les Arabes entendaient la vie des pays chauds où l'ombre et le silence sont les biens suprêmes, où l'homme fuit l'agitation et le mouvement.

Traversez le *patio ;* devant vous s'ouvre un escalier carré, aux marches basses, faciles à gravir, et sur votre tête s'arrondissent de larges voûtes toutes festonnées d'arabesques : puis à droite et à gauche s'étendent des paliers spacieux. Là sont incrustées dans les parois ces belles faïences, — *azulejos,* — aux vives couleurs, sur lesquelles les Maures ont dessiné des tiges de plantes, des fruits et des animaux fantastiques. C'était ainsi que les vrais croyants pratiquaient la peinture, tout en restant fidèles au précepte qui défend de reproduire par le pinceau le visage de l'homme. Leur imagination se donnait libre carrière dans les capricieux entrelacements de ces objets empruntés à la fantaisie, et dans leurs monuments, d'où l'effigie humaine est si rigoureusement bannie, ils ont trouvé le moyen d'enchanter les yeux par la variété des lignes et la grâce des contours unie à la riche profusion des ornements. Dans ces petits riens, dont la nature n'a pas fourni le modèle exact et réel, on sent trop l'absence de la pensée féconde qui a inspiré les grands artistes de l'occident, mais on se laisse prendre au charme de ces peintures ingénieuses et délicates, qui sont à l'art sérieux ce que la rêverie est à la réflexion.

II.

Au fond d'un impasse donnant sur la rue du Serpent, — *calle de la Sierpe* que tout le monde connaît à Séville, — on remarquait une de ces antiques maisons qui font penser aux légendes des Mille et une Nuits. Elle avait éte prise à loyer, il y a quelques vingt ans, par la famille .....; à quoi bon la nommer ? Il nous suffira de dire que cette famille se composait du père, don Tomas, qui prenait le titre de licencié, de son épouse doña Mercedès, et de leur fille doña Rosario. Celle-ci pouvait avoir de seize à dix-sept ans ; nous n'osons pas dire qu'elle *allait atteindre son dix-septième printemps ;* cette locution soi-disant poétique étant

tout à fait inconnue dans un pays où l'hiver ne fait que de rares et passagères apparitions : n'oublions pas non plus qu'il y a chez les Andalouses une maturité précoce, qui fait songer à l'été plus qu'à tout autre saison. Don Tomas qui aimait tendrement sa fille, lui avait fait donner une éducation brillante ; elle savait lire, écrire, mettre l'orthographe autant que cela est possible à une jeune fille qui ignore le latin, et chanter en s'accompagnant sur la guitare : de plus doña Rosario avait étudié l'histoire, la géographie, la littérature, en un mot tout ce que les *señoritas* de beaucoup de pays se hâtent d'oublier à leur entrée dans le monde. En faut-il davantage à une Andalouse de dix-sept ans pour briller dans un salon, pourvu qu'elle soit jolie, qu'elle marche avec grâce, et qu'elle sache habilement jouer de l'éventail.

Tous ces avantages, doña Rosario les possédait ; elle y joignait un tour d'esprit vif et piquant, et une imagination passablement romanesque. A ses moments de loisirs, quand elle avait peigné, lissé et tressé ses longs cheveux d'ébène, entendu la messe à la cathédrale avec sa mère, — ce qui prouvait qu'elle se levait avant neuf heures, — fait quelques visites et passé plusieurs heures à se promener sur l'*Alameda Vieja*, doña Rosario lisait quelque chapitre de ces romans de chevalerie, qui ont survécu à la destruction de la bibliothèque de Don Quichotte. Si elle avait eu sous les mains quelque livre plus moderne, peut-être se fût-elle laissée aller à la curiosité de les lire, mais son père don Tomas n'avait ajouté que des ouvrages de jurisprudence au vieux fonds qu'il tenait de ses ancêtres ; et comme il est vrai que la lecture des romans trouble toujours plus ou moins les jeunes imaginations, peut-être valait-il mieux pour la fille de don Tomas qu'elle n'eût à sa portée que les récits imaginaires des vieux auteurs : folie pour folie, celle qui pousse au respect des grands principes, au désintéressement, aux nobles passions, nous semble préférable à l'autre.

La chambre de doña Rosario, située à l'extrémité d'un corridor, au premier étage, donnait sur les bosquets du *patio :* mais, par une étroite fenêtre pareille à la baie d'un donjon, la jeune fille apercevait droit devant elle la statue de la Foi, maladroite-

ment placée comme une girouette au sommet de la *Giralda*, qui fut le minaret d'une mosquée avant de devenir la tour d'une église. Cette chambre spacieuse et pavée de marbre était très-fraîche en été, mais, au mois de janvier, il y faisait un peu froid. Aussi, par une sombre soirée de ce triste mois, qui étend parfois ses rigueurs jusque sur le sol brûlant de l'Andalousie, doña Rosario se fit apporter un *brasero* et y appuya ses gentils petits pieds, chaussés de pantoufles en cuir de Cordoue. Assise dans un grand fauteuil, elle se trouvait là à merveille et éprouvait dans tout son être l'agréable sensation que procure une douce chaleur par un temps froid. Elle prit un livre, — un de ces vieux ouvrages dont nous avons parlé, — mais la vapeur du brasier lui causa bientôt une invincible envie de dormir. D'abord elle essaya de lutter contre l'invasion du sommeil, ce fut en vain : ses yeux se fermaient et sa tête retombait obstinément sur sa poitrine.

Cependant un bruit subit la réveilla; un petit morceau de la voussure du plafond venait de tomber sur le marbre, où il avait roulé en sautillant. La jeune fille regarda en l'air, et voyant qu'il n'existait au plancher ni crevasse menaçante, ni fissure, ni lézarde, elle se remit bien vite de l'émotion passagère qui l'avait éveillée en sursaut. Elle s'assoupit de nouveau, mais cette fois sans perdre tout à fait le sentiment des objets extérieurs.

III.

Doña Rosario resta donc plongée, les yeux clos, dans une rêverie profonde, comme il arrive à celui qui, troublé au milieu de son sommeil, sent naître tout à coup en son cerveau une pensée qui s'empare de son imagination et y remplace le songe évanoui. Si sa mère, doña Mercedès, fut entrée dans sa chambre et lui eut demandé : à quoi penses-tu, Rosario ? elle eut répondu : A rien, ma mère ! C'est la réponse accoutumée, comme si une jeune fille de dix-sept ans, née à Séville, pouvait être seule, assise dans sa chambrette, un livre sur ses genoux, sans penser à quelque chose?

La rêverie de doña Rosario dura longtemps : il commençait à faire nuit lorsque résonna dans la chambre mauresque occupée par la jeune fille un bourdonnement étrange. Ce bourdonnement qui ressemblait à celui de l'oiseau-mouche se soutenant par le mouvement continu de ses ailes dans le calice d'une fleur, augmenta progressivement; ce fut bientôt comme le tintement adouci d'une clochette d'argent qui eut été suspendue au plafond. Doña Rosario écoutait avec un certain effroi ce bruit inaccoutumé, lorsqu'il se localisa en quelque sorte et se concentra dans un angle de l'appartement, non sans s'adoucir au point de ressembler aux dernières vibrations d'une harpe. Mais à mesure que le bourdonnement s'éteignit, une vapeur rose et de plus en plus perceptible se formait dans le coin obscur où le bruit s'était fixé. De cette vapeur émanait un parfum suave et pénétrant; puis il en sortit comme un nuage diaphane coloré de toutes les nuances du prisme, et ce nuage, venant à se condenser, se changea en une belle fleur de lys doré sur laquelle parut un petit génie pas plus gros que le pouce et portant sur le dos deux fines ailes diaprées comme celles du papillon.

Rosario avait considéré avec une surprise mêlée de frayeur ces transformations successives; quand elle vit le petit génie ailé voltiger autour d'elle, son premier mouvement fut de fuir; mais l'être surnaturel lui dit de sa voix douce comme le soupir de la tourterelle : Pourquoi as-tu peur, jeune fille?

A ces mots prononcés d'un ton suppliant par la petite voix du génie ailé, doña Rosario reprit courage. Elle s'approcha sur la pointe du pied de cet être mystérieux qui semblait chercher où se poser. La tête penchée en avant, la main tendue dans l'attitude d'un enfant qui veut saisir un papillon, Rosario suivait toutes les évolutions capricieuses du gnome. — Ne me touche pas, dit le génie ailé, tes doigts tout délicats qu'ils sont, terniraient le duvet de mes ailes..... J'avais froid là haut dans ma cachette, laisse-moi me réchauffer auprès de toi, devant ce *brasero*...

— Qui es-tu donc? demanda tout bas Rosario qui brûlait d'envie d'engager la conversation avec ce visiteur inattendu, et

s'inquiétait cependant de se trouver seul à seul avec ce gnome à voix humaine.

— Un fils d'Eblis, un djin...

— Ay Jésus! s'écria Rosario en se jetant sur son fauteuil, si u étais le diable ou quelqu'un des siens!...

— Suis-je donc si laid que tu me puisses prendre pour un fils de l'enfer, répondit le djin qui se soutenait immobile sur ses ailes à deux palmes au-dessus du *brasero*, afin de réchauffer la plante de ses petits pieds roses.

Puis, s'élançant par un mouvement rapide sur l'épaule de la jeune fille, il saisit une boucle de ses cheveux, se pencha vers son oreille et lui dit de sa plus douce voix :

— Eh! bien, oui, j'appartiens à la race des génies immortels... Notre ancêtre Eblis gouvernait le monde avant la création de l'homme : son règne fut long et glorieux, il triompha des géants et des démons qui habitaient ce globe terrestre. Enfin, parut Adam formé du limon de la terre et animé du souffle divin. Dieu était content de son œuvre ; il ordonna à Eblis de s'incliner devant cette créature nouvelle; mais Eblis était sorti du Feu qui est le premier des éléments, et il refusa de s'humilier devant un enfant de la Terre. Dieu chassa Eblis de sa présence; parmi les sujets de celui-ci, il y en eut qui prirent le parti de l'obéissance, vous les nommez des Anges. Ceux qui suivirent leur chef dans sa révolte furent appelés par les Persans des Dives et par les Arabes des Djins. Inférieurs à Dieu qui règne dans le ciel, les djins n'en sont pas moins supérieurs à l'homme dont la vie si courte se passe au milieu des agitations et des misères.

Troublée par ces paroles étranges, doña Rosario n'osait tourner la tête vers le génie ailé dont la main diaphane effleurait sa joue; un frisson de terreur parcourait tout son corps et la pâleur de son front trahissait l'émotion de son cœur.

— Oui, reprit le djin, l'homme est faible, voué à la souffrance ; mais, ô filles d'Ève, vous avez en partage la grâce et la beauté, et voilà pourquoi nous aimons à fixer notre séjour près de vous... La vue d'une créature innocente et belle nous fait ressouvenir de nos félicités passées... Vous cherchez toutes le bonheur sans

pouvoir l'atteindre, ô jeunes filles! Veux-tu m'écouter, toi... Je puis te donner des conseils utiles, car nous possédons, nous autres, une science qui surpasse celle des hommes. Que savent les hommes? Rien ou presque rien; c'est avec raison que Mahomet a dit au chapitre intitulé Jonas : « La plus grande partie de la race humaine vit dans l'ignorance. » Et c'est avec raison encore qu'un poëte Persan a dit :

« Il n'y a que l'œil de la science et de l'intelligence qui puisse » percer les voiles qui nous cachent les choses spirituelles.

» Sans cet œil éclairé, nous ne pourrons jamais arriver jusqu'à » la contemplation du royaume céleste et éternel. »

— Et moi, j'ai vu tout cela !...

Puis, comme doña Rosario fermait les yeux, le djin reprit en souriant : Ah ! jeunes filles, qu'il vous est difficile de prêter attention à celui qui vous parle d'autre chose que de vous-même!.. Eh ! bien, Rosario, tu rougis, et ton regard se tourne vers cette fenêtre qui vient de s'ouvrir de l'autre côté de la rue... Oh ! je sais que tu aimes ce jeune poëte, don Esteban....

IV.

Doña Rosario fit un mouvement d'impatience, comme si elle eût voulu chasser le génie indiscret qui se tenait obstinément fixé sur son épaule; mais celui-ci se mit à folâtrer dans l'épaisse chevelure de la jeune fille, et répéta en riant aux éclats :

— Ah ! Ah ! don Esteban le poëte !... Un gentil garçon, bien doux, bien aimable, qui soupire en contemplant la lune, les astres et les beaux yeux de sa Rosario... Sais-tu bien, jeune fille, que le métier de poëte est dangereux parfois, et presque toujours inutile. Il est dangereux parfois, en voici la preuve : J'ai connu au Caire, vers le temps des kalifes Fatimites, un certain Abou-Djefar-Ahmet-El-Motadi, poëte fort habile, qui s'étant un jour assis sur les degrés du nilomètre, répétait à haute voix et avec de grands gestes des vers qu'il venait de composer. Un paysan arabe, qui vint à passer près de lui, crut que ce poëte était un enchanteur

qui voulait arrêter par des paroles magiques la crue du Nil, et il le poussa violemment dans le fleuve, d'où la poésie ne put le retirer. Et Saadi, le prince des poëtes Persans, qui s'en allait à travers toute l'Asie pour étudier et s'instruire ! Les Franks le firent prisonnier en Syrie, et il fut contraint de travailler aux fortifications de Tripoli comme le dernier des hommes. Un marchand d'Alep le racheta pour dix écus d'or, puis il lui donna sa fille en mariage avec une belle dot. Mais Saadi n'avait recouvré sa liberté que pour retrouver de nouvelles chaînes. Sa femme lui causa des peines dont il ne put s'empêcher de se plaindre dans ses vers... Enfin, sais-tu bien, Rosario, que les poëtes sont volages? Comme les peintres aiment à faire poser devant eux les beaux visages qu'ils rencontrent, de même aussi les poëtes se plaisent à célébrer dans leurs vers toutes les beautés qui passent devant leurs yeux.

Rosario fit une petite moue et secoua la tête : Méchant petit génie, dit-elle en frappant du pied le bord du *brasero,* tu me fatigues par tes propos pleins de malice. Va, va plus loin... Tu jettes le trouble dans mon esprit. — Parlant ainsi, elle courut ouvrir la fenêtre étroite qui donnait sur la rue et se mit à chasser de la main le djin qui voltigeait en bourdonnant Le génie ailé effleurait dans son vol les arabesques sculptées au plafond, puis tournoyait autour de la tête de doña Rosario, sans vouloir sortir. Enfin, s'arrêtant sur le fauteuil placé devant le *brasero*, il dit avec un sourire :

— Tu me chasses d'ici, tu me refuses l'hospitalité, enfant capricieuse ! Eh ! bien, soit, je partirai d'ici, mais tu me suivras.

En achevant ces mots, il saisit avec ses petits doigts roses la main effilée de la jeune fille : celle-ci éprouva une légère secousse ; il lui sembla que son âme s'échappait de son enveloppe mortelle, et elle se trouva transportée de l'autre côté de la rue, auprès de don Esteban.

Quelques livres, rangés sur des tablettes, une guitare accrochée à la muraille, une table couverte de papiers et quelques vieux fauteuils à clous dorés composaient tout l'ameublement du jeune poëte. Assis devant sa table, sa tête cachée dans sa main, comme un homme qui médite, et les épaules couvertes d'un

manteau, don Esteban, transi de froid, essayait vainement de réchauffer sa muse engourdie.

— Tu voulais m'éloigner de toi, dit le djin en appliquant son front sur l'oreille de la jeune fille, eh! bien, pour me venger, je t'amène près de celui à qui tu rêvais dans ta solitude... Suis-je donc si méchant?

— Chut! chut! fit doña Rosario épouvantée de se trouver si près de don Esteban; s'il allait t'entendre?.... Oh! petit génie si gentil, écoute-moi... Emporte-moi loin d'ici, reconduis-moi dans ma chambre solitaire, et je te ferai asseoir sur mes genoux, afin que tu puisses te réchauffer à ton aise au feu de mon brasier.

— Non, señorita! Restons ici quelques instants, s'il vous plaît, répliqua le djin avec un malin sourire. Il est bon que tu fasses connaissance avec celui que tu aimes et dont tu te crois payée de retour... Va, ne crains rien, fille d'Ève; je t'ai rendue invisible, Esteban ne soupçonne pas même ta présence auprès de lui.

Doña Rosario s'aperçut qu'elle avait, en effet, perdu toute forme visible et palpable. Alors aussi le djin, réduisant son corps subtil aux proportions de celui d'un moustique aux ailes transparentes, s'approcha du jeune poëte et le piqua au cou : celui-ci se leva brusquement et se mit à se promener de long en large, tout en ramenant sur sa poitrine les plis de son manteau. Il était assez grand et bien bâti; il y avait dans sa démarche de la grâce et de la distinction. Sa physionomie rêveuse s'anima par degrés; il secoua les longs cheveux bruns qui flottaient épars sur son front et s'arrêta en levant les yeux vers le plafond, comme s'il eût prêté l'oreille à quelque voix intérieure. Doña Rosario qui le contemplait avec une curiosité mêlée d'admiration, fut prise d'une secrète terreur. S'il me voyait? pensa-t-elle... Mais le djin avait dit vrai, la jeune fille demeurait invisible aux yeux du jeune poëte.

N'arrive-t-il pas parfois à celui qui médite, se souvient ou rêve dans la solitude, d'éprouver des joies subites, de se sentir pris de soudaines ardeurs après de longs instants de défaillance? Ne se peut-il alors que l'ami regretté, la personne aimée dont l'absence nous afflige ne vienne sous une forme impalpable se pencher près de nous et verser, à notre insu, dans nos esprits abattus

ou inquiets, ces consolations et ces espérances qui nous font reprendre goût à la vie? Peut-être était-ce la présence de la jeune fille invisible, voltigeant autour de lui comme une ombre, qui exerçait sur l'âme de don Esteban cette douce influence? Elle allait et venait, à la façon d'Ariel, *d'un mouvement plus doux que la sphère de la lune*, et le djin, sous sa forme de moustique, faisait entendre en tous sens son susurrement métallique.

— S'il devinait que je suis ici, pensait doña Rosario; s'il fermait sa fenêtre, je serais sa captive! Et qui sait si le djin voudrait me rendre ma liberté?...

Tout occupée de cette pensée, la jeune fille s'approcha de la croisée ouverte, et son regard se porta instinctivement sur les papiers dont la table était chargée. Parmi ces papiers se trouvait une lettre inachevée.

Une lettre!... Un secret peut-être?.. Quelle tentation! Le djin vint bruire autour de la table, et don Esteban, décrochant sa guitare suspendue à la muraille, se mit à en tirer quelques accords.

— Djin! Oh! Djin, mon ami, dit bien bas Rosario en se penchant vers l'insecte qui promenait ses longues et fines pattes sur le papier comme s'il eût été occupé à le lire, qu'y a-t-il dans cette lettre?.... Puis-je la parcourir, réponds-moi? Ai-je le temps d'en prendre lecture avant que don Esteban ne vienne fermer sa fenêtre... Réponds-moi, djin, m'est-il permis de jeter un regard sur ces lignes.

Un imperceptible sourire, un petit bruit aigu, celui que fait entendre le moustique quand il se prépare à piquer la joue fraîche de l'enfant qui dort, répondit à la question de la jeune fille.

— Est-ce oui, est-ce non? demanda doña Rosario qui hésitait à commettre une si grave indiscrétion. En bonne conscience, je crois que c'est oui... Don Esteban peut-il avoir un secret pour moi, quand notre mutuel amour est le plus caché, le plus intime des secrets que renferme son cœur et le mien?..... Et voilà qu'elle lit en tremblant les lignes suivantes :

« Oui, mon ami, elle a de la grâce, de la beauté même; sa fa-
» mille est estimée à Séville; son père possède une certaine ai-
» sance, et de plus il porte le titre de licencié..... »

Ici doña Rosario se troubla, ses yeux se voilèrent et peu s'en fallut qu'elle ne laissât échapper un cri de joie. Après que cette douce émotion fut un peu calmée, elle continua sa lecture ; aucun scrupule ne pouvait l'arrêter ; ce qu'elle lisait ne semblait-il pas écrit pour elle ! La phrase suivante était ainsi conçue :

« C'est elle, c'est cette belle jeune fille qui m'a inspiré le son-
» net commençant par ces mots : *Vos yeux à la noire prunelle.* »

Ici encore, doña Rosario fit une pause. Que n'eût-elle pas donné pour lire ce sonnet : elle contemplait avec un secret orgueil, le grand poëte qui l'avait célébrée dans des vers immortels. Elle n'hésitait pas à croire qu'il ne fût l'auteur de tous les livres entassés sur les rayons de sa bibliothèque, et tandis que don Esteban continuait à faire résonner les cordes de sa guitare, la jeune fille ivre de bonheur répétait ces mots si doux à son oreille : Vos yeux à la noire prunelle...

Rosario avait acquis la preuve certaine de l'impression que ses beaux yeux avaient produite sur le cœur du jeune poëte : que lui fallait-il de plus ? Ne pouvait-elle pas s'arrêter là ?

Mais les compliments tournent la tête des jeunes filles, et quand de flatteuses paroles ont résonné à leurs oreilles, elles ne peuvent plus s'en rassasier.

— Charmante petite lettre que je voudrais presser sur mon cœur, murmura Rosario ; bien m'en a pris de porter sur toi mon regard indiscret !.... Sans doute, tu ne m'apprends rien, car j'avais tout deviné ; mais il est si agréable de s'entendre dire que l'on est belle, si doux de se savoir aimée !..... Passons à l'alinéa suivant et continuons :

« — Devant ma fenêtre s'ouvre la fenêtre de la fraîche et
» ravissante fille aux yeux bleus..... »

— Il se trompe, puisqu'il vient de parler de mes yeux à la noire prunelle, pensa doña Rosario ; mais cette erreur peut s'expliquer par le trouble que fait naître dans son esprit la vivacité de ses sentiments..... Dans le livre que je feuilletais ce soir, n'est-il pas question de chevaliers qui devenaient fous par amour ? Grâce au ciel, don Esteban n'en est pas de là ; on n'a pas perdu la raison parce qu'on écrit un mot pour un autre..... Mettons qu'il a dit fille aux yeux noirs, et poursuivons :

« ..... Fraîche et ravissante jeune fille aux yeux bleus, — il a » voulu dire *noirs*, c'est convenu, — que j'ai célébrée dans un » autre sonnet qui débute ainsi : L'azur des cieux a moins d'é- » clat.... »

— Mais, se dit doña Rosario, voilà qui va trop loin ; je m'y perds ! serait-il vraiment fou, mon chevalier ? Ceci demande à être éclairci ; — et elle lut :

« Cette fenêtre, mon ami, je l'ai souvent contemplée ; elle est » en face de la mienne, je te l'ai dit, et tout à côté de celle de » l'autre.... »

— L'autre, répéta la jeune fille en soupirant, l'autre ! C'est moi qu'il appelle ainsi, moi qui croyais à la sincérité de son affection ? Oh ! le traître ! Oh ! le félon ! L'autre..... Et c'est moi qu'il désigne par ce terme injurieux..... Ah ! señor don Esteban, voilà le cas que vous faites de Rosario ! Eh ! bien, je saurai tout, j'irai jusqu'au bout ; lisons, lisons encore.

« .... De l'autre, qui peut-être s'y est trompée ! N'avais-je pas » dû souvent fixer mes regards sur elle pour donner à mes vers » l'accent d'une passion véritable. Mais nous autres, poëtes, pour » chanter toujours, il nous faut simuler des sentiments imagi- » naires et adresser nos hommages à toute fleur qui s'épanouit » sous nos regards. »

— Ah ! j'en ai trop lu ! dit doña Rosario ; tout est donc fiction et mensonge dans les vers de ces poëtes vaniteux ! Ce n'est pas même à nous que vous faites hommages des belles strophes que nous vous inspirons, mais au public dont vous sollicitez les suffrages !... De quel droit don Esteban a-t-il célébré mes yeux à la noire prunelle qui trop souvent, hélas ! s'étaient levés vers lui ?... C'était donc là le conseil que voulait me donner ce djin malicieux ? Il voulait me faire sentir que nous sommes parfois trop promptes à juger des autres par nous-mêmes et à prendre un caprice passager pour une affection sincère.

V.

Le jeune poëte, cessant de faire résonner les cordes de sa guitare, fit un pas vers la table où se trouvait la lettre fatale. Tout

aussitôt le djin reprenant sa forme de génie ailé toucha la main de doña Rosario et la ramena dans sa chambre mauresque de la rue *de la Sierpe*. Grande fut la surprise de la jeune fille quand elle aperçut sa propre image, sa propre personne assise dans le fauteuil en cuir de Cordoue, les pieds appuyés sur les bords du *brasero* et plongée dans un profond sommeil.

— Génie malfaisant, dit-elle au djin d'une voix courroucée, quel mal t'ai-je donc fait pour que tu aies pris plaisir à détruire les douces illusions dont j'aimais à me bercer?

— Señorita, répliqua le génie ailé, vous avais-je dit que je fusse l'ami de la race humaine qui a causé tous nos maux?.... Et pourtant, vous ai-je donc rendu un si mauvais service? Vous rêviez, n'est-ce pas? Eh bien! au rêve succède tôt ou tard le réveil. Reprenez paisiblement votre sommeil, et de votre rêve évanoui gardez au moins cette leçon : Les premières aspirations d'un jeune cœur sans expérience ressemblent aux premières lueurs du crépuscule qui font prendre pour des montagnes les vapeurs errant à l'horizon; vous êtes au matin de la vie et les pleurs qui mouillent vos yeux à la noire prunelle se sècheront aussi vite que la rosée du matin sous les feux du soleil. Adieu.

Ayant ainsi parlé, le djin, repassant par toutes les transformations qu'il avait subies pour se manifester aux regards de la jeune fille, se fondit dans une vapeur diaphane et disparut. Au même instant, doña Mercedès, surprise de ne pas voir sa fille descendre pour le souper, ouvrit brusquement la porte.

— Eh! Rosario, chère enfant, il est huit heures sonnées, que fais-tu dans l'obscurité?... Es-tu souffrante?

— Vraiment je ne suis pas très-bien, ma bonne mère, répliqua doña Rosario, le feu du *brasero* m'a sans doute porté à la tête, je me suis assoupie et j'ai fait quelque mauvais rêve qui m'a mise tout en larmes.

— *Pobrecita ;* pauvre petite! fit doña Mercedès.

La jeune fille essuya ses yeux mouillés de pleurs et fit un effort pour se lever. Une lumière brillait à travers les vitres du jeune poëte qui venait de fermer sa fenêtre en achevant de chanter un *romance;* les dernières vibrations de sa guitare réson-

naient encore, quand tout à coup il saisit sa plume et se mit à écrire rapidement comme entraîné par une inspiration soudaine. Doña Rosario, encore à moitié endormie, tourna instinctivement son regard incertain vers la fenêtre d'où partaient les chants joyeux subitement interrompus, et passant la main sur son front elle se prit à murmurer ce naïf refrain d'un poëte inconnu :

Ten, Amor, el arco quedo,
Que soy niña y tengo miedo !

Amour, tiens ton arc au repos, car je suis une enfant et j'ai peur !

TH. PAVIE.

NOMENOÉ ET HASTINGS

OU LES

INVASIONS BRETONNES ET NORMANDES EN ANJOU

AU IXe SIÈCLE.

Fragment d'Histoire ecclésiastique.

Le spectacle offert par les princes qui ont préparé et fondé la dynastie carlovingienne, est peut-être unique dans l'histoire; par quatre générations successives, Pépin d'Héristal, Charles-Martel, Pépin-le-Bref et Charlemagne, se transmirent avec le sang l'héroïsme militaire et le génie politique. La France a vu s'élever d'autres héros, dont la gloire rayonne sur ses annales; mais l'éclat de leurs œuvres n'a point surpassé la grandeur des œuvres carlovingiennes. Le mahométisme, qui disputait à la religion chrétienne la possession de l'Europe, refoulé au-delà des Pyrénées, la Germanie conquise à la civilisation chrétienne, l'empire d'Occident rétabli trois siècles après sa disparition, l'organisation du chaos de la barbarie, une restauration des études dont la lumière éclairera le crépuscule littéraire du moyen âge, l'œuvre de Constantin et de Clovis achevée, et l'établissement d'un système de société chrétienne, fondé sur les besoins du temps et destiné à vivre de longs siècles, et, enfin, le pouvoir temporel donné à la papauté pour le libre exercice de son autorité spirituelle; voilà les œuvres militaires, politiques et religieuses accomplies par les héros de la famille carlovingienne et qui assurent à leur mémoire la reconnaissance immortelle des hommes. Mais, après la mort de Charlemagne, la dynastie décroît par une suite de princes, ou incapables, ou dominés par une force supérieure à la

puissance du génie, celle des événements et de l'opinion, de Louis-le-Débonnaire à Charles-le-Simple et au dernier de ses successeurs, dédaigné par ses contemporains, et que l'histoire n'a pas relevé de leur mépris; la France perd la couronne impériale, la féodalité la morcelle, et les Normands remontent ses fleuves pour la ravager; à l'arrivée de ces fils de la barbarie attardés jusqu'au IXe siècle, la sécurité sociale disparaît, toute lumière intellectuelle semble s'éteindre ou s'affaiblir; les conciles deviennent plus rares, les études languissent, et du Nord, d'où sort l'invasion, la nuit paraît descendre sur l'Occident.

Je ne raconte point ici les maux de l'Europe, ni les épreuves de l'Eglise catholique dans cette dure période du IXe siècle; au milieu de l'empire carlovingien, agité par les révolutions sociales, je choisis la province d'Anjou et le diocèse d'Angers pour suivre leur fortune et dérouler l'histoire de leurs malheurs.

I.

NOMENOÉ.

SOMMAIRE. — Dodon, évêque d'Angers. — Le comte Lambert et le duc Nomenoë soulèvent la Bretagne. — Prise de l'abbaye de Saint-Florent par Nomenoë. — Concile de Lauriac. — Légende de saint Gothard, né à Angers, évêque de Nantes. — Angers est brûlé par les Normands. — Charles-le-Chauve est battu par Nomenoë. — Nomenoë brûle l'abbaye de Saint-Florent. — Il ravage l'Anjou. — Saint Convoyon dérobe à Angers le corps de saint Apothème. — Nomenoë se fait roi de Bretagne. — Concile de Tours. — Mort de Nomenoë. — Exemption de l'abbaye de Saint-Florent. — Concile de Soissons.

Les rois mérovingiens avaient conquis, sans jamais la soumettre, la province de Bretagne, dernier refuge de l'indépendance celtique; des brigandages et des guerres à la frontière avaient témoigné pendant plusieurs siècles de l'opposition violente des Bretons à la race de Clovis. Charlemagne lui-même eut à comprimer une révolte, et la tradition raconte qu'au commencement du IXe siècle il couvrit de cadavres bretons la plaine et les ravins entre Saint-Florent et Saint-Pierre-Montlimart dans une grande

victoire. Mais le fait est douteux, et le soulèvement général des Bretons à sa mort est plus certain que cette victoire apocryphe. Deux expéditions dirigées par Louis-le-Débonnaire, son successeur, soumirent la Bretagne, que l'empereur donna en 825 à gouverner, sous sa suzeraineté, au duc Nomenoë.

L'Anjou faisait alors partie des états de Pépin, roi d'Aquitaine, l'un des fils qu'avait donnés à Louis-le-Débonnaire l'impératrice Hermengarde. Cette princesse altière et vindicative, qui avait fait crever les yeux à son neveu Bernard, roi d'Italie, était morte à Angers où elle avait été ensevelie à la cathédrale. Son mauvais génie animait l'âme de ses fils, que la colère d'avoir à partager l'empire avec un fils de Louis-le-Débonnaire et de la nouvelle impératrice Judith, poussa jusqu'à la révolte armée contre leur père ; celui-ci mourut en 840, fatigué du fardeau de l'empire et de sa lutte contre des parricides. Son fils Pépin, mort avant lui, avait, en 837, donné l'évêché d'Angers à son secrétaire Dodon, sans consulter personne, ni le clergé, ni les fidèles, quoique l'empereur eût rendu aux églises la liberté des élections épiscopales. Les débuts du nouvel évêque furent heureux, et son épiscopat, que tant de désastres devaient agiter, s'annonça comme une ère de réparation. Il avait reçu du roi Pépin la restitution des biens ecclésiastiques, dont ce prince s'était emparé pour faire la guerre à l'empereur son père. Les dîmes, dévolues au clergé par les Capitulaires de Charlemagne, mais usurpées en partie par les seigneurs sous prétexte de défendre les églises, furent rendues à Dodon; il rentra même en possession de la moitié de l'impôt perçu à Angers pour le passage de la rivière et le trajet sur les routes voisines. La vie commune entre l'évêque et son chapitre, instituée par saint Maurille, quelquefois interrompue, avait été récemment rétablie par l'évêque Mauriole, qui l'avait réglée sur les principes de l'évêque de Metz, saint Chrodegang. Dodon en resserra les liens, et tandis que ses prédécesseurs avaient habité tantôt le prétoire de Saint-Julien, tantôt le bourg de Saint-Etienne, situé au pied des murs d'Angers, il établit sa demeure au milieu de ses chanoines, sous les cloîtres bâtis par saint Lézin, l'un de ses prédécesseurs. L'école supérieure de la cathédrale, où l'on avait

enseigné au VIe ou VIIe siècle les langues orientales, et qui plus tard jeta un si vif éclat, était fréquentée par les jeunes clercs et les fils des grands. Le voisinage de Saint-Martin de Tours, où le célèbre Alcuin venait de mourir, après un enseignement de plusieurs années, avait donné un certain élan aux écoles voisines. Au monastère de Saint-Serge, une école de chant grégorien avait fait ou faisait alors la célébrité d'un abbé du nom de Gervolde. Le monastère de Saint-Maur, après avoir été ruiné au siècle précédent par un comte d'Angers nommé Rainfroy, venait d'être reconstruit par Rorige, comte du Maine ; Dodon, en 839, consacra de nouveau les quatre chapelles bâties par saint Maur, et que Rainfroy avait profanées. Le premier nuage qui assombrit les jours prospères du nouvel épiscopat, se leva du côté de la Bretagne : il annonça la tempête, qui ballota l'église d'Angers quarante ans, et faillit l'engloutir.

Comme une mer, emprisonnée par les glaces, se désagrège au souffle chaud du printemps, et recouvre la liberté de ses mouvements, l'Europe carlovingienne, délivrée de la main qui la tenait compacte, brisa sa factice unité en 840, et ses fragments, après s'être heurtés sur le champ tumultueux des batailles, se fixèrent en nationalités fondées sur l'histoire et la nature géographique. Le traité de Verdun, conclu, en 843, entre les fils de Louis-le-Débonnaire, reconnut l'indépendance réciproque des peuples allemands, des peuples italiens et de la France. Mais l'incompatiblité des races diverses, qui avait causé la dissolution de l'empire, ébranla les nouveaux royaumes ; les Basques, les Aquitains, les Bretons s'insurgèrent en France ; tout l'ouest parut se détacher du nouveau royaume, lui fermer la mer pour le rejeter vers la Germanie.

Parmi les chefs de l'armée de Charles-le-Chauve, devenu roi de France, se trouvait un seigneur breton, nommé Lambert, qui avait servi son maître de ses conseils et de son épée. Pour prix de ses utiles services, il demanda, sans l'obtenir, le comté de Nantes. Irrité du refus, il quitta, en 843, l'armée du roi Charles, souleva le Maine, et tua le comte Raynaud de Poitiers, son compétiteur heureux. Mais la ville de Nantes lui résista, et,

comme il craignait la colère du roi Charles, il intéressa à sa cause le duc Nomenoë, qui gouvernait la Bretagne sous la suzeraineté de la France.

Descendu d'une famille royale bretonne, dont la fortune n'avait pas égalé le courage, Néomène ou Nomenoë, cependant, soldat de Charlemagne et vassal de Louis-le-Débonnaire, n'était point populaire parmi ses compatriotes, passionnés pour leur indépendance. Ils le jugeaient mal, car il avait l'âme bretonne comme aucun autre, puisqu'en travaillant à la liberté commune, il songeait à remonter lui-même à la situation royale de ses ancêtres. L'immense naufrage de l'Europe carlovingienne lui parut l'occasion de saisir comme épave la Bretagne affranchie. L'appel du comte Lambert lui fit précipiter sa résolution; il se proclama duc indépendant; le pays qui lui était presque hostile, reçut de son appel une commotion patriotique, et l'insurrection s'étendit à toute la Bretagne, Nantes excepté, où se trouvait un corps d'armée franque. Nomenoë releva les murs de Rennes, abattus par les rois mérovingiens, recula ou rétablit la frontière bretonne jusqu'au Coesnon, en face du mont Saint-Michel, et, prenant goût aux incursions, descendit en Anjou jusqu'à la Loire, le long des rives de la Mayenne.

Il arriva en face du Mont-Glonne, célèbre dans l'histoire d'Anjou par la résidence de saint Florent, l'apôtre des Mauges, au ve siècle. Le monastère qu'il y avait fondé, lui avait survécu; et, au commencement du siècle, l'empereur Charlemagne, trouvant les cellules dispersées sur la colline, avait bâti aux moines une abbaye digne de sa propre grandeur et de la sainteté de saint Florent. Douze colonnes de marbre d'Italie portaient la voûte du chœur; une cloche d'or appelait les religieux à l'office, et une coupe, qui avait servi à la dernière cène de Notre Seigneur Jésus-Christ, était déposée dans le trésor de l'abbaye. A ces dons précieux, Charlemagne avait ajouté des priviléges politiques; l'abbaye, exempte d'impôts et de la juridiction des juges civils, était la suzeraine du pays des Mauges. L'empereur avait assujetti les religieux à la règle de Saint-Benoît, mais il s'était réservé, contrairement aux saints canons, l'élection de l'abbé;

quelques années après, là comme ailleurs, Louis-le-Débonnaire avait rendu aux monastères la liberté des élections abbatiales. Les religieux de Saint-Florent avaient élu pour abbé à la première vacance l'un de ses parents, nommé Didon.

L'abbé Didon, incapable de résister à Nomenoë, lui fit ouvrir le monastère ; le chef breton y pénétra sans violence, mais il s'imposa comme suzerain, et, pour mieux braver le roi Charles, auquel il enlevait les Mauges, il fit ériger sa propre statue sur une tour du monastère ; il voulut même que le visage fût tourné et le bras levé vers la France.

La cause apparente du soulèvement de la Bretagne était le comte Lambert, dont la vengeance avait mis les armes aux mains de Nomenoë. Pour prévenir les maux d'une répression armée, plusieurs évêques de la province de Tours essayèrent d'un appel à la religion de Lambert. Au IXe siècle, les évêques étaient seigneurs temporels, et, à ce titre, ils jouissaient des priviléges et de la puissance des grands de l'Etat. Constantin et Théodose leur avaient ouvert les magistratures civiles, et, en certains cas, les rois francs, Charlemagne surtout leur avait permis de juger les causes politiques. Mêlés comme seigneurs et comme évêques aux affaires de l'Etat, ils interposaient entre les princes ennemis quelquefois leur puissance temporelle, le plus souvent leur autorité morale et les jugements disciplinaires des conciles. Une ville ou un bourg de l'Anjou, du nom de Lauriac, et dont la position est inconnue, réunit en 843 plusieurs évêques de la province de Tours. Le concile, où assista l'évêque d'Angers, le plus intéressé au maintien de la paix entre la France et la Bretagne, fit plusieurs décrets qui excommuniaient le comte Lambert, rebelle à l'autorité du roi Charles. Les évêques, qui le considéraient comme le principal auteur de la révolte, ne firent aucune menace au duc Nomenoë.

Le comte Lambert, qui ne prit garde aux décrets du concile, commit alors un acte considéré à cette époque comme une apostasie. Il prit à sa solde des pirates païens, venus de Norvège et de Danemarck, qui ravageaient les côtes de Bretagne et les rives de la Loire voisines de l'embouchure. Ces bandes faméliques et

féroces, qui vivaient sur leurs barques au milieu des tempêtes et des écueils de la mer de Bretagne, en descendaient souvent à l'improviste pour porter sur la côte le pillage et le meurtre. Leur petit nombre et leurs rivalités haineuses sauvaient les populations livrées à elles-mêmes, ou mal défendues par leurs chefs, d'une destruction totale. Ils semblaient animés surtout d'une haine violente contre le christianisme; leur joie était de brûler les églises et de verser le sang des prêtres. A la tête d'une de leurs bandes, Lambert surprit, en 845, la ville de Nantes, qui avait pour évêque un angevin, nommé Gothard, autrefois chanoine de Saint-Pierre d'Angers.

La soudaineté de l'invasion déjoua toute résistance; le peuple surpris se réfugia vainement à la cathédrale; sous les coups redoublés de la hache, les portes de la basilique s'écroulent; comme une marée montante, les pirates envahissent l'église. L'évêque Gothard officiait à l'autel; il n'interrompit point la célébration des mystères, et il chantait, au milieu de ses prêtres, ces paroles de la liturgie sainte: « *Sursùm corda,* en haut les cœurs! » quand la hache d'un païen lui trancha la tête sur l'autel du sacrifice. Un massacre indistinct remplit l'église de clameurs et de sang. Tout à coup, sur les degrés de l'autel, le tronc palpitant du pontife se redresse; comme autrefois saint Denis sur les collines de Montmartre, Gothard reprend sa tête entre ses mains et se fraie un passage sur les cadavres de ses frères, au milieu des barbares terrifiés. Fuyant son église profanée et sa cité en flammes, le martyr allait demander à sa ville natale une tombe et un culte pour ses restes. Une barque, rayonnante d'un éclat mystérieux, l'accueillit au rivage; comme l'éclair qui brille en un clin-d'œil d'un point du ciel à l'autre, elle traça sur les flots un sillage lumineux, et, sans rames et sans voile, remonta les eaux de Nantes à Angers. Recueilli par ses anciens collègues de Saint-Pierre, au son des cloches de la cité entière, ébranlées par un mouvement miraculeux, Gothard fut placé dans une châsse; le lendemain, au milieu des larmes que tempérait la joie de son martyre, ils chantèrent sur ses reliques l'office triomphal des bienheureux.

Mais les alliés du comte Lambert ne restèrent point à Nantes;

après le pillage et la destruction de la ville, ils remontèrent la Loire et la Maine et s'arrêtèrent en face d'Angers. Le comte Thierry, neveu de Charlemagne et vieillard octogénaire, gouvernait la ville et l'Anjou. Il repoussa d'abord les pirates, mais une ruse de guerre fit tomber entre leurs mains Angers et sa propre personne. Ils le brulèrent vif; Angers, après avoir été pillé, fut livré aux flammes, et les vainqueurs, chargés de butin, abandonnèrent leurs barques au courant des eaux jusqu'à l'Océan.

La patrie de ces pirates, désignés sous le nom de Normands ou hommes du Nord, était le Danemarck, la Norvège et les îles de la Baltique. Jusqu'au VIIe siècle, inconnus au reste du monde, ils n'avaient pas eu d'histoire. Etrangers aux émigrations germaines, qui avaient conquis par terre et renouvelé la face de l'univers romain, ils avaient tourné leur génie d'audacieuses aventures et leur soif de pillage vers les expéditions maritimes. L'éloignement et les brumes de la mer du Nord avaient longtemps caché aux Gaules, à l'Espagne et à l'Italie, l'existence et les déprédations de ces hardis pirates, fils des flots et des tempêtes, qui poursuivaient sur les mers le rare commerce du temps, dévastaient les côtes, découvraient les îles septentrionales, et jetés par un orage heureux sur les rivages de l'Angleterre, y fondaient une dynastie. Lorsque Charlemagne eut poursuivi les Saxons jusqu'en Danemarck, les Scandinaves, refoulés de leurs foyers, voulurent porter la guerre aux lieux mêmes d'où elle était sortie. Leurs vaisseaux insultèrent les côtes de la Gaule franque; leurs flottes principales stationnèrent aux embouchures de l'Escaut, de la Somme, de la Seine et de la Loire, tandis que des voiles errantes promenaient jusque dans la Méditerranée le pillage ou la menace sur tous les points du littoral. Sectateurs du paganisme d'Odin, ils poursuivaient de leur haine féroce les personnes et les lieux saints du christianisme.

Le comte Lambert, que les Normands avaient si bien servi, ne voulut point rester à Nantes; la ville, ouverte depuis que les fortifications avaient été abattues par les Normands, ne pouvait être défendue contre Charles-le-Chauve, et là, d'ailleurs, il se trouvait sous la dépendance des Normands et de Nomenoë, alliés trop peu

sûrs pour qu'il restât à leur merci. Il avait une sœur en Anjou, supérieure du monastère de Craon ; il prit cette petite ville pour résidence, et, pendant qu'il s'y faisait construire un redoutable château-fort, il se mit à ravager l'Anjou entre la Mayenne et la Bretagne. Ses déprédations durèrent plusieurs années; il fut tantôt l'allié, tantôt l'ennemi de Nomenoë; sa fortune subit à Nantes les vicissitudes les plus diverses; mais il conserva ses conquêtes en Anjou, et il jouit en paix à Craon du fruit de ses brigandages.

Depuis deux années, l'Anjou était le théâtre de ces divers événements, lorsque Charles-le-Chauve y parut, en 845, à la tête d'une armée. Il n'était pas cependant sans activité ni sans application aux affaires de sa couronne; mais ces deux années s'étaient écoulées au milieu de négociations avec les Aquitains, et même avec les Normands de la Seine, qui lui avaient rendu Paris, sa capitale, au prix d'une forte contribution de guerre. Il se rendit à l'abbaye de Saint-Florent, où il fit abattre la statue de Nomenoë, qu'il remplaça par la sienne, la face tournée vers la Bretagne. Mais la victoire ne répondit point à ces représailles : il fut vaincu par Nomenoë, qu'il était allé chercher au fond du Maine; le chef breton mit en déroute honteuse, à Ballon, en 845, le petit-fils de Charlemagne.

Pendant que le roi Charles réunissait sous Paris les débris de son armée, Nomenoë marcha sur Saint-Florent pour venger l'outrage fait à sa statue Il entra de vive force à l'abbaye, d'où il chassa les religieux; il la saccagea et la livra aux flammes. Il contemplait avec une joie féroce les progrès de l'incendie, lorsque parut, au-dessus du Mont-Glonne, au milieu d'un nuage lumineux, saint Florent lui-même, revêtu de son costume de moine. Sa crosse abbatiale à la main, il se dirigea sur l'incendiaire; Nomenoë, renversé, se releva boiteux, et, au saint déjà disparu, protesta de réparer son crime. Lorsqu'il eût arrêté l'incendie, il rappela les religieux et donna des terres et des sommes d'argent à l'abbé Didon; le monastère fut reconstruit, et lui-même, la truelle à la main, prit part quelque temps à ce travail de réparation pénitente.

Angers était une ville ouverte depuis l'invasion des Normands, qui l'avaient ruinée, et la déroute du roi Charles, impuissant désormais à la défendre. Nomenoë la conquit sans combat; il y fit son entrée avec le comte Lambert; il choisit pour sa résidence temporaire le monastère de Saint-Serge, fondé au VIIe siècle par le roi Clovis II; il répara les ruines que les Normands y avaient laissées, et montra tant de zèle pour la restauration du monastère que les annalistes l'ont surnommé le second fondateur. Le comte Lambert, installé au monastère de Saint-Aubin, s'en déclara l'abbé, mais il voulut en être aussi le bienfaiteur : il réduisit, à la vérité, à quarante-cinq le nombre des religieux que Charlemagne avait porté à cinquante; mais il leur donna plusieurs terres, et l'abbaye, déjà dotée magnifiquement par les rois mérovingiens et par Charlemagne qui lui avait donné la terre de Seiches, devint le plus riche monastère d'Angers. Cependant Nomenoë poursuivit les hostilités contre la France, et Angers devint entre ses mains une route d'invasion pour le pillage de l'Anjou, du Maine et de la Touraine.

Pendant cinq années, Nomenoë et ses Bretons furent la terreur des provinces d'Angers, de Tours et du Mans. Le duc de Bretagne, soldat septuagénaire, était demeuré boiteux depuis que saint Florent avait puni son impiété au Mont-Glonne; mais la haine de la France mouvait son corps sénile d'une ardeur diabolique, et, tantôt à cheval, tantôt courant sur sa béquille à la tête de ses troupes, il ravagea les trois provinces; en quelques années, il mit vingt lieues de désert entre la Bretagne et la France. Des bourgs et des églises brûlés, leurs biens ravagés ou vendus, les habitants sans distinction réduits à racheter leur liberté ou leur vie même, la spoliation universelle, les mœurs outragées, tous les maux qu'un conquérant païen peut faire peser sur un peuple vaincu, Nomenoë les accumula sur la tête des fidèles de la Touraine et de l'Anjou. Il égala l'impiété féroce des Normands, et, depuis l'invasion germaine, les rives de la Loire n'avaient point connu une semblable désolation.

Au milieu des brigandages de Nomenoë, Angers fut en 848 le théâtre d'un larcin assez étrange. Un religieux breton s'y intro-

duisit, sous prétexte d'un pieux pèlerinage; il s'appelait Convoyon, abbé du monastère de Saint-Sauveur de Rhedon, qu'il avait fondé; homme d'une vertu éminente, quoique la science ne fût pas toujours chez lui à la hauteur du zèle. Son église n'avait aucune relique insigne que pussent vénérer les religieux et les fidèles; mais Angers, conquis par Nomenoë, possédait plusieurs corps de ses saints évêques; le nombre et le renom de ses reliques l'avaient fait surnommer la ville sainte de la province de Tours. La dévotion naïve de nos aïeux leur faisait considérer les reliques des saints comme la propriété de l'Église universelle; chaque fidèle, ou, du moins, chaque église pouvait y prélever sa part, sans blesser la justice à l'égard de l'église plus riche qu'elle dépouillait; un scrupule seulement retenait quelquefois le bras du spoliateur, c'était d'encourir la colère du saint qu'ils arrachaient du lieu où il aimait à être vénéré. Saint Convoyon se rendit à Angers avec le dessein prémédité de dérober une châsse, celle, au reste, que la Providence lui mettrait sous la main. Un complice lui indiqua la châsse de saint Apothême, second évêque d'Angers, renfermée sous la crypte de Saint-Maurille, en dehors des murs de la ville. Saint Convoyon passa deux jours et deux nuits prosterné au pied des reliques, et supplia le saint de se laisser transférer à Rhedon; puis, il descella la châsse avec la complicité de ses affidés et de la nuit; lorsque le jour révélateur éclaira la viduité de la crypte, le pas agile des chevaux emportait sur la route de Rhedon le ravisseur et son larcin.

De retour à Rhedon, la rumeur des églises de Bretagne lui apprit le scandale attribué à six évêques; ils vendaient, disait-on, les bénéfices, et trafiquaient, à leur profit, des choses saintes; saint Convoyon avertit Nomenoë, qui aimait à prendre ses conseils, sans s'astreindre toujours à les suivre. Le duc de Bretagne avait affiché l'impiété dans ses courses à travers la Touraine et l'Anjou; mais il affectait en Bretagne un certain zèle pour l'honneur des églises, soit par esprit politique, soit par un effet de l'erreur commune à plusieurs chefs barbares, que la conscience ne lui défendait pas de persécuter les saints de ses ennemis, pourvu qu'il protégeât ceux de sa nation. L'occasion lui parut belle d'obtenir le titre de

roi, qui était l'ambition de sa vie et le terme de sa politique. Les peuples et les chefs de nations se tournaient déjà vers le Saint-Siége, comme au régulateur du monde politique. Nomenoë remit le jugement des évêques au pape Léon IV, pour s'en ménager l'appui. Saint Convoyon, chargé d'accompagner à Rome les deux évêques les plus compromis, reçut ordre de présenter au pape une couronne d'or, et de demander le titre de roi pour son maître. Léon IV interrogea les évêques, mais il s'abstint de les condamner et les renvoya au tribunal de leurs collègues de Bretagne; il prit la couronne d'or et remit à Convoyon le chef de saint Marcellin, pape et martyr; mais il refusa à Nomenoë le titre de roi, car il se rappelait les services rendus au Saint-Siége par les rois Pépin et Charlemagne, aïeux de Charles-le-Chauve, et il ne voulut point démembrer la France, qui avait fondé le pouvoir temporel des Papes.

A cette nouvelle inattendue, Nomenoë, comme un homme haineux et puissant, dont la colère brave des ennemis dédaignés, rompit violemment avec l'Église et avec la France. Il refusa d'ouvrir les lettres pontificales; lui-même se proclama roi dans la cathédrale de Dol, par le droit de la force et la volonté de la Bretagne victorieuse. Justicier de l'Église sans mission, il chassa de leurs siéges les évêques prévaricateurs, qu'il remplaça par des intrus, corrigeant ainsi le scandale par un scandale plus grand. Il se sépara même de l'Église des Gaules, et par l'érection illégitime d'un siége métropolitain à Dol, il rompit de son autorité les liens hiérarchiques qui rattachaient les églises bretonnes à la métropole de Tours.

Au IXe siècle, le tombeau de Saint-Martin, à Tours, resté toujours célèbre, n'était plus le lieu principal des pèlerinages français. Tours n'avait jamais été la métropole ecclésiastique des Gaules, et depuis que le centre politique, porté d'abord sur le Rhin par les Carlovingiens, tendait à se fixer sur la Seine, les souvenirs de saint Denis à Montmartre et ceux de saint Remi à Reims commençaient à balancer la mémoire de saint Martin à Tours. Cependant l'outrage fait par Nomenoë à l'apôtre des Gaules émut les évêques et la France. Un concile tenu en 849 à

Paris ou à Tours, et présidé par l'archevêque de cette dernière ville, Landran, réunit vingt-deux évêques français pour la condamnation de Nomenoë. Dodon, évêque d'Angers, et le célèbre Hincmar, archevêque de Reims, l'oracle politique et religieux du IXe siècle en France, y siégèrent à côté des métropolitains de Sens et de Rouen. Le concile reprocha au roi de Bretagne de n'avoir pas obéi aux ordres de Léon IV et d'avoir brisé les liens qui rattachaient les églises bretonnes à Saint-Martin de Tours; ses brigandages lui furent énumérés pour qu'il les réparât par la pénitence, et il fut sommé de reconnaître la suzeraineté du roi Charles: les évêques le menacèrent de la part de Dieu d'une prompte mort, s'il ne se réconciliait avec l'Église et avec la France.

Nomenoë méprisa les ordres du concile; il battit de nouveau le roi Charles, qui s'était offert imprudemment à ses coups; mais il vint chercher à Angers la mort dont les évêques l'avaient menacé dans leur concile prophétique. Une nuit, qu'il reposait au monastère de Saint-Serge, il vit en songe saint Maurille, autrefois évêque d'Angers, lui reprocher les maux dont il avait accablé l'Anjou. Troublé par cette apparition, et saisi d'une fièvre violente, il s'éloigna de la province, où semblaient le poursuivre les menaces des plus grands saints de l'Anjou, saint Florent et saint Maurille; peu de jours après, il mourut à Vendôme en 850.

Son fils et successeur, Erispoë, que n'animaient pas ses passions violentes, traita de la paix à Angers avec le roi Charles. La Bretagne lui fut laissée en toute souveraineté, avec le titre de roi; il garda Angers même, et il reçut le comté de Nantes que Charles enleva au comte Lambert; et celui-ci ayant été assassiné à Savennières, le roi de Bretagne reçut l'investiture de la partie occidentale de l'Anjou, les Mauges exceptées; mais il dut prêter, pour cette possession, serment de vassalité à la France. Restait la partie de l'Anjou à l'est, comprise entre la Mayenne et la Loire: elle reçut le nom de Marche de France et d'Anjou, et fut donnée au duc Robert-le-Fort, chef militaire de Chartres et du Mans. Robert, qui fut l'aïeul des rois capétiens, descendait peut-être de ces Saxons vaincus, mais indomptables, que Charlemagne avait transportés des

rives de l'Elbe et de l'Oder aux bords des fleuves français. Il avait servi fidèlement, au reste, Charles-le-Chauve contre Nomenoë. Il s'établit dans un camp retranché à Châteauneuf, sur Sarthe, entre la Mayenne et le Loir, l'œil ouvert sur les Bretons, ses anciens ennemis, et sur les Normands, qui étaient signalés de nouveau sur la Loire.

L'infaillible victime de ces guerres était l'Église propriétaire, et, après elle, le peuple dont elle était alors l'unique Providence. Avec des formes moins violentes que Nomenoë, Charles-le-Chauve ne traitait pas l'Église avec plus de respect. En temps de guerre, où il était habituellement en déroute, il pillait souvent les monastères et les églises pour faire vivre ses troupes ; lorsque la paix était rétablie, son premier soin était de donner des biens ecclésiastiques aux seigneurs qui l'avaient servi ; mais les mains sanglantes et cupides, dans lesquelles il jetait les biens de l'Église, ne s'en servaient d'ordinaire que pour les soucis de l'ambition et les intérêts de la débauche. Pendant la guerre contre Nomenoë, il avait pris à l'évêque d'Angers la terre de Villevêque et celle de Bauné ; il les lui rendit en 850, et ajouta le don de fermes à Joué-Etiau. Il confirma même l'exemption d'impôts accordée par ses prédécesseurs à la portion des biens ecclésiastiques destinée à l'entretien du clergé, et désignée, suivant les circonstances, sous le nom de mense épiscopale, capitulaire ou presbytérale. Mais il donna le monastère de Cunault au comte Vivien, qui avait combattu vaillamment Nomenoë ; Cunault, soustrait dès ce temps à l'autorité épiscopale, dit-on, était, avec les églises de Cizay et de Doué, une fondation du roi Dagobert I. Le roi Charles n'essayait pas de régler les dogmes de la foi religieuse, comme l'avaient tenté plusieurs rois mérovingiens, et comme le pratiquaient encore les empereurs grecs de Constantinople ; mais il se mêlait quelquefois du gouvernement de l'Église et de la discipline ecclésiastique d'une façon inquiétante pour l'autorité spirituelle. A Epernay, en 846, parmi les canons de discipline promulgués par les évêques, il avait opéré un choix arbitraire, sous prétexte d'un examen qui ne le concernait pas. Il sortait d'Angers, en 850, lorsqu'il commit à Poitiers un acte d'une grande

irrégularité. Des liens de parenté l'unissaient à l'abbé de Saint-Florent, qui s'était montré l'allié fidèle de la France contre les Bretons; Nomenoë avait brûlé l'abbaye par haine du roi Charles; et, quoiqu'il l'eût rebâtie, il n'avait pas réparé tous les maux que sa vengeance avait causés. Charles voulut récompenser l'abbé Didon de sa fidélité et dédommager le monastère; l'abbé était déjà suzerain temporel des Mauges; le roi, par une confusion de pouvoirs qui n'était pas rare à cette époque, le rendit lui-même indépendant des évêques voisins. L'abbaye de Saint-Florent et le pays des Mauges, soustraits aux évêques de Nantes, de Poitiers et d'Angers, furent soumis directement à la juridiction du Saint-Siége. L'accession des évêques à cet acte étrange et irrégulier, le rendit enfin légitime; l'indépendance spirituelle du pays des Mauges dura jusqu'à l'épiscopat de Henri Arnauld, qui le supprima, en 1674, par une transaction avec le monastère de Saint-Florent.

Le roi de Bretagne, satisfait de la partie de l'Anjou que les traités lui avaient accordée, ne chercha point à étendre ses états au delà d'Angers et de la Mayenne; il s'établit plusieurs années au monastère de Saint-Serge, qu'on surnomma, à dater de cette époque, la chapelle des rois de Bretagne. Entre les invasions bretonnes terminées par la mort de Nomenoë et les ravages des Normands, l'Anjou dut quelque temps de repos à ses deux comtes Erispoë et Robert-le-Fort.

Le règne de Charles-le-Chauve fut pour la France le douloureux passage du pouvoir absolu des Carlovingiens au régime de la féodalité. En 852, après dix ans de guerres et les premières incursions des Normands, la France était tombée dans un désordre voisin de la barbarie; ni les impôts n'étaient prélevés; ni la justice n'était rendue, et le roi Charles se faisait à peu près obéir là seulement où il était présent. Un grand nombre de monastères n'avaient plus de religieux, beaucoup d'églises étaient sans pasteurs; leur enceinte, fermée au culte, n'était qu'un lieu profane où se débattaient les intérêts publics et privés. Pour remédier à ces maux politiques et religieux, le roi Charles réunit en 852 à Soissons un concile, où siégea l'évêque d'Angers. Il ne

manqua, pour être salutaire, aux décrets pris par l'auguste assemblée, que le temps de pouvoir être exécutés ; mais l'état de guerre incessant, où se trouvait la France, déjoua les espérances des évêques et du roi. Cependant l'évêque Dodon et le duc Robert-le-Fort, revêtus du titre de *Missi dominici,* furent chargés à Soissons de réformer les désordres politiques et religieux de la province et du diocèse d'Angers. Il ne reste aucune trace de leur mission en Anjou ; s'ils accomplirent quelques réformes, elles ne furent point durables, car la province ne jouit pas longtemps de la paix, et des brigandages d'un nouveau genre y portèrent bientôt la désolation.

II.

HASTINGS.

SOMMAIRE. — Hastings, chef des Normands de la Loire. — Deuxième prise d'Angers par les Normands. — Destruction de l'abbaye de Saint-Florent. — Les corps des saints. — Ruine de l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil. — Mort de Robert-le-Fort à Brissarthe. — Troisième prise d'Angers par les Normands. — Ravage de l'Anjou par les Normands. — Charles-le-Chauve reprend Angers. — Hastings devient comte de Chartres. — Conclusion.

L'heure était venue, en effet, où l'Anjou, désolé par les invasions normandes, allait regretter les temps même de Nomenoë. Les Normands, qui avaient brûlé Nantes et Angers en 845, chassés des îles de la Loire par Nomenoë, s'étaient repliés sur l'Océan, d'où ils avaient pillé indistinctement les côtes de la Gaule franque. Là, où les poussait le hasard de la route ou de la tempête, ils y portaient leurs déprédations accoutumées. Vers l'année 850, ils choisirent pour station et port de refuge l'île de Noirmoutier. Elle ne portait pas encore ce nom, mais elle le reçut lorsqu'ils eurent brûlé son monastère habité par les disciples de saint Philbert. Du monastère noirci par l'incendie (Noirmoutier), les religieux s'enfuirent en Anjou avec le corps de leur fondateur. Le comte Vivien, que Charles-le-Chauve avait fait abbé du monastère de Cunault, le leur donna pour asile ; ils y déposèrent le corps de saint Philbert, et trouvèrent là cinq années de repos.

Les Normands de Noirmoutier avaient pour chef le fameux Hastings : ni Regnar, ni Rollon, ni aucun autre *roi de mer*, comme s'appelaient les chefs des pirates, n'a été autant chargé de malédictions par les contemporains. Son origine n'était pas scandinave, dit-on, mais il était un chrétien rénégat, né en Champagne, et déserteur du toit paternel dès son enfance. Il possédait une taille et une force d'athlète, et sa conscience était sans frein moral. Dans un siècle où le règne de la force commençait à prévaloir, il préféra, dit avec énergie un annaliste, le rôle de marteau à celui d'enclume. Il se mêla aux Normands, dont il prit les mœurs atroces et l'impiété; avec eux il écuma les mers et les fleuves de France ; et ce paysan, qui avait quitté les champs pour la plaine mobile de l'océan, rendit tellement fameux son brigandage maritime que ses compagnons scandinaves l'élurent pour leur chef. Par cette vaste embouchure, qui verse à la mer les grandes eaux de la Loire, Hastings résolut de remonter avec ses barques jusqu'au cœur de la France.

Au commencement de l'année 852, ses voiles parurent dans les eaux du monastère de Saint-Florent ; il établit son camp de refuge et sa base d'opérations dans l'une de ces grandes îles que l'abbaye contemplait du Mont-Glonne. Il remonta jusqu'à la ville d'Angers qui fut saccagée pour la seconde fois par les Normands; sur un tertre de la rive droite de la Maine s'élevait l'église de Saint-Laurent ; Hastings ne se refusa point le plaisir d'y mettre le feu et d'y accumuler les ruines. Angers ne retint pas le pirate qu'une plus riche proie appelait en Touraine. Près de la Loire et du Cher, reposait, à Tours, le corps de saint Martin sous les voûtes d'une abbaye richement dotée par la pénitence ou la piété des princes et des fidèles. Hastings se flatta de mettre la main sur des trésors que la renommée lui grossissait, et de livrer aux flammes le corps du thaumaturge des Gaules. Mais il ne put arriver à Tours qu'après la fuite des chanoines de l'abbaye ; ils avaient remonté la Loire et porté jusqu'à Auxerre le corps saint menacé. Tours et le monastère de Marmoutier payèrent par les flammes la déception de Hastings. Il poussa jusqu'à Blois, qu'il saccagea, jusqu'à Orléans, qui fut sauvé par son évêque, jusqu'au

plateau qui sépare la Loire du Rhône, et parut même en Auvergne.

Il la ravageait, lorsqu'il apprit la défaite de son camp de refuge à Saint-Florent, et la prise de l'île qui lui servait de base d'opérations. Un autre roi de mer, son ennemi, nommé Sidrac, s'était allié au breton Erispoë, et tous deux, avec l'aide des religieux de l'abbaye, avaient chassé les Normands des îles. Hastings redescendit la Loire en furieux, et acheva de brûler ce que le premier incendie avait épargné. Il renversa, sur sa route, le monastère de Cunault; mais les religieux eurent le temps de sauver les corps de saint Maxentiol et de saint Philbert; le premier fut porté à Moissac, et le second à l'abbaye de Tournus. Il ne trouva sur le fleuve ni Erispoë, ni le roi Sidrac; mais il reprit son île et s'empara même de l'abbaye de Saint-Florent. Sidrac avait laissé aux religieux un olifan, ou trompette d'ivoire, dont ils devaient sonner à outrance pour l'appeler à leur secours des îles voisines; mais il avait quitté la Loire pour aller saccager les villes de la Seine, et il n'entendit point l'appel désespéré de ses amis. L'abbaye fut livrée aux flammes; les religieux s'enfuirent en Poitou avec le corps de saint Florent; pendant cinquante années, ils errèrent en divers lieux, portant avec eux leur patron vénéré; ils parurent quelques années à Saumur, et s'arrêtèrent enfin, en 905, au monastère de Tournus, en Bourgogne.

La gloire d'un monastère était de posséder le corps du saint qui l'avait fondé. Les religieux avaient à l'autel le bien inestimable et infini de la sainte Eucharistie; mais elle était le patrimoine commun des fidèles et le trésor de l'humanité. Ils possédaient un bien particulier qu'ils ne partageaient avec personne; les reliques de leur fondateur, du père de leur tribu sainte, qui leur donnait un nom ici-bas dans la foule des fidèles, et qui les distinguerait éternellement au milieu de l'assemblée des saints. Le monastère était plein de ses souvenirs; les murs qu'il avait bâtis, ce ciel et cette nature qu'il avait contemplés, ce fleuve dont le cours fugitif avait reflété son image, la solitude rendue fameuse par ses vertus, par les miracles de sa vie et de sa tombe, son histoire que la piété filiale avait gravée dans les âmes, tout perpétuait au monastère sa mémoire. Elle y était surtout vivante par la présence

du corps qu'avait animé sa grande âme. Pour les fidèles du dehors, le monastère n'avait gardé que sa dépouille mortelle ; son âme était au ciel, absente de la crypte, quoique attentive aux prières des suppliants ; mais pour les religieux, le saint vivait sous sa froide châsse, que rechauffaient leurs prières ardentes ; de ses ossements, ils le ressuscitaient pour eux seuls, et ils le voyaient revivre sous ses traits, et son costume, tel que la tradition le leur faisait vénérer, couronné dans la gloire d'une auréole divine.

Chassés du monastère par les pirates, les religieux pensaient n'avoir rien perdu, s'ils avaient arraché au pillage et aux flammes les os de leur patron. Ils s'exilaient, et, à travers mille dangers, ils cherchaient, avec des précautions jalouses, une église ou un monastère, dont ils allaient faire la gloire par le dépôt temporaire de leur trésor. Ces lointains exils, racontent les légendes, étaient fertiles en miracles ; la main des Anges guidait les fugitifs ; elle les nourrissait, et, au passage des fleuves, elle les portait d'une rive à l'autre. Une foi invincible à leurs destinées soutenait les pas des voyageurs ; au milieu des villes et des campagnes souvent inhospitalières, la prophétique espérance leur montrait la fin de l'exil et le retour au monastère ; nul ne désespérait de l'avenir, tant qu'ils avaient au milieu d'eux le patriarche de la famille errante.

La ruine de l'abbaye de Saint-Maur suivit de près le pillage de Saint-Florent. Elle avait été fondée au VIe siècle par le disciple chéri de saint Benoît, par le diacre saint Maur, venu du monastère du Mont-Cassin apporter aux Gaules la règle de son maître ; il s'était arrêté en Anjou, à Glanfeuil-sur-Loire, où les libéralités d'un leude nommé Florus et des rois Théodebert et Clotaire lui avaient permis de bâtir un monastère. Hastings remonta la Loire en 862 et détruisit l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil ; mais les religieux arrachèrent au pillage le corps du saint fondateur ; ils le portèrent sur la Haute-Sarthe, à l'extrémité du Maine, puis à Séez, et, enfin, au pied du Jura, à Lons-le-Saulnier. En 868, Charles-le-Chauve le fit transporter de son autorité privée au monastère de Saint-Pierre-des-Fossés, près Paris. Il prêta serment

de le rendre à Saint-Maur-de-Glanfeuil au retour de la paix. Enée, évêque de Paris, joignit son serment au serment royal ; Gauzlin, abbé de Saint-Pierre, jura pour son couvent. Mais, lorsque la paix fut rétablie, le corps ne fut point rendu à Glanfeuil ; Saint-Pierre-des-Fossés, qui le garda malgré les serments, s'appela désormais Saint-Maur-des-Fossés. La fortune de Saint-Maur-de-Glanfeuil n'a point répondu à la gloire d'avoir été le berceau de l'ordre bénédictin en France. Ruiné au temps de Charles-Martel ou de Pépin-le-Bref, par un comte d'Anjou nommé Rainfroy ; rebâti soixante ans après par le comte Rorige ; incendié par Hastings, réparé avec insuffisance aux siècles suivants, ravagé par les Anglais, il se relevait de sa ruine au XVIe siècle, lorsque les guerres de religion le renversèrent de nouveau ; et, enfin, après avoir été livré, pendant deux siècles, aux abus de la commende, la Révolution aujourd'hui l'a fermé.

Les corps des saints évêques d'Angers avaient échappé aux dévastations normandes ; mais tant que Hastings demeurait maître du cours de la Loire, ils n'étaient point en sûreté au fond des cryptes d'Angers. L'évêque Dodon les fit enlever en 864 ; il cacha secrètement sous terre les châsses de saint Maurille, de saint Aubin et de saint Lézin, ses prédécesseurs ; des précautions furent prises également pour préserver les autres reliques des profanations. La guerre cependant cessa cette année en Anjou. Charles-le-Chauve, qui avait pris à sa solde les Normands de la Somme et de l'Escaut, battit les Normands de la Seine et leur reprit Paris, dont ils s'étaient emparés une seconde fois. Libre alors de se retourner vers la Loire, il somma le pirate Hastings de quitter sa station de Saint-Florent. Hastings, abandonné par une partie de ses compagnons, accepta la paix et revint à Noirmoutier. Le roi de Bretagne, lui-même, reconnut la suzeraineté du roi Charles. Erispoë était mort ; son meurtrier Salomon avait payé son trône à la France du prix de l'indépendance de la Bretagne. L'Anjou, épuisé par de longues déprédations, jouit de trois années de paix ; en 867, le retour d'Hastings ramena les fléaux de la guerre sur toute la province.

Fidèle à sa promesse, Hastings avait d'abord observé la paix

conclue avec le roi Charles ; il s'était prêté de bonne grâce à un second ou troisième baptême, mais cet étrange néophyte n'en était pas moins resté l'ennemi du nom chrétien. De Noirmoutier il fit voile, en 865, vers la capitale du christianisme avec l'intention de la saccager. Une erreur de géographie le fit débarquer en Toscane, à quarante lieues au-dessus de Rome ; il prit l'opulente ville maritime de Luna pour Rome même, et la saccagea ; il s'aperçut enfin de son erreur, mais Rome s'était fortifiée dans l'intervalle ; il revint à Noirmoutier, reparut sur la Loire, et recommença à piller l'Anjou. Il remonta la rivière de la Sarthe et attaqua le duc Robert-le-Fort, gouverneur de la Marche de France et d'Anjou. Robert combattait avec succès depuis dix-sept ans les bandes de pirates que lui envoyaient la Loire, la Seine et l'Océan ; sa vigilance et son héroïsme procuraient aux peuples quelque sécurité ; les évêques, qui le comparaient à Judas Machabée, le nommaient l'épée et le bouclier de l'Eglise. Le combat que Hastings lui offrit, fut d'abord fatal aux Normands ; Robert les contraignit de se réfugier dans le bourg et dans l'église de Brissarthe ; épuisé de fatigue et livré à un sommeil imprudent, il fut surpris par un retour offensif des pirates, et tué par Hastings. Ses compagnons l'enterrèrent à Séronnes, aujourd'hui la petite ville de Châteauneuf.

Hastings victorieux ne retourna point à Noirmoutier ; il s'arrêta sur le rocher d'Angers, d'où il pouvait dominer le cours de la Loire et des rivières de la Sarthe et de la Mayenne ; il y fixa le quartier-général de ses brigandages. Angers contenu alors tout entier sur l'emplacement de *la Cité*, couronnait la haute roche qui descendait en pentes abruptes à la Maine. La dernière invasion normande l'avait laissé presque désert ; Hastings chassa ce qui restait d'habitants ; il détruisit ou profana les églises et les monastères. L'évêque Dodon se retira auprès de Charles-le-Chauve ; les religieuses du Ronceray s'enfuirent à Loches, en Touraine ; les prêtres se dispersèrent ; Hastings resté avec ses Normands recommença ses brigandages.

L'Anjou, abandonné par Charles-le-Chauve, occupé à des guerres sanglantes contre ses frères, n'avait ni armée, ni chef

militaire pour le défendre. Pendant cinq ou six années, les Normands de Hastings purent à leur aise descendre et remonter la Loire et ses affluents. Ils ne voulaient ni conquérir des territoires ni s'assimiler les populations, ni prendre leurs mœurs pour se fondre au milieu d'elles ; mais ils ravageaient le pays, massacraient ceux qui faisaient résistance et rançonnaient tout le monde. Qu'une île isolée s'offrît sur la Loire, défendue par ses ombrages et la profondeur des flots, ils y établissaient un camp provisoire ; la nuit, leurs barques s'en détachaient, et le matin, sortant armés des vapeurs du fleuve, le géant Hastings et ses compagnons répandaient sur quelque rive éloignée une soudaine désolation. D'autres fois, ils sautaient de leurs barques sur d'infatigables montures, et ils sillonnaient le pays de leurs colonnes infernales. Ils semblaient ne pas appartenir à l'humanité, tant ils persécutaient les hommes avec une constance et une rage diaboliques. Personne ne voyait sans effroi leurs habitudes étranges, leurs mœurs barbares, l'armure d'écailles d'acier dont leur corps était couvert, ni n'entendait sans terreur les sons gutturaux de leur idiome barbare. Leurs frères aînés de la Scandinavie avaient eu des chants qu'ils entonnaient avant d'engager la bataille ; mais la poésie ne célébrait ni les victoires des Normands ni ne pleurait leurs défaites. Ces chants scandinaves, dont les pirates accompagnaient au siècle précédent le bruit de la rame et les palpitations de la voile sous le vent, ne furent jamais sur les lèvres des Normands ; ils naviguaient, frappaient l'ennemi ou tombaient, taciturnes comme les monstres de la mer, dont ils avaient la froide férocité.

Toute force publique organisée manquait en Anjou. Devant ces bandes de loups affamés, les villages se fortifièrent, les tours carrées flanquèrent les églises ; les donjons renversés par les carlovingiens, couronnèrent les hauteurs de nouveau ou fermèrent la gorge des vallées ; les haies abattues par Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve, s'épaissirent et couvrirent les fermes d'un mur végétal ; là où manquaient les bois, au milieu des plaines dénudées, le sol se creusa en fossés ou se releva en retranchements. Aux environs de Doué-la-Fontaine, les populations se creusèrent en rase campagne des maisons et des retraites souter-

raines ; lorsqu'au crépuscule du jour, à l'heure où s'élevait au-dessus de leurs guérets le chant matinal de l'alouette, la sentinelle signalait l'ennemi, les habitants, soudain, disparaissaient sous leur sol calcaire ; l'invasion éparpillée dans la plaine, grondait sur leurs têtes comme un ouragan, et portait ailleurs son tumultueux ravage. A l'approche des Normands, dès qu'une blanche voile de pirates paraissait sur le fleuve, ou qu'on les apercevait courir de grève en grève, leurs barques de cuir et d'osier sur les épaules, chacun se réfugiait derrière les murs du château ou du monastère. La foule, frappée de stupeur, invoquait l'assistance de Dieu et se prosternait devant les reliques des saints ; les prêtres multipliaient les prières, et, au chant des litanies, en Anjou comme dans le reste de la France, ils ajoutèrent cette invocation de détresse et d'espérance : *des incursions et de la terreur des Normands, délivrez-nous, Seigneur !*

Enfin, Charles-le-Chauve résolut, en 873, de chasser Hastings d'Angers. Son armée parut sur la rive gauche de la Maine, tandis que son allié, le roi Salomon, rangea sur l'autre rive ses Bretons. Les Normands étaient peu nombreux, mais la ville paraissait inexpugnable. Les rois traitèrent, dit-on, avec Hastings, qui leur vendit Angers pour une somme d'argent. Il est probable qu'il ne céda qu'à la force. Pour le réduire à capituler, Charles et Salomon lui enlevèrent la Maine ; un nouveau lit fut creusé à la rivière, et lorsque les eaux s'y furent déversées, les barques normandes, qui étaient pour Hastings ses moyens d'invasion et de pillage, comme de retraite et de salut, demeurèrent à sec au pied du rocher, sous la menace d'un inévitable incendie.

Hastings, vaincu, sortit d'Angers avec ses redoutables Normands ; il jura de quitter la Loire et de renoncer à ses déprédations ; soit fatigue de la vie de pirate, ou abandon de ses compagnons, il garda fidèlement sa promesse. Mais les Normands n'imitèrent point la soumission de leur chef ; et tandis qu'il devenait feudataire de Charles, le plus grand nombre rejoignit les Normands de la Seine et de l'Escaut ; les autres, plus hardis, s'arrêtèrent dans les îles de la Loire, entre Angers et la Bretagne. Trop peu nombreux pour continuer le grand rôle de pirate joué

par Hastings, ils désolèrent cependant la province par d'obscurs mais opiniâtres brigandages ; ils n'étaient plus que des détrousseurs de chemins, lorsque un comte d'Anjou, du nom de Foulques-le-Roux, les pendit ou les chassa au commencement du xe siècle.

L'évêque Dodon fit son entrée avec Charles-le-Chauve dans sa ville épiscopale reconquise sur les Normands ; il réconcilia les églises profanées, et replaça dans leurs châsses les corps de saint Aubin et de saint Lézin. Il voulut que le corps de saint Maurille, le plus grand de ses prédécesseurs, fut transporté à la cathédrale, sous la protection des murs de la ville ; c'était à la cathédrale que saint Maurille avait été désigné et sacré évêque par saint Martin de Tours ; et, que, sous la forme d'une colombe, l'Esprit-Saint avait reposé sur sa tête pendant la consécration épiscopale. La translation se fit de l'église Saint-Maurille, où le corps reposait depuis quatre siècles, à la cathédrale, en présence des rois Charles et Salomon.

Le fils de Robert-le-Fort, Eudes, devint comte héréditaire de la partie de l'Anjou que son père avait gouvernée ; il prit pour résidence Angers, que Salomon lui céda. Le palais des comtes occupait la place de l'Evêché actuel ; Rainfroy l'avait bâti au siècle précédent avec les débris du monastère de Saint-Maur ; mais il n'en restait que les ruines depuis l'occupation normande ; une transaction le fit passer aux mains de Dodon, qui donna en échange au comte Eudes le vaste terrain où s'est élevé depuis le château d'Angers.

Charles, qui approuva la transaction, céda une fois de plus à la fatale habitude des Carlovingiens, de disposer des biens et dignités ecclésiastiques en faveur des laïcs ; avant de quitter Angers, il donna les collégiales de Saint-Aubin et de Saint-Lezin au nouveau comte d'Anjou. Hastings, devenu vieux, sentit le besoin de pacifier enfin sa vie, ballotée depuis la jeunesse par les secousses de la guerre et de l'océan ; il devint comte de Chartres, et cet homme, qui avait tant versé le sang chrétien, prit des mœurs plus douces et fit du bien aux églises et aux pauvres. Parfois, cependant, sa manière d'agir en pays chartrain rappela trop les habitudes du vieux requin de mer ; mais, en général, son gouver-

nement fut pacifique et en quelque sorte paternel; il eût fait oublier ses brigandages de la Loire, si l'histoire pouvait pardonner les grands crimes des hommes. Après de longues années passées à Chartres, au sein de ce pays plat de la Beauce, où il retrouvait l'image des plaines natales de sa Champagne, qu'il avait quittées pour suivre sa tragique et bizarre destinée, il mourut en 890 sur les côtes du Danemarck.

Ainsi se terminèrent en Anjou les invasions normandes, qui, après avoir succédé aux incursions bretonnes, laissèrent Angers en ruines, Saint-Florent, Cunault et Saint-Maur incendiés, et la province saccagée. Charles-le-Chauve et l'évêque Dodon qui ne survécurent point l'un à l'autre, moururent en 877. Au souvenir de Charles, se rattachent l'institution légale de la féodalité, entrée depuis longtemps dans les mœurs, et l'époque la plus brillante peut-être de l'École du palais, où professait alors le fameux Jean l'Erigène. Au milieu des vicissitudes d'un long épiscopat, Dodon resta toujours sujet fidèle de la France, zélé pour la discipline ecclésiastique, ferme dans la mauvaise fortune et supérieur aux plus dures épreuves; peu de détails nous ont été donnés sur sa vie par les chroniques; mais ils suffisent pour que le diocèse garde avec respect le nom de cet évêque des temps carlovingiens, et, après mille ans, s'honore de sa mémoire.

Les invasions bretonnes et normandes avaient embrassé une période de quarante années. L'Anjou en sortit scindé en deux comtés héréditaires; les églises, les particuliers, les faibles, tous ceux qui avaient besoin de protection, renoncèrent à une partie de leurs dîmes, de leurs terres et de leurs biens; partout, dans les villes de la province, comme au fond de ses campagnes, ils aliénèrent en quelque sorte leur liberté pour obtenir la protection de l'homme puissant qui dominait autour d'eux, comme le chêne s'élève au-dessus des arbustes de la forêt; le lierre s'attacha à l'arbre puissant, et la féodalité commença. Cet état inférieur de la civilisation était le seul qui convint au IXe siècle, car il prenait racine dans l'invincible besoin de la sécurité individuelle.

L'abbaye de Saint-Florent, ruinée par Hastings, ne recouvr jamais sa vieille prospérité; le corps de son saint patron revint en

Anjou après quarante ans d'exil à Tournus, mais il ne redescendit point la Loire jusqu'au Mont-Glonne ; l'abbaye de Charlemagne et de Nomenoë devint même, au siècle suivant, un prieuré de la puissante abbaye de Saint-Florent de Saumur. Pendant que l'Anjou était le théâtre de pillages incessants, chaque église et chaque prêtre durent aviser à leur entretien individuel ; la vie commune cessa entre l'évêque et son chapitre ; des biens particuliers furent assignés à chaque église, qui vivait jusque-là de sa part des revenus de la cathédrale, seule propriétaire en Anjou, jusqu'au IXe siècle, des biens ecclésiastiques. Les terres de Chalonnes et de Morannes formaient le principal revenu de l'Eglise d'Angers.

Angers, ruiné par les Normands, fut reconstruit ; sur tous les points de la province, les villages et les maisons se relevèrent ; les champs dévastés se couvrirent de nouvelles moissons, les forêts incendiées reverdirent, et du sein de la terre, nourricière féconde des hommes, la Providence fit sortir, après tant de ravages, une régénération universelle des prés, des bois, des campagnes et de la nature entière. Mais le mal qu'avaient causés à la morale et à la religion les brigandages des Bretons et des Normands fut plus lent à guérir. Le règne de la force impie et triomphante est un spectacle mauvais pour les peuples ; il corrompt ou affaiblit au fond des consciences les principes moraux et religieux. Heureusement pour l'Anjou, le dixième siècle fut à certains égards un siècle réparateur.

T. PLETTEAU,
Curé de Marcé.

UN DRAME EN ANJOU AU XIVe SIÈCLE

LES SEIGNEURS DE LA BOUCHARDIÈRE [1].

(EXTRAIT D'UN LIVRE A PARAITRE).

III.

Le lendemain, toute la vaste forêt s'animait sous les rayons bienfaisants d'un admirable soleil de mai. Les oiseaux voletaient en chantant au milieu des bourgeons entr'ouverts, cherchant une place à leurs nids. Les pervenches et les violettes formaient comme un immense tapis de fleurs sur lequel s'agitaient mille de ces brillants insectes qu'un beau jour seul fait paraître; et il s'élevait du sein de ces profondeurs harmonieuses une sorte de vague parfum vivifiant, dont la puissance généreuse est au-dessus de toute description. Il est impossible de définir cette poésie des bois au mois de mai. Elle vous envahit sans qu'on s'y attende, et vous plonge dans ces rêveries incertaines et douces qui font déborder le cœur et qui défient l'analyse. Ce n'est pas chaque chose qui vous charme, c'est l'ensemble de toutes : couleurs, formes, parfums, harmonies. On sent en soi une immense force latente qui vous élève l'âme, mais qui enchaîne le corps, et l'on demeure longtemps — avec mille aspirations confuses au dedans de soi — immobile et comme enchaîné entre une aubépine et un rossignol.

(1) Voir la *Revue d'Anjou*, tome 1er, page 295.

Telles étaient ce jour-là les sensations de Pâquerette, notre amie de la veille, qui contemplait pensivement la forêt du seuil de sa cabane.

C'était une singulière construction que ce logis sauvage et pittoresque, placé au centre des bois avec des échappées de vues merveilleuses dans tous les sens Deux huttes, assez semblables à de grandes ruches, construites en cailloux et recouvertes de bruyère, se reliaient au moyen d'un édifice rampant, demi-circulaire, affectant la forme d'un hangar. La première cabane servait de logement, l'autre d'étable ; ce hangar abritait les poules, le bois mort, les outils divers du bûcheron et du braconnier. Tout à l'entour, une forte palissade placée en escarpement, protégeait les habitants contre l'invasion des bêtes sauvages. Là n'étaient passés ni architectes, ni maçons ; on retrouvait partout la trace d'une main rude de solitaire qui prend le tronc sans l'équarrir, groupe les cailloux sans tailler leurs angles, et dresse hâtivement sa demeure de même sorte que le renard creuse sa tannière. Le bon Dieu avait aussi laissé là un petit espace vide où l'herbe s'était plue à croître : c'était un pré pour la vache et les deux chèvres, un gagnage pour les poules, et un cimetière pour la mère de Pâquerette, dont la tombe était marquée — près d'un buisson de genévriers — par un arbuste taillé en croix. La jeune fille venait d'y suspendre une guirlande de ses fleurs favorites, peut-être sa coiffure de la veille ; mais en ce moment, accroupie et inoccupée, elle laissait ses yeux s'égarer dans la profondeur du bois. Lorsque les branches verdissantes, agitées d'un vent léger, s'écartaient dans leurs ondulations gracieuses, l'enfant voyait apparaître vaguement un coin bleu du ciel. Ainsi de sa rêverie nébuleuse qui parfois laissait passage aux souvenirs et aux espérances. Or Jehan Comreux était le centre de tout cela. Cette pauvre fille était malheureuse. Sans cesse livrée à l'isolement par un père brutal, ancien vagabond tombé comme une épave sur ce coin de terre, elle ne comptait guère ses journées que par les jeûnes soufferts et les coups reçus. Vouée à la vie contemplative, son imagination s'était exaltée au hasard, et l'exubérance de son activité physique en avait fait en même temps un être énergique, admirablement pré-

paré à une subite éclosion. Un caprice du sort l'avait jetée sur les pas d'un bandit beau, brave et mystérieux ; son père l'avait offerte comme espion ; et elle s'était donnée comme esclave. Elle s'était attachée à cet homme, l'inconnu, l'idéal, ainsi que le chien se livre au chasseur. Coureux la respecta, ne voyant en elle qu'un enfant, et elle l'aima d'autant plus ardemment que ses instincts de vierge se rassuraient aux preuves de ce respect. Elle ne savait rien de ces choses que la civilisation seule enseigne ; elle subissait une attraction, elle croyait au *charme*, voilà tout. A la pensée de quitter sa chère forêt, elle tressaillait de douleur ; mais lorsqu'elle songeait à y rester sans lui, la morne solitude de ces bois lui semblait horrible. Son rêve eut été de rester ainsi à courir les halliers sur sa trace, à lui obéir, à entendre ses chansons d'appel ; à le voir, souriant, au bord des ravines ; à lui apporter ses fleurs préférées. Mais, devant une menace de départ, il ne s'agissait plus de tout cela : elle songeait à lui ! Bien décidée à le retenir, mais — s'il s'enfuyait — à le suivre, elle se répétait comme malgré elle : « Pourvu qu'il y ait aussi des forêts là-bas ! » Et tout son esprit se concentrait sur un point : le serment de Coureux.

Un serment était chose sacro-sainte au moyen âge. Nul ne doutait que Dieu lui-même ne se chargeât de punir sur-le-champ tout parjure, et l'homme oublieux de la foi jurée avait plus de remords que s'il eût volé, que s'il eût tué. Un vœu, si bizarre qu'il fût, engageait une vie, et les terribles expiations que se sont imposés tant de pèlerins et de reclus, ont eu le plus souvent pour cause la simple inexécution d'un serment. L'homme qui violait un vœu s'était retranché d'habitude en le faisant derrière quelque jeu de mots ou quelque subtilité de casuistique. Dès lors se croyait-il à l'abri de tout blâme par suite d'un compromis de conscience, ce qui, dans un temps de foi aveugle et chez un être sans éducation morale suffisante, impliquait encore l'idée de respect du serment ; et encore la terrible sanction du parjure venait-elle bientôt rendre un plus saint hommage à ce grand principe. Mais Pâquerette, nature primitive, fille qui ne savait rien des choses de ce monde, ne pouvait même soupçonner ces distinctions honteuses ; et elle ne savait qu'une seule chose, c'est que Jehan avait juré. Aussi

était-elle bien rassurée sur ce point, certaine de vivre avec lui, quoiqu'il advînt. La tristesse répandue sur son visage venait d'ailleurs. S'il l'emmenait, c'en était donc fait de ses beaux bois, de son coin de patrie, du tombeau de sa mère? Où serait-elle demain?... Puis la pensée des routes, de la guerre, du bruit malsain des villes la glaçait d'effroi. De grosses larmes ruisselaient de ses joues pâlies.

— Pâquerette, maudite paresseuse, viens ça, cria de la hutte une voix rude et avinée.

C'était son père qui l'appelait.

L'intérieur de ce logis rustique, semblable d'ailleurs à la plupart de ceux des paysans d'alors, avait un caractère de pauvreté primitive, auquel refuseraient de croire les fermiers angevins de nos jours dont les femmes ont des crinolines et qui vont en voiture au marché. Pas d'autres meubles qu'une table et deux escabeaux, le tout en bois à peine dégrossi. Des planches fixées au mur supportaient quelques vases de terre et de grossiers ustensiles de table en frêne creusé au couteau. Ça et là un piquet en saillie, dit accrochoir, servait à pendre divers objets de ménage, avec les hardes. Les deux couches étaient plutôt des litières que des lits. Dans la cheminée, aux parois de laquelle étaient ménagés deux siéges bas en pierre, était fichée dans un bois fendu une mince chandelle de résine. Le reste ne valait pas la peine qu'on en parle, si ce n'est un renardeau apprivoisé qui croquait une grive dans le coin, sur un lit de fougères sèches.

Un homme de cinquante ans environ, à mine patibulaire, les deux coudes sur la table, s'enivrait nonchalamment en contemplant d'un œil vitreux son broc de petit vin doux. Aussi pourquoi diable ce broc s'en allait-il de même se vidant? On lui faisait fête, et il faussait compagnie! On l'aimait, et il disait adieu! Ah! vraiment, c'était bien la peine d'avoir été mendier la veille au fief de Brézé; d'y avoir fait l'espion; d'avoir appris que le seigneur, oublieux des brigands, ralliait en ce moment Monsieur le connétable en Xaintonge; d'avoir reçu trois deniers au château, et à la Bouchardière une belle demi-pinte du crû de Saint-Cyr; tout cela pour voir un traître broc vous brûler politesse dès la première

accolade ! Et voyez la conduite affligeante de ce sournois petit vin d'Anjou : il prend des airs de chattemite, se fait douce tisane, sirop féminin, pour être plus volontiers et plus vite avalé, et se permet encore de vous retenir aux jambes quand on veut chercher son frère au cellier ! Ah ! mille cornes, bonhomme, ce gueux de broc est vide ; et pour te narguer encore, voilà ta cabane qui danse avec les arbres du bois... Que vas-tu bien pouvoir faire céans dans cette attristante conjoncture ? Je pense qu'il convient pour l'heure de battre un peu ta fille.

— Pâquerette, m'amie, vous gardez mal vos chèvres ; il faut vous corriger de cela.

— Elles sont là, mon père, avec la vache.

— Je ne vous parle pas de la vache, petite nice, non plus que des nids de perdrix qu'il vous était commandé de trouver pour faire une omelette. En avez-vous ?

— Non, mon père.

— Or ça, truande, comment souperons-nous ? Croyez-vous donc que, comme vos épaules, j'aie faim de bois vert ?

Et il se levait en trébuchant pour rejeter comme toujours sur la malheureuse fille le contre-coup de sa colère stupide. Mais celle-ci ne l'écoutait plus. Le corps penché vers la porte et l'oreille tendue, elle écoutait en retenant son souffle.

— Mon père, dit-elle tout à coup en lui faisant signe d'écouter à son tour ; j'entends un bruit de chevaux dans la forêt.

Elle se plaça sur le seuil où l'ivrogne la suivit machinalement. Presque aussitôt le pas cadencé de plusieurs coursiers devint très-distinct, et quelques minutes après apparut au détour du pré toute une petite chevauchée.

Dix hommes d'armes bardés de fer, la lance au poing et la visière baissée, s'avançaient vers la hutte qu'ils avaient découverte, montés sur de grands destriers caparaçonnés en tenue de combat, avec la housse de mailles et le frontail à pointes. Celui qui tenait la tête et paraissait le chef du peloton, s'approcha en hélant le buveur, et d'une voix qui n'avait rien de rassurant.

La stature colossale du survenant, et surtout la persuasion instinctive qu'au moindre mot mal compris les soudards brûle-

raient sa cabane, arrachèrent le bonhomme à son état d'ébriété.

— Qui es-tu, vieux Jacques? demanda l'écuyer, donnant ainsi au père de Pâquerette le titre méprisant et hostile par lequel on désignait alors les paysans entre gens d'épée.

— Bûcheron et bon chrétien, messire, et tout prêt à recevoir vos ordres.

— Et celle-là, qui est-elle?

— Ma fille Pâquerette, une innocente, qui m'aide à mourir de faim.

— Or ça, n'êtes-vous pas des brigands de la Bouchardière?

— Ah! vrai Dieu, nenni, si toutefois il y en a.

— Bon apôtre, heu... Ne les connais-tu point?

Le bûcheron allait, comme tous les niais, avouer implicitement à force de dénégations. Pâquerette vit le péril et répondit pour lui.

— Nous les voyons quelquefois, les maudits; mais ils nous laissent en paix vu notre trop grande misère Les malandrins! ils sont encore plus de douze, même depuis leur déroute de Brézé.

— Oui dà, ma belle caqueteuse? Et sont-ils venus par là aujourd'hui?

— Non pas que je sache, messire; mais hier ils sont allés du côté de Saumur, dans l'intention, croit-on, de piller un convoi de juifs allant aux foires. On en parlait à la messe, et le pays s'en estimait guéri pour quelques jours.

Les cavaliers se consultèrent un instant; ils avaient l'air indécis.

— Ecoutez, dit le géant en s'approchant de nouveau; nous venons pour assurer la route de nos maîtres, et il nous est besoin de connaître la retraite de ces truands. L'un de vous va nous y conduire; et si vous êtes des traîtres, par la bannière de Champagne, je vous jure que demain vos carcasses seront desséchées dans les cendres de votre bicoque.

— Mon père vous mènera, mes beaux sires, et que Dieu vous bénisse si vous purgez la contrée de ces ribauds, répliqua Pâquerette avec assurance. Puis elle se pencha vivement à l'oreille de son père qui rentrait au logis afin d'y prendre son bâton et son chapeau de route.

— Emmenez-les dans les bois de Bizay et montrez-leur d'autres

ruines. Il ne faut pas que ces gens sachent où est la Bouchardière.

Mais le bûcheron avait peur et secouait la tête d'une façon hésitante.

Elle lui jeta hâtivement ces derniers mots :

— Il y aura pour vous demain vingt sous parisis et un quartaut de vin de la côte. Coureux m'a chargé de vous le dire.

Le vieux vagabond cligna de l'œil à sa fille en regagnant le seuil. C'était marché conclu.

Les hommes d'armes s'enfoncèrent dans la futaie, ayant devant eux leur digne conducteur qui les emmenait du côté opposé aux fameuses ruines, en leur disant de temps à autre d'une voix expansive :

— Par ici, par ici, Messeigneurs, et dans une heure nous serons à la Bouchardière.

Pâquerette, demeurée seule, retomba dans sa rêverie. Les cavaliers qui s'éloignaient avec son père ne l'effrayaient nullement. Tout au contraire. Egarés par de faux renseignements, ils allaient faciliter l'embuscade en rassurant à tort les gens de l'escorte, et Coureux les taillerait sans nul doute en pièces. Mais ensuite, qu'arriverait-il? Elle dit, dans son incertitude, adieu au tombeau de sa mère ; embrassa ses bonnes petites chèvres; se refit une belle coiffure fleurie comme la veille ; et, après avoir récité la prière au pied de la Vierge rustique qui s'incrustait dans le mur au-dessus de sa couchette, elle ferma la barrière et gagna les fourrés. Pâquerette allait reprendre son poste de combat.

IV.

La maison de Champagne était une des plus considérables du Loudunois. Possesseurs d'un grand nombre de fiefs, les seigneurs de ce nom, qui fournissaient des combattants à toutes les mêlées et des pages à tous les princes, avaient pour berceau et pour demeure un puissant château sis aux Marches d'Anjou, Poitou et Touraine, dans la contrée encore inculte qui s'appelle toujours la

forêt de Villiers. Le baron Humbert de Champagne, qui l'habitait alors, avait retrocédé le fief de Courville, en pays Chartrain, à son puîné Olivier, lequel venait d'épouser la nièce de Madame de Fontevrault; et les deux frères, bien dolents, se séparaient ce jour-là même, sans savoir si, par ce temps de discordes et de guerres, dame Fortune leur permettrait de se revoir jamais. Chartres était alors si éloigné du Loudunois, et les Anglais faisaient si courte vie aux gentilshommes de France ! Aussi le grand château, où festin et bal avaient été donnés à la jeune épousée, semblait-il morose en son manteau de granit, tel qu'un vieil ami qu'on a voulu faire sourire, et qui pleure.

Qu'il est triste de partir ! Qu'il est amer de dire « Adieu ! » Ce mot-là n'est pas fait pour les bouches humaines, car on se déchire trop le cœur à le prononcer... Heureux celui qui ne voyage jamais à travers la vie, et vieillit avec ce qu'il aime au coin du foyer de ses pères !

Messieurs de Champagne n'avaient pas cette fortune. Ils allaient se quitter, et l'heure du départ était sonnée. Saumur était loin, les routes mauvaises : la cavalcade franchit majestueusement les ponts-levis et gagna la plaine. En tête marchaient de front le baron Humbert, son frère Olivier, et la jeune dame que nous avons déjà vue à l'abbaye, dont le blanc palefroi piaffait coquettement auprès des grands destriers noirs des deux nobles frères. Des pages et écuyers, vêtus galamment, venaient à la suite, menant en main plusieurs mules chargées de coffrets, d'étoffes précieuses, d'écrins et autres présents de noces offerts à la jeune femme. La profusion de ces « riches bagues, » comme on disait alors, était bien digne de si hautes fiançailles. Cinquante hommes de guerre composaient la suite, et mettaient largement les voyageurs à l'abri de toute attaque. Messire Olivier, toujours intrépide, n'aurait pas voulu tant de monde, mais son frère aîné s'était fait un devoir de l'accompagner lui-même et de lui faire honneur de cette troupe du moins jusqu'au delà de l'endroit mal famé où l'on supposait être la bande de brigands. D'ailleurs il avait, dès le matin, envoyé des éclaireurs, et ceux-ci devaient les rejoindre à Bizay et les renseigner sur la sûreté de la route. Ils cheminèrent donc en ce

grand appareil jusqu'au bourg montueux que j'ai nommé et que l'avant-garde avait atteint au soleil couchant. Peu après, les dix éclaireurs se présentèrent à leur rencontre, et Monsieur le baron désirant avoir des nouvelles, le cavalier de tête quitta l'étrier et vint respectueusement faire son rapport.

— Monseigneur saura que nous avons battu toute la forêt, des deux côtés de la route, sans rencontrer autres qu'un bûcheron idiot et sa fille. Nulle part il n'est trace de malandrins, et les paysans d'alentour doutent qu'il en soit aujourd'hui dans la contrée. Au surplus, la bande paraît fort réduite et peu capable de rien entreprendre. Craignant que les bonshommes parlassent par ruse ou par crainte, nous nous sommes fait mener auxdites ruines qui sont, du reste, assez chétives et fort indignes de leur renom. Nous en avons sondé tous les recoins sans y voir trace d'autres habitants que les chauves-souris. Dans tous les cas, ce lieu est peu distant, et l'on y va passer en armes. Mais j'estime qu'il ne s'y trouve qu'à peine de quoi effrayer un page.

Les pages, qui avaient écouté le récit optimiste du lourdaud, ne trouvèrent pas son compliment final de leur goût, et envoyaient force grimaces à son adresse, pendant que Messire Olivier, déjà honteux de tant de précautions, suppliait son aîné de regagner sa demeure sans lui faire escorte davantage, puisqu'il n'y avait pas même apparence de péril.

— Octroyez-moi, du moins, mon aimé frère, repartit le sage baron, la grâce de vous voir sorti des forêts. J'ai ouï conter tant de merveilleuses prouesses de ces mécréants, que le récit de mon sénéchal me semble erroné, et que je ne serai tranquille qu'après avoir franchi en votre compagnie les ruines de cette Bouchardière.

— Qu'il soit fait à votre bon plaisir, mon cher aîné, d'autant plus que nous serons ainsi plus longtemps ensemble.

Et toute la compagnie se remit en marche dans son imposante ordonnance, renforcée encore des dix cavaliers de vedette qui formèrent l'arrière-garde.

La nuit était déjà toute venue et même fort sombre, quand Messieurs de Champagne advinrent près d'une maison écroulée, à dix pas de la route.

—C'est là, dit alors le soudard que le rusé père de Pâquerette avait si bien abusé en lui faisant prendre ce modeste monceau de murailles pour les fameuses ruines, distantes encore d'une façon notable. Mais, par la volonté de Dieu, il y avait assez de ruines dans le pays par ce temps de malheur! — C'est là, dit-il, qu'est la Bouchardière.

— Hum! reprit le baron d'un ton de défiance très-marqué; ceci ne ressemble guère à tout ce qu'on m'a narré de ce célèbre repaire. Ne vous seriez-vous pas trompé dans vos recherches?

—On m'y a conduit, Monseigneur.

—Ne serait-ce pas un espion ou compagnon de ces bandits qui vous aurait ainsi leurré? Il fallait m'amener cet homme à moi-même.

— Par ma foi, nous n'y songeâmes pas. Et il ne répondrait plus du reste à cette heure, car, ayant observé qu'il avait hâte de nous quitter, et craignant qu'il causât trop de notre voyage, j'ai jugé prudent de le tuer de ma main.

— Et c'est mal fait à vous, double brute, s'écria le baron en colère. Il fallait me laisser interroger ce manant. Où l'avez-vous tué?

—Ici même, Monseigneur, répartit le soudard un peu penaud. Il franchit l'entrée du bois et revint bientôt, tirant après lui sur les pierres le corps inerte de son guide.

—C'est bon, laissez-le où il est. Et qu'était-ce ce cadavre à l'heure de midi?

—Un bûcheron.

Le sire de Champagne réfléchissait profondément.

—Hé! quoi, ce serait la Bouchardière, la caverne redoutée et insondable, ce petit tas de murs effondrés?... Je me défie des bûcherons, hommes qui vivent entre la hache et les loups : ce sont gens de carnage. Enfin, passons. Frère, je vous accompagnerai encore plus loin, car je trouve je ne sais quoi de louche en tout ceci.

Et la troupe continua d'avancer. Or, après une demi-heure de marche environ, les seigneurs aperçurent devant leurs chevaux un petit garçonnet de campagne, lequel paraissait avoir douze ans

à peu près, qui cheminait dans le même sens qu'eux. Ils l'appelèrent.

— Holà! petit drôle, approche, et n'aie peur.

— Que me commandent vos seigneuries? demanda le jeune gars dont les traits disparaissaient dans l'ombre, et qu'une si belle compagnie semblait fortement intimider.

— Où se trouve le château de la Bouchardière?

— Messeigneurs l'ont depuis longtemps dépassé. Nous sommes tout à l'heure sortis des bois.

— Où vas-tu?

— A la métairie de la Grand'-Souche où sont mes parents. Je reviens du village où j'ai porté des sabots à ferrer.

— Tu n'as donc pas peur de voyager ainsi dans ces bois et à une pareille heure?

— Oh! nenni pas. Le mauvais monde ne vient jamais par ici.

L'air innocent de l'enfant, de même que l'assurance naïve de ses réponses, dissipèrent à la fin les doutes du gentilhomme soupçonneux.

— Allons, mon aimé frère, lui dit Olivier pendant que le jeune drôle gagnait un petit sentier dans la friche; allons, vous le voyez, toute apparence de danger a disparu. Vous ne pouvez vous éloigner ainsi davantage de votre châtellenie. Songez à l'heure, et donnez des ordres pour votre retour.

— Qu'ainsi soit-il, répondit messire Humbert. Aussi bien l'endroit maudit est passé, et le moment est venu de se dire adieu. A donc, recevez ici mon accolade, et puisse Dieu vous avoir en sa sainte garde, durant le surplus de la route. Toutefois, voulez-vous encore quelques hommes, pour plus de sûreté?

— Et n'ai-je pas ma bonne épée et mes huit gardes? Merci à vous, mon frère, mais avec cela je ne serai nulle part gêné de passer.

Sur cette parole, ils se dirent adieu après un court colloque et se séparèrent. Monsieur le baron reprit avec sa troupe le chemin de Villiers, pendant que le cadet de Champagne continuait vers Saumur, cherchant à distraire sa peine au murmure tant plaisant des chères paroles d'amour qu'il échangeait à mi-voix avec sa jeune épousée.

Le petit garçon cependant n'avait pas perdu un seul mot de la scène des adieux. Caché derrière un tronc d'arbre, il vit Humbert rebrousser chemin, et Olivier s'avancer négligemment avec sa compagne, à la tête des pages et de ses huit routiers, lesquels, estimant tout péril disparu, couchaient leurs lances renversées sur l'étrier et s'affaissaient sur leur selle comme pour dormir. Il arracha vivement, en comptant les chevaux, la cape et la souquenille dont il était affublé ; et la mignonne Pâquerette apparut alors à sa place, avec sa coiffure de fleurs blanches et sa mine éveillée. Elle s'orienta d'un rapide regard et s'élança d'un bond vers la forêt, avec l'agile rapidité d'un chevreuil. Son petit pied nu glissait sans bruit sur la mousse, et l'ombre des arbres entrecroisés la rendait invisible. Bientôt, le donjon accroupi de la Bouchardière allait les voir tous paraître.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Les ruines étaient ce soir-là muettes. Pas une sentinelle, pas un bruit de voix humaines, pas une silhouette de rôdeur. Mais, qui eût été assez hardi pour entr'ouvrir l'épais rideau de clématites et coller son oreille aux interstices, eût entendu dans les souterrains un bien étrange tumulte. Il y avait grand conseil. Tous les truands de la bande étaient là, sauf Barbetorte, l'ami du capitaine ; et le désordre de leur attitude et de leur langage décelait une violente propension à la révolte. Dans la profonde galerie des monnaies, les planches, établis et creusets des faux-monnoyeurs gisaient pêle-mêle, renversés par quelques mains méprisantes. La grande corde qui servait d'habitude à barrer la route, s'enroulait paresseusement autour de son câble, ainsi qu'un jouet dédaigné. Les armes seules étaient avec soin dressées en faisceaux ; mais nul n'y jetait les yeux. Personne non plus à reposer sur les couchettes alignées du dortoir ; personne de garde aux galeries d'accès. Tout le monde était réuni dans la salle carrée du milieu, la plus vaste de ces ruines. Une tonne de vin en perce occupait le centre, et chacun y puisait à sa fantaisie. Mais ces libations n'étaient qu'un incident tout secondaire

de la séance ; l'intérêt culminant se concentrait dans les accusations passionnées, dont Coureux, le chef de céans, était l'objet. Un grand gaillard, de mine hideuse, à l'œil faux, à la voix glapissante, se dressait sur sa chaise de pierre, dominant ainsi l'assemblée, et fulminait des reproches brutaux, au milieu des cris, des huées et des hoquets de l'auditoire.

— Oui, mes bons compagnons, hurlait-il avec de grands gestes insensés ; oui, si nous ne sommes pas faits pour combattre, il faut remplacer nos hauberts par des cottes de vieilles. Je te le dis, Jehan Coureux, tu fus bon chef ; mais ton temps n'est plus. A présent tu es bon à pendre. Tu nous as trahis à Brézé ; tu nous as désarmés à Fontevrault, tu as protégé Montsoreau contre nous. Est-ce pour de tels profits que nous vivons sous terre comme les taupes ? Nous nous mettons maintenant trente couards pour aller dérober le veau d'un fermier ; et personne ici ne connaît plus la couleur du sang noble. Maîdieu, tel ahontissement me déplaît ; et vous autres ?

— Et pour qui nous prends-tu ? Ne te valons-nous pas ? s'exclamaient sept ou huit des ribauds, ennuyés de la longue harangue. Et la voix du rustre fut un instant couverte de sifflets railleurs.

— Frères, essayait-il de répondre en trépignant ; frères, il faut en finir.....

— Et finis donc le premier, quadruple crécelle, lui cria un loustic de la bande.

L'orateur, exaspéré des rires que cette boutade avait provoqués, lança une pierre énorme à l'interrupteur facétieux ; qui n'eut que le temps de l'éviter par un bond rapide. Celui-ci riposta, d'autres s'en mêlèrent ; les projectiles pleuvaient. Coureux, dont l'autorité était méconnue, ne chercha pas même à s'interposer. Il restait tristement adossé aux parois de la galerie, les bras croisés et l'œil perdu dans le vide.

Le calme se rétablit peu à peu ; et le loustic, se donnant la parole, cria d'une voix de fausset :

— Or ça, Seigneurs de la Bouchardière, ne voulez-vous plus de Jehan Coureux pour capitaine ?

— Non, non, hurlèrent de toutes parts les truands.

— Alors qui mettrez-vous à sa place ?

— Moi ! dit le plus niais.

— Ce sera moi ! s'écria le plus fort.

— Si l'on me nomme, j'accepterai peut-être, glissa le plus madré.

— Et n'ai-je pas des droits, aussi moi ? fit le plus lâche.

— Pas de capitaine ! Pas de capitaine ; que tout le monde commande, entonna la foule.

— Soit, reprit le loustic ; que tout le monde commande. Mais alors qui obéira ?

Ils s'entre-regardèrent un instant sans répondre. Le farceur se rassit en riant.

— Amis, dit tout à coup Jean Coureux, il est d'usage qu'avant de condamner un homme on l'écoute. Voulez-vous m'entendre ?

L'ascendant de cette voix longtemps obéie se fit alors sentir. Toutes les bouches se fixèrent muettes, tous les regards se fixèrent curieusement, presque respectueusement sur le beau capitaine.

— Mes compagnons, commença-t-il, vous me traitez de félon, et c'est pourtant à ma hardiesse que j'ai dû votre choix.

— Ça, c'est vrai, interrompirent quelques-uns des plus dociles.

— Pourquoi suis-je devenu couard à vos yeux ? Parce que je vous enrichis avec prudence, au lieu de vous conduire follement au gibet. Nous étions cent aux premiers jours, et nos prouesses furent dignes d'une telle bande. N'étais-je pas toujours en avant dans les mêlées ? Maintenant nous sommes moins de quarante : pouvons-nous risquer les mêmes aventures ? Le pays s'est levé contre nous. Est-ce ma faute si l'heureuse époque des pillages est passée de mode ? Aujourd'hui, les compagnies franches n'ont plus de franchises ; les seigneurs nous traquent, les paysans nous renient..... Allez donc, avec trente-huit dagues, tenir comme autrefois la campagne ! Il faut être de son temps, mes braves maîtres ; il n'y a plus désormais pour nous que les petits pillages, et notre flambeau de bataille ne doit plus être que le clair de

lune. Voilà les motifs de cette prudence dont vous m'accusez comme d'un crime. Voulez-vous une preuve de ma loyauté ? Laissez-moi le commandement ce soir encore, et je vous promets un coup de main, qui vous rapportera plus que le pillage d'une baronnie. Après cela, si vous m'accusez encore, je remettrai sans mot dire l'épée du chef à un plus digne. J'ai dit.

Les raisonnements de Coureux n'avaient touché qu'un petit nombre de ces hommes ineptes : les autres, ceux qui convoitaient son autorité et qui eussent pu le comprendre, étaient plus irrémédiablement sourds à sa voix que leur siége de pierre ; mais ses dernières paroles, promettant un butin immédiat, excitèrent toutes les convoitises, et furent bien accueillies par la troupe entière.

— Qu'y a-t-il donc à faire, ce soir ? demandait-on. Est-ce loin ? Sera-ce digne de nous ?

— Un cortége de mariés nobles va passer, avec tous les bijoux et présents de noces dignes de princes. Il y aura en outre des hommes d'armes à cheval. Rien qu'un pas à faire et vous trouverez profit et bataille.

— Vive le capitaine, Noël, noël ! Criait-on de tous les coins de la galerie. Et la popularité du chef sembla momentanément reconquise.

A cet instant, une voix s'élevait au dehors, voix jeune et fraîche, qui chantait au bord des ruines :

Echo de la forêt profonde,
Que ta voix à ma voix réponde ;
J'aime l'écho du ravin noir....

— Amis, s'exclama Jehan Coureux, voilà le signal. Et il s'élança dans les sombres couloirs, suivi d'un groupe de curieux. Le capitaine fit soulever la dalle, franchit le rideau de lianes, et se trouva bientôt en face de Pâquerette.

La jeune fille était hors d'haleine. Les deux mains repliées sur sa poitrine, elle s'adossait au mur, comme épuisée. Mais à la vue de son vaillant compagnon, elle se remit subitement ; et, sans attendre ses questions, lui glissa rapidement à voix basse :

— Ils viennent, ils sont tout près. Le seigneur d'abord, avec

la dame ; cinq pages et écuyers de mine peu guerrière, puis huit hommes d'armes à cheval presque endormis. Ils croient la Bouchardière bien loin derrière eux et marchent sans défiance.

Coureux, fou de joie, l'embrassa pour toute réponse, et se retourna prestement vers l'entrée afin de préparer l'embuscade. Pâquerette l'arrêta.

— As-tu vu mon père ?

— Non.

Elle parut surprise et inquiète.

— Jehan, quoiqu'il arrive, tu songes au serment ?

Coureux ne l'écoutait plus. Il regagna le souterrain pour prendre en hâte ses dispositions.

— Holà, mes frères, debout et aux armes. Chacun à son poste, et que fortune nous sourie.

Coureux, par ces mots seuls, avait ressaisi son autorité. Tels qu'un torrent comprimé qui menaçait sa digue et auquel soudain on rend l'espace, les truands s'élancèrent ardents vers le péril, sans plus songer à leurs idées de révolte. Leur capitaine n'eut qu'à donner ses ordres, certain d'être obéi, et il traça son plan d'attaque en brigand de courage et d'expérience.

Il fit tout d'abord tendre solidement — à trois pieds de terre — une grosse corde goudronnée qui, se cramponnant d'arbre en arbre, barrait comme une muraille les deux côtés et la largeur du chemin, de telle sorte qu'arrivés au point choisi pour la lutte, les voyageurs seraient enfermés, sans rien voir, dans les trois côtés d'un carré. Le dernier côté, celui de l'arrière, devait se refermer avec l'excédant des cordes, aussitôt que le dernier cheval aurait franchi la ligne convenue. Dix minutes après, les souterrains étaient vides, il ne restait plus que les quatre hommes de planton, aux portes d'entrées laissées ouvertes en cas de déroute. Et les trente-quatre bandits, Jehan à leur tête, étaient ensevelis dans les herbes, de chaque côté du chemin, chacun à son poste, avec ses armes et engins d'embuscade. Pâquerette avait disparu.

Les malandrins s'étaient postés bien à temps, car à peine le dernier d'entre eux s'était-il enfoncé dans son coin de ténèbres,

que la petite chevauchée se montra au prochain détour, distant de deux cents pas à peine. M. Olivier de Champagne, son casque aux mains d'un page et sa grande épée bouclée à l'arrière de la selle, respirait avec délices le bon air parfumé d'une tiède soirée de mai.

Légèrement penché sur l'encolure de son destrier, il contemplait amoureusement sa chère épousée dont le charmant visage se voilait ça et là sous les ailes de ses longues coiffes agitées par un vent folâtre. Ils ne parlaient qu'à voix basse, et elle pas beaucoup ; mais ils s'entendaient à merveille, et le rossignol du taillis voisin complétait en poëte chacun de leurs mots inachevés. Et les étoiles, filles du Ciel, là-haut se pressaient en foule pour mieux admirer de leurs yeux d'or ce qui existe de plus beau dans les mondes : deux cœurs qui s'aiment.

— Tiens, dit tout à coup le chevalier en se redressant brusquement ; voilà un homme.

A peine eut-il prononcé ces simples paroles que l'être mystérieux, qui venait de surgir sur le bas-côté de la route, fit un grand mouvement de bras ; et le gentilhomme qui rassemblait son cheval pour piquer sur lui, plutôt d'instinct que par défiance, sentit tout à coup s'appesantir sur ses épaules un grand filet à mailles, sorte d'*épervier* de pêcheur, qui lui enveloppa la tête et le buste, durant que les plombs de l'engin cinglèrent son coursier, lequel fit un bond énorme en hennissant. Un coup violent qui resserra les mailles lui fit vider les arçons, et le malheureux tomba lourdement en donnant l'alarme, mais incapable de s'arracher à l'étreinte de toutes ces cordes enroulées.

Son cri d'appel était inutile, inutile comme les cris de désespoir de la jeune châtelaine, car instantanément, avec la rapidité de la foudre, trente hommes et plus s'étaient redressés du sein des buissons, et l'escorte était assaillie dans tous les sens. Les hommes d'armes du sire de Champagne, inopinément arrachés à leur paisible somnolence, se saisirent au hasard de leurs lances et tentèrent de former un cercle dont les croupes de chevaux seraient le centre. Mais à chaque bride était un truand ; d'autres bondissaient sur les destriers et saisissaient le cavalier à la taille

pour le déplanter. Une grêle de pierres pleuvait sur la faible troupe, et les poignards cherchaient leur place, qui dans le poitrail des montures, qui au défaut de cuirasse des guerriers. Les huit valeureux champions, auxquels s'étaient joints en hâte les jeunes écuyers, essayèrent alors de prendre du champ et de balayer cette canaille par une charge vigoureuse. Mais au bout de quelques foulées de galop ils se heurtèrent au câble qui barrait le chemin. Ils revinrent en arrière, puis se lancèrent de côté : partout des cordes, partout la voie fermée ! Ainsi dans sa prairie close le taureau qu'un essaim de frêlons assaille, bondit, s'élance, galope en tous sens, se consume en furieux efforts, partout harcelé, partout saignant de piqûres, en vain secouant sa croupe puissante à laquelle se suspendent des grappes d'ennemis ; ne pouvant ni fuir, ni lutter, ni même mesurer du regard son misérable ennemi. Il s'arrête enfin, haletant, tremblant d'une rage insensée, et se roule en mugissant sur le sol. Ainsi les cavaliers de Champagne, surpris dans les ténèbres par des êtres invisibles, hors d'état de se battre et de résister, perdant tout leur sang-froid dans cette lutte étrange, se demandaient dans leur colère s'ils avaient bien à faire à des hommes ; et s'ils eussent connu ce qu'est la peur, ils auraient peut-être eu peur ce soir-là. Pris d'une froide rage, ils aimèrent mieux un combat inégal qu'une plus longue angoisse, et se jetèrent à bas de leurs chevaux en dégainant les glaives. Dès lors il y avait des yeux devant leurs yeux, des cœurs devant leur fer... hommes contre hommes, dix contre quarante : ils se sentirent aussitôt rassurés.

Or, pendant qu'un furieux combat s'engageait ainsi sur place entre les deux troupes, voilà ce qui se passait au point de la première attaque. Coureux, ayant lancé son grand filet plombé sur le sire de Champagne, s'était aussitôt précipité sur lui, et, le saisissant d'une étreinte puissante, l'avait emporté lié dans le bois, entre le champ de bataille et la Bouchardière. Puis rentrant sur la route en relâchant l'une des cordes, il s'était emparé cette fois de l'infortunée jeune femme, de la noble et pure Isabeau, de cette pauvre petite fleur de Mai ; et malgré sa résistance, malgré ses cris déchirants, l'avait arrachée de sa selle,

bâillonnée, et entraînée mourante à quelques pas de son époux. Mais hélas ! tous deux garrottés, tous deux aveuglés par les noires ténèbres, ils ne se savaient pas si près l'un de l'autre ! Le capitaine des bandits retournait de nouveau vers la route, lorsqu'il s'arrêta brusquement au bruit de pas d'un cheval qui piétinait sourdement sur la mousse.

Paquerette apparut bientôt dans la pénombre, conduisant par la bride le destrier du gentilhomme.

— Tu allais chercher ce cheval, n'est-ce pas ? C'est inutile, je te l'amène.

— Pourquoi toi ici, Paquerette ? fit le bandit troublé.

— Ne vas-tu pas partir ? Je compte sur ton serment, et je t'attends. Dépouille vite ce chevalier et lui prends son harnois. Les instants son précieux. Quant à moi, voici mon costume de page que j'ai pris là bas, et que j'emporte.

Coureux, au dernier instant, n'avait plus songé à cette nécessité terrible : emmener Paquerette, ou rester. Décidé à ne pas tenir un serment qu'il avait à l'avance regardé comme puéril, il ne voyait pas sans terreur cette fille hardie et passionnée, qu'il croyait tout à l'heure bien loin, s'attacher soudain à lui comme une proie. Que faire ? Les instants étaient précieux, elle avait bien raison : une minute de retard pouvait tout perdre. Il se revêtit entièrement et à la hâte du riche costume de M. de Champagne, laissant celui-ci quasi-nu et tout pantelant sous la pression horrible d'une poire d'angoisse. Paquerette s'était éloignée à ce moment et reparut, comme il bouclait son casque trouvé dans la poussière du chemin. La jeune fille amenait un second cheval pour elle, et ses vêtements de page, qu'elle avait sans doute obtenus par quelque meurtre, étaient solidement roulés sur la housse.

Coureux s'approcha d'elle, la voix étranglée, comme sous l'empire d'une violente lutte intérieure.

— Voyons, ma petite Paquerette, écoute-moi, et sois sage.

— Que veux-tu de plus ? répondit froidement la fille des landes. Voudrais-tu retourner au pillage pour avoir ta part du butin ? sois tranquille, je te l'ai faite. Voilà ce que je viens d'enlever pour toi sur l'un des mulets de bagages.

Elle lui montrait un coffret richement ouvré qui, d'après sa forme, ne pouvait être qu'une cassette à pierres précieuses.

— N'est-ce pas assez ? ajouta-t-elle amèrement en déposant l'écrin à ses pieds. Te voilà beau, riche et bien équipé ; tu n'oubliais que moi. Partons maintenant.

Coureux fixa le coffret aux sangles de la selle, prit à la bride son destrier qui reniflait désespérément au tumulte de la bataille, et s'enfonça quelque peu dans le bois, jusqu'à l'endroit où gisait une masse sombre au pied d'un bouleau. Arrivé là, il cessa enfin de se contraindre, et poussant un rire farouche :

— Va-t-en, sorcière maudite, s'écria-t-il; va-t-en, Pâquerette. Je ne veux pas de toi, et je pars.

— Ah ! misérable ! Et ton serment?

Jehan, que l'exaltation des appétits brutaux rendait horrible à cet instant, se mit à rire plus fort

— Par Satan ! Cette fille est folle ! Je ne t'ai rien juré, sache-le. J'ai fait devant toi serment d'être toute ma vie à pâquerettes, à fleurs des bois, à liberté. Mais à toi? Non, jamais ! Jamais, entends-tu, fille de Bohémiens, toi qui viens de naître, petite cigale de buissons ! Es-tu donc une femme pour prétendre au serment d'un capitaine? Arrière, folle qui tétais hier; arrière, et laisse passer le gentilhomme.

Pâquerette, écrasée par cette malédiction méprisante, demeurait sans force et stupide à l'aveu d'un tel parjure. Il ne lui avait donc rien promis, la veille? Ce n'était pas chose rare à cette époque, je l'ai dit plus haut, de voir pareilles subtilités, semblables jeux de mots servir à esquiver les serments, et mettre ainsi la foi et la conscience en accord avec l'intérêt. Louis XI, moins d'un siècle après, nous en a fourni plus d'un exemple. Mais l'honnêteté intuitive de Pâquerette se révoltait si hautement contre l'odieux d'une telle fourberie, qu'elle ne put le croire délié, et se redressa contre lui pour invoquer encore la foi promise.

A ce moment-là même Coureux se penchait vers la masse inerte, vers le beau corps brisé d'Isabeau qui gisait inanimée sur la mousse; et saisissant passionnément ce royal fardeau, il s'écria avec une ardeur vertigineuse :

— C'est toi, toi que j'aime et que je veux. C'est à toi que j'ai fait serment hier matin à l'abbaye. C'est toi, reine sans pareille, qui seras de ma compagnie !

La fille du bûcheron entendit à peine le gémissement d'horreur qui s'échappait des lèvres contractées de la victime.

Transportée d'une fureur jalouse dont la passion d'une femme civilisée ne peut en rien donner l'idée, elle s'était ruée sur le capitaine, sur cet ami félon qui en avait fait son chien et sa complice, pour venir après cela cracher sur elle avec une rivale dans ses bras ! Elle l'étreignait à lui broyer le bras, elle le mordait pour qu'il lâchât cette créature; elle l'aimait avec haine... Elle était bien femme désormais.

Coureux cependant avançait toujours vers le destrier; il jeta le corps de madame de Champagne en travers sur la selle.

Pâquerette ne parlait plus. Elle rugissait; elle tirait convulsivement le corps pour le jeter à terre; elle bondissait avec rage pour se metre à la place.

Il y eut un moment de lutte terrible. Coureux, qui entendait à quelques pas de lui la bataille diminuer de force, c'est-à-dire les combattants diminuer de nombre, se disait que peut-être les bandits allaient rentrer au bois et le surprendre; qu'une seule de minute encore, et il était perdu. Et il épuisait en vain toutes ses forces pour détacher les doigts faits griffes de cette enfant devenue panthère. Une fois il la rejeta violemment en arrière d'un terrible coup de pied dans la poitrine. Mais elle se releva en râlant, lui saisit les jambes, et s'enroula cette fois autour de lui comme un reptile. Elle ne pouvait plus que cela.

— C'est moi, moi qui t'aime, Jehan. Tu as fait vœu de m'aimer. Oh! frappe encore, mais emmène-moi!

— Fille maudite, tu l'auras voulu! murmura le brigand avec fureur. Et il la frappa violemment d'un coup de poignard. Elle roula sur le sol, et lui s'élança en selle, puis mit son cheval au galop, emportant dans ses bras la dame Isabeau de Champagne.

C'était une vaillante fille que la petite coureuse des bois. Etourdie du choc et douloureusement entamée à l'épaule, elle vit distinctement le parjure rendre la main à son coursier. Son

sang coulait, ses oreilles tintaient, elle était quasi-expirante; qu'importe. N'avez-vous jamais vu un loup blessé par les chasseurs, foulé, mordu, achevé par les chiens, et laissé sur place après le coup de grâce? Tandis que les veneurs s'assemblent pour la retraite, notre animal se relève en secouant l'oreille, et gagne le large. Tels étaient les gens dont je parle, amis et émules des loups.

A peine le cheval de Coureux avait-il fait son premier bond, que Pâquerette, ne songeant déjà plus qu'à la vengeance, se traînait près du sire Olivier, attaché à dix pas de là. Le poignard qu'avait jeté le bandit après l'avoir frappée, lui servit à couper les liens du captif. Dès qu'il fut libre, la pauvre fille, qui depuis cinq minutes connaissait la terrible puissance de la jalousie, lui dit ces seuls mots :

— Entendez-vous ce cheval qui s'éloigne? C'est la monture d'un brigand qui emporte votre bien-aimée. Voilà un poignard, voilà un cheval.

Elle lui présentait en même temps la bride de celui qu'elle avait attaché là pour fuir, aussi elle... quand elle croyait!

Olivier de Champagne entendit et comprit. Il ne la remercia même pas, ne poussa pas même un soupir. Il se cambra comme pour rappeler à lui ses forces engourdies, mit le poignard entre ses dents, et d'un bond prodigieux se trouva en selle. Le cheval impatient, guidé par les émanations fugitives de l'air, hennit à son compagnon dont le galop s'entendait encore, et s'élança avidement sur ses traces.

Pâquerette, au même instant, apparut comme un fantôme dans le chemin, à quelques pas des combattants qui, déjà clair-semés, luttaient rageusement sur les cadavres de leurs compagnons.

— Trahison! trahison! cria-t-elle.

Ce cri fut entendu, les lutteurs s'arrêtèrent : il y eut comme une trève.

— Trahison, répéta l'enfant. Coureux nous a livrés; trahison!

Les bandits soudain disparurent en rampant dans l'épaisseur du bois, terrifiés à l'annonce d'une perfidie d'autant plus probable à leurs yeux qu'ils l'avaient pressentie.

— Et vous, dit avec force Pâquerette aux trois ou quatre guerriers survivants, tout en bondissant sur le léger palefroi de la châtelaine qui, docile, s'était appuyé aux cordes d'enceinte comme au rebord d'un montoir ; et vous, suivez-moi si vous voulez mourir pour le salut de vos maîtres.

. . . . . .

. . . . . .

C'était une chevauchée bizarre et effrayante, une chasse ténébreuse et fantastique que celle dont les hiboux effarés de la lande entendirent cette nuit-là le galop sur ces bruyères désertes qu'à minuit les bêtes fauves osaient seules fouler. Coureux, monté sur un cheval excellent, avait certes un avantage marqué en raison de sa parfaite connaissance des lieux. Mais cependant parfois, pour éviter les ravines et choisir sa voie, il était contraint de ralentir ; tandis que le chevalier de Champagne, guidé par le bruit de son passage sur les cailloux, se ruait follement sur ses traces, certain d'avance que la ligne suivie était praticable. Il n'y avait entre eux que quelques centaines de pas. Et par derrière on entendait vaguement le sourd murmure d'autres chevaux galopant au loin dans la morne solitude. Pâquerette était à la tête de ceux-là, les excitant avec délire, et imprimant, malgré la douleur que lui causait sa blessure, une telle rapidité à son léger palefroi, que ces hommes bardés de fer s'épuisaient à la suivre. Elle connaissait le pays encore mieux que Coureux ; tous les passages lui étaient si familiers que, franchissant ce désert en pleines ténèbres, elle eût pu dire à coup sûr : ici est une pierre, là un brin de houx. Elle calcula donc bien vite, tout en dévorant l'espace, que si Jehan avait pris la droite des bois pour mieux masquer sa fuite à l'aide des ombres projetées, il ne pourrait cependant gagner Fontevrault, but de sa route, qu'en revenant par un brusque détour rejoindre le sentier culminant de la Pierre-Percée, puisque la vallée était barrée à droite et à gauche par des étangs et des marécages qu'il était difficile de franchir à cheval, à moins d'infinies précautions. Et dès lors, au lieu de se jeter sur la trace du traître à travers le dédale des bois, elle résolut de lui barrer le chemin, et se lança en ligne droite dans le sentier si bien connu d'elle, où

le terrain, meilleur au pied des chevaux, lui permettait sans nul doute d'aller assez vite pour arriver la première. Mais les passions dont elle était agitée la rendaient comme folle, et elle courait d'une allure si insensée que les hommes d'armes ne la suivaient plus que de fort loin.

Ce qu'elle avait prévu arriva. Le bandit fut obligé d'éviter les marais dans lesquels il eut été impossible de s'engager pendant la nuit, et se rejeta sur la gauche afin de gagner la partie montueuse des landes. Il lui fallait sortir des bois, longer la zone paludéenne, côtoyer le profond étang de la Pierre-Percée, et doubler cette roche pour gagner le coteau. Et tout cela était rude à faire dans les ténèbres avec une femme dans ses bras et l'inconnu galopant derrière.

Pâquerette arriva donc la première; et quand elle fût là, dans cet endroit magique où, la veille, elle s'était sentie si heureuse au souffle des serments de son ami cher, elle se jeta à bas de son palefroi dans un accès de désespoir farouche, et vint sur la Pierre même appuyer son front brûlant, cherchant dans les effluves tièdes de l'air à respirer le dernier parfum de ses illusions envolées. Enveloppée de ses grands cheveux flottants, les yeux clos et la tête enfouie dans une touffe de bruyères fleuries, elle voyait noir au dedans comme au dehors d'elle, et songeait à sa mère, si heureuse de reposer morte au coin d'une prairie égayée de fleurs et d'oiseaux. Un galop de cheval l'arracha à sa torpeur : elle bondit debout sur la Pierre en rouvrant les yeux.

Mais, grand Dieu ! quel spectable effrayant s'offrit à son premier regard?... Elle ne put que pousser un cri d'épouvante en se signant : les Lutins de la Pierre-Percée étaient là, vivants et animés autour d'elle ! De grosses boules de feu, mobiles et vacillantes, surgissaient du bord marécageux de l'étang, rasaient l'onde ou s'élevaient jusqu'à effleurer les branches des saules, allant et venant, se mêlant ou se séparant, et paraissant danser un branle surhumain, dans leurs ébats silencieux... C'était bien la ronde des lutins ! Elle voyait cela, à ses pieds; et frissonnante, pétrifiée en quelque sorte à cette apparition, elle demeurait sans voix et les mains jointes.

Cependant le parjure seigneur de la Bouchardière approchait au galop, prêtant l'oreille aux terribles bruits qu'il entendait, à la fois derrière lui et à sa gauche : le cheval d'Olivier à trois cents pas, les chevaux de Champagne à quatre cents peut-être. Tenant toujours la femme évanouie entre ses bras, il contournait le dernier bouquet d'arbres qui lui masquait la vue de l'étang, et arriva brusquement au pied des saules qui bordaient la rive. Mais là, son cheval se roidit soudain sur ses jarrets, et refusa d'avancer en reniflant bruyamment. Jehan Coureux certes était brave ; mais quand il aperçut tous ces feux-follets, dansant devant lui, fantômes impalpables qui lui barraient le chemin, il éprouva tout à coup une invincible épouvante. Cependant il fallait passer. Il laboura les flancs du coursier d'un coup d'éperon convulsif, et le vaillant animal bondit par saccades et avança. Mais, plus sa course était rapide, plus les follets s'approchèrent. Ils accouraient en sautillant autour de lui ; ils l'effleuraient ; on eût juré qu'ils voulaient le prendre de leurs mains de feu. Coureux, dont la terreur devenait horrible, frappait en vain le cheval : celui-ci ne voulait plus ni avancer, ni reculer ; tous ses membres tremblaient, il était comme cloué au sol. Le bandit se demanda alors si les lutins de la Pierre-Percée étaient bien une fable, ou si plutôt ils n'étaient pas réellement les vengeurs du serment trahi. Et dans son angoisse profonde, il se détourna vers la Pierre-Percée, comme pour se mieux rappeler que la veille il y avait engagé sa foi pour ne pas la tenir. Horreur ! Il y aperçut, à la lueur ténébreuse des étoiles, celle qui avait reçu son serment, la victime de son parjure, l'enfant qu'il venait de poignarder à la Bouchardière ! Elle était bien là, debout sur la roche, avec sa couronne de pâquerettes sur la tête, immobile et les mains jointes, ainsi que ces mortes qui prient sur les tombes.

Le bandit écoutait battre son cœur et tinter ses oreilles ; il sentait la folie l'envahir. Et voici que tout à coup, derrière les follets, la fantastique Pâquerette lui chanta, d'une voix décomposée, sépulcrale, un lambeau de *leur* chanson d'appel :

L'écho du rocher sait redire
Le choc des haches, et le rire
Des damnés qui passent le soir...

M. de Champagne arrivait. Coureux, éperdu, se laissa glisser à bas de son cheval; la femme évanouie tomba inerte à ses pieds. Il voulut fuir; non s'échapper, il n'était plus temps; non chercher une retraite, mais fuir lâchement; comme dans les rêves, s'arracher à la vision; traîner ses jambes lourdes; mettre un espace, un brin de bruyère entre lui et les spectres, entre son âme et le remords..... Il fit quelques pas vers la lande : les feux-follets dansaient devant lui ! Il recula alors : c'était l'étang ! Il s'arrêta : les flammes bleuâtres s'approchèrent en rond ! Il voulut appeler au secours, sans le pouvoir; il recula encore; il avait de l'eau jusqu'à la ceinture. Un follet lui effleura le visage. Celui-là crépitait, il semblait rire. Coureux fit à ce moment un grand bond en arrière : c'était la nappe d'eau sans fond, le cloaque sans merci. Il cria, cette fois, agita désespérément ses deux mains surnageantes; fit remonter un flot bouillonnant de vase à la surface; put encore saisir une tige de nympheas, qui se rompit doucement..... Et l'étang vengeur reprit sa solennelle immobilité.

Les cavaliers étaient là, cherchant et s'appelant.

Pâquerette survint au milieu d'eux.

— La dame enlevée est là, fit-elle.

Puis elle retourna s'asseoir sur la roche grise.

Tous ces rudes compagnons eurent peur de cette apparition extraordinaire. Ils s'éloignèrent en silence, Messire Olivier rappelant sa bien-aimée à la vie, au contact de ses larmes chaudes.

Quelque temps après, un messager de l'abbaye trouva, près de la Pierre-Percée, un cadavre à demi-rongé par les loups.

Chevalier DE CLOUVER.

LES ENFANTS DE FRANCE A FONTEVRAULT.

(1738-1751)

Aucun livre angevin, qui nous revienne en mémoire, n'a daigné seulement consacrer quelques lignes au séjour des jeunes enfants de France, filles de Louis XV, à Fontevrault. Sans envier le plaisir de combler cette lacune aux historiens futurs de la grande abbaye — et Dieu sait que les quatre coins du ciel sont en travail ! — nous voulons nous contenter de réunir ici deux documents qui sont restés non pas inédits, sans doute, mais certainement inconnus en Anjou, en les accompagnant de quelques actes authentiques dont les détails valent la peine d'être recueillis, et dont les formules même sont de nature à intéresser la curiosité.

Quand le successeur du grand roi consentit à reléguer les filles de France, « comme simples pensionnaires, dans un couvent à 80 lieues de la cour..., chez des religieuses de province (1), » il n'y avait point là de théorie précise ni de plan nouveau d'éducation royale, mais une simple question d'économie que le vieux cardinal Fleury, décidément maître, était parvenu à imposer. Ces sept princesses, traînées chacune par un service de dix femmes de chambre, de filles de garde-robe et tout un monde, « embarrassaient le château de Versailles, » comme ose l'écrire le respectueux de Luynes, et surchargeaient un budget qui allait avoir affaire à bien d'autres ménages. On peut voir, au premier bruit, dans les mémoires du cérémonieux courtisan, l'émoi de toute la

(1) *Mém. de Mme Campan.*

valetaille menacée et même des nobles habitués de Versailles et de Marly. Le voyage fut décidé le 18 avril 1738 et s'attarda de deux mois. Pendant ce temps, c'est à qui saurait apprendre ou le mieux redire les détails de la nouvelle. Quelle devait être la suite de Mesdames? Leur façon de route? Leur vie dans le cloître? Leur maison surtout? Quelle figure ferait l'abbesse? Et quel titre nouveau de cour lui soutiendrait la tête haute devant ces majestés enfantines? On sut bientôt que des sept enfants, quatre seulement partaient, Victoire et Sophie, et Louise, la pauvre contrefaite, et Félicité-Thérèse, qu'on disait si fort ressembler au roi de Pologne, son grand-père. Le soir du 16 juin, au retour d'une chasse, Louis XV reçut l'avis officiel, à Rambouillet, que le cortége avait pris la route de la Levée. Le voyage dura 13 jours. Un seul carrosse, entouré de l'escorte d'honneur, portait les quatre princesses; les deux aînées, Victoire et Sophie, — Victoire avait 5 ans à peine, — assises vers le fond, les deux plus jeunes sur les genoux de la sous-gouvernante, Madame de La Lande, et d'une femme de chambre, — deux autres femmes aux portières. Au devant, se hâtait un détachement de la bouche et le garde-meuble et les courriers et les gendarmes. On arriva, — le récit que nous publions raconte dans quel cortége et comment on essaya de charmer les premières heures et de rendre aimables les cloîtres et les grands habits de cérémonie de l'abbesse, fort inquiète de faire peur. Madame de La Lande, qui ne devait pas d'abord même s'arrêter, servit ce premier jour Mesdames à table, coucha, puis reprit la poste. En dehors des femmes, réduites à trois pour chaque enfant, il ne resta à leur service qu'un écuyer de bouche, assisté d'un maître-d'hôtel nommé par l'abbesse et chargé de fixer et de compter la dépense dont répondait la bourse royale. Mais du régime intérieur et des études et de la vie faite aux nouvelles Fontevristes, on n'en saurait guère rien dire si Madame Campan, qui n'y était pas, n'avait pris plaisir à nous raconter le témoignage assez sévère qu'en rendaient plus tard elles-mêmes les prisonnières émancipées.

« Madame Louise m'a souvent répété, dit-elle, qu'à douze ans elle n'avait point encore parcouru la totalité de son alphabet

et n'avait appris à lire couramment que depuis son retour à Versailles (1). »

« Madame Victoire attribuait des crises de terreur qu'elle n'avait jamais pu vaincre, aux violentes frayeurs qu'elle éprouvait à l'abbaye de Fontevrault toutes les fois qu'on l'envoyait par pénitence prier seule dans le caveau où l'on enterrait les religieuses. Aucune prévoyance salutaire n'avait préservé ces princesses des impressions funestes que la mère la moins instruite sait éloigner de ses enfants. »

« Un jardinier de l'abbaye mourut enragé ; sa demeure extérieure était voisine d'une chapelle de l'abbaye où l'on conduisit les princesses réciter les prières des agonisants. Les cris du moribond interrompirent plus d'une fois ces prières. »

« Les gâteries les plus ridicules se mêlaient à ces pratiques barbares. Madame Adélaïde, l'aînée des princesses, était impérieuse et emportée ; les bonnes religieuses ne cessaient de céder à ses ridicules fantaisies. Le maître de danse, seul professeur de talent d'agrément, qui eut suivi Mesdames à Fontevrault, leur faisait apprendre une danse alors fort en vogue, qui s'appelait le *Menuet couleur rose*. Madame voulut qu'il se nommât le *Menuet bleu*. Le maître résista à sa volonté ; il prétendit qu'on se moquerait de lui à la cour, quand Madame parlerait d'un *Menuet bleu*. La princesse refusa de prendre sa leçon, frappait du pied et répétait *bleu, bleu ; rose, rose,* disait le maître. La communauté s'assembla pour décider de ce cas si grave ; les religieuses dirent *bleu* comme Madame ; le menuet fut débaptisé et la princesse dansa. Parmi des femmes si peu dignes des fonctions d'institutrices, il s'était cependant trouvé une religieuse qui par sa tendresse éclairée et par les utiles preuves qu'elle en donnait à Mesdames, excita leur attachement et obtint leur reconnaissance ; c'était Madame de Soulanges, qu'elles firent depuis nommer abbesse de Royal-lieu. Elles s'occupèrent aussi de l'avancement des neveux de cette dame ; ceux de la mère Mac-Carthy, qui les avait lâchement gâtées, portèrent longtemps le mousqueton de

(1) T. I, p. 18-20.

garde du roi à la porte de Mesdames, sans qu'elles songeassent à leur fortune. »

Peut-être faut-il attribuer à l'ennui du passé quelques-uns de ces reproches. Il paraît bien au moins par le choix d'un instituteur honnête et savant qu'on avait pensé à faire mieux. Mais frappé dès les premiers jours d'apoplexie (1), il ne fut sans doute pas remplacé comme il eût fallu. Quelques années après, Madame sixième, Thérèse, atteinte dans une fête de la petite vérole, était inhumée dans le caveau des Rois d'Angleterre. Les trois autres vinrent rejoindre leurs sœurs à la cour des Pompadour et des Dubarry et s'y laissèrent heureusement oublier. Madame Louise, découragée, se retira aux Carmélites de St-Denis et y mourut avant l'heure en criant à son écuyer : « Au Paradis ! vite ! vite ! au grand galop ! » La postérité ne se souvient guère des filles légitimes de Louis XV que pour rappeler, comme une note honteuse de plus, à leur auguste père les glorieux surnoms dont il les honorait dans l'intimité : *Loque, Coche, Graille* et *Chiffe*.

CÉLESTIN PORT.

I.

Entrée de Mesdames de France en l'abbaye de Fontevraud, le 28 juin 1738.

Mesdames sont arrivées icy sans cérémonie comme par toutes les villes où elles ont passé, n'ayant point été haranguées dans aucunes. Elles étaient cependant escortées par une partie de la maison du Roy ; elles avaient un écuyer, cinq exempts, 25 gardes du corps, quatre pages, un maréchal des logis, huit carosses attelés de huit chevaux, deux chaises, vingt fourgons pour le bagage.

M. l'Intendant de Tours accompagné du prévost d'Angers et de

(1) « Le 15e Jour du mois de novembre 1738, Me Joseph de Piers, prestre, docteur en droit et instituteur des dames de France, est décédé d'apoplexie et le lendemain inhumé dans l'église des dames religieuses. » *Registres de la paroisse de S. Michel de Fontevrault.*

la maréchaussée de toute la province furent au devant de Mesdames et joignirent la maison du Roy, tous à cheval, qui en arrivant dans l'abbaye se rangèrent des deux costés de la cour, l'épée nue.

Mesdames arrivèrent à une heure après midy, précédées de quatre hoctons du Roy habillés en cottes d'armes, le maréchal des logis devant le carosse, après eux des pages à cheval à costé du carosse.

Mesdames entrèrent ; — il n'y eut que trois carosses qui entrèrent. La plupart des femmes descendirent dans la cour de l'abbaye.

Madame l'abbesse (1) reçut Mesdames à l'entrée d'une gallerie proche leur appartement, qui luy furent présentées par Madame de La Lande, sous-gouvernante des enfans de France et qui l'a esté du Roy.

Madame l'abbesse était en habit blanc, accompagnée seulement de Madame la duchesse de Lesdiguières, sa sœur, et de quatre religieuses, destinées pour estre auprès de Mesdames, aussy en habit blanc pour ne leur point faire peur, avec quatre petites filles, à peu près de l'âge de Mesdames.

La communauté était dispersée, les unes dans le jardin proche la gallerie, que nous nommons Bourbon, parce que c'est Madame Eléonore de Bourbon, abbesse, tante d'Henri IV, qui l'a fait faire ; les autres étaient aux fenestres des apartemens. Le Roy n'a pas voullu que la communauté fut assemblée pour ne pas faire peur à Mesdames.

Lorsque Mesdames passèrent, elles aperçurent qu'on les regardoit ; elles mirent la teste à la portière pour faire le salut, en portant leurs petites mains à leur bouche et les présentant ensuite hors la portière. Après être descendues de carrosse, elles entrèrent dans la gallerie ; on les conduisit dans leur appartement où on leur servit à diner.

M. l'intendant de province fut au réfectoire, où on le mit à la table de Madame l'abbesse avec les principaux officiers de Mesdames. Comme la table de Madame l'abbesse est trop petite, on en plaça une partie à celle de la Mère grande prieure et de la mère prieure du cloistre, qui sont au mesme niveau de celle de Madame l'abbesse, et des deux costés du réfectoire étaient les pages et autres officiers gardes du corps, vallets de pieds, hoctons du Roy et maréchaussée ; le tout montoit à 230 personnes qui eurent à diner ; après quoy on leur donna du caffé.

Le soir, après que tout le monde fut sorty, on fit des illuminations

(1) Louise-Françoise de Rochechouchard de Mortemart.

et on tira 200 fusées. Le lendemain 29, on fit encore des illuminations et on tira autant de fusées que le soir précédent, n'ayant pu les tirer toutes la veille, parce qu'il faisoit un trop grand vent.

II.

Baptême de Louise-Marie de France.

Le 20e jour du mois de décembre 1738 ont été suppléées les cérémonies du baptême de Madame Louise Marie de France par le Révérend père Charles d'Aubigeon, prieur de Saint Jean de l'Habit, en nostre présence curé soussigné. Le parain a esté messire François Marc Antoine de Bussi, chevalier seigneur de Bizay, Espiers, Chassaigne, et mareine dame Marie Louise Bailli Adenet, première femme de chambre de Madame Louise Marie, en présence de très illustre et religieuse Madame Louise Françoise de Rochechouart de Mortemart, abbesse, chef et généralle de l'ordre de Fontevraud, qui ont signé avec nous. — *Signé sur le registre:* Louise-Françoise de Rochechouart-Mortemart, abbesse de Fontevraud, L. M. Antoine de Bussy, Marie Louise Bailly-Adenet, F. N. Canné, curé; F. Charles d'Aubigeon, prieur.

III.

Baptême in extremis de Thérèze-Félicité de France.

Le 27e jour de septembre 1744 ont esté suppléées les cérémonies de baptême à Madame sixiesme de France par le R. P. René Louis Cherbonnel, prieur de S. Jean de l'Habit et visiteur de Bretagne, en la présence de nous curé soussigné. Madame a esté nommée par ordre de Sa Majesté Thérèze Félicité. Messire Michel Macé, prestre curé de Vouvré et confesseur de Mesdames de France à Fontevraud, et dame Marguerite Suzanne Milsion, nourice de Madame cinquiesme et première femme de chambre honoraire de Mesdames, espouze de Messire Martin Tascher, cy devant valet de chambre de Monseigneur le duc d'Anjou et présentement exerçant la même fonction auprès de Madame cinquiesme, ont eu l'honneur d'estre désignés par Leurs majestés pour servir de parain et de mareine. Les dites cérémonies ont esté suppléées à raison du danger de la mort par ordre de très illustre et religieuse dame Madame Claire Louise de Montmorin de St-Hérem, abbesse, chef et généralle de l'abbaye royalle et ordre de Fontevrauld, gouvernante de Mesdames de France à Fontevrauld,

dame Marie Agnès de La Bourdonnaye, sous gouvernante de madicte dame sixiesme, Messire François Joué, premier vicaire de nostre paroisse, et Messire René Leblanc, prestre habitué. — *Signé sur le registre :* Sœur Claire Louise de Montmorin, abbesse de Fontevrauld, Marguerite Suzanne Milsion, Macé, F. Cherbonnel, prieur de Fontevrauld, F. Durand, curé, F. Joué, R. Leblanc, prêtre, N. Moulin.

IV.

Relations des cérémonies qui ont esté observées pendant la maladie, à la mort et aux funérailles de Madame VIe de France, fille du Roy Louis XVe.

L'an 1744, le jeudy au soir 24 septembre, lorsque Madame Claire Louise de Montmorin, abbesse, généralle de l'ordre de Fontevrault et gouvernante des enfants de France, donnait une feste, qui répondoit à son zèle et son tendre attachement à la famille Royalle à l'occasion de la guérison du Roy, Madame VIe se sentit indiposée d'une légère émotion de fièvre, qu'elle soutint sans se plaindre, pendant quelques tems, pour n'estre point privée du plaisir qu'elle y prenoit ; mais Madame de la Bourdonnais, sa sous-gouvernante, dont la fidélité, l'attention et l'amour pour le service de la princesse ne lui avoient jamais laissé rien échapper sur sa santé, s'en apperceut et la conduisit aussitôt à son appartement, pour la mettre au lit.

La princesse passa assez tranquillement la nuit et se sentit le vendredy matin si peu de fièvre que cela ne faisoit impression, que parce que la moindre incommodité, qu'on luy sçavoit, paraissoit toujours considérable.

Le samedy 26 au matin, la fièvre augmenta. La princesse se plaignit d'un grand mal de tête et commença à tomber dans l'assoupissement. M. Cosnard, le médecin ordinaire, déclara pour lors, qu'il y avait du danger. Il ordonna la saignée du bras, qui fut faite à 10 heures du matin et une autre du pied à 10 heures du soir, qui l'une et l'autre ne produisirent aucun bon effet ; et la petite vérolle, dont la princesse était attaquée, ne parut point.

Le même jour, Madame l'abbesse en donna avis à la Reine qui estoit à Metz auprès du Roy.

Le dimanche 27 le danger parut évident. Le sommeil devint léthargique, la fièvre plus violente ; et M. le médecin, après une saignée

de pied, qui se fit à trois heures après midy, déclara la maladie mortelle.

Aussitôt Madame l'abbesse envoya un courier en cour à Metz pour informer Leurs Majestés et en recevoir les ordres.

A quatre heures après midy, le Révérend Père prieur entra, accompagné du R. P. curé et de son clergé, supléa les cérémonies du baptême à la princesse qui fut nommée Thérèse-Félicité et qui eut pour parain M. Macé, confesseur de Mesdames, et Madame Tâcher, l'une des premières femmes, pour mareine, conformément aux ordres que la Reine avoit donnés au mois de mars dernier dans une autre maladie dont la princesse fut attaquée.

A 6 heures et demie, la princesse eut une faiblesse si considérable qu'on crut que c'étoit son dernier moment.

Le R. P. prieur donna l'onction sur un sens, pourtant supléa les autres, voyant qu'il en avoit encore le tems et passa la nuit auprès de la princesse avec M. le Confesseur et M. le chapelain.

Jusqu'à dix heures, quoy qu'on eut appliqué les amplâtres de vésicatoires à la princesse, elle fut un peu moins agitée. Elle conserva la présence d'esprit, continua ses façons obligeantes aux personnes qui étoient auprès d'elle pour la servir, en les nommants sans les voir et les remerciants des services qu'elles luy rendoient.

Lorsque M. Macé lui présentoit de tems en tems la vraye Croix, elle se réveilloit aussitost et marquoit avec ses mains et sa bouche son empressement et sa piété pour la toucher et l'adorer.

A onze heures, la princesse eut quelques convulsions dans le visage et dans les bras. Elle ne se réveilloit de la létargie qu'à la faveur de quelques odeurs ou lorsqu'on luy faisoit prendre quelques adoucissements qu'elle ne refusoit jamais.

Le lundy à quatre heures du matin, le pouls se releva. La létargie sembla moins considérable. Le visage devint plus naturel et il n'en falut pas davantage pour donner quelque espérance aux communautés et aux personnes de la Cour, qui n'avoient cessés depuis le premier moment de la maladie de demander la guérison.

Le même jour, à cinq heures du matin, Madame l'abbesse demanda encore au médecin ce qu'il en pensoit; lequel déclara que ces signes étoient équivoques et que la princesse ne pouvoit en revenir.

En effet à huit heures et demie du matin, elle tomba en agonie, qui fut annoncée au son de la grosse cloche; — et un peu avant

midy, finit enfin une princesse, qui par ses sentiments de piété, de grandeur et de bonté, mérite les regrets de l'Europe entier.

Dans le même moment Madame l'abbesse fit partir un courrier pour Metz et donna ses ordres pour les funérailles.....

A quatre heures Madame l'abbesse, à la tête de toutes les dames religieuses de son abbaye, alla rendre ses devoirs à chacune de Mesdames, qui étoient séparées en leurs apartements et peu après le R. P. prieur avec ses religieux eut le même honneur.

Depuis quatre heures jusqu'à huit du landemain matin on partagea les communautés pour se relever d'heure en heure et que la psalmodie du psautier ne fut point interrompue, les dames religieuses la nuit et les religieux le jour, jusqu'à la levée du corps qui se fit suivant l'ordre suivant :

Le mardy 29 à huit heures du matin, le R. P. prieur étant entré par la porte du sépulcre avec les religieux et un nombreux clergé, y ayant désigné à chacun d'eux son office, on commença ainsy la procession :

Un acolite précédoit avec le bénitier ; deux autres suivoient, chacun avec un encensoir à la main. Le sous-diacre portoit la croix entre deux acolites ; le clergé séculier et la communauté suivoient la croix, et les trois communautés des dames religieuses à leur rang ; — quatre diacres revêtus d'aubes et de dalmatiques pour porter le corps ; — les révérends pères, sous-prieur, La Huproye, Lesève et Durand, curé, revêtus d'aubes et de chappes pour porter les cormiers du drap. — Le R. P. prieur, aussy revêtu d'aube, de chappe et d'étolle, le diacre à sa gauche, marchoit le dernier de tous, qui avoient chacun un cierge à la main.

Lorsqu'on fut arrivé près le lit de parade, le R. P. prieur officiant donna l'eau bénite, dit à basse voix *Si iniquitates*, *De profundis*, entonna *Exultabunt Domino*. Madame la grande chantre prit le grand *Miserere* et on retourna à l'église dans le même ordre qu'on en était sorti, les quatre diacres portant le corps, les quatre anciens religieux portant les coins, Madame l'abbesse marchant immédiatement après le corps et Mesdames les quatre sous-gouvernantes, deux à deux devant et derrière le corps.

En arrivant à l'église, on déposa le corps au milieu d'une chapelle ardente, illuminée d'un grand nombre de cierges, de même que tous les autels, et après les aspersions, encensements et l'oraison, on commança à neuf heures le service par la messe du Saint-Esprit qui fut chantée par les religieux dans le chœur des dames religieuses et

dite par le R. P. sous-prieur à l'autel qui touche le tombeau des Roys d'Angleterre. Les dames religieuses de Saint-Lazare et de la Madeleine chantèrent la messe de la Sainte Vierge; à dix heures et à onze heures la grande communauté chanta celle de *Requiem*, qui fut dite au même autel par le P. prieur, officiant.

..... Après les derniers encensements et aspersions, pendant qu'on chantoit *in Paradisum*, l'antienne *Ego sum* et le *Benedictus*, on descendit dans le caveau le corps de très haute, très excellente, très puissante princesse THÉRÈSE-FÉLICITÉ DE FRANCE, fille du Roy Louis XV, morte en cette abbaye le 28 septembre 1744, âgée de huit ans quatre mois douze jours, étant née le 16 may 1736.

...(1) La grande communauté des dames Religieuses se disposent à faire un grand service solennel pour le trentain avec les vigilles et trois grandes messes, sans attendre les ordres du Roy, qui ne sont pas encore arrivés. — Ce 10 octobre 1744.

V.

Acte de décès de Félicité-Thérèze de France.

Le 28e jour de septembre 1744 Madame Thérèze Félicité de France est décédée âgée de 8 ans cinq mois (*sic*) et quelques jours. Son corps a été inhumé dans le caveau des Roys d'Angleterre par le R. P. prieur de Saint Jean de l'Habit, assisté de la communauté, du curé soussigné et de son clergé. Après les obsèques usitées en pareil cas et exprimées dans le Pontifical Romain, quatre des plus anciens prêtres religieux de l'ordre ont eu l'honneur de porter les quatre coins du drap mortuaire et le corps de Madame a esté porté par quatre diacres religieux (2). *F. Durand, curé.*

VI.

Baptême de Victoire-Louise-Marie-Thérèze de France.

Le 14 d'aoust 1745, Victoire-Louise-Marie-Thérèze, fille de très haut, très excellent et très puissant prince Louis, par la grâce de

(1) Nous supprimons ici comme plus haut le détail des divers services.

(2) « Elle a plus de sept ans, dit pour toute réflexion le Journal de Barbier. Ainsi on doit porter le deuil. »

Dieu Roy de France et de Navarre, et de très haute, très excellente et très puissante dame Madame Marie, princesse de Pologne, son espouze, née et ondoyée l'onziesme jour de may 1733, par M. l'abbé de Belfont, aumosnier du Roy, en présence de M. Jomard, curé de Versailles, a receu les cérémonies du baptême par haut et puissant seigneur Monseigneur Gilbert de Montmorin de St-Hérem, évesque-duc de Langres, pair de France, commandeur des ordres du Roy, en présence du curé de Fontevrauld. Le parain a esté mon sus dit seigneur évesque-duc de Langres, comme fondé de procuration en lieu et place de très haut, très puissant et excellent prince Louis dauphin de France, et la maraine a esté très illustre et religieuse dame Madame Claire Louise de Montmorin de St-Hérem, abbesse, chef et généralle de cette abbaye et ordre de Fontevrault, gouvernante de Mesdames de France, comme fondée de procuration en lieu et place de très haute, très puissante et excellente princesse Marie Thérèze d'Espagne, dauphine de France. — *Durand, curé.*

VII.

Baptême de Sophie Philippine-Élizabeth-Justine de France.

Le 14 d'aoust 1745, Sophie-Philippine-Élizabeth-Justine, fille de très haut, très excellent et très puissant prince, Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre..... née et ondoyée le 27 juillet 1734 par très haut et puissant prince Monseigneur de La Tour d'Auvergne, archevesque de Vienne, premier aumosnier du Roy, en présence du curé de Versailles, a receu les cérémonies du baptesme par haut et puissant seigneur Mgr Gilbert de Montmorin de St-Hérem, évesque-duc de Langres, etc. — Le parain a esté mondict évesque-duc de Langres, comme fondé de procuration en lieu et place de très haut, très puissant et excellent prince Philippe, infant d'Espagne, et la maraine, ma dite dame abbesse sus-nommée, fondée de procuration en lieu et place de très haute, très puissante et excellente princesse Louise Élisabeth de France, infante d'Espagne. — *Durant, curé.*

VIII.

Confirmation des enfants de France.

Et le lendemain du sus dit mois Monseigneur l'évesque-duc de Langres a donné le sacrement de confirmation et fait faire la pre-

mière communion à Mesdames Victoire et Sophie de France et a aussy confirmé madame Louise Marie. — En faveur des dites cérémonies Mesdames ont donné à la sacristie de la paroisse les vaisseaux de l'huille sainte du Saint Chresme et de l'extresme onction, deux burettes et un bassin et une petite custode pour porter le saint viatique aux infirmes, le tout en argent et marqué de leurs armes. Il y en a pour la somme de 374 livres. Madame l'abbesse a aussy fait présent à nostre sacristie d'un bel encensoir d'argent avec sa navette. *Durand, curé.*

(*Arch. de Maine-et-Loire.* Fontevrault. Mss. Lardier. — Et *Registres de la paroisse Saint-Michel de Fontevrault).*

CHRONIQUE.

La *Revue de l'Anjou* commence aujourd'hui son second volume. Elle vient de compter les pages du premier, et, toute supputation faite, il se trouve qu'elle a fourni à ses abonnés beaucoup plus d'écriture qu'elle ne leur en avait promis pour une demi-année. Oui ; mais toutes les productions de ces six mois — récits de voyages et études historiques, documents et nouvelles — méritaient-elles bien les honneurs de la publicité ? Cette question embarrasse sa modestie, et, pauvre cadette de province, que ses illustres sœurs de la capitale, dames glorieuses et huppées, regardent à peine du coin de l'œil, elle n'ose se donner à elle-même un témoignage qui pourrait être imputé à présomption. Il lui semble pourtant qu'elle n'a pas trop mal débuté dans une carrière où le sol est parfois sablonneux et malaisé. Ses allures n'ont été ni fanfaronnes ni trop timides ; elle n'a parlé ni le chaldéen ni la langue verte ; elle s'est exercée sur des sujets très-divers, en se tenant aussi loin des abstracteurs de quintessence (comme disait feu Nodier) que des artisans en bimbeloterie, et plusieurs de ses travaux lui ont valu des suffrages flatteurs qu'elle ne s'attendait pas (foi d'impartial ami) à recueillir si promptement. Tout cela lui met un peu de courage au cœur, et, confiante dans l'avenir, munie de bonnes provisions, escortée de nombreuses promesses, elle s'élance gaîment vers les horizons de l'année nouvelle. Ses goûts et ses idées n'ont point changé. Elle n'a pas peur de la bataille, et si quelque part elle entend retentir les sons aigus du clairon, elle se rangera de suite du côté où elle croira voir la justice et le bon droit. Mais elle n'est point d'humeur militante, et préfère de beaucoup les paisibles entretiens au bruit du canon. Aller par monts et par prairies à la découverte de quelque plante rare ; feuilleter à l'ombre livres vieux et nouveaux ; deviser d'art et de poésie dans tous les frais endroits ignorés du trafic et de l'agio ; évoquer les grands noms du passé, tout en saluant les jeunes gloires du présent, et parler souvent du pays natal sans se laisser jamais dominer par le fanatisme des spécialités, voilà

les penchants de notre chère Revue. Elle restera fidèle dans sa maturité aux prédilections de son adolescence, et il nous paraît impossible qu'avec un naturel si doux elle se crée beaucoup d'inimitiés. En route donc, aimable voyageuse, qui tournez vers nous votre front couronné ce matin de perce-neige !..... Nous cheminons près de vous, le cœur résolu, l'œil aux buissons, et nous ferons de notre mieux pour écarter de vos pieds impatients les piéges et les ronces.

Il y avait nombreuse réunion, le 21 décembre dernier, autour du bureau de la *Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*. Ce n'est pas cependant que ce jour-là on dût tenir, au boulevard des Lices, une séance extraordinaire, et que les membres eussent été attirés par l'espoir d'entendre une belle harangue de M. Villemain, l'éloquente parole de M. de Falloux, ou quelque brillante improvisation de M. Beulé. Les études, chez nous, sont en période de renaissance, et l'on était venu de divers côtés, tout simplement comme pour se reprendre à des habitudes littéraires trop longtemps interrompues. Une de ces languissantes soirées telles qu'en éclairent de temps à autre les lustres des plus doctes académies, eût suffi peut-être pour décourager ces vertueux repentirs. Heureusement, il s'est trouvé que l'ordre du jour était fort bien composé, et si compacte qu'il n'a pu être épuisé avant l'heure du couvre-feu, cette fois pourtant plus lente à sonner que de coutume.

Trois mémoires — l'un de M. Godard-Faultrier, l'autre de M. le commandant Prévost, le troisième de M. l'abbé Choyer — ont empêché l'ennui,

Ce docteur né dans Londre, un dimanche, en décembre,

de se glisser parmi les auditeurs et de leur secouer ses pavots sur les paupières. M. Godard nous a fait connaître une curieuse inscription latine du XVIe siècle, gravée sur cuivre, qui lui a été transmise par M. Hippolyte Sauvage, juge de paix au Lou-

roux-Béconnais, et qui remémore l'origine d'une tour construite à Nantes, en 1593, par les soins du duc de Mercœur, pour la défense de la Ligue. Toutes les lignes de cette inscription ont été habilement commentées par M. le directeur du Musée des antiquités, et il a été décidé qu'elles seraient reproduites en fac-simile dans le prochain volume des Annales de la Société.

M. le commandant Prévost s'était proposé de réfuter l'erreur qui consiste à attribuer aux soldats romains la supériorité sur les soldats des nations modernes, dans les marches et les travaux entrepris à la guerre. Il nous a donné, dans le développement de ce sujet, une nouvelle preuve de son érudition ferme et sagace, qui sait discerner autant qu'elle sait se contenir, et nous nous sentirions dans un cruel embarras si nous avions pour tâche de répondre à ses arguments.

La troisième lecture était une étude sur le célèbre fondateur de l'Hôtel-Dieu d'Angers, de ce pieux monument, qui, après avoir été l'asile de tant de souffrances, n'est plus aujourd'hui que le triste et silencieux témoin d'un art délaissé. M l'abbé Choyer, aux mains de qui la plume a toujours un air de ciseau, a vigoureusement caractérisé la physionomie d'Henri II, et, sans absoudre entièrement ce prince des graves responsabilités qui pèsent sur sa mémoire, il l'a vengé de bien des accusations injustes ou téméraires. Que de réparations de ce genre il faudra introduire dans l'histoire, quand il se sera reconstitué une critique, non-seulement exempte de passions aveugles, mais guidée dans ses jugements par une raison instruite des destinées du christianisme ! Justice rendue au roi d'Angleterre, M. l'abbé Choyer s'est appliqué à retracer tout ce que notre province doit particulièrement de bienfaits au fils de Geoffroy Plantagenet, et, à ce propos, il s'est élevé avec force contre l'abandon, fait récemment à une entreprise industrielle, de bâtiments qui dépendaient de l'ancienne Aumônerie d'Angers. La Société s'est émue de ses plaintes, et plusieurs membres, réunis en comité, recherchent en ce moment le moyen de préserver les constructions en péril. Dieu veuille qu'il en soit de cette tentative comme de la triomphante campagne en faveur des statues de Fontevrault !

ALBERT LEMARCHAND.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Monographie de l'Abbaye de Saint-Satur, près Sancerre (Cher), *par M. Gemahling, membre titulaire de la Société du Berry.* — Paris, A. Chaix, 1867. — In-8° de 160 p. environ.

Un membre de la Société du Berry, M. Gemähling, vient de donner un excellent exemple à tous les membres des Sociétés savantes de province, en traitant un sujet d'histoire locale, et en le traitant d'une manière vraiment remarquable.

Tous les faits avancés dans ce savant mémoire s'appuient sur de nombreuses citations de documents originaux, dont l'exactitude est toujours contrôlée avec soin; plusieurs pièces justificatives d'un haut intérêt terminent le volume.

Moins célèbre parmi les lettrés que les abbayes d'Aubignac, d'Olivet, de Saint-Cyran, dont le nom a été pris et illustré par plusieurs écrivains qui en ont été titulaires, ou que celle de Chalivoy, dont Furetière fut abbé, l'abbaye de Saint-Satur, également située dans le Berry, était beaucoup plus importante par son antiquité, par ses richesses, par les hauts et puissants personnages qui en étaient pourvus; après l'abbaye de Déols, elle tenait le premier rang dans le diocèse de Bourges. « Les biens-fonds et revenus qu'elle possédait, dit M. Gemähling, étaient considérables; un grand nombre de bénéfices-cures et de bénéfices simples en dépendaient. » L'auteur donne ensuite, d'après une bulle du Pape Adrien IV, adressée en 1154 au second abbé de Saint-Satur, une nomenclature des principales possessions de l'abbaye : cette liste ne comprend pas moins de trente-sept églises, chapelles, seigneuries, terres, pacages, bois, cens, rentes; — *item,* l'église Saint-Ithier; elle fut cédée aux Pères Augustins, sous l'obligation, par ceux-ci, de faire et prêcher huit sermons pendant l'Avent et le Carême, dans l'église de Saint-Satur; — *item,* l'église de Jalognes, les cens, dîmes, prés, bois, terres labourables : « Ces propriétés furent vendues pour la rançon de François Ier; » — *item,* les hommes, prés, bois et terres labourables, commune d'Epineuil; — *item,* le bourg de Saint-Satur, avec tout le territoire y attenant, etc...

Ajoutons, pour faire apprécier l'importance de ces possessions, que la seigneurie de Saint-Satur relevait immédiatement du Roi; que les causes en étaient commises aux Requêtes du Palais ou aux Requêtes de l'Hôtel; que le bourg comptait 850 habitants; que le territoire était coupé par un ruisseau qui faisait tourner plusieurs moulins; qu'il y avait 600 arpents de bois et des vignes de bon rapport, « parmi lesquelles la plante de Saint-Satur et de la Sacristie portent un vin excellent. » — Ces avantages n'étaient pas sans mélange : les habitants étaient « difficiles à manier. » Il est vrai de dire que les moines de l'abbaye furent pendant longtemps d'un assez triste exemple pour leurs vassaux : si bien qu'en 1699, M. de Gesvres, archevêque de Bourges, informé du dérèglement des chanoines de Saint-Satur, résolut de faire cesser immédiatement un état de choses nuisible aux intérêts de la religion, et introduisit la réforme du P. Moulin, de Bourgachard; cette réforme était certainement fort sévère, car c'était à Bourgachard, que l'archevêque de Rouen envoyait en correction les prêtres de sa province qui s'étaient rendus coupables de fautes graves.

Au point de vue de l'histoire générale, comme au point de vue de l'histoire des mœurs et surtout de l'histoire religieuse, la monographie de Saint-Satur présente un très-sérieux intérêt; le soin qu'a pris l'auteur de mettre toujours en regard du nom de chaque abbé le nom des papes, des rois et des archevêques de Bourges contemporains, aide beaucoup à la clarté de ses récits, et évite des recherches parfois assez difficiles. Nous recommandons volontiers cet excellent travail à ceux de nos compatriotes qui voudraient écrire l'histoire de quelqu'une de nos abbayes, comme celles de la Toussaint, de la Roë, de Saint-Georges ou du Perray-Neuf, occupées, comme Saint-Satur, par des chanoines réguliers de Saint-Augustin, ou de toute autre, célèbre en Anjou; ils ne pourraient suivre une meilleure méthode que M. Gemähling, ni prendre un meilleur modèle.

II. Histoire de la Comédie. *Période primitive : comédie des peuples sauvages; théâtre asiatique; origines de la Comédie grecque*, par M. Edélestand du Méril. — 1 *vol. in-8°, Paris, Didier.*

« Il y a des personnes, même fort instruites, qui prennent l'érudition pour un épouvantail et s'en effrayent, » dit M. Ed. du Méril,

dans sa préface; il suffit d'avoir lu un des nombreux ouvrages de ce savant homme, pour comprendre la frayeur qu'il prête à ces esprits cultivés peut-être, mais à ses yeux certainement bien légers, qui « voudraient qu'il n'y eût pas de coque à l'amande et que les savants laissassent le grec et le latin dans leur cuisine. » — M. Ed. du Méril a l'érudition la plus variée; il l'a puisée aux bonnes sources; mais il lui manque trois qualités, qui n'en font qu'une peut-être : il n'est pas simple, il n'est pas clair, il manque de goût. Quiconque a lu sa préface, hésite à lire son introduction, et si l'on ose aborder son introduction, la force manque pour entamer l'ouvrage. On se fatigue à voir des notions si souvent exposées qu'elles sont devenues banales, présentées sous une forme obscure, embrouillée, pédante, qui les rend méconnaissables, et à chercher toujours ce que l'auteur a voulu dire. Et cependant M. du Méril est, je le répète, un savant homme. Les idées les plus incohérentes se heurtent entre elles, mais il y a des idées, quelquefois justes; les faits les plus imprévus viennent soutenir les plus étranges théories, mais il y a des faits, et même très-nombreux; on peut donc espérer trouver quelques perles dans son livre : le malheur est qu'on soit obligé de perdre tant de temps à les chercher, et d'être toujours en défiance au sujet de ses appréciations.

L'hommage que je rends au vaste savoir de M. du Méril, pourrait porter à croire que mes reproches sont exagérés; mais veut-on juger jusqu'à quel point, au contraire, je suis modéré? Qu'on lise, dans sa *Préface,* le passage où il déclare fièrement qu'il n'écrit pas seulement pour la France, mais pour tout l'univers? on jugera de son goût littéraire : « Dans l'année *de grâce* où nous vivons, on n'écrit pas seulement pour les lecteurs de sa banlieue : on est de son pays, par sentiment, sinon par raison; mais, patriotisme à part, on croit au *cosmopolitisme* de l'esprit humain et l'on s'adresse à son siècle. Il n'y a plus de frontières pour les idées ni pour les livres; la presse et les chemins de fer ont tué la douane de l'esprit, quoiqu'il y ait encore ça et là des *Invalides du chauvinisme qui font le métier de gabeloux littéraires,* etc... » Ailleurs, il déclare que, dans l'antiquité classique, l'amour n'était encore qu'une « passion *qui poussait à la peau...* » Qu'est-ce que cela veut dire? — Quand il est gai, il ne l'est pas à-demi; se moque-t-il assez joyeusement de Pétrarque, qui « continuait à soupirer timidement pour les charmes quadragénaires d'une grosse matrone flanquée d'une demi-douzaine d'enfants. » Ne sent-on pas là que l'auteur est tout fier de n'être pas Pétrarque?

On comprend qu'un écrivain de ce style professe un superbe dédain pour le *sentiment des convenances;* c'est, dit-il, un « *sentiment qu'on ne s'explique pas toujours, que presque jamais aucune raison sérieuse ne légitime.* » De telles idées ne se discutent point. — On ne discutera pas davantage le principe posé ailleurs avec une hardiesse qui va jusqu'à l'audace, où l'auteur ose déclarer hautement que « entre les peuples vraiment différents, il y a des différences, » et même « des différences qui les distinguent les uns des autres! » Cette pensée n'est pas neuve, il est vrai; M. de la Palisse s'était permis de l'émettre; mais depuis que le grand Capitaine est mort, — en perdant la vie, — personne n'avait plus osé professer cette opinion téméraire.

Ces phrases détachées, bien que se suffisant à elles-mêmes, ne peuvent donner idée de la manière et des procédés de l'auteur; il aime à associer la philosophie à l'histoire : on jugera par l'extrait qui suit, sur l'origine de la danse, les qualités de l'historien et du penseur (p. 64) : « Sous l'influence des sentiments passionnés, la voix se module, s'élève, se précipite, et les mouvements se marquent davantage, se mesurent et s'harmonisent. — (Comment les mouvements se mesurent-ils et s'harmonisent-ils sous l'influence de la passion?) — La danse n'a été de l'invention de personne; elle s'est produite elle-même le jour que le corps a subi et dû refléter un état de l'âme. — (Comment la danse peut-elle être *le produit d'un état* de l'âme, *reflété* par le corps?) — Elle est née de la poésie, comme le geste oratoire de l'éloquence; ce n'est point un accompagnement arbitraire, à la manière d'un instrument qui soutient la voix et se marie avec elle : — (qui l'a jamais prétendu? il y a bien d'autres choses que la danse n'est point;) — elle accentue l'expression et la complète. On ne tarda pas cependant — (à partir de quel moment?) — à la séparer de la cause première — (qui est un état de l'âme reflété par le corps) — et à la reproduire pour elle-même. Ce ne fut plus la manifestation d'une joie — (vraiment?) — mais l'espérance d'un plaisir, une récréation, et L'ON PUT EN EFFET RENVOYER AINSI A L'AME L'IMPRESSION QUE LE CORPS EN AVAIT D'ABORD REÇUE (?); — en simulant la gaieté, on parvenait réellement à la sentir... » Voilà le penseur; voici l'historien : « ... à la sentir. Quand les filles d'Israël vinrent en dansant au-devant de Saül, il y en avait sans doute beaucoup qui se réjouissaient plus encore de leur danse que de sa victoire, et le géant Rhidimba disait à sa sœur, dans l'épisode de Rounti du

Mahâbhârata : quand nous serons bien repus de chair et reconfortés à notre aise, alors nous danserons joyeusement et changerons plusieurs fois de mesure, etc... » — Était-il bien nécessaire de prouver par l'exemple si imprévu des filles d'Israël, et dans la même phrase, par l'exemple plus imprévu encore du géant Rhidimba, les élucubrations qui précèdent?

Je suis sévère pour M. du Méril; comment ne pas l'être pour un auteur qui sait tant, et qui tire un si médiocre parti de sa science? J'ai poursuivi jusqu'à la dernière ligne la lecture de son ouvrage; j'ai recueilli bon nombre de notes parmi les citations dont il est prodigue et qui forment la meilleure partie du volume; mais j'avoue que je les ai payées cher; le profit que l'on en peut tirer ne sera en rapport avec la dépense de temps que l'on aura faite qu'autant qu'un scrupule de conscience forcera à compulser, pour une étude historique sur le théâtre, tout ce qui a été écrit sur la matière.

III. Correspondance de Louis XV et du Maréchal de Noailles, *publiée par ordre de S. Ex. le Maréchal Randon, ministre de la guerre, d'après les manuscrits du dépôt de la guerre, avec une introduction par* Camille Rousset, *historiographe du ministère de la guerre.* — 2 vol. in-8°, Paris, Paul Dupont.

On ne connaît pas assez le dépôt de la guerre; il s'y trouve des trésors. M. Camille Rousset y a rencontré les documents les plus précieux pour sa belle *Histoire de Louvois* (1), et il a si bien su faire ressortir la valeur de ces importantes Archives qu'on l'en a nommé conservateur : un ministre éclairé, qui n'a pas cru déroger en favorisant les travaux historiques, en facilitant les recherches dans un passé riche en leçons pour l'avenir, a mis un louable empressement, dont tous les gens d'étude doivent lui être profondément reconnaissants, à prescrire le classement et le dépouillement de toutes les pièces du Dépôt; on a commencé à dresser plusieurs tables : table alphabétique, table chronologique; on a fait des analyses et des extraits, on a pris des copies : il était impossible de faire plus et mieux, et c'est un grand honneur pour S. Ex. le Maréchal Randon,

(1) Paris, Didier; 4 vol. in-8.

d'avoir eu l'initiative d'une entreprise que tous ses successeurs seraient coupables de ne pas achever — *Di, talem avertite casum!* — et qu'ils auront à cœur au contraire de mener à bien le plus promptement possible.

La période pour laquelle le Dépôt de la Guerre offre le plus de ressources est le XVIIIe siècle. C'est parmi les papiers de cette époque que M. Camille Rousset a découvert la précieuse Correspondance qu'il vient de publier, et qui est de nature à modifier l'opinion de bien des gens sur Louis XV. Où sont en effet les défenseurs de l'arrière-petit-fils de Louis XIV? Et cependant il fut un temps où Louis XV fut un roi appliqué aux affaires, sérieusement préoccupé de la marche de son gouvernement, ambitieux de renouveler le règne glorieux de son aïeul. Ce n'est que justice de lui reconnaître ce mérite, et cependant il y a une certaine témérité à le déclarer; M. Rousset, tout heureux qu'il est d'avoir mis au jour une vérité, a si bien conscience de heurter le sentiment général, qu'il est presque tenté de s'excuser.

« Louis XV, dit-il, n'a pas été, du commencement à la fin de son long règne, un roi fainéant. Lorsqu'il faillit mourir à Metz, en 1744, la France entière s'émut : était-ce une émotion sans cause? Il avait donné de grandes espérances et l'on attendait beaucoup de lui. Son règne a mal fini cependant; l'arrêt général qu'on en a porté est juste : qui le conteste? Mais la justice veut qu'on dise : Il y a eu un temps où Louis XV s'est appliqué à son devoir; s'il a bien fait ou essayé de bien faire, qu'on lui en tienne compte, on sera d'autant plus fondé à se montrer sévère quand on trouvera qu'il a fait mal. De même pour ceux qui l'entourent. Est-il vrai qu'il n'y ait eu, dans ce Versailles, que des femmes perdues et des courtisans sans vergogne? Le préjugé, à cet égard, est si général et si fort, qu'à le contester on risque pour le moins d'être accusé de paradoxe. Dire qu'il y a toujours eu beaucoup d'honnêtes gens, c'est une banalité ridicule; mais ajouter qu'il y en a eu précisément à la cour de Louis XV, c'est presque une nouveauté hardie. Cependant il faut le dire, parce que cela est. »

La publication d'une correspondance qui nous montre dans Louis XV un roi digne de l'affection de ses sujets, et à sa cour un conseiller vertueux, mérite toute l'attention du public lettré. La savante introduction qui occupe la moitié du premier volume, précise la situation, rappelle les faits, juge les personnages, discute les

opinions des contemporains : c'est un morceau historique très-remarquable.

Dans la Correspondance, le Maréchal de Noailles montre le plus noble caractère : son principal soin est toujours d'éclairer le Roi et de le mettre à même de décider lui-même en pleine connaissance de cause; pour lui, il s'efface toujours avec une rare modestie, il veut que le Roi soit le maître. C'est pour lui communiquer cette ferme volonté, que le sage Maréchal envoya un jour à Sa Majesté la copie des Instructions données par Louis XIV à Philippe V; le dernier article de ces Instructions est ainsi conçu : « Je finis par un des plus importants avis que je puisse vous donner. Ne vous laissez pas gouverner, soyez le maître, n'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Ecoutez, consultez votre Conseil, mais décidez. Dieu qui vous a fait Roi, vous donnera toutes les lumières qui vous sont nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions. » A ces sages paroles, M. de Noailles rattache un intéressant commentaire : « Depuis la mort du cardinal Mazarin, ce grand Roi ne voulut plus de premier ministre et gouverna tout par lui-même et par son Conseil. Il le composa, Sire, de personnes qu'il crut uniquement attachées à sa personne et au bien de son État. Tout ce qui pouvait être, je ne dis pas déterminé, mais balancé même par quelque autre vue, en était absolument exclu, et c'est pour cette raison qu'il s'était fait une loi de n'y admettre jamais, comme il a fait l'honneur de le dire non-seulement à moi, mais à bien d'autres, ni cardinaux ni aucunes gens d'Église; de quelque amitié qu'il honorât les Cardinaux d'Estrées et de Janson, quoique satisfait de leurs services, et quelque instance qu'on lui en eût faite, il ne voulut jamais leur donner place dans son Conseil. C'est là qu'il décidait de tout, après avoir entendu les différents avis, ne voulant point que quelqu'un y dominât sur les autres, ni qu'on s'y proposât d'autre objet que le bien de son service, sur lequel il voulait que chacun dît avec liberté ce qu'il pensait. »

A la sincérité désintéressée, aux conseils éclairés du sage Maréchal, Louis XV répond par une confiante et affectueuse déférence; rien de plus intéressant que cette conversation écrite du vieux Conseiller et du jeune Roi sur les affaires de la guerre, sur l'administration du royaume, sur les besoins des populations. Le sentiment dominant après la lecture des deux volumes dont nous parlons, c'est la surprise : on s'étonne presque de voir que « le métier de Roi » est

beaucoup plus pénible que celui de sujet, et l'on se convainc que les plaintes des gouvernés seraient moins acerbes s'ils se rendaient bien compte des efforts qu'ont à faire les gouvernants pour remplir des devoirs qui s'imposent nécessairement à eux et auxquels les plus frivoles mêmes ne sauraient se soustraire.

La Correspondance de Louis XV et du Maréchal de Noailles s'étend du 7 octobre 1742 au 30 décembre 1758; sur la plupart des événements importants et des grandes questions qui ont préoccupé alors les esprits, on y trouvera les renseignements les plus précieux.

IV. Nouvelle Bibliothèque P. Jannet. In-18.— *Paris, librairie E. Picard* (2 fr. le vol. cartonné).

L'espace nous manque pour parler longuement ici de la nouvelle collection publiée, avec le soin consciencieux qu'il apporte à tout ce qu'il fait, par M. P. Jannet, le savant éditeur de la Bibliothèque Elzévirienne. Nous nous bornons à annoncer aujourd'hui la mise en vente d'une quinzaine d'ouvrages, que la correction des textes, la commodité du format, la beauté des caractères et le bon marché recommandent à tous les amis des lettres.

CH.-L. LIVET.

Les races canines, etc., par A. Benion, d'Angers, médecin-vétérinaire. — 1 vol. in-18, *Paris*. Librairie de la Maison rustique. 1867.

M. Benion n'a point eu la prétention d'écrire un livre scientifique, de se poser en rival ou en adversaire de la savante et luxueuse publication de M. Gayot, mais simplement de rassembler les notions justement accréditées, et les renseignements utiles sur le plus fidèle de nos animaux domestiques. Ce modeste aveu suffirait à désarmer la critique, si elle eût pu se méprendre sur son rôle, et confondre la justice avec la sévérité. Pour nous, persuadé qu'un compte-rendu

doit s'attacher bien moins à ce qui peut manquer à un livre qu'à ce qu'il contient de bon, nous sommes fort à l'aise avec l'intéressant volume que nous venons de parcourir. L'ouvrage se divise en trois parties : l'histoire du chien, une monographie de la rage, et un abrégé de médecine canine.

La première partie traite de l'origine, des transformations des principales races de chiens sauvages et domestiques, et de l'élevage surtout, pris dans sa plus large et plus complète acception. On comprend que les premières questions, qui soulèvent les problèmes les plus ardus des sciences naturelles, soient traitées d'une façon didactique et élémentaire. Les idées généralement reçues sont acceptées comme ayant l'autorité de la chose jugée, et le plan n'admet ni observations détaillées ou personnelles, ni discussion des opinions divergentes; l'auteur n'en a pas moins le mérite d'avoir bien choisi ses guides et ses autorités.

Dans les chapitres qui traitent de l'élevage, M. Benion est plus à l'aise, et l'on sent qu'il marche sur son terrain. Les principes sont certains ; des déductions claires et naturelles amènent à des conseils d'une pratique excellente et incontestable. L'éducation physique n'est complète et bien dirigée qu'avec l'éducation morale ; le propriétaire du chien doit se créer mieux qu'un serviteur, un ami. Cette conviction bienveillante, qui règne dans tout le livre, entraine quelques hors-d'œuvres; mais elle donne parfois la chaleur au style et l'élévation à la pensée.

Tout l'intérêt tombe, toute affection se transforme en défiance et en haine, quand au nom justement chéri du fidèle ami de l'homme vient s'ajouter la terrifiante épithète d'*enragé*. Aussi est-ce à bon droit que M. Benion consacre une partie considérable de son livre à ce fléau, plus menaçant encore pour la société humaine que pour la race canine : la Rage. De bonnes règles prophylactiques supposent des connaissances sur la physiologie et la pathologie de l'affection. L'auteur n'a point reculé devant une complète et sérieuse description. Soupçonner de loin, saisir à leur début les signes du terrible mal, tel est le vrai secret de la préservation individuelle : à cet égard le chapitre entier sera lu avec intérêt et profit. La préservation publique résulte des mesures générales et des règlements de police locale. L'auteur s'efforce de démontrer qu'en ce qui touche à cette importante question de médecine politique, non-seulement on a fait fausse route et pris le contrepied de la vérité, mais encore

aggravé le mal par la sévérité maladroite des prescriptions. La thèse soutenue par M. Benion soulève encore plus d'une objection, et comporte bien des inconnues ; mais on doit convenir que le régime d'une liberté plus étendue, d'une répartition plus égale des sexes, rapprochant les animaux de l'état de nature, ouvre une voie plus rationnelle et plus physiologique, à laquelle l'avenir et les progrès sont promis.

Un véritable petit manuel de médecine-vétérinaire, spécial au chien, forme la troisième partie. Malgré le développement accordé à ce sujet, nous qui ne croyons pas que les livres seuls puissent faire le moindre maçon, nous n'avons pas grande confiance dans la médecine même vétérinaire, guidée par les abrégés et les manuels. Nous conseillons donc formellement aux lecteurs ou propriétaires, de recourir à l'auteur ou à ses confrères, plutôt qu'au livre, sous peine de graves déceptions. Quelques-uns peut-être accepteraient pour excuse l'*experimentum in anima vili;* mais un pareil argument serait vigoureusement repoussé par M. Benion; car, nous aimons à le repéter, ce qui nous plaît, nous séduit dans ce petit livre, ce ne sont ni les noms savants des maladies vulgaires, ni les tarifs et règlements sur la police et le transport des chiens, ni même les bonnes gravures qui éclairent et embellissent le texte; c'est le ton d'affectueuse estime avec lequel l'auteur étudie et traite son sujet. Egalement éloigné de la mièvrerie étroite des gens sensibles, et d'un enthousiasme banal, ni l'excentricité des formes, ni la mode, la rareté ou l'élévation fabuleuse du prix ne le séduisent, et la beauté physique même ne lui fait point illusion : ce qu'il apprécie, ce qu'il aime, c'est la beauté morale qu'il reconnaît avec raison chez le chien. A ce titre il donnera volontiers la première place au Mâtin, à ce gardien vigilant, courageux et fidèle; et même, au-dessus de l'habile et précieux auxiliaire du chasseur, il sait faire l'éloge d'un serviteur modeste, mais puissant, intelligent et docile : le vrai chien de berger.

E. F.

L'Institut et le Ministère viennent d'adresser à la Bibliothèque d'Angers de fort belles étrennes. Nous nous hâtons d'en donner la liste aux lecteurs de la *Revue*, qui ne visitent pas assez peut-être ce riche établissement.

Dictionnaire encyclopédique de la Gaule (époque celtique). *Paris.* Imprimerie impériale, in-folio.

Œuvres de Lagrange, publiées par SERRET. *Paris.* Gaultier-Villars, in-4.

La Nécropole de Camiros (île de Rhodes); journal des fouilles, publié par AUG. SALZMANN. *Paris.* Lith. Lemercier, gr. in-folio.

Chants populaires des Flamands de France, recueillis par COUSSEMAKER. *Gand*, in-8.

Monuments modernes de la Perse, dessinés et décrits par PASCAL COSTE. *Paris.* Morel, gr. in-folio.

Monographie de Notre-Dame de Brou, par LOUIS PASQUIER et DIDRON aîné. *Paris.* In-folio.

Actes du Parlement de Paris, publiés par BOUTARIC. *Paris.* Plon, in-4.

Correspondance de François Gérard, peintre d'histoire, publiée par HENRI GÉRARD, son neveu, avec notice par VIOLLET-LEDUC. *Paris.* Lainé et Havard, in-8.

Lettres et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu. *Paris.* Imprimerie impériale, in-4..

Histoire littéraire de la France, par les Bénédictins de Saint-Maur; nouvelle édition publiée sous la direction de M. PAULIN PARIS. *Paris.* Victor Palmé, in-4.

Le gouvernement de Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècle (documents publiés par HIPPEAU). *Caen.* In-8.

Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra, en Orient et en Occident, par FÉLIX LAJARD. *Paris.* Imprimerie impériale, in-folio.

A. L.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers — Imp. E. Barassé.

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCH

DE L'ANJO

PREMIÈRE ANNÉE.

TOME SECOND.

Deuxième livraison. — Février 186

SOMMAIRE :

Description de la ville de Sablé, par Gilles
Méoage.
De la Philologie allemande : les frères Grimm. — C. Diez.
Le Capitaine Grec. — André Joubert
Un auteur à la mode. — Eugène Poitou
Lettre d'un lieutenant du régiment de Montmorin. — C. Port.
Chronique. — Albert Lemarc
Bulletin bibliographique.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-L

1868

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **10 fr.**

Bulletin historique et monumental de l'Anjou. . **8 fr.**

Les deux publications réunies. **16 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 12 »

Chaque cent en plus. . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES
ET DE LA FRANCE

COMMENCÉ

PAR LES BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

CONTINUÉ

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

NOUVELLE ÉDITION

Publiée sous la direction de M. Léopold DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

« Nous nous empressons de donner au monde savant et lettré une nouvelle qu'il accueillera avec le plus vif intérêt et la meilleure sympathie. La grande collection des *Historiens de France*, commencée par les Bénédictins et continuée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, va être l'objet d'une réimpression magnifique, exécutée avec le plus grand soin et dans des conditions de bon marché jusqu'ici inconnues.

» Sur les vingt-deux volumes de ce recueil qui ont paru à diverses époques, treize, ceux de Dom Bouquet et de ses confrères, sont dans le domaine public ; les neuf autres appartiennent à l'Académie, et la suite est en préparation. M. Léopold Delisle, dont la science et le talent n'ont pas besoin d'éloges, est chargé de la surveillance générale de l'œuvre et des deux volumes complémentaires. »

23 vol. in-folio, à **50** fr. le vol. ; 2 volumes inédits supplémentaires, à **100** fr. le vol.

Bétencourt (Dom). — Noms féodaux, ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France dans les provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Saintonge, Marche, Nivernais, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou, depuis le XIIe siècle jusque vers le XVIIIe, extraits des archives du royaume. 2e édition, 2 vol. in-8. **8 fr.**

L'abbé M. C. — Notions de chimie avec applications aux usages de la vie. 1 vol. in-12.

Petit manuel de piété à l'usage des sœurs de la Charité de la congrégation de Notre-Dame d'Evron. In-32.

Planté. — Notice historique sur M. Durand, ancien curé de Saint-Julien-de-Concelles, mort curé de Saint-Jacques (ville de Nantes), le 10 avril 1862. 2e éd. revue et augmentée. In-18.

DESCRIPTION

de la

VILLE DE SABLÉ

PAR GILLES MÉNAGE

L'Histoire de Sablé, selon le plan de Gilles Ménage, devait se composer de six parties ainsi déterminées :

1. Seigneurs de la terre de Sablé, depuis la première maison de ce nom jusqu'à Louis Ier, duc d'Anjou et roi de Sicile ;
2. Seigneurs de la terre de Sablé, depuis Louis Ier, duc d'Anjou, jusqu'à René, duc de Lorraine ;
3. Seigneurs de la terre de Sablé, depuis René, duc de Lorraine, jusqu'à Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin et maréchal de France ;
4. Seigneurs de la terre de Sablé, depuis Urbain de Laval jusqu'à Louis-François Servien, sénéchal d'Anjou ;
5. Terres qui relèvent de Sablé et Généalogie de ceux qui les ont possédées ;
6. Histoire particulière de la ville de Sablé.

La première partie seule de ce vaste travail a été publiée par l'auteur en 1683, à Paris, chez Pierre Le Petit, et forme un volume in-folio, aujourd'hui très-recherché dans les ventes.

En 1844, la librairie Monnoyer (du Mans) a imprimé, dans le

format in-12, sous le titre de *Seconde partie de l'Histoire de Sablé,* et d'après une copie appartenant à la Bibliothèque du Mans, une suite de douze chapitres, dont voici les sommaires :

1. Choses mémorables arrivées à Sablé et aux environs de Sablé ;
2. Hommes célèbres dans les lettres, nés à Sablé ;
3. Liste des officiers de Sablé ;
4. Gouverneurs de Sablé ;
5. Liste des garenniers de Sablé ;
6. De l'office de chambellan de Sablé ;
7. De la sergenterie fieffée de Sablé ;
8. Curés de Notre-Dame de Sablé ;
9. Prieurs de Saint-Nicolas de Sablé ;
10. De l'archidiaconé et des archidiacres de Sablé ;
11. Doyens de Sablé — Familles considérables de la ville d'Angers et de celle du Mans, originaires de Sablé — Principaux du collége de Sablé — Abbés de Bellebranche et de Perray-Neuf ;
12. De la juridiction de Sablé.

La notice, datée de 1689, que nous donnons ici aux lecteurs de la *Revue,* devait très-probablement former, avec les douze chapitres publiés en 1844, la sixième partie de l'ouvrage entrepris par le célèbre érudit, sur la ville et les seigneurs de Sablé. Elle est reproduite d'après une copie achetée en 1851, pour la Bibliothèque d'Angers, à la vente du cabinet de M. Toussaint Grille.

La ville de Sablé est une petite ville située sur la Sarte, au quarante-huitième degré, sur les confins d'Anjou et du Maine, à dix lieues du Mans, et à neuf d'Angers, dans un pays fertile et

agréable. La Sarte est une rivière poissonneuse, dont les poissons sont excellens, ses eaux estant très-pures, très-vives et très-claires, depuis le Mans jusques à une lieue au-dessus d'Angers, où elle entre dans la Maine, en un lieu qui, de la jonction des ces deux rivières, a esté appelé Ecouflant, du latin *ex confluens;* car, au-dessus du Mans, jusqu'à la fontaine Somme-Sarte, dans le Perche, qui est le lieu de sa source :

(Est fluvius : Sartam Galli dixere priores,
Perticus hunc gignit, et Meduana bibit,

dit Théodulfe, évesque d'Orléans, dans son Épître à Moduinus, évesque d'Autun), ses eaux sont noirastres. C'est à la rivière d'Huine, aux ondes argentines, comme parlent nos poëtes, qu'elle doit la clarté de ses eaux ; et ce n'est qu'auprez du Mans qu'elle reçoit cette rivière. De sorte que celuy qui a dit :

Venimus ad Sartam, quo non est purior amnis,

a sans doute voulu parler d'un lieu de la Sarte au-dessous du Mans. La petite rivière d'Erve, ou d'Arve, comme on prononçoi anciennement, tombe dans la Sarte vis-à-vis de Sablé, et celle de Vaige ou de Vage, un peu au-dessous ; ce qui fait une beauté et une commodité au païs. Ces trois rivières, mais particulièrement celle de Sarte, qui forme une isle dans la ville de Sablé, ont donné apparemment à cette ville le nom de Sablé, à cause du lieu de sa situation sablonneuse par le concours de ces rivières; car cette ville se trouve appellée dans les anciens titres latins: *Sablilcium, Sablivum, Sabloilum, Sablolium, Sabloloium, Sabluacum, Sabluiacum, Sabluleium, Sabluliacum, Sablulium, Saboleium, Saboleum, Sabolium et Sabulium*, qui sont tous mots formez de *sabulum*.

Il y a à Sablé deux sablonnières rouges : l'une à la porte de Bouère, et l'autre à la porte de Saint-Nicolas ; et une blanche à la porte d'Erve ; ce qui confirme cette étymologie. Le président de Thon, dans son *Histoire de France*, a dit *Sablatum* et *Sabletensis ;* et Chopin, sur *la Coutume d'Anjou, Sableyum, Sableium* et *Sabloium*. Le véritable mot est *Sablolium*, et c'est de ce mot

que le françois a esté formé, comme il a esté remarqué sur la *Vie de Mathieu Menage*, premier théologal de l'Eglise d'Angers. De *Sablolium*, on a dit premièrement Sableuil, comme d'*Argentolium, Autolium, Marolium, Nantolium, Vernolium*, Argenteuil, Auteuil, Mareuil, Nanteuil, Verneuil. Ce mot de Sableuil se trouve dans le rolle des usages de la Touraine, de l'Anjou et du Maine, qui est dans le Trésor des chartres du roy : « Messire Robert de Sableuil ot deux filles, desquelles Messire Guillaume des Roches ot laisnée. » De *Sabolium*, on a dit de mesme *Sabeuil*. Lacroix du Maine dit dans sa Bibliothèque : « Renaut de Sabeuil. » On a dit ensuitte Sableil, qui est une prononciation angevine et mancelle, comme oeil, Bueil, feillet, au lieu d'oeuil, Beuil, feuillet. Dans le Catalogue des seigneurs renommez en Normandie, depuis Guillaume le Conquérant jusques en 1200, sous Philippe-Auguste, imprimé à la fin de l'*Histoire de Normandie* de Gabriel Du Moulin, curé de Maneval, vous trouverez : Gui de Sabloeil, Lisiard et Salomon de Sabloeil. Et de Sabloeil on a fait enfin Sablé; comme Juvardé (1), qui est un village de la province d'Anjou, sur la Sarte, de Juvardeil; et Bue de Bueil : « Le collége de Bue », c'est ainsi qu'on appelle présentement à Angers ce collége, qu'on appeloit autrefois le collége de Bueil, de l'hostel de Bueil où il a esté étably. Comme on a dit *Argentogilum, Autogilum, Marogilum, Nantogilum, Vernogilum*, on peut avoir dit de mesme *Sablogilum*; mais je ne crois pas qu'on l'ait dit, n'ayant jamais veu ce mot en aucun lieu. De *Sablolium*, on a fait aussi Sabloil, qui se trouve dans l'ancienne liste des maistres des Templiers, imprimée dans les Meslanges de M. de Boissieu de Salvaing, premier président de la chambre de Grenoble : « Robertus de Sabloil. »

Comme la ville de Sablé est un passage de la province du Maine en celle de la Bretagne, il ne faut pas douter qu'elle ne soit très-ancienne. On prétend qu'elle étoit dès le temps de saint Domnole ou Dosne, neuviesme évesque du Mans, qui vivoit en 570, et, dans un titre de Marmoutier, qui contient l'histoire du différend d'entre les moines de Marmoutier et ceux de la Couture,

(1) *Gavardolinus, Gevardé, Juvardeil, Juvardé.*

touchant le prieuré de Sablé, il est dit que l'église de Saint-Martin de Sablé est une des plus anciennes de la province du Maine, et qu'elle a esté consacrée par saint Julien. Ce saint Julien fut premier évesque du Mans en 46.

Il y a un chasteau à Sablé qui, avant l'usage du canon, c'est-à-dire avant 1380, estoit estimé une place forte : *Per vetusta nimirum nobilitate effulget Sableya ditio, cujus opidum, arcemque munitissimam, anno 1380, prædicavit Froissartus historicus, libro 2, cap. 59. Quam in arcem, ceu asylum tutissimum, se recepit profugus Lutecia Petrus Crao, Sableyi toparcha : quod parum foret gratiosus in aula, sæveque in super Magistrum equitum cæcidisset anno 1392. Ut idem scripsit Froissartus, historiarum volumine 4, capitibus 26, 38 et 39,* dit Chopin, sur la *Coutume d'Anjou* (1). Voici l'endroit de Froissard du chap. 38 : « Mre Pierre Craon se tenoit encore en Anjou en un chastel de son héritage, bel et fort, qu'on appelle Sablé. » Juvenal des Ursins, dans son *Histoire de Charles VI,* en parlant du mesme Pierre de Craon, dit à peu près la mesme chose que Froissard : « On envoya, dit-il, devant Sablé, une place forte, faire commandement qu'ils rendissent la place au roy : mais ils firent les sourds et n'obéirent en aucune manière. » Hoël, vingt-quatriesme évesque du Mans, pour éviter la persécution d'Hélie, comte du Maine, se retira aussi dans le chasteau de Sablé, comme en un lieu de sureté; ce qui fait voir que dès ce temps là mesme, c'est-à-dire vers 900, Sablé étoit une place considérable, et c'est peut-estre par cette raison que Geoffroy, comte d'Anjou et duc de Normandie, allant assiéger la Suze qui étoit à Lisiard de Sablé, avec lequel il estoit en guerre, passa auprès de Sablé sans l'assiéger (2). On ne sait ny par qui ny en quel temps il a esté basty. Il existoit en 1010, ce qui paroit par le titre de la fondation du prieuré de Soulesmes (3), et il y a sujet de croire qu'il a près de 800 ans. M. de Mezeray, dans la vie de Charles VI, à la page 967 du premier tome de l'édition in-folio de son *His-*

(1) Chopin. *Commentaire sur la Coutume d'Anjou*, liv. II, ch. 3.
(2) Voir *Histoire de Sablé*, première partie, liv. I, ch. 2.
(3) *Histoire de Sablé*, première partie, liv. II, ch. 3.

toire de France, a écrit que Jean de Vienne, comme commissaire du roy Charles VI, avoit fait démolir le chasteau de Sablé, appartenant à Pierre de Craon, dont les biens avoient esté confisquez à cause de son attentat en la personne du connestable de Clisson, et qu'on avoit trouvé dans ce chasteau pour quarante mille escus de meubles; mais tout cela est faux (1).

La ville de Sablé a esté autrefois de la province d'Anjou, pour la jurisdiction temporelle ordinaire (2), et elle en est encore présentement, pour les tailles et pour le sel. Elle va pour les tailles à La Flèche, et pour le sel à Chasteaugontier; ce qui, avec le passage de Froissart cy-dessus allégué, peut servir d'excuse à M. de Mezeray, qui, dans son *Histoire de France*, a mis Sablé dans l'Anjou. Mais à l'égard de la jurisdiction ecclésiastique, Sablé a toujours esté du diocèze du Mans, quoy qu'il ait été autrefois prétendu par l'évesque d'Angers; et après le grand archidiacre, l'archidiacre de Sablé est le premier des cinq archidiacres de l'église du Mans.

Sablé est un marquisat, et un marquisat-pairie dont les appellations ressortissent directement au Parlement.

Guillaume des Roches, dans une donation qu'il fit en 1219 à l'abbaye de Bonlieu, qu'il avait fondée, donna entre autres choses, aux religieuses de cette abbaye, seize minots de sel à prendre dans son port de Sablé; ce qui donne sujet de croire qu'il y avoit en ce temps-là un grenier à sel à Sablé. Il y a présentement une Chambre à sel.

Il y avoit autrefois une Election. Elle fut supprimée par une déclaration du roi Henri III, du mois de décembre 1583, et rétablie ensuite par un édit du mesme roy, du mois de janvier 1587. Guillaume Mondières, grand père de M. Mondières, seigneur des Angevinières, célèbre conseiller au présidial du Mans, fut pourveu de l'office de président de cette Election le 20 septembre 1587, dans lequel il fut receu par la Cour des aydes de Paris le 26 février 1588; et il exerça depuis cette année 1588 jusques en 1593

(1) *Histoire de Sablé*, liv. X, ch. 4.
(2) Seconde partie de l'*Histoire de Sablé*, ch. 12.

que cette élection fut supprimée avec celle de La Flèche et celle de La Ferté-Bernard.

Il y a un collége fameux pour les humanitez. On y envoye les jeunes enfans non-seulement de tous les bourgs voisins, mais de la plus part des villes voisines.

Il y a quatre foires : la première le mardi des festes de Pasques; la seconde le deuxième juin ; la troisième le dixième septembre, et la quatrième le jour de saint Thomas.

Il y a une lavanderie, qui y fut établie en 1657 par feu M. Servien, sur-intendant des finances, marquis de Sablé.

Le mesme M. Servien avoit aussi, en 1656, établi des forges dans le voisinage de la ville ; mais la forest de Bouère qu'il avoit achetée de M. de la Trimouille pour la subsistance de ces forges, ayant esté retirée par M. de la Trimouille sur les enfans de M. Servien, comme ayant esté vendue à vil prix, ces forges ne subsistent plus.

A un quart de lieue de Sablé, dans la paroisse de Gastine, il y a deux marbrières d'où l'on tire de très-beau marbre noir, et qui ne cède en rien au marbre gris de Laval.

Il y a un peu de vignes aux environs de Sablé. Mais à deux lieues de Sablé, dans la paroisse de Saint-Denis d'Anjou, il y a un grand et excellent vignoble qui fournit en abondance et à grand prix du vin à Sablé et à tout le païs de Sablé.

Sablé est renommé pour les gans, ce qui n'est pas une petite louange, si ce que l'on dit est véritable qu'il faut que les trois plus puissans royaumes de l'Europe contribuent à faire une excellente paire de gans; car on prétend que des gans pour estre bien faits doivent estre taillez en France, cousus en Angleterre et préparez en Espagne.

Il l'est aussi pour les poulardes. Et les poulardes de Sablé, au jugement des costaux (on appelle ainsi à Paris les arbitres des mets délicieux) ne sont pas moins excellentes que celles de Mezeray, village du Maine, à quatre lieues de Sablé, qui sont estimées les plus excellentes de toutes les poulardes. Nous appellons poulardes des poulettes chatrées qu'on engraisse avecque du grain dans un lieu obscur. Martial, en parlant de la manière

930932A

d'engraisser les poulettes par les ténèbres, dit qu'en cela la gueule a esté ingénieuse; qui est une façon de parler dont l'empereur Marc-Aurèle s'est aussi servi. Voicy l'endroit de Martial : *Pascitur et dulci facilis gallina farina; Pascitur et tenebris: ingeniosa gula est.* Mais comme la gueule s'est encore montrée beaucoup plus ingénieuse en chastrant les poullettes qu'en les engraissant par les ténèbres, et que non-seulement Martial n'en a point fait de mention au lieu allégué, mais que tous les anciens auteurs de l'agriculture, Caton, Varron, Columelle, Pline, Palladius, les écrivains des Géoponiques (1) n'en ont point parlé, il est à croire que les anciens n'ont pas connu cette castration, ayant esté inventée par Gigès, roy de Lydie, comme l'a écrit Xante le Lydien dans son *Histoire de Lydie*, selon le témoignage d'Hesychius, dans l'éloge de cet historien de Lydie.

Il y a quantité d'abeilles autour de Sablé. Mais la cire de ces abeilles ne blanchit point. Je remarqueray ici à ce sujet une chose tout à fait remarquable, qui est que les cires de Bretagne et de la basse Normandie blanchissent parfaitement bien; que celles de la haute Normandie, du costé de Paris, celles du Berry et du Limousin et celles d'Angleterre, de Hambourg et de Danzick blanchissent, mais non pas si parfaitement; mais que toutes celles de Touraine et la plus part de celles du Poitou et toutes celles du Maine, à la réserve des lieux qui sont voisins de la Bretagne, et toutes celles d'Anjou, à la réserve des lieux voisins de la mesme province, et particulièrement celles de Châteaugontier, et quelques-unes de la haute Normandie, ne blanchissent point du tout; que celles du comté de Bourgogne blanchissent difficilement; et que celles d'Athènes blanchissent d'elles-mesmes, c'est-à-dire sans les exposer à l'air. Je laisse à Messieurs de l'Académie royale à examiner les raisons d'une chose si extraordinaire, et cependant j'ajouteray en ce lieu à ma remarque, que de tout temps il y eu un grand débit de cire dans les provinces d'Anjou et du Maine, par l'ancienne Coutume manuscrite de ces deux provinces, rédi-

(1) Mot inventé par Ménage ; voyez le *Dictionnaire de Trévoux.*

gée par écrit en 1385 : « qui emble avettes et ruches par les œils » ce sont les termes de cet ancien Coutumier à l'art. 25 (1).

Comme les seigneurs de Sablé estoient autrefois de grands seigneurs, et que le chasteau de Sablé estoit une place considérable, la plus part des abbez, des prieurs et des gentilhommes voisins de Sablé y avoient des maisons : l'abbé de Bellebranche, celuy du Perré, celuy de Melinaye, le prieur de Bouère, le prieur de Saint-Lou, le prieur d'Auvers le Hammon, les seigneurs de Champagne, les seigneurs de Beaumanoir, les seigneurs de Vrigné, les seigneurs de Soudé, les seigneurs de Masseilles.

On dit dans l'Anjou et dans le Maine que Judas l'Iscariot estoit de Sablé. Je ne scay point sur quel fondement on a dit ce mauvais mot. J'apprends de Pietro della Valle qu'on dit de mesme à Corfou que Judas y est né. Dans Corfou on me montra par rareté un homme que ceux du païs asseuraient estre de la race du traître Judas, quoy qu'il le niast, et avec raison comme je le croy. Mais quoy que cela soit apparemment faux, c'est un bruit qui court depuis longtemps en cette contrée, sans qu'on en sache la cause ny l'origine. Il me souvient à ce propos qu'un homme qui avoit demeuré longtemps à Corfou me dit un jour qu'il avoit entendu dire qu'il s'y rencontroit des gens qui descendoient de Judas, et même que l'on y voyoit encore une maison qui lui avoit appartenu.

Il y a deux paroisses en la ville de Sablé : celle de Nostre-Dame et celle de St-Martin. Et outre ces deux paroisses, il y a un prieuré appellé de Saint-Nicolas, de l'ordre de Saint-Benoist et un couvent de Cordelières, de l'ordre de Sainte-Elizabeth.

Il n'y a de cimetière que dans la paroisse de Nostre-Dame, ny de fonts de baptême que dans l'église de Nostre-Dame, ce qui donne à cette église une grande prérogative sur celle de Saint-

(1) Cette Coutume manuscrite (dit Ménage), se trouve dans la Bibliothèque de M. du Harlay, procureur général du Parlement de Paris, — et dans la mienne (ajoute Claude-Gabriel Pocquet de Livonnière).

Martin, et c'est particulièrement cette prérogative qui a donné lieu au procez d'entre les deux curez, dont il sera parlé dans la suite de cette histoire. Et, à ce propos, il est à remarquer que dans les grandes villes on ne baptisoit que dans un lieu. A Paris, par exemple, on ne baptisoit qu'à Saint-Jean-le-Rond; à Orléans, il y en avoit deux : un pour les garçons, qui étoit Saint-Pierre-Lantin, en latin *Sancti-Petri Lactentium*, et un autre pour les filles, qui estoit Saint-Pierre-Puellier, en latin *Puellarum;* à Poitiers, à Florence et à Pise, Saint-Jean-le-Rond; et à Rome, *il battisterio di Constantina.* Encore présentement, à Rome, on ne baptise qu'en certaines paroisses, pour cela appelées baptismales, lesquelles ont chacune, dans leur district, plusieurs petites paroisses qui dépendent d'elles pour le baptesme seulement.

En 1495, l'édifice de l'église de Nostre-Dame de Sablé fut augmenté par les paroissiens, depuis le lieu où est aujourdhuy le crucifix jusqu'au grand autel; et pour faire cette augmentation, les héritiers d'Estienne Meignen donnèrent quelque portion de jardin, et un appentis de maison. (Voyez dans les preuves le titre de cette donation qui est de 1492.) En 1496, plusieurs particuliers contribuèrent pour faire faire le grand vitrail. En 1497, l'église fut consacrée par le cardinal Rambouillet, évesque du Mans (1).

Le couvent des religieuses de Sainte-Elizabeth fut établi à Sablé en 1631, par Charles de Beaumanoir de Lavardin, évesque du Mans, à la prière de Philippe-Emmanuel de Laval, marquis de Sablé, et de Madelaine de Souvré, femme de ce Philippe. Et depuis cet établissement, il y a toujours eu en ce couvent des filles de qualité : Madame d'Achon, première supérieure; Madame d'Estaing; Madame de Broc; Madame de Racapé; Madame Bastard de la Paragère; Madame de Champagnette; Madame de Martigue; Madame de Giroye de Neuvy.

En 1676, le roy Louis XIV estant rentré, par arrest de son conseil, dans le droit qu'il prétend avoir de nommer à la supériorité des Filles de l'ordre de Sainte-Claire, appellées Urbanistes,

(1) Il s'agit ici de Philippe, cardinal de Luxembourg, qui fut évêque du Mans depuis 1477 jusqu'à 1507.

du nom du pape Urbain II, qui leur permit de posséder du bien, il nomma pour abbesse de Sablé, par son brevet du 16 novembre de la mesme année, signé Arnaud, sœur Marguerite-Isabelle de Flecelles, religieuse de Long-Champ. Mais le couvent des religieuses de Sablé estant de l'ordre de Sainte-Elisabeth, et non pas de celuy de Sainte-Claire, et le pape ayant d'ailleurs refusé de donner des bulles aux Urbanistes nommées par le roy pour estre abbesses, cette nomination pour Marguerite-Isabelle de Flecelles à la supériorité du couvent des religieuses de Sablé, est demeurée sans effet. Nous traiterons amplement, dans nos remarques sur la présente histoire, des raisons du pape et du roy touchant ce différend.

Outre ces quatre églises, il y a Sablé une chapelle appellée la Chapelle du Cimetière, parce qu'elle est dans le cimetière, et appellée autrement la chapelle le Doisne, parce qu'elle a esté fondée par Jeanne Sergent, femme de Michel le Doisne.

LA PHILOLOGIE ALLEMANDE.

LES FRÈRES GRIMM.

Tandis que, pendant la domination française en Allemagne, l'Ecole romantique entreprenait de faire revivre, dans la poésie, le moyen âge et les temps primitifs de la Germanie, pour essayer de retremper à la source vive et salutaire des glorieux souvenirs de la nation, les esprits abattus par les revers de la patrie; tandis que les chants mâles et patriotiques des Ruckert, des Kœrner, des Arndt, des Uhland, etc., célébraient les héros du temps passé, les champions de la science et de l'érudition, animés d'un patriotisme aussi ardent, retrouvaient et publiaient les vieux documents, témoins irrécusables des gloires nationales, et fournissaient ainsi les pièces justificatives de la grandeur et de la noblesse du peuple allemand. Ce fut Massmann, Wackernagel, Lachmann, Karl Simrock. Mais nul n'atteignit à la réputation et à la popularité des frères Grimm, qui surent donner à la philologie et à l'érudition l'attrait de la poésie, et dont le nom est aussi connu et aussi aimé sous la chaumière que dans le palais des princes et le cabinet des savants. L'érudition avait, pour eux, une mission aussi sainte que celle de la poésie. Ce qu'ils voyaient dans les vieux parchemins poudreux, dans les légendes, dans les croyances, dans les superstitions locales, c'étaient moins des monuments d'archéologie capables de satisfaire la curiosité que des témoins vivants de l'esprit national, de l'ancienneté et de l'excellence de la nation allemande. Ce fut leur moyen particulier, moyen puissant, du reste, pour raviver et fortifier le sentiment de la liberté et de l'indépendance.

Si les frères Grimm partagèrent le généreux élan d'Uhland, leur ami, et des autres poëtes de l'Ecole Souabe, comme eux aussi, ils furent en butte à la persécution des gouvernements réactionnaires de l'Allemagne, et l'érudition parut, entre leurs mains, aussi séditieuse que la poésie. Pendant presque toute leur vie, ils eurent à lutter contre le besoin. L'époque, la plus paisible et la plus florissante de leur carrière, fut, comme nous le verrons, celle de l'occupation française. Mais, pénétrons dans l'intimité de l'existence de ces deux grands esprits qui vécurent dans une union si intime, qu'il est impossible de les séparer dans le récit de leur vie aussi bien que dans l'histoire de leurs travaux. Leur vie, qui ne fut qu'une longue lutte contre le besoin et une longue série de travaux, nous montrera comment l'ardeur à l'étude, soutenue par l'amour de la patrie, sait triompher de la détresse et des persécutions.

I.

Jacob, l'aîné des deux frères Grimm, naquit le 4 janvier 1785, à Hanau (Hesse), dans le vieux pays des Cattes, où, malgré les ans et les révolutions, le vieil esprit de fidélité et d'indépendance germanique souffle toujours, où les enfants semblent sucer avec le lait maternel l'amour de la patrie et de la liberté. Quant à Guillaume, il vit le jour en 1786, et avait, par conséquent, une année de moins que Jacob. Ce dernier était à peine âgé de six ans quand leur père fut envoyé à Steinau en qualité de greffier du district. C'est dans cette contrée illustrée par Ulrich de Hutten, dont un château en ruines rappelle encore la mémoire, que nos deux futurs conteurs passèrent cinq années de leur enfance. La mort prématurée de leur père, qui ne laissait à sa femme qu'un assez maigre revenu pour subvenir à l'entretien de six enfants, eut probablement privé les deux aînés du bienfait de l'éducation, et l'Allemagne du trésor précieux de leurs travaux, si la sœur de leur mère ne l'eût soutenue de la manière la plus désintéressée. A sa demande, Jacob et Guillaume, après avoir reçu dans leur pays les premiers éléments des connaissances humaines, furent

placés au lycée de Cassel. Malheureusement, leur instruction première laissait beaucoup à désirer. Toutefois, l'infériorité de Jacob vis-à-vis de ses condisciples, loin de le décourager, excita son émulation. Poussé par un désir impatient de savoir, il eut bientôt dépassé les plus avancés de ses camarades, tandis que Guillaume, affecté d'une maladie de cœur, resta en arrière de deux ans, et ne put suivre son frère à l'université de Marbourg.

La séparation des deux frères, qui avaient toujours vécu ensemble, habité la même chambre, couché dans le même lit, leur fut bien pénible. Mais il s'agissait pour Jacob d'ôter à sa mère bien-aimée, dont la modeste fortune était presque anéantie, une partie de ses pénibles soucis, en terminant ses études le plus promptement possible, et il partit.

La vie de Jacob à l'Université fut pénible et laborieuse. Il y connut le besoin, et ne reçut jamais aucun secours du gouvernement, bien qu'il fût le fils d'un employé très-méritant. Il ne dut rien qu'à lui-même, et il put jouir dans toute sa plénitude de la noble satisfaction qu'inspire à l'homme de mérite la conscience de sa valeur personnelle en présence des favoris de la fortune. Cette vie de gêne et de lutte, en aiguillonnant son ardeur au travail, contribua puissamment à donner à son esprit cette ténacité et cette vigueur qui ont fait de lui le prince de la philologie et l'un des caractères les plus fortement trempés de l'Allemagne moderne.

Deux années après l'arrivée de Jacob à l'Université, son frère Guillaume vint le rejoindre et travailler avec lui. Si leurs privations ne diminuèrent point, elles leur parurent toutefois moins lourdes supportées en commun. Leur assiduité aux cours les fit bientôt distinguer du célèbre et généreux Savigny, qui les prit en vive affection et ne les oublia jamais. Il exerça sur eux une immense et salutaire influence. En effet, la méthode historique que l'illustre historien du droit appliquait à l'étude du droit romain, en leur montrant tout ce que l'on pouvait tirer de l'étude intelligente des vieux textes, des usages et des monuments de l'archéologie, fut toute une révélation pour eux. En même temps, l'esprit qui régnait alors parmi les étudiants de Marbourg et les leçons libérales de Wachler sur la littérature et l'histoire fortifièrent ne-

core, chez les frères Grimm, l'amour de la liberté et de l'indépendance. Ces leçons que Jacob et Guillaume suivirent avec la plus grande assiduité, leur ouvrirent un champ nouveau qu'ils devaient cultiver eux-mêmes plus tard avec tant de succès. Ils purent ainsi, sans négliger leurs cours de droit, étendre le cercle de leurs connaissances. La science devint pour eux un devoir en même temps qu'un plaisir. Ils profitèrent largement de l'offre généreuse de Savigny qui mit sa riche bibliothèque à leur disposition. A côté des livres de droit, ils trouvèrent une riche collection d'auteurs allemands, tout ce que l'érudition naissante avait publié, et entre autres ouvrages, les *Minnesænger* de Bodmer. Ces vieux monuments du passé frappèrent vivement l'imagination des deux frères déjà éveillée par l'histoire littéraire de Wachler. Ils se sentirent transportés d'un noble orgueil national, à la lecture de ces magnifiques poésies où se révèle si bien l'esprit allemand. L'érudition, dépouillant son aridité, leur apparut comme le génie de la patrie, et ils résolurent dès lors d'en pénétrer tous les secrets, convaincus que l'un des plus puissants moyens de raviver l'esprit de la nation, c'était de lui étaler ses richesses cachées et de lui faire comprendre ce qui avait jadis produit ces trésors. La philologie, élevée à la hauteur d'un art national et au rôle de la poésie, était créée dans leur pensée et devait aboutir aux immortels ouvrages appelés : la *Grammaire allemande*, l'*Histoire de la langue allemande*, le *Dictionnaire allemand*.

Cependant Savigny, dont l'estime et l'affection pour les deux frères grandissaient toujours, ayant fait, en 1804, un voyage scientifique à Paris, appela Jacob près de lui pour l'aider dans ses recherches. En travaillant pour son illustre maitre, Grimm ne négligea point sa propre instruction. Il ne vécut que dans les riches bibliothèques de Paris et au milieu des nombreux manuscrits allemands qu'elles possèdent. Il quitta Paris en septembre 1805, vint retrouver son frère à Marbourg, et tous deux retournèrent à Cassel, où leur mère s'était retirée pour vivre au milieu de ses enfants. A leur vie d'étudiant, vie de fatigues et de privations, allait succéder la vie de famille et les libres travaux littéraires.

II.

Toutefois la position nouvelle des deux frères fut loin de les soustraire à l'inquiétude et aux soins de la vie matérielle. S'ils connurent les vraies et pures joies de la famille, ils en connurent les soucis et les préoccupations. Ils avaient à subvenir à l'entretien de leur mère et de quatre autres enfants, et ils n'hésitèrent point à sacrifier leur goût pour les travaux littéraires. Jacob sollicita une place de surnuméraire au secrétariat de la guerre avec cent thalers de traitement (400 fr. environ). Certes, il dut lui en coûter beaucoup quand il fallut renoncer à ses chères études sur la littérature allemande pour s'adonner à un travail pénible et sans attrait pour l'intelligence. Mais en homme pour qui le devoir est une chose sacrée, Jacob sut triompher de ses goûts, pour se livrer tout entier à ses fonctions, trop heureux quand elles lui laissaient quelques heures de loisir à consacrer à l'étude et à la poésie du moyen âge, vers laquelle il se sentait irrésistiblement entraîné.

Guillaume, de son côté, était sur le point d'obtenir une modeste position, quand les événements politiques vinrent renverser les projets des deux frères. Sur un ordre de l'empereur Napoléon, la maison de Hesse est détrônée et fait place à la royauté du prince Jérôme. Cassel devient la capitale du royaume de Westphalie; les antiques coutumes du pays sont remplacées par les usages et les lois françaises. Jacob Grimm donne alors sa démission, poussé autant par le dégoût de ses pénibles fonctions et des tourments sans nombre qui y étaient attachés que par l'introduction du Code Napoléon dans le nouveau royaume. Le voilà donc moins que jamais en état d'alléger le sort de sa mère. Cette pensée le tourmente, et bientôt il sollicite le poste de bibliothécaire de Cassel, emploi qui lui souriait d'autant plus que ses devoirs nouveaux eussent été en parfaite harmonie avec ses goûts et ses aptitudes, car il était familiarisé avec les vieux manuscrits et l'histoire littéraire. Il échoua dans ses démarches, et, sur ces entrefaites, comme si le ciel eût voulu l'éprouver davantage encore, il perdit sa mère. Ce coup de foudre lui brisa le cœur. Mais

comme le dit un vieux proverbe allemand : plus la détresse est grande, plus Dieu est proche. Et, en effet, la domination française qui avait d'abord paru devoir être peu favorable aux frères Grimm, fit leur fortune. Le roi Jérôme se montra plus libéral et plus généreux envers eux que les princes nationaux. Sur la recommandation du célèbre historien de la Suisse, Jean de Muller, qui occupait une haute position à la cour de Westphalie, Jacob fit la connaissance de Cousin de Marinville, secrétaire du cabinet du roi. Ces relations nouvelles valurent à Jacob d'être présenté et accepté en qualité de conservateur de la bibliothèque privée du roi, établie à Wilhelmshœhe en 1808. Aux maigres appointements de quatre cents francs que l'ancien gouvernement donnait au futur historien de la langue allemande, succède un traitement de deux mille francs, qui se convertissent bientôt en trois mille. Quand Jacob demanda en quoi consisteraient ses fonctions, on lui répondit : *Vous ferez mettre en gros caractères sur la porte : Bibliothèque particulière du roi.* C'était là une manière délicate d'offrir une pension au jeune érudit. Inutile de faire observer que Grimm sut se rendre digne des faveurs dont il était l'objet et qu'il se garda bien de borner ses fonctions à la recommandation qui lui était faite. Mais ce que l'on ne connaît peut-être pas assez en France et ce que l'on oublie peut-être un peu trop en Allemagne, c'est la générosité du roi Jérôme envers son bibliothécaire, générosité qui permit aux deux frères de se livrer entièrement à leurs goûts pour l'étude, et valut à l'Allemagne le premier de ses philologues. Un beau matin, en effet, le roi daigna annoncer lui-même gracieusement à Jacob qu'il l'avait nommé auditeur au Conseil d'État ; que cependant il conserverait la Bibliothèque, mais avec une augmentation nouvelle de mille francs. Ce traitement était plus que de l'aisance, c'était une fortune pour Grimm. Plus de tribulations, plus de peine, plus de soucis, plus de crainte que pour ses chers livres ! On raconte, à ce sujet, qu'un jour le roi ayant voulu donner un bal à Wilhelmshœhe, Jacob dut faire déménager en toute hâte la Bibliothèque entière, et qu'il ne vit point sans un cruel serrement de cœur ses livres entassés dans le plus beau désordre, jusqu'à ce qu'ils pussent être transportés

à Cassel dans le palais même du roi. Un autre accident beaucoup plus grave et plus pénible pour la tendresse de Grimm, fut l'incendie de la nouvelle Bibliothèque en 1811. Tandis que les gardes du corps enlevaient les volumes du milieu des flammes, et les entassaient sur la place même du palais, Jacob, pareil à une mère craignant pour la vie de ses nourrissons en danger, allait et venait, dirigeant lui-même le sauvetage du précieux trésor qui lui avait été confié. Il faillit être étouffé par la fumée dans un escalier détourné dont il ne pouvait retrouver l'issue.

Telle était la position des frères Grimm, quand éclatèrent les événements de 1813. Quelle part prirent-ils à ce soulèvement général de l'Allemagne? Si leur origine et le patriotisme réclamaient d'eux qu'ils se joignissent à la jeunesse allemande, la reconnaissance qu'ils devaient au roi Jérôme leur défendait de rien entreprendre contre lui. Ils surent allier leurs devoirs de patriotes à ceux de la reconnaissance, et, tout en conservant la neutralité matérielle la plus absolue, ils appelaient de leurs vœux la délivrance de la patrie, et ils saluèrent avec de vives démonstrations de joie le retour de l'Électeur. Quant à leur influence sur la jeunesse elle-même par leurs publications littéraires, elle ne pouvait être que bien minime à cette époque. En effet, leur première publication, *La traduction d'anciens chants héroïques* du Danemarck par Guillaume, ne date que de 1811, et l'édition du Chant de Hildebrand et de Hadebrand, de 1812. Ce que l'on peut dire, c'est que la publication de ce poëme, miroir fidèle du guerrier germain, parut peut-être assez à temps pour exalter encore le courage de la jeunesse par la peinture des vertus des anciens héros. Cette année vit aussi commencer la collection des contes populaires sous le titre de : *Kinder und hausmœrchen*. Pendant les quelques années que, dans leur enfance, les frères Grimm avaient vécu à la campagne, l'esprit populaire avait fortement pénétré leur cœur et leur imagination. C'est pour cela qu'ils ont pu saisir et rendre dans toute leur naïve simplicité et leur fraîcheur naturelle les contes et les légendes du temps passé, si vivaces encore au milieu des villages et des campagnes. En effet, personne ne peut pénétrer dans le royaume céleste de la vraie poésie et surtout de la poésie

populaire, s'il n'a conservé les sentiments de l'enfance. Car il y a dans la poésie quelque chose qui n'appartient qu'aux simples de cœur et que tout l'art du monde ne peut atteindre, et ce quelque chose, c'est l'esprit populaire, c'est la simplicité du monde naissant se continuant et se nourrissant elle-même du récit de sa propre histoire. Telle est l'origine de ces contes que personne n'a inventés, qui sont dans la tradition et font partie du génie même du peuple qui seul les produit, et seul les conserve durant le cours des siècles. Il aime à les entendre, et plus on les lui redit, plus il y trouve de charme et d'attrait. Cependant la tradition, comme tout ce qui appartient à l'humanité, peut s'altérer, se défigurer, et, à la fin, ne présenter plus qu'un récit incohérent, sans signification pour les générations tardives. La fixer au moment opportun, c'est donc être utile au peuple, et rendre à la patrie un véritable service, en conservant pour les âges futurs un miroir du passé, une source pure, propre à retremper les esprits et à renouveler les cœurs. Ce sont ces motifs qui ont porté les frères Grimm à rassembler et à fixer, par l'écriture, les *contes populaires*, dont la poésie, pour nous servir de leurs propres expressions, « a ceci de commun avec tout ce qui est impérissable, » c'est qu'on est forcé de s'y laisser aller malgré soi. On a remarqué, du reste, qu'elle n'a persisté que là où, en général, » il y avait une vive sensibilité pour la poésie, et où l'imagination » n'était point encore obscurcie par les perversités de la vie. » C'est dans ce sens que nous ne ferons point l'éloge de ces » contes et ne les défendrons point contre l'opinion contraire. » Ce qui a si souvent et toujours réjoui et instruit, porte en lui-» même sa nécessité et vient certainement de la source éternelle » d'où descend toute vie... Nous avons voulu, par notre recueil, » rendre service non-seulement à l'histoire de la poésie et de la » mythologie, mais nous avons pensé... que la poésie, qui y est » si vivante, aurait pour effet de réjouir celui qui peut y prendre » plaisir, et que, par conséquent, ce recueil pourrait aussi servir » comme livre d'éducation. »

Ces contes, en effet, se sont répandus dans toute l'Allemagne, ont pénétré jusque dans les villages les plus obscurs, où ils sont devenus la lecture favorite des enfants aussi bien que des parents

dont ils font les délices. « Car le fond de la poésie populaire res-
» semble à la verdure répandue dans la nature entière avec des
» nuances variées, et dont l'effet est de plaire et de calmer sans
» jamais fatiguer. » Telle est, en réalité, l'influence salutaire des contes du foyer sur l'imagination et sur l'esprit du lecteur. Rien de suave et de pénétrant comme ces récits naïfs, preuve évidente de la supériorité de ce qu'en Allemagne on appelle poésie populaire (Volkspoesie) sur la poésie savante (Kuntspoesie).

Quant à la manière dont ces contes ont été rassemblés, écoutons encore les frères Grimm eux-mêmes : « Nous n'avons rien
» ajouté de notre propre fond, nous n'avons même embelli aucun
» détail, aucun trait de la légende ; nous l'avons rendue telle que
» nous l'avons reçue. » Mais ils ont soigneusement amélioré et augmenté chacune des nombreuses éditions successives dont la seizième (1850) a été enrichie par Guillaume d'une dissertation complète sur le conte chez les différents peuples rapproché du conte en Allemagne. Cette manière savante de traiter le conte, unie à la plus scrupuleuse attention pour les traditions des campagnes, est, du reste, la méthode générale qu'ils ont employée dans tous leurs travaux, et qui leur donne tant de valeur scientifique.

Mais revenons à la vie publique des frères Grimm. Après le départ du roi Jérôme, les devoirs de la reconnaissance ne le retenant plus, Jacob put accepter, sans blesser les convenances, le poste de secrétaire de légation, à la suite des envoyés hessois au quartier général des alliés. Il suivit en la même qualité les armées coalisées, et profita de ses loisirs pour visiter les différentes bibliothèques des villes où il passait. Il revit aussi Paris et ses bibliothèques, en 1814. De Paris, il se rendit au congrès de Vienne, où il resta du mois de juillet 1814 jusqu'à la fin d'octobre 1815. Pendant son dernier séjour à Paris, il rendit d'immenses services à l'Allemagne, en lui faisant restituer les meilleurs manuscrits allemands du moyen âge, dont les conquêtes de l'Empire avaient enrichi nos bibliothèques. Il s'attira même la colère des bibliothécaires autrefois ses amis, et surtout celle de Langlès, alors conservateur des manuscrits.

A son retour dans sa patrie, en 1816, on lui offrit de le nom-

mer secrétaire d'ambassade près de la nouvelle diète de Francfort, mais il refusa ce poste et renonça aux brillantes perspectives que lui offrait la diplomatie, afin de pouvoir s'adonner tout entier à l'étude, utiliser enfin ses nombreuses recherches sur les origines nationales et élever un monument impérissable à la gloire de sa chère Allemagne. Ce fut afin de n'être plus distrait dans ses études, qu'il accepta le poste modeste de bibliothécaire en second à Cassel, avec 600 thalers (2400 fr.) de traitement. Il garda ces fonctions pendant quatorze ans, et se trouva ainsi réuni avec son frère, simple secrétaire de la même bibliothèque. A partir de ce jour, les deux frères ne se quittèrent plus.

III.

C'est alors que commence la longue série de ces grandioses et patriotiques publications qui ont immortalisé leur nom. Après les contes, parut (de 1813 à 1816), sous le titre d'*Altdeutsche Wælder* (vieilles forêts allemandes), un recueil périodique de textes et de dissertations sur la langue et la littérature du moyen âge. Ce recueil, qui aurait dû être accueilli avec enthousiasme par l'*école romantique*, n'obtint que les railleries de son chef, Auguste-Guillaume de Schlegel. C'est que les frères Grimm, tout en se rattachant à l'école romantique par la nature de leurs travaux, s'en éloignaient totalement dans leur manière de comprendre le moyen âge. Ils l'exprimaient à la manière d'Uhland et de l'École Souabe, et se gardaient bien de le défigurer au gré de leur fantaisie comme les écrivains romantiques. La peinture qu'en font ces derniers n'est que ridicule, tandis que les frères Grimm le rendent avec ce qu'il a de plus vivant. Comme les poëtes de l'École Souabe, en étudiant le moyen âge, ils ont su être de leur temps. Ils n'ont vu dans les institutions du passé que la base et les fondements du présent et de l'avenir, et ils ont étudié ce passé avec la même sagesse qu'un ingénieur habile qui veut élever un édifice nouveau sur les assises d'un monument en ruines, se met à sonder le sol sur lequel ces assises reposent, afin de ne pas s'exposer à voir s'écrouler bientôt

le palais qu'il veut édifier. Sans doute, la vie humaine se renouvelle chaque jour, mais c'est dans le passé que se trouve l'explication du présent. Donc, quiconque veut bien comprendre le présent, doit remonter le cours des siècles, mais sans oublier son époque, de même qu'en mécanique on doit tenir compte de la vitesse acquise dans l'appréciation des forces d'un corps en mouvement. Aussi, s'écrie Jacob, « elle me révolte l'orgueilleuse prétention » de celui qui veut que, pendant des siècles entiers, la vie ait été » empreinte d'une profonde et désolante barbarie. D'abord, ce » serait déjà contraire à la bonté de Dieu qui a fait luire son so- » leil dans tous les temps et a donné à l'homme la conscience » d'une direction supérieure. A toutes les époques, même les » plus décriées, il y a eu une somme de bonheur et de prospérité » assurant aux peuples généreux leurs usages et leurs droits. » Telle est, en effet, la conclusion à laquelle arrive le vrai savant qui connaît l'esprit du passé et les besoins du présent. Ce n'est pas lui qui, par haine des lumières, s'écriera que le passé seul a raison et que tout doit être ramené aux formes du passé.

Les moqueries de Schlegel n'empêchèrent pas nos deux érudits de publier presqu'aussitôt des extraits de l'ancienne Edda, et un recueil de légendes allemandes (1816-1818), puis, en 1826, une collection de contes sur les Elfes irlandais. Toutes ces publications qui n'étaient que des travaux secondaires, et, pour ainsi dire, préparatoires, obtinrent un immense succès et valurent à leurs auteurs des marques de distinction de toutes les Académies. On leur offrit même une position honorable à l'université de Bonn. Ils la refusèrent, afin de se ménager les loisirs dont ils avaient besoin pour les œuvres considérables qu'ils préparaient. Ce fut en 1819 que parut le premier volume de la *Grammaire allemande*, qui montra, pour la première fois, aux grammairiens et aux philologues, ce que c'était qu'une langue, et produisit toute une révolution dans l'étude de la grammaire. Aux règles *à priori* succède la méthode raisonnée et naturelle remontant par l'analyse minutieuse des détails aux lois générales. De l'étude approfondie des différents dialectes allemands comparés entre eux quant aux sons et aux formes, Jacob fait ressortir d'une manière

éclatante l'unité primitive de la langue allemande, en même temps qu'il détermine les lois du passage de cette langue primitive aux divers dialectes et les rapports mutuels des dialectes entre eux. Mais, comme il le fait remarquer dans la préface du premier volume, il y eut à toutes les époques historiques un dialecte dominant pratiqué par les écrivains et les poëtes. Et ce dialecte n'était autre que celui de la race dominante. Ainsi le dialecte souabe fut la langue des Minnesænger au XIIe et au XIIIe siècle, et la langue créée par Luther est devenue la langue littéraire des Klopstock, des Schiller et des Gœthe. Prenant ensuite chacune de ces langues, il les suit à leurs époques successives de manière à faire ressortir leur histoire et pour ainsi dire les phases diverses de leur vie Avec cette méthode analytique et historique, l'auteur travaille sous les yeux mêmes du lecteur, qui peut aussi bien que lui tirer les lois générales, les déductions pratiques que Grimm n'établit qu'après de longues listes d'exemples puisés aux sources les plus authentiques. Le dernier volume, qui ne fut publié qu'en 1837, et qui traite de la syntaxe, n'est pas aussi complet qu'on l'aurait désiré. L'auteur s'est borné à la proposition simple ou principale sans toucher aux phrases compliquées ni aux incidentes qui offrent tant de difficultés dans toutes les langues. On ne saurait trop regretter cette lacune, surtout en songeant à la supériorité avec laquelle il avait résolu toutes les difficultés grammaticales. Il aurait sans doute trouvé dans le développement de la période une image nouvelle et vivante de l'esprit et du caractère national, lui qui s'écrie avec un noble orgueil :

« Celui qui s'adonne aux recherches sur la langue allemande » et y persévère, verra avec joie comment le caractère et l'his- » toire de notre nation se reflètent dans les qualités et les desti- » nées de notre langue. Deux traits fondamentaux et opposés » distinguent jusqu'ici le caractère allemand : un attachement » fidèle au passé et une disposition sensible pour la nouveauté. » Peu disposés à renoncer à leur caractère national, les Allemands » ont toujours été prêts à admettre chez eux tout ce qui a rap- » port à l'intelligence. De là vient la marche interrompue de notre » civilisation aussi bien que le développement immense et plein » de vie qu'elle a pris avec le temps. »

En peignant ainsi le caractère allemand, Grimm se peignait lui-même. Sans jamais renoncer à ses idées, il s'est toujours montré docile aux leçons de l'expérience et aux lumières des découvertes nouvelles. Aussi a-t-il pu dire en toute sincérité que les premiers volumes de la Grammaire ont été refaits en partie. Il n'avait qu'un souci, c'était d'offrir à sa patrie une Grammaire digne d'elle et de sa langue si riche et si puissante.

A la *Grammaire allemande* se rattache l'*Histoire de la langue allemande*, dont je vais parler immédiatement, bien qu'elle n'ait été publiée qu'en 1848. Cet ouvrage, dont le titre ne donne qu'une idée fort peu exacte, n'est point une histoire développée et successive de l'allemand depuis son origine jusqu'à nos jours, car il ne s'y agit que des origines et de l'état primitif des peuplades diverses comprises sous la dénomination de race germanique. L'auteur y traite bien des dialectes différents et de leurs caractères, et les compare avec les langues indo-européenne, mais son but est, avant tout, de déterminer la race allemande, sa position et surtout son unité primitive. Avec quelle rare érudition il rassemble tous les témoignages épars dans les auteurs grecs et latins! avec quelle profondeur et quelle sûreté de coup d'œil il sait faire jaillir la lumière des ténèbres et du chaos des traditions diverses. Il donne en même temps le sens étymologique de la plupart des noms propres des héros et des peuplades diverses : noms qui sont fort souvent en eux-mêmes l'abrégé d'une tradition mythologique. On peut par là juger de l'importance de cette *Histoire de la langue allemande* pour quiconque veut bien approfondir l'histoire de l'Allemagne et se faire une idée exacte de l'invasion des barbares qui renversèrent l'Empire romain.

Aux légendes, aux traditions, aux usages populaires qui offrent au philologue une mine si précieuse, sont intimement liées les lois écrites et les lois coutumières. Une étude sérieuse de ces lois est donc indispensable à celui qui veut pénétrer à fond les secrets de la langue d'un peuple. De là les travaux de Jacob sur les *antiquités du droit allemand*, publiés en 1828, et dont M. Michelet parle en ces termes :

« En 1828, parut le gigantesque ouvrage du même auteur :

» Antiquités du droit allemand. Jamais livre n'éclaira plus subi-
» tement, plus profondément une science. Nous entendîmes, dans
» ce livre, non les hypothèses d'un homme, mais la vive voix de
» l'antiquité elle-même, l'irrécusable témoignage de deux ou trois
» cents vieux juristes-consultes, qui, dans leurs naïves et poé-
» tiques formules, déposaient des croyances, des usages domes-
» tiques, des secrets même du foyer, de la plus intime moralité
» allemande. »

Tandis que Jacob étonnait l'Allemagne et l'Europe de ses vastes travaux, Guillaume, dont la santé avait toujours été un peu chancelante, ne produisait que des ouvrages de courte haleine. Il aimait peu la solitude et recherchait, au contraire, les réunions joyeuses qu'il savait égayer par le don de conter et l'art incomparable de ses récits. Il possédait, du reste, une riche provision de contes et de légendes nationales, et il en publia, en 1829, un recueil que Jacob regarde comme son œuvre capitale.

IV.

Telle était la vie modeste que les frères Grimm menaient à Cassel, où Guillaume jouissait dans toute leur plénitude des joies que procure la société d'une épouse tendre et vertueuse, tandis que Jacob, demeuré garçon, était heureux lui-même du bonheur de son frère. Cependant, malgré leurs nombreuses et utiles publications, la munificence du gouvernement était loin de leur venir en aide; bien plus même, la place de bibliothécaire en chef étant devenue vacante, elle fut donnée à un autre qu'à Jacob, auquel elle revenait de droit. Justement blessé d'un procédé pareil, il accepta la position de professeur et de bibliothécaire qui lui était offerte à l'université de Gœttingue, où il se rendit en janvier 1830. Guillaume l'y suivit et devint bibliothécaire en second, puis, en 1835, professeur ordinaire de philosophie. C'est alors qu'ils comprirent pour la première fois toute l'importance de leur mission et tout ce que pouvaient, pour la sainte cause de la patrie et de la liberté, les trésors d'érudition qu'ils avaient amassés. Qu'elle

est bien différente, en effet, l'action qu'un homme de cœur et de talent exerce sur la jeunesse par la puissance communicative de sa parole, de celle qu'il peut légitimement espérer de ses livres! Jacob parlant pour la première fois en public, obtint un immense succès qu'il dût aux accents passionnés de sa parole. Aussi bien, en traitant de la langue et de la littérature allemande, des antiquités du droit national, il était dans son élément, il pouvait parler d'abondance. Les leçons de son frère, sans être aussi brillantes, ne furent pas moins bien accueillies.

Tout semblait donc leur sourire en ce moment. Un auditoire aussi sympathique qu'intelligent, formé d'une nombreuse jeunesse avide de savoir; des relations aussi agréables qu'instructives avec des hommes tels que Dahlmann, Otfried Muller, Gervinus et Albert. Ce bonheur ne fut pas de longue durée. A la mort de Guillaume IV, roi d'Angleterre et de Hanovre, la couronne de Hanovre échut au duc de Cumberland, et ce prince tory, aussi exalté que Guillaume était libéral, retira la constitution de 1833. Rempli lui-même de préjugés aristocratiques et féodaux, Ernest-Auguste eut en outre le malheur d'être dominé par un ministre dévoué à la féodalité encore toute-puissante, à cette époque, dans l'Allemagne du Nord. Par un décret du 1 novembre 1837, il abolit la constitution de 1833 et rétablit l'ancien état de chose où la noblesse était tout. Sept professeurs de l'université de Gœttingue, parmi lesquels les deux Grimm, protestèrent hautement contre cette violation des droits du peuple. Ils furent aussitôt destitués (11 novembre 1837), et trois d'entre eux, Jacob Grimm, Dahlmann et Gervinus, furent bannis et durent quitter le royaume sous trois jours. Leur départ fut un triomphe, et les étudiants les accompagnèrent jusqu'à la frontière. Grimm revint à Cassel, où son frère le rejoignit en octobre 1838.

Pendant cette retraite forcée, les deux frères continuèrent leurs études sur le moyen âge : Jacob publia le fameux roman du *Renard*, avec une savante dissertation sur la fable des animaux (Thierfabel), où il fait admirablement ressortir la différence qui la distingue des fables proprement dites.

La *Mythologie allemande* qu'il publia aussi en ce moment ne

fut que comme une suite de sa théorie sur les légendes et les épopées d'animaux. Dans cet ouvrage d'une haute portée, Grimm se proposa moins de faire ressortir les ressemblances de la mythologie du Nord avec celle de la Grèce, que de suivre les traces que les croyances scandinaves avaient laissées dans les superstitions populaires. La mythologie allemande concourait donc puissamment au but que les deux frères s'étaient proposé : la peinture complète du caractère allemand et de la vie nationale aux temps les plus reculés. Ils espéraient, par ce moyen, arriver à retremper l'esprit de la nation et préparer la *grande unité allemande,* dont ils furent deux des plus chauds partisans, sans tomber jamais dans l'exagération politique où se sont laissé entraîner la plupart des membres de la *Jeune Allemagne*, de même qu'ils surent toujours, dans leurs écrits, se préserver des niaiseries de l'*Ecole romantique*. Ils demeurèrent, dans leurs sphères, ce que Uhland et Kerner étaient dans la poésie : admirateurs du passé, mais amis du progrès. Le peuple allemand comprit à merveille les services éminents que les deux savants rendaient par leurs écrits à la cause de l'unité allemande, et tout ce qu'il y avait d'esprits généreux les virent avec regret rentrer dans l'obscurité de la vie privée. Cette retraite fut loin cependant d'être stérile pour la patrie. Sur l'invitation de la grande librairie Weidmann, de Leipzig, les deux frères commencèrent à préparer un dictionnaire complet et historique de la langue allemande. Mais, en attendant, ils publièrent la collection des documents juridiques (Weisthumer). Ce fut aussi vers cette époque que, sur les conseils d'Alexandre de Humboldt, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, plein d'un noble enthousiasme pour tout ce qui se rapportait aux origines nationales, appela les frères Grimm à l'Académie de Berlin (1841). Le titre d'académicien, en les dédommageant largement de ce qu'ils avaient perdu, leur procura en même temps la faculté de remonter en chaire et d'y parler encore des antiquités germaniques.

Ils étaient plongés dans les recherches les plus savantes, quand, en 1846, se réunit à Francfort, dans la fameuse salle du Rœmer, le *Congrès des Germanistes*, prélude d'autres réunions moins pacifiques. Les deux Grimm ne pouvaient manquer de prendre part

à ce mouvement de la nationalité allemande qu'ils avaient aussi puissamment contribué à susciter que les poëtes. C'est, en effet, ce que proclama solennellement le vieux Uhland lui-même quand il proposa de choisir Jacob Grimm pour président de l'assemblée. Il fut nommé par acclamation, tant chacun était pénétré de respect pour l'érudit qui avait su faire ressortir dans tout son éclat la poésie cachée sous les formules du vieux droit allemand et raviver le vieil esprit germanique des siècles passés. Le discours d'ouverture du président fut, comme on devait s'y attendre, une revendication de l'unité de l'Allemagne, dont les bornes, selon lui, devaient être reculées bien au-delà des frontières actuelles. Il réclame tout ce qui parle la langue allemande dans ses divers dialectes. Guillaume, de son côté, annonce le projet du dictionnaire dont il esquisse le plan.

Le Rœmer revit bientôt Jacob. Lorsqu'au mois de mars 1848, la nation allemande, saisie par la puissante commotion qui avait fait tressaillir le peuple français, songea à réaliser le rêve brillant de l'unité germanique, elle se souvint des événements de Gœttingue, du généreux défenseur de la loi et du droit, de celui qui avait tant fait pour lui rendre la conscience de sa valeur et ses titres de noblesse. Jacob fut élu l'un des premiers au parlement de Francfort par la ville de Mulheim. On l'accueillit au Rœmer avec un grand respect. Sincèrement libéral, sans partager les utopies de la *Jeune Allemagne,* il siégea au centre de l'assemblée, et ne suivit jamais dans ses votes que la voix de sa conscience. La liberté sans restriction, voilà son programme, et il formule ainsi ses principes :

« Tous les allemands sont libres ; le sol allemand ne souffre pas » l'esclavage. Il affranchit les étrangers non libres qui le foulent. »

Toutefois cette liberté, base de la nouvelle constitution allemande, n'est point la licence, elle doit être accompagnée de la justice et de la vertu. « Rien, dit-il dans une lettre à Lachmann, » n'est plus utile à l'homme et aux peuples que d'être justes et » vaillants ; c'est là le fondement de la vraie politique. S'il doit en » sortir du fruit, et quel fruit, c'est ce qui est entre les mains » souveraines de Dieu ! »

On sait comment ce mouvement révolutionnaire tourna contre les peuples au profit des royautés absolues de l'Allemagne. Les utopies des membres de l'extrême gauche, en jetant la terreur dans les cœurs honnêtes et loyaux, donnèrent la partie belle au ministre de l'Autriche, et l'unité compromise par les théories subversives d'une jeunesse sans foi, succomba sous la ruse et la diplomatie de M. de Schmerling.

Après avoir assisté à Gotha aux funérailles de la liberté et du parlement national, Jacob Grimm se retira de la vie politique pour se consacrer tout entier, dans le silence du cabinet, à l'œuvre capitale qui devait couronner tant de travaux, au *Dictionnaire allemand*, dont la première livraison parut en 1852. Ce fut un événement. Ce dictionnaire doit embrasser la langue allemande depuis Luther jusqu'à Gœthe, c'est-à-dire le *Nouveau haut allemand,* ou la dernière des trois grandes périodes par lesquelles a passé le langage national. Toutefois pour éclairer cette troisième période, les auteurs mettent souvent à contribution les deux premières qu'ils connaissent si bien. Chaque mot est l'objet d'une dissertation philologique, où sont expliqués les sens divers et les nuances les plus délicates, le tout appuyé d'exemples nombreux, de comparaisons ingénieuses avec les autres rameaux de la famille indo-européenne. Mais écoutons Jacob nous dire quel sentiment et quelle méthode ont présidé à la rédaction de cette œuvre gigantesque :

« J'ai constamment voulu, selon la force qui a été mise en moi, » arriver à la connaissance de la langue allemande et l'étudier à » fond sous ses faces nombreuses.... Ennemi de toute vaine os- » tentation, j'ose avoir la prétention que, si je suis assez heureux » pour conduire à sa fin l'œuvre difficile que j'ai commencée, » la gloire de notre nation et de notre langue, qui ne sont toutes » deux qu'une même chose, en sera agrandie. Mes jours, selon » la destinée commune des hommes, sont à peu près épuisés, et » le peu qui me reste encore de vie peut finir tout à coup. Mais » le chemin est tracé, une bonne partie de la voie est déblayée, » de telle sorte que des voyageurs dispos peuvent y mettre le pied » et la parcourir.

» Chers compatriotes allemands, à quelque royaume, à quelque
» croyance que vous apparteniez, entrez dans le temple de votre
» vieille langue, héritage de vos pères, il est ouvert à tous ; ap-
» prenez-la, sanctifiez-la, attachez-vous à elle, votre puissance
» et votre durée comme peuple en dépendent.... Ce livre vous
» arrivera aussi à vous, allemands émigrés par delà l'océan, et
» vous inspirera ou fortifiera en vous des pensées de mélancolie
» et d'amour pour votre langue nationale. »

Ne dirait-on pas en lisant cette page si pleine de patriotisme et de sombres pressentiments, que Jacob avait deviné l'avenir ? Ce magnifique monument, il ne lui a point été donné de l'achever lui-même. Heureusement pour l'Allemagne et pour la science que la rédaction était complète et que des mains pieuses ont pu facilement suppléer celles du maître ! Les soins qu'exigeaient cette colossale publication, n'empêchaient pas les deux frères de prendre part à tous les travaux de l'Académie, à laquelle Guillaume communiqua, en 1857, une dissertation sur le mythe de Poliphême. C'est la dernière composition échappée à sa plume. Il mourut le 6 décembre 1859, quelques jours après les fêtes du Jubilé de Schiller, à l'âge de soixante-treize ans. Sa mort porta un coup terrible à Jacob. « Il avait cependant une année de moins que moi, » disait-il souvent aux nombreux amis qui cherchaient à le consoler. Ce frère chéri est toujours présent à sa pensée. Le temps et le travail purent seuls lui rendre un peu de calme. Je ne puis mieux peindre cette intimité des deux frères pour qui tout était commun : fortune, travail et livres, qu'en traduisant la dédicace que Jacob mit en tête du troisième volume de sa Grammaire. Cette page, pleine de sensibilité, servira en même temps à nous donner une idée du style des frères Grimm, aussi riche que varié, toutes les fois qu'au milieu de leurs travaux d'érudition, ils rencontrent quelqu'occasion de narrer, ou quelque légende à faire connaître :

« Cher Guillaume, lorsque l'hiver dernier tu étais si malade, il
» me fallut aussi songer que peut-être ce livre ne tomberait plus
» sous tes yeux fidèles. J'étais assis près de ta table, sur ta chaise,
» et je considérais, avec une indescriptible tristesse, quelle net-

» teté et quel ordre tu avais mis à lire les premiers volumes de
» mon ouvrage ; il me semblait alors que je ne l'avais écrit que
» pour toi, et que, si tu m'étais enlevé, je ne pourrais absolument
» plus achever de l'écrire. La grâce de Dieu nous a protégé et t'a
» laissé à nous ; c'est pour cela qu'en toute justice ce livre aussi
» t'appartient. On dit, il est vrai, que quelques livres ont été
» écrits pour la postérité, mais il est cependant beaucoup plus
» vrai encore de dire que tout livre est borné au cercle étroit où
» nous vivons, que ce cercle en explique le sens le plus intime.
» Du moins, quand tu me lis, toi qui connais parfaitement ma
» manière d'écrire, ce qu'elle peut avoir de bon et ce qui lui
» manque, cela m'est plus agréable que d'être lu par cent autres
» qui ne me comprennent pas, ou auxquels mon travail est indif-
» férent en beaucoup d'endroits. Mais toi, ce n'est pas seulement
» à cause du sujet, mais aussi pour moi-même que tu y prends
» le plaisir le plus égal et le plus constant. Puisse donc le tout
» te procurer une fraternelle satisfaction ! »

Après l'affection de son frère et la tendresse dont il était l'objet de la part de toute la famille de Guillaume, ce qui procurait le plus de bonheur à Jacob, c'était sa bibliothèque. Aussi un de ses grands soucis vers la fin de sa carrière, c'était la crainte qu'elle ne fût dispersée. L'assurance qu'on lui donna qu'elle serait conservée intacte, adoucit un peu les derniers moments de sa vie. Il travailla jusqu'à la dernière heure, toujours avec la même ardeur, tant à son Dictionnaire qu'à des sujets nouveaux.

Sa dernière maladie ne dura guère que quinze jours. Après un mieux sensible, il fut soudain frappé d'une attaque d'apoplexie, qui lui paralysa la langue et un côté du corps. Il mourut le 20 septembre 1863, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

IV.

En Jacob Grimm l'Allemagne perdit le premier de ses philologues et l'un des derniers représentants de la glorieuse phalange des esprits supérieurs qui ont élevé si haut la gloire des lettres et

de l'érudition de l'autre côté du Rhin. En effet, par un privilége particulier au génie des deux frères Grimm, de purs travaux d'érudition les ont rendus aussi célèbres et aussi populaires que les poëtes allemands les plus aimés de nos jours. C'est que, chez eux, l'érudition était intimement unie à l'amour de la patrie, et que dans tous leurs travaux ils ne voyaient qu'une chose : la gloire de leur chère Allemagne. Retrouver des titres de noblesse perdus, redire aux fils la grandeur de leurs pères, telle fut la mission de leur vie laborieuse, tel fut leur moyen d'encourager, de pousser au bien et à la vertu les descendants de Hermann et des Chérusques. Ce sont les vieux Germains de Tacite et la brillante époque des Hohenstaufen qu'ils ont surtout fait revivre, c'est-à-dire d'une part l'époque de la vieille indépendance germanique se riant des forces de Rome impuissante à dompter ce peuple de héros, d'autre part, celle de l'unité politique des jours glorieux de l'Empire germanique.

Puis, pour donner plus de poids encore à leurs enseignements, ils n'ont cessé, durant leur longue carrière, de donner l'exemple de la fidélité la plus inviolable aux lois de la patrie. Et quand, aux jours de troubles et de passions politiques, ils virent les utopies d'une jeunesse irréfléchie compromettre l'unité et la liberté allemande, persuadés que le moment n'était pas encore venu, ils se retirèrent dans la solitude du cabinet, pour l'affirmer de nouveau par cet immortel et colossal Dictionnaire, où le vieux génie germanique vient tendre une main fraternelle à l'esprit allemand moderne, et montrer ainsi que l'avenir politique de l'Allemagne repose sur l'accord sincère et harmonieux des institutions anciennes avec les aspirations modernes. C'était noblement terminer une vie de dévouement à la cause de l'unité nationale.

C. DIEZ.

LE CAPITAINE GREC

Episode de la Ligue en Anjou.

Les guerres civiles dont la France fut le théâtre au XVIe siècle eurent un grand retentissement en Anjou. Les idées nouvelles recrutèrent de nombreux adhérents, qui se crurent bientôt assez forts pour engager la lutte. Huguenots et catholiques en vinrent aux mains, et, pendant quarante ans, leurs discordes ensanglantèrent la province. La victoire se montra tour à tour favorable aux deux partis, et les hostilités se prolongèrent, sauf de courtes trêves souvent violées de part et d'autre, jusqu'au 5 avril 1598, époque à laquelle Henri IV signa, au château d'Angers, le mariage de César de Vendôme avec la fille du duc de Mercœur, dernier chef de la Ligue. Quelques jours après, la publication de l'édit de Nantes mettait définitivement un terme aux divisions politiques. Le rôle de l'Anjou pendant la durée des troubles religieux, le caractère que conserva, au milieu de tant de phases successives, ce duel impitoyable entre les champions des deux factions ennemies, ont été exposés dans des ouvrages remarquables. Quelques-uns de nos compatriotes, rassemblant soigneusement les éléments épars, ont retracé, à l'aide dé travaux antérieurs, les événements les plus intéressants de cette période de notre histoire locale. Ils ont suivi les larges voies ouvertes par l'érudition au travers de l'immense et obscure forêt des destinées des peuples, et se sont frayé un chemin au milieu des ronces du passé. Plus modeste sera notre tâche ; nous nous attarderons dans les sentiers étroits, délaissés des savants, et où le conteur vient cueillir quelque récit ignoré, fleur sauvage oubliée dans sa solitude, et qui répand autour d'elle un mystérieux parfum.

Parmi les aventures de ce temps si fertile en épisodes romanesques, et où la réalité se confond parfois avec le rêve, il en est une qui reste encore aujourd'hui enveloppée des plus épaisses ténèbres : nous voulons parler du hardi coup de main tenté en 1585, sur le château d'Angers, par trois capitaines et une poignée de soldats. Les circonstances au milieu desquelles eut lieu la prise de cette place, sont elles-mêmes assez singulières. On se demandera longtemps au profit de qui avait été ourdie cette conspiration. Louvet prétend que le complot était calviniste. De Thou assure que le roi en était le principal instigateur. D'Aubigné croit que le plus habile des conjurés espérait, après le succès, « se faire avouer d'un Guisard. » La garde du château était alors confiée, au dire des chroniques, à un certain capitaine d'origine grecque, que le comte de Cossé-Brissac avait comblé de ses faveurs et qui lui était dévoué. Il fut poignardé par l'un des aventuriers. Voilà tout ce que nous savons sur le dernier acteur du drame.

Qu'était-ce que cet officier étranger?

Comment se trouvait-il en Anjou à une époque où les relations avec l'Orient étaient si rares et si difficiles?

Telles sont les diverses questions que nous nous sommes adressées, et auxquelles nous avons cherché à répondre dans les pages qui forment la matière de notre récit.

I.

Angers, surnommée la Ville-Noire, était regardée avec raison, au XVIe siècle, comme l'une des places les mieux fortifiées du royaume de France. Un long système de remparts, reliés les uns aux autres par une suite de bastions garnis de machicoulis, entourait la cité d'une ceinture inexpugnable. La garde en était confiée à la milice bourgeoise, dont les chefs étaient électifs. Les sentinelles veillaient aux différentes portes, et donnaient l'alarme à la première apparence de danger. Le tocsin de Saint-Maurice appelait les citoyens aux armes, la garnison chargeait les

canons de la batterie-orgue pour repousser l'assaut des calvinistes, et l'oriflamme parsemé de fleurs de lys flottait au-dessus des donjons crénelés. Bâti sur des rochers à pic, entouré de douves profondes, le château avançait ses dix-huit tours au-dessus des eaux de la Maine qui se brisaient en frémissant aux pieds de cette gigantesque forteresse. Deux portes en facilitaient l'accès au moyen de deux ponts-levis armés de frises et de herses redoutables.

La Maine coupait Angers en deux parties distinctes, reliées l'une à l'autre par deux ponts de bois qui se faisaient suite, et que bordait une rangée de maisons dont les toits interceptaient la lumière du soleil : c'est là que s'échelonnaient les boutiques pittoresques des fabricants d'épées et d'armures, des marchands de musettes, de guitares, de vèzes et d'autres instruments de musique qui servaient aux entrées triomphales des rois dans leur bonne ville d'Angers; de nombreuses nacelles de pêcheurs et des bateaux destinés au transport des troupes et pavoisés aux couleurs des ducs d'Anjou sillonnaient la rivière barrée en amont et en aval des ponts par deux énormes chaînes.

Angers comprenait trois quartiers distincts : la Cité, la Ville et la Doutre. La Cité renfermait le château et ses dépendances, la cathédrale Saint-Maurice, dont les flèches élancées dominaient tous les quartiers environnants, le Capitole romain transformé en palais épiscopal du style roman le plus pur, le couvent des Jacobins, dont les moines devaient prendre plus tard une part si active aux troubles de la Ligue ; les maisons d'alentour étaient occupées par des prêtres ou des chanoines. Une enceinte fortifiée protégeait la Cité contre toute aggression du dehors.

Parmi les monuments les plus remarquables de la Ville, on citait : la fameuse abbaye de Saint-Aubin, dont la haute tour se dressait au milieu de superbes jardins, où Charles X aimait tant à courir la bague ; l'Hôtel-de-Ville encore inachevé; le Palais-Royal, théâtre des luttes municipales ; la place du Pilori, où l'on rouait vifs les condamnés à mort, après les avoir exposés publiquement, le carcan au cou; le tribunal, la prison, et les halles, rendez-vous habituel des riches marchands. Dans l'enceinte des

vastes colléges de l'Université retentissaient les voix des docteurs régents chargés d'enseigner les lettres, le droit et la théologie. Mais la foule bruyante des écoliers préférait les rixes avec le guet, et les orgies de l'auberge de la Pomme-d'Adam, aux leçons des professeurs. Ils ceignaient l'épée, chansonnaient le roi et le gouverneur, jouaient aux paisibles bourgeois les tours les plus pendables, et, grâce à leurs priviléges, se croyaient presque sûrs de l'impunité. Ils n'avaient en général, s'il faut en croire l'épigramme de Rabelais, ni sol ni mailles, et s'en consolaient en pensant au proverbe : « contentement passe richesse. » La bourgeoisie vivait à l'aise dans ses logis des rues Saint-Laud et Baudrière : ces toits à pignons, ces fenêtres à treillis de plomb, ces façades sur lesquelles se détachaient en damiers des poutrelles peintes de mille couleurs, ces figures grotesques d'hommes et d'animaux courant sur les poteaux décorés de fleurs ou de fruits, ces petites portes en ogives garnies d'un marteau sculpté, tout cela donnait aux maisons de cette époque un cachet de grâce et de naïveté qu'on chercherait en vain dans nos demeures modernes. La noblesse trônait fastueusement dans les nombreux hôtels dûs aux artistes de la Renaissance, et dont chaque frise pouvait être considérée à elle seule comme une véritable merveille de ciselure et d'architecture : les rares artistes qui visitent notre vieil Angers s'arrêtent avec intérêt devant les derniers édifices que le marteau impitoyable des démolisseurs a respectés. Bientôt disparaîtront, un à un, ces anciens témoins de tant de luttes héroïques, qui nous parlent du passé comme ces vieillards qui racontent tout bas à leurs descendants les légendes de leur jeunesse envolée. Hélas ! tout s'en va, tout tombe en poussière, mœurs et logis d'autrefois ; la fièvre de destruction abat sans pitié tout ce qu'on aimait et tout ce qu'on vénérait.....

Quant aux prolétaires, ils végétaient dans les ruelles de la Doutre, s'entassant au fond des caves humides, travaillant sans trève ni merci ; et ceux que la peste ou la guerre avaient épargnés, voyaient souvent le hideux spectre de la faim s'asseoir à leur chevet, pendant les nuits sans sommeil : leur position était précaire, et le sinistre cortége des souffrances humaines les

escortait depuis l'instant de leur naissance jusqu'à l'heure où Dieu, touché de compassion, les rappelait à lui. Mais, disons-le bien haut, car on méconnaît chaque jour cette incontestable vérité, les vilains avaient au XVIe siècle de grandes et nobles consolations qu'on leur a presque entièrement enlevées aujourd'hui, et dont les apôtres du socialisme voudraient les voir à tout jamais dépouillés.

Quel magnifique spectacle s'offrait alors aux yeux de tous les catholiques? Les hôpitaux hébergeaient les pauvres voyageurs et les pèlerins; les bénédictins des abbayes distribuaient des aumônes et soignaient les malades; du fond des couvents montaient vers le ciel les ferventes prières des religieuses intercédant auprès de l'Eternel en faveur de leurs frères persécutés. Les processions des fêtes du Sacre attiraient une foule d'étrangers; les pieuses cohortes déroulaient leurs files ondoyantes au travers des rues pavoisées de banderolles et de guirlandes; les fleurs jonchaient le pavé, et les vieilles tapisseries de Flandre représentant les martyres des saints les plus renommés de l'Anjou, pendaient aux murailles brunies qu'elles couvraient comme d'un manteau sacré. Les fidèles s'agenouillaient au pied des reliques enfermées dans des châsses d'or, au fond des sombres chapelles, éclairées par la pâle lueur des cierges, ou recueillaient avec avidité des lèvres des prédicateurs la manne de la parole divine. Les soldats mêlaient leurs oraisons aux cantiques des jeunes filles, et l'encens emportait dans ses vapeurs parfumées les vœux de ces milliers de chrétiens vers les voûtes où les personnages des fresques semblaient s'animer d'une vie surnaturelle. On sentait palpiter dans les airs comme un vague frémissement d'ailes.

Les progrès sans cesse croissants de la Réforme montraient toute l'imminence du danger : chacun désirait contribuer à la défense de la religion menacée; un immense amour débordait de tous les cœurs, et la foi transfigurait ceux qu'elle embrasait de sa flamme céleste. De là des dévouements sans bornes, des traits de courage inconnus de nos jours, des actions sublimes qui paraissaient naturelles à ces âmes dévorées de l'ardeur qu'allument les croyances sincères dans les esprits vigoureuse-

ment trempés. Les natures naguère les plus rebelles aux idées de sacrifice et d'abnégation s'épuraient dans le creuset brûlant ; les lâches devenaient des héros. Qui redira les noms de tous les combattants de cette époque unique dans l'histoire, où les fiers enthousiasmes fleurissaient au soleil, comme une de ces abondantes moissons qui croissent et jaunissent sous les regards de Dieu ! Aussi, quand nous reportons notre pensée vers ces temps évanouis à jamais dans la nuit du passé, quand nous relisons cette longue et glorieuse épopée, nous admirons en silence cette légion de géants qui s'éloignent autant du reste de l'humanité que les colosses sculptés par Michel-Ange dans la chapelle des Médicis ou peints sur les murailles du palais des Doria !

II.

Par une belle soirée du mois de juillet 1585, le comte de Cossé-Brissac était accoudé sur les créneaux d'une des tours du château qui fait face à la Maine. C'était un homme de haute stature, à la lèvre dédaigneuse et au regard hautain. Un panache blanc retenu par une agrafe de pierre précieuse ombrageait son chaperon. Un pourpoint de velours vert broché d'or, à crevés roses, un haut de chausses de même étoffe, de larges bottes en cuir de Hongrie garnies d'éperons d'argent, une écharpe parsemée de fleurs de lis composaient son costume, dont un collier de l'ordre de Saint-Eustache, une frise soigneusement empesée et une paire de gants de buffle, enrichis de fines dentelles, rehaussaient encore l'éclat. Une rapière à poignée de nacre pendait à son ceinturon, et le manche damasquiné d'une dague florentine étincelait à son côté. Le soleil couchant faisait scintiller les vitraux de la cathédrale et colorait de teintes empourprées les grands bois qui couronnent les collines environnantes. Le gouverneur contemplait d'un œil distrait ce spectacle pittoresque. Quelques nuages violets couraient dans l'azur en se réfléchissant dans les eaux paisibles de la Maine ; les cloches des abbayes carillonnaient à toute volée en signe d'allégresse, les hirondelles rasaient

de leurs ailes légères les remparts tapissés de lierre, et mille rumeurs confuses montaient lentement de la ville jusqu'au duc de Cossé-Brissac.

Les Angevins étaient en liesse : on célébrait la conclusion de la paix de Nemours qui suspendait les hostilités entre les huguenots et les catholiques. Un *Te Deum* avait été chanté dans la matinée, à Saint-Maurice, en présence de l'évêque, du gouverneur, des échevins, du président du Présidial, des recteurs de l'Université, du lieutenant-général et du grand prévôt, entourés des membres de leurs corps respectifs. Les « escholiers », répandus en bandes joyeuses au travers de la Cité, avaient fêté par de copieuses libations la réconciliation solennelle des deux partis. Les bourgeoises allaient et venaient, coiffées du chaperon de velours ou de la capuche, et mises avec cette élégance contre laquelle s'élevaient déjà du haut de la chaire, en termes indignés, les frères cordeliers. Les muguets, frais, pimpants, peignés et parfumés comme des mignons du Louvre, portant sur leurs bras leurs carlins enrubanés, singeant les manières galantes des bellâtres du Pré-aux-Clercs, se pavanaient sur les promenades en débitant aux damoiselles les fadaises du Phébus. Les ribauds dansaient au son de la musette au milieu des prairies Saint-Serge, tandis que le menu peuple se pressait autour des théâtres en plein vent, où l'on jouait tour à tour des farces et des mystères. Les carrosses armoriés et les litières de damas traversaient les places. Les héraults d'armes jetaient de l'or à la multitude qui criait : « Noël, Noël au roi Henri ! »

Cependant la nuit était venue; les feux de joie s'allumaient aux carrefours, et les étoiles commençaient à briller au ciel, lorsque l'arrivée d'un nouveau personnage tira le gouverneur de sa méditation.

— C'est vous, messire de Boucaulles, j'en suis aise, car j'ai à vous parler avant mon départ.

— Je suis aux ordres de sa Seigneurie; mais les soirées sont fraîches et.....

— C'est vrai, interrompit le duc, appelez un de vos reîtres, pour qu'il nous guide jusqu'à la salle du conseil.

De Boucaulles reparut, quelques instants après, suivi d'un sol-

dat portant une torche de résine enflammée, et les deux gentilshommes, après avoir traversé de longues galeries, s'arrêtèrent devant une porte où deux hallebardiers du régiment d'Anjou montaient la garde. Ils entrèrent : une tenture de velours rouge tapissait les boiseries de l'appartement; des faisceaux d'armes et des instruments de chasse dessinaient des figures variées au-dessus d'une cheminée de pierre; les portraits des gouverneurs pendaient aux murailles; des parchemins et des objets d'art couvraient la table; les fauteuils en chêne sculpté étaient surmontés de deux chimères tenant dans leurs griffes le blason des Cossé-Brissac : « *de sable à trois fasces danchées d'or.* »

— Va, dit le duc au reître qui les avait accompagnés, et dis au capitaine grec que je le mande céans; puis s'adressant à de Boucaulles :

— J'ai reçu un message du grand veneur qui m'invite aux chasses de Fontainebleau; le roi veut traiter magnifiquement monsieur de Guise et a convoqué toute la noblesse de France aux fêtes qui suivront. Je partirai demain au lever du jour; donnez donc les ordres nécessaires pour que tous les gens de mon escorte soient sur pied, et prêts à sauter en selle, quand l'horloge des Jacobins sonnera six heures.

En ce moment la portière s'ouvrit brusquement et un homme apparut.

C'était un soldat d'une taille moyenne, au visage bronzé comme celui des Africains, à la mine à la fois grave et souriante; une moustache d'un noir reluisant bordait sa lèvre supérieure, et les deux coins de sa bouche se contractaient par instant, ce qui dénotait une vie agitée par les soucis et les infortunes; quelques rides plissaient son front encadré d'une épaisse chevelure dont les boucles frisaient naturellement; ses yeux, d'un bleu sombre, avaient une expression de beauté farouche, mais son regard était d'ordinaire presque triste, et on devinait que des chagrins secrets rongeaient le cœur du capitaine grec : il regrettait sa patrie et son ciel d'Orient. Il salua le duc avec respect.

— Que veut sa Seigneurie? demanda-t-il d'un ton plein de courtoisie et d'empressement.

Sa voix avait le timbre harmonieux propre aux peuples du

Midi. Le gouverneur lui fit signe de s'asseoir auprès de son compagnon d'armes.

— Hassan, dit le comte, je m'absente pour quelque temps, et j'ai voulu t'adresser mes dernières recommandations. Je te regarde comme un franc et loyal serviteur ; aussi t'ai-je choisi, ainsi que messire de Boucaulles, pour me remplacer. Surveillez les abords du château, relevez les sentinelles, assurez-vous que les portes sont fermées ; recevez en mon lieu et place les envoyés de la bourgeoisie, écoutez leurs plaintes avec bienveillance, et châtiez sans merci tout soudard qui enfreindrait la discipline.

— Holà, monseigneur, s'écria de Boucaulles, Dieu me damne si je mens, mais vous m'avez tout l'air de chercher à surpasser en sagesse messire Salomon, roi des Hébreux, lui-même !

— Tout beau, capitaine, reprit vivement Brissac, je n'ai ni l'envie ni le loisir d'entendre vos sornettes ; ainsi trêve de railleries. Vous n'ignorez point que je me soucie de ces manants de la ville, comme d'une menace d'hérétique ; mais il me plaît d'être pour quelques mois encore en amitié avec eux, et je ne souffrirais pas que la sottise de vos pertuisaniers gênât mes plans. Obéissez donc sans réflexion.

Puis, prenant un ton moins sévère, il se tourna vers Hassan :

— Je te confie la garde de la tour du Diable, et voici la clef de la cachette : point de négligence, car ces richesses sont précieuses et représentent deux cent mille écus d'or à l'effigie du roi. Il y a là, ajouta le duc avec un sourire de vanité satisfaite, des vaisselles d'argent, des joyaux, des bijoux et surtout des tapisseries travaillées avec plus d'art que toutes celles qui décorent les salons du Louvre.

— Je veillerai jour et nuit à l'exécution des ordres de votre Seigneurie, et je le jure sur ma tête, tant que je serai vivant, nul ne saura où sont entassés vos trésors, répondit Hassan avec assurance.

— Au revoir, messeigneurs, ajouta le duc de Cossé-Brissac en reconduisant les deux capitaines jusqu'à la porte, Dieu vous garde et à bientôt.

Hassan et de Boucaulles s'inclinèrent et sortirent.

III.

Personne ne savait au château qui était et d'où venait Hassan. On le désignait sous le nom de Capitaine Grec; les soldats l'aimaient, et le duc de Cossé-Brissac lui témoignait une grande affection. Le gouverneur l'avait amené un an auparavant de Paris et nommé capitaine du régiment des arquebusiers d'Anjou.

Or, voici en peu de mots l'histoire d'Hassan.

C'était un orphelin de Smyrne dont les corsaires de Tripoli avaient massacré les parents, et qui avait été vendu sur le marché de Stamboul à un des officiers du vizir. Celui-ci s'intéressa à lui, lui donna une éducation brillante et l'incorpora dans les janissaires. Le pape, allié à la République de Venise et aux Génois, déclara la guerre au Sultan. Hassan suivit le Sandjak-bey sur la galère capitane, et fut blessé à la sanglante journée de Lépante, en défendant bravement le pavillon pourpre d'Ali-Pacha. Les Vénitiens le firent prisonnier, et il languit sous les plombs pendant plusieurs années. Rendu à la liberté, à l'occasion de l'élection d'un nouveau doge, il se fit gondolier du Lido Il ramait tout le jour, chantant quelque barcarolle pour égayer ses ennuis, et passait souvent avec sa barque devant la demeure d'un vieux pêcheur des lagunes nommé Pepito. Or, le pêcheur avait une fille, Annunziata, qui raccommodait les filets déchirés à la porte de la cabane, et de temps en temps la jeune fille interrompait son travail pour écouter Hassan. Le jeune gondolier, de son côté, avait remarqué cette belle enfant de seize ans, à la chevelure noire, aux lèvres plus fraîches que les lauriers roses de Grenade, et aux grands yeux de feu.

Un jour, en descendant, à la lueur des étoiles, le canal à côté de Pepito, il lui laissa entrevoir les secrets désirs de son âme. Le père, qui avait surpris les élans contenus de cet amour naissant, sourit, et promit à Hassan de raconter leur entretien à sa fille. Annunziata rougit et garda quelques instants le silence : deux pensées diverses l'agitaient; elle se sentait disposée à céder aux

vœux d'Hassan, car l'accord vague qui s'était établi entre eux s'était bientôt transformé en un amour sérieux ; cependant la pudeur la retenait et l'empêchait de se montrer trop empressée à accepter la main du gondolier. Pepito, comprenant toute la délicatesse de ce sentiment, facilita à sa fille, par quelques questions discrètes, les moyens de révéler l'état de son cœur, et les deux jeunes gens ne tardèrent pas à s'unir. Ils vivaient heureux quand Hassan sentit renaître en lui la passion des voyages et des aventures. Il communiqua ses projets à Annunziata, et ils s'embarquèrent pour la France à bord d'un navire marchand. Après une longue et périlleuse traversée, ils abordèrent à Saint-Tropez et se mirent en route pour Paris. Hassan s'attacha au service du duc d'Anjou, frère du roi, qui l'envoya plusieurs fois porter des messages au comte de Cossé-Brissac. Le gouverneur d'Angers, frappé de sa bonne mine, pria son maître de le lui céder et l'emmena dans sa province. Le capitaine grec logea au château et installa Annunziata dans une maison de la rue Saint-Aignan, où il venait la voir chaque jour.

Annunziata avait alors dix-huit ans, et sa beauté resplendissait d'un merveilleux éclat. Elle sortait rarement, et les muguets angevins, qui l'avaient plus d'une fois admirée, la désignaient sous le nom de « l'Italienne. » Nul n'aurait osé lui tenir un propos déshonnête, car on savait que le capitaine aurait impitoyablement provoqué le galant téméraire, sur le plus léger soupçon.

Le gouverneur partit le lendemain. Son absence se prolongea, et Hassan trouvait déjà que le fardeau pesait trop lourdement sur ses épaules, quand de Boucaulles reçut un message pressant qui l'appelait en toute hâte à Paris. Hassan resta seul chargé de la défense du château : les hostilités avaient recommencé, et le prince de Condé assiégeait le Brouage. Cependant l'Anjou semblait tranquille et la garnison se croyait parfaitement à l'abri d'une surprise, derrière ses épaisses murailles. Le capitaine grec ne se doutait pas qu'en ce moment même, trois aventuriers formaient l'audacieux projet de s'emparer de la place avec une poignée d'hommes, et qu'ils combinaient déjà les moyens d'arriver à une rapide exécution de leur entreprise.

IV.

Deux mois environ s'étaient écoulés depuis le départ du comte de Cossé. Le soir du 23 septembre, vers neuf heures, un homme soigneusement enveloppé dans son manteau, sortit de la Cité, et descendit précipitamment la rue Baudrière. Le bruit de ses pas retentissait sur les pavés mal joints; quelques lumières brillaient ça et là derrière les vitres des maisons, dont les formes pittoresques se détachaient en reliefs hardis sur le ciel étoilé, et la lune éclairait vaguement de ses rayons argentés la cité endormie. L'homme traversa le pont de la Basse-Chaîne et s'aventura, non sans s'être préalablement assuré que sa rapière pendait toujours à sa ceinture, dans le dédale des ruelles obscures de la Doutre. Il n'avançait qu'avec précaution, l'œil au guet, comme s'il eût craint de voir reluire dans l'ombre l'arquebuse d'un malandrin embusqué dans l'angle d'une ruelle borgne. Il arriva, sans encombre, après avoir erré plus d'une heure au milieu de ces quartiers dont il connaissait à merveille les nombreux détours, devant une porte peinte en rouge, et au-dessus de laquelle une lanterne blafarde se balançait au vent. Il frappa à plusieurs reprises du pommeau de sa dague, et une figure effarée se montra au guichet.

— Qui va là, cria-t-on ?

— Ouvrez, dame Claude; c'est moi, messire du Hallot.

Quelques instants après, l'étranger, attablé dans une salle basse devant un cruchon de vin d'Anjou, recommandait à la servante de ne laisser entrer que trois cavaliers qui se présenteraient en son nom. Du Hallot était un soudard à l'allure sournoise; il portait la moustache en croc comme tous les pourfendeurs de cette époque; il avait la lèvre pincée, le nez effilé et recourbé comme un bec d'oiseau de proie, les yeux petits et le regard faux. Ancien confident du duc d'Anjou et de Bussy d'Amboise, il avait longtemps partagé leur fortune. Le comte de Cossé-Brissac l'avait supplanté dans le commandement du château d'Angers; il vivait retiré dans son logis de la cité, la rage dans le cœur, rongé par le désir de la vengeance, toujours occupé à combiner quelque secrète ma-

chination pour arriver à reconquérir le poste dont il se prétendait injustement frustré. Il entretenait des relations avec le roi, et sollicitait vivement son appui. Henri III avait été élevé par sa mère à promettre beaucoup et à donner peu. Il pratiquait fidèlement ces sages maximes, et lui répétait souvent qu'il le confirmerait dans son grade s'il était assez adroit pour s'en ressaisir lui-même ; mais il ne voulut jamais lui fournir ni écu ni lansquenets : son or et ses soldats lui étaient trop utiles pour qu'il les prodiguât dans un coup de main dont l'issue paraissait douteuse. Tel était le sens invariable des missives que Henri III adressait à du Hallot par l'entremise de son secrétaire et confident intime, le duc d'Epernon.

Forcé de ne compter que sur lui-même, celui-ci résolut de communiquer ses idées à un ancien chef de routiers nommé du Fresne, qui entra avec empressement dans le complot. Ils apprirent peu après, par l'un de leurs affidés, que deux gentilshommes calvinistes au service du prince de Condé, venus pour recruter des partisans en Anjou, s'étaient arrêtés à Beaufort. Du Fresne les alla trouver, fit briller à leurs yeux l'appât d'un riche butin, et parvint à les entraîner dans la conjuration. Il écrivit ensuite à du Hallot, lui annonçant qu'il se rendrait avec ses nouveaux acolytes au cabaret de la Croix-Rouge dans la nuit du 22 septembre.

Du Hallot commençait à s'impatienter quand du Fresne entra, suivi de deux étrangers, dans la salle basse où il les attendait.

— Ami, fit du Fresne, voici les deux capitaines dont je t'ai parlé : messire Clermont d'Amboise, cornette aux chevau-légers du prince de Condé, et messire Louis Boucherot de Rochemorte, lieutenant du roi de Navarre, l'un et l'autre braves et loyaux champions de l'Eglise réformée.

— Soyez les bien venus, messeigneurs, répondit du Hallot. Holà, dame Claude, des gobelets et du vin !

Quand les premières libations furent terminées, du Hallot continua :

— Il s'agit, messeigneurs, de pénétrer en plein midi dans un des châteaux les mieux fortifiés de France et de désarmer la garnison...

— Ventre de biche, seigneur du Hallot, interrompit Rochemorte, avez-vous découvert quelque secret de magie blanche qui vous mette à l'épreuve des coups d'arquebuses pour rêver une équipée aussi extravagante ? Sinon, autant vaudrait songer à rendre Chicot, le bouffon du roi, plus silencieux qu'un pendu de Montfaucon.

— Je ne crois pas plus que vous à la science des nécromanciens, capitaine, reprit froidement du Hallot; mais j'ai confiance dans la puissance de l'or, et j'ai distribué à qui de droit quelques-uns de ces beaux écus qui ouvrent plus de portes que les clefs du geôlier du grand Châtelet. Les sentinelles sont gagnées, nous franchissons le pont-levis et nous entrons hardiment l'épée nue dans l'intérieur de la place, en faisant main basse sur la garnison ; puis nous pendons le capitaine grec au sommet de la plus haute tour, et la farce est jouée.

— Vous parlez comme feu monseigneur l'Amiral, répliqua Clermont d'Amboise : je crois cependant que quatre capitaines viendront difficilement à bout des pertuisaniers d'Anjou.

— En homme de précaution, messire, reprit du Hallot, je me suis adjoint le secours de seize lames dont je vous garantis l'excellence; ce sont des coquins fieffés, gens de sac et de corde, dont l'escarcelle est vide et qui vendraient leur père pour la remplir. Le Grec n'a aucun soupçon ; je l'irai visiter à l'heure où les soldats qui prennent leur repas et jouent au tric-trac sont dispersés dans tout le château. Allons, messeigneurs, buvons au succès de notre entreprise et mort au capitaine grec !

Du Hallot, comme on l'aura remarqué, n'avait point indiqué au nom de qui la place serait occupée; il espérait se défaire aisément de ses acolytes et proclamer en face des Angevins qu'il n'avait agi que pour le compte du roi. Les libations recommencèrent de plus belle, et quand minuit sonna à l'horloge d'un couvent voisin, du Fresne, Clermont et du Hallot ronflaient au milieu des bouteilles vides. Rochemorte se souleva une dernière fois de son escabeau, et, regardant ses affidés d'un air féroce, il murmura d'une voix entrecoupée par l'ivressse :

— Le vin d'Anjou fait bien dormir..., messeigneurs..., mais

le poignard et les eaux de la Maine donnent un sommeil dont on ne se réveille plus..... Ah! ah! le prince sera satisfait..., je deviendrai grand écuyer... il me l'a promis..... il me.....

Il voulut continuer, mais sa langue s'épaissit, ses yeux se fermèrent; il chancela et retomba lourdement à côté de Clermont d'Amboise, tandis que les premières lueurs du matin commençaient à se glisser au travers des vitres du cabaret.

V.

Aucun événement ne troubla, pendant la journée, les habitants de la ville. Quand la nuit fut revenue, Hassan sortit du château, traversa les rues voisines et s'arrêta devant une maison de modeste apparence qu'il ouvrit à l'aide d'un ressort invisible; puis il souleva la tapisserie et entra dans un appartement éclairé par une lampe florentine de forme élégante. Un lit de velours cramoisi occupait une alcôve de même étoffe; un tapis de Hollande jonchait le sol; une guitare de Séville travaillée avec un art exquis pendait à côté d'une jolie glace de Venise à reflets de nacre; des épées à la poignée finement ciselée décoraient le dessus des portes, et mille objets d'origine mauresque ornaient les étagères.

Annunziata, agenouillée sur son prie-Dieu, devant une image de la Madone surmontée d'un bénitier d'ivoire, égrenait son chapelet. Elle portait une robe de couleur sombre, aux manches pendantes et aux larges plis; elle avait conservé la coiffure italienne, et deux longues tresses de cheveux noirs retombaient sur ses épaules; une paire de boucles d'oreilles et un collier de corail, s'harmonisant admirablement avec la blancheur mate de son visage, composaient toute sa parure.

Au bruit que fit Hassan, elle retourna la tête, sourit, et, son oraison terminée, elle accourut à lui d'un air joyeux en lui tendant son front à baiser. Le capitaine grec la repoussa doucement.

— Pourquoi le voile de la tristesse a-t-il terni l'éclat des yeux de mon seigneur, fit-elle étonnée de ce froid accueil? Quelque

message funeste aurait-il obscurci soudain, comme un nuage orageux, l'azur de son ciel bleu? En parlant ainsi, elle s'accoudait sur le fauteuil où Hassan s'était assis, et le regardait avec une tendresse mêlée d'inquiétude. Qu'avez-vous, mon ami, reprit-elle d'un ton de reproche? Pourquoi me refuser ces caresses dont vous étiez si peu avare autrefois? Le démon malin aurait-il fixé sur vous son mauvais œil! Parlez, votre silence me trouble; parlez, et la sérénité renaîtra de nouveau dans mon âme pleine d'angoisses.

— Ne m'accusez pas sans raison, chère Annunziata, répondit Hassan, ému de tant de sollicitude. Je vous aime toujours comme je vous aimais jadis, lorsque nous errions ensemble au coucher du soleil sur les lagunes de votre belle Venise, la main dans la main, et que j'admirais, sans mot dire, la trace légère de vos pieds d'oiseau sur les grèves désertes...; mais j'ai comme le pressentiment d'un affreux malheur, et mon esprit attristé ne peut secouer le fardeau qui l'oppresse.

— Chassez ces lugubres pensées, Hassan! Vous êtes ma seule joie, ma seule consolation au milieu des amertumes d'une existence sans cesse troublée par des bruits de guerre et de luttes civiles, et si je ne me sentais plus abritée sous votre affection à la fois si forte et si tendre, je ne pourrais survivre à cette sombre catastrophe. Je m'en irais rejoindre mon père, et la mort me semblerait mille fois plus douce que la pensée de ne vous plus chérir. Mais je cherche en vain ce qui peut vous effrayer aujourd'hui.

— Pardonnez-moi, murmura Hassan, pardonnez-moi de vous avoir accueillie si durement.

Annunziata était pâle comme une statue de marbre de Paros; l'angoisse augmentait encore sa beauté; ses yeux brillaient, ses lèvres frémissaient et elle regardait Hassan, avec cette expression d'amour mêlée d'effroi que Murillo a donné à sa Madeleine. Hassan, voyant que son âme s'attendrissait sous cette effusion de tendresse caressante, posa ses lèvres sur le front glacé de la jeune femme, et sortit précipitamment pour dissimuler les sentiments qui l'agitaient.

VI.

Dans la matinée du 25 septembre, une quinzaine de soldats calvinistes, armés jusqu'aux dents, étaient réunis dans la maison de Jacques le pêcheur, située sur le quai du roi de Pologne : c'étaient des estafiers soudoyés par Clermont d'Amboise qui, sous prétexte de défendre la cause de la Réforme, ne se faisaient aucun scrupule de rançonner les vilains et de traiter en pays conquis les contrées qu'ils traversaient. Rochemorte et du Fresne, la rapière au côté, les pistolets à la ceinture, causaient à à voix basse. Les conjurés s'entretenaient de leurs prouesses passées et calculaient déjà ce que leur rapporterait leur prochain coup de main.

— La piètre mine qu'aura messire Cochelin, procureur du roi, quand il verra le guidon de Navarre flotter sur les tours du château, s'écria un des soudards ; il en deviendra plus blanc que le frac d'un moine déchaussé, le belître !

— Il sera trop heureux, riposta un second, de venir humblement vider dans nos escarcelles tous les écus que nous exigerons, en y comprenant la dot de la charmante Gabrielle, la perle du quartier Saint-Laud !

— Le couard de Valois, s'exclama un troisième, se mordra les doigts de dépit en apprenant la nouvelle. Son château d'Angers lui tient au moins autant au cœur que ses mignons, ce qui n'est pas peu dire ; il fera trembler tout le Louvre de ses imprécations, et monseigneur de Condé s'en égayera tout à son aise.

— Comme je me réjouis, continua un quatrième, de voir les arquebusiers de Navarre entrant à cheval dans Saint-Maurice et y célébrant la messe des lances ; les chevaux mangeront sur les autels de marbre et nous trinquerons dans les vases sacrés.

— Je me charge, dit un autre, de gratifier d'un bain de Maine tous les Jacobins et autres bavards de même farine. Ongles du Pape, la jolie fête que nous nous préparons !

— Moi, acheva un dernier, je réserve au Grec une botte digne

des raffinés du Pré-aux-Clercs. Je sais un coup d'estoc que d'Epernon lui-même ne parerait pas, et qui expédiera notre mécréant le plus galamment du monde vers le paradis de Mahomet.

En ce moment, un coup de sifflet aigu retentit au loin.

— Silence, fit Rochemorte, voici le moment de prouver aux papistes qu'un cavalier huguenot vaut dix d'entre les parpaillots qui servent les Guisards; je vous abandonne les caves, les trésors de Brissac; mais une fois le château et la ville pris, ce qui se fera promptement, tour à tour, que pas un de vous ne touche à la collerette de l'Italienne de la rue Saint-Aignan : c'est ma récompense !

— Vive Rochemorte ! hurlèrent les conjurés en brandissant leurs flamberges.

Ils se rangèrent en bon ordre et s'apprêtèrent à l'attaque, après avoir respectivement inspecté leurs armes.

Onze heures sonnaient aux Cordeliers.

Le soleil se cachait derrière un épais rideau de nuages noirs; un voile terne se déroulait sur le ciel gris, et le brouillard sombre qui s'élevait du fleuve s'étendait sur toute la ville; l'air était sec et froid.

Or, voici en peu de mots ce qui s'était passé. Du Hallot, qui afin de mieux dissimuler ses ressentiments et ses projets, était entré en relations avec Hassan, se rendit au château pour lui faire sa visite habituelle. Il le trouva à table et voulut se retirer; le capitaine le retint :

— Mes amis m'attendent, répondit du Hallot.

— Qu'à cela ne tienne, allez les quérir, et amenez-les-moi, dit Hassan.

— Puisque vous le demandez avec tant d'instance, reprit du Hallot, ils ne tarderont pas à être ici. Et il sortit en souriant d'un air de férocité mal déguisée. Hassan ne remarqua pas ce sourire.

Du Hallot tardait à revenir, quand un cliquetis d'armes entremêlé de cris se fit entendre. Hassan saisit brusquement son épée et s'élança hors de la salle pour voir ce qui se passait. Suivi de quatre arquebusiers, il traversa en toute hâte la cour du châ-

teau et se dirigea vers la porte des Champs, d'où semblait venir tout ce tumulte. Il y arriva au moment où les assaillants, après avoir franchi sans peine le pont-levis, dont les sentinelles étaient gagnées d'avance par Clermont d'Amboise, attaquaient les gardiens de la poterne et se préparaient à envahir la plate-forme.

— C'est lui! mort au capitaine grec! frappez-le, frappez-le sans merci, s'écria du Fresne qui marchait à la tête des conspirateurs, la rapière à la main, animant les siens du geste et de la voix.

Trois d'entre les conjurés s'élancèrent sur Hassan.

Mais celui-ci tira un revers et poussa un coup de pointe vigoureusement dégagé : deux d'entre les agresseurs roulèrent sanglants sur le pavé, et le troisième recula.

Hassan jeta un regard désespéré autour de lui; les soldats de la garnison débouchaient à tout moment sur la plate-forme : A moi d'Anjou! s'écria-t-il avec désespoir; mais il vit ses arquebusiers rendre lâchement les armes aux ennemis ou les aider à massacrer ceux qui cherchaient à résister. Il comprit qu'il était trahi. Poussant alors un rugissement de rage, il rompit de cinq pas en arrière; d'un geste rapide, il enroula son manteau autour de son bras gauche, s'adossa à la muraille et continua à repousser héroïquement l'assaut des calvinistes qui le serraient de près.

Il trouait les pourpoints de sa terrible rapière; les rangs s'ouvraient, un homme tombait, puis un autre reprenait sa place, et la lutte recommençait plus ardente et plus sauvage que jamais.

Cependant il était blessé au flanc; son sang coulait à flots, ses yeux se troublaient, son épée était brisée, et le tronçon qu'il étreignait encore avec une fiévreuse ardeur devenait une arme inutile entre ses mains fatiguées ; il chancela, ses jambes fléchirent et il s'affaissa sur les marches de la tour du Diable, comme pour protéger de son corps la cachette dont il avait juré de défendre l'entrée jusqu'à la mort. Du Fresne se pencha sur lui et lui plongea son poignard dans le cœur. Hassan expira en murmurant, d'une voix entrecoupée par l'agonie, le nom d'Annunziata !

— Par la barbe de monseigneur l'Amiral! le mécréant avait la vie dure, dit Rochemorte à Clermont d'Amboise, qui considérait avec un reste de terreur le cadavre inanimé du capitaine grec.

En ce moment, à la fenêtre d'un des bastions qui ouvrait sur la plate-forme, apparut une femme effarée, elle poussa un horrible gémissement et disparut : c'était Annunziata. Un billet que lui avait remis un inconnu le matin même, lui avait appris qu'un grand danger menaçait les jours d'Hassan, et, malgré la consigne qui interdisait aux femmes l'entrée du château, elle était accourue pour informer le capitaine de cette importante nouvelle. Elle l'avait vainement cherché dans toute la forteresse.

Rochemorte l'avait reconnue.

Il franchit l'escalier du donjon suivi de deux reîtres, tandis que la jeune femme, folle de terreur, fuyait devant lui. Elle atteignit le sommet de la tour au pied de laquelle se brisaient les eaux profondes de la Maine, et, jetant un regard de suprême adieu vers le ciel, elle se précipita dans l'abîme au moment où Rochemorte tendait les bras pour la saisir.

VII.

Le soir de ce jour fatal, tandis que les habitants couraient aux armes, abattaient les ponts, envoyaient des courriers au roi de France, et que les conspirateurs ensevelissaient les restes de leur chef du Fresne, éventré par un cerf dans les fossés du château, où il était tombé percé de coups, deux bateliers qui descendaient la rivière en plongeant leurs nasses, virent flotter au loin une forme humaine s'en allant au fil de l'eau. Ils s'en approchèrent à coups d'aviron, et reconnurent le cadavre d'une jeune femme horriblement mutilé.

ANDRÉ JOUBERT.

UN AUTEUR A LA MODE.

Monsieur, **Madame** et **Bébé**, par Gustave Droz. — **Entre nous**, par le même.

Ces deux petits volumes sont de ceux qui, parmi les productions éphémères de notre littérature courante, ont eu, depuis une année, le plus de succès. Composés d'articles détachés qui avaient paru, pour la plupart, dans un journal littéraire d'allures plus que légères, *la Vie parisienne*, ils ont eu, sous cette forme nouvelle, une vogue inattendue, et ont fait tout de suite à leur auteur, inconnu la veille, une petite célébrité. On les a vantés à l'envi; on les a loués, non-seulement pour la finesse de l'observation et la délicatesse du style, mais aussi pour l'inspiration morale. On en a parlé comme de livres où le sentiment de la famille s'alliait à toutes les grâces d'un esprit charmant. Aussi ont-ils fait leur chemin, non-seulement parmi les jeunes gens, mais parmi les femmes, et plus d'une mère de famille les a ouverts sur la foi de cette honnête réputation.

Je les ai lus de même, et j'ai trouvé qu'on leur avait fait, au moins sous ce rapport, une réputation un peu imméritée. J'en voudrais dire ici les raisons.

Ces deux livres ne s'annoncent pas avec de grandes prétentions; ils ne visent à développer aucune thèse philosophique ou morale; ils sont légers de ton, de physionomie avenante et souriante. Ce sont des historiettes, des scènes dialoguées, des portraits satiriques, de petits tableaux d'intérieur. Il ne semble donc pas que la critique ait à prendre ses bésicles et ses lourdes balances pour peser cette œuvre légère. Cela se joue et se dérobe. On rencontre

bien, dès les premières pages, des choses un peu vives; on est tenté de froncer le sourcil, mais voilà qu'on sourit, et on est désarmé. Il y a tant de grâce et d'esprit qu'on se défend de la sévérité comme d'une injustice ou d'un ridicule. Et pourtant, à mesure qu'on avance, je ne sais quel sentiment de malaise vous gagne et vous gâte le plaisir de la lecture. Une pointe de libertinage se glisse sous l'élégance du langage; l'expression est toujours décente, mais l'idée est scabreuse, l'image plus que hardie Et bientôt vous vous demandez à qui vous avez affaire; si l'auteur est un satirique et un peintre de mœurs, ou si ce n'est pas tout simplement un conteur amusant d'historiettes grivoises qui a su farder habilement sa marchandise, pour piper son lecteur et surtout sa lectrice.

J'essaie de dégager mon jugement sur ces petits volumes, sans rigorisme outré ni sotte pruderie; et ma conclusion est celle-ci: Cela n'est pas immoral, non, n'exagérons rien, mais cela est malsain; cela est imprégné de sensualisme, cela chatouille la fibre sensuelle. Sensualisme raffiné, spirituel, à demi-voilé, s'enveloppant d'afféterie et de coquetterie; d'autant plus dangereux par là même, car ce qui est grossier choque et répugne, ce qui est discret et fin s'insinue et se glisse, fait sourire et se fait lire. On est tenté de pardonner à un auteur ses témérités, quand il y met de la délicatesse et du savoir-vivre.

Celui-ci est d'une habileté merveilleuse. Il marche sur une lame de couteau, entre le badinage honnête et les polissonneries. Il se plaît à côtoyer le précipice, à vous donner l'émotion du péril et l'inquiétude de la chute. A ce jeu, il déploie beaucoup d'agilité et de souplesse. On dirait d'un jongleur qui joue avec des rasoirs, ou d'un acrobate qui voltige sur la corde sans balancier. Il ne dit point les choses, il les fait deviner. Il n'appuie sur rien, mais il fait tout entendre. Dans ses petits tableaux, jamais de nudités; mais cela rappelle ces peintures élégamment lascives de Watteau et de Boucher qui charmaient tant la société du temps de Louis XV.

J'ai dit que M. Droz n'affichait aucune prétention. Je me trompe; il en a une, une seule, mais elle n'est pas petite. Il a la prétention

de ramener l'amour dans le mariage : j'ai peur qu'il n'enlève tout simplement au mariage un peu de sa dignité en lui enlevant un peu de sa pudeur. Je touche là une matière délicate, et pourtant je voudrais tâcher de faire comprendre ma pensée. M. Droz nous montre dans le ménage, dans la chambre conjugale, des tableaux que les romanciers ont l'habitude de placer dans un tout autre monde. Eh bien, il y a quelque chose de choquant, de déplaisant, dans ce mélange d'idées et de sentiments qui ne sont pas faits pour être confondus, ni même rapprochés. C'est là, à mon avis, le défaut du livre. Voilà pourquoi bien des gens qui ne sont point prudes, sont désagréablement impressionnées en lisant certains chapitres de celui-ci. Ces images de jeune épouse, de jeune mère ne doivent éveiller, ce semble, que des pensées discrètes et chastes. Il y a là une pudeur qui ne veut pas être offensée. L'amour n'y va point sans une nuance de respect; c'est le respect de la femme qui fait la dignité du mariage. Introduire dans ce milieu les idées, les habitudes d'un autre monde, c'est blesser le sentiment moral dans ce qu'il a de plus délicat.

Voilà ce que je voulais dire, ce que j'avais sur le cœur. Si l'œuvre de M. Droz est légère, le sujet est sérieux : rien n'est futile de ce qui touche au foyer, à la famille, aux mœurs domestiques. Et on aura beau dire, ce livre n'est pas de ceux qu'on puisse laisser courir sur la table de la famille. Veut-on faire une épreuve? Je mets au défi une jeune femme qui se respecte de lire tout haut, sans rougir, tel chapitre de cet ouvrage.

Il y a sans doute des parties irréprochables; il y en a de charmantes, surtout dans le premier volume; car le second est déjà très-inférieur : on y sent l'effort, la recherche ; il y a moins de naturel et aussi moins de sentiment. Mais plusieurs chapitres de *Monsieur, Madame et Bébé* sont d'une observation très-fine et d'une satire très-spirituelle; entre autres ceux où l'auteur met en scène les dévotes du grand monde, les belles dames qui savent si bien allier les préoccupations de la toilette avec les soins de leur salut, et le jargon du monde avec le langage de la piété. Il faut citer surtout les chapitres sur l'enfant, où sont exprimées avec vérité et sentiment les premières émotions de la paternité,

les premières joies et les premières douleurs de la famille; scènes gracieuses et vivantes, où les larmes se mêlent au sourire. Malheureusement *Bébé* tient moins de place dans le volume que *Monsieur* et *Madame*. C'est même un des reproches que j'ai à faire à l'auteur; son titre est un piége; il allèche le lecteur. *Bébé* est là comme une étiquette honnête, comme un pavillon neutre qui couvre une marchandise de contrebande. Le père, la mère et l'enfant, quoi de plus pur, de plus innocent? Vous ouvrez le livre, et vous tombez sur des histoires plus ou moins salées, sur des scènes d'alcôve, sur le récit d'une nuit de noces fait en partie double par le marié d'abord, par la mariée ensuite. Balzac, qui aimait ces sujets scabreux, ne prenait pas du moins les gens en traître, et quand on ouvrait la *Physiologie du Mariage,* on savait à quoi on s'exposait.

C'est là pourtant la littérature qui fleurit aujourd'hui : et, je le répète, ceci est de la meilleure. Il y a des journaux, exemptés du timbre par manière d'encouragement, qui ne vivent pas d'autre chose. Que voulez-vous? La poésie est morte; l'imagination semble éteinte; le goût du public est faussé et blasé : pour le réveiller, on s'ingénie à lui offrir des mets raffinés et épicés, des gravelures enjolivées et parfumées. Singulier et triste temps que le nôtre! Nous ne sommes pas plus mauvais peut-être que les générations qui nous ont précédés. Mais il nous manque une chose qu'elles ont eue, la passion, sans laquelle rien de grand, rien de bon, rien de beau ne se peut faire. Nous avons des vices, nous n'avons plus de passions. Il faut qu'on nous amuse, car rien de sérieux et d'élevé ne nous intéresse. Nous croupissons dans une sorte de marasme, où non-seulement l'esprit s'alanguit, mais où le sens moral se pervertit et s'émousse. Quand un souffle nouveau viendra-t-il assainir et vivifier l'air que nous respirons?

EUGÈNE POITOU.

LETTRES

D'UN

LIEUTENANT DU RÉGIMENT DE MONTMORIN

Par ce temps de discussions militaires et de préoccupations belliqueuses, qui regardent vers l'avenir, j'ai rencontré (1), sans songer à mal, une bien simple et bien naïve correspondance de jeune officier qu'on me pardonnera de raconter. Il n'y a là ni révélation inattendue de diplomatie, ni plan, ni secret de grande politique, mais une confidence familière des conditions diverses de l'ancienne armée, complète en son petit cadre, du début à son dénouement. Histoire d'ailleurs, si l'on veut pour quelques instants, de parler soldat et de présenter les armes au commandement de l'actualité.

Gilles-Joseph Dufour Du Vau a dix-sept ans tout au plus, en 1746, quand il part de Saumur pour prendre service à l'armée de Flandres. Le canon de Fontenoy retentit encore et l'enthousiasme est partout. Notre jeune Angevin rêve sa part des jours de gloire. D'une famille nombreuse d'ailleurs il n'est pas le seul qu'a tenté le goût des armes, et son oncle, Le Doyen de Clenne, commissaire d'artillerie à Saumur même, lui prête aide et secours de tout genre. C'est sans aucun doute à l'influence de ce parent qu'il doit la lettre qui l'accrédite auprès de Royal-artillerie, seul régiment où restent attachées des charges de cadet. Celle qui lui est ainsi assurée lui permettra d'attendre. Il n'y restera pas longtemps.

(1) *Archives de Maine-et-Loire.* E. 3074.

Le voilà donc parti « avec sa petite cavale » douce et sûre et si bien appareillée, qu'elle fait ses cent lieues sans perdre un clou. C'est la première échappée où le voyage semble court et met gaîment sept grandes journées à gagner Paris. Arrivé là, à mi-chemin, il faut adresser un bonjour encore « à son cher tonton, » à sa chère tante, aux cousins, aux frères, à la sœur, à toute la famille, aux amis qu'il nomme « sans les nommer », et déjà et surtout la recommandation pressante : « qu'on n'oublie pas les envois d'argent ! » Peut-être ce point là est-il l'important pour lui. A coup sûr, c'est, il faut l'avouer, le mérite qui a fait conserver ces lettres, documents de comptes, non d'histoire.

Notre jeune héros présenté, installé, logé, équipé de toutes pièces, ce qu'il en pense et ce qu'il lui en coûte surtout, il le sait bien dire. Laissons-le donc à son aise parler comme il sait, sans rien modifier que l'orthographe un peu trop novice et qui demanderait à passer par une autre école que celle du tir ou du peloton :

Bruxelles, ce 8 décembre 1746.

MON CHER ONCLE,

Je suis enfin parvenu, grâce à Dieu, au comble de mes souhaits. Je suis arrivé à Bruxelles en très-bonne santé, où est le bataillon en garnison, le 20 du mois dernier, à 9 heures du matin. Je fus chez M. de Fontenay, le même jour après midy ; il n'y étoit pas ; je laissai la lettre de M. de Brisard. Le lendemain lundi, à 9 heures du matin, on me dit qu'il étoit chez le major, M. de St-Hilaire, où je le trouvai. Je luy présentai la lettre du prince. Il ne m'en demanda pas davantage et me dit que cela suffisoit et qu'il m'alloit faire venir les lettres de réception comme cadet d'ordonnance. C'est le prince qui les donne ; elles ne sont pas encore arrivées ; elles ne tarderont pas. Il y a dans le bataillon sept places de cadet vacantes après moi et deux capitaines qui vont se retirer. Cela fera neuf après moi. Il m'envoya trois jours après un billet pour loger chez un habitant. L'hôte doit vous donner une chambre garnie, c'est-à-dire, un lit, une armoire, un coffre, une cheminée, deux tables, un miroir, des draps tous les mois, un lit pour le domestique et une écurie. Il faut

manger à l'auberge ou faire ordinaire dans sa chambre, si vous avez un domestique cuisinier. Je fais ordinaire avec un cadet à 10 écus par mois, où les autres payent 12 écus à l'auberge, parce qu'il a un domestique cuisinier. Le pain vaut 2 sols la livre ; la viande depuis 5 jusqu'à 10, 12 sols ; le cochon 10, 12 sols ; — le poisson n'est pas cher tel qu'à Saumur ; le vin 30, 40 sols la bouteille. Il y en a de 14 sols, c'est un cantinier du bataillon qui le vend. M. de Fontenay boit de celui-là. Le bois se vend par mesure. Il n'y a que la valeur de 3 à 4 bûches et 2 fagots de Saumur, 100 sols. Les autres denrées à proportion.

Il n'y a point de nouvelles, si ce n'est qu'on fortifie Vilvort et Maline, qui ne sont qu'à 4 lieues de Bruxelles. Les hussards autrichiens font des courses continuelles depuis Namur jusqu'à Maline. Il n'y a pas plus de 50,000 hommes dans tout ce pays icy. Toutes les troupes descendent en France, par rapport aux Anglais. Si j'avais été seulement au siége de Namur, je profiterois de la gratification qui est de 25 pistoles par chaque cadet. J'ai fait la route seul depuis Paris jusques icy. J'ai couché une fois dans un lit dont la couette était remplie d'avoine, telle qu'on la donne aux chevaux, une autre fois sur la paille. Je n'ai point donné de repas pour mon arrivée. Cela ne se fait plus. Il m'en coûte pour mon voyage cinq louis passants ; voilà ce que c'est que de loger dans les grandes auberges depuis Paris jusques icy ; tout y est extraordinairement cher. L'habit uniforme et le surtout, 5 louis, encore le drap n'est pas trop beau ; 15 livres pour ma valise, 12 livres par mois et pour mon cheval à Bruxelles. Les pâtures y sont fort chères. Je n'ai vendu mon cheval que 24 livres par l'oreille (1). J'ai gardé tout l'équipage. Je n'en aurais pas un au même prix à l'entrée de la campagne..... Aussi vous me ferez grand plaisir, mon cher tonton, de vouloir bien m'en envoyer deux, un à poil et l'autre bâté avec un domestique....; avec 710 livres, je ferai la campagne, non pas comme un officier, mais comme un cadet. Mes appointements ne courront que du jour de la date des lettres (2) de réception ; encore je ne les recevrai point, qu'après la campagne. Adieu, mon très-cher oncle, en attendant de vos nouvelles, j'ai l'honneur d'être avec un profond respect — Votre très-humble et

(1) C'est-à-dire sans frein ni rênes, ni équipement, comme on vend le vin, *la goutte*, sans fût.

(2) Elles vinrent le 22 du mois. Ses appointements étaient de 16 livres 14 sols par mois, retenue faite de 2 deniers par livre pour le fourniment.

très-obéissant et affectionné *Dufour*, cadet au régiment royal-artillerie, bataillon de Fontenay, chez M. Vatelet, m^e charron, dans la rue de Louvain, près la chapelle St-Antoine, à Bruxelles. — Ne mettez point Duveau ; on ne me connait que sur le nom de Dufour. — J'assure bien de mes respects ma chère tante, mes cousins, toute la famille Guéniveau et surtout Mme et Mlle de Plassé, Mme et Mlle Vincent, en attendant le premier de l'an, à qui j'aurai l'honneur d'écrire, — non pas à Mlle Vincent.

Bruxelles en Flandre, 25 février 1747.

..... Mes compliments à M. Charpentier. Je lui ai bien des obligations. Ce seroit à propos que tous les jeunes gens qui veulent aller au service fussent chez lui pour apprendre le ménagement et à n'être point délicats. Je n'oublierai jamais les bontés qu'il a eues pour moi et je sens bien aujourd'hui ce que je ne sentais pas en ce temps là. La campagne commençera le 4 ou 5 avril. Les officiers qui ont leurs postes dans les pays arrivent de jours en jours avec quantité de recrues. M. le maréchal comte de Saxe, arrivera dans cette ville ces jours ci. On compte que le Roi se mettra à la tête de ses troupes en Flandre. Il y a eu le lundi gras grande réjouissance en l'honneur du mariage de Mgr le Dauphin. Comédie gratis pour tout le monde, feu d'artifice après la comédie, grande illumination dans toute la ville, grand souper à 10 heures, grand bal qui a duré depuis minuit jusqu'à 8 heures du matin, où le commandant de la ville, les seigneurs et princes, qui demeurent dans la ville et qui ont leur bien dans le pays, ont assisté. Les officiers n'y ont entré qu'avec l'habit uniforme et non masqués, et les bourgeois ne le pouvoient qu'ils ne fussent masqués. On parle beaucoup de la paix et que l'on ne fera pas la campagne entière.

Notre cadet, comme on voit, a bon cœur ; et les nouveaux plaisirs, que le roi lui sert gratis à profusion, ne lui font oublier ni Mlle Vincent — quel dommage qu'il ne lui ose pas écrire ! — ni son vieux principal qui, paraît-il, avait la main rude, mais à qui il n'a pas gardé rancune. — Déjà pourtant sa fortune a pris une face nouvelle. L'artillerie n'a pas d'avenir, est envahie par les grosses bourses et chaque grade s'y paie à un tarif inabordable.

Il a trouvé mieux : des protecteurs et une lieutenance dans le régiment de Montmorin et tout ce qui s'ensuit avec l'occasion propice à la bonne volonté ; — mais un cheval ! qui lui donnera un cheval?

Bruxelles, 26 *mars* 1747.

« Ma sœur vous aura sans doute mandé mon changement de cadet dans Royal-artillerie à lieutenant dans le régiment de Montmorin. Cela ne doit point vous surprendre, attendu le risque que je courois par la dépense qu'on y fait et les sommes qu'on doit donner de poste en poste auxquels on monte. M. de Claveau vous avoit bien dit qu'il en coutoit 1200 livres pour être sous-lieutenant, de plus 100 livres pour lieutenant en second, 700 livres pour lieutenant en pied, 3000 livres pour être capitaine en second, 10000 livres pour être capitaine en pied. Cela fait 15000 livres que je ne pouvois jamais payer. Je suis lieutenant et 25 après moi, sans qu'il m'en coûte rien et je ne crains point la réforme, attendu que le régiment n'est que de trois bataillons et qu'il ne sera jamais réformé. Je n'ai point fait cela, mon cher tonton, sans me consulter non-seulement aux MM. de Montalembard, qui m'ont fait l'honneur de me procurer la lieutenance, mais encore à tous les capitaines du bataillon, qui ont parlé pour moi à M. de Montmorin, colonel du régiment. Les MM. de Montalembard, chevaliers de St-Louis et capitaines au bataillon de Fontenay, avoient deux lieutenances, que M. de Montmorin leur avoit données ; ils en ont donné une à un de leurs parents et l'autre qu'ils m'ont fait l'honneur de me donner. Ils me présentèrent eux-mêmes à M. de Montmorin, qui me reçut avec beaucoup de politesse et d'amitié. Il me dit lui mesme que tous les lieutenants du régiment étoient pauvres et qu'ils ne faisoient pas de dépences. Il y a de l'une et de l'autre condition. Il seroit disgracieux pour moi de ne pouvoir pas faire la campagne, n'ayant pas d'argent et un cheval. Il ne faut pas qu'il soit de grand prix ; une rosse, cela suffit. »

9 *avril* 1747.

Je n'ai besoin aucunement que de 10 à 12 louis et un cheval. Je suis le plus content du monde. Mes lettres de lieutenant en pied sont

du 7 mars et M. de St-Hérem de Montmorin, notre colonel, m'a déjà parlé pour me mettre dans l'état-major, c'est-à-dire, me faire garçon-major, qui porte la canne; c'est bien mon avancement, mais il y en a de plus anciens que moi qui peuvent demander la place. J'en serai sûr à l'entrée de la campagne et je vous le manderai. Ainsi, mon cher tonton, vous pouvez bien juger que je ne me fais pas haïr dans le régiment de Montmorin, puisque le colonel veut me mettre dans l'état-major. J'avancerai toujours avec les amis et les protections que je me suis faits. Ainsi, mon cher tonton, ne m'abandonnez donc pas dans un aussi beau chemin... Sans argent je ne puis entrer en campagne... Je suis lieutenant dans la compagnie du meilleur capitaine du régiment et la 4e compagnie du premier bataillon. Il s'appelle M. de Josselin. Il m'appelle son vicaire et me fait mille amitiés...Votre très-affectionné neveu, *Dufour de Pontagon*.

Le nom de *Pontagon* (1) est un nom de guerre que l'on m'a donné et que j'ai pris. Je vous prie de le mander à ma sœur afin de mettre sur l'adresse des lettres que l'on m'écrira : à *M. Dufour de Pontagon, lieutenant au régiment de Montmorin, à l'armée de Flandres, en Flandres.*

26 avril 1747.

... Je vous ai marqué il y a quelque temps que M. de Montmorin m'avait parlé sous paroles couvertes pour me faire garçon-major à ce que je croyais, mais la thèse est bien différente, c'est pour me faire l'aide de camp de M. son père, qui est maréchal de camp. Il me présenta lui-même à M. son père, qui me reçut pour occuper cette charge. Sitôt que j'eus fait part de la réception de cette nouvelle charge à ces Messieurs, eux-mêmes, qui l'avoient demandé pour moi, m'achetèrent sur le champ un cheval convenable pour cette charge, qu'ils payèrent de leur propre argent, en me disant : « Tu ne dois point t'inquiéter de l'argent que nous te prêtons; nous te connaissons de trop grands sentiments d'honneur pour que tu ne nous le rendes pas, quand tu en recevras de chez toi. » Ledit cheval coutoit onze louis d'or, argent de France. Mais... l'ancien aide de camp du capitaine, parent de M. de Montmorin, ayant appris que je

(1) Il dit ailleurs : Le nom de Pontagon ne doit pas vous surprendre. C'est que M. de Montalambard avait demandé la lieutenance pour un de ses parents appelé Pontagon.

prenois sa place, attendu qu'il s'étoit démis de sa charge, a redemandé ladite charge à M. de Montmorin, qui lui a redonné. M. son fils me fit avertir à l'ordre le lendemain d'aller lui parler chez lui; je n'y manquai pas... Les Messieurs de Montalembard furent très-surpris de cette nouvelle-là, et me dire de ne point perdre courage, et de ne point m'inquiéter du cheval, qu'ils le retenoient pour eux; ce sont bien là de grandes marques d'amitié! »

J'ai bien peur qu'il n'y ait dans cette histoire de cheval quelque conte en l'air dont l'oncle se doute. Car Pontagon, — puisque Pontagon il y a, et ce nom, qui le prit à la guerre, ne le quitta plus et remplaça à jamais l'autre, — fait de si beaux serments de véracité qu'on n'y peut trop croire. Son cheval enfin, s'il l'eût, ne lui servit guère et demeura au gîte, pendant qu'il fallait suivre à pied le drapeau qui du moins marchait au combat. C'est du champ de bataille de Lawfeld que partent maintenant les lettres, et voici le récit après la victoire :

Au camp de la bataille de Lawfeld, ce 8 juillet 1747.

Mon très-cher oncle, je ne doute point que vous ayez appris ce qui s'est passé depuis le premier de ce mois. Je vous prie de m'excuser si j'ai été si longtemps à vous le mander. C'est que depuis le 28 de juin, au soir, nous n'avons pas cessé de marcher nuit et jour, et cela sans équipage. A peine avons nous de la paille pour nous coucher. Le 2 du mois nous attaquâmes les ennemis qui étoient retranché dans un village appelé Lawfeld, proche Maestrick. Notre régiment ne donna pas le matin. Cependant nous y avons perdu deux hommes de morts et trois de blessés par le canon et mon drapeau cassé par le haut d'un boulet de canon. Cela ne doit pas vous surprendre parce qu'on tire toujours sur les drapeaux, du plus loin qu'on les voit approcher; surtout ceux du premier bataillon. Le soir on nous fit marcher sur les cinq heures avec les régiments qui n'avoient pas donné, pour attaquer les ennemis par leur droite; mais ils prirent la fuite à notre aspect, et on fut contraint de leur envoyer la cavalerie et les dragons pour les obliger de se retirer à Maestricht en passant la Meuse, où il en a resté un grand nombre des leurs. Enfin la bataille a duré depuis dix heures du matin jusqu'à deux heures après-

midi avec un feu continuel. Le soir on ne tira pas coup de fusil, si ce n'est quelques pièces de canon. Je ne puis vous dire au juste la perte d'hommes de part et d'autre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous avons acheté le champ de bataille bien cher, ayant perdu plus que les ennemis. On dit que cela se monte a 17 ou 18,000 hommes de part et d'autre. Je ne connois de blessés du pays que M. Desessards, de Chinon. C'est une contusion causée par une balle morte qui lui a attrapé la jambe gauche; cela ne l'empêche pas de suivre le régiment. Il regrette beaucoup M. de Reux, de Chinon, qui a eu le malheur d'y être tué, après avoir essuyé tout le feu dans le village. M. du Tronchay, Messieurs de la Machefolière, et Messieurs du Petit-Thouars sont en très-bonne santé. Après cela, mon cher tonton, je puis dire avoir vu une bataille! Le comte de Lowendal marche avec son armée à Berg-op-zoom et à Lilo pour en faire le siége. On compte que nous ferons ensuite celui de Maestricht. Je le souhaiterois afin de sortir de ce camp empestiféré. »

Mais ce n'etait pas là son seul vœu, et l'ambition lui était venue avec la fumée de la gloire. Son régiment allait s'accroître d'un bataillon, et si sa chère tante, tous ses parents, M. et Mme Desmé, y voulaient entendre aussi bien que l'y engagaient, à l'en croire, son colonel, son lieutenant-colonel, plusieurs capitaines et ses protecteurs, MM. de Montalembert, Pontagon s'assurait de mettre sur pied une compagnie et de passer ainsi d'emblée capitaine. Le roi fournissait 105 livres par recrue, le fusil et la baïonnette; mais il fallait trouver le reste en écus et d'abord l'agrément du Roi. Si l'oncle ou la sœur auraient expédié ces mille petits écus, qui devaient suffire, on ne le peut dire; mais toute démarche fut perdue, l'agrément du Roi ne vint pas, et les anciens de grade furent préférés sans passe droit, miracle plus rare encore que l'argent. Il fallut donc prendre son mal en patience, et laisser faire aux distractions que promettait largement l'hiver : « On parle beaucoup d'une forte entreprise qui est une descente en Zélande. On a déjà commencé à faire construire un grand nombre de bateaux plats et on fait apprendre à ramer aux soldats du régiment de La Morlière-infanterie et dragons. On parle aussi de la paix : cela s'accorde comme chien et chat !... » écrit-il de l'Écluse (18 décembre 1747), et six semaines plus tard,

il commandait un village perdu dans l'île de Cazan, du nom de Nivelite, « parmi des sauvages qui, lorsqu'ils nous voient, croient voir le diable. Nous n'entendons nullement leur langue qui est flamande et hollandaise..... Vous ne doutez pas qu'après une garnison pareille on ait un très-grand besoin d'argent. » A la bonne heure ! encore faut-il s'entendre ! — Mieux servi au printemps, il est devant Maestricht et y rencontre au camp des compatriotes, les Du Petit Thouars et Guéniveau, qui lui font bonne chère; et, parlant avec eux de l'Anjou, l'idée lui vient d'y aller reprendre l'air du pays en semestre. Le froid, la boue, la fatigue des tranchées l'avaient, à défaut d'autre mésaventure, rudement éprouvé. D'ailleurs, la garnison de Maestricht s'est rendue, les trêves sont signées; pendant qu'on va reprendre le pied de paix et réformer les volontaires inutiles, notre jeune homme, bien pourvu, bien recommandé, aimé, fêté, bon enfant pour tout dire, et qui n'a rien à craindre, aura tout le temps de revenir à la vie de garnison. Il se ravise pourtant, sans en donner le fin mot. Mais ses lettres dès lors sont remplies de détails sur les misères de cette réforme de l'armée qui de fait fut terrible et telle qu'on n'en avait vue encore jamais. Douze régiments étaient supprimés et tous les autres rudement réduits. On ne s'était attaqué pourtant d'abord qu'à la cavalerie, aux dragons, aux troupes légères et aux compagnies franches; et déjà c'était une pitié ! On n'a pas idée de ces misères ! « Jusqu'à de vieux chevaliers de St-Louis, écrit-il, contrains de rendre leur croix aux gouverneurs des places, où ils sont, pour pouvoir mendier l'aumône et obligés de faire perdre l'argent des dettes qu'ils ont faites, ayant mangé tout leur bien au service. »

Ils ont fait mendier la main qui tint les armes !

s'écriait déjà un siècle auparavant le grand d'Aubigné, dans ses *Tragiques*. Barbier, témoin plus calme, ne s'émeut guère. « Cela met sur le pavé, dit son Journal, un grand nombre de jeunes gens qui servoient depuis quelques années dans les troupes en qualité de lieutenants, sous-lieutenants et même de capitaines, et qui sont embarrassés après avoir été officiers de prendre aucun autre état

et qui n'ont plus ni paie ni qualité et se trouvent sans bien. Cela doit apprendre aux jeunes gens des familles bourgeoises, qui sont à portée de choisir différentes professions pour gagner leur vie, de ne pas se livrer si imprudemment au métier militaire, qui les flatte d'abord par le brillant et par la fainéantise, et dans lequel on obtient aisément des places en temps de guerre, quand on a besoin de troupes. »

Pontagon pourtant n'a rien à craindre. Il se garde bien « une poire pour la soif, » mais « il n'est pas dans le cas de la réforme, » et il reste au premier rang à Thionville pour voir évider les cadres. « Des volontaires royaux de 2600 hommes il n'y a que 600 hommes de conservés, et de 250 officiers, il n'y en a que 25. L'on espère que l'infanterie française ne sera pas si mal traitée. La réforme ne se fera que dans le mois de février prochain. — Pour moi je ne crains rien ! » répète-t-il encore. — Oh ! les belles espérances et le bon billet de logement que lui a donné le roi ! Février est venu, et de notre lieutenant personne n'a plus de nouvelles. Il écrit enfin, mais « si interdit » qu'il le peut à peine.

« Je n'ose vous apprendre le mal qui me tue ! Cependant il faut bien se résoudre pour pouvoir y porter remède, quoiqu'il soit bien difficile. Il faut auparavant que je vous déclare ma maladie, non-seulement la mienne, mais celle de plus de mille de mes camarades qui en sont attaqués. Bref à ce discours, qui ne feroit que vous allarmer. Je vous dirai donc que tous les lieutenants d'infanterie sont réformés !.. Il n'y a que le premier lieutenant qui reste, attendu que le Roi conserve les officiers de fortune au préjudice des autres. Il n'y aura plus que 4 drapeaux pour deux bataillons, qui seront portés par des officiers de fortune et le premier lieutenant conservé avec les mêmes appointements de 30 livres. Les bataillons ne sont plus que de 13 compagnies, y compris celles des grenadiers. Les 24 derniers capitaines en second feront le service de lieutenant avec les mêmes appointements de 66 livres par mois; nous pourrons chanter tous ensemble un couplet de la chanson :

Ça, partons ! compagnons d'infortune !
Quittons un pays d'ingrat;
Allons, dans un autre climat,
Allons chercher fortune !

On croit, il veut faire croire qu'il prend ainsi gaîment son parti, mais lui-même n'y tient plus, et, en finissant sa lettre, il l'avoue : « les larmes l'aveuglent ! » — Sa carrière était finie, brisée ; on a beau faire, on ne recommence pas sa vie ! et puis l'entrain, la foi de la première jeunesse, et puis la chance ! Il n'est qu'une heure pour tout cela qui ne se retrouve plus.

Aux premiers jours (avril 1749) du printemps, si frais, si gai, le long des luisettes de la Loire, notre angevin débarquait du coche à Saumur, le gousset vide à tel point, — après les arrhes payées, 6 livres ! — que son frère l'avocat avait dû venir l'attendre pour le dégager du messager. — A quelques dix ans de là, je le retrouve capitaine — mais dans l'inoffensif régiment provincial du Mans, retraite ordinaire des réformés ; — puis comme il atteignait ses trente ans et qu'il était à bout d'avenir, il se maria (19 avril 1763) et fit souche d'angevines, qui devinrent Mesdames Valette de Champfleury et de La Berrurière de St-Laon. — Et voyez l'aventure ! j'achevais ce récit, de plume rapide, quand est entré chez moi un petit neveu — je l'ignorais bien ! — de Pontagon, un magistrat, s'il vous plaît, tout nouvellement assis — on eut dit autrefois, sur les fleurs de lys, — qui connaît, comme personne, son monde ancien du Baugeois et du Saumurois, et qui n'a pas été surpris, ô merveille ! d'entendre parler de son grand-oncle.

CÉLESTIN PORT.

CHRONIQUE.

Le mois de janvier de l'année nouvelle n'a pas été clément pour nous, et, bien que notre philosophie n'incline point aux découragements amers, nous ne saurions adresser un amical adieu à ce cruel visiteur. Il a glacé nos rivières, couvert de neige nos rues et nos toits, imposé à notre population ouvrière des souffrances que les secours de la charité, si abondants qu'ils aient été, n'ont pu que très-imparfaitement adoucir, et de plus il nous a brusquement enlevé plusieurs hommes d'un mérite distingué, — MM. Dumont, Castonnet, de Joannis et Bellanger père — dont la vaillante activité promettait encore de longs et utiles services. Inscrivons, pour mémoire, quelques faits et quelques dates sur chacun de ces quatre tombeaux.

M. le docteur Joseph Dumont, né à Angers, en 1797, exerçait la médecine dans cette ville depuis 1828. Il était professeur de pathologie interne à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, médecin des Prisons et de l'Ecole Impériale d'Arts et Métiers, administrateur du Bureau de Bienfaisance, président de la Société Académique, et, de toutes ces fonctions diverses, il n'en est pas une où il n'ait fait preuve à la fois de dévouement et de capacité. M. Dumont était d'un naturel secourable et humain; il avait pitié de toutes les misères, de toutes les faiblesses et quelquefois même, dans les jugements qu'il portait sur les coupables ou les égarés, penchait-il trop du côté de l'indulgence, comme si sa philosophie se fut effrayée de cette grande et féconde loi des responsabilités morales, qu'une école audacieuse, sous les allures ondoyantes de l'erreur, s'efforce chaque jour d'oblitérer au fond des âmes. Il avait d'ailleurs un esprit très-actif et très-cultivé; tous les loisirs que lui laissait sa profession étaient consacrés aux lettres; il aimait à s'entretenir des auteurs

de l'antiquité, des écrivains grecs surtout, dont il commentait les ouvrages avec beaucoup d'érudition, et, quand la mort est venue le frapper, il commençait à devenir aussi bon hébraïsant qu'il était depuis longtemps savant helléniste. Voici les titres des articles publiés par M. le docteur Dumont, dans les Mémoires de la Société Académique : *Gilles Ménage, considéré comme poëte* (tome I) — *Des bizarreries, singularités et manies de l'esprit humain* (tome III) — *Analyse d'un ouvrage de Thomas Browne, intitulé* Religio Medici (tome V) — *Physiologie de la médecine légale* (tome VII) — *De l'influence de l'hérédité dans les affections mentales* (tome IX) — *Histoire de l'Académie de Saumur* (tome XI) — *Jean Olivier, évêque d'Angers de 1532 à 1541, auteur d'un poëme intitulé* Pandora; *étude de mœurs du* XVIe *siècle* (tome XIII) — *L'Oratoire et le Cartésianisme en Anjou* (tome XV). — Deux discours ont été prononcés sur la tombe de M. Dumont, l'un par M. le docteur Daviers, directeur de l'Ecole de Médecine, l'autre par M. de Lens, inspecteur d'Académie. Nous ne connaissons que le second, qui a été imprimé dans l'*Union de l'Ouest* du 2 janvier 1867 : c'est bien moins un éloge officiel que le pieux et délicat hommage d'une amitié douloureusement émue.

Breton par l'origine, — puisqu'il était né à Nantes, en 1808 — M. le docteur Gustave Castonnet appartenait à l'Anjou par son éducation, commencée au collége de Combrée et achevée au Lycée; par sa carrière, qu'il a fournie tout entière dans notre ville avec tant de zèle et de dignité; et aussi — disons-le — par son humeur aimable et conciliante, par sa douce philosophie, qui, tout en ayant de nombreuses affinités avec le catholicisme, resta longtemps vague et flottante. M. Castonnet, reçu docteur en 1834, a enseigné successivement, à l'Ecole de médecine d'Angers, la pathologie interne, la thérapeutique et la clinique médicale; il était le médecin des salles d'asile, et pendant plus de vingt ans, il a été chargé, en qualité de médecin en chef, des salles militaires de l'Hôtel-Dieu. Tous les élèves qui avaient suivi ses cours louaient son enseignement méthodique et sage; il

était aimé, estimé de tous ses confrères, et l'aménité de son esprit, jointe aux belles qualités de son cœur, lui avait mérité de nombreuses sympathies dans tous les rangs de la société. Le discours éloquent et chrétien qui a été prononcé au bord de sa tombe par M. le docteur Farge, retrace admirablement les vertus de cet homme juste et droit. Atteint prématurément d'un mal violent et implacable, M. Castonnet a fait preuve, aux dernières heures de son existence, de la plus virile énergie et de la plus pieuse résignation. C'est la première récompense des âmes qui, à travers les vicissitudes de la destinée, ont su s'inspirer constamment de l'amour du devoir, et placer partout les droits de la vérité au-dessus des intérêts du temps. Au moment de franchir le difficile passage, M. Castonnet a regardé vers l'éternité : ses idées se sont affermies; il a vu clairement se dessiner devant lui les horizons du véritable avenir; et il s'est élancé vaillamment dans la direction que lui montrait le doigt de Dieu.... *Et nunc evolat !*

« Sa mort, dit M. Farge, a été digne de sa belle carrière; elle » l'a pris à son poste, vigoureux et encore jeune pour le bien. » Le dimanche, il visitait son hôpital et ses malades; le mardi » avant le jour il n'était plus. Mais dans les angoisses qui ont » rempli ses dernières heures, son âme juste, son intelligence » nette n'ont pas été troublées un instant. Il s'entretenait de » l'autre vie, mais sans ostentation, sans faste de langage, avec » la simplicité et la radieuse espérance du chrétien : « Dieu va » me réunir à ceux que j'ai aimés et perdus », telle fut une de » ses dernières paroles, opposant cet espoir à la poignante dou- » leur que lui causait l'impossibilité de revoir ses enfants. La » religion, dont il avait lui-même et tout d'abord réclamé les » secours, lui apporta ses consolations par la voix d'un ami; il » en écouta, il en goûta jusqu'à la fin les austères et fortifiantes » vérités; sa conscience, sa foi lui faisaient saluer dans la mort » l'entrée d'une vie meilleure. »

M. de Joannis était un ancien officier de marine, sorti de l'Ecole polytechnique, et qui avait fait partie, en qualité de lieu-

tenant de vaisseau, de l'expédition chargée de transporter en France l'obélisque de Luxor. Nommé en 1849 directeur de notre Ecole d'Arts et Métiers, il résigna ses fonctions deux ans après, pour se consacrer à l'éducation de ses enfants, dans une terre qu'il possédait à La Meignanne, près d'Angers. Depuis quelque temps, il habitait Poitiers, où l'avaient appelé des intérêts de famille, et c'est là qu'il vient de mourir, à un âge assez avancé, mais jeune encore d'esprit, et la main aux feuillets d'un livre. C'était un homme d'un caractère extrêmement résolu, d'une volonté persistante, et qui aimait l'étude avec passion. Sciences mathématiques et sciences naturelles, archéologie, littérature et histoire, tout l'intéressait et le captivait fortement, et quand il laissait la plume, c'était pour prendre le crayon ou le pinceau. Mais M. de Joannis n'était pas seulement laborieux et instruit; il a été pendant toute sa vie un modèle d'honneur et de loyauté, un ami des pauvres et un chrétien austère, soumis à tous les enseignements de l'Eglise. La mort ne pouvait donc lui causer aucune appréhension, et, quoiqu'elle soit arrivée à l'improviste, les regrets dont il est l'objet ne sont bien certainement mêlés d'aucune anxiété. M. de Joannis avait épousé Mlle Geneviève Pocquet de Livonnière. Un de ses fils est entré dans la Compagnie de Jésus, et deux de ses filles sont religieuses du Sacré-Cœur. On a de lui un ouvrage intitulé *Campagne pittoresque du Luxor* (1), et un *Album des Tapisseries de l'Apocalypse, conservées dans la cathédrale d'Angers*. M. de Joannis a publié en outre, dans les *Annales de la Société Linnéenne du département de Maine-et-Loire*, les articles suivants : *Le Pagre égyptien* (tome I, page 182) — *Notice sur le tatouage* (tome II, page 17) — *Notice sur les mollusques terébrants* (tome II, page 28) — *Description des chenilles de la Noctuelle double oméga, du Bombyx du peuplier et du Liparis V noir* (tome II, page 228) — *Etudes sur les Nayades du département de Maine-et-Loire* (tome III, page 261) — *Notice sur la* Dreissena polymorpha *du département de Maine-et-Loire* (tome III,

(1) Paris, Huzard, 1835, 1 vol. in-8 avec planches.

page 258) — *Notice sur le* Triton variegatus, *le* Pupa granum, *le* Planorbis lævis *et la* Succinea arenaria (tome III, page 296).

Le barreau d'Angers a perdu dans M. Bellanger père un de ses talents les plus fermes et les plus indépendants, et le Conseil municipal un de ses membres les plus éclairés. La vie de M. Bellanger n'a été qu'une longue suite d'actions honnêtes et courageuses, accomplies simplement, sous l'impulsion de la conscience, mais d'une conscience fortifiée par la vérité chrétienne, c'est-à-dire inaccessible à toutes les craintes comme à toutes les séductions. Dans les affaires, il apportait à la fois le bon sens, la science et la probité; dans la vie privée, il savait allier les plus exquises délicatesses de sentiment à une franchise de langage qui surprenait quelquefois, qui ne blessait jamais. Il parlait avec l'accent des fortes convictions; il écoutait avec l'impartiale attention des âmes droites, et ses opinions, si énergiquement qu'elles fussent exprimées, n'étaient jamais que le résultat d'une longue et sérieuse étude. Il était passionné, comme il faut l'être, dans tout conflit de principes ou de graves intérêts, c'est-à-dire qu'il ne connaissait aucun ménagement pour l'erreur, mais qu'il n'était jamais animé d'aucun ressentiment contre ses adversaires. M. Bellanger a montré, devant la maladie et la mort, la virilité qu'il déployait en toute circonstance. La première n'a pu ni l'arracher au travail ni ralentir un seul jour les élans de son dévouement. Quand la seconde est venue se dresser devant lui, messagère de la volonté divine, il s'est tourné vers les chères affections de la famille, pour leur adresser un adieu singulièrement adouci par ses pieuses espérances; puis il a tendu sa lèvre à l'hostie que lui présentait le prêtre, et il s'est paisiblement endormi dans la pensée du ciel. Le jour des obsèques, Me Guitton aîné, au nom de l'Ordre des avocats, et Me Bonneau, au nom d'une vieille amitié, ont prononcé quelques mots d'éloge à la mémoire de M. Bellanger. Mais un caractère si élevé et une existence si bien remplie réclament une notice détaillée; nous la donnerons prochainement aux lecteurs de la *Revue*.

Pour ne rien omettre des rigueurs de janvier, il faut inscrire encore à la suite de cette liste funèbre le nom de Lucien Richard, aimable et studieux enfant de seize ans, que la mort est allée saisir dans un collége de Paris, où il venait à peine d'arriver, tout palpitant de généreux espoir et de noble émulation. Lucien Richard, fils de M. Max Richard, président du Tribunal de Commerce d'Angers, était un adolescent doué de qualités à la fois charmantes et sérieuses. Il avait une vive intelligence, une de ces précoces rectitudes d'esprit qui ne sont nullement exclusives des élans de l'imagination, l'amour du travail, un caractère affectueux et ouvert, et tous ces dons si rares étaient encore rehaussés chez lui par une piété simple et ferme, qui lui eût permis assurément d'affronter sans péril bien des erreurs, s'il fût entré dans sa destinée d'atteindre jusqu'à la saison des rudes combats de la pensée et du cœur. On comprend tout ce que la perte d'un tel enfant doit renverser de chers projets et de légitimes ambitions, tout ce qu'il y a aujourd'hui de profondes et déchirantes douleurs dans une famille où le bonheur pouvait demeurer longtemps sans exciter l'envie, puisque la prospérité n'a jamais été regardée là que comme une source d'obligations sacrées. J'ai vu ce jeune Lucien, la veille de son départ pour Paris, bondir avec toute l'agilité de son âge sur les agrestes coteaux de Port-Joulain, au bord de la Mayenne, où il avait passé ses mois de vacances, et ce souvenir (qu'on me pardonne de ne pas l'écarter) me revient ici comme une gracieuse apparition, à travers toutes les images lugubres de la mort. Une ombre glissait bien de temps à autre sur le front de l'enfant, qui s'inquiétait vaguement à l'idée de s'éloigner des tendres et vigilantes affections de la maison paternelle; mais son jeune courage secouait au vent d'automne cette appréhension passagère, et il s'élançait gaiement dans les sentiers escarpés, où le suivaient des regards un peu voilés de mélancolie. Qui donc, à cet instant, eût pu se défier de l'avenir, et comment quelques semaines ont-elles suffi pour éteindre tant de vie et d'ardeur? Ce sont là des problêmes dont la raison humaine s'épuise inutilement à chercher les solutions, et il y a mieux à faire que d'interroger sans cesse l'inerte pous-

sière des sépulcres : c'est d'attendre, dans la résignation et la prière, qu'il plaise à Dieu de nous déchirer cette couche de nuages au-delà de laquelle tout est lumière et sécurité.

Un vigoureux portrait, peint par M. Jules Dauban, et qui a été exposé pendant plusieurs jours chez M. Bonnin, place Sainte-Croix, vient de faire revivre parmi nous la mâle et originale figure de M. Bordillon. Revivre, c'est bien le mot qu'il faut employer ici, car la ressemblance est d'une fidélité si saisissante qu'au premier regard on se sent un peu troublé, comme sous le prestige d'une vision. Debout, la tête au vent, et son large chapeau à la main, le fier et incorruptible républicain, que les adversaires les plus déterminés de ses opinions politiques ou philosophiques ne se défendaient pas d'aimer et de respecter, semble préoccupé de quelque grave ou triste pensée. Son visage, aux traits fortement accentués, exprime en même temps l'inquiétude et la résolution. A quoi songe-t-il ? Aux luttes et aux épreuves du passé, ou bien aux mystérieuses combinaisons de l'avenir ? Voit-il encore se déployer devant lui ces mirages trompeurs d'une folle démocratie, qui ont tant de fois donné le vertige à son imagination hasardeuse, ou bien sa raison, mûrie par l'expérience et dégagée des entraves de la passion, commence-t-elle à pressentir de quel côté se formulent les véritables principes de l'ordre social et de la fraternité ? Il n'est pas aisé de démêler au juste ce qui se passe sous ce front pensif. Mais se poser de telles questions en face du portrait de M. Bordillon, n'est-ce pas faire l'éloge du peintre distingué dont l'habile pinceau a su reproduire cette singulière physionomie, avec tout ce qu'elle avait à la fois de hardi, de généreux et de problématique ?

ALBERT LEMARCHAND.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NEWTON DÉFENDU CONTRE UN FAUSSAIRE ANGLAIS, par TH.-HENRI MARTIN, doyen de la Faculté des lettres de Rennes. In-8° 32 p. *Paris*, Didier, 1868.

On connaît généralement le grand débat soulevé par M. Chasles à l'Académie des sciences, et qui ne tend à rien moins qu'à dépouiller Newton de la découverte de l'attraction universelle, pour en reporter toute la gloire sur Pascal. La prétention repose sur un grand nombre de notes et de lettres autographes et inédites de Pascal, Newton, Huyghens, Cassini, Galilée, Malebranche, etc., et même Louis XIV et Jacques II.

Le texte de ces lettres et leur étonnant accord donnent à la thèse de M. Chasles une apparence de vérité, qui a séduit l'opinion publique et même quelques bons esprits. Un amour-propre national, mal entendu, n'a peut-être pas été étranger à l'accueil fait par quelques organes de la presse à cette étonnante revendication ; mais, si affirmatives, si concordantes que soient les notes et les lettres, sont-elles authentiques ? là est toute la question. L'Académie a reçu la communication avec défiance ; le célèbre biographe de Newton, sir David Brewster, s'est inscrit en faux, au nom de l'histoire et de la science, et en France même, M. Chasles a trouvé de nombreux adversaires. Les uns ont protesté au nom des dates : Newton avait 11 ans, quand Pascal cessa de s'occuper de la science, et 20 ans à peine quand l'illustre géomètre français mourut. L'écriture, les signatures, sont contestées par M. Faugère, et le savant éditeur des *Pensées de Pascal* répudie plus encore le style. La date des observations qui ont servi de base aux calculs de Newton est postérieure à la mort de Pascal, et bien d'autres arguments scientifiques viennent se grouper autour de cette fin de non-recevoir ; mais, les fameuses lettres ont tout prévu, et c'est pour cela même qu'un faux Galilée vient en aide au faux Pascal.

Occupé d'un grand travail sur Galilée, M. Th.-H. Martin ne

pouvait manquer d'intervenir au débat. La cécité absolue de l'illustre et malheureux florentin à l'époque même où on lui attribue, non-seulement des lettres, mais des observations astronomiques délicates et répétées, suffit à ruiner cette partie capitale de l'édifice; aussi le savant professeur de Rennes traite-t-il ce point avec une surabondance de preuves et de textes authentiques, qui montre avec quel soin il a creusé son sujet principal, et ne peuvent laisser place au doute. Comme M. Faugère, M. H. Martin s'attaque au style, et nous ne pouvons résister au plaisir d'une citation.

« Dans une lettre de 1658, Pascal montre à Newton, *dans le* » *temple auguste de l'immortalité et de la gloire, Kepler et Galilée* » *rangés autour de l'autel de la Vérité, pour raviver et former en* » *une masse de lumière la première étincelle que Copernic jeta au* » *milieu des ténèbres.....* » Cette phrase emphatique n'est pas seulement un faux, c'est une date. M. Martin y démontre une parenté si étroite avec des locutions de l'*Histoire philosophique des deux Indes,* de Raynal, ou de la *Philosophie de la nature,* de J.-B. Isoard, qu'on en peut fixer l'âge entre 1770 et 1780. « Ce *temple de l'immortalité* » *et de la gloire,* cet *autel de la Vérité,* sentent l'approche des sacri- » fices métaphoriques sur l'*autel de la Patrie* et du culte de la » *déesse Raison.* Pascal était habitué à d'autres temples et à d'autres » autels; en 1658, il était occupé de son grand ouvrage sur la reli- » gion chrétienne; il écrivait ses Pensées qui certes n'étaient point » de ce style (1). »

Ce n'est pas assez d'avoir montré l'époque de la fabrication des lettres. Familier avec les langues et les littératures étrangères, M. Martin démontre la nationalité du faussaire, et ce n'est ni la moins importante, ni la moins originale des parties de son opuscule. Les lettres et les notes, en effet, fourmillent de fautes de français; elles ne blessent pas seulement la langue de Pascal ou de Louis XIV, mais la grammaire. D'autres l'ont dit, mais personne n'avait remarqué que toutes ces fautes de construction, de conjugaison, d'accord des adjectifs ou des verbes, qui sont autant de barbarismes en français, sont très-régulièrement écrites si on les rapporte à la langue anglaise: c'est la langue et le style d'un anglais parlant assez bien le français, mais retombant à chaque pas dans le sens ou les règles de sa propre grammaire. Les quelques passages textuellement

(1) Page 7, *passim.*

publiés dans les Comptes-rendus de l'Académie, offrent partout ces nombreux *Anglicismes*, qu'on nous passe ce mot, dont plus de vingt sont victorieusement établis par le nouveau défenseur de Newton.

Ainsi du même coup il venge l'homme de génie si violemment attaqué, et il exonère la France de l'outrage et du plagiat. Cet ardent hommage à la vérité, ce sentiment noble et vrai de l'honneur national, donnent à la modeste brochure qui nous occupe un rang capital dans la discussion. Une compétition sur des questions si hautes, et entre Pascal et Newton, intéresse non-seulement la France et l'Angleterre, mais le monde savant tout entier. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, on pourrait s'étonner de voir la *Revue d'Anjou* aborder un pareil sujet ; mais par son enseignement au chef-lieu de notre Académie, par ses relations dont plus d'un angevin s'honore, le sympathique auteur de *la Vie future*, comme ses publications, ne peuvent demeurer étrangers au mouvement intellectuel que cette *Revue* a pour but de soutenir et de constater.

CALENDRIER DU VIGNERON, par M. GUILLORY, aîné. — 2e édition. *Angers*, BARASSÉ, 1868. 1 vol. in-12.

C'est au milieu des chants de Noël que ce petit livre vient d'éclore, et son objet réveille naturellement les échos du vieux couplet d'Urbain Renard :

Buvons sur ce verset
De la grappe angevine,
Prions Dieu de bon hait
Qu'il conserve nos vignes,
De gelée, grêle, brime,
De grille et gileberts.
. . . . . .

Par un patriotisme bien entendu, M. Guillory a voué lui aussi, à la grappe angevine, non sa muse et ses vers, mais ses labeurs patients et assidus. Sous son titre modeste, ce petit volume renferme le résumé de plus de trente années d'observations attentives, d'essais, de luttes, de revers, mais aussi et surtout de succès dûment constatés. Bien loin de nous étonner du petit format qui réduit à quelques feuilles

l'expérience d'une vie entière, nous ne pouvons qu'applaudir à cette forme ingénieuse, qui dénote chez l'auteur une connaissance aussi complète du paysan que du cépage et du sol. Pour faire accepter plus sûrement le conseil, le savant se fait humble, et, pour ne pas effaroucher la routine du vigneron par un livre, il lui donne *un almanach*. Le plan revêt en effet cette simplicité ; sous la rubrique de chaque mois de l'année, se trouvent indiqués les travaux ou les soins que réclament la vigne et le vin ; puis, comme glose corollaire ou hors d'œuvre, une question plus générale est traitée en quelques pages, et insinue comme à petits coups un enseignement plus élevé.

Des travaux pour chaque mois de l'année ! Cette exigence a dû surprendre plus d'un propriétaire, même de ceux qui se croient vignerons. Eh bien ! oui, et ce ne sera pas un des moindres enseignements du livre, de rappeler que la vigne ne rend qu'autant qu'on lui donne et qu'une inintelligente parcimonie de dépenses et de travaux a réduit l'une des ressources les plus fécondes de notre Anjou.

Il faudrait citer, analyser même toutes les petites dissertations mensuelles sur le pressoir, les tonnes, l'égrappage, le foulage ou l'écrasement, le cuvage avec ou sans la rape, les vins coupés, etc., etc. Pour nous qui avons vu naguère les femmes et les enfants suer et fléchir sous la hotte, et qui savons que *quelque longue pluie inondant nos vallons* fait couler non-seulement les vins, mais encore le sol, nous ne pouvons passer sous silence *la culture en terrasse*, si bien appropriée et pourtant encore si peu répandue dans ce pays.

L'historique, l'étude de nos vins et de nos vignobles, le choix des cépages, leur appropriation au sol, aux expositions, etc., sont affaire de propriétaire bien plus que de vigneron : aussi cette question n'est plus un simple appendice du mois, mais une section du livre, développée selon l'importance du sujet, les loisirs et les pouvoirs de ceux auxquels il s'adresse. L'espace nous manque pour analyser ce chapitre ; mais nous pouvons affirmer qu'il a déjà porté des fruits et sera goûté des connaisseurs.

Si le terrible *Oïdium Tuckeri* eût été connu au XVIe siècle, il eût été décrit d'un nom plus pittoresque et moins scientifique, et M. le comte de Lavergne aurait son couplet dans le noël angevin. Notre auteur n'a eu garde de l'oublier et il a donné en extrait ou résumé le meilleur des conférences du savant propagateur du soufrage.

Mais si grande que soit l'autorité, rien ne vaut pour le vigneron ce qu'il peut étudier par lui-même; le vrai complément du livre de M. Guillory se trouve donc dans les coteaux, les celliers, les pressoirs exposés sous nos yeux.

Nous ne croyons pas être engoué d'archaïsme; nous avons, malgré son nom angevin et le rôle triomphant qu'elle joue dans les batailles rabelaisiennes, laissé la *gouette* pour le sécateur; le *tranche-marc* fut une des terreurs de notre enfance, et nous ne sommes pas fâché de le voir banni; il fera bien, d'ailleurs, dans un musée archéologique avec ses airs de framée. Enfin, si nos souvenirs nous rappellent toujours la majesté monumentale du *long fût*, et les jours heureux où tournant la *mariée*, nous couvrions de nos rires d'enfants le craquement des *jumelles* et le gémissement de la vis de cormier, nous avouons sans détour que le pressoir à percussion remplace avantageusement le *casse-cou*; mais, par dessus tout, nous sommes heureux de voir que de longtemps encore, nos sommeliers et nos vignerons ne nous accableront pas des mots savants de l'œnophilie ou de l'ampelographie, et se contenteront de jurer et de se laisser conduire par le *Calendrier du vigneron*.

dr E. F.

Nous signalons à nos lecteurs les publications suivantes, qui ont été adressées à la direction de *la Revue de l'Anjou :*

Vie de Mgr Berneux, évêque de Capse, missionnaire Manceau, mort martyr en Corée, le 8 mars 1866. *Le Mans*, Leguicheux-Gallienne, 1867, 1 vol. in-18.

Gaudin-Bérillais et sa négociation (épisode de l'insurrection vendéenne), par ALFRED LALLIÉ. *Nantes*, Vincent Forest, 1867, broch. in-8.

Notes concernant l'histoire du Bouffay de Nantes (1625-1794), par ALFRED LALLIÉ. *Nantes*, Vincent Forest, 1867, broch. in-8.

Revue de Bretagne et de Vendée, publiée à Nantes sous la direction de M. ARTHUR DE LA BORDERIE. Livraison de janvier 1868. : I. La

grande armée vendéenne et les prisonniers de Saint-Florent-le Vieil, par M. ALFRED LALLIÉ. — II. Le vieux marinier, récit breton, en vers, par M. HIPPOLYTE DE LORGERIL. — III. Un vendéen martyr en Corée, par M. AMÉDÉE GALLET. — IV. Trois bonnes récoltes, par M. le vicomte H. DE LA VILLEMARQUÉ. — V. Notices et comptes-rendus, par divers écrivains. — Chronique, par M. LOUIS DE KERJEAN. — VII. Bibliographie bretonne et vendéenne.

Revue du monde catholique, publiée à Paris, chez Victor Palmé. Livraison du 10 janvier 1868 : I. A nos lecteurs. — II. L'idée religieuse dans la poésie épique du moyen âge, par LÉON GAUTIER. — III. La dent de Nuremberg, étude historique, par CHAUVELOT. — IV. Les harmonies du présent, par ERNEST HELLO. — V. Les récentes explorations du globe, par T. DE FONTPERTUIS. — VI. Femme et femme, par JEAN LANDER. — VII. De l'honneur de Voltaire, par LOUIS NICOLARDOT. — VIII. De choses et d'autres, par EUGÈNE VEUILLOT. — IX. Bulletin bibliographique, par VILLEFRANCHE et VAILLANT.

Revue des questions historiques, publiée à Paris, chez Victor Palmé. Livraison du 1er janvier 1868 : — I. Voltaire d'après ses derniers historiens, par M. GEORGES GANDY. — II. Richelieu, Louis XIII et Cinq-Mars, par M. AVENEL. — III. Le caractère de Louis XV, par M. G. DU FRESNE DE BEAUCOURT. — II. Mélanges, par divers auteurs. — V. Courrier allemand, par M. le docteur BECKMAN. — VI. Courier italien, par M. C. TURANESCA. — VII. Courrier anglais, par M. GUSTAVE MASSON. — VIII. Chronique, par M. LÉON GAUTIER. — IX. Revue des recueils périodiques, par MM. FR. DE FONTAINE et GUSTAVE MASSON. — X. Bulletin bibliographique.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant*.

Angers — Imp. E. Barassé.

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

PREMIÈRE ANNÉE.

TOME SECOND.

Troisième livraison. — Mars 1868.

SOMMAIRE :

Deux procès en Anjou (XVIe et XVIIe siècles).	C. Bourcier.
Analyse et Fragments d'Instructions pastorales et Mandements de Mgr Regnier, archevêque de Cambrai.	J. Sorin.
M. Victor Cousin (1er *article*).	E. Poitou.
Quinze jours en Normandie (*fin*).	Victor Pavie.
Le Médecin des Pauvres.	C. Port.
Chronique et Bulletin bibliographique.	Albert Lemarchand.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1868

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **10 fr.**

Bulletin historique et monumental de l'Anjou. . **8 fr.**

Les deux publications réunies. **16 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 12 »

Chaque cent en plus. . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES
ET DE LA FRANCE

COMMENCÉ

PAR LES BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

CONTINUÉ

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

NOUVELLE ÉDITION

Publiée sous la direction de M. Léopold DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

« Nous nous empressons de donner au monde savant et lettré une nouvelle qu'il accueillera avec le plus vif intérêt et la meilleure sympathie. La grande collection des *Historiens de France*, commencée par les Bénédictins et continuée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, va être l'objet d'une réimpression magnifique, exécutée avec le plus grand soin et dans des conditions de bon marché jusqu'ici inconnues.

» Sur les vingt-deux volumes de ce recueil qui ont paru à diverses époques, treize, ceux de Dom Bouquet et de ses confrères, sont dans le domaine public ; les neuf autres appartiennent à l'Académie, et la suite est en préparation. M. Léopold Delisle, dont la science et le talent n'ont pas besoin d'éloges, est chargé de la surveillance générale de l'œuvre et des deux volumes complémentaires. »

23 vol. in-folio, à **50** fr. le vol. ; 2 volumes inédits supplémentaires, à **100** fr. le vol.

Bétencourt (Dom). — Noms féodaux, ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France dans les provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Saintonge, Marche, Nivernais, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou, depuis le XIIe siècle jusque vers le XVIIIe, extraits des archives du royaume. 2e édition, 2 vol. in-8. 8 fr.

L'abbé M. C. — Notions de chimie avec applications aux usages de la vie. 1 vol. in-12.

Petit manuel de piété à l'usage des sœurs de la Charité de la congrégation de Notre-Dame d'Evron. In-32.

Planté. — Notice historique sur M. Durand, ancien curé de Saint-Julien-de-Concelles, mort curé de Saint-Jacques (ville de Nantes), le 10 avril 1862. 2e éd. revue et augmentée. In-18

DEUX PROCÈS EN ANJOU

XVIe ET XVIIe SIÈCLES.

I.

PROCÈS CRIMINEL. — ANGERS, 1564.

> Mécontents comme nous le sommes toujours du présent, il est naturel aussi que nous nous formions une idée trop favorable du passé.
>
> (MACAULAY, *Hist. d'Angleterre.*)

S'il est sage de faire de constants efforts pour améliorer progressivement notre législation criminelle et civile, il serait souverainement injuste de se plaindre incessamment, comme si l'imperfection n'était pas une condition nécessaire de la nature humaine, et de méconnaître l'immense supériorité de nos lois sur celles qui régissaient la France autrefois; sans doute, il en découle encore de graves abus qui font gémir les hommes de bien; il s'y rencontre des rigueurs qui peuvent être adoucies, des formalités et des lenteurs qui font que la justice ne peut pas toujours venir efficacement en aide au bon droit, et prévenir la ruine d'un plaideur digne d'intérêt; mais demandons-nous si nos législateurs n'ont pas, plus que chez tout autre peuple, cédé avec empressement aux exigences de la société nouvelle, modelé leurs prescriptions sur la marche de la civilisation, supprimé ou atténué les peines cruelles, diminué le nombre infini des juridictions, celui des actes de procédure, et réduit les frais dans une énorme proportion; deux exemples empruntés aux annales de l'Anjou suffiront pour donner une idée de ce que nous avons gagné depuis trois siècles sous ce rapport; l'un a trait à la procédure criminelle et remonte au temps de la Ligue et au règne du meilleur et, sans contredit,

du plus grand de nos rois ; l'autre se rapporte à la procédure civile, et n'est postérieur au premier que de quelques années seulement.

Le logis Barrault, consacré aujourd'hui au dépôt de nos richesses littéraires et scientifiques, à la précieuse collection des œuvres de l'un de nos grands artistes Angevins, a reçu, comme on le sait, des destinations bien diverses. La famille Brie de Serrant l'habitait à la fin du XVIe siècle ; elle y donnait une fête splendide le jour des Rois 1564 ; les cours, les escaliers, les somptueux appartements étaient magnifiquement éclairés ; les parures des dames brillaient de leur plus vif éclat, les beautés de l'architecture et des décorations ressortaient comme à la lumière d'un jour pur ; les invités étaient nombreux, ils appartenaient, en grande partie, à ce que notre province, ainsi que le Poitou et le Maine, avaient de plus opulent et de plus distingué dans la noblesse de robe et d'épée. Déjà l'on était arrivé à cette heure de la nuit où se dissipe cette première froideur qui se fait sentir au début de toutes les fêtes, avant que chacun ait observé ce qui l'entoure, et distingué les indifférents et les amis ; à cette heure, enfin, où les jeunes filles les plus réservées s'abandonnent volontiers à la causerie, à l'animation et à la gaîté de leur âge..... un laquais remet un billet à Brie de Serrant, qui sort aussitôt..... Tout à coup la musique et les danses joyeuses s'arrêtent, un cri d'horreur a retenti dans tout le *logis;* et les salles sont vides en un instant : une forte détonation s'était fait entendre dans la cour, et Brie de Serrant, victime d'un lâche assassinat, tombait sur la dernière marche de l'escalier, frappé à mort d'un coup de pistolet tiré à bout portant : il expira sans pouvoir désigner le coupable. On se figure aisément la consternation et l'effroi qui succédèrent si rapidement au plaisir et aux jeux, ainsi que la terreur qui se répandit, dès le point du jour, dans le quartier et dans toute la cité. De nos jours, il ne serait guère possible qu'un attentat de ce genre pût être commis dans des circonstances semblables, ou, tout au moins, qu'il restât impuni. Mais le milieu du XVIe siècle

était une époque de profonde perturbation sociale, politique et religieuse, et le crime du 5 janvier 1564 est encore un mystère. On ne sait quel en a été le mobile : est-ce la jalousie, la vengeance, une inimitié politique ou religieuse ? On ne peut former que des conjectures à cet égard, et il n'y a plus à espérer de voir jamais s'éclaircir les obscurités de l'immense procédure ensevelie dans les greffes du parlement de Paris : le glaive de la justice criminelle n'était malheureusement pas encore dans la main vigoureuse de Pierre Ayrault, l'un des hommes les plus remarquables de l'histoire d'Anjou, d'après M. Mourin, dans son ouvrage sur la Réforme et la Ligue. Cet austère magistrat, *qui ne riait jamais*, fut installé comme lieutenant criminel le 12 janvier 1568. « Il » frappait le crime, dit Ménage, sans hésitation, sans ménage- » ments et sans crainte. » Quoique certainement il se soit efforcé de découvrir l'auteur de ce crime, cela lui était infiniment plus difficile après quatre ans écoulés, qu'au premier moment, alors que la sagacité et l'activité infatigables d'un bon juge criminel sont si redoutables aux malfaiteurs qu'elles déconcertent, et si précieuses à la société qu'elles protégent et rassurent.

Une information avait suivi immédiatement l'assassinat, sur la plainte de la famille de Serrant; mais on se demande si dans ce temps de troubles civils et de cruelles dissensions auxquels l'Anjou n'avait pas échappé, cette information fût dirigée avec la célérité et la fermeté nécessaires, et s'il n'y avait pas les éléments désirables pour arriver à la démonstration de la culpabilité ou de l'innocence du prévenu. Ce prévenu, à la vérité, n'était pas un personnage vulgaire, c'était un homme habile, retors, vindicatif, ennemi mortel de Brie de Serrant : c'était le sieur Jehan Launay Lemaçon, exerçant les fonctions de procureur du roi au présidial d'Angers.

Lemaçon se défendit avec une énergie inépuisable, digne de celle des frères Saint-Offange, auxquels il associa plus tard sa destinée : il trouva des ressources infinies, non moins dans son audace et son sang-froid que dans les textes si compliqués de nos lois; dès le principe il allégua un *alibi*; et invoqua de nombreux témoignages pour en faire la preuve; mais cette preuve n'a jamais

paru complète à la justice. Il reste constant, cela est vrai, que le soir même de l'assassinat, Lemaçon était à sa maison de campagne, à deux lieues d'Angers, au delà du pont d'Epinard. Il recevait à sa table plusieurs convives, parmi lesquels quelques conseillers du présidial. La soirée se prolongea jusque vers minuit, et Lemaçon conduisit lui-même ses hôtes, lorsqu'ils se séparèrent, chacun dans la chambre qui lui était destinée. Le lendemain, dès le matin, il les visita dans leurs appartements, et leur proposa différentes parties de plaisir, ainsi que l'eût fait un homme ayant l'esprit parfaitement libre et dispos. Ces amis, ces magistrats estimables et considérés alors, affirmèrent qu'il était innocent, et qu'ils ne l'avaient, pour ainsi dire, pas perdu de vue. Toutefois, d'après leurs déclarations même, il n'était pas absolument impossible que, de minuit à cinq ou six heures du matin, Lemaçon n'eût fait le trajet d'Epinard à Angers, aller et retour. Un témoin de l'enquête disait avoir vu passer et repasser, sur le pont d'Epinard. un homme monté sur un cheval blanc ; et Lemaçon précisément avait un cheval de cette robe. Ce témoignage eût-il été irrécusable, il n'y avait encore là qu'une présomption qui devait fléchir devant les affirmations des honorables convives de l'accusé; mais les enfants de la victime poursuivaient leur plainte avec une vigueur extrême; les enquêtes, les contre-enquêtes se succédaient, s'entaient les unes sur les autres; elles se compliquaient de récusations, et même d'incriminations et d'accusations de faux, car l'accusé, à force d'audace et d'habileté, intervertissait les rôles ; il se faisait accusateur, il dénonçait, s'inscrivait en faux, et faisait condamner des témoins, dont plusieurs furent exécutés. Lemaçon avait un parti puissant, et l'on serait presque fondé à dire qu'à certains moments l'opinion publique se prononçait en sa faveur, que l'intérêt était de son côté et l'animosité contre ceux qui le poursuivaient.

Les années s'écoulaient, et les preuves devenaient de plus en plus difficiles à recueillir, si tant est qu'il y ait eu tout d'abord quelque possibilité d'obtenir ce résultat. La ruine des deux maisons de Serrant et Lemaçon était à peu près complète, et elles se trouvaient l'une et l'autre hors d'état de mettre fin à ce dispen-

dieux procès, lorsque, faute de consignation des sommes nécessaires pour continuer ou reprendre les informations, faute de témoins, car la mort naturelle ou des condamnations capitales avaient fait disparaître les principaux, lorsque, dis-je, Lemaçon, recouvra sa liberté : suivant M. Mourin, il se serait échappé de prison à la faveur du tumulte de la journée des barricades (12 mai 1588). — D'après Pocquet de Livonnière, il n'aurait été libéré qu'après 34 ans de détention, en exécution de l'arrêt du parlement du 10 mars 1598, qui a enregistré le traité de Chenonceaux du 1er mars de cette même année. L'art. 15 de ce document politique nous révèle la vérité sur ce point : il énonce que Lemaçon a été élargi en 1584 sur les conclusions du procureur général. Ce traité est une de ces tristes nécessités que la force des choses imposa au grand homme qui régnait alors sur la France. Il était conclu entre lui et les frères Saint-Offange, dont les qualités guerrières, l'indomptable courage n'effaceront point aux yeux de la postérité les crimes et la cruauté. Après de longues hésitations, ils avaient pris parti pour la Ligue, et suivi la bannière du duc de Mercœur. De leur château de Rochefort-sur-Loire, dont on ne voit plus que quelques ruines, et où ils ont soutenu plusieurs siéges contre les troupes royales, ils dominaient le pays tout entier, faisaient de fréquentes sorties et rançonnaient au loin les habitants : une galère, équipée à leurs frais, remontait le cours de la Loire, et rapportait le butin dont chaque excursion les enrichissait, ravivant ainsi dans nos contrées le souvenir des dévastations des Normands, qui, pour elles, au moins, n'étaient que de barbares étrangers.

Lemaçon était depuis plusieurs années devenu l'hôte et le grand justicier des Saint-Offange. Ces redoutables capitaines avaient recruté quelques membres de la magistrature Angevine, en avaient constitué un présidial, et placé Lemaçon à sa tête : preuve irrécusable que dans toute réunion d'hommes, même la plus irrégulière, le besoin de la justice se fait sentir, et que ceux-là même qui foulent aux pieds les principes les plus sacrés, et ne laissent sur leur passage que traces de sang et de ruines, comprennent néanmoins la nécessité de s'entourer du respect qu'elle inspire,

et d'abriter leur autorité sous ses lois tutélaires. En m'exprimant ainsi sur le compte des trois frères, je dis, sans détour, que je ne partage pas l'avis de ceux qui pensent que l'heure de la réhabilitation est arrivée pour eux ; car c'est à bon droit que l'histoire impartiale et juste les signale comme ayant porté la dévastation et le deuil dans la vallée de l'Anjou. Une période de deux siècles à peine écoulée, et ces mêmes rives de la Loire ont été de nouveau désolées et ensanglantées par nos discordes civiles : elles ont été le théâtre d'aussi coupables excès que nos pères ont pu nous raconter : puissent-ils ne plus se reproduire ! Puissent des sentiments généreux dans leur origine, n'amener que la concorde entre des concitoyens, au lieu d'enfanter de cruels déchirements ! Ne tournons plus contre des frères un fer impie.

> Quo graves Persæ meliùs perirent,
> Ce glaive dont le Parthe eût dû sentir le poids,
>
> HORACE, liv. I, *Odes*.

Revenons au traité de Chenonceaux :

L'art. 15 énonce que « la procédure instruite contre Lemaçon, » à la requête du sieur de Serrant, est éteinte ;

» Que l'un et l'autre sont unis aux Saint-Offange par les liens » de la parenté ;

» Qu'ils sont également ruinés par les frais du procès ; que » pour mener à fin celui-ci, il faudrait plus de 6,000 écus » (somme énorme alors et qui équivaut à plus de 80,000 fr. de » notre monnaie), chose du tout impossible aux deux parties, » sans combler leur ruine. » Cette déclaration fait supposer que 300,000 fr. au moins avaient dû être dépensés dans le cours des 34 années.

L'art. 19 dit « qu'il ne sera fait aucune recherche des actes » d'hostilité commis par les gens de guerre aux lieux de Maulé- » vrier, Montreuil-Belay et faubourgs d'Angers, où étant pour les » contraintes des tailles, et y ayant trouvé de la résistance, fut » brûlée partie de maison, et tués quelques hommes habitants » des dits lieux, et par *inadvertance* blessé une femme du dit lieu » de Maulévrier, laquelle en serait depuis décédée.... »

L'article 9 proclame « oubli et pardon (1) ..... de toutes exé-
» cutions de mort advenues et faites pour cause du dit parti dans
» quelque occasion que ce soit, des huguenots, soldats et gens
» du parti contraire..... de l'acte advenu au dit lieu de la Chatai-
» gneraie, au mois d'août de l'an 1595, où il fut, par quelques
» gens de guerre de la garnison de Rochefort, tué nombre de
» huguenots trouvés au prêche public qui s'y faisait, et même
» quelques femmes et enfants tués à la messe et par *inadvertance.* »

N'est-ce pas une amère dérision que le choix de cette expression, *inadvertance*, employée à plusieurs reprises dans ce traité de Chenonceaux? Peut-elle faire croire à l'innocuité de déplorables massacres, de femmes et d'enfants réunis pour l'exercice de leur religion et *tués à la messe?*

N'est-ce pas encore le cas de s'écrier avec douleur, comme le poëte latin que j'ai déjà cité, et qui a peint si éloquemment le fléau de la guerre civile :

Eheu! cicatricum et sceleris pudet
Fratrumque, quid nos dura refugimus
Ætas? quid intactum nefasti
Liquimus?

Hélas! nous rougissons de nos maux, de nos crimes,
Oh! siècle malheureux! que d'autels dévastés!
Nos frères, nos amis ont été nos victimes.

HORACE, liv. I, *Odes.*

II.

PROCÈS CIVIL. — ANGERS, 1618.

Le récit qui va suivre est loin d'offrir l'intérêt dramatique du précédent; c'est un exemple choisi entre mille pour donner quelque idée des frais et des lenteurs de l'ancienne procédure.

(1) La justice, dit un historien recommandable, demandait une expiation à ces grands coupables; les exigences de la situation, l'intérêt public plaidaient pour leur pardon.

De tout temps, du reste, les ventes judiciaires ont entraîné de graves abus et des dépens considérables ; un projet de loi sur cette matière doit être prochainement discuté par les Chambres. La grande difficulté à résoudre consiste à simplifier les formalités, sans compromettre les droits des parties intéressées : femmes, mineurs, créanciers, etc., etc. Il est vivement à désirer de ne plus voir le prix tout entier d'immeubles composant le mince patrimoine d'une famille, absorbé par le coût des procédures ; les frais ne s'élèvent pas toujours assurément jusque-là, mais il n'est pas rare qu'ils soient de 25 à 30 pour cent. J'ai vu souvent 3,000 francs de frais sur une valeur de 9,000 francs · la proportion était beaucoup plus considérable avant le code Napoléon.

L'ordre et la distribution de deniers provenant de biens vendus judiciairement, se faisait autrefois à Angers d'après un usage particulier, dans les maisons mêmes des juges où se transportaient les procureurs, les avocats, le procureur du roi, le greffier. Les juges statuaient sur les contestations qui pouvaient se présenter. Il ne faut pas s'imaginer que ce mode d'administrer la justice, la rendît moins coûteuse. Les vacations, dit Pocquet de Livonnière, consumaient une bonne partie des deniers au préjudice des créanciers ; c'est ce qui eut lieu à propos de la vente des immeubles appartenant à Guillaume Morant et Anne Mabile, sa femme. Nicolas Martineau, juge de la prévôté d'Angers, était chargé de la distribution, et la fit dans sa propre maison le 7 septembre 1618. Il jugea les contredits, et taxa les vacations qui lui étaient dues, celles de Gilles Giraut, procureur du roi, du greffier et de *quarante* avocats-procureurs.

Un créancier, Ch. Morant, fit appel de la sentence en ce que les vacations multipliées accordées aux *quarante* principalement, lui faisaient grief. Il mit en cause le juge, le procureur du roi, le greffier, tous les avocats procureurs, et, dit Pocquet de Livonnière, leurs veuves et héritiers, afin de faire une bonne et régulière procédure. Des abus de cette nature prêtent à la fois à l'indignation et au rire, et l'on ne s'étonne pas qu'ils aient été le sujet de vigoureuses épigrammes, et stimulé la verve de nos grands auteurs comiques.

Ce ne fut que quatre ans après, le 11 août 1622, que l'appel fût jugé et qu'un arrêt fût rendu sur les conclusions du célèbre Talon, avocat-général au Parlement de Paris : le juge Martineau fut renvoyé sans dépens, il garda ses épices, mais toutes les autres parties, procureur du roi, greffier, les *quarante* avocats, furent condamnés même par corps à restituer le montant de leurs vacations, et à le déposer à la recette des consignations pour être délivré aux créanciers. Le Parlement ordonna de plus, par voie réglementaire, que le sénéchal et le prévost ne jugeraient plus dans leurs maisons les contestations entre créanciers, et qu'ils ne pourraient y faire que les distributions n'offrant aucune difficulté.

Si des frais considérables ont encore lieu quelquefois de nos jours, les plus vieux magistrats ne se souviennent pas d'avoir eu, que dirai-je?.... l'occasion de voir apparaître et se ranger à la barre un bataillon de quarante avocats dans la même affaire civile.

L'administration de la justice laisse encore beaucoup à désirer, je ne le conteste pas. Des réformes sérieuses et utiles auront lieu, sans contredit, dans un temps peu éloigné ; nous vivons à une époque d'ardente investigation qui envahit le monde matériel et le monde moral. D'immenses progrès ont été dans le premier la suite heureuse d'entreprises hardies, quelquefois téméraires ; dans le monde moral, ce serait une faute de ne pas procéder autrement. Il est soumis à des lois fixes et immuables qui ont leur siége dans la conscience, et dont on ne s'écarte pas sans danger. Des essais audacieux ou prématurés peuvent amener dans l'état des troubles et des révolutions. Que ces réformes soient donc le fruit de la méditation et de l'expérience, et non d'une impatience irréfléchie, ou de systèmes trop absolus ! « Il » ne faut toucher aux lois, dit Montesquieu, que d'une main » tremblante; on y doit observer tant de solennités et apporter » tant de précautions, que le peuple en conclue naturellement » que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités » pour les abroger. » Quand il va s'agir de simplifier nos lois de procédure, que l'on ait soin de bien coordonner les nouvelles

dispositions avec celles qui resteront debout, de ne pas supprimer des prescriptions essentielles, de ne pas compromettre des droits et des intérêts respectables en voulant venir en aide aux plaideurs. Si l'on en vient un jour à proposer, comme on l'a fait déjà, la réduction du nombre des tribunaux ou des magistrats, il faudra bien prendre garde de ne pas amoindrir les garanties qu'offre la magistrature française, d'après même les jurisconsultes étrangers; de ne pas diminuer le respect et l'autorité qui s'attachent aux décisions des grands corps judiciaires. Que toutes ces réformes soient scrupuleusement élaborées dans le cabinet de vieux praticiens, de jurisconsultes éclairés et de commissions peu nombreuses, avant d'être lancées dans l'arène périlleuse des discussions et des utopies, et d'être abandonnées aux hasards des improvisations et des amendements.

CAMILLE BOURCIER.

ANALYSE ET FRAGMENTS

DES

INSTRUCTIONS PASTORALES

ET

MANDEMENTS

DE

Mgr REGNIER, ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI

PRÉCÉDEMMENT

ÉVÊQUE D'ANGOULÊME (1).

Voici un livre dont il suffit d'indiquer le titre et de nommer l'auteur pour éveiller l'attention sympathique de tous les amis de la philosophie religieuse et de la haute littérature. C'est aussi une œuvre dont la Revue Angevine doit être fière d'annoncer l'apparition. Car ce n'est pas un médiocre honneur pour notre Anjou que d'avoir donné à l'épiscopat français un de ses membres les plus éminents par l'élévation du caractère et de l'esprit, par la vigueur et l'éclat du talent, autant que par la piété et par le savoir.

Depuis vingt-cinq ans, successivement évêque d'Angoulême et archevêque de Cambrai, Monseigneur Regnier a composé, pour les deux diocèses confiés à son administration spirituelle, un grand nombre d'Instructions pastorales et de Mandements. Il n'est pas un de ces écrits qui, pour la forme comme pour le fond, ne mérite d'être conservé, et ils constituent dans leur ensemble une collection de la plus grande valeur. Cependant il en est qui, plus

(1) Trois volumes in-8°. — *Lille*, J. Lefort ; *Paris*, J. Mollie ; *Angers*, E. Barassé, rue Saint-Laud, 83.

encore que les autres, répondent aux besoins de notre époque et à l'état général des esprits. Ce sont ceux-là que l'auteur vient de réunir, et voici comment il expose lui-même les motifs qui lui en ont inspiré la pensée.

« Il se fait parmi nous un travail de décomposition sociale qui » ne peut échapper aux observateurs les plus distraits, et qui doit » troubler la sécurité des conservateurs même les plus confiants.

» Les doctrines non-seulement les plus hostiles à la religion, » mais les plus dangereuses pour la paix publique,... s'infiltrent » chaque jour plus profondément dans les classes de la société » où leur action trouve le moins de résistance, et qui sont pré- » disposées à en pousser l'application à ses limites extrêmes.

» Ce n'est plus seulement.... le christianisme et la révélation » divine tout entière qu'on attaque et qu'on nie ; c'est Dieu lui- » même qu'on déclare n'être plus qu'un vieux mot, si on le dis- » tingue de l'ensemble des êtres dont se compose l'univers ; c'est » l'âme humaine qu'on dépouille de sa spiritualité, de sa liberté, » de son immortalité ; — qu'on réduit à n'être plus qu'un effet » passager de notre organisme matériel, et à laquelle on n'accorde » d'autre avenir que la putréfaction du tombeau et les transfor- » mations chimiques qu'elle entraîne....

» Pie IX a condamné ces monstrueuses aberrations, et il a » recommandé à tous les Evêques du monde catholique de faire » sentir aux fidèles les maux immenses dont elles seraient la » source, non-seulement pour l'Eglise, mais pour la société civile » elle-même....

» Pour nous conformer, autant qu'il est en nous, au vœu du » Souverain Pontife et à ses pressantes recommandations, nous » réunissons ici les quelques Instructions pastorales où nous » avons cherché, en diverses circonstances, à établir l'influence » sociale des doctrines catholiques, des saintes pratiques de » notre culte, de l'exercice de notre ministère ecclésiastique sous » toutes ses formes et à tous ses degrés....

» A ces instructions, qui s'adressaient au diocèse entier ou à » tout notre clergé, nous joignons quelques discours relatifs à » des solennités locales auxquelles les autorités civiles désiraient

» que la religion prît part, et pour lesquelles on demandait à
» l'Eglise ses bénédictions.

» Ce modeste recueil suffirait pour prouver que dans aucune
» circonstance le clergé n'est étranger ni indifférent aux intérêts
» de la société civile; que nous sommes de notre temps, quoi-
» qu'on en dise ; que personne ne s'associe plus sincèrement que
» nous aux douleurs et aux joies de la patrie, à ses succès et à
» ses épreuves....

» On nous calomnie quand on nous représente comme hostiles
» en tout et de parti pris aux idées, aux libertés et aux institu-
» tions modernes ; comme n'ayant que des répulsions et des ana-
» thèmes pour le progrès, la science, les arts, la civilisation, tout
» ce qui fait la gloire de la société actuelle....

» Nous voulons la science, mais celle qui est vraiment digne
» de ce nom; celle qui éclaire sans incendier, sans démoraliser,
» sans blasphémer. Nous applaudissons à ses merveilleuses dé-
» couvertes ; mais comment pourrions-nous la suivre quand elle
» essaie de nous ramener aux rêveries insensées et à la morale
» immonde du vieil épicuréisme?

» La civilisation ! Nous en acceptons tous les perfectionne-
» ments, pourvu qu'elle laisse aux caractères leur virilité, aux
» mœurs publiques et privées leur intégrité sainte, et qu'elle ne
» se borne pas à couvrir d'un vernis brillant les abaissements, les
» hontes et toutes les corruptions de l'ancien monde païen.

» Le progrès ! Nous le bénissons, nous l'encourageons, nous
» lui prêtons tout notre concours, pourvu qu'il marche dans les
» voies de la vérité, de la morale, de la justice et de l'ordre; mais
» nous ne le reconnaissons plus quand il veut mener l'humanité,
» en philosophie au panthéisme, en morale à la paix de la cons-
» cience par la négation de Dieu, en politique au socialisme... »
(Tome I, *Avant-Propos.*)

Cet exposé fait très-bien comprendre comment d'une réunion d'écrits, au premier coup d'œil étrangers les uns aux autres, résulte un véritable corps d'ouvrage, parfaitement cohérent, qui peut se résumer ainsi :

Enoncé des principales erreurs philosophiques de notre époque

et de leurs dangers pour la société comme pour les individus ;— réfutation de ces erreurs ; — remède opposé à leurs conséquences par la doctrine catholique. (Voir spécialement l'Instruction du 4 février 1849 sur la *Nécessité sociale de la Religion*. — I, 308 à 341)

Les limites que je suis obligé de me prescrire ne me permettent pas de suivre l'éloquent prélat dans tous les développements de ces graves sujets d'enseignement. Pour donner une idée de sa manière de les traiter, je me bornerai à faire de son livre des extraits que je multiplierai le plus possible, en regrettant d'être obligé d'en restreindre plus que je ne voudrais le nombre et l'étendue. Je sais bien que j'atténuerai la force de l'œuvre en présentant au lecteur ces *disjecti membra oratoris ;* mais ils suffiront pour lui inspirer le désir de connaître le livre entier, en lui donnant un avant-goût du plaisir et du profit qu'il sera sûr d'en retirer.

La facilité avec laquelle les doctrines erronées se répandent de nos jours a sa cause principale dans l'ignorance presque générale en matière religieuse.

Pour expliquer cette ignorance, il faut d'abord remonter aux dernières années du XVIIIe siècle. « En ce temps de sanglante » mémoire, les chaires évangéliques restèrent muettes dans nos » églises profanées.... Des générations entières s'élevèrent sans » instruction religieuse et sans culte. » (II, 425.)

Depuis, à la haine violente a succédé « une profonde insou- » ciance pour tout ce qui tient à la religion. Toutes les aspirations » de notre siècle ont été absorbées par cette cupidité qui l'agite » et le dévore comme une fièvre brûlante, par ce sensualisme qui » ne prise et ne recherche que ce qui peut rendre la vie plus » douce et en multiplier les jouissances. » (II, 425.)

De là, dans toutes les classes de la société, l'omission, sinon le dédain, des pratiques religieuses, « ce scandale d'une vie toute ter- » restre, où Dieu et la religion n'entrent plus pour rien. » (II, 434.)

De là aussi, comme un effet inévitable, le développement que l'ignorance en matière religieuse reçoit d'une propagande dont elle est tour à tour l'origine et la conséquence. « Pourquoi l'im- » piété dogmatique, qui s'évanouit toujours devant la lumière, » comme les fantômes de la nuit à la clarté du jour, réussit-elle

» si souvent, à l'aide des formes scientifiques qu'elle affecte, à » faire au moins chanceler ceux qu'elle ne renverse pas ?... C'est, » nous devons le répéter, qu'on ignore la religion, qu'on n'a de » ses dogmes que des notions incomplètes et fausses, qu'on ne » sait rien des preuves qui démontrent sa divinité, qu'on n'a étu- » dié son histoire que dans des livres où l'esprit de secte et de » parti lui a fait subir des altérations calculées et d'indignes tra- » vestissements. » (II, 440.)

Et c'est précisément ce qui explique comment les formes scientifiques, appliquées à l'erreur, lui donnent tant de prise sur des esprits trop peu éclairés pour échapper à la séduction des sophismes dont elle se pare. A ce sujet, il faudrait pouvoir reproduire intégralement l'Instruction pastorale du 24 janvier 1857 (II, 328), une de celles où le pieux écrivain atteint le mieux la hauteur des grands philosophes chrétiens et des maîtres de la chaire.

« Qu'enseignent ces hommes qui ont la prétention de perfec- » tionner l'Evangile ?.... Ils ne voient dans nos croyances et nos » institutions religieuses que l'épanouissement naturel de l'intel- » ligence humaine, et une phase passagère de son développement. » A les entendre, le christianisme se trouvait en principe et en » germe dans l'état intellectuel et moral des temps qui l'ont » précédé. Il en est sorti comme sort la fleur du bouton qui » l'enveloppe, en vertu de la loi constante et irrésistible du pro- » grès.

» Ainsi cette révolution violente qu'ont opérée les doctrines » chrétiennes dans les idées et les mœurs du monde païen,... » les résistances séculaires, les oppositions sanglantes qu'elles » ont partout rencontrées, tout cela n'était que le cours un peu » agité d'un fleuve qui suivait naturellement sa pente.

» Les ténèbres païennes renfermaient la lumière de l'Evangile, » et il n'a fallu qu'un choc venu à point pour la faire jaillir sur le » monde. A l'aide d'une transformation qui était le simple effet » du temps, les fables du polythéisme, avec leurs turpitudes, sont » devenues les pures et sublimes vérités de notre foi ; la morale » chrétienne, avec son irréprochable sainteté, est sortie, comme » de sa source, de toutes les corruptions idolâtriques ; enfin la » charité, avec ses héroïques dévouements, est un écoulement

» spontané des mœurs cruelles de l'ancienne civilisation et de
» son impitoyable égoïsme.... (II, 333.)

» Qu'étaient dans cette antiquité, d'ailleurs savante et polie, la
» religion, l'état social, les mœurs publiques et privées ?

» Avant que les pêcheurs galiléens eussent fait entendre leur
» parole inspirée au monde plongé dans la matière et les sens,
» quelle action réformatrice avait exercée la philosophie depuis
» longtemps d'ailleurs honorée et puissante ? Qui ne sait les dé-
» faillances intellectuelles des sages de Rome et d'Athènes, leurs
» doutes sans cesse renaissants, les contradictions qui divisaient
» leurs écoles, leurs timides condescendances pour les erreurs
» populaires, leurs coupables trahisons envers la vérité con-
» nue (1) ? » (II, 337.)

Telle a été l'antique philosophie. Celle de nos jours en diffère-t-elle beaucoup ?

« Elle se fait gloire d'avoir réhabilité le spiritualisme et rendu
» à Dieu sa place et ses droits dans cet univers. Si elle n'ose pas
» trop les garantir, elle encourage au moins les espérances de
» la vie future ; elle reconnaît des devoirs et trace des règles à la
» conscience.

» Voilà où ses efforts ont pu l'élever ; tel est le point culminant
» de ses progrès. Elle est laborieusement revenue à quelques-
» unes de ces vérités qui, comme on l'a dit si justement, étaient
» chrétiennes avant d'être philosophiques.... » (II, 340.)

« Encore, ce peu qu'elle a reconquis, combien de temps le
» gardera-t-elle ?... Quel sera le génie assez puissant pour domi-
» ner une inconstance et une versatilité que rien n'a pu fixer
» jusqu'ici ?

» Et d'ailleurs, aujourd'hui même ce rationalisme redevenu
» honnête et moral a-t-il pour lui l'universalité de ceux qui pré-
» tendent ne relever que de leur propre pensée ?...

» A côté de quelques hommes d'élite qui, plus avancés dans
» la voie du retour aux idées chrétiennes, professent, avec plus
» ou moins de décision et de fermeté, l'existence et l'unité d'un
» Dieu distinct de l'univers, sa providence, la liberté de son action

(1) Rom., I, 21.

» sur le monde, la spiritualité de l'âme humaine, et, sinon la » certitude, au moins l'espérance et la probabilité d'une vie à » venir, dont les conditions restent d'ailleurs problématiques » et obscures ; combien d'autres professent, avec toutes ses con- » séquences, un athéisme véritable sous un nom qui en dissimule » mal la honte et n'en doit pas diminuer l'horreur... » (II, 341.)

Et ailleurs, stigmatisant avec l'autorité du véritable savoir, opposé à une vaine apparence d'érudition, un livre qui, après avoir fait, il y a quelques années à peine, un bruit scandaleux, est justement déjà tombé dans l'oubli, le prélat s'exprime ainsi :

« Ces bruyantes négations de la divinité de Jésus-Christ.... » sont-elles une récente découverte? Non... Parmi ces docteurs » d'iniquité, qui se succéderont jusqu'à la fin des temps, les » derniers venus, quoi qu'ils fassent pour se donner des airs de » novateurs, ne pourront que répéter ce qu'ont dit bien des fois » avant eux leurs tristes et malheureux devanciers. Leurs blas- » phèmes sont aussi vieux que le christianisme lui-même.... » Chaque fois qu'ils se sont fait entendre, l'Eglise les a frappés » de ses anathèmes ; elle leur a opposé la grande voix de ses » conciles, les formules si solennelles, si fermes, si précises de » ses symboles, les savantes et pieuses réfutations de ses doc- » teurs. » (III 271.)

A l'appui de cette assertion, Mgr Regnier, dans une nerveuse synthèse, dresse le tableau de toutes les attaques dont la divinité de J.-C. a été l'objet, depuis le moment où, « plus conséquents » du reste et plus sincères que l'impiété actuelle, les Juifs, » en crucifiant l'Homme-Dieu, « s'affranchissaient à son égard de l'hy- » pocrisie du respect. » (III, 274.) Puis il ajoute :

« Quant à ce vain apparat d'érudition, de critique, d'exégèse, » qu'on emploie aujourd'hui pour étonner une génération pro- » fondément ignorante des choses de la religion, et pour attirer » l'attention sur les vieilles impiétés qu'on s'efforce de rajeunir, » ne vous en étonnez pas non plus, comme si c'étaient des nou- » veautés inattendues. Rejeter en entier quelques-uns des livres » sacrés du Nouveau Testament, mutiler les autres, en retrancher » tout ce qui gêne, expliquer ce qui reste d'après les exigences

» d'un système préconçu : c'est une vieille méthode dont nos an-
» ciens auteurs ecclésiastiques reprochaient, il y a plus de quinze
» siècles, aux hérétiques de leur temps de faire un déloyal
» usage. » (III, 277.)

Enfin, empruntant à Bossuet une de ses plus belles pages, qu'il pourrait produire, à bon droit, comme un titre de famille, l'archevêque de Cambrai conclut avec le grand évêque de Meaux :

« Qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les
» autres?.... Pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause
» qu'ils y succombent?.... Les absurdités où ils tombent en niant
» la religion deviennent plus insoutenables que les vérités dont la
» hauteur les étonne ; et, pour ne vouloir pas croire des mystères
» incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incom-
» préhensibles erreurs, etc... (1). »

Il n'est que trop certain que l'ignorance en matière si grave et ses suites inévitables, sont augmentées par l'excessive diffusion des écrits irréligieux et l'essor qu'elle donne aux discours du même genre. Or, écrits et discours, par qui surtout sont-ils propagés, repoussés ou accueillis? — Ici l'orateur répond en traçant, à la manière de Bourdaloue, une suite de portraits dont la saisissante vérité augmente encore la force de ses raisonnements. (I, 125 à 133.)

Mais il ne suffit pas de constater le mal qui travaille si tristement la société actuelle. L'orateur doit à ses profondes convictions et à son ministère pastoral d'en indiquer le remède, — remède infaillible, mais unique. C'est le retour général à la foi catholique, à « cet enseignement descendu des cieux, qui apprend aux hommes
» d'une manière sûre et complète d'où ils viennent, ce qu'ils
» sont, quel avenir les attend au terme de cette vie, les devoirs
» qu'ils ont à remplir pendant le peu de jours qu'ils demeurent
» ici-bas. » (II, 345.)

Or, le besoin d'un tel guide n'est pas pour l'humanité « un be-
» soin passager ; c'est une nécessité permanente et de tous les
» temps. » (*Ibid.*)

---

(1) Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

En d'autres termes, nécessité d'une autorité dépositaire de la doctrine qui, de génération en génération, doit être partout et toujours transmise dans son inaltérable pureté.

Le prélat est ainsi conduit à exposer l'origine de l'Eglise, l'authenticité de sa mission, l'invariable perpétuité de ses enseignements et la puissante organisation de sa hiérarchie, toutes causes dont la réunion la font « catholique par son étendue, apostolique » dans sa doctrine et la succession de ses pasteurs, romaine par » le centre de son unité. » (I, 171 à 197.)

Universalité, continuité, unité, ces trois mots résument toute la forte constitution de l'Eglise.

« La primauté inaliénable des Evêques de Rome, l'autorité im- » prescriptible de leur siége et de leur chaire ont été reconnues » dès les premiers temps et partout proclamées. » (I, 209.)

C'est pour les autres évêques un devoir et un honneur que d'en maintenir la tradition. Aussi dans la cérémonie de leur sacre jurent-ils « d'aller en personne, s'ils n'en sont légitimement empê- » chés, visiter le tombeau des Apôtres, et rendre compte au » successeur de Pierre de leur ministère pastoral. » (I, 234.)

Mgr Regnier a rempli en diverses occasions ce solennel engagement. Son premier voyage lui a fourni la matière d'une Instruction adressée à ses diocésains d'Angoulême, dans laquelle Rome païenne et Rome chrétienne sont mises en regard l'une de l'autre. Ce sujet a été traité bien des fois, il l'a été par des écrivains de premier ordre ; mais j'ose affirmer que personne ne l'a plus admirablement traité que Mgr de Cambrai. On pourrait même dire qu'il s'y est surpassé ; car jamais peut-être il n'a porté aussi loin l'union de la profondeur dans la pensée avec l'éclat d'un style digne d'un tel sujet. Sa peinture contrastée des deux Romes est très-étendue, et cependant je n'hésite pas à la citer en entier. Je me reprocherais d'altérer un trait de ce magnifique tableau. Tous ceux qui le verront me sauront gré de ne leur en avoir rien enlevé (1).

« A l'aspect de cette ville éternelle dont le passé réunit toutes

(1) Sauf quelques lignes plus spécialement relatives aux circonstances qui avaient déterminé le voyage.

» les gloires et dont l'avenir semble garanti par d'immortelles » promesses, il est impossible de se défendre d'une profonde » émotion, pour peu qu'on soit instruit et chrétien. Quelle ville, » en effet, a jamais eu des destinées comparables à celles de » Rome? Quelle ville possède autant de titres à l'intérêt, à l'ad- » miration, aux respects des hommes d'intelligence et de foi?

» Qu'on l'envisage sous un point de vue tout humain : long- » temps dominatrice des nations par la puissance de ses armes, » elle conserva toujours une suprématie intellectuelle et morale » sur les peuples même qui brisèrent son antique puissance. Ses » poëtes, ses orateurs, ses historiens servent de modèles et dic- » tent des lois au monde civilisé, et les contrées qui ont porté le » plus loin le culte des arts envoient ce qu'elles ont d'artistes » plus renommés, perfectionner leur goût par l'étude de ses » chefs-d'œuvre.

» Et qu'est-elle aux yeux de la foi? Le siége pacifique d'une » puissance spirituelle qui lui soumet plus de nations que n'en » purent jamais conquérir ses Césars; le centre glorieux d'un » empire qui n'a d'autres limites que celles de la terre et qui » n'aura d'autre fin que celle des temps.

» Un coup d'œil inintelligent et superficiel ne découvrirait dans » sa vaste enceinte que les œuvres plus ou moins remarquables » de l'architecture et des arts accessoires qui en sont le complé- » ment. En comparant entre elles ces grandes et belles construc- » tions qu'on rencontre à chaque pas, il ne saisirait que les ca- » ractères variables qui distinguent les âges et les époques. Pour » un observateur réfléchi, Rome rapproche et met en présence » les deux mondes qui se sont succédé après de longues et terri- » bles luttes : le monde païen et le monde chrétien, la civilisation » de l'idolâtrie et celle de l'Evangile.

» Chacun de ces mondes opposés, chacune de ces civilisations » rivales exprime dans ses monuments son esprit et ses mœurs. » Certes la grandeur ne manque ni d'un côté ni de l'autre! Ce » que Rome conserve des monuments dont l'avaient enrichie ses » empereurs, n'a point été surpassé, malgré les progrès qu'a dû » amener le temps, par les créations les plus grandioses des siècles » modernes. Ses amphithéâtres, ses thermes, ses palais, les arcs

» et les colonnes qui attestent ses triomphes, sont dignes des » maîtres du monde ; ils révèlent un pouvoir qui disposait pour » ainsi dire de ce que le genre humain avait de forces, et mettait » à contribution toutes les richesses de la terre.

» Mais quels souvenirs s'attachent à ces monuments d'ailleurs » si justement admirés? Ce Capitole autour duquel étaient groupés » tant de magnifiques édifices, et qui domine encore leurs débris, » fut le berceau d'une puissance qui mesura constamment ses » droits à sa force ; qui broyait avec la dureté inflexible du fer » toute résistance à ses injustes convoitises et à ses violentes » usurpations ; qui se faisait une loi de n'épargner aucun peuple » tant qu'il ne courbait pas la tête sous son joug et n'acceptait » pas ses chaînes ; qui enfin se disait généreuse quand, après » avoir ravi la liberté, elle laissait la vie.

» Ces palais depuis si longtemps déserts et dont la curiosité » des voyageurs vient seule interroger les restes, ces maisons » dorées, où le luxe étalait toutes ses profusions, recélèrent ce » que l'histoire connaît de plus cruel et de plus impur. C'était là » que se retranchait la tyrannie la plus odieuse qui ait jamais pesé » sur les hommes, et à ces murs écroulés semblent adhérer en- » core, comme des taches de sang, les noms des Tibère, des » Néron, des Caligula, des Domitien.

» Et ces arcs superbes qui se dressent sur les voies les plus » fréquentées, que disent-ils à l'étranger qui les contemple? Là » passaient chargés de chaînes, attachés au char du triompha- » teur et traînés à sa suite, les guerriers qu'avait trahis la fortune » des combats. Ainsi profanait-on la victoire en livrant le vaincu » à la curiosité impitoyable et aux insultantes acclamations d'un » peuple sans entrailles ; ainsi, par une humiliation pire que la » mort, punissait-on le courage malheureux d'avoir défendu son » indépendance ou tenté de la reconquérir !

» Que dire enfin de ces amphithéâtres dont Rome avait pro- » portionné l'enceinte à son immense population? Quels jeux se » célébraient dans ces arènes? Quels spectacles y amusaient les » loisirs des princes et des magistrats, des guerriers et des fem- » mes, du sénat et du peuple? Lorsque des scènes de licence ef-

» frénée n'y outrageaient pas la pudeur, on y lançait, sur des » hommes sans défense, les bêtes féroces qu'on avait amenées à » grand prix des déserts où la Providence a voulu que fussent » relégués leurs sauvages instincts. Des gladiateurs, savamment » exercés à leur art homicide, y venaient donner ou recevoir la » mort, sous les yeux avides de spectateurs pour qui la vue de » leurs blessures et de leur sang était un suprême plaisir ; de » longs applaudissements récompensaient l'adresse des égorgeurs » les plus habiles ; le tigre voyait ses jouissances partagées par » la foule qui l'entourait, et le peuple-roi ne demandait à ses » maîtres, avec ces spectacles atroces, que du pain pour être » heureux.

» Telle fut cette civilisation si avancée d'ailleurs, et, sous bien » d'autres rapports, si justement vantée, tant qu'elle ne fut ni » épurée ni adoucie par l'Evangile. Elle n'avait aucun sentiment » de la dignité de l'homme, aucun respect pour ses droits, au- » cune pitié pour ses douleurs. Il y avait pour le culte des dieux, » pour la justice, pour les affaires publiques et privées, pour les » divertissements populaires surtout, des autels et des temples, » des basiliques et des prétoires, des théâtres et des cirques ; » mais en vain, au milieu de ces splendides édifices, aurait-on » cherché un asile consacré à l'indigence, un hospice ouvert aux » souffrances délaissées. Le paganisme livrait à l'abandon et au » désespoir ceux que frappait le malheur ; il n'avait de souci que » pour ce qui donnait satisfaction à l'orgueil, aux intérêts maté- » riels et aux sens. » (I, 237 à 242.)

Est-ce un poëte ou un orateur, un artiste ou un philosophe qui parle ainsi ? Mais plutôt n'est-ce pas en même temps le poëte qui chante les merveilles de la ville de marbre et d'or, l'artiste qui en décrit les splendeurs, l'orateur qui déroule les conquêtes de la Reine des cités, et le philosophe qui déplore les misères de l'esclave des Césars ?

Ecoutons maintenant le pontife :

« Oh ! combien, au milieu de cette Rome païenne, insatiable » dans ses envahissements, tyrannisée au dedans autant qu'elle » était oppressive au dehors, immonde et cruelle dans ses joies,

» s'élève plus douce, plus pure, plus libre, plus véritablement
» glorieuse, Rome chrétienne ! Elle aussi, elle a ses grands sou-
» venirs, ses nobles monuments, ses triomphes, ses projets d'in-
» cessantes conquêtes. Mais la gloire qu'elle a toujours ambi-
» tionnée, l'intérêt qu'elle ne cesse de poursuivre, c'est de porter
» la lumière à tous les peuples qu'enveloppent encore les téné-
» bres, de consoler et de relever l'homme partout où il est souf-
» frant et dégradé, d'établir enfin par la persuasion et la charité
» le règne universel de la vérité, de la justice et de la paix.

» C'est dans les catacombes qu'a pris naissance cette cité
» nouvelle. Avec quelle religieuse vénération nous avons visité
» ces souterrains de tout temps si chers à la religion ! Leurs
» ombres sépulcrales cachèrent, pendant trois siècles, la célé-
» bration de nos divins mystères. C'était là que les premiers
» fidèles dérobaient aux regards des persécuteurs leurs saintes
» réunions, là que leur piété avait la liberté de ses gémissements
» et de ses larmes, là enfin qu'ils déposaient les restes vénérés
» des Martyrs en priant pour leurs bourreaux.

» Les enfants de l'Eglise Romaine sentent redoubler leur atta-
» chement pour la foi qu'ils professent, en voyant l'humble ber-
» ceau qui protégea son enfance, la retraite obscure où elle prit
» ses rapides accroissements, et d'où elle sortit radieuse pour
» régner sur le monde. Dans ces funèbres labyrinthes, qui de-
» meurèrent scellés pendant des siècles, afin que ni le temps ni
» la main des hommes ne pussent y exercer leurs ravages, la
» Providence a conservé intacts et irrécusables les témoignages
» qui garantissent la perpétuité de nos croyances et l'antiquité
» apostolique des pratiques de notre culte....

» Lorsque Jésus-Christ eut donné à son Eglise une paix qu'elle
» avait conquise par trois siècles de combats, la piété de Cons-
» tantin dota Rome de basiliques dont la grandeur et la richesse
» répondaient à la double majesté de l'Empire et de la Religion
» elle-même. Cette magnificence impériale n'a été surpassée que
» par la construction du temple élevé à Jésus-Christ, sous l'invo-
» cation du Prince des Apôtres, et qui est resté jusqu'à ce jour
» ce que l'architecture religieuse a créé de plus grand.

» On reconnaît, on sent, à la vue de ces sanctuaires immenses, » qu'on est dans la métropole de la catholicité. C'est là seulement » qu'ils sont bien placés ; partout ailleurs leurs proportions co- » lossales seraient inutiles et démesurées....

» En proportionnant ainsi l'étendue de ses temples à l'innom- » brable multitude de ses enfants, l'Eglise-mère a voulu que » chacun d'eux y trouvât sa place, à quelque nation qu'il appar- » tînt, de quelque extrémité de la terre qu'il pût venir, et quelque » humble que fût sa position en ce monde.

» Qui que vous soyez donc, qui tenez à Rome par votre foi, » vous pouvez entrer sous ces lambris resplendissants de l'éclat » de l'or et des pierres précieuses ; ils vous appartiennent pour » votre part. Pauvres, franchissez sans crainte le seuil sacré ! » que les haillons qui vous couvrent ne vous intimident pas ! ils » ne seront point ici, comme aux portes des palais profanes, une » cause de répulsion : aussi librement que les riches et les heu- » reux du siècle, vous pouvez porter jusqu'au pied de l'autel vos » supplications et vos vœux, vous asseoir au festin de la famille, » vous approcher du Père commun et vous incliner sous sa main » bénissante.

» Catholiques rassemblés de toutes les régions qui sont sous » le ciel, si quelque peine secrète vous suit et vous fatigue, si » quelque trouble vous agite, si quelque remords pèse sur votre » conscience, la sollicitude maternelle de l'Eglise Romaine a » placé pour vous dans ses basiliques un conseil, un ami, un » père. Il s'y trouvera, quelque langue que vous parliez, un » confessionnal où seront entendus et consolés les gémissements » de votre cœur, où les misères de votre âme seront comprises » et soulagées, où sera prononcée sur vous une sentence de » miséricorde.

» Mais ce n'est pas seulement à vos souffrances morales que » sont ainsi préparés des soulagements et des consolations ; si » vous avez épuisé vos forces et vos ressources, si le pain vous » manque ou que la maladie vous abatte, inconnu et loin de votre » terre natale, vous retrouverez à Rome une famille : une porte » hospitalière s'ouvrira devant vous, des aliments seront offerts

» à votre faim, une couche sera préparée à votre lassitude et à » vos infirmités; car, s'il n'est point de lieu au monde où la re- » ligion se montre aussi grande et aussi majestueuse, il n'en est » point où la charité soit plus attentive et plus dévouée, plus » prévenante et plus prodigue.....

» Quel spectacle que celui de cette puissante et magnifique » unité! Toutes les nations, toutes les tribus, toutes les langues » unies par les liens d'une fraternité véritable, lorsque, hors de » là, tout se divise et se dissout; lorsque dans un même peuple, » dans une même famille, on ne voit si souvent que tristes dissi- » dences et animosités irréconciliables.

» Voilà un trop faible aperçu de ce qu'offre Rome chrétienne » aux regards du voyageur religieux, de ce qu'elle rappelle à ses » souvenirs. » (I, 242 à 251.)

Non, Monseigneur, permettez-moi de vous contredire, non, ce n'est pas là un faible aperçu, c'est un vaste tableau, aussi habilement ordonné que riche de couleurs, non moins complet que palpitant de vie et de vérité.

La main qui a tracé un tel tableau ne pouvait manquer de grouper avec la même vigueur, en un solide faisceau, les témoignages irrécusables de la tradition et de l'histoire sur la suprématie de l'Eglise de Rome dans la personne de son chef.

C'est le sujet de plusieurs remarquables Instructions (1), dans lesquelles sont traitées, avec tous les développements qu'elles comportent et qui ne sont pas susceptibles d'être réduits aux proportions d'une insuffisante analyse, les questions suivantes, plus que jamais en ce moment à l'ordre du jour :

« Par qui et comment a été instituée la Papauté dans l'Eglise?

» Comment s'est-elle maintenue jusqu'à nos jours?

» Quelles sont les attributions et les prérogatives attachées au » Souverain Pontificat?

» Comment s'est établie la souveraineté temporelle des Papes, » et pourquoi doit-elle être maintenue? »

Porter sur tous ces points la lumière d'une savante exposition

(1) Notamment de celle du 22 janvier 1860. Tome III, pages 17 à 62.

et d'une logique rigoureuse, c'est répondre aux déraisonnables défiances et aux accusations calomnieuses dont l'Eglise est si souvent l'objet. Que n'a-t-on pas dit, par exemple, que ne répète-t-on pas tous les jours sur les prétendus désirs d'empiétement de l'Eglise et sur ses dispositions hostiles à la liberté ?

Et cependant, « il n'y a, dit Mgr Regnier, aucun esprit d'antagonisme de la part de l'Eglise à l'égard des divers gouvernements de ce monde ; si elle réclame de chacun d'eux l'indépendance de son enseignement et le libre exercice de son autonomie, elle leur est fidèlement soumise, à tous, dans toutes les choses qui sont de leur ressort, et, loin de compromettre la tranquillité des Etats, son influence a uniquement pour but et pour résultat d'inspirer aux peuples le respect de l'autorité, l'amour de l'ordre, de la justice et de la paix. » (III, 388.)

Le sage prélat, s'il n'eût d'avance trouvé dans son propre fonds cette netteté de principes et cette heureuse simplicité de langage, les aurait reçues de Bossuet et de Fénelon, qu'il se plaît à citer l'un et l'autre. Fidèle à leurs traditions, c'est ainsi qu'il parle aussi souvent que les circonstances (et elles sont fréquentes) l'amènent à aborder ces délicates questions. Il sait qu'après tout elles ne paraissent compliquées et obscures que parce qu'elles sont trop souvent mal présentées ou embrouillées à dessein. Elles sont claires et sans équivoque pour qui les pose bien et pour qui veut avec sincérité les résoudre. En cette matière, comme en toute autre, le simple, c'est le vrai.

Pour ce qui est de la liberté et des institutions qui en sont la base et la seule garantie, « ni les doctrines ni les institutions franchement et sagement libérales, reprend Mgr de Cambrai, n'ont rien en elles qui puisse exciter nos craintes ou provoquer nos répulsions... L'Eglise seule, au contraire, a érigé en dogme la fraternité entre tous les hommes et leur égalité devant une loi qui domine toutes les autres ; elle seule pratique journellement cette théorie divine dans les actes les plus saints et les plus solennels de son culte. (III, 58.)

« Quant aux constitutions si diverses qui régissent les Etats, l'Eglise accordera toujours sa prédilection à celles qui, selon

» les temps et le génie des peuples, procureront le plus grand » bien au plus grand nombre. Elle se plie et s'adapte à toutes les » formes de gouvernement, parce qu'il faut qu'elle porte partout » la vérité sans jamais troubler la paix publique ; mais le despo- » tisme a toujours été son plus cruel ennemi ou son plus dange- » reux protecteur. Nulle part, au contraire, elle ne s'est trouvée » plus à l'aise et n'a pris une extension plus rapide que dans ces » vastes contrées qui sont devenues la terre classique de l'indé- » pendance, et où les libertés publiques règnent, plus que partout » ailleurs, larges, complètes et sincères. » (I, 260 — III, 60.)

Veut-on voir comment dans la pratique ces principes de sage libéralisme et de déférence pour tous les gouvernements régulièrement établis, s'allient au respect d'elle-même que l'Eglise doit conserver dans ses rapports avec l'Etat ? Mgr Regnier le montrera par de nombreux exemples. Chaque fois que, des plus hautes régions du pouvoir ou des sphères plus restreintes d'autorité qui en émanent, lui vient l'invitation d'adresser à Dieu des supplications ou des actions de grâces au nom de la famille sociale, il le fait sans hésitation comme sans flatterie, avec la dignité d'un pontife et les sentiments d'un bon citoyen.

S'il appelle ses diocésains au pied des autels pour remercier la Providence d'avoir protégé contre d'odieux attentats les jours du roi Louis-Philippe ou ceux de l'empereur Napoléon III, il signale « le danger de ces doctrines anti-chrétiennes dont on sature la » société, et qui préparent de tels forfaits en éteignant la foi dans » les cœurs et le remords dans les consciences. » (II, 386.)

Et il fait remarquer que « les attentats qui sont venus si sou- « vent jeter parmi nous l'horreur et l'effroi, prouvent que le Dieu » *qui sauve les rois* (1) peut seul les défendre contre les coups » meurtriers d'une scélératesse trop habile et trop hardie pour » que la prudence humaine ou la sévérité des lois déconcerte ses » calculs ou intimide son audace sanguinaire. » (I, 198.)

La plantation des arbres de liberté (I, 274), les élections pour l'Assemblée nationale (I, 271) ou pour la Présidence de la

(1) Ps. CXLIII, 10.

République (I, 286), la proclamation de la Constitution de 1848 (I, 286) ou du nouvel Empire (II, 126) lui fournissent autant d'occasions de rappeler que les enseignements de l'Evangile sont la plus sûre garantie de la tranquillité des Etats. Elles lui donnent lieu d'établir une fois de plus que « l'Eglise laisse aux » divers peuples du monde le soin d'approprier, par des modifi- » cations successives, leurs institutions et leurs lois à des besoins » politiques et sociaux qui sont de leur nature essentiellement » variables » (I, 287) : Qu'ainsi donc, « pourvu que les droits » imprescriptibles de la vérité, de la vertu, de la piété, de la di- » gnité morale que l'homme tient de son Créateur soient garantis » et sauvegardés, elle adopte, sans prédilections exclusives, ces » formes changeantes de gouvernements que le cours des siècles » amène et emporte dans sa perpétuelle mobilité. » (I, 287.)

A la naissance du prince impérial, le prélat voit pour la France, dans cet événement, un augure de sécurité, et, pour le jeune prince, « une source inépuisable de bénédictions dans la pater- » nité spirituelle, sainte et douce adoption du Chef suprême de » la grande famille chrétienne. » (II, 324.)

En bénissant la première pierre du lycée d'Angoulême, il esquisse à grands traits les caractères et les avantages d'une bonne éducation, c'est-à-dire solidement chrétienne. « Sous sa douce et » sainte influence, dit-il, se développeront des talents et des ver- » tus qui seront, pour les élèves, des moyens assurés d'honora- » bles succès ; pour les maîtres, une digne récompense de leurs » doctes et pénibles travaux ; pour les familles, des gages de sé- » curité et de bonheur ; pour la société, une source féconde d'utiles » et glorieux services, dans toutes les carrières qu'elle ouvre aux » activités généreuses et aux ambitions honnêtes (1). » (I, 78.)

Appelé en deux circonstances à bénir des drapeaux de garde nationale, comme Massillon ceux du régiment de Catinat, il s'at-

(1) Cet important sujet a été traité avec développement par Mgr Regnier dans une Instruction spéciale (I,390). Sa modestie ne lui permettait pas de joindre l'exemple aux préceptes en citant les fruits de son habile et sage direction comme proviseur du Lycée (alors collége royal) de notre ville ; mais ce qu'il ne pouvait pas dire, Angers le sait et en conserve avec respect le reconnaissant souvenir.

tache à bien faire sentir que, s'il est ministre du Dieu des armées, il est surtout représentant du Dieu de charité (1), de concorde et de paix. (I, 341 et 350.)

Les membres du tribunal de Dunkerque le prient de bénir leur nouveau palais. Il les félicite, dans les termes les plus respectueux, de proclamer ainsi que la Justice est fille du Ciel, d'où elle attend la lumière, l'indépendance et la sanction de ses arrêts. (III, 301.)

A leur tour, en souvenir de ce que fit Napoléon Ier pour le commerce et l'industrie, les chefs des grandes maisons industrielles et commerciales de Lille lui élèvent une statue dans la cour de la Bourse. Ils demandent « que la Religion, s'associant à » la fête, joigne ses prières et ses bénédictions aux actes civils » qui vont inaugurer le monument. » (II, 252.) Le premier pasteur du diocèse se rend à leur désir. Il déclare que, « si la France » commerçante se souvient qu'elle doit en partie la fertilité de » son sol et le développement de ses fabriques au puissant génie » qui donna à ses travaux industriels et agricoles une impulsion » que rien n'a pu ralentir, la France catholique n'oublie point » qu'il désarma la main sanglante de ses persécuteurs, qu'il re- » leva ses autels, qu'il rendit à leur patrie, à leurs temples, à leur » saint ministère ses prêtres proscrits pour la foi. » (II, 253.) Puis, passant à des considérations de l'ordre le plus élevé sur l'économie politique, il démontre que nulle part l'industrie et le commerce ne peuvent trouver un aussi puissant appui que dans la Religion, qui fonde sur les lois de la conscience et sur l'obligation réciproque d'une bienveillance fraternelle les rapports des patrons et des ouvriers ; soutient le courage des uns et des autres « dans les jours critiques et mauvais qu'aucune prudence et aucune » force humaine ne sauraient prévenir ; et maintient la moralité du » travail, qu'elle régularise, sans rien retrancher à ses produits, » en l'empêchant d'abrutir et d'accabler. » (II, 256 et suiv.)

Ainsi, partout où l'auteur des *Instructions et Mandements* se

(1) Mgr Regnier a pour devise dans ses armes ces belles paroles de S. Paul : *Charitas Christi urget nos.*

fait entendre, c'est toujours par sa voix la Religion qui parle et instruit en répondant aux aspirations ou aux souvenirs, aux espérances ou aux craintes, aux douleurs ou aux joies de la patrie.

Aucune calamité publique, aucun important événement ne le trouve insensible et muet. L'oppression des catholiques en Irlande (I, 228), en Russie et en Pologne (III, 422), la crise de l'industrie cotonnière (III, 261), la lutte fratricide de juin 1848 (I, 282), les ravages du choléra dans son diocèse, les actes de piété, les admirables dévouements qui en ont été la conséquence, et parmi lesquels il n'oublie que ses propres exemples (III, 439), les inondations du Rhône et surtout de la Loire (II, 325), les graves intérêts et les brillants périls attachés à notre guerre d'Orient (II, 218), les triomphes de Magenta et de Solférino, suivis des grandes promesses de Villafranca (II, 452), « le glorieux revers » et (pourquoi ne pas dire avec l'archevêque le mot propre?) « le guet-» à-pens de Castelfidardo » (III, 120), arrachent tour à tour de touchants et nobles accents à sa foi de chrétien, à son cœur d'évêque, à ses affections d'Angevin, à son patriotisme de Francais.

Son cœur d'évêque, ai-je dit! J'insiste sur ce mot; car, si la haute raison de Mgr Regnier lui inspire souvent un langage dont l'énergie fait penser à celui de Bossuet, n'est-ce pas du cœur d'un digne successeur de Fénelon que s'échappe, par exemple, ce cri en faveur des enfants employés dans certaines usines même le dimanche? « Ces pauvres enfants que l'industrie applique à ses » machines pour en compléter les rouages; à qui il n'est pas » donné d'avoir, pendant le jour, leur place au soleil, ni de res-» pirer un air pur; qui comptent dans l'année tant de nuits sans » sommeil, et dont les lois paraissent impuissantes à protéger la » faiblesse : au moins, ne leur dérobez pas le dimanche! Que ce » jour leur révèle qu'il est quelques joies dans la vie; qu'ils ap-» prennent, à l'entrée d'une carrière qui sera toute de peines, » que l'Homme-Dieu qui les a rachetés voulut être pauvre comme » eux, qu'un travail obscur fatigua ses mains divines, et que l'o-» béissance fut la vertu chérie de ses premières années. Permet-» tez à la religion de leur dire que du milieu des privations et » des souffrances qui seront leur partage ordinaire ici-bas, la

» vertu exhale un parfum qui s'élève plus pur et plus suave vers » le ciel ; que Dieu compte les larmes des justes qui pleurent en » ce monde, en attendant que sa main paternelle les essuie et les » récompense dans un monde meilleur. Le dimanche, qui sera » pour eux si instructif et si doux, ne sera pas pour vous sans » profit. Il vous formera des ouvriers probes, laborieux, réglés » dans leur conduite, en même temps qu'il préparera pour la » société de bons et utiles citoyens (1). » (I, 111.)

Est-il nécessaire de dire que personne ne partage plus vivement que Mgr de Cambrai les angoisses du chef de l'Eglise, ne professe une plus grande admiration pour sa fermeté, sa résignation, sa sérénité dans le malheur, et n'appelle par des vœux plus fervents la fin de ses tribulations? En vingt endroits des trois volumes, elles sont exposées, détaillées, déplorées, tantôt comme se rattachant à d'autres sujets, tantôt comme formant elles-mêmes un sujet spécial de tristes communications.

Non moins souvent et avec autant d'ardeur, les diocésains de Cambrai ont été exhortés à suppléer par des dons devenus nécessaires aux ressources qu'a enlevées au Pape une indigne spoliation. Le prélat a la satisfaction de voir que sa parole a été féconde. Si aucun de ses collègues plus et mieux que lui n'a répété, en faveur du Souverain Pontife odieusement dépouillé, le touchant appel parti d'un diocèse qui s'honore de compter Mgr Regnier parmi ses enfants (2), aucun diocèse plus que celui de Cambrai

---

(1) Le précepte chrétien de la sanctification du dimanche est éminemment sage, non-seulement au point de vue religieux, mais en ne le considérant même que par rapport aux conséquences morales et sociales de l'infraction de cette loi trop oubliée de nos jours. C'est un des points auxquels a dû le plus souvent revenir le chef spirituel d'un diocèse où se trouve un nombre considérable de grands établissements industriels. Il n'est pas un sujet qu'il ait plus heureusement traité en se montrant à la fois philosophe, citoyen et orateur. Il n'en est pas un sur lequel à mon tour je serais plus disposé à m'arrêter pour citer encore, mais je dois résister à ce désir. Si je continuais de reproduire tout ce qui dans les trois volumes dont nous nous occupons m'a vivement frappé, je finirais par faire du recueil entier non pas l'analyse, mais une seconde édition. Il faut laisser à l'auteur lui-même ce soin qu'assurément il ne tardera pas à être obligé de s'imposer.

(2) La propagation de l'œuvre du *Denier de Saint-Pierre* est due à l'initiative de Mgr Angebault, évêque d'Angers.

n'a payé avec empressement et abondance au Père commun des fidèles le tribut de la reconnaissance et de l'amour filial.

Le zèle pour une si noble cause et le rare talent apporté à la défendre ont été dignement récompensés par leurs plus compétents appréciateurs. Quand, à la voix de Pie IX, les prélats catholiques sont accourus dans Rome de tous les points de l'univers, l'archevêque de Cambrai a eu l'insigne honneur d'être un des collègues choisis par les héritiers des Apôtres pour exprimer leurs sentiments au successeur de Pierre.

Puisque j'ai parlé de cette rédaction d'adresse par les éminents interprètes de l'épiscopat, j'ajouterai en finissant (dussé-je ainsi provoquer certains sourires), qu'avec toutes ses autres qualités Mgr Regnier possède un mérite, fort peu prisé de nos jours, auquel mes vieilles habitudes, mes préjugés, si l'on veut, d'homme de collége me font attacher une sérieuse valeur. Son livre contient des lettres par lui écrites à Pie IX en une latinité dont aurait pu se faire honneur le cardinal de Polignac. (III, 10, 97, 159, 320.)

Dans les siècles qui ont précédé le nôtre, bien écrire en latin était parmi les lettrés une chose toute simple ; le latin était leur idiome spécial. On sait qu'en 1726, Rollin, qui, déjà sexagénaire, n'avait jusque-là publié que des ouvrages latins, ayant fait hommage des deux premiers volumes du *Traité des Etudes* au chancelier d'Aguesseau, celui-ci lui répondit : « Vous écrivez le fran» çais comme si c'était votre langue naturelle. » Aujourd'hui, bien peu d'hommes, même fort instruits, sont capables de s'exprimer en latin avec élégance et facilité (1). Mgr Regnier est du petit nombre de ceux qui écrivent le latin et, au besoin, le parleraient aussi bien qu'ils l'entendent. Or, ce mérite chez lui date de loin.

Vers la fin du premier Empire, un des nombreux élèves ecclé-

(1) Quant aux hellénistes assez forts pour écrire en vers et en prose dans la langue d'Homère et de Démosthène, comme faisait le docteur Dumont, naguère si tristement enlevé à sa famille et à ses amis ; lorsqu'une ville en possède un maintenant, on le cite comme un homme tout à fait exceptionnel. C'est ce qui avait concilié à notre savant et regretté concitoyen la précieuse estime de M. Villemain, dont le suffrage, en matière d'érudition et de goût, a l'autorité d'un arrêt.

siastiques qui suivaient alors les cours de notre lycée obtenait les plus grands succès. Il remportait tous les premiers prix, notamment en rhétorique celui de *discours latin*, auquel la tradition universitaire a conservé par excellence le titre de *prix d'honneur*. Les prénoms et le nom de ce brillant écolier, proclamés tant de fois aux vifs applaudissements de ses jeunes rivaux eux-mêmes, étaient : René-François Regnier.

Condisciple au lycée d'Angers du futur archevêque de Cambrai, plus tard son collaborateur, puis son trop peu digne successeur dans la direction de cet établissement, on voudra bien, je l'espère, me pardonner de remarquer que l'ancien lauréat de notre prix d'honneur écrit dans la langue de Cicéron comme le prélat qui occupe si noblement le siége illustré par Fénelon écrit dans la langue de son glorieux prédécesseur.

J. SORIN.

P. S. Au moment où s'impriment ces dernières lignes, plusieurs journaux annoncent que le Pape, dans le prochain consistoire, proclamera l'élévation au cardinalat de Mgr Regnier, qui prendrait ainsi complétement dans l'Eglise le rang de son prédécesseur immédiat à Cambrai, le cardinal Giraud. Cette nouvelle est-elle exacte? Je l'ignore. Si elle l'était, le diocèse d'Angers partagerait la joie des diocèses d'Angoulême et de Cambrai; mais cette joie devrait s'étendre plus loin encore. Quand Dieu (puisse-t-il attendre pour cela longtemps!) croira devoir accorder au vénéré Pie IX la récompense de ses tribulations supportées avec un si admirable courage, le Sacré-Collége compterait une voix de plus parmi celles qui offriraient toutes les garanties désirables pour assurer à la chrétienté en général, et à la France en particulier, le choix indépendant et éclairé d'un digne successeur de ce grand Pape.

J. S.

M. VICTOR COUSIN.

Le siècle se fait vieux, et en vieillissant il devient sceptique et dédaigneux. Comme ces vieillards à qui l'âge a apporté maintes déceptions, il semble vouloir se venger de la fortune en raillant tous les enthousiasmes de sa jeunesse, en reniant comme des illusions ses croyances d'autrefois. Je ne sais point de spectacle plus triste. Il y a cinquante ans, on vit aussi les jeunes générations rompre avec les traditions du siècle précédent, et se jeter dans des voies nouvelles ; mais ces générations avaient une foi ardente, des passions généreuses. Les générations actuelles, je me demande quelle foi les anime, quelle ambition les pousse ; je cherche même ce qui a le privilége de les émouvoir. Il semble que les sources de la foi et de l'enthousiasme soient taries. Qui donc aujourd'hui se passionne pour des idées religieuses ou pour des thèses philosophiques, pour des systèmes de littérature ou des théories d'art ? Que nous importe tout cela ? L'esprit critique a soufflé sur ces rêveries, crevé ces bulles de savon. Nous avons le réalisme dans la littérature et dans l'art, le scepticisme en philosophie et en religion, le sensualisme dans les mœurs ; plusieurs y ajoutent l'absolutisme en politique : cela nous suffit, et, tout fiers de notre sagesse, nous prenons en pitié ceux qui ont été nos pères et qui naïvement ont cru à ces chimères qu'on appelle Dieu, l'idéal, la vérité, la liberté.

Aussi chaque fois que vient à disparaître un des hommes qui ont marqué par quelque côté dans la première moitié du siècle, c'est à peine si le public s'en émeut. Artistes, poëtes, philosophes, les plus grands de nos contemporains s'en vont au milieu de l'indifférence de la foule qui les connaît à peine. au milieu des

dédains d'une génération pour qui ils ne sont plus que les restes décrépits d'un âge déjà loin de nous, que les représentants arriérés d'idées vieillies et de doctrines surannées.

M. Cousin a été une des illustrations de cette première moitié du XIXe siècle qui vient de finir; il y a tenu une place considérable dans la philosophie, l'érudition, la littérature, l'enseignement. Bien que sa mort remonte déjà à près d'une année (un long espace de temps pour nos courtes mémoires), me permettra-t-on de venir encore parler de lui? Il y a peut-être quelque avantage à le faire un peu tardivement; venant après les éloges officiels et les attaques passionnées, il me sera du moins facile d'être juste.

On ne l'a guère été pour lui, ce semble. A peine l'avait-on conduit à sa dernière demeure, que ses amis, ses disciples, ont eu à le défendre contre des attaques où s'épanchait visiblement le fiel d'anciennes rancunes. J'ai peu de goût, quant à moi, pour cette critique qui, sous prétexte de littérature, s'empare d'un homme à peine mort, pénètre dans sa vie intime, le déshabille en quelque sorte devant le public, et se plaît à étaler au monde ses faiblesses ou ses travers. Qui n'a pas les siens, hélas! et quel homme pourrait résister à cette inquisition posthume? Surtout, quel profit en prétend-on tirer? S'imagine-t-on se grandir soi-même en rapetissant les autres? Croit-on servir ainsi la cause des lettres? J'ai peur qu'avec ce goût des anecdotes biographiques et des curiosités scandaleuses, avec cette habitude de regarder toujours de préférence chez les hommes le petit côté, on ne mette tout simplement la petite critique à la place de la grande, et on nous apprenne seulement à mépriser un peu plus la nature humaine.

Je ne suis ni ami ni ennemi; je ne veux faire ni un panégyrique ni une satire. Mon dessein n'est point de parler de l'homme. Je ne veux pas même entrer dans l'examen de tous ses écrits; c'est le philosophe seulement que je voudrais apprécier ici, comme il me semble que la postérité l'appréciera, sans prévention ni parti pris. Je voudrais dire brièvement ce qu'il a fait pour la philosophie, et quelle influence il a eue, depuis cinquante ans, sur le mouvement des idées en France. Car ici même il y a deux choses

à distinguer : il y a le point de vue absolu, si je puis dire, et le point de vue relatif; il faut considérer les doctrines en elles-mêmes, mais aussi ne pas omettre le rôle que l'homme a joué à son époque.

Les hommes qui n'ont eu qu'un grand talent sans originalité laissent un nom qui souffre toujours un peu des atteintes du temps. Ils ont pu exercer une action considérable sur leurs contemporains : s'ils n'ont pas été par quelque côté créateurs, s'ils n'ont pas apporté une idée ou du moins une forme nouvelle, et enrichi de quelque façon le trésor intellectuel de l'humanité; quelque brillants qu'aient été leurs dons, leur renommée est exposée à pâlir. Ce sera un peu, je le crois, l'histoire de M. Cousin. Ceux d'entre nous qui ont à peu près l'âge du siècle, et qui se rappellent quel éclat de popularité l'entoura à une certaine époque, quelle impulsion il donna pour sa part à l'esprit de la jeunesse vers la fin de la Restauration, ceux-là ont peine à comprendre la sévérité avec laquelle beaucoup parlent de son enseignement aujourd'hui, et ils ne sont pas éloignés d'y voir bien de l'injustice et de l'ingratitude. Les hommes d'à présent, même les plus sérieux, qui ne jugent que les idées et les œuvres, s'étonnent d'autre part de ces admirations si vives de leurs devanciers, et, par un excès de réaction assez ordinaire, sont portés souvent à méconnaître les services rendus et les titres acquis. Entre les enthousiasmes traditionnels des uns, et l'indifférence ou le dénigrement des autres, il y a une justice qu'il faut savoir rendre à ceux qui ne sont plus.

I.

Quelle a été la philosophie de M. Cousin? — Sur dix personnes à qui cette question sera adressée, il y en aura neuf qui répondront : c'est l'éclectisme. L'éclectisme, à tort ou à raison, est resté attaché au nom de M. Cousin. Après l'avoir préconisé, défendu comme son système propre, il a eu beau s'en éloigner peu à peu, puis l'abandonner à peu près complétement, le public a gardé

l'habitude de le considérer comme l'inventeur ou le patron de la philosophie dite éclectique. Les philosophies ont besoin d'une dénomination, d'une étiquette qui les distingue et les signale de loin aux profanes : c'est sous celle-là que se produisit d'abord la doctrine de M. Cousin et qu'elle est restée connue.

Qu'était-ce donc que l'éclectisme ? Etait-ce en réalité une philosophie ? Etait-ce la philosophie de M. Cousin ?

Tout le monde sait quelle est l'idée première de cette doctrine. Selon M. Cousin, le nombre des systèmes philosophiques possibles n'est pas illimité ; ils peuvent se ramener tous à quatre types principaux : l'idéalisme, le matérialisme, le scepticisme et le mysticisme. Cette série forme comme un cercle infranchissable, dans dans lequel l'esprit humain est enfermé par sa nature même ; les diversités de détail sont infinies ; mais si divers qu'ils soient, tous les systèmes rentrent forcément dans ces quatre grandes divisions, qui sont comme les formes nécessaires de la métaphysique. Quand l'esprit humain a parcouru la série entière, une loi fatale le ramène à son point de départ, et lui fait parcourir de nouveau, sous d'autres formes, l'orbite qu'il a déjà parcourue. — Chacun de ces systèmes contient et exprime une part de vérité. Sans doute, à cette part de vérité plus ou moins grande, se mêle toujours une part d'erreur qui finit par amener, en s'exagérant, la ruine du système ; mais il n'y a point de système absolument faux, il n'y a point d'erreur complète : tous les systèmes sont en partie vrais, et faux en partie. Il résulte de là que, tous les grands systèmes s'étant déjà successivement produits, toutes les grandes vérités philosophiques ont dû être découvertes et formulées. Pour avoir toute la vérité que l'esprit humain peut posséder, il suffirait donc de l'extraire des différents systèmes, en la dégageant de l'alliage auquel elle est mêlée. En d'autres termes, la philosophie est faite, à bien dire ; il reste seulement à en rassembler les fragments épars, et à les coordonner. C'est ce que se propose l'éclectisme. L'éclectisme veut éclairer l'histoire de l'esprit humain par la philosophie, et la philosophie par l'histoire de l'esprit humain.

A cette théorie, les critiques n'ont pas manqué, ni même les

railleries. On a dit : Mais ce n'est là qu'une pétition de principes. Pour choisir dans les systèmes passés, pour y discerner la vérité de l'erreur, il vous faut déjà connaître la vérité ; il vous faut un principe antérieur, un criterium pour faire le triage et le départ. Et si vous connaissez à l'avance la vérité, quel besoin avez-vous d'aller la demander aux vieux systèmes ? — Cela est par trop évident, et ceux qui ont longuement développé ce raisonnement auraient pu s'épargner tant de peine. Il y a plus : avant d'en triompher si fièrement contre M. Cousin, ils auraient bien dû le lire et surtout le comprendre. M. Cousin n'a jamais dit les naïvetés qu'on lui prête. L'éclectisme n'a jamais été pour lui une méthode philosophique, c'est-à-dire un moyen de rechercher et de découvrir la vérité ; il n'a été qu'un système historique, c'est-à-dire une certaine manière de voir et de comprendre l'histoire de l'esprit humain. M. Cousin a toujours (ce qui allait de soi) supposé « comme point de départ et comme moyen, » une doctrine préconçue. « L'éclectisme, disait-il, n'est point l'absence de tout système, car c'est l'application d'un système ; il suppose un système, il part d'un système. En effet, pour recueillir et réunir les vérités éparses dans les différents systèmes, il faut d'abord les séparer des erreurs auxquelles elles sont mêlées..... ; il faut donc être ou se croire déjà en possession de la vérité ; il faut avoir un système pour juger les systèmes.... » — « L'éclectisme, ajoutait-il, part d'une philosophie, et il tend par l'histoire à la démonstration vivante de cette philosophie (1). »

Qu'était-ce donc en définitive que l'éclectisme sainement entendu ? C'était d'abord cette vue historique, que dans tous les systèmes philosophiques qui ont vécu, il y a eu une part de vérité mêlée à une part d'erreur ; et, en second lieu, c'était une sorte de contre-épreuve, de vérification par l'histoire et par la critique, du système préalablement adopté. Réduit à ces termes, l'éclectisme est à l'abri de toute objection. Mais, réduit à ces termes, quelle valeur a-t-il ? Pas grande, il faut l'avouer. On ne contestera guère cette proposition qu'il y a toujours un côté de

(1) *Fragments philosophiques*, préface de la 2e édition.

vrai, si petit qu'il soit, dans tous les systèmes : l'erreur absolue semble aussi impossible à l'homme que la vérité absolue. La difficulté est toujours de discerner le faux d'avec le vrai ; et cette difficulté, on n'a rien fait pour la résoudre en disant que le vrai et le faux sont partout mêlés et associés à des doses inégales. — En second lieu, la contre épreuve est-elle bien sérieuse, bien efficace ? J'en doute. Faite au point de vue d'un système préconçu, la critique des doctrines anciennes sera naturellement, nécessairement systématique et partiale ; c'est la condition même, c'est la loi qu'on s'est faite. Naturellement donc, celui qui procèdera à cette critique, à cette décomposition des systèmes du passé, y prendra pour vrai tout ce qui sera conforme à ses propres idées, et rejettera comme faux tout ce qui s'en éloignera. Mais quoi ! n'est-ce pas là ce qui se voit tous les jours et ce qui s'est toujours vu ? Tous les faiseurs de systèmes ne trouvent-ils pas toujours infailliblement dans l'histoire de l'esprit humain, des précurseurs et des appuis? Quelle est la folie qui ne puisse s'autoriser d'une folie semblable ? Où donc est la garantie ? Et à quoi nous servira l'éclectisme ? Si tous les systèmes peuvent également l'employer et l'invoquer, si en fait tous l'emploient et l'invoquent journellement, il est clair qu'il n'a par lui-même aucune vertu, et qu'il ne vaut que ce que vaut le système lui-même.

D'un autre côté, la théorie des quatre grands systèmes philosophiques, qui ne peuvent être que quatre, et qui se suivent toujours dans le même ordre logique, s'engendrant et se dévorant l'un l'autre; cette théorie semble plus brillante que solide. Non pas peut-être qu'on ne puisse, à la rigueur et en les forçant un peu, faire rentrer tous les systèmes dans ces quatre grandes catégories, mais cette division n'est-elle point un peu artificielle et cette simplification un peu arbitraire ? Est-ce que d'abord ces quatre grands systèmes ne peuvent pas s'amalgamer entre eux de façon à former des combinaisons qui dérangent cette symétrie ? Tel système, par exemple, ne peut-il pas admettre à la fois, et à dose à peu près égale, l'idéalisme et le mysticisme, ou bien le matérialisme et le scepticisme ? Ne voit-on pas tous les jours des philosophes qui sont sceptiques sur de certains points, et dogmatiques sur de certains autres ? — Ensuite est-il bien sûr

que cette classification ne laisse rien en dehors d'elle ? Je ne vois pas bien, par exemple, dans quelle catégorie vous ferez rentrer le panthéisme de Spinoza ou celui de Hegel. Idéalisme ? non, car ils admettent la matière. Matérialisme? pas davantage, car ils font de l'idée la cause absolue et voient dans l'esprit humain sa manifestation nécessaire. — Et puis n'y a-t-il pas aussi quelque chose d'arbitraire dans cette prétendue loi selon laquelle les quatre systèmes se produisent et se succèdent dans un ordre invariable ? Si cette loi trouve dans l'antiquité une apparence de démonstration, rien dans les temps modernes ne semble la confirmer. Depuis Descartes, on peut dire que les quatre systèmes ont toujours plus ou moins coexisté. Il y a eu, à de certaines époques, prédominance de certaines doctrines ; domination exclusive, jamais. Hobbes et Gassendi sont contemporains de Descartes, et Berkeley de Hume. Kant ruine en Allemagne l'autorité de la raison, au même moment où la philosophie française l'exalte ; et un idéalisme effréné succède immédiatement, dans son pays même, au scepticisme critique qu'il a inauguré. De nos jours, en France, une lutte qui ne semble pas près de finir fait triompher tour à tour le matérialisme et le spiritualisme. Quant au mysticisme, c'est peut-être ça et là le rêve de quelques esprits exaltés ; je ne crois pas qu'il soit destiné à devenir jamais une doctrine dominante : l'esprit moderne est trop positif, trop imbu des théories scientifiques pour être exposé à glisser sur cette pente ; il verserait plutôt du côté opposé.

Enfin, c'est une thèse tout à fait étrange et inacceptable que d'affirmer que tout a été dit en philosophie ; que toute vérité a été aperçue et exprimée ; qu'en un mot la science est faite, qu'elle est tout entière dans le passé, dans les livres, et qu'il n'y a plus qu'à en rassembler les matériaux épars pour en construire l'édifice définitif. Il n'est pas possible que la route soit ainsi barrée devant l'esprit humain, et qu'il n'ait plus qu'à tourner sur lui-même et à repasser éternellement sur ses traces. On accorderait sans peine, je le veux bien, que sur le petit nombre de dogmes qui constituent ce qu'on pourrait appeler la religion philosophique, sur l'existence et la nature de Dieu, sur la vie future et les destinées ultérieures de l'homme, sur la loi morale et le

devoir, la science n'arrivera jamais ni à plus de certitude ni à plus de précision. En ces matières, l'intuition va aussi loin que le raisonnement; ou, pour mieux dire, l'intuition est tout, et le raisonnement ne fait que répéter et affirmer sous une autre forme ce qu'elle a dit. La science, en réalité, n'a ici d'autre fondement que la vue instinctive et spontanée de l'esprit : toute la preuve est dans l'évidence de certains principes, de certaines vérités générales; or, l'évidence s'aperçoit, elle ne se prouve pas. Dans cet ordre d'idées, on peut dire que rien ne reste à découvrir. Dès le premier jour, l'homme a vu, de la vérité éternelle, tout ce que ses faibles yeux peuvent en voir; au delà, le vertige et l'éblouissement le prennent. Sans doute, un travail d'épuration s'est fait sur les données primitives : certaines erreurs ont été écartées, certaines notions redressées; mais le fond est resté le même, et l'humanité n'a pas, depuis Platon, conquis de ce côté, par les seules forces de la raison, une vérité nouvelle; elle n'a pas fait une découverte importante; elle n'a pas résolu un seul de ces problèmes qui tourmentaient, il y a six siècles, et tourmentent encore aujourd'hui la curiosité humaine.

Tout cela est vrai. Est-ce à dire que sur tout le reste la science soit condamnée à la même impuissance? Si l'homme ne peut espérer sérieusement de résoudre ces formidables problèmes, ne peut-il sans témérité prétendre à se connaître mieux lui-même et à comprendre mieux le monde où il vit? Si grand que fût le génie d'Aristote, le génie de Kant l'a dépassé encore dans l'analyse de la pensée. Si l'origine et les conditions à venir de l'âme se dérobent à notre science, ne pouvons-nous espérer du moins des lumières nouvelles sur le problème mystérieux de la vie, en nous et hors de nous? N'est-il pas évident pour tout le monde que le progrès des sciences naturelles peut jeter sur ces grandes et obscures questions des clartés inattendues? La géologie, à qui nous devons tant de surprenantes révélations, nous en réserve encore et nous en apporte tous les jours, touchant l'histoire du globe et celle de l'homme primitif La chimie organique scrute les conditions et les sources de la vie dans ses manifestations élémentaires. La physiologie enfin en interroge les mystères plus

complexes. Qui osera dire que ces sciences, qui ne font que naître, n'auront rien à nous apprendre sur la double nature de l'homme et sa double vie, sur les relations réciproques et les conditions d'union de l'âme et du corps? Qui peut affirmer que de ces travaux ne sortira pas une nouvelle et plus large conception du monde, de l'homme, de la vie universelle, de la création éternelle et infinie? La philosophie ne peut-elle en être modifiée, agrandie en plusieurs de ses parties? A mon avis, elle ne peut que gagner à se mettre en communication avec les sciences naturelles, à élargir son horizon par des ouvertures nouvelles sur le monde extérieur. Depuis un siècle, depuis les Ecossais surtout, elle s'est rétrécie et rapetissée, elle s'est murée dans l'étude de l'homme et l'observation des faits de conscience. Cela a eu son utilité, mais restreinte. Toute la philosophie, tout l'homme même n'est pas renfermé dans la sphère des phénomènes internes; l'homme n'est pas un être un et isolé; il est complexe et plongé dans un milieu dont il dépend. Il faut l'étudier non-seulement en lui, mais hors de lui; non-seulement dans sa nature intime, mais dans ses relations avec tout ce qui l'entoure. Il faut en un mot étudier l'homme vivant et agissant, et non l'homme abstrait et idéal des psychologues; comme en botanique, il faut examiner la plante couverte de fleurs et de fruits, et non pas seulement sa tige flétrie et desséchée sur les pages d'un herbier.

De quel droit donc affirmer que la science est faite, que la philosophie est close, et que l'esprit humain comme le bœuf n'a plus qu'à ruminer et remâcher ses connaissances acquises? Nos neveux ne verront peut-être pas beaucoup plus loin que nous au delà de ce monde, mais ils connaîtront mieux ce monde, le plan général de la création et la place que l'homme y occupe. La philosophie ne se transformera pas, mais elle peut s'agrandir. Autrefois, elle eut le tort de prétendre à la science universelle et de vouloir expliquer toutes choses; ambition à la fois excessive et prématurée. Depuis lors, et par excès de timidité, elle s'est jetée dans l'extrémité contraire. Ni si haut, ni si bas. Aujourd'hui, sans aspirer à tout savoir, la philosophie doit sortir

un peu d'elle-même, emprunter les lumières qui lui viennent du dehors, et, en les ajoutant à ses propres clartés, s'efforcer de nous ouvrir à travers l'inconnu quelques perspectives nouvelles.

On a vu que, de l'aveu de M. Cousin lui-même, l'éclectisme n'était pas, à proprement parler, un système de philosophie; bien plus, qu'il supposait un système. Quel est donc le système que M. Cousin prétendait donner comme point de départ, et en même temps comme criterium, à son éclectisme? Ici nous rencontrons une théorie métaphysique à laquelle il a paru toujours attacher une grande importance, qu'il a donnée souvent comme sa découverte propre, et comme le fondement de toute sa philosophie : c'est sa théorie de la raison impersonnelle. Il faut s'y arrêter un instant.

Elève de M. Royer-Collard, nourri dans les doctrines sévères mais un peu timides de l'école écossaise, M. Cousin n'avait pas tardé à s'y trouver à l'étroit. De peur de l'hypothèse, cette école s'interdisait toute spéculation sur les grands objets de la métaphysique : elle se confinait dans l'observation psychologique; elle réduisait presque la philosophie à une anatomie, à une nomenclature des facultés et des opérations de l'âme. M. Cousin comprit que si la psychologie est le point de départ légitime de la philosophie, elle n'est pas pourtant la philosophie toute entière; qu'il y a d'autres et plus larges problèmes; qu'on ne pouvait éternellement retenir l'esprit humain dans ce vestibule, et qu'il fallait enfin l'introduire dans le temple. Dans son ardente curiosité et son juvénile enthousiasme, il était parti pour l'Allemagne, où se faisait depuis trente ans un prodigieux travail philosophique. Il avait vu Hegel et Schelling; il avait recueilli de leur bouche les oracles de la science nouvelle; et séduit, fasciné par ces grands magiciens de la logique, il était revenu avec la pensée de naturaliser en France les hardies conceptions de la métaphysique allemande. Mais comment marier l'école écossaise avec l'idéalisme germanique? Comment greffer sur la méthode psychologique et expérimentale l'identité absolue de Schelling et l'abstraction de l'être de Hegel?

C'est ici que M. Cousin crut avoir fait une découverte. Il crut avoir trouvé, ce sont ses expressions, le passage de la psychologie à l'ontologie ; le moyen, comme disent les allemands, de passer du subjectif à l'objectif, c'est-à-dire d'échapper au scepticisme de Kant en donnant aux conceptions générales de la raison la même certitude dont sont revêtues pour nous les données de l'expérience et celles de la conscience. C'est ce qu'il a appelé sa théorie de la raison impersonnelle. Il a prétendu démontrer contre Kant, que la raison, bien qu'elle tienne intimement à la personnalité humaine, ne la constitue pas cependant ; qu'elle en est distincte, indépendante ; « qu'elle est en nous, sans être nous-mêmes ; » et que cette impersonnalité est précisément ce qui donne à ses affirmations le caractère objectif, le caractère de la vérité absolue. Cette raison, remarquait-il, à l'aide de laquelle nous percevons la vérité, a sans doute un rapport étroit avec nous ; mais elle est si bien indépendante de nous qu'elle échappe à l'action de notre volonté, que nous n'avons sur elle aucun empire, qu'elle se développe enfin en nous, sans nous et malgré nous. De là vient que, lorsqu'un homme invoque les grands principes de la raison, tous les hommes comprennent qu'il s'agit, non point d'une raison individuelle et particulière, mais bien de cette raison supérieure, universelle, qui est le patrimoine de tous ; de cette vérité éternelle et absolue qui est chez l'homme un reflet de la lumière divine. « La raison est en quelque sorte le pont jeté entre la psychologie et l'ontologie, entre la conscience et l'être : elle pose à la fois sur l'une et sur l'autre ; elle descend de Dieu, et s'incline vers l'homme. » — Or, cette raison impersonnelle nous donnant, par intuition directe, l'idée de l'être, donne par là même à la métaphysique, selon M. Cousin, la base solide qui a manqué à Schelling et à Hegel. « Ils débutent, disait-il, par l'ontologie, qui n'est plus alors qu'une hypothèse ; moi je débute par la psychologie, et c'est la psychologie elle-même qui me conduit à l'ontologie, et me sauve à la fois du scepticisme et de l'hypothèse (1). » C'est là, je l'ai dit, ce que M. Cousin a souvent

(1) *Fragments philosophiques*, préface de la 2e édition.

donné comme sa théorie fondamentale, sa vue originale en philosophie. Cette théorie a-t-elle plus de valeur que l'éclectisme? Non, il faut bien le dire. Il y avait là, à côté d'une vue juste, des prétentions peu fondées et un accouplement bizarre d'idées fort disparates.

Que la raison ne soit point chez chaque homme individuel une faculté personnelle, particulière; cela est incontestable. La raison est l'apanage de l'humanité; elle est, à des degrés divers, dans son essence, ses procédés et ses intuitions, identique chez tous les hommes. En ce sens, elle est impersonnelle. S'ensuit-il qu'elle soit absolue, objective? Nullement; car, par cela seul qu'elle est humaine, elle est relative, conditionnelle, empreinte de subjectivité.

Il est bien vrai encore que la personnalité réside plus particulièrement dans la volonté, dans l'activité propre du moi, que dans la raison. Mais cela ne fait pas que cette raison, qui est en nous, ne soit pas subordonnée aux conditions spéciales de notre nature, par conséquent enfermée nécessairement et invinciblement dans le relatif. Ma raison a beau n'être pas moi; dès qu'elle est en moi, elle est humaine, elle est dans l'humanité, et soumise aux conditions de l'humanité. Si la vérité est absolue, et si elle m'apparaît avec le caractère de l'absolu, toujours est-il que ma connaissance ne l'atteint qu'à l'aide de facultés qui sont miennes, c'est-à-dire essentiellement relatives.

La réponse de M. Cousin à la critique de Kant, bien que fondée sur un fait vrai, est donc insuffisante : le fait n'a pas la portée qu'il lui donne. On peut ajouter qu'il n'y a pas de réponse décisive à opposer à Kant. Sa critique est tellement radicale qu'elle atteint toute connaissance sans exception, et frappe de doute, en tant que subjective, non seulement la science humaine, mais la science de tout être possible; car il est clair qu'un être, quel qu'il soit et quel qu'on l'imagine, ne peut jamais connaître la vérité qu'à l'aide de ses facultés, et que ses facultés sont toujours et nécessairement relatives à sa nature particulière : conséquence qui touche à l'absurde, pour le dire en passant, puisqu'elle équivaut à dire que la vérité, qui est faite apparemment pour être connue et comprise par les intelligences, est pourtant par le fait

inaccessible à toutes les intelligences. — Sur ce premier point donc, M. Cousin n'est dans le vrai qu'à moitié, sa théorie de la raison impersonnelle est fondée au point de vue de l'humanité prise en masse. *L'intuition rationnelle,* comme il le dit, bien qu'elle soit un fait de conscience, est un degré plus élevé de la raison. Cela suffit à l'humanité pour qu'elle croie à la vérité absolue; et cela nous suffit à nous pour écarter le scepticisme de Kant. Mais la théorie de M. Cousin n'a pas après tout la portée logique qu'il a prétendu lui donner. Il a cru refuter Kant, et Kant est logiquement irréfutable. M. Cousin en cela s'est fait une première illusion.

Il s'en est fait une seconde bien plus grave. Non-seulement il a cru avoir échappé au scepticisme de Kant, mais il s'est figuré avoir solidement assis sur ce fait de conscience qu'on appelle *l'intuition rationnelle,* le système que Schelling et Hegel n'avaient édifié, disait-il, que sur une pure hypothèse. On sait comment ont procédé ces deux philosophes : de l'idée abstraite de la substance ou de l'être absolu, ils ont, par une série de déductions logiques, fait sortir la nature et l'humanité; double manifestation de l'essence divine qui se réalise dans le monde et prend conscience d'elle-même dans l'homme. Ce système, M. Cousin l'acceptait comme vrai, dans son principe et ses développements : seulement les deux métaphysiciens allemands, pour échapper à la critique de Kant, s'étaient jetés de plein bond dans l'absolu, et partant avaient fondé toute leur conception sur une hypothèse. Lui, au contraire, plus prudent, et toujours fidèle à la méthode psychologique, allait saisir l'idée de l'être absolu au fond de la conscience, et atteignant ainsi l'absolu lui-même par une prise directe, pensait donner à tout le système le fondement inébranlable qui lui manquait.

Cette prétention est encore moins fondée que la première. Nous qui, malgré Kant, avons foi dans l'autorité de la raison, nous accorderons sans peine à M. Cousin que la raison affirme très-légitimement, dans l'intuition spontanée, l'être infini ou absolu. Mais si nous savons par là qu'il est, nous ne savons guère ce qu'il est. Son essence nous échappe; et nous ne balbutions que de vaines formules quand nous prétendons exposer les lois

qui président à ses manifestations, quand nous essayons de rendre compte de la création et de l'éternelle évolution des choses. On peut bien soutenir que la raison le voit; mais on ne saurait dire qu'elle le saisisse d'une prise directe. En réalité, il n'y a là qu'une affirmation de l'esprit : c'est une évidence rationnelle, ce n'est pas une connaissance effective. Et quand M. Cousin applique à cette idée de l'être absolu la dialectique des Allemands, et en fait sortir, à leur exemple, toute une longue chaîne de déductions logiques qui embrassent le fini et l'infini, Dieu, l'homme et la nature, M. Cousin retombe avec eux dans le domaine de la pure hypothèse et des constructions arbitraires.

Et non-seulement il y avait là de sa part une illusion singulière, mais il y avait quelque chose de contradictoire. C'était vouloir souder ensemble deux méthodes opposées; c'était superposer l'une à l'autre deux doctrines placées aux deux pôles de la science. Il se peut que, des conceptions abstraites de Schelling et de Hegel, de leur notion de l'être indéterminé, on puisse faire sortir, grâce à une analyse subtile et raffinée, soit l'identité absolue du premier, soit l'*universel devenir* du second : on ne comprend pas que ni l'un ni l'autre puisse sortir jamais de l'idée de l'être infini et parfait, à la fois substance et cause, que M. Cousin déclarait trouver dans la conscience.

Il y avait là enfin un péril. En acceptant, même sous ces réserves, les théories métaphysiques des Allemands, M. Cousin s'exposait à être accusé de dériver, comme eux, dans le panthéisme. Et cette accusation ne lui a pas manqué. Il faut dire qu'il y prêtait singulièrement le flanc par la définition qu'il avait donnée de Dieu, dans sa fameuse Préface de 1826, « de ce Dieu à la fois vrai et réel, un et plusieurs, éternité et temps, espace et nombre, essence et vie, indivisibilité et totalité, principe, fin et milieu, au sommet de l'être et à son plus humble degré, infini et fini tout ensemble, triple enfin, c'est-à-dire à la fois Dieu, nature et humanité. » Il n'était que trop facile aussi d'interpréter dans le même sens certains passages du Cours de 1828, où il montrait Dieu créant nécessairement en tant que cause absolue, et par une comparaison périlleuse assimilait l'acte de la création

divine à l'acte de volonté produit par l'âme humaine. L'accusation, je le répète, était plausible; et toutes ces spéculations étranges, fort éloquentes dans la forme, assez creuses au fond, sur le moi et le non-moi, sur l'idée se posant, se réalisant dans le monde et prenant conscience d'elle-même dans l'homme; tout cela ressemblait, à s'y méprendre, à je ne sais quel panthéisme où Dieu n'était plus qu'une formule logique, et ne prenait véritablement existence et vie que dans l'esprit humain, dans l'humanité devenue la conscience même et la pensée divine.

M Cousin avait beau répondre : Non, je ne suis pas un panthéiste, car pour moi Dieu n'est pas seulement substance, il est cause; car, loin d'absorber le monde et l'homme en Dieu, je prends pour point de départ l'homme lui-même, la conscience humaine, la personnalité et l'activité du moi. — La réponse, bonne pour l'ancien panthéisme, pour celui de Spinoza, ne l'était plus autant pour celui de Hegel; car le panthéisme de Hegel diffère de celui de Spinoza en ceci que le philosophe hollandais sacrifie l'homme et le monde à Dieu, tandis que le philosophe de Heidelberg sacrifie Dieu au monde et à l'homme. Le système du premier a pour conséquence que la personnalité humaine s'absorbe et disparaît dans la substance et la pensée divine; le système du second aboutit à l'absorption de Dieu dans l'humanité, à une sorte de divinisation de l'homme, dans lequel Dieu s'achève en prenant conscience de lui-même. Or, si M. Cousin sauvait la personnalité humaine, il faut convenir qu'il avait bien un peu l'air, par moments, d'anéantir avec Hegel la réalité et la personnalité divine, et de ne leur laisser de refuge que dans la conscience humaine. C'est là incontestablement l'impression que laisse, quand on la relit aujourd'hui de sang-froid, la page que j'ai citée plus haut de la *Préface* des Fragments.

La véritable réponse, M. Cousin ne la faisait pas, ou du moins ne la faisait pas nettement. C'est qu'au fond il était resté un pur disciple de Descartes et de Leibnitz; c'est qu'il n'avait été qu'en apparence, et pour la forme, disciple de Schelling et de Hegel; et que sur ce point, lui-même s'était fait la plus naïve illusion. C'est que les spéculations de l'ontologie allemande n'avaient

jamais été sa vraie doctrine, sa vraie philosophie; mais seulement une sorte de hors-d'œuvre brillant que, dans un entraînement d'imagination, il avait cru pouvoir y ajouter, et qui était en réalité profondément contradictoire et logiquement inconciliable avec cette philosophie. C'est qu'en se jetant dans ces spéculations, il avait un instant, sans s'en douter, quitté sa voie, déserté ses principes; et que pour être conséquent avec lui même, il n'avait qu'à rompre hautement avec l'idéalisme germanique et ses procédés arbitraires. Si M Cousin n'eut pas le courage de le dire tout haut, il eut du moins la sagesse de le faire. Son bon sens l'avertit bien vite du péril. En mettant le pied, avec les métaphysiciens allemands, dans cette espèce d'aérostat qu'on appelle la logique transcendante et qui les a emportés à travers les nuages dans le royaume du vide, il avait par bonheur gardé une ancre attachée au sol, et qui le sauva: c'était cette méthode psychologique qui le ramenait sans cesse au sentiment et à l'étude de la réalité. Le premier moment d'enthousiasme passé, il reprit terre et revint résolûment à la philosophie cartésienne, qui a toujours été la sienne.

En résumé, et sans parler même de cette excursion malheureuse sur les terres allemandes, on peut conclure que les prétentions de M. Cousin à un système propre de philosophie, n'ont point été justifiées. Non-seulement elles n'ont point été justifiées, mais elles ont eu l'inconvénient d'attacher son nom à des théories sans portée et sans valeur réelle; si bien que le public, le prenant au mot, s'est persuadé qu'en effet ces théories étaient le fond même et l'essence de sa philosophie. Il en est résulté que battu sur l'éclectisme et la raison impersonnelle, il a eu l'air d'être battu sur les points capitaux de sa doctrine, quand, en réalité, ce n'en étaient que des détails accessoires ou des développements tout à fait secondaires.

EUGÈNE POITOU.

(*La fin au prochain numéro.*)

QUINZE JOURS EN NORMANDIE [1].

NOTES DE VOYAGE.

De Coutances à Granville, jeudi 20 août.

La ville de Constance Chlore a conservé cinq des seize arches de son aqueduc romain. La ville féodale a été démantelée par les Anglais. La ville anglaise a vu tomber, sous Charles VII, sa seconde enceinte, reconnaissable encore. La ville catholique et ligueuse a sauvé de la haine des huguenots trois églises : la troisième, Saint-Pierre (XVe et XVIe siècles), riche en vitraux, est celle que nous avons étourdiment dédaignée, des hauteurs du mamelon au pied duquel elle est assise; la seconde (XIVe siècle), dont nous avons noté le chœur de forme circulaire, est Saint-Nicolas; la première enfin, haute, immense, à cinq portes, à double flèche, à tour centrale, du gothique le plus pur qui ait jamais percé de sa lance le vieux cintre roman, est la cathédrale du diocèse. Regardons bien, car, après celle-là, le rideau va tomber sur les cathédrales normandes. Avons-nous bien scruté, approfondi les autres, et gardé d'elles l'empreinte inaltérable contre laquelle ni ruines, ni restaurations ne sauraient prévaloir? A nos airs pensifs, l'on eût deviné que non. La sagesse est au fond de la vie comme de la bourse, et la basilique de la Duchesse Gonor est pour nous comme au pêcheur le dernier jour, comme la dernière pièce d'or au prodigue. Aussi restera-t-elle de toutes la plus chère comme la plus discernable à notre souvenir; soit dit sans

(1) Voyez la *Revue de l'Anjou*, 2e livraison, page 69; 4e livraison, page 237; et 6e livraison, page 394.

attenter aux prétentions si respectables de leurs sacristains respectifs. Peste, quelle vergogne ! Il semblerait, à les entendre, qu'ils les eussent bâties. Oh ! mieux que cela ! ce n'est pas leur œuvre, c'est leur chose. Voilà ce qui les rend plus jaloux que les fondateurs, plus chatouilleux que les artistes. Tout rapprochement les froisse, toute comparaison les offense : hors de leur église, point de salut. Pour en finir avec ces rivalités séculaires, et trancher la question d'un seul coup, il faudrait invoquer, comme autrefois, le jugement de Dieu, faire battre en champ clos les sacristains de Coutances, de Bayeux, de Saint-Ouen et de Notre-Dame de Rouen. La valeur du champion déciderait de celle du temple, et la suprématie serait réglée à tout jamais.

La cathédrale de Coutances vaut bien une messe. A genoux donc aux pieds de l'autel qui s'apprête ! La messe, source des inspirations de l'architecte, sera le point de départ de nos admirations. Hélas ! Qui peut répondre du recueillement de sa pensée en butte à tant d'appels et d'excitations à la fois ? Mais Dieu pardonne. Pourquoi est-il si grand ? Pourquoi est-il si bon que d'avoir fait transpirer sa grandeur dans les œuvres des pauvres hommes ?

Maintenant courons, montons, suspendus comme des lustres à des hauteurs étranges dont l'esprit de ces lieux peut seul conjurer le vertige. Attaquons le monument par les mille aspects que nous ouvre l'inspiration hardie de ses combles, de ses travées, du pourtour aérien de ce dôme suspendu en abîme sur son transsept, par ses renversements, ses jeux d'optique, ses mirages. De l'infini du dedans passons à l'infini du dehors, panorama où l'œil de l'homme s'étudie aux pénétrations de celui de l'aigle : terre ou mer à son choix, la terre semée de collines, la mer semée d'écueils, du nez de Jobourg au grouin de Cancale, et la Bretagne aux arrières horizons. On voit à deux lieues de là bondir les vagues sur les bancs d'huîtres de Régneville. L'œil excite l'oreille, on les entend. J'avais autrefois salué, du château de Montorgueil, à Jersey, la cathédrale de Coutances ; d'ici, en retour, nous saluons Jersey à la même distance, dans le même horizon fabuleux ; et — singulière vertu des lieux — les souvenirs de cette île, effacés de mon esprit, s'y ravivent, Montorgueil, La Hogue Bie, l'anse de Saint-Aubin, pure comme un croissant de lune, la baie

sauvage de Saint-Brelad ; on dirait d'une toile embue, d'où l'amateur, en y passant l'éponge, voit sortir peu à peu des bois, des châteaux, des rivages. Ici, sur cette plate-forme, nous appréciions mieux la lacune à jamais regrettable de la cathédrale de Bayeux. Le Bessin n'avait rien à envier au Cotentin il y a dix ans; leurs Notre-Dame avaient chacune sa couronne ; le plomb de Coutances et la tour de l'horloge de Bayeux étaient sœurs.

L'on s'explique, du reste, l'étendue sans limite du panorama que nous venons d'embrasser, par l'éminente position de l'église, dont la base n'est elle-même qu'un sommet. De pied en cap de la colline se poursuivent les fantasques évolutions d'une rue, où porches, colombages, encorbellements et pignons s'agencent et se groupent dans le hasard le plus pittoresque. Puisse-t-on n'y jamais substituer d'escalier !

Au tournant du coteau, le jardin public de Coutances,

« Tout de noir encadré, »

regarde le soleil en face, et ressort de toute sa jeunesse sur le fond granitique de la vieille cité. Les enfants glissaient, grimpaient parmi les fleurs avec une volubilité compliquée des bondissantes sinuosités du sol. Nous perdions la consigne au spectacle de leurs ébats, quand le bruit de leurs fouets déchaînés à pleine volée sur un attelage de Nuremberg nous fit songer à la diligence de Granville. Elle partait à midi ; onze heures sonnaient. Réveil maussade comme tous les réveils ! C'est au plus vif de l'action qu'il fallut déserter la scène.

De retour à l'hôtel, et les coudes sur une table égayée des produits du crû, voilà notre appétit traversé par une découverte fatale : un de nos parapluies manque à l'appel. En ce logis branlant, et si naïvement défendu que la déesse Confiance y eût élu domicile, comment soupçonner le vol ? Et quel voleur assez distrait que de n'emporter qu'un de ces parapluies et de laisser l'autre, — le moins neuf, il est vrai, et le plus avarié des deux. *Junior*, d'ailleurs, affirme avoir fait des ronds sur le sable des allées du jardin avec l'embout du *de cujus*.

— Eh ! bien, va le chercher.

Les plats nous regardaient. Le pauvre garçon de lever le siége, en mordant sa langue, trop longue. Un quart d'heure se passe, *Junior* ne revient pas. Au tour de *Senior* qui, repoussant d'un geste austère l'assiette qu'on lui tendait, court à la recherche de son frère. Un second quart d'heure se passe, *Senior* ne revient pas. — Où sont-ils? Que deviennent-ils! De corbeau pas plus que de colombe. Cependant qu'à la gauche du père anxieux fumait une galette de blé noir, à sa droite une cafetière, et que l'aiguille de l'horloge, électrisée par son impatience, marchait rapidement à l'heure du départ. Il n'y tient plus, se lève en renversant sa chaise, et se met à parcourir la ville, naguère si petite, et qui s'accroît démesurément sous ses pas. Il traverse le jardin où les arabesques de *Junior* étaient restés visibles sur le sable, explore Saint-Nicolas, fouille et scrute Notre-Dame. — Personne! Il interroge bedeaux, suisses, enfants de chœur. — On n'a rien vu, on ne sait rien! Par une de ces dérisions de la pensée si communes en pareille occurrénce, il entend résonner ironiquement à ses oreilles le mot d'Archimède et de Santeul : ευρεκα! La sueur ruisselait de son front. L'heure fatale sonnait. Le voilà qui se retrouve à la porte de l'auberge où ses deux compagnons de voyage, pénauds, les yeux en terre, les mains vides et l'oreille basse, avaient opéré leur jonction. Chemin faisant, et dans l'émotion de l'alerte, l'idée du parapluie avait si complétement disparu qu'il n'en fut plus question, et qu'on s'embrassa de part et d'autre en amis perdus et retrouvés.

On paie le déjeuner, dont nos gaillards inconsolables avaient ingurgité leur part en m'attendant. On paie la chaise brisée, et la malle expédiée en avant-garde assume sur elle toutes les imprécations du conducteur.

Un nouvel incident succède au premier. Plus de vingt caisses d'énorme dimension, dont les trois quarts déjà avaient pris place sous la bâche, et dont les dernières gisaient encore sur le pavé, constituaient une cargaison des plus menaçantes pour le salut des voyageurs. Nous exprimons nos inquiétudes à cet égard.

— Soupesez donc!

Nous soupesâmes; et, à l'étonnement général, la caisse, sus-

pendue par une simple ficelle au petit doigt qui la tenait, s'éleva en l'air comme une plume.

— Des caisses de chapelier.

— Elles sont donc vides.

— Vides ou pleines ! Croyez-vous qu'il y ait des têtes dans les chapeaux ?

— Et quand il y en aurait? répliqua, du haut de l'impériale, un loustic, enfoncé dans les colis jusqu'au menton, et qui ne respirait que par le tuyau de sa pipe. — « Il y a tant de têtes, et de cervelles si peu ! »

— En route !

Et de rouler à bride abattue vers la plaine.

La côte descendue, on en remontait une autre, quand un cri parti de la banquette mit la population de la diligence en émoi. C'était un cri d'admiration. Nous venions de nous retourner pour jeter un dernier regard sur Coutances. Or, voici le coup d'œil : de la base au faîte du rocher, un bouquet de maisons qui s'enchevêtrent et se superposent en se resserrant de plus en plus. Au-dessus, et dressée de toute sa hauteur vers le ciel, visible jusqu'aux pieds, et des deux bras de son transsept attirant et pressant les maisons de la cité comme des enfants autour d'elle, — la cathédrale. Un mont Saint-Michel, ébauche et prélude de l'autre ; un Saint-Michel *in pinguetudine terræ*. Demandez aux grands bœufs qui broutent là bas à si belles dents l'herbe des prés de la Soulle.

Nous tournons le dos aux chênes. Adieu la végétation pour tout le jour. Bientôt nous n'aurons pour verdure que les mousses marines et les feuilles sombres du goëmon. Le sol, toujours montueux, et dont les ondulations, que rien ne dérobe, semblent se multiplier à l'approche des flots, se découpe au loin sur la mer en côtes sinuées où les *mielles du Cotentin* poussent de profondes reconnaissances.

Granville n'est point un golfe ; il y a plus d'aspérités que de charmes à recueillir sur ce promontoire escarpé, son vrai nid, sa pierre natale. Le quartier des pêcheurs, serré dans les anfractuosités du cap Lihou, contraste tellement avec les commerçantes allures de la basse ville, qu'on les suppose inconciliables jusqu'à

ce qu'on les ait vues fraterniser le dimanche dans leur église de granit. Le portique dont Nodier l'a enrichie pour y poser sa *fée aux miettes*, lui va très-bien. Il n'y a que des Anglais pour avoir transformé en place forte le hameau de pêcheurs du xve siècle ; et pour aller chercher la lame à l'extrémité de ces roches, il faut tout le courage et toute l'obstination des baigneurs. Lorsque nous descendons la côte, à marée basse, toutes ces roches sont à nu ; femmes et enfants, armés d'une bêche, y labourent le sable, d'où le lançon, — fuite inutile, — s'échappe en bondissant pour aller tomber sous leur main.

Pauvres petites bêtes ! Nous devons les retrouver plus tard à table d'hôte. Un lançon par personne, telle est la mesure de l'hôtel aux fenêtres non disjointes, aux portes hermétiquement closes, mais aux portions terriblement civilisées.

En quittant le rivage pour escalader la falaise de granit veiné de marbre qui est la transition de la Normandie à la Bretagne, une énorme plante aux feuilles glauques, épaisses et ondulées, suspendue en console aux angles du rocher, réveille chez l'un de nous toutes les passions du botaniste. Ne serait-ce pas le rarissime *Crambe maritima*, après lequel il avait tant couru sur les côtes de Vendée et de Bretagne ? — Et voyez comme tout dégénère en fructifiant aux mains de l'homme. Qui reconnaîtrait là, dans cette fière et farouche crucifère, le chou bourgeois de nos potagers ?

Le soir, promenade au port, où jadis ce même *l'un de nous*, pris d'une fièvre aventureuse, s'était embarqué pour Jersey sur la *Camilla*, sans papiers, après avoir passé la nuit à fond de cale.

Le phare s'allume ; on voit se projeter ses rayons sur les îles Chausey et les Minquiers, périlleux restes de ce qui fut un continent. Il croise son feu fixe avec les deux phares tournants de Frehel à gauche, de Carteret à droite ; l'un cause avec Harfleur, l'autre s'attourne vers Bréhat. Ainsi s'échelonnent sur les côtes ces gardiens lumineux dont tout navire sait les noms, détermine les points et signale les caractères. Que de choses ils ont vues et se redisent, toujours sereins, et voyant du même œil le flot se jouer sur la plage ou se déchaîner contre l'écueil !

De Coutances à Laval, vendredi 22 août.

— Qu'avons-nous donc, que nous sommes tristes comme des bonnets de Falaise?

— Peut-être la pensée de ce malheureux parapluie qui nous revient.

— Bah! l'autre nous reste... Et d'ailleurs, à quoi bon? Un soleil d'or, un ciel d'azur! Nous roulons sur Avranches après avoir gravi les hauteurs de Granville par une pente supérieure encore, en perspectives pittoresques, à celle que nous avons descendue hier soir. Qu'avons-nous donc?

— Ce que nous avons, je m'en vais vous le dire. Quitter la mer est une peine. L'on ne prend pas congé de l'Océan comme du premier venu. Pourvu, du moins, que la séparation soit bien franche, l'adieu sans reprise, et qu'une échappée de mer à notre droite ne vienne pas rouvrir....

— Vous la reverrez pourtant, interrompit un voisin, qui se dépêtrait lestement de la bâche, et qu'à son bâton noueux, à la vigueur de ses allures, à l'envergure de son regard, il était facile de reconnaître pour un de ces rustiques explorateurs de la contrée, qui ne subissent la voiture qu'à leur corps défendant. Vous la reverrez, mais sous une face bien étrange, et dans des conditions à défier tous vos souvenirs.

La diligence fit halte. Il sauta lestement sur la berge, et tirant son chapeau :

— Bon voyage, Messieurs, et ne vous endormez pas en route. Il y a à voir.

Le vallon frais où la séparation s'opérait n'était rien moins que soporifique. Deux petites rivières y confluaient, relevées à leur jonction par une agrafe d'aulnes et de marsaules. La route se relevait pour monter en pente douce les coteaux boisés de l'Avranchin, dont le plus rapproché portait à son sommet le donjon, les églises, les maisons aérées d'Avranches. Nous montons les *M*, ainsi nommées de la série de jambages que décrivent les enlacements du chemin, et nous parvenons à la ville. Nos places étaient

retenues pour Laval; mais nous comptions sur la minute de relai qui, compliquée des lenteurs interminables du *bureau*, nous laissait entrevoir une bonne demi-heure de grâce. Illusion! Le relai fut d'un éclair durant lequel le conducteur, homme alerte et farouche, nous avait impitoyablement consigné aux mains rapaces de l'aubergiste.

Nous reprîmes nos *M*, dont les articulations se poursuivaient jusqu'aux dernières déclivités de la colline. Tout à coup, soit hasard, soit routine, soit instinctives et mystérieuses correspondances des bêtes avec les merveilles de la création, les chevaux s'arrêtent. Au fond d'une anse dont les grèves plus immenses, plus profondes que toutes celles du Cotentin à la fois, ont fait irruption dans le bocage, le mont Saint-Michel apparaît. Il a pour escorte et pour ombre, à sa droite, son frère inséparable, le rocher de Tombelaine. Sa masse granitique se détache sur les sables, et son architecture sur les flots. La teinte de la baie, tirée de la nature de ses sables et de son atmosphère brumeuse que le soleil commence à percer, donne à toute la grève l'aspect d'un métal en fusion, métal sans nom dans le vocabulaire des chimistes. Selon le jeu de la mer ou le caprice du ciel, il coule ou se fige dans l'orbe de son creuset, d'où émerge la forme gigantesque et pyramidale du mont. Coutances n'en était bien que la très-incomplète ébauche. Ici le mont isolé, et qui ne s'adosse à rien, jaillit du sol par une éruption spontanée. Coutances n'a qu'une face; Saint-Michel, dont l'œil fait le tour, vous saisit de tous points, changeant d'aspect comme de prestige, pyramide, vaisseau, mausolée ou église; ce dernier caractère, assurément le moins chimérique, n'en présente pas moins sa part d'illusion, tant l'église s'assimile avec puissance et fierté toute l'architecture du mont qui s'absorbe en elle. Saint-Michel, enfin, a la mer à ses pieds,—mer ou grève, ou je ne sais quel va et vient de ces deux éléments qui s'échangent et se combinent de manière à justifier cet oracle de notre voisin : « Vous la reverrez, mais telle que vous ne l'avez jamais vue! »

Dans son histoire plus complexe encore que son aspect, s'entremêlent des récits de guerre et d'église, des traditions locales,

des épisodes sinistres de voyageurs et de passants, tout cela réfracté par les imaginations populaires, comme ses donjons et ses clochers par le mirage de ses déserts. Qui a vu cela une fois, ne l'oubliera de sa vie.

Au tournant de la corniche, nous vîmes se dresser, à travers les ombrages du jardin public, la statue en bronze du général Valhubert. Œuvre bourgeoise, héroïque figure ! Sans doute que les chers horizons de son enfance repassèrent devant les yeux du soldat Avranchin, quand, tombé sur le champ de bataille de Marengo, il prophétisa l'Empire en ces mélancoliques paroles : « Sire, vous allez régner, et moi je vais mourir ! »

De pareilles impressions obsèdent la pensée et sollicitent une diversion. Il n'y en eut pour nous qu'à l'extrémité de la descente, au creux d'une vallée qui, de cet autre revers de la colline, faisait le pendant de celle de Pont-Hubert. C'est Pont-Aubaud, dont le ruisseau charmant va creuser tout à l'heure de si perfides piéges sous les grèves de Saint-Michel.

En quittant Saint-Hilaire, où deux mécomptes nous attendaient, une église toute neuve au lieu de celle que j'ai rêvée sur la foi de l'enthousiasme d'un curé diocésain, et du lait, *infandum !* dans les crêpes de blé noir de l'auberge, nous entrons en pays de chouannerie. Mais le bruit de l'impériale nous empêche de rien voir. Ce bruit, ou plutôt cette musique, a pour chant principal la phraséologie redondante d'un docteur du pays, hybride de maître d'école et d'huissier, relevée du persifflage aigu de deux godelureaux périgourdins qui se gaussaient de lui en faisant pleuvoir sur la route force quolibets à gros sel. Notre prud'homme s'en va consulter à Laval pour un mal d'yeux invétéré auquel il n'a opposé jusqu'ici qu'une résignation plus philosophique que chrétienne. Nos échappés de Périgord s'en vont chercher fortune dans quelque ferme du Bas-Maine, où les maximes grivoises n'ont pas encore pénétré. Malheur à elles !

Au deuxième relai, ces derniers déguerpissent. Leur interlocuteur, après avoir vainement essayé de nous, se replie sur lui-même, et s'assoupit, de guerre lasse, dans un monologue désespéré. Le lieu est pittoresque, et d'une mélancolie sauvage dont

les remblais de la route n'ont pu étouffer le caractère. Le village de Saint-Ouen-des-Toits, patrie des frères Cottereau et point de départ de la chouannerie, est à moins d'une lieue; nous en verrions le clocher d'ici, n'était l'épaisseur des ombrages. Nos pensées se concentrent sur ces insurgés du devoir, tombés là, sans murmure, après s'être battus sans jactance. Ils ont leur historien dans un homme du pays, obscur et convaincu comme eux, dont un des premiers écrivains de nos temps a comparé les portraits à ceux de Salluste.

De Laval à Angers, samedi 23.

Par une rare fortune, nous trouvâmes à Laval tout le coupé vacant dans la diligence de nuit pour Angers. Tandis que j'arrêtais nos places, un compagnon de voyage, à mine patibulaire repliée sous des airs de victime, se mit à soupirer près de moi. Comme je n'y prenais garde, il me tira piteusement par la manche, voulut m'entraîner dans la rue, en m'offrant un petit verre à mon choix.

— Merci ! Qu'y a-t-il donc ?

Il y avait que, traduit, sous prévention d'escroquerie, devant les juges de Laval, et acquitté, faute de preuves, il allait comparaître, devant la cour d'Angers, sur appel du procureur impérial; qu'il était sans reproche; que j'avais l'air d'un brave et honnête homme comme lui; qu'il s'adressait à moi pour savoir à quelles mains confier le soin de sa défense. Je ne répondis rien; mais tirant un crayon de ma poche, j'écrivis sur le revers de ma carte, en gros et lisibles caractères, le nom le plus résonnant de nos audiences criminelles. — Offre d'un petit verre. — Inflexible refus. Là dessus, mon drôle, après s'être prosterné jusqu'à terre, grimpe sur la banquette bien plus allègrement qu'il n'eût escaladé les échelons d'une potence.

Huh ! crie le postillon. Les chiens jappent, les vitres tremblent, les étincelles jaillissent des pieds des chevaux; — et nous voilà sur la grand'route, tantôt dormant, tantôt rêvant au son des grelots

de l'attelage, qui alternent avec le bourdon du conducteur.—Oh! Monsieur Jean, quel timbre! on dirait le gros Guillaume de notre Saint-Maurice en personne.

Saint-Maurice, le voilà! L'aube argente sa double flèche. Nous rentrons à Angers, revenant de Normandie par cette route par laquelle, à deux reprises déjà, nous avions abordé la Bretagne.

C'est égal, mes compagnons de route! Une autre fois, s'il plaît à Dieu, et à vous, nous ferons mieux. Nous embrasserons moins, afin d'étreindre davantage. Concentrer toute la force de sa curiosité dans un petit cercle intimement exploré, assiduement parcouru, c'est la sagesse des voyages. On revoit ce qu'on a vu sous mille angles divers qui en renouvellent l'aspect et en modifient le caractère. On interroge tour à tour le marin dans sa barque, la vedette sur ses créneaux, le berger dans sa hutte, et le paysan à sa charrue. Que ne savent-ils pas? Et vous ne quittez le pays que lorsque le pays lui-même, pénétré de votre âme et conquis à vos impressions, commence à se croire le vôtre. Ainsi de l'ami qui, parti comme nous, mais peu friand de nos hasards et rebelle à nos sollicitations redoublées, avait jeté son dévolu sur une crique de littoral pour s'y reposer et pour y vivre. Nous avions souri de lui; nous le retrouvâmes, au retour, riche de plus de souvenirs que nous n'en avons recueillis dans cette course au clocher à travers la plus vaste province de France.

VICTOR PAVIE.

LE MÉDECIN DES PAUVRES.

(1450-1455.)

Se figure-t-on de nos jours un hôpital sans médecin, quatre, cinq hôpitaux dans une même ville sans un seul docteur attitré ou même sans visite aucune de docteur? C'était là, il paraît bien pourtant, jusqu'au XVIe siècle, la condition des pauvres, originaires ou habitants d'Angers, quoique les aumôneries ni autres refuges ne manquassent. Encore moins y manquaient malades et infirmes du pays d'Anjou ou de régions lointaines, qui trop souvent y venaient finir leurs jours « par défaut d'un bien petit remède. » Au lieu de trouver là soulagement espéré, le mal, qu'un peu de soin eut guéri, s'envenimait dans l'air empesté par la réunion de tant de misères à l'abandon, jusqu'au jour où, l'été venu, plus souvent encore l'automne, la contagion s'évadait de ces refuges pour s'abattre tout ardente sur la ville. On voyait alors une fuite, tête baissée, de tous les gens en place, magistrats, abbés, curés, bourgeois, grands seigneurs, voire même et surtout des médecins qui couraient en hâte prendre l'air des champs sans souci de leur clientèle; triste désertion qu'autorisait trop facilement la défaillance de la conscience publique et contre laquelle protestait seulement, par la constance et la modestie du sacrifice, le dévouement de quelques bons cœurs. Parmi ces braves gens que le danger n'effrayait pas, et que leur solitude mettait tout d'un coup en évidence, Maurice Le Peletier, ou de son vrai nom populaire Maître Maurice, simple licencié en médecine, peut-être trop pauvre pour avoir pu acquérir le bonnet fourré de docteur, s'était fait, sans profit mondain ni recherche de salaire, par seule inclination de charité, le médecin ordinaire des pauvres, visiteur assidu des aumôneries et des hôpitaux, accessible et secourable au premier venu. C'est lui, quand les mauvais jours menacent et qu'il s'agit d'aider par d'énergiques remèdes la miséricorde divine inutilement implorée, que désignent unanimement au choix du prince les seigneurs de son conseil, « gens d'église, nobles, bourgeois et habitants d'An-

gers. » Par les lettres patentes ci-jointes, données en son château le 1er mars 1450 (N. S.), le bon roi René confirme au maître charitable le mandat volontaire qu'il s'était donné et lui attribue la charge publique de faire une visite régulière, deux fois par semaine des hôpitaux et aumôneries de la ville et des faubourgs.

Dans d'autres villes et à Angers même, longtemps auparavant (1) et bien plus tard encore, les bourgeois, inquiets de leur chère santé, s'attachaient par maints avantages, priviléges d'honneur, gages ou exemptions, quelque maître « physicien, » de haut

(1) « A maistre Boniface de Savonnières, maistre en médicine et phisicien du seigneur comte d'Anjou retenu de nouvel à fère résidence pour lire en la faculté de médicine et veoir et visiter les malladies des habitants de ladicte ville aux gaiges de cent livres tournois par an ainsi que plus à plain est contenu ès-lettres dudict sieur données à Angers le 4e jour d'avril 1402, pour un an commençant le 1er jour de juillet 1403 et finissant le dernier jour de juign 1404, cent l. t. (*Archives de la Mairie d'Angers*. CC3 f. 108 et fol. 115 vo).

— « A maistre Jacquemin de Blandrate, physicien du roy de Sicile, la somme de 20 escuz d'or qui donnez lui ont esté par ledict sieur pour paier le louage de la maison où il demeure à présent et à fin de le entretenir au mieulx que faire se pourra en ceste ville d'Angiers, par mandement dudit seigneur, donné le 7e jour d'octobre 1455.

» A maistre Jacquemin, médicin, 12 l. 7 s. 6 d. t. pour paier le louage de la maison où demeuroit ledict Jacquemin.

» A maistre Jacquemin, le medicin de la Royne de Sicile, la somme de 8 escuz d'or, moitié de la somme de 16 escuz d'or à luy ordonnez pour le louage de son logeis en la ville d'Angers (1457). (*Ibid.* CC4 f. 158 vo, 165 vo, 175.)

Voir aussi dans l'ancienne *Revue d'Anjou*, t. II, p. 197, la lettre du roi René (5 mars 1572), qui attribue à Me Nicolas Wyart, docteur en médecine, 100 l. t. de pension sur les deniers communs de la ville d'Angers. Ce maître Nicolas, docteur ès-arts et en médecine, protonotaire du Saint-Siége, abbé commendataire de Saint-Michel-en-l'Herme, était en 1482 médecin de Guillaume de Tancarville, seigneur de Montreuil-Bellay, qui lui fit don de la terre et seigneurie de Blangy-sous-Poix. Il fut enterré en 1488 dans une chapelle de Saint-Maurille d'Angers, où Bruneau de Tartifume a relevé son épitaphe mutilée (Mss, *Angers*, f. 345).

Une dernière citation montre jusqu'où s'étendait la sollicitude du conseil de ville : « *20 février 1501* (N. S.). Sur la requeste que Jehan Maillet, demeurant à Brochesac, a fait faire audict conseil par laquelle il requerroit que le plaisir de mesdits sieurs fust luy donner telle somme de deniers que leur plaisir seroit par chacun an, pour estre et demourrer subgect à la dicte ville de venir tous les sabmediz de l'an en ceste ville servir les manans et habitans d'icelle à renouer les membres et ossemens qui seroient rompus ou conregez et à donner plusieurs remèdes à la santé des personnes, laquelle requeste oye et considéré par Messieurs dudict conseil que ledict Maillet vient ordinairement tous les sabmedis en ceste dicte ville et qu'il fait et donne plusieurs grans services et remèdes aux corps des

renom, sollicité ainsi à faire résidence et à s'occuper de leur personne. La mesure était utile, intelligente, de bonne police et d'administration habile, mais elle ne paraît pas s'être inspirée de la même pensée généreuse, qui tente ici un premier essai d'assistance médicale, uniquement au service des pauvres et des gueux. On comprend combien l'œuvre est nouvelle, à la résistance seulement qu'elle rencontre, et si mince que soit l'indemnité attribuée à maître Maurice, chaque retour de compte la menace, souvent plus d'un la supprime, et quand elle s'inscrit définitive mais réduite, on dirait plutôt une concession gracieuse accordée par hommage à un dévouement incontesté, que la rénumération légitime d'un office public. Tant est lent et souffre à s'imposer le progrès des mœurs et de la raison, même sous le coup des nécessités sociales les plus pressantes! tant vient vite aussi l'oubli du progrès conquis! Et il n'y a pas si longtemps que dans tous les hôpitaux de France les misérables, vivants mourants, gisaient quatre à quatre par grabat, et qu'à Angers, pour acclimater l'industrie des filatures, on n'imaginait pas de faveur plus précieuse, de privilége plus rare que d'assurer aux artisans nouveaux-venus, par une réserve bien enviée, à chacun son lit de malade dans l'hospice!

CÉLESTIN PORT.

I.

Lettres du roi René portant nomination d'un médecin des pauvres à Angers.

René, par la grâce de Dieu, Roy de Jehrusalem et de Sicille, duc d'Anjou, per de France, duc de Bar et de Lorraine, conte de Provence, de Forcalquier et de Pymont à Jehan Landevy, à présent receveur général des deniers de la cloison d'Angiers et à touz autres qui par le temps à venir auront la charge de ladicte recepte généralle d'icelle cloaison, salut.

Comme en ceste ville d'Angiers ait plusieurs aumosneries et

---

personnes et autres considéracions, a esté conclud et ordonné que pour ceste foiz sera donné audict Maillet la somme de 60 s. t. pour luy aider à avoir une robe et luy donner couraige de venir encores au temps à venir en ceste dite ville par chacun sabmedi. » (*Arch. de la ville*, BB12, f. 25.)

hospitaux à recevoir et logier les povres malades pélerins et passans païs, èsquelles aumosneries et hospitaulx est afflué ès temps passez et afflue par chascun jour tant de cedict païs d'Anjou que d'autres plusieurs païs, régions et contrées, plusieurs malades et enfermes pélerins et autres de pluseurs vocacions, qui souventes fois chéent en malladies diverses; et ne leur est donné aucune provision, par ce que nulle persone expert ne s'en donne garde; et souventes fois par deffault de bien petit remède finissent leurs jours et par deffault d'avoir mis ordre et provision de donner aucun aide de vivre en ceste dicte ville d'Angers à aucun homme expert et congnoissant en la science et pratieque de médicine, mesmement pour visiter lesdicts povres mallades et passans païs èsdictes aumosneries, hospitaulx ou ailleurs où ce [retirent] (1) lesdicts povres habitans d'icelle et forsbours qui n'ont de quoy ce faire donner provision, et leur donner le remède, conseil et secours selon les cas, pluseurs desdicts povres mallades et de malladies bien curables se soient mors et meurent chascun jour par deffault dudict remède, conseil et provision; par quoy pluseurs corrupcions, malladies contagieuses et autres pluseurs infections, mortalitez et inconvéniens par fréquentacion et conversacion des ungs ou autres se sont souventes fois enssuies et avenues et mesmement en ceste derraine saison de autonne, lesquelles encores durent et se continuent et est grant doubte que plus facent, si Dieu de sa grâce ne y estend sa miséricorde et aussi que provision leur soit donné par les gens en tant que possible leur est, et plus peuvent avenir et s'y continuer par le temps avenir, si ladicte provision n'est sur ce donnée, laquelle est très nécessaire ainsi qu'il nous a esté remonstré par les gens de nostre conseil et pluseurs des plus suffisans des habitans de nostre dicte ville d'Angers et païs d'Anjou: Pour quoy Nous, ces choses et autres considérées, désirans à ce pourveoir et aider et subvenir par charité au bien de la chose publicque, aussy pour obvier aux graves maux, périls, domaiges et inconvéniens qui par deffault de ce pèvent advenir, mesmement considéré que en chascune bonne ville de ce royaulme a ung médicin aux gaiges et pensions de la ville pour faire les visitacions, provisions et choses des susdictes, Nous dument acertené des sens, suffisance, expérience, dilligence et autres bonnes vertuz et mérites estans en la personne de maistre Maurice Le Peletier, licencié en la faculté de médicine, qui par longtemps a praticqué

(1) Je supplée ce mot qui me paraît omis dans la copie.

en ceste dicte ville, lequel ainsi que avons esté et suymes suffisamment informez, a souventes foiz de sa bonne inclinacion et charité visité et visite lesdicts povres mallades èsdictz hospitaulx et aumosneries, conseillé sans profilt mondain et aver les povres gens de tous estaz, qui conseil lui ont demandé par eulx ou autres en leurs enfermitez et malladies, bien recommandez et fait tout le bien aide et secours, qu'il a peu et peut, sans aucune satisfaction et paiement ou autre proffilt pécuniel en avoir eu, à icellui maistre Maurice pour ses causes et autres pluseurs justes et raisonnables à ce nous mouvans et mesmement à la prière, requeste, exposicion et remonstrance de pluseurs notables bourgeois, marchans, manans et habitans de ceste dicte ville, avons ordonné et ordonnons par ces présentes, que ledict maistre Maurice aura et prendra doresnavant par chascun an par voz mains des deniers de ladicte cloaison, c'est assavoir de chascun en son temps, la somme de 40 livres tournois, de troys moys en troys moys, par esgal porçion, c'est assavoir à chascun terme de troys mois la somme de dix livres tournois à commencer le premier payement au dernier jour de may prochain venant; lequel maistre Maurice par ce moyen est et sera tenu désoresmès ou temps avenir aller et se trouver deux foiz par chascune sepmaine pour le moins èsdictes aumosneries ou hospitaux de ceste dicte ville et forsbours d'Angers, c'est assavoir ès aumosneries de saint Michel du Tertre, saint Jullien, saint Jehan l'Evangéliste, saint Espérit, l'aumosnerie de Fils-Prestre, l'aumosnerie de Brécigné et en toutes les autres aumosneries ou hospitaux et ès autres lieux où il aura mallades en icelle ville et forsbours et illecques visiter lesdicts mallades et leur donner tout le meilleur conseil, confort et aide, remède et secours que meulx faire le pourra en sa conscience, et de ainsi le fère et accomplir bien et deuement sans nulle faulte avons fait prendre et recevoir dudict maistre Maurice le serment sollempnel sur les sainctes Euvangilles par lesdictes gens du conseil; si vous mandons et expressément enjoignons et à chacun de vous, si comme à lui appartendra, que doresenavant vous paiez, baillez et délivrez par chascun an audict maistre Maurice des deniers de ladicte cloaison pour la cause dessusdicte, en faisant ce que dict est, ladicte somme de 40 livres tournois aux termes et par la forme et manière que dit est; et par rapportant ces présentes ou vidimus d'icelles pour unes fois collationné à la chambre de nosdictz comptes comme il appartient avecq quittance suffisante dudict maistre Maurice de ladicte somme, tout ce que paié en aurez, nous voullons

estre alloué en vos comptes et rabatu de vostredicte recepte par les gens de nosdictz comptes et ailleurs, partout où il appartiendra sans difficulté, non obstant les autres charges qui sont sur ladicte cloaison et quelxconques ordonnances, mandement ou deffence faict ou affaire en ce contraire.

Donné à Angers sobz nostre scel ordonné pour lettres de justice, en absence de l'autre, le premier jour de mars l'an de grâce mil quatre cens quarante neuf. Ainsi souscript et signé au doux du repli de la marge desdictes lectres : Pour le conseil du Roy de Sicille, estant à Angers, où estoient maistres Gilles de La Réauté, juge d'Anjou, maistre Allain Lequeu, archidiacre d'Angers, président, maistre Pierre Guiot, lieutenant à Angers et ou ressort, Robert Jarry et Thibaut Lambert, maistres et audicteurs des comptes dudict sieur et autres plusieurs conseillers dudict sieur, gens d'église, nobles, bourgois et habitans de la ville d'Angers. G. Rayneau. Rta visa. G. de la Réauté, visa Allain.

(D'après un vidimus du 11 juillet 1450.)
Archives de Maine-et-Loire. E. 3504.

II.

Mandement du Sénéchal d'Anjou qui maintient l'allocation du médecin des pauvres.

Jehan Landévy, receveur de la cloaison d'Angiers, maistre Maurice Lepeletier, médicin nous a remonstré et dict que faictes difficulté de lui paier sa pension de trente livres par an qu'il a droit de prendre par don du Roy, nostre maistre, sur ladicte cloaison, obstant certaine ordonnance et commandement que vous avons faicte de non paier pour l'avenir, fors les charges ordinaires; et pour ce que avons sceu que ledit maistre Maurice fait très-bien son devoir ès chouses pour lesquelles il prent ladicte pension et que icelle pension de XXX livres lui a esté ordonnée pour bonne et juste cause, Nous vous mandons et commandons que ledict maistre Maurice Lepeletier paiez de sadicte pension de XXX livres de l'année derrenier passée, si paié ne l'avez; et pour aucunes causes à ce nous mouvans voulons et vous ordonnons que lui paiez et continuez seulement doresnavant par chacun an la somme de vingt-cinq livres aux termes et en la manière que avez acoustumé lui paier lesdictes XXX livres sans difficulté, et tout ce que paié lui aurez par la manière que dit est, vous sera alloué en vos comptes et rabatu de vostre recepte par les maistres au-

diteurs de la chambre des comptes à Angiers ou autres commis ou à commettre à l'audition de vosdictz comptes, auxquels ordonnons ainsi le faire sans difficulté, non obstant quelsconques ordonnances, restrinctions ou deffenses par nous faictes sur le faict de la dicte cloaison à ce contraires, pourveu que ledict maistre Maurice Lepeletier les informera par chacun an pour le temps avenir par aucuns des gens du conseil du Roy nostre dit maistre, qu'il ait vacqué et besongné à la charge pour laquelle il prent ladicte pension de XXV livres tournois.

Fait à Angiers et signé de nostre main le deuxiesme jour d'avril après Pasques l'an mil CCCC cinquante et trois.

BEAUVAU.

(*Archives de Maine-et-Loire*. Ibid. d'après un vidimus.)

III.

Extraits des comptes de la cloison d'Angers.
(1452-1455)

A maistre Maurice Lepelletier, medicin, la somme de 27 l. 10 s., c'est assavoir 20 livres, à cause de ses gaiges de ceste présente année et lesdictes 7 livres 10 s., résidu de ses gaiges de l'année 1452, 27 l. 10 s.

En marge une note dit : *Constet, ut dictus Mauricius ad visitationem pauperum infirmorum præbuerit operam, ut tenetur.*

A maistre Maurice Lepelletier, licencié en médicine, pour avoir vacqué à la visitacion des pauvres malades estans ès-aumosneries et hospitaulx de ceste ville et leur donner conseil et aide de médicine et pour aucune récompense de ce que il n'a pas esté paié de ses gaiges qui autres fois lui ont été ordonnés de 40 livres tournois par an par lettres patentes du Roy de Sicile pour fère les choses des sus dictes; laquelle ordonnance de gaige depuis lui a estée recindée tellement que, par les lettres patentes dudict M. le sénéchal donné à Angers le 2e jour d'avril après Pasques l'an 1453, lediot maistre Morice doit seulement avoir par an 25 livres; les quelles X livres tournois sont pour récompense, comme dict est, desdictz gaiges du temps par avant le 8e jour de février 1451, que par autres lettres dudict Monsieur le sénéchal lui avait esté faict récision desdictz 40 livres de gaiges à la somme de 30 livres tournois par an.

(*Archives de la Mairie d'Angers* CC. 4. F. 100 vo, 101, 107 vo et 154 vo.

CHRONIQUE.

On s'occupe beaucoup en France, depuis quelques mois, de l'éducation des femmes, et une controverse très-vive s'est engagée à ce sujet entre l'Université et l'Episcopat. Veut-on bien nous permettre de dire ici deux mots de cette grave question ? La demande n'a rien d'excessif, il nous semble, et nul n'osera nous objecter que ce n'est pas là une matière de chronique locale, puisque certains professeurs de notre Lycée, mus par le désir de seconder les desseins de M. le Ministre de l'Instruction publique, ont formé le projet d'ouvrir, à Angers, un cours d'enseignement secondaire à l'usage des jeune filles, dès qu'ils auront pu recueillir un nombre suffisant d'inscriptions (1).

C'est un problème assez difficile à résoudre que celui de l'éducation qui convient aux femmes, et les opinions à cet égard ont été de tout temps fort divergentes. Pour le disciple de Mahomet, disait Mme Swetchine, la femme est une aimable création qui n'a besoin que d'une cage. Pour Molière, ou plutôt pour *Chrysale*, une femme est essentiellement une bonne ménagère, habile à gouverner le vestiaire et la basse-cour. Bossuet redoutait la science pour les femmes, parce qu'elle expose, disait-il, leur humilité à une épreuve trop dangereuse, et Joseph de Maistre leur conseille le *taconage* et la pâtisserie. Mais beaucoup d'autres sont d'avis qu'une instruction sérieuse peut très-bien se concilier chez les femmes avec les devoirs que la Providence

(1) Voyez le *Journal de Maine-et-Loire* du 29 janvier 1868.

leur impose dans la famille. On se rappelle les pages éloquentes publiées l'an dernier par Mgr Dupanloup, à la louange des femmes studieuses. L'illustre historien de Mme de Longueville ne pensait pas autrement, sous ce rapport, que l'évêque d'Orléans :

L'homme et la femme, dit M. Cousin, ont la même âme, la même destinée morale; un même compte leur sera demandé de l'emploi de leurs facultés, et c'est à l'homme une barbarie, et à la femme un opprobre de dégrader ou de laisser dégrader en elle les dons que Dieu lui a faits. Les femmes ne doivent-elles pas savoir leur religion, si elles veulent la suivre et la pratiquer comme des êtres intelligents et libres ? Et dès que l'instruction religieuse leur est, non pas permise, mais commandée, quel genre d'instruction, je vous prie, pourra paraître trop relevé pour elles ?

Voilà de sages et hautes paroles, qu'on dirait empruntées à saint Jérôme ou à Fénelon, et notre admiration serait facile à l'endroit de M. Cousin, s'il n'avait jamais exprimé que de pareils sentiments.

Au reste, il faut rabattre beaucoup des jugements et des sarcasmes lancés contre les femmes instruites — remarquez que je ne dis pas savantes. Bossuet, tout en signalant le danger de la science pour les femmes, leur propose sainte Catherine comme modèle, et sainte Catherine avait une instruction telle qu'elle mettait souvent dans l'embarras toute une assemblée de philosophes. Il est vrai que sa modestie surpassait encore sa science ; mais qui donc songe à interdire aux femmes la modestie ? Molière, de son côté, n'a voulu atteindre que les précieuses ou les femmes docteurs, et ce n'est point cette race de Bélises ou de Philamintes qu'il s'agit de défendre. Quant à Joseph de Maistre, lui aussi a fait ses réserves; car, après nous avoir vanté sa sénatrice de Berne, si habile à manier le beurre et les œufs, et le sucre et la farine, et qui savait faire jusqu'à quatorze espèces de gâteaux, il a soin d'ajouter : « Au demeurant, c'était une cocasse de premier ordre. »

Ainsi donc, pas d'exagération. Nous ne souhaitons nullement que toute femme devienne docteur en droit civil et en droit ca-

non, à l'exemple de la fameuse Bitisia Gozzadina ; nous voudrions simplement que les travaux intellectuels ne fussent pas interdits aux femmes, quand elles ont une position qui leur laisse des loisirs.

Une femme savante de profession est odieuse, dit très-bien M. de Sainte-Beuve ; mais une femme instruite, sensée, doucement sérieuse, qui entre dans les goûts, dans les études d'un mari, d'un frère ou d'un père, qui, sans quitter son ouvrage d'aiguille, peut s'arrêter un instant, comprendre toutes les pensées et donner un avis naturel, quoi de plus simple et de plus désirable?

Et Mme de Bawr dit avec non moins de raison :

Bien loin de s'enorgueillir de ce qu'elle sait, une femme instruite n'a pas le désir de tenter plus qu'elle ne peut et qu'elle ne doit. On conviendra qu'il est bien plus déplacé, bien plus choquant de voir une femme se mêler d'intrigues politiques, donner des places, faire des ministres, ainsi qu'on l'a vu si souvent, que de l'entendre citer par hasard un vers d'Horace.

L'éducation des filles a des avantages qu'on ne doit pas se lasser de remettre en mémoire, puisqu'il y a toujours des égoïsmes ou des tyrannies qui s'obstinent à ne voir dans la femme qu'un être inférieur, créé pour le divertissement de l'homme, ou tout au plus pour le service de ses armoires. D'abord l'instruction prémunit contre les périls du désœuvrement. Une femme instruite ne saurait pas plus se plaire parmi ces oisifs qui, suivant l'expression de M. de Châteaubriand, s'en vont de tous côtés « baillant leur vie » et consumant les heures en conversations insignifiantes, qu'elle ne peut avoir de goût pour ces livres frivoles ou remplis de mauvaises aventures qui s'étalent aujourd'hui à toutes les vitrines de libraires. Un autre bienfait de l'instruction, chez les femmes, c'est de leur préparer les plus douces consolations pour les heures de tristesse, d'abandon, de défaillance, ou de changements opérés par le temps. La femme qui sait, voit venir les années sans trop d'effroi, et quand le soir approche, elle a les ressources de son esprit cultivé pour suppléer aux

richesses éphémères des matinées évanouies. C'est là ce qu'exprimait si bien Mme de Sévigné, lorsqu'elle écrivait à son cousin : « Jeunesse et printemps, ce n'est que vert et toujours vert ; mais nous autres gens de l'automne, nous sommes de toutes les couleurs. » Ajoutons encore que les femmes instruites sont d'excellents auxiliaires pour mettre en déroute la plupart de ces idées fausses et de ces doctrines malsaines qui se glissent sans cesse jusque dans les cercles les plus intimes. « Instruire une femme, a dit un de nos évêques, c'est fonder une école. » Que de bévues historiques, en effet, et d'absurdes théories, une femme de sens et d'esprit peut réfuter, à l'occasion, avec un petit nombre de connaissances fermes et précises ! On oppose à cela le danger d'exciter des imaginations déjà naturellement très-vives. A ce compte, il ne faudrait pas même qu'une femme apprît à lire ; car il est hors de doute que la lecture est un stimulant de l'imagination. Il y a quelque chose de plus dangereux, à notre avis, que de développer les facultés de l'âme, c'est de vouloir les étouffer, sous le prétexte de les contenir.

Mais parce qu'il n'existe aucune bonne raison de refuser aux femmes le droit de cultiver leur intelligence, est-ce à dire qu'elles puissent sans inconvénient aborder toute sorte d'études, entendre sans péril toute espèce de théories et de doctrines ? Non, sans doute, et par des motifs qui ont été mille fois signalés. Ceci convenu, le programme d'enseignement doit varier pour elles, on le comprend, suivant les habitudes sociales, les positions et les aptitudes. On renvoie presque toujours à Fénelon, quand il faut déterminer le genre d'instruction qui s'accorde avec la mission particulière des femmes. Eh ! bien, voyons ce que conseille l'illustre prélat. Il recommande d'abord l'instruction religieuse, puis l'histoire grecque, l'histoire romaine, l'histoire de France, celle des grandes nations européennes, un peu même l'histoire des pays plus éloignés, l'arithmétique, la peinture, la musique, les règles de l'éloquence et celles de la poésie. On voit que ce grand évêque n'a pas une mince idée de l'intelligence féminine. Fénelon veut de plus qu'une femme connaisse les principales règles du droit, ce que c'est que contrat, substitution, partage de

cohéritiers, lods et ventes, dîmes inféodées et *droit de champart*. Quant au latin, il n'y consent que pour les jeunes filles d'un jugement très-ferme et d'une conduite très-modeste. C'est beaucoup plus de connaissances que nous n'en demandons aujourd'hui, et nous sommes loin encore de tout mentionner.

Après la question de programme, vient celle de la philosophie qui doit régir tout l'ensemble des études. Pour nous, la seule philosophie complète et féconde est celle qui, aux principes fournis par la raison, ajoute les dogmes et les vérités morales du Christianisme. Mais sur ce point, évidemment, les convictions peuvent se heurter, et nous n'avons pas d'autres prétentions, en affirmant ainsi notre foi, que de réserver les droits de notre liberté. La difficulté d'ailleurs ne se présente pas exclusivement pour les cours destinés aux jeunes filles. Il se répète bien chaque jour, il est vrai, que les femmes ont plus besoin de religion que les hommes, et que la société pourrait être beaucoup plus profondément troublée par le scepticisme des épouses et des mères qu'elle ne l'est par l'incrédulité des pères et des maris. Mais les arguments à l'aide desquels on soutient cette proposition ne sont peut-être pas d'une logique très-invincible, et l'assertion fut-elle exacte, il n'y aurait toujours là qu'une mesure à évaluer, car on conviendra du moins qu'il n'existe pas, dans chaque école, deux philosophies, l'une à l'usage des hommes, l'autre à l'usage des femmes.

Dira-t-on qu'on peut créer, pour les jeunes filles aussi bien que pour les jeunes gens, des cours d'histoire, de littérature et de sciences, où n'interviennent ni la philosophie ni la religion ? Une telle entreprise ne saurait être que chimérique ou mensongère. Tout professeur, c'est-à-dire tout homme qui a étudié et observé, a sa doctrine philosophique ; il affirme, il doute ou il nie, et il est impossible que ses opinions sur Dieu, sur l'âme, sur la nature, sur l'origine des choses et sur la moralité des actes humains, ne se révèlent pas dans son enseignement, quel que soit le sujet de ses leçons. L'honneur, la dignité de la profession exigent, au reste, cet e manifestation de principes. Enseigner, ce n'est pas seulement supputer des faits ou des dates, ranimer des figures

oubliées, faire jouer avec plus ou moins de dextérité les ressorts compliqués de l'histoire. Enseigner, c'est surtout montrer l'enchaînement des causes qui se meuvent ici-bas et les combinaisons multiples de l'action providentielle avec la liberté de l'homme; c'est s'associer étroitement à la mission sacrée de la famille, élever les intelligences, former les caractères et préparer les âmes aux luttes de la vie, en leur inspirant, avec l'amour du devoir, le respect de toutes les institutions voulues ou consenties de Dieu. Il n'y a pas ici d'hésitation possible pour un catholique, puisque la proposition suivante a été condamnée par l'Encyclique *Quanta cura :*

Des catholiques peuvent approuver un système d'éducation placé en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Eglise, et qui n'ait pour but, ou du moins pour but principal, que la connaissance des choses purement naturelles et de la vie sociale sur cette terre.

On s'explique facilement dès lors l'attitude prise par le clergé en face des associations, très-honorables sans doute, mais si peu homogènes, qui se proposent d'organiser des cours pour l'enseignement secondaire des filles. Ce que redoute l'Episcopat pour les femmes, ce n'est pas, nous en sommes bien sûr, qu'on élargisse un peu le cercle de leurs connaissances, et qu'on mette leur éducation plus en rapport qu'elle ne l'est presque partout avec le mouvement des sociétés modernes; c'est qu'on n'ébranle leur foi chrétienne, et que, par une instruction plus brillante que solide, on ne les détourne du véritable rôle qui leur est assigné. Tel est le sens, croyons-nous, des énergiques réclamations de Mgr d'Orléans; tel nous semble aussi celui de la belle et touchante Lettre pastorale que vient d'adresser Mgr l'évêque d'Angers aux fidèles de son diocèse. Où sont donc les familles qui oseraient se plaindre d'une si vigilante sollicitude?

Les déblais qui s'exécutent à Angers, sur la place du Ralliement, par suite de l'ouverture d'une nouvelle rue, ont mis à découvert des tombeaux et des vestiges d'anciennes cryptes qui excitent vivement

la curiosité du public. Nous regrettons qu'en l'absence de M. le directeur du Musée des antiquités, en ce moment à Paris, la direction des fouilles n'ait pas été réclamée par la Commission archéologique de Maine-et-Loire, qui aurait pu dès aujourd'hui nous fournir des renseignements précis sur les objets ou les débris retirés du sol. Les découvertes, il est vrai, à l'exception de quelques cercueils d'un type assez rare, et de deux ou trois épitaphes de l'époque carlovingienne, dont l'une a été publiée dans cette *Revue* même par les soins de M. Godard-Faultrier, ne paraissent pas avoir été jusqu'ici très-importantes. En 1821, lorsqu'on creusa les fondations du théâtre qu'un incendie a détruit, il y a deux ans, beaucoup de cercueils de pierre apparurent comme aujourd'hui aux regards de la foule et des archéologues. On ne lira pas sans intérêt peut-être l'article suivant, qui fut alors inséré dans les *Affiches d'Angers*, et qui était signé des initiales de M. Blordier-Langlois :

Les tombeaux que l'on découvre en creusant pour le péristyle de la nouvelle salle de spectacle, dans la place du Ralliement, sont à une profondeur double au moins de celle où ils furent placés ; ils sont d'une pierre coquillière, peu connue aux environs d'Angers, et abondante à Doué. Ils sont pressés les uns contre les autres. Il est d'usage que des tombeaux de pierre réservés seulement à de grands personnages soient disposés avec ordre dans des caveaux ; ceux-ci sont en pleine terre et sans symétrie. Qu'en doit-on penser ?

M. l'abbé Robin, dans une dissertation savante sur l'antiquité de son église de Saint-Pierre me paroît résoudre ce problême. Une église existoit hors des murs d'Angers, au commencement du IVe siècle, sous l'invocation de St-Pierre, comme presque toutes les églises à la naissance du christianisme, dans le lieu où depuis furent construites et reconstruites à deux époques la collégiale et la paroisse du même nom, à l'entrée de la place du Ralliement, du côté de la *chaussée* de St-Pierre. Cette église primitive eut longtemps le titre de Cathédrale de tout le diocèse. Un vaste cimetière, le *cimetière commun*, selon la coutume, alors que le nombre des chrétiens n'étoit pas encore considérable, s'étendoit de là jusqu'à St-Martin ; et l'on ne trouvera pas ce terrain excessif, si l'on considère que le respect que l'on portoit aux morts engageoit à les renfermer dans des tombes de pierre, pour que leurs cendres ne fussent pas bouleversées, afin de faire place à d'autres, comme il arrive dans nos cimetières.

M. l'abbé Rangeard, dans des notes sur Bourdigné, affirme que cette prétention de St-Pierre n'est qu'une fable ; mais il en croit trop légérement sans doute un factum écrit par le Chapitre de St-Maurice, contre Charles de Miron, évêque d'An-

gers, qui, pendant de violents démêlés, établit son siége à St-Pierre, comme la première église qui eût eu en Anjou le titre et la juridiction de cathédrale. Ce qui ne peut être contesté, c'est que les premiers évêques exercèrent leurs fonctions à St-Pierre, et furent enterrés dans le grand cimetière dont nous parlons, soit sous des voûtes, soit en pleine terre, comme tous les fidèles ; que St-Maurille, que St-René, que St-Aubin y eurent des caveaux qui n'ont été détruits que de nos jours, et que ce fut sur celui de St-Maurille, mort en 430, qu'on édifia une église sous l'invocation de ce prélat.

L'auteur de la *Dissertation* étoit déjà fort de ses documents, lorsqu'en 1737, faisant construire une nouvelle sacristie à son église paroissiale, il aperçut à 12 ou 15 pieds plusieurs tombeaux de pierre dure, placés les uns près des autres à très-peu de distance. Singulier rapport avec ce que nous découvrons aujourd'hui ! Il ajoute, dans la relation qu'il donne de cet événement, que tout l'emplacement que j'ai désigné plus haut doit être rempli de ces tombeaux.

Mais enfin la ville d'Angers devint toute chrétienne. Le motif qui avoit fait adopter l'usage de fonder hors des villes les lieux où se rassembloient en secret les fidèles, n'existant plus, les comtes d'Anjou voulurent avoir leur cathédrale dans l'enceinte de la cité. L'église de St-Maurice, dont on attribue la foible origine à Pépin et à Charlemagne, fut reconstruite en 1030, par Hubert de Vendôme, évêque d'Angers, mais seulement dans ce qui forme aujourd'hui la nef, puis achevée au commencement du XIIe siècle par Bertrade, femme successivement de Foulques Réchin et du roi de France Philippe Ier. Elle devint la cathédrale du diocèse, et St-Pierre perdit ses priviléges. Des moines et des clercs s'y établirent. Dès le XIe siècle, elle étoit devenue une abbaye commendataire ; et en 1140, Abbon de Rochefort, laïque, en fit cession au Chapitre de St-Maurice. Devenue enfin église collégiale et paroisse, il lui restoit cependant encore, au temps de la révolution, des droits honorifiques sur l'abbaye du Ronceray, celui d'inhumer dans le cimetière de St-Nicolas, et enfin la direction spirituelle du canton d'Empiré, qu'on tenta vainement de lui enlever pour le réunir à Ste-Gemmes.

St-Maurille, St-Mainbœuf, St-Denis, St-Julien, St-Martin s'élevèrent successivement dans son cimetière ; le sol s'exhaussa de leur construction. De nouvelles sépultures furent tracées autour de ces établissements. Des inhumations dans de simples cercueils eurent lieu bien au-dessus des tombes de pierre ; des murs de clôture furent élevés dans tous les sens sur ces respectables monuments des premiers fidèles de l'Anjou.

Dans le cimetière spécialement affecté à St-Pierre, un coin fut réservé aux suicides et à ceux qui étoient morts d'une mort violente ou imprévue. C'étoit, dans l'église, une coutume ancienne et générale, dit l'évêque Gilbert, cité par Ducange ; et le motif qu'il en donne est charitable et touchant. « On ne doit point préjuger du salut de ces infortunés, et rien n'empêche qu'on ne les recommande à la miséricorde de Dieu *Ipsorum animæ Deo commendari non prohibentur.* »

.....

P S. Depuis la rédaction de cet article, j'ai appris qu'on avoit exhumé plu-

sieurs tombeaux pareils à ceux qui en sont le sujet, en construisant la maison de M. Lechalas, chaussée de St-Pierre. Il en existe probablement dans tout le quartier, et le *cimetière commun* était plus étendu que ne le pensoit M. Robin. Ils sont tous sur le même plan.

Dans les fossés du péristyle, je les ai vus posés au-dessus de murs antiques très-épais que l'on a rencontrés à environ 12 pieds. En creusant de ce point, les ouvriers ont amené une assez grande quantité de tuiles romaines. J'offre ces découvertes aux antiquaires ; ils jugeront quels rapports ces murs pourroient avoir avec un marais, un moulin à eau, que la tradition place en ce lieu.

L'Anjou vient de perdre encore deux hommes éminents, dont les carrières ont été bien différentes et qui se ressemblaient peu par les opinions, mais qui avaient su se concilier l'estime de tous par la hauteur et la distinction de leurs sentiments. L'un est M. le baron Duchesne de Denant, ancien officier de l'armée vendéenne ; l'autre, M. Mézière, ancien proviseur du lycée d'Angers. Une intéressante notice a été publiée sur le premier dans l'*Union de l'Ouest* (1) ; un article de M. J. Sorin et un discours de M. de Lens, insérés dans le *Journal de Maine-et-Loire* (2), ont rappelé, avec autant de délicatesse que de vérité, les mérites et les services du second.

Une discussion très-vive, mais très-courtoise, s'est engagée dans la dernière séance de la Société Linnéenne, entre M. Raoul de Baracé et M. l'abbé Vincelot, sur les mœurs des Pics-verts. Le Pic est-il un oiseau utile, conservateur de nos forêts, par la guerre qu'il fait aux insectes, et faut-il, par conséquent, le laisser grimper aux arbres en toute sécurité ? Ou bien, n'est-ce qu'un audacieux malfaiteur, qui de son bec aigu frappe mortellement nos châtaigniers et nos chênes, et faut-il lui lancer du plomb sans pitié, partout où l'on voit briller sa calotte rouge et son aile

(1) 28 janvier 1868.
(2) 5 et 8 février 1868.

diaprée ? Tel était le sujet du débat. M. de Baracé est l'implacable ennemi des Pics ; M. l'abbé Vincelot en est au contraire l'ami et le protecteur. Des deux côtés, il y a eu des arguments pressants, et nous ne savons pas encore au juste à quoi nous en tenir sur l'infatigable jugipède, qui est à la fois un oiseau jovial comme un merle et madré comme un renard, au dire de Toussenel. Nous inclinons pourtant à nous ranger du parti de M. Vincelot, qui a pour lui les plus nombreuses et les plus doctes autorités. L'affaire, au reste, ne tardera pas à s'éclaircir ; car un plaidoyer très-étendu en faveur du Pic-vert vient d'être soumis aux maîtres de la science par l'auteur des *Essais étymologiques sur l'ornithologie de Maine-et-Loire :* attendons la décision des juges.

Au commencement de cette même séance, M. Aimé de Soland a donné lecture d'un mémoire rempli d'observations curieuses sur les différentes espèces de Vespertiliens ou de Chauve-souris, appartenant au genre Rinolophe, qui se rencontrent en Anjou. Cette étude n'est qu'un fragment détaché d'une Faune à laquelle travaille depuis longtemps M. le président de la Société Linnéenne. Dès que l'ouvrage entier sera publié, nous en donnerons avis, dans le *Bulletin bibliographique*, aux lecteurs de la *Revue.*

La *Revue de Bretagne et de Vendée* a publié, sur la Grande armée vendéenne et les Prisonniers de Saint-Florent-le-Vieil (1), une ferme et savante étude que nous recommandons à nos lecteurs. L'auteur de ce travail, M. Alfred Lallié, partage complétement notre avis à l'égard de la mort de Bonchamps, et défend la mémoire du célèbre héros de l'Anjou par des raisons qui nous semblent tout à fait décisives. Les écrivains qui ont soutenu l'opinion contraire voudront bien, nous l'espérons, réfuter nos

(1) Livraisons de janvier et de février 1868.

arguments ou déclarer loyalement qu'ils ont commis une grave erreur au détriment d'une des gloires les plus pures de notre pays.

Nous apprenons qu'un de nos collaborateurs, M. Célestin Port, archiviste du département de Maine-et-Loire, a été nommé, par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 18 février 1868, correspondant de la Commission de la Topographie des Gaules. M. Port est déjà le correspondant, à Angers, du Comité historique des Sociétés savantes, et nous applaudissons au nouveau choix dont il est l'objet, parce que sa nomination nous est un sûr garant que tous les renseignements relatifs à la topographie de l'Anjou seront contrôlés par l'érudition la plus sagace et la plus sévère.

ALBERT LEMARCHAND.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Le Credo de Bossuet; exposition de la doctrine chrétienne, recueillie des œuvres de Bossuet, par le vicomte CHARLES DE CAQUERAY. *Paris*, Douniol, 1868; 3 vol. in-12.

Aucun ouvrage ne pouvait arriver plus à-propos que celui-ci. Un naturalisme cynique, qui devient chaque jour plus dédaigneux des règles du bon sens, envahit toutes les chaires, pénètre dans toutes les demeures, et très-souvent ce brutal corrupteur des intelligences ne trouve devant lui que des adversaires médiocres, complétement incapables de l'intimider, parce qu'ils n'ont ni puissance de style ni vigueur de raisonnement. Combien de livres ne rencontre-t-on pas, écrits sans esprit et sans goût, qui sont mis en circulation par les mains les plus pieuses, dans le but de protéger les âmes contre l'erreur, et qui n'ont d'autre effet que d'inspirer la défiance contre les défenseurs de la vérité. Tel auteur ne s'attaque qu'à des puérilités ou ne jette à l'ennemi que des menaces boursouflées ; tel autre entasse déclamations sur lieux-communs, sans avoir même essayé de comprendre les systèmes qu'il a la prétention de renverser. Si l'on veut que la foi se raffermisse sérieusement dans les consciences, il faut laisser là toutes ces compositions stériles, aussi dépourvues d'éloquence que de critique, et familiariser les esprits avec ces grandes œuvres de l'apologétique chrétienne, qui ne vieillissent jamais, parce qu'elles contiennent la réfutation de tout ce que le doute ou la passion peuvent inventer de sophismes.

C'est là le sentiment auquel obéit M. le vicomte de Caqueray, en livrant au public les trois volumes que nous annonçons ici, et c'est aussi celui de Mgr l'évêque d'Orléans, qui a suggéré l'idée du *Credo de Bossuet*.

— Quel travail pourrais-je entreprendre, dans l'intérêt de la reli-

gion et de la société, demandait un jour M. de Caqueray à l'illustre prélat ?

— Je sais un livre utile à publier, répondit Mgr Dupanloup, un livre qui répondrait à tout, et que j'ai plus d'une fois songé à composer moi-même. Il s'agirait de choisir, à travers toutes les œuvres de Bossuet, et de rassembler, dans l'ordre des articles du *Credo*, tout ce qui traite des dogmes, c'est-à-dire toutes les pages où sont établies les vérités de la foi sur Dieu, sur Jésus-Christ et sur l'Eglise. J'appellerais ce livre le *Credo de Bossuet*, et j'ai la certitude qu'il exercerait l'action la plus salutaire sur les âmes. Quoi de plus grand, en effet, que la parole de Bossuet adressée à notre temps ? De Bossuet tout est admirable et puissant. Il a la science, la pénétration, la justesse des vues, la lucidité, l'invincible raison, la simplicité jointe au sublime, l'enthousiasme, et, dans la langue la plus pure, une éloquence irrésistible. Faites le travail que je vous indique, en ayant soin de bien enchaîner tous les passages extraits ; joignez au recueil une table disposée dans un ordre parfaitement logique et doctrinal, et vous aurez beaucoup mérité de l'Eglise, par la raison que vous l'aurez beaucoup aidée dans l'exercice de son laborieux apostolat.

On ne repousse pas aisément, assure-t-on, les conseils de Mgr l'évêque d'Orléans. Entraîné par cette parole persuasive, M. de Caqueray se mit aussitôt à l'œuvre. Mais l'entreprise n'était pas d'une exécution aussi simple, aussi facile qu'on se l'imagine peut-être. Pour bien choisir les fragments, il ne suffisait pas de parcourir les nombreux écrits de Bossuet ; il fallait les étudier avec soin et bien connaître toutes les graves questions philosophiques ou théologiques, qui se rattachent aux dogmes affirmés dans le Symbole des Apôtres. Quatre années ont été employées par M. de Caqueray à la composition du précieux recueil qu'il nous donne aujourd'hui. C'est dire avec quel respect du génie de Bossuet, avec quelle volonté pieuse et éclairée, il s'est acquitté de la tâche demandée à son zèle, et l'approbation placée en tête de l'ouvrage nous atteste que personne n'eût mieux réalisé le dessein conçu.

A. L.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant*.

Angers. — Imp. E. Barassé.

INDEXED

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

PREMIÈRE ANNÉE.

TOME SECOND.

Quatrieme livraison. — Avril 1868.

SOMMAIRE :

Pèlerinages au Mont Saint-Michel.	Dom Paul PIOLIN.
Les trois poëtes Vauquelin.	H. SAUVAGE.
M. Victor Cousin (*fin*).	E. POITOU.
Réflexions sur les Inconvénients d'une affection exagérée envers les animaux en général et les oiseaux en particulier.	Ch. GIRAUD.
Deuxième lettre sur Fontevrault.	N. PLANCHENAULT.
Livres et Manuscrits.	C. PORT.
Chronique et Bulletin bibliographique.	Albert LEMARCHAND.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1868

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **10 fr.**

Bulletin historique et monumental de l'Anjou. . **8 fr.**

Les deux publications réunies. **16 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 12 »

Chaque cent en plus. . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES
ET DE LA FRANCE

COMMENCÉ

PAR LES BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

CONTINUÉ

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

NOUVELLE ÉDITION

Publiée sous la direction de M. Léopold DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

« Nous nous empressons de donner au monde savant et lettré une nouvelle qu'il accueillera avec le plus vif intérêt et la meilleure sympathie. La grande collection des *Historiens de France*, commencée par les Bénédictins et continuée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, va être l'objet d'une réimpression magnifique, exécutée avec le plus grand soin et dans des conditions de bon marché jusqu'ici inconnues.

» Sur les vingt-deux volumes de ce recueil qui ont paru à diverses époques, treize, ceux de Dom Bouquet et de ses confrères, sont dans le domaine public; les neuf autres appartiennent à l'Académie, et la suite est en préparation. M. Léopold Delisle, dont la science et le talent n'ont pas besoin d'éloges, est chargé de la surveillance générale de l'œuvre et des deux volumes complémentaires. »

23 vol. in-folio, à **50** fr. le vol. ; 2 volumes inédits supplémentaires, à **100** fr. le vol.

Bétencourt (Dom). — Noms féodaux, ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France dans les provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Saintonge, Marche, Nivernais, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou, depuis le XIIe siècle jusque vers le XVIIe, extraits des archives du royaume. 2e édition, 2 vol. in-8. 8 fr.

L'abbé M. C. — Notions de chimie avec applications aux usages de la vie. 1 vol. in-12.

Petit manuel de piété à l'usage des sœurs de la Charité de la congrégation de Notre-Dame d'Evron. In-32.

Planté. — Notice historique sur M. Durand, ancien curé de Saint-Julien-de-Concelles, mort curé de Saint-Jacques (ville de Nantes), le 10 avril 1862. 2e éd. revue et augmentée. In-18.

PÈLERINAGES

AU MONT SAINT-MICHEL

ACCOMPLIS PAR

DES ANGEVINS ET DES MANCEAUX

AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES.

I.

Dans les âges les plus lointains, le Mont-Saint-Michel apparaît déjà, dit-on, comme un lieu célèbre parmi les Gaulois. On y place un collége de neuf druidesses qui rendaient des oracles. Sur le sommet de la montagne reposaient deux énormes blocs de pierre, que les populations voisines vénéraient avec terreur, et que saint Aubert, évêque d'Avranches, au commencement du VIIIe siècle, renversa et détruisit. Tel est le récit des historiens modernes; mais, il faut en convenir, ils ne sauraient fournir à l'appui des documents positifs et vraiment historiques. Laissons donc aux romanciers ces imaginations dans lesquelles aime à se jouer la fantaisie, et venons promptement à des époques moins ténébreuses et plus certaines.

Sous les Romains, un temple s'éleva sur ce mont qui prit alors, dit-on, les noms de Mont-Joie, *Mons Jovis*, et de Port d'Hercule, *Portus Herculei*. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on trouve des routes regardées comme romaines et dirigées vers le célèbre rocher, et que l'on a recueilli dans ses environs des médailles, des débris de mosaïque et de fort belles poteries qui toutes portaient ce caractère unique propre aux œuvres du peuple-roi.

Saint Paterne ou saint Pair, qui occupa le siége d'Avranches de 549 à 557, fonda un monastère sur le Mont-Saint-Michel, qui n'avait pas encore reçu ce nom glorieux, et que l'on nommait simplement *Tumba*, d'un mot qui signifiait rocher. Saint Scubilio, ami et compagnon de saint Paterne, fut le premier abbé de ce monastère que saint Fortunat, de Poitiers, désigne sous le vocable de Mandane.

Ce ne fut qu'au commencement du VIIIe siècle, que ce rocher fut dédié à l'Archange saint Michel, par l'évêque d'Avranches saint Aubert. Ce grand prélat aimait à se retirer au milieu des solitaires qui peuplaient non-seulement le rocher, mais encore la côte voisine; saint Michel lui apparut trois fois et lui ordonna d'élever sur le sommet un sanctuaire en son honneur. Dès lors, ce lieu ne fut plus connu que sous les noms de Saint-Michel-du-Mont, *Sanctus Michael de Tumba*, Saint-Michel au péril de la mer, *Sanctus Michael in periculo maris*, Saint-Michel-aux-deux-Tombes, *Sanctus Michael ad duas tumbas*, Saint-Michel des Normands, *Sanctus Michael Normannorum*.

Ce dernier nom ne veut pas dire que les Normands seuls fréquentaient le sanctuaire de l'Archange; c'était seulement le lieu le plus saint, le plus visité de toute la Normandie; mais dès l'origine il devint célèbre dans l'Europe entière, et l'on commença aussitôt à y venir en pèlerinage des contrées les plus éloignées. Saint Aubert avait commencé sa fondation en 708, immédiatement après la troisième apparition; la dédicace du temple se fit en 709, et, dès l'année 710, le roi de Neustrie et de Bourgogne, Childebert III, s'y rendit et déposa sur l'autel des reliques de l'Apôtre saint Barthélemy et du glorieux martyr saint Sébastien. En 711, le Souverain Pontife envoya à l'évêque d'Avranches une grande quantité de reliques, pour enrichir la basilique vénérée. En 715 ou 720, quatre pèlerins d'Irlande apportèrent au Mont-Saint-Michel l'épée et le bouclier laissés par l'Archange, qui avait pris la forme d'un guerrier et était venu délivrer leur pays d'un horrible dragon.

Après un épiscopat tout rempli d'œuvres merveilleuses et de travaux apostoliques, saint Aubert quitta la terre le 10 septem-

bre 725, et son corps fut inhumé, selon sa volonté formellement exprimée, dans l'église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel. Plus tard, lorsqu'il eut été canonisé, ses reliques furent solennellement transportées dans la basilique de l'Archange.

Au commencement du IXe siècle, le grand empereur d'Occident, Charlemagne se rendit en pèlerinage au Mont-Saint-Michel, et enrichit le sanctuaire de riches présents, témoignages de sa piété et de sa confiance en l'Esprit bienheureux que l'Église appelle le prince de la milice céleste. Dès lors, le Mont-Saint-Michel était devenu un foyer de lumière et de vie intellectuelle, et ses relations avec tous les pays de l'Europe et du monde civilisé lui permettaient d'enrichir chaque jour son trésor littéraire.

Les premières années du Xe siècle furent témoins d'un beau spectacle sur ce rocher béni. Le terrible Rollon, premier duc des Normands, s'y rendit immédiatement après son baptême, en 912, et il y passa les sept jours durant lesquels il ne devait point quitter ses habits blancs. Pour s'assurer la protection de saint Michel, il donna une terre considérable à sa basilique. Les seigneurs de la maison de Bellême, si puissante alors, imitèrent cet exemple et offrirent au sanctuaire de Saint-Michel plusieurs domaines situés dans la province du Maine. Ce fut là l'origine de nombreux monastères qui n'ont point été inutiles au progrès de la vie chrétienne et intellectuelle dans le diocèse du Mans.

Guillaume Ier, duc de Normandie, se signala par des libéralités vraiment princières envers l'église de l'Archange ; mais son bienfaiteur principal, dans le cours du Xe siècle, fut Richard Ier, successeur de Guillaume. Ce duc, avec l'assentiment du pape Jean XIII et du roi Lothaire, remplaça les chanoines que saint Aubert y avait établis, par un chœur de moines qui vivaient sous la règle de saint Benoît. Le premier abbé qui fut appelé à gouverner le monastère, Mainard Ier, l'enrichit d'un grand nombre de livres, et lui laissa des traditions de sainteté et de science qui fructifièrent avec les années.

Au commencement du siècle suivant, le duc de Normandie Richard II fit commencer la vaste basilique qui fait encore l'admiration des pèlerins et des touristes de nos jours. Cédant trop

facilement néanmoins à ses instincts despotiques, ce prince relégua à l'abbaye de Cerisy-la-Forêt Almodus, abbé du monastère et Manceau d'origine, qui avait eu le courage de s'opposer aux entreprises injustes du prince. Déjà, à la fin du même siècle, l'abbaye était assez puissante pour fournir à Guillaume le Conquérant six gros navires qui lui furent fort utiles pour s'emparer de la Grande-Bretagne. Aussi, devenu roi, il appela dans ses nouveaux états plusieurs moines du Mont-Saint-Michel pour réformer les abus implantés dans l'Église des Bretons; et entre ces ouvriers évangéliques on remarque saint Serbon et le vénérable Scobiand, qui devinrent abbés, car la sainteté, la science et la charité pour toutes les misères humaines, florissaient à l'envi dans le cloître normand. C'est ce triple faisceau d'une puissance merveilleuse qui explique ses progrès de jour en jour plus signalés, malgré les violences d'un siècle grossier. Guillaume estimait l'abbé Ranulphe qui gouvernait alors; il l'aimait comme son père, le respectait comme son prélat et le vénérait comme un saint.

Bernard le Vénérable, qui reçut la crosse abbatiale vers le milieu du XIIe siècle, entretint précieusement les traditions de science, de piété et de sainteté, qu'il trouva établies dans la communauté. Puis Robert du Mont ou de Thorigny ne laissa rien périr de ce précieux héritage, et ajouta la gloire d'une renommée littéraire bien établie. Il doit partager cette dernière avec l'un de ses religieux, Guillaume de Saint-Pair.

Quoique éprouvés par les terribles fléaux que les guerres firent tomber sur eux, les moines du Mont-Saint-Michel soutenaient vaillamment la réputation de leur monastère par leur assiduité aux offices divins et aux travaux de l'intelligence, aussi bien que par les devoirs qu'ils rendaient aux pieux chrétiens qui venaient de toutes les parties du monde implorer le secours du patron du lieu. Ce concours des pèlerins ne se ralentissait pas : saint Louis, roi de France, comme saint Édouard le Confesseur, roi des Anglais, vinrent plusieurs fois apporter leurs vœux aux pieds de l'autel miraculeux.

Les peuples avaient pour ce sanctuaire une piété si ardente, qu'ils emportaient comme des reliques les pierres de ce saint

lieu; et leur ferveur indiscrète aurait sans doute hâté sa ruine, si une loi sévère n'eût mis un terme à leurs pieux larcins. On rapporte surtout aux temps antérieurs au XIe siècle cet usage d'enlever des pierres à la basilique de l'Archange. Au rapport du Livre des miracles, on déposait ces pierres ainsi ravies par la piété au sanctuaire de Saint-Michel dans des églises nouvelles que l'on édifiait en son honneur; elles étaient regardées comme des reliques précieuses et placées sous l'autel, même à côté des corps des martyrs. En Bourgogne, on construisit un oratoire dans le but de conserver plus précieusement l'une de ces pierres.

On pense que plusieurs églises de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, édifiées au sein d'une plaine, et nommées Saint-Michel-de-la-Pierre, Michelstein, *Lapis sancti Michaelis*, *Sanctus Michael de Petra*, tirent leur vocable d'une relique semblable. L'origine de ces sanctuaires se manifeste d'une manière non moins sensible dans ceux qui affectent la forme d'une rotonde, à l'exemple de celle du Mont-Saint-Michel, dont l'Archange avait lui-même spécifié la dimension et la figure. Le dernier enlèvement de pierre dont les monuments historiques aient conservé le souvenir, eut lieu au commencement du XIe siècle, et ce fut le fait d'un Italien, qui se proposait de construire un monastère en l'honneur de saint Michel. Mais le Ciel voulait mettre un terme à ces pieux larcins; et la maladie contraignit l'Italien à rapporter lui-même la pierre qu'il avait soustraite.

La piété est ingénieuse; elle trouva moyen de suppléer aux souvenirs du pèlerinage qui lui faisaient défaut: les pèlerins recueillirent dans la baie sainte, où l'Archange opérait tant de prodiges, ces coquilles montoises que la Providence sema sur ces grèves d'une main généreuse. Attachée à leur mantille en guise d'ornement et d'enseigne, la coque servit à les faire reconnaître partout où les portait leur ferveur, à Jérusalem, à Rome, à Compostelle. En peu de temps cette décoration devint un accessoire indispensable du pèlerin. Tous voulurent avoir des coquilles; et les lieux de pèlerinages les plus célèbres, bien qu'éloignés de la mer, distribuèrent néanmoins des coquilles et des colliers comme on en vendait au Mont-Saint-Michel. Les coquillages, du reste,

n'étaient point les seules marques distinctives des pèlerins de Saint-Michel, et on a retrouvé de notre temps, dans le lit de la Seine, des enseignes en plomb destinées à conserver le souvenir des pieuses visites accomplies au rocher de l'Archange. Ces fragiles monuments que les sables du fleuve ont préservés contre une destruction si facile et si probable, ont été publiés par M. Forgerais et le R. P. Cahier; ils se rapportent aux XIIIe et XIVe siècles, et même à des dates postérieures.

Longtemps auparavant, et dès le XIe siècle, les pieux coquillages furent sculptés sur les chapiteaux de l'église angélique du Mont-Tumba; un peu plus tard, les moines de l'abbaye en ornèrent le champ d'azur de leur blason; la fervente Galice les répandit sur la pèlerine de son saint patron; et lorsque le roi Louis XI institua l'ordre militaire de Saint-Michel, il ne donna point d'autre décoration à ses chevaliers qu'un collier d'or qui, à la matière près, rappelait en tout l'humble guirlande de coquilles des pèlerins *Michelots*.

Le XIVe siècle ne fut point un temps de ferveur religieuse bien remarquable; ce fut néanmoins l'une des époques les plus splendides du pèlerinage du Mont-Saint-Michel, qui vit quatre rois venir, à la suite de Philippe-le-Bel, rendre leurs hommages à l'Archange, et rivaliser de générosité pour enrichir sa basilique. Ce fut aussi l'une des époques où les prodiges se multiplièrent davantage et avec le plus d'éclat.

Pierre Le Roy, qui occupa la chaire abbatiale à la fin de la même période et au commencement du siècle suivant, rendit de grands services à l'Église par sa science et son zèle contre le schisme. Les bonnes traditions qu'il avait maintenues dans son monastère ne se perdirent point entièrement sous ses successeurs, malgré les ravages terribles que semait de toutes parts la guerre de cent ans. Heureusement, Français et Anglais rivalisèrent de dévotion envers le grand protecteur que l'on invoquait sur le Mont-Tumba: et rivaux acharnés sur le champ de bataille, ils se sentaient frères dans la basilique de l'Ange.

Nonobstant les périls des routes au milieu d'une société aussi profondément bouleversée, les pèlerinages au Mont-Saint-Michel furent très-fréquents à la fin du XVe siècle. Les Allemands surtout

y accoururent avec un empressement extraordinaire, au point que plusieurs docteurs d'Outre-Rhin s'en inquiétèrent et composèrent des traités dans le but d'empêcher « ces *pèlerinages*, ces *migrations* par bandes et avec enseignes, entrepris à travers des routes difficiles, souvent même dans la neige et au milieu d'un hiver rigoureux, vers l'église de Saint-Michel, à l'extrémité de la France. »

Ces bons Allemands n'étaient pas les premiers à remarquer ces nombreuses phalanges de pèlerins qui s'avançaient vers le sanctuaire de Saint-Michel. Les manuscrits du monastère signalent, dès les années 1313 et 1333, ces pèlerinages d'enfants, de vieillards et de pastoureaux :

En l'an MCCCXXXIII
A Saint-Michiel sa grant fiance
Fist venir au Mont grantentois
De pastoureaux grant habundance;
En Saint-Michiel avaient fiance
Qui leur a donné allégeance.

Ce nom de pastoureaux ne doit point effrayer les imaginations; nos pieux et rustiques pèlerins n'avaient rien de commun avec les niveleurs socialistes du XIIIe siècle ; ils étaient aussi paisibles que les premiers étaient dangereux pour la sûreté de l'État.

Cependant l'introduction de la commende, puis les ravages du protestantisme et le relâchement général introduit dans presque toutes les classes, amenèrent le désordre dans les cloîtres. Au Mont-Saint-Michel, les moines en étaient venus à vivre en prêtres séculiers, ayant chacun son petit ménage ; mais la protection de l'Archange ne s'était point éloignée de son sanctuaire : il disposa l'abbé commendataire, Henri de Lorraine, à y introduire la réforme de Saint-Maur, en 1622, et dès lors l'observance monastique refleurit comme aux plus beaux jours.

En nous arrêtant peut-être trop longtemps sur ces préliminaires, nous avons donné l'analyse bien incomplète et bien décolorée d'un livre composé par l'un des annalistes les plus chers à l'Anjou, du bon et vénérable Dom Jehan Huynes, qui aimait tellement

la sainte montagne, sur laquelle il a servi Dieu durant de longues années, qu'il en a écrit deux fois l'histoire, d'abord en latin, puis en français. Ce n'est point toutefois à ses manuscrits conservés à la bibliothèque de la rue Richelieu, dans le fonds Saint-Germain, que nous empruntons les récits suivants, mais aux manuscrits moins connus d'un autre moine annaliste, Dom Thomas Le Roy, aussi respectable par ses vertus et son amour de la vérité. Habitant le monastère de Saint-Michel, il écrivait jour par jour les événements dont il était le témoin. Quoique les plus anciens pèlerinages que nous allons rapporter soient antérieurs à son séjour dans l'abbaye, ces récits n'en sont pas moins authentiques, parce qu'ils ont été pris sur les notes rédigées au moment même.

II.

« *L'évesque d'Angers vint par dévotion en ce Mont. 1578.*

» L'an 1578, au mois de juin, le seigneur évêque d'Angers (1) vint par dévotion visiter l'église du saint Archange en ce Mont, et rendre ses vœux à la Majesté divine en l'honneur d'iceluy. Les moines, à la façon susdite au § 21, allèrent en corps l'attendre à la porte de la Bailliverie, et le conduisirent ainsi solennellement en ladite église. Je l'ay tiré du livre dudit Mansel, au feuillet 44. Le 15 mars 1647. »

Voici maintenant le récit de la réception faite à l'évêque d'Avranches, à laquelle l'annaliste nous renvoie :

« *Visite du seigneur évesque d'Avranches faite en ce monastère du Mont l'an 1578.*

» L'an 1578, le 3e jour d'octobre, Révérend Père en Dieu Messire Augustin Le Cyrier, évesque d'Avranches, est venu dans ce monastère du Mont-Saint-Michel, et a été reçu par les moines dudit lieu, qui l'attendaient vis-à-vis de la porte de la Bailliverie,

(1) Guillaume Ruzé, évêque d'Angers (29 août 1572 — 28 septembre 1587).

en chappes, suivant la coutume, avec la croix, l'eau bénite, les cierges alumés, portés par deux acholites, et le livre aux Evangiles. Après laquelle réception et conduit à l'église ledit évesque visita le très-saint Sacrement de l'autel, les saintes reliques, et le chapitre où il fit une exhortation et parfit sa visite en ce lieu : à quoy il est obligé une fois l'an. Après il monta es cheses du chœur, et ayant oüy la grande messe et Vespres qui se dirent ce jour-là un peu de meilleure heure pour son sujet. Après qu'il eut disné, il descendit pour voir les grants celliers. Ce que tout accomply, il se retira à Avranches avec son train le même jour. Je l'ay extrait du livre dudit Mansel, feuillet 43. Le 15 mars 1647. »

Il est évident que tout ce qui concerne la visite du Saint-Sacrement et des reliques ne fut point accompli par Guillaume Ruzé ; c'est un droit réservé à l'évêque diocésain dans les lieux soumis à sa juridiction.

III.

« *Deux compagnies d'hommes et de femmes viennent par dévotion d'Anjou en ce Mont, l'an 1646.*

» L'an 1646, le 19e jour de may, veille de la feste de Penthecoste il vint en pèlerinage une compagnie de femmes bourgeoises de la ville de Baugé en Anjou en ce Mont-Saint-Michel, composée de trente-cinq. Une desquelles marchant la première portoit un guydon d'une main et de l'autre le chappelet ; montantz toutes soubz la conduite d'icelle dans l'église du monastère, deux à deux en bon ordre : un petit enfant de dix à douze ans leur battant la desmarche sur une petite quaisse. Le lendemain s'enretournant après avoir fait leurs dévotions en cette église, confessé et communié, elles rencontrèrent sur les grèves près des portes de cette ville, une aultre compagnie de gens de pied composée de cent soixante hommes qu'on dit estre des bourgeois et cytoyens dudit Baugé, parmy lesquels étoient les marys desdites femmes : lesquelles gens de pied se rengèrent en haye pour faire passer les-

dites femmes au millieu d'eux, ne leur donnant d'aultre quartier : puis iceux montèrent avec fort bel ordre en cettedite église, où ils firent leurs dévotions ; et puis s'en allèrent après leurs femmes. Je l'ai remarqué le 1er jour de may (pour montrer combien toutes sortes de gens de loin et de près et de tous sexes portent dévotion au glorieux Archange saint Michel). L'an de Notre-Seigneur 1647. »

IV.

« *Arrivée d'une compagnie de cinquante-cinq jeunes hommes en pèlerinage en ce Mont le 9e mai 1647.*

» L'an 1647, le lendemain, sur les une heure et demye apprès midy, arriva une compagnie de pèlerins de la paroisse de Sarcé, diocèse du Mans ; icelle composée de cinquante-cinq jeunes hommes bien couverts ; et le curé de ladite paroisse en estoit le capitaine. Estant dans le logis abbatial avec trois de nos confrères de ce monastère, je l'ay vis arriver sur les grèves depuis Ardevon jusqu'à la porte de la ville de ce Mont, marchant tous en haye deux à deux, avec la demye pique sur l'épaule, avec un ruban de soye de diverses couleurs attaché au fer de chacune demye pique, et l'espée au costé : au millieu de ladite compagnie estoit le tambour qui frappait toujours sa quêsse ; et à la teste estoit le sieur curé à cheval, les autres estant tous à pied, n'y ayant aultres chevaux sinon trois pour porter les hardes et bagages, menés par trois valets. Arrivés à la porte de la ville les soldats du corps de garde d'icelle allèrent au devant après avoir leu leurs passeports du gouverneur du Maine et de l'évesque du Mans (1), et une lettre cachettée de la part du révérend père abbé de Saint-Vincent dudit Mans (2) adressante au révérend père prieur de cette abbaye

(1) Emmery-Marc de la Ferté, qui mourut en odeur de sainteté le 20 avril 1648.

(2) Dom Ignace Philibert, l'un des plus grands supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur, qui fut deux fois abbé de Saint-Vincent du Mans. La cure de Sarcé était à la présentation du prélat qui gouvernait l'abbaye de Saint-Vincent, et le prieuré de Sarcé était un membre de ce monastère qui possédait aussi la seigneurie temporelle de la paroisse.

du Mont-Saint-Michel, aux fins de leur faire donner plus facile entrée. Et apprès leur avoir fait faire la démarche en coquille, rendu les armes, ils montèrent dans le monastère, et passant par le corps de garde du châsteau les soldats d'icelluy leur donnèrent passage entre eux en haye estant, la mesche allumée sur le secret des arquebües à crocq. Et puis furent conduits solennellement par lesdits soldats dans ladite église, le tambour battant, avec une fluste d'Allemagne et l'enseigne desployée. Assistèrent aux vespres, dévallèrent coucher en ville après avoir veu les lieux plus dévots du monastère ; et le lendemain ils remontèrent dans l'église d'icelly, le curé célébra la sainte messe, et puis ils redevallèrent et s'enretournèrent avec le même ordre sur les 9 heures du matin. J'ai fait cette remarque pour monstrer la continuation des sentiments de dévotion que montrent avoir au temple du Mont de Tombe dédié au saint Archange les peuples les plus éloignés. Faict le 10e may 1647. »

V.

On voit par ces récits naïfs comment les guerres qui n'avaient cessé d'agiter notre pays depuis près de cent ans avaient fait contracter à toutes les classes de la société des habitudes militaires ; un simple pèlerinage accompli dans les intentions les plus pacifiques ressemblait presque à une expédition armée : c'est que durant longtemps on n'avait pu quitter ses foyers sans s'exposer à tomber dans les mains de quelque corps de partisans. Les routes devinrent bientôt plus sûres, et les pèlerinages au Mont-Saint-Michel se firent avec un appareil moins imposant. On trouve dans des mémoires du dix-septième et du dix-huitième siècle des relations intéressantes de ces pérégrinations ; ceux attribués à la marquise de Créqui et ceux qu'a certainement écrits la marquise de Genlis prouvent qu'une visite à Mont-Saint-Michel était devenue une partie de plaisir, et même un voyage à la mode, durant le dix-huitième siècle, aussi frivole que sceptique. On sait, du reste, qu'il ne faut pas juger absolument de Renée-Caroline de Foul-

lay, marquise de Créqui, d'après les Mémoires publiés sous son nom : Décourchant s'est permis d'y faire de trop nombreux changements. Notre célèbre compatriote (1) conserva toujours, au milieu même de la société philosophique où régnaient Voltaire et Rousseau, des sentiments de foi, et même de piété. Son voyage au Mont-Saint-Michel put être un vrai pèlerinage inspiré par un mouvement sincère de religion.

Ce fut aussi par des pensées chrétiennes et pieuses que la foule des pèlerins continua à visiter le sanctuaire de l'Archange jusqu'au jour où la Révolution le transforma en une maison de détention. Il vient heureusement d'être rendu à sa première destination. Puisse-t-il connaître encore des jours aussi glorieux que par le passé ! En même temps qu'il était un sanctuaire cher à la piété, il était un foyer de lumières, et il reçut même à une certaine époque le nom significatif de *cité des livres*.

DOM PAUL PIOLIN.

Abbaye de Solesmes, le 12 février 1868.

---

(1) La marquise de Créqui était née à Saint-Denis-de-Gastines, au château de Montflaux, le 19 octobre 1714 ; ce qui prouve combien se trompent les compilateurs des Dictionnaires biographiques qui la font naître à Paris.

LES TROIS POÈTES VAUQUELIN.

Quoique le nom de Vauquelin des Yvetaux soit plutôt connu dans la Normandie que dans toute autre province, cependant il a joui d'une certaine illustration dans le monde entier des littérateurs. On y apprécie toujours l'*Institution du prince*, qui fit une sensation considérable à son époque, et qui, par sa valeur réelle, justifia pleinement le choix d'une éducation royale. Nous pensons donc qu'à ce titre une esquisse dans laquelle nous analyserons tour à tour les œuvres de trois membres de cette famille de poëtes, pourra trouver un accueil favorable dans une Revue de l'Anjou. Nous la ferons avec d'autant plus de confiance que nous en puisons les éléments dans un manuscrit qui nous a été confié par leur dernier héritier. Néanmoins nous tenons à dire, qu'à tort peut-être, nous n'avons pas voulu recourir à d'autres documents. On appréciera les motifs qui nous ont dirigé : en procédant ainsi, nous croyons conserver plus sûrement à nos portraits toute la fraîcheur et tout l'éclat de leur origine.

I.

JEAN VAUQUELIN, seigneur des Yveteaux.

Jean Vauquelin était issu d'une famille aussi distinguée dans les annales militaires de la Normandie que respectée dans la robe, et célèbre surtout dans les belles-lettres par deux de ses membres, dont l'un est auteur d'un *Art poétique*, et l'autre, le précepteur bien connu du roi Louis XIII et du duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV. Autant que nous pouvons le croire, il était le second

fils de Hercules Vauquelin. Comme la plupart de ses ancêtres, il dut naître à Falaise ou à Caen.

Son père, élève du savant Halley, recteur de l'université de Caen, avait été successivement : lieutenant général à Caen (1626), conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privés (1626), maître des requêtes (1634), membre du parlement de Paris (1635), intendant du Languedoc (1640), président des états de cette province (1641), intendant de Perpignan, de la Catalogne et du Roussillon (1642), intendant des armées royales dans les pays récemment conquis (164..), et enfin conseiller d'Etat ordinaire (1644). Il s'était éloigné des affaires peu après la mort du cardinal de Richelieu, qui l'honorait de son intimité. Peu sympathique, par ce seul motif, au premier ministre qui avait pris le pouvoir après cet habile homme d'Etat, il était venu chercher un repos absolu dans ses terres de Normandie. L'homme de cour s'était fait campagnard. C'est là que la faveur du Souverain avait su le trouver pour lui octroyer des lettres-patentes d'érection de sa terre d'Hermanville-sur-Mer, sous le titre de marquisat (1651) (1).

Dès l'instant où son père avait pris sa retraite, son fils Jean s'était attaché à lui, ne l'avait plus quitté, l'avait entouré des soins les plus tendres et avait enfin recueilli son dernier soupir. Hercules Vauquelin était mort à Caen, le 18 septembre 1678, dans la paroisse Saint-Jean. Exécuteur testamentaire des volontés suprêmes de son père, vieillard de soixante-quinze ans, c'était lui encore qui avait accompagné ses cendres aux Yvetaux, près Falaise (2).

Cette vie, jusque-là passée au foyer paternel, toute remplie de dévouement, et inspirée par l'amour filial, avait dû nécessairement lui faire contracter des habitudes méditatives.

Il se plongea dans l'étude, lorsqu'il fut libre ; il se fit homme de lettres. Et tandis que son aîné devenait un magistrat éminent, conseiller au grand Conseil, et que son autre frère entrait dans les ordres sacrés, lui, conquérait les palmes de l'académie des

(1) Mss., pages 496, 497, 498 et 499.
(2) Mss., page 508.

belles-lettres de Caen. Il s'asseyait même à son fauteuil présidentiel, dans les jours les plus prospères de son existence, durant l'administration de l'intendant Foucault, à l'époque où Louis XIV faisait naître le plus grand siècle littéraire de la France.

Les droits à cet honneur insigne, il les puisait dans ses ouvrages, restés manuscrits,—tout permet de le croire, du moins,—si l'on ajoute foi à une note ajoutée à la dernière page du volume que nous avons sous la main. Afin de les bien faire connaître, nous transcrivons donc cette note :

« Les manuscrits de M. des Yveteaux sont en si grand nombre, » si remplis d'érudition et d'instructions curieuses et utiles, tant » pour l'histoire, la morale, la physique, la cabale et les sciences » les plus abstraites et les plus cachées, que sans m'amuser à » rapporter icy les discours qu'il a faits à l'académie, je renvoie » le lecteur à ces manuscrits, s'il est assez heureux qu'il lui en » puisse tomber entre les mains.

» Il a composé plusieurs tomes in folio des clefs des sciences.

» Les titres des autres ne donnent pas moins de curiosité, et » ce qu'ils contiennent n'est pas moins instructif. Voici les titres : » *La mer des sciences ; les caballes ; la science des adeptes ; les* » *mystères de la croix pour le salut du monde ; l'arbre de vie ; de* » *la médecine universelle ; res sine titulo ; fiat lux ; science des* » *nombres ; des jardins ; de la connaissance de Dieu, du monde et* » *de l'homme avec toutes les parties qui le composent ; de la re-* » *ligion ; du secret de Dieu connu des seuls sages, des créatures* » *élémentaires, etc. ; des sciences magiques ; des talismans* (1). »

C'est le manuscrit *des Jardins* que nous possédons (2).

Nous allons en faire l'analyse sommaire. Il a 787 pages in-folio. Il est écrit d'une seule main, et à peu près sans rature, sauf quelques mots surchargés par le copiste. On peut donc affirmer

(1) Mss., page 787.

(2) C'est à tort qu'un annotateur a voulu changer le titre de cet ouvrage et lui substituer le suivant : *Amusements de Messire Jean Vauquelin, chevalier seigneur des Yveteaux, que l'on pourrait appeler en latin Valqueliniana ou Yvetelliana, et en français Vauquelinades.* Le titre de *Jardins*, qui est celui que l'auteur lui avait donné, nous paraît beaucoup mieux justifié à la lecture du livre.

qu'il a été composé sous les yeux même de son auteur et avant 1713, puisqu'à la page 482, une plume étrangère a ajouté ces lignes à l'arbre généalogique des Vauquelin de la Fresnaye : « Jean-» Jacques, seigneur et patron de Vrigny, a épousé, au mois de » janvier 1713, noble damoiselle Louise-Anne d'Anfernet, fille du » baron de Montchauvet. »

Ce volume est composé de plusieurs parties hétérogènes, et chacune d'elles est souvent séparée de l'autre par quelques feuillets blancs. Ainsi la liste des œuvres de des Yveteaux que nous venons d'emprunter à la page 787, est à une vingtaine de feuillets de la dernière page écrite. Evidemment cette note a été inscrite avec les discours qu'il prononça à l'académie de Caen, seulement après la mort de Jean Vauquelin. La même observation doit être faite sur quelques lignes indiquant l'époque de son décès, et qui se trouvent sur le feuillet du frontispice, ou plutôt sur les gardes.

Dans la composition de ce volume, il entre de la prose et des vers; et, à vrai dire, pour résumer notre pensée, il nous paraît être une espèce d'encyclopédie.

Ainsi, sous le titre de *Jardins mystiques* (p. 1), nous y trouvons l'origine du monde et la description du paradis terrestre. La conclusion morale de l'auteur est la nécessité où se trouve l'homme de cultiver son âme. De là il passe à l'étude prosaïque du *jardinage* (p. 35), et tour à tour il fait une revue de la *Philoflorie, ou passion des fleurs et de leur culture* (p. 38) (1), *du jardin potager mois par mois* (293), *des arbres fruitiers* (p. 323) *et des arbres forestiers* (p. 377).

Mais il est bon de revenir quelques instants sur la *philoflorie,* afin d'avoir une idée complète du livre : d'ailleurs, c'en est peut-être la plus intéressante partie.

Les fleurs, qui ont été tant de fois chantées par nos poëtes, trouvent, en effet, chez des Yveteaux un nouvel interprète. Pour leur faire fête, le sonnet lui prodigue tous ses secrets. Passionné pour sa forme, il emprunte à une infinité de poëtes des fragments

(1) La tulipe, la renoncule, l'anémone, l'oreille d'ours, le narcisse, etc., ont chacune leur article.

de leurs œuvres, qu'il semble coudre ensemble avec une véritable volupté, comme s'il avait pris à tâche la devise de Montaigne (III, 2). « j'ai fait un amas de fleurs estrangières, n'y ayant fourny » du mien que le filet à les lier. » C'est ainsi, que sur l'ode d'Horace *Beatus ille qui procul negotiis*, il peut réunir jusqu'à une demi-douzaine de compositions diverses et des sonnets en quantité. Son seul soin est de rattacher chaque œuvre par quelque douce causerie, par des citations latines ou italiennes, par de la prose, et par des vers de sa façon. Des Yveteaux parfois, dans plusieurs passages, laisse échapper quelques traits puissants ou quelques soupirs de flammes. Pour n'en citer qu'un seul exemple, il finit un sonnet que nous croyons de lui, par cette strophe :

Ecueils contre lesquels il est beau de périr,
Femmes, pour une fois que vous nous faites naître,
Hélas ! combien de fois nous faites-vous mourir (1)!

L'idée n'est assurément pas neuve, mais elle nous paraît exprimée avec délicatesse.

Aux pages suivantes, un quatrain d'une morale un peu relâchée a cependant attiré nos regards, parce que nous avons cru y voir surtout cet épicurisme qui est l'esprit de cette famille. Ne sait-on pas que ce fut sa vie licencieuse qui fit tomber en défaveur le maître de Louis XIII, que nous appellerons pour cette fois le vieux des Yveteaux ? N'a-t-on pas conservé le souvenir de cette lettre qui lui fut écrite par le sévère cardinal de Richelieu ? Et ce petit-neveu d'un des jeunes mignons du temps de Henri III, n'est-il pas digne lui-même d'avoir été le contemporain de Philippe d'Orléans et l'un des roués de la Régence ?

Le quatrain, le voici :

Une femme est toujours aimable,
Quand elle est libre du sacré lien :
L'usufruit en est agréable,
La propriété n'en vaut rien (2).

(1) Mss., p. 52.
(2) Mss., page 54.

N'est-il pas vrai que notre poëte est de l'école de Chapelle et de Chaulieu? Ne dirait-on pas qu'il se serait inspiré du voyage de Bachaumont, et qu'il aurait imité ce genre?

Son livre est plutôt celui de tout le monde que le sien propre, car il emprunte à tous. Véritable *Guirlande de Julie* (1), c'est-à-dire bouquet littéraire composé de fleurs aux mille nuances cueillies dans cent parterres différents, il tient unis étroitement Malherbe, des Yveteaux, La Fresnaye, Sarrasin, Pierre Patry, qui fût si goûté à la cour de Gaston, duc d'Orléans, et tant d'autres poëtes, normands comme lui, qu'il voulait toujours avoir dans sa société. C'est ainsi que nous y avons remarqué les stances harmonieuses *à Duperrier*, stances où le génie de notre langue a marqué sa première empreinte. Nous y trouvons encore les sonnets de Sarrasin *Lorsqu'Adam vit cette jeune beauté*, que les Mémoires de l'académie de Caen ont reproduit. Plus loin, des Yveteaux inscrit aussi les vers si connus de Pierre Patry, *Je songeais cette nuit que d'amour consumé*. Enfin il donne également un sonnet de son grand-oncle.

Ne connaissant pas les œuvres de ce poëte, nous nous permettrons de l'écrire; car l'auteur de l'*Institution du prince* a conservé à bon droit quelque renom dans la Basse-Normandie; et si cette pièce était inédite, nous serions content d'avoir pu le signaler le premier.

SONNET DE DES YVETEAUX.

Avoir peu de parents, moins de train que de rente,
Rechercher en tous lieux l'honnête volupté,
Contenter ses désirs, conserver sa santé,
Et l'âme de procès et de vices exempte;

A rien d'ambitieux ne mettre son attente,
Voir les siens élevés en quelqu'autorité,
Mais sans besoin d'apuy, garder sa liberté,
De peur de s'engager à rien qui mécontente;

Des jardins, des tableaux, la musique, des vers;

(1) Julie d'Angenne, duchesse de Montausier.

Une table fort libre et de peu de couverts ;
Avoir bien plus d'amour pour soi que pour sa dame;

Etre estimé du prince et le voir rarement ;
Beaucoup d'honneur sans peine, et peu d'enfants sans femme ;
Font attendre à Paris la mort doucement (1).

L'illustre Huet, évêque d'Avranches et académicien, dit que ce sonnet ne se peut excuser que par la liberté que donne la poésie. Mais il ajoute que des Yveteaux « répara bien le scandale de ce sonnet, lorsqu'en approchant de la fin de sa vie, touché d'une sincère pénitence, il en fit un autre plein de sentiments véritablement chrétiens, et partant d'un cœur humilié et contrit. Ce sonnet, à mon gré, est son chef-d'œuvre. »

Cependant on connaît des Yveteaux ; on sait sa morale et ses débordements, et, par suite, on est autorisé à penser qu'il agissait bien comme il parlait. Il n'y a donc pas à s'y tromper, cette pièce est bien de lui. D'ailleurs son petit neveu, auquel rien de ce qu'il avait composé ne pouvait être inconnu, ajoute dans la crainte d'une erreur :

Il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, d'une rétention d'urine, qui, dans le fort de ses douleurs, ne l'empêcha pas de faire le sonnet suivant :

Enfin je ne suis plus des habitans du monde,
Mon âme est échappée et ne tient plus de lieu,
Elle a quitté mes sens : le seul amour de Dieu
Me fait tout voir en ange et sans cause seconde.

Que je suis au-dessus de la terre et de l'onde !
Que j'en suis séparé par un heureux adieu !
Que nos travaux sont doux, quand je suis au milieu ;
Plus je suis agité, plus ma paix est profonde !

Que pensez-vous, mortels, que j'aime, que les cieux !
Qui m'inspire en mourant ces pensers glorieux,
Plus clairs que le soleil, et plus nets que l'aurore ?

(1) Mss., p. 60. Vérification faite, ce sonnet n'est pas inédit.

C'est le brûlant amour du maître que je sers,
Qui m'a paru si vif aux maux que j'ai soufferts,
Qu'au lieu d'un être bas, je veux souffrir encore (1).

Nous laissons à apprécier la valeur de cette œuvre funèbre, même après le célèbre précepteur du grand Dauphin.

Quant à son homonyme, à des Yveteaux, président de l'académie de Caen, il nous paraît, en général, assez faible poëte. Nous ne saurions donc affirmer si le sonnet ci-après est de lui, ou si, par son grand air de parenté avec les précédents, il ne pourrait pas avoir la même origine. Toutefois nous ne garantissons rien ; nous ne le citons que dans l'espérance que son auteur sera facilement reconnu :

Grands chênes, beaux sapins, qui couvrez ma maison,
Sous vos ombrages verts, je veux passer ma vie :
Les ans qui m'ont changé m'ont fait perdre l'envie
De ce que j'estimais en ma jeune saison.

Paris, le jeu, l'amour, sont de faibles appas,
A qui n'a pour object que le ciel et la tombe.
Solitaire, je plains le mondain qui succombe,
Et borne mes désirs à l'heure du trépas.

Mes amis, cependant, veulent que je retourne
Au pays des flatteurs, où le hasard séjourne :
Mais je suis trop heureux de vivre sans employ.

Je surmonte en ce lieu la crainte et l'espérance,
Et quand je deviendrais nécessaire à la France,
En me donnant à Dieu, je ne suis plus à moy (2).

La pièce qui suit est de la même facture, elle en est le complément :

Se lève qui voudra par force ou par adresse,
Jusqu'au sommet glissant des grandeurs de la cour ;
Moy, je veux sans quitter mon aimable séjour,
Loin du monde et du bruit rechercher la sagesse.

---

(1) Mss., pages 60 et 458.
(2) Mss., page 65.

Là, sans crainte des grands, sans faste et sans tristesse,
Mes yeux après la nuit verront naistre le jour.
Je verrai les saisons se suivre tour à tour,
Et, dans un doux repos, j'attendrai la vieillesse.

Ainsi, lorsque ma mort viendra rompre le cours
Des bienheureux moments qui composent ma vie,
Je mourrai chargé d'ans, inconnu, solitaire.

Qu'un homme est misérable à l'heure du trépas !
Lorsqu'ayant négligé le seul point nécessaire,
Il meurt connu de tous, et ne se connaît pas (1).

Nous retrouvons cette antithèse dans La Fontaine, lorsqu'il dit en parlant du philosophe Démocrite :

Il connaît l'univers et ne se connaît pas (2).

Les vers que voici sont assurément de des Yveteaux le jeune ; le doute n'est pas possible, par le rapprochement des dates.

David à l'amour succomba,
Salomon devint idolâtre,
Le fameux Hercule fila,
Antoine adora Cléopâtre ;
Mais les maîtresses de ces temps
N'avaient pas soixante-seize ans (3).

Mme de Maintenon avait dépassé toutes les bizarreries de ce genre.

Quel singulier assemblage dans ce volume ? Ici de la philosophie, de la morale ; là des pensées amoureuses et galantes ; quelques bons vers, mais beaucoup plus encore de médiocres ; peu d'idées neuves et plusieurs paraphrases de textes anciens, latins ou même italiens. Voilà l'ensemble de cette première partie du manuscrit.

Du reste, elle renferme, outre cela, quelques bouts-rimés et

(1) Mss., page 65. Ce sonnet est attribué au poëte Jean Hesnault.
(2) La Fontaine, liv. 8, fable XXVI.
(3) Mss., page 54.

nombre de pièces insignifiantes, dont nous pouvons indiquer les titres : *L'Homme de Tristan ; Aux grands ; Caractère du siècle ; Maximes ; Le Chrétien ; Le Sage du monde ; Sur l'inconstance ; Sauve qui peut ; Finis omnium questionum mors est ; Méditations d'un solitaire ; Solitude, etc., etc.*

Et encore, à côté de méditations et de prières, une pièce intitulée *la belle Pénitente*. Toujours le profane auprès du sacré ! Ce qui est regrettable surtout, c'est que jamais le nom de l'auteur véritable ne soit inscrit au pied de l'œuvre, ce qui rend l'analyse et l'étude d'un tel volume excessivement pénible.

Ce que nous appellerons la seconde partie de cet ouvrage, renferme une histoire généalogique de la famille Vauquelin. Elle a été composée avec un soin tout particulier, d'après les documents qui existaient alors (1). Nous y remarquons tout particulièrement des détails nombreux sur la vie du vieux poëte des Yveteaux, qui fut le premier protecteur du divin Malherbe, son compatriote de la ville de Caen ; puis quelques sonnets que nous avons dejà cités, et son chef-d'œuvre de l'*Institution du Prince*, dédiée à César, duc de Vendôme, son élève. Ce morceau a une vraie importance ; mais il est trop connu pour qu'il soit besoin de le rapporter. Les lettres des rois de France, les extraits historiques qui concernent les membres de la famille, les épitaphes sont copiés avec un soin particulier : au point de vue historique et généalogique, cette partie offre de l'intérêt.

Comme annexe, nous remarquons aussi une description de sa maison et de ses jardins du faubourg Saint-Gilles, à Caen (2), ainsi que celle de la terre des Yveteaux, écrite par un officier de marine (3). Une comparaison de ces derniers lieux, tels qu'ils sont aujourd'hui, avec ce qu'ils étaient alors, pourrait seule dire ce que vaut ce récit. Des Yveteaux le trouva si charmant, qu'il regarda comme un devoir pour lui d'en envoyer une copie à ses

(1) Mss., page 389.
(2) Mss., page 581.
(3) Mss , page 515.

savants confrères de l'académie de la ville de Caen, où, dit le copiste, page 605, « les esprits sont aussi déliés que les dames y sont aimables. »

Celui-ci ajoute : « M. des Yveteaux avait paru négliger un peu les uns et les autres. Cela lui attira le reproche obligeant qui lui fut envoyé de la part de ses confrères, par ordre des *dames*, lesquelles ont assez de goût et l'esprit assez cultivé, *pour prendre plaisir de venir souvent à l'académie.* »

Cette plainte était-elle une œuvre collective? Peut-être elle avait été délibérée même en pleine académie! Rien ne le dit, quoiqu'il soit permis de le supposer. La voici, on en pourra juger; elle est fort incorrecte.

Interprète de la nature,
Pourquoi pour le faubourg quittes-tu la cité?
Crois-tu, comme un autre Epicure,
Trouver mieux là la vérité?

Ce philosophe de bon sens,
N'avait ses jardins près d'Athènes
Que pour voir plus souvent
Ses amis sans grand peine,
Voulant, libre avec eux, toujours passer son temps.

Toi qui bien mieux que lui possèdes la raison,
Tu fis toujours chez nous l'agréable saison.
Pourquoi négliger l'assemblée
Où d'applaudissements ta voix était comblée!

« Ce reproche était accompagné d'un ordre, de la part des *dames*, de leur rendre compte de ses occupations. »

Des Yveteaux y répondit par quatorze pages rimées. Il était inspiré par les dames et devait être forcément verbeux. Qui ne le serait en présence de pareils antagonistes? Il leur dit en poëte ses études, ses joies et ses chagrins. Il leur parle des plaisirs de la campagne, du rossignol, de la tendre fauvette et de la plaintive tourterelle. Il leur peint les délices de sa table frugale, de son vin généreux, de ses bosquets et de sa liberté.

Cette réponse est une véritable transition à la dernière partie du volume, qui ne renferme que des pièces toutes de circonstance et du genre de celles qu'on appelle fugitives. L'improvisation et l'à-propos en font tout le charme et tout le mérite. L'intérêt serait peut-être dans les noms des acteurs que le copiste a pris soin de mettre exactement à la marge. Voici ce qui leur donna l'occasion de naître.

M. des Yveteaux était venu habiter le faubourg Saint-Gilles, à Caen. Bientôt son amabilité toute française avait attiré vers lui une société choisie et toute disposée à une gaieté franche et de bon aloi. Sous le prétexte du carnaval, de nombreuses invitations furent échangées entre les membres qui la composaient, et ces invitations prirent les formes les plus gracieuses. Leur collection compose de délicieux bouquets à Chloris que nous avons tous assemblés sous vos yeux : madrigaux, quatrains, dixains, tous plus galants les uns que les autres, parfois charmants de forme, mais la plupart du temps sans sel pour nous qui n'avons pas le sens de l'énigme.

Plusieurs années suffirent à peine à ce commerce littéraire, et le carnaval de l'année 1711 semble avoir été plus animé que les autres, puisqu'il nous a laissé une cinquantaine de pages de versiculets. Grand nombre de dames brillaient au *Parnasse de Saint-Gilles*, que nous appellerions volontiers, nous, la Cour des Bas-Bleus, si cette dénomination n'était toute moderne. Nous ignorons si elles ont laissé des souvenirs à Caen ; nous les citerons cependant. C'étaient : Mesdames la présidente de Croisille, de Sainte-Honorine, de Fresné-Cingal, Berville, de Foulogne, de Breteville, d'Arbout, Cingal, de Saint-Aubin, Hélie, Onfroy, de Fontenaille, et Mesdemoiselles de Saint-Léger, de Silly, Fortin, Caniou, des Compars, etc., etc.

Mais les glaces de l'âge allaient bientôt refroidir l'enthousiasme de des Yveteaux. Avec les douleurs aiguës de la goutte, qui vinrent l'assaillir, il lui fallut renoncer à ces relations de société auxquelles pourtant il semblait prendre un bien vif intérêt.

Messire Jean Vauquelin, chevalier, seigneur des Yveteaux,

mourut à Caen, dans sa maison du faubourg Saint-Gilles, le 22 janvier 1716, à deux heures du matin (1).

Tels sont les documents que nous avons pu puiser dans notre volume. C'est un tort pour nous, assurément, de n'en point avoir cherché ailleurs ; mais notre ambition n'était pas de donner une biographie complète de ce président de la société académique de Caen. Notre désir surtout, était, en indiquant la liste exacte de ses œuvres, d'extraire la quintescence du manuscrit que nous avions eu le rare bonheur de rencontrer, et de dire ainsi ses titres académiques.

Ces titres, nous les croyons plutôt dus à la naissance qu'au savoir personnel de l'homme, à la réputation incontestable de ses ancêtres comme littérateurs et comme poëtes, car un nom a toujours été compté pour quelque chose, plus qu'à sa propre valeur, à sa grande aptitude au travail et à ses connaissances variées, qu'à un véritable talent. En un mot, pour nous servir d'une expression reçue de nos jours, c'est un académicien grand seigneur.

Doit-on dire, cependant, que ce titre de président de l'académie de Caen fut placé en des mains inhabiles ? Assurément non. Des Yveteaux était un travailleur modèle, et nous serions tentés de croire que s'il a été superficiel, c'est qu'il a embrassé trop d'études diverses. En effet, à en juger par les titres de ses ouvrages, la théologie, les sciences abstraites, les mathématiques, la médecine, l'histoire et jusqu'à la magie, avaient absorbé ses loisirs. Nous serions même disposés à croire qu'il aurait fait, comme tant d'au-

(1) Peu de mois après la mort de son père, il avait épousé, en 1679, Marie-Thérèse Vauquelin, sa cousine, fille de Messire Louis Vauquelin, chevalier, seigneur de Nepcy et de Catillon, lieutenant-général à Falaise. C'était une *femme bien faite, remplie de mérite et de gentillesse*. Cette union avait bientôt été rompue : Marie-Thérèse, à peine âgée de vingt ans, mourut à Paris, au mois d'août 1682, en donnant la vie à une seconde fille, qui ne lui survécut que peu de jours. Elle fut inhumée dans l'une des chapelles de droite de l'église de Saint-André-des-Arts (Mss., p. 502).

La fille unique de Jean Vauquelin, nommée Madeleine, épousa, le 17 août 1700, Messire François Carrel, conseiller au parlement de Paris. Un fils aîné, issu de ce mariage, fut tenu sur les fonts de St-Paul de Paris par son aïeul maternel (Mss. p. 510).

tres, des investigations à la recherche de la pierre philosophale. Seulement, nous le répétons, nous ne connaissons qu'un seul de ses manuscrits, et nos appréciations ne sont peut être essentiellement exactes que pour celui-là. Nous serions flattés qu'elles pussent être justifiées par quelque autre chose, et si, surtout, les autres manuscrits de des Yveteaux pouvaient être sauvés de la destruction, grâce à cet appel.

Quant au volume que nous avons retrouvé et signalé, il nous permettra de dessiner encore les portraits des autres membres de la famille, de Vauquelin de la Fresnaye et de Nicolas des Yveteaux, le précepteur de Louis XIII.

HIPPOLYTE SAUVAGE.

M. VICTOR COUSIN[1].

II.

M. Cousin n'a point créé ce qu'on appelle un système; et je ne sais s'il faut l'en blâmer. Il n'a point fait de grandes découvertes; en ces matières les découvertes sont rares. Il n'a point fait faire de pas considérable, décisif, à la science. Il faut convenir de tout cela. Est-ce à dire qu'il n'ait pas rendu à la philosophie de sérieux services, et qu'il n'y ait pas lieu de lui faire une place très-honorable dans l'histoire de ce grand mouvement intellectuel qui a rempli la première moitié du dix-neuvième siècle? Là serait l'injustice. Mais pour apprécier équitablement à ce point de vue le rôle de M. Cousin, il faut se rappeler dans quelles circonstances, au milieu de quelles idées, il parut sur la scène philosophique.

On sait où en était la philosophie en France sous le premier Empire. Le sensualisme de Condillac y régnait sans rival, dans les écoles publiques aussi bien qu'à l'Institut. Il avait atteint tous ses développements et produit toutes ses conséquences : il avait eu ses derniers métaphysiciens dans Garat, Destutt de Tracy et Cabanis; ses moralistes dans Volney et Saint-Lambert. Une rigueur apparente, une simplicité superficielle, une langue claire et précise, recommandaient cette doctrine, qui s'alliait d'ailleurs par tradition aux souvenirs libéraux de 1789. La philosophie de Condillac avait, il est vrai, vers 1812, trouvé dans M. Royer-Collard, à la Faculté des Lettres, un adversaire qui n'était pas à mépriser Sans être un grand métaphysicien ni un penseur origi-

(1) Voyez la *Revue de l'Anjou*, tome second, page 206.

nal, M. Royer-Collard était doué d'un bon sens supérieur, d'un esprit ferme et pénétrant : chrétien par éducation, rationaliste par tempérament, il avait trouvé un jour sur son chemin une philosophie qui satisfaisait à la fois ses instincts spiritualistes et ses tendances libérales. Cette philosophie, c'était la philosophie écossaise, doctrine timide, mais prudente et judicieuse, exempte de prétentions hautaines, ennemie de l'hypothèse, et se bornant à asseoir sur l'observation et l'analyse les vérités premières de la psychologie et de la morale. M. Royer-Collard s'était fait dans sa chaire l'interprète de cette philosophie, et avait commencé sous ses auspices une guerre ouverte contre la philosophie sensualiste. Mais cet enseignement, encore inexpérimenté, plus sage qu'original, plus sensé que brillant, n'était pas sorti de l'enceinte de l'école. A la fin de 1816, M. Royer-Collard eut pour successeur dans cette chaire un jeune homme, sortant lui-même à peine des bancs, et encore plus inexpérimenté que son maître, mais qui, par la merveilleuse précocité de son talent, l'étendue et la souplesse de son esprit, et l'éclat de son éloquence, allait donner à la philosophie nouvelle l'impulsion, la vie, la popularité : c'était M. Cousin. Ses leçons eurent un succès sans exemple. La jeunesse se pressait autour de sa chaire ; depuis le temps d'Abeilard, disait-on, la montagne Sainte-Geneviève n'avait pas vu la philosophie exciter pareil enthousiasme. De ce jour, on peut dire que la nouvelle école française, l'école spiritualiste du dix-neuvième siècle était fondée.

Pendant quatre années, M. Cousin, agrandissant le cadre primitif du maître, traita successivement toutes les grandes questions qu'embrasse la philosophie. Eloigné quelque temps de sa chaire par un pouvoir ombrageux, le jeune professeur y remonta en 1828 ; et, après un rapide coup d'œil sur l'histoire générale de la philosophie, entama l'année suivante un examen approfondi de la philosophie de Locke, qui est resté un de ses meilleurs ouvrages, et qu'on peut citer comme un modèle de haute critique. Ce second enseignement eut encore plus d'éclat, plus de succès que le premier. Les circonstances politiques y prêtaient : un souffle libéral soulevait à ce moment les esprits et ajoutait à leur élan naturel.

Mais même en faisant la part de ce que l'agitation politique donnait de plus populaire aux leçons de M. Cousin et à celles de ses illustres collègues de la Sorbonne, il est impossible de méconnaître les sérieux résultats qui en sont sortis et l'influence considérable qu'a eue cet enseignement sur la génération contemporaine.

Dans le domaine des idées philosophiques, les résultats pouvaient se résumer en ceci : La philosophie sensualiste, cette doctrine qui réduit l'âme à n'être qu'une collection de sensations, et la volonté qu'un effet ; qui avait abouti et devait nécessairement aboutir au matérialisme, au fatalisme et à la morale de l'intérêt ; la philosophie sensualiste, discutée dans ses principes et ses conséquences, soumise à la plus pénétrante analyse et à la plus rigoureuse critique, pouvait être considérée comme définitivement réfutée et condamnée sans appel. On l'avait attaquée de deux façons, par la méthode directe et par la méthode indirecte, en démontrant la fausseté de ses principes, et en y substituant les principes véritables. Elle avait été battue avec ses propres armes, je veux dire par cette méthode expérimentale si chère au dix-huitième siècle, par l'observation appliquée aux phénomènes intellectuels, mais par une observation plus exacte et plus complète : on avait prouvé que son analyse ne rendait pas compte de tous les éléments de la nature humaine ; on avait surtout, par une analyse plus savante, mis en lumière ce principe actif qu'elle méconnaissait dans l'homme, cette cause intelligente et volontaire qui constitue le moi. Sur tous ces points, M. Cousin, complétant les travaux des Ecossais, avait poussé la démonstration jusqu'aux dernières limites de l'évidence.

Et ce n'était pas là un résultat médiocre et un avantage passager. Ce n'était rien moins que la défaite de la philosophie sensualiste tout entière, et la victoire de la philosophie spiritualiste : victoire décisive, si décisive, que, depuis lors, personne n'a sérieusement renouvelé la discussion ni estimé nécessaire de la reprendre. C'est un procès jugé, et qu'on ne plaide plus. Les tentatives faites de nos jours pour restaurer le sensualisme n'ont pas été sérieuses. M. Taine, par exemple, s'est amusé à ressus-

citer Condillac : fantaisie de littérateur, procédé de polémiste, et rien de plus. Il n'a point remis sur pied un système ; il a tout simplement repris, sous une forme cavalière et railleuse, les paradoxes du maître ; mais des plaisanteries ne sont pas des raisons, et le style ne tient point lieu d'observation ni de logique. Le matérialisme n'est pas mort, sans nul doute ; on peut même dire qu'il vivra autant que l'esprit humain : c'est un système trop simple en apparence pour ne pas séduire toujours certaines intelligences. Nous l'avons vu reparaître nous-mêmes en ce temps-ci sous le nom de positivisme, enveloppé d'un vaste appareil scientifique. Mais franchement le positivisme est-il une philosophie ? A-t-il une valeur métaphysique quelconque ? C'est un plan d'organisation des connaissances humaines ; c'est un essai de coordination des sciences, imaginé par un savant, par un mathématicien ; plan dans lequel la philosophie est classée, pour plus de simplicité, parmi les sciences naturelles, et se confond avec la biologie et l'hygiène. De psychologie, il n'y en a pas ombre ; de métaphysique, encore moins : on part de ce principe qu'il n'y a que la matière et ses forces ; et il est clair que, cela posé, les conséquences se déduisent d'elles-mêmes. Mais encore une fois, ce n'est pas là une philosophie, ce n'est pas là une doctrine ; c'est une négation brutale de l'esprit, et rien autre ; et on est en droit de dire que le sensualisme et le matérialisme, en tant que systèmes philosophiques basés sur l'étude de l'esprit humain, ne se sont pas relevés jusqu'à présent de la grande défaite que leur a infligée au commencement de ce siècle l'école de M. Cousin.

Si quelque adversaire a grandi depuis lors et s'est montré menaçant, c'est un adversaire nouveau. Ce n'est pas non plus le panthéisme nuageux de Hegel, dont on nous a fait peur un instant, mais qui n'a pu s'acclimater en France ; notre bon sens français semble incompatible avec les abstractions logiques et les spéculations transcendantes où se complaît l'Allemagne. Nous n'avons nul goût pour ce panthéisme métaphysique qui fait sortir l'univers tout entier d'une idée abstraite, d'une formule vide. Le seul panthéisme qui nous soit un peu intelligible et vers lequel nous serions peut-être disposés à glisser, c'est celui qu'on pourrait ap-

peler le naturalisme ; c'est ce panthéisme matérialiste qui, au lieu de faire sortir le monde d'une abstraction, voit dans le monde lui-même l'être absolu, l'être nécessaire, ayant en soi sa raison d'être, son principe et sa cause ; c'est le système qui érige la nature en une sorte d'organisme divin, en un être éternel et infini, se développant incessamment dans l'infinie multiplicité des êtres particuliers. C'est là l'espèce de matérialisme qui nous menace ; matérialisme à la fois plus savant et plus séduisant que celui du dix-huitième siècle, plus en harmonie avec notre manière actuelle de comprendre l'univers, et empruntant ses principales armes aux sciences naturelles qui ont fait de nos jours de si merveilleux progrès, et qui tendent effectivement, en ce moment, à ramener à l'unité les forces multiples qui gouvernent le monde.

M. Cousin n'a point combattu, et il n'avait point à combattre directement cette doctrine, qui s'est formulée avec quelque autorité seulement de nos jours. Mais on peut dire que les idées qu'il a développées, les principes qu'il a posés contiennent en germe la réfutation de ce naturalisme ; car le naturalisme n'est au fond qu'un athéisme panthéistique, transportant au monde les attributs divins, la nécessité, l'éternité, l'infinitude, pour se dispenser d'admettre un Dieu personnel et intelligent ; faisant, en un mot, de l'univers lui-même une sorte de Dieu impersonnel et inconscient. Or, la doctrine de M. Cousin a toujours (sauf l'écart momentané de la première Préface des *Fragments*) posé Dieu non-seulement comme l'être infini, mais aussi et surtout comme l'être parfait, par conséquent distinct du monde qui est essentiellement imparfait ; non-seulement comme principe générateur des choses, mais aussi et surtout comme cause active et intelligente, par conséquent supérieure au monde et distincte des lois du monde, puisque ces lois supposent elles-mêmes une sagesse qui les a voulues et une puissance qui les maintient. Toute la théodicée est là, et là aussi est en principe toute la réfutation de l'athéisme nouveau comme de l'athéisme ancien ; car pour qui y regarde de près, la différence de l'un à l'autre est bien plus dans la forme que dans le fond, dans le langage que dans les idées.

Voilà ce qu'a fait M. Cousin. Il n'a point innové en philosophie,

mais il a restauré, ce qui vaut quelquefois mieux. En même temps qu'il réfutait les fausses doctrines du dix-huitième siècle, il a relevé, en lui donnant une force nouvelle, un éclat nouveau, cette grande philosophie qui date chez nous de Descartes et de Leibnitz, et qu'à défaut d'une dénomination plus précise on appelle la philosophie spiritualiste. Les grandes vérités qui la constituent, — un Dieu personnel et intelligent, cause infinie et nécessaire, principe de tout ordre et de toute perfection; l'âme humaine libre, responsable et immortelle; la loi du devoir substituée aux suggestions de l'intérêt; — ces vérités, sans doute, n'étaient point neuves; elles n'en étaient pas pour cela moins bonnes à proclamer, au commencement de ce siècle, dans les écoles de philosophie; elles y étaient même si fort tombées en oubli, que pour beaucoup elles semblaient des nouveautés assez étranges, et que c'était rendre service aux jeunes générations de les leur offrir, non plus seulement comme l'avaient fait Mme de Staël et Châteaubriand, au nom de la poésie ou du sentiment religieux, mais au nom de la science, sous l'autorité de ses principes et la garantie de ses méthodes.

Je sais ce qu'on dit. On dit que ce n'est point là une philosophie; que le spiritualisme est un certain ensemble de croyances morales et religieuses, mais que ce n'est pas un système philosophique. — C'est là jouer sur les mots. Le spiritualisme n'est pas un système particulier, je le veux bien; mais c'est une philosophie; c'est une philosophie, comme le matérialisme en est une, comme le scepticisme ou le panthéisme en est une autre. Ce qui veut dire que c'est une des trois ou quatre grandes conceptions de l'esprit humain sur l'ordre général des choses; une des trois ou quatre grandes manières qu'il y a de comprendre l'univers et d'envisager la destinée de l'homme. Dans ces vues générales, dans ces conceptions d'ensemble viennent ensuite se ranger un nombre infini de systèmes, c'est-à-dire de vues particulières, de conceptions individuelles qui, chacune dans sa direction propre, s'essaient à des solutions plus complètes ou à des explications plus précises. Mais les détails importent peu; ce qui importe, c'est le caractère général de la doctrine, c'est sa méthode, ce sont les principes fondamentaux auxquels elle subordonne et d'où elle déduit tout

le reste. C'est là proprement ce qui constitue une philosophie, et certes le spiritualisme a un caractère assez tranché, une méthode assez arrêtée, des principes assez fermes, pour qu'à aucun de ces points de vue on puisse lui contester ce titre.

M. Cousin n'a pas eu un système particulier, c'est-à-dire une explication nouvelle de l'homme, du monde et de Dieu; j'en conviens; mais je me demande si, au lieu de lui en faire un reproche, il ne faudrait pas l'en louer et y voir un acte de bon sens. Ce que durent les systèmes, on le sait. Combien en est-il qui survivent à leurs auteurs? Constructions habiles, fantaisies brillantes, hypothèses ingénieuses, un caprice les élève, un souffle les abat. Il semble qu'un besoin insatiable pousse l'esprit humain à en produire sans cesse de nouveaux, pour les renverser sans cesse. Mais remarquez une chose : de ces théories métaphysiques qui chaque jour s'élèvent pour s'écrouler le lendemain, qu'est-ce qui demeure, et qu'est-ce qui disparaît? Ce qui disparaît, c'est le système, c'est-à-dire la création arbitraire d'un esprit plus ou moins ingénieux. Ce qui demeure, c'est le spiritualisme, c'est-à-dire le petit nombre de vérités éternelles qui constituent le patrimoine philosophique de l'humanité. Qu'en conclure? Qu'il n'est pas interdit de faire des systèmes, mais qu'il faut en faire le moins possible, et, quand on en fait, s'écarter le moins qu'on peut de ces vérités fondamentales qui ne se sont guère accrues depuis Platon.

C'est ce qu'avait promptement compris M. Cousin, averti, sans doute, par sa périlleuse excursion sur les terres allemandes. A mesure qu'il a vieilli, il est revenu plus ferme, plus prudent, plus réservé à la philosophie spiritualiste dégagée de l'hypothèse, réduite au petit nombre de vérités essentielles qui la constituent, et sachant ignorer au delà. Dans son livre *Du Vrai, du Bien et du Beau,* il s'en tient là, et lui-même prend soin de déclarer que ç'a été là le fond immuable de sa pensée, et que c'est le résumé de tout son enseignement. Il aurait pu ajouter que ce sera sa véritable gloire d'avoir restauré en France cette grande doctrine et de l'avoir popularisée.

Il a fait plus pour elle que de l'enseigner dans sa chaire et de

la défendre dans ses livres ; il lui a rendu un signalé service en ravivant dans l'école française le goût et l'étude des anciennes doctrines philosophiques. Le dix-huitième siècle avait professé une indifférence qui allait jusqu'au dédain, pour les philosophies du passé ; dans son orgueil, il s'imaginait être appelé à renouveler aussi bien la philosophie que la science sociale. La raison, enivrée de sa souveraineté nouvelle, secouait aussi impatiemment la tradition que l'autorité. De même que pour mieux abattre l'intolérance elle s'attaquait au christianisme, pour mieux frapper le christianisme, elle repoussait jusqu'aux doctrines spiritualistes elles-mêmes.

La nouvelle école du dix-neuvième siècle eut pour premier soin, après avoir relevé les principes, de renouer la chaîne rompue de la tradition. Sans abdiquer son indépendance, elle tint à honneur de se placer sous le patronage des grands génies qui, dans l'antiquité et dans les temps modernes, ont formulé avec le plus d'éclat les dogmes du spiritualisme. Quelque peu de valeur qu'il ait eue comme doctrine, l'éclectisme, du moins, eut ce mérite de pousser les esprits vers l'étude des anciennes philosophies : il les fit sortir de l'enceinte étroite où les avait enfermés l'école du dix-huitième siècle d'abord, l'école écossaise ensuite; il les habitua à de plus vastes horizons ; il les mena se retremper aux eaux fécondes de l'éloquence et de la sagesse antiques. Par là il a donné à la génération contemporaine une forte éducation ; il a suscité de grands et utiles travaux d'érudition et de critique. Quand je parle de l'éclectisme, on entend bien que c'est M. Cousin que je veux dire ; c'est à lui réellement, c'est à ses encouragements, à ses conseils, à sa direction persévérante et stimulante que revient, pour la plus large part, l'honneur de ce mouvement historique et philosophique qui a rempli en France la période qui s'étend de 1820 à 1848. Il a fait plus et mieux que de provoquer de beaux travaux ; il a formé d'éminents disciples, pleins de son esprit, voués au service de la même cause, et capables (ils le prouvent tous les jours) de défendre et de porter vaillamment le drapeau de l'école spiritualiste. Ce n'est pas là la moindre part de sa gloire.

III.

Mais je l'avoue, tout cela ne fait pas un philosophe; — et il faut bien enfin dire le mot vrai : M. Cousin a été un homme d'un admirable talent, qui s'est occupé de philosophie, comme il s'est occupé de littérature, d'art, d'histoire, d'érudition; le tout avec infiniment d'esprit, d'imagination, d'éloquence; ce n'a pas été un philosophe.

Il lui a manqué pour cela deux grandes choses : l'originalité d'esprit, et l'amour passionné de la vérité.

Que l'originalité lui ait fait complétement défaut, on a pu le voir déjà. Les deux seules théories qu'il a essayées n'étaient rien moins que des nouveautés; l'expression seule qu'il leur a donnée, était nouvelle : l'éclectisme date des néo-platoniciens, et la raison impersonnelle est le fond même de la doctrine cartésienne. Toutes ses idées sur la philosophie de l'histoire et sur l'histoire de la philosophie, il les a empruntées, pour le fond, aux Allemands, à Schelling et à Hegel. Toutes ses idées en psychologie, il les devait à Maine de Biran et aux Ecossais; c'est avec eux qu'il a réfuté Locke. C'est avec Descartes et Leibnitz qu'il a fait son livre *Du Vrai, du Beau et du Bien.*

Si on embrasse d'un coup d'œil toute la vie intellectuelle de M. Cousin, ce défaut d'originalité philosophique éclate aux regards, et on est amené à cette conclusion qu'il n'avait réellement point pour la philosophie de vocation spéciale, qu'il lui était à peu près indifférent de faire cela ou autre chose, et qu'il convenait tout aussi bien à autre chose qu'à cela. Avant 1830 (si on met de côté sa traduction de Platon et d'autres travaux de pure érudition), les seuls ouvrages philosophiques qu'il publia sont les *Fragments* avec leur fameuse *Préface*, et les *Cours* de 1828 et 1829. Après 1830, la politique et l'administration l'enlèvent à l'enseignement et presque à la science : la philosophie semble délaissée; il ne s'en occupe que pour la rédiger en programmes. Bientôt la bibliographie le passionne, et une heureuse découverte, celle des ma-

nuscrits de Pascal, le mène à la littérature. Ici commence cette longue série d'études, la plupart charmantes, pleines de recherches ingénieuses et curieuses, écrites d'un style excellent et digne des maîtres, sur Jacqueline Pascal, Mme de Longueville, Mme de Sablé, Mme de Chevreuse, Mme de Hautefort, Mazarin, la société française au XVIIe siècle, etc.

Ces travaux historiques et littéraires ont à peu près exclusivement rempli la seconde moitié de la vie de M. Cousin. Car on ne peut compter ni les rééditions plus ou moins remaniées de ses anciens ouvrages, ni ses premiers essais de jeunesse publiés sur les cahiers de ses élèves. Il ne faut faire exception que pour le livre *Du Vrai, du Beau et du Bien*, qui, quoique fait avec d'anciens matériaux, peut passer cependant pour un ouvrage nouveau. Ce livre a eu un grand succès ; il le méritait à plusieurs égards. Et pourtant, il faut le dire, sa valeur est plus dans la forme que dans le fond. Il n'y a rien là d'original ; l'auteur n'y a mis que l'expression. C'est un résumé, en beau et clair langage, des idées de Platon, de Descartes, de Leibnitz, sur Dieu, sur la loi morale et sur l'art. Pour la partie métaphysique, le livre est inférieur, comme netteté, comme rigueur, comme précision scientifique, aux deux beaux ouvrages de M. Jules Simon, le *Devoir* et la *Religion naturelle*. On y rencontre même parfois, notamment sur les idées générales de beauté, de bonté, de justice, considérées comme attributs de Dieu, des arguments qui sentent singulièrement la scolastique, et dont il n'est plus permis depuis Kant de faire usage. Enfin ce livre, tombant au milieu de la crise philosophique venue d'Allemagne, avait le grave défaut de ne pas répondre au besoin des esprits, de ne pas fournir de solution aux redoutables objections du panthéisme moderne ; il semble même ignorer qu'elles existent. Sous ce rapport, on peut dire qu'il était en retard de vingt-cinq ans sur l'époque ; pour les idées, il naissait vieux et suranné, et ne pouvait avoir qu'un succès de style, auprès des gens du monde. Visiblement, M. Cousin se sentait mal à l'aise pour discuter les théories panthéistiques de l'Allemagne. Le souvenir de ses écarts de 1826 et de 1828 le gênait. Il aima mieux laisser à ses disciples le soin et l'honneur de défendre sur

ce terrain nouveau la doctrine spiritualiste. Mais, par cette abstention, son livre perdait toute l'originalité et la valeur propre qu'il eût pu avoir.

M. Cousin n'était point un de ces esprits méditatifs qui aiment la science pour elle-même et pour elle seule ; ce n'était point un de ces penseurs indépendants et solitaires qui s'ouvrent vers la vérité inconnue des routes hardies, des sentiers non frayés, impatients seulement de la posséder, étrangers à toute autre ambition, insensibles à toute autre gloire. C'était plutôt l'homme de la tradition, l'homme du sens commun et de la vérité sociale ; plus soucieux d'affermir les principes que d'en poursuivre les conséquences lointaines ; plus préoccupé de mettre dans un beau jour les vérités connues que d'en découvrir de nouvelles. Avec un esprit très-étendu, très-pénétrant, il a toujours vécu sur le fond d'autrui et sur les idées générales qui sont comme le patrimoine commun de l'humanité. Homme d'imagination, il avait un merveilleux talent pour saisir les côtés spécieux et brillants d'un système, pour s'en assimiler les idées générales et les exposer en un langage plein d'éclat, de mouvement, d'enthousiasme. Mais cette ardeur d'imagination l'emportait; cette facilité d'enthousiasme et d'assimilation lui était un piége, et le rendait souvent dupe de singulières illusions. En philosophie, trop d'imagination est un péril.

Sous le rapport de l'originalité, de l'esprit scientifique, de la méthode, M. Cousin a eu des contemporains et des disciples qui lui étaient bien supérieurs ; je n'en citerai qu'un, Théodore Jouffroy. Un vrai philosophe, celui-là ; un chercheur ardent, obstiné, pratiquant sur lui-même, avec une rigueur et une sincérité admirables, le doute méthodique de Descartes ; psychologue sagace, observateur profond, esprit lumineux et sévère, ne se laissant ni prendre à des formules abstraites et vides, ni séduire par de vaines hypothèses ou de brillantes métaphores. Il a été enlevé avant l'âge ; en le perdant, la philosophie française a peut-être perdu l'esprit le plus original et le plus ferme qu'elle ait produit depuis le commencement de ce siècle.

Une autre qualité qu'avait Jouffroy et qui manquait à M. Cousin,

c'est l'amour passionné et exclusif de la vérité, c'est cette ardeur à la poursuivre et ce dévouement à la servir, qui font que rien ne peut nous tenir lieu d'elle, et que nous sommes prêts à lui sacrifier toutes choses. M. Cousin, je n'en doute pas, était sincère dans ses convictions. Il aimait, je le crois, la philosophie, et il avait foi en elle. Mais il l'aimait d'un amour calme, il avait en elle une foi un peu tiède. Il l'aimait en *dilettante*, non en amant jaloux et passionné. Elle avait une part de son âme, non pas son âme tout entière. Il aimait presque autant la littérature, l'érudition et l'histoire ; dans la seconde moitié de sa vie, il s'enflammait au moins autant pour la vie des grandes dames et des grands hommes du XVIIe siècle, qu'il avait fait dans la première pour les idées de Platon ou les spéculations de Schelling. On l'a dit plaisamment, mais je tiens le fait pour vrai : Mme de Longueville a été, dans son cœur, une rivale redoutable à la philosophie.

Et que dire de l'art? L'art (je prends le mot dans son sens le plus général et le plus élevé) a été peut-être la passion la plus profonde de M. Cousin, son instinct dominant, sa faculté maîtresse. Cela explique comment il s'est souvent laissé conduire par l'imagination plus que par la raison pure. Quelle est la partie la plus remarquable de son livre *Du Vrai, du Beau et du Bien?* Ce n'est pas la partie métaphysique, ce sont les chapitres qui traitent de l'art. M. Cousin a toujours sécrètement incliné de ce côté ; c'est là, ce semble, qu'il trouvait ses plus vives jouissances. On ne dirait peut-être rien de trop en avançant qu'il fut, au fond, plus amoureux du beau que du vrai. Qui eût pu sonder les derniers replis de son âme (autant que ses conversations l'ont quelquefois laissé deviner), aurait peut-être trouvé qu'en somme il faisait plus de cas d'une belle œuvre d'art que de la plus haute des vérités philosophiques, et je ne voudrais pas jurer que pour un tableau de Poussin il n'eût pas donné toutes les *Méditations* de Descartes.

Il y a une souffrance que M. Cousin n'a jamais endurée : c'est celle du doute, c'est l'anxiété de l'âme aspirant en vain à la vérité qui se dérobe, c'est surtout la lutte déchirante de la foi religieuse se débattant sous les coups de l'incrédulité. Fils du XVIIIe siècle

et enfant de Paris, il avait respiré tout jeune un air imprégné de scepticisme ou, du moins, d'indifférence religieuse; dans cet ordre d'idées, il n'est pas sorti du déisme, il s'en est tenu à peu près à la profession de foi du Vicaire Savoyard. Combien autre a été l'histoire de Jouffroy! Pauvre enfant des montagnes du Jura, fils d'une mère pieuse, élevé dans la foi chrétienne, puis saisi tout à coup par les angoisses du doute, et sentant avec effroi s'écrouler en lui l'édifice vénéré de ses vieilles croyances, il a eu à traverser, avant de retrouver quelque repos sous l'abri de la philosophie spiritualiste, une crise douloureuse, terrible, dont il nous a raconté, avec une éloquence émouvante, les longues et cruelles péripéties. Toute sa vie, il lui en resta comme une ombre mélancolique sur le front, comme un pli de tristesse à la lèvre. Toute sa vie, le problème religieux, qui est le grand et redoutable problème de notre époque, le tourmenta et obséda sa pensée. La soif de la vérité, le besoin de la certitude le dévoraient. Il lui semblait que toute la philosophie n'avait pour but suprême que la solution de ces grandes questions; que si elle ne pouvait les résoudre, elle ne valait pas, comme dit Pascal, un quart d'heure d'attention. Ce n'est pas lui qui, au jour du péril, eût déserté le combat; ce n'est pas lui, quand le panthéisme allemand fit invasion chez nous, menaçant de ruiner toutes les croyances spiritualistes, qui se fût retiré tranquillement sous sa tente, et, pendant que l'ennemi était aux portes, se fût amusé à commenter le *Grand Cyrus*.

Cette disposition d'esprit qui, chez M. Cousin, ressemblait à de la tiédeur en matière philosophique et touchait à l'indifférence en matière religieuse, explique la conduite et le langage qu'il a tenus sur une question très-délicate, celle des rapports de la philosophie avec la religion. On l'a bien souvent, de son vivant même, accusé, à ce sujet, de faiblesse et d'hypocrisie; on lui a reproché amèrement, dans le camp des philosophes, d'avoir été jusqu'à trahir les droits de la philosophie. Ces accusations n'avaient d'autre fondement que les témoignages de respect, de déférence qu'il a, mainte et mainte fois, dans la seconde moitié de sa vie, adressés à la religion chrétienne et à l'Eglise. Il se peut qu'en

cette matière M. Cousin ait quelquefois manqué de mesure ; que particulièrement les corrections successives qu'il a fait subir à quelques-uns de ses ouvrages pour les mettre à l'abri de toute censure, aient fait suspecter ou la dignité de son caractère ou l'indépendance de son esprit. J'estime, pour ma part, qu'il a poursuivi de ce côté un projet d'alliance, de pacification, absolument irréalisable. Mais je n'en tiens pas moins pour très-injustes les accusations d'hypocrisie ou de versatilité qu'on lui adressées.

Il s'était fait sur ce point une théorie qu'il a souvent exposée. Il considérait la religion et la philosophie comme deux formes également nécessaires de la vérité, s'exprimant dans des langues diverses, satisfaisant à des besoins divers de l'âme humaine, enseignant des vérités différentes mais non opposées ; chacune d'elles ayant son domaine distinct et légitime, et aucune d'elles ne pouvant en ce monde remplacer l'autre. De là pour lui cette conclusion qu'elles doivent vivre en paix, côte à côte, la religion laissant à la philosophie l'indépendance dont elle ne peut se passer, la philosophie sachant respecter la religion dans sa mission qu'elle peut seule remplir.

Assurément, comme règle générale de conduite, rien n'est plus sage. Quel est le philosophe digne de ce nom qui ne s'incline devant la grandeur du christianisme, qui ne reconnaisse les bienfaits dont lui sont redevables la civilisation et l'humanité, et qui ne s'interdise comme une mauvaise action toute attaque injurieuse, toute polémique violente ? Et d'autre part, quel est le catholique éclairé qui ne rende hommage à ce qu'il y a de grand, d'élevé, de fécond pour l'esprit humain, dans les libres recherches et les hautes contemplations de la philosophie ? Mais M. Cousin est allé plus loin ; il a fait de cela une thèse ; il a prétendu consommer, sur ce terrain, la réconciliation de la foi et de la philosophie ; il a voulu faire accepter à l'Eglise l'école dont il était le chef, tout en réservant pour cette école l'absolue indépendance philosophique. C'était là, je le veux, une pensée louable ; mais personne ne me démentira quand je dirai que c'était une pensée chimérique. En principe, la thèse n'est pas soutenable, et sur ce terrain M. Cousin s'est fait battre aisément. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il s'est

fait battre en même temps par les deux camps opposés. Comme il arrive à tous ceux qui proposent des moyens termes, les deux partis extrêmes ont tiré sur lui, et il s'est trouvé entre deux feux

Il était trop facile, en effet, de montrer qu'il n'y a pas, logiquement, de conciliation possible entre la religion qui se proclame infaillible et une philosophie qui prétend rester indépendante; que si la tolérance peut être réclamée de tout le monde dans le domaine des faits sociaux et au point de vue du droit individuel, dans le domaine des principes les catholiques doivent nécessairement repousser toute doctrine qui prétend se passer du dogme révélé et se suffire à elle-même ; car par le seul fait de son existence et de son indépendance, la philosophie est pour la religion un péril, ou, du moins, une menace. Il est clair que le philosophe, même le plus respectueux pour la religion, par cela seul qu'il cherche et prétend trouver le vrai en dehors d'elle, la conteste à tout le moins comme la vérité unique et la vérité nécessaire.

La tolérance est donc une règle de conduite, elle n'est pas un principe philosophique. Les hommes sont tenus de vivre ensemble en paix ; les idées ne reçoivent de loi que de la raison et de la logique, et c'est perdre son temps que de vouloir concilier ce qui est logiquement inconciliable. On pouvait dire aux théologiens : Respectez les droits de la pensée ; sachez surtout rendre justice à la philosophie spiritualiste, qui est l'alliée utile de la religion. Mais il ne fallait pas leur demander d'aimer la philosophie et de lui donner le baiser de paix. — On pouvait dire aux philosophes : Respectez le christianisme pour le bien qu'il a fait et fait chaque jour, pour les hautes vérités qu'il a répandues dans le monde ; surtout gardez-vous d'ôter la foi à ceux qui n'ont ni ne peuvent avoir d'autres croyances. Mais il ne fallait pas affecter de voiler ses dissentiments sous des équivoques, et essayer de donner, par des habiletés de langage, à son incrédulité des semblants d'orthodoxie. En cela, M. Cousin a paru quelquefois manquer de franchise. C'était, je le crois, chez lui bien moins le résultat d'un calcul intéressé que l'instinct particulier de sa nature : avant tout, il était homme d'autorité, de discipline, de gouvernement, et le point de vue social le préoccupait plus que le point de vue spéculatif. Mais

sa dignité et celle de la philosophie en ont un peu souffert. On n'est pas obligé toujours de dire tout ce qu'on pense ; on se doit de ne jamais dire ou sembler dire autre chose que ce qu'on pense.

Si on veut, en résumé, se faire une idée juste de M. Cousin, il me semble qu'on se le représentera comme un esprit merveilleusement doué, singulièrement étendu et pénétrant, d'une souplesse et d'une vigueur rares; imagination ardente et mobile, nature de flamme, tempérament d'artiste et d'orateur, prompt à l'enthousiasme et ayant le don de le communiquer; homme de parole et d'enseignement plus que de spéculation et de science pure, mieux fait pour les grandes expositions de doctrines et les développements éloquents de l'histoire que pour les laborieuses recherches et les patientes méditations du philosophe. Littérateur éminent, il laisse de beaux livres, écrits dans une langue noble et pure, encore bien qu'un peu dénuée de relief. Philosophe sans originalité, il ne restera rien de lui qui compte et qui attache à son nom une valeur propre : il n'a pas fait faire un pas à la science; il n'a pas apporté dans le monde une idée nouvelle. Tout son mérite a été de remettre en lumière, de relever, de propager les grandes conceptions du spiritualisme. Il a été un vulgarisateur brillant, non un initiateur. Il a continué un mouvement d'idées, il n'en a pas été le promoteur; en cela inférieur à ses deux émules de la Sorbonne, M. Guizot et M. Villemain, qui tous deux ont eu, chacun dans son genre, plus d'originalité, et ont creusé, chacun dans son domaine, un sillon plus nouveau et plus profond. Il a plus valu par la parole que par la pensée; l'homme en lui a été supérieur à l'écrivain; son influence a été plus grande que son œuvre, et l'idée que se fera de lui la postérité sera au-dessous du rôle qu'il a joué à un certain moment dans la renaissance de la philosophie française.

EUGÈNE POITOU.

RÉFLEXIONS

SUR LES

INCONVÉNIENTS D'UNE AFFECTION EXAGÉRÉE

ENVERS LES ANIMAUX EN GÉNÉRAL

ET LES OISEAUX EN PARTICULIER.

Nous voulons dire en quelques lignes notre opinion sur l'amour de certaines personnes pour les oiseaux, amour qui leur inspire, à chaque instant, les réclamations les plus vives, et les plus ardentes prières en faveur de leurs chers protégés. Si cela continuait, on peut croire qu'ils arriveraient bientôt à demander que le meurtre d'un oiseau ne fût pas seulement flétri par la morale comme un acte de barbarie, mais encore qu'on le mît au rang des crimes irrémissibles que la loi punit des plus terribles châtiments.

Eh oui ! nous en convenons, la plupart des oiseaux, par l'élégance de leurs formes, l'éclat de leur plumage, la douceur de leurs mœurs, et la mélodie de leur chant, nous charment, nous attirent, et nous disposent à les prendre sous notre protection. Mais cette affection qu'ils méritent à si juste titre, doit-elle donc nous rendre tellement aveugles que nous soyons à leur égard comme ces parents trop prévenus envers leurs enfants, dont ils n'aperçoivent ni les défauts ni les vices qui sautent aux yeux de tout le monde.

Selon certains ornithophiles, il n'est pas un seul être emplumé qui ne soit digne de notre sympathie ; nous leur devons à tous

une égale protection, parce que tous sont aimables, et plus ou moins utiles.

Eh bien! malgré nos sentiments de sincère bienveillance pour un grand nombre de ces charmantes créatures, nous affirmons que c'est là une exagération, dont les suites, si on s'y laissait prendre, pourraient être fort graves, et qu'il importe, en conséquence, de la combattre.

Imaginez, je vous prie, que nous prenions au pied de la lettre les recommandations de ces Messieurs, et que, bel et bien endoctrinés, nous nous mettions en mesure de prodiguer nos soins les plus tendres aux oiseaux de toute espèce, afin de les appeler dans nos champs, nos jardins et autour de nos habitations, et qu'ayant pris cette touchante et honorable résolution, nous allions en faire part à quelque villageois, homme de sens et judicieux observateur. Ne l'entendez-vous pas s'écrier aussitôt, le sourire sur les lèvres : — Que dites-vous là! Parlez-vous sérieusement! Vous voulez donc organiser le pillage et la dévastation, et nous réduire en peu de temps aux horreurs de la famine? Quoi! élever, nourrir, soigner, protéger des essaims de corneilles, de pies, de pics et d'oiseaux de proie gros et petits, et puis encore des moineaux, des perdrix, des alouettes et tant d'autres, y compris le charmant bouvreuil, dont Châteaubriand nous a donné une si délicieuse peinture? Et cela, en toute saison, au moment des semailles, et quand les arbres à fruits se couvrent de bourgeons? Mais vous n'avez donc jamais été témoin des épouvantables ravages occasionnés, par d'innombrables bandes de corneilles, dans les blés, quand l'aiguille commence à percer le sol; ni contemplé de vos yeux attristés la terre littéralement couverte de bourgeons arrachés, brisés par le bec des mésanges, des pinsons et surtout des bouvreuils, ces redoutables ébourgeonneurs.

— Comment, répondront les ornithophiles, des ravages occasionnés dans les blés! des bourgeons brisés par les bouvreuils! Vous prenez des visions pour des réalités, mon brave! et quand cela serait, si vous aviez examiné les choses de plus près, vous auriez bientôt reconnu que si les corneilles brisent quelques tiges, que si elles arrachent quelques grains, elles ont aussi dévoré une

multitude incalculable d'insectes qu'elles sont allées chercher jusqu'à la racine même de la plante. Quant aux bouvreuils, que vous qualifiez si injustement, ce ne sont pas les bourgeons qu'ils attaquent, mais les vers qui sont venus s'y loger ; et en fin de compte, ils ont fait beaucoup plus de bien que de mal.

— Ce que je vous ai dit, je l'ai vu, de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu, reprend le villageois, et vos belles paroles ne me convainquent point. Est-ce que vous prétendriez par hasard que les corneilles, quand elles s'abattent dans nos blés nouvellement germés, choisissent et ne s'adressent qu'aux brins menacés de l'atteinte des insectes, et que les bouvreuils brisent seulement les bourgeons rongés par les vers. Tout paysan que je suis, voyez-vous, je ne donnerai pas dans de pareilles billevesées.

Mais ce n'est pas tout. Vous avez peut-être cru jusqu'à ce jour, que le pic-vert, cet oiseau si attrayant par les couleurs variées de son joli plumage, ses cris divers et la singularité de son organisation, était cependant un vrai fléau pour nos plus beaux arbres; qu'en les frappant de son bec à coups redoublés, il y creusait des trous à fourrer le poing et profonds d'une coudée, et nous enlevait souvent ainsi une grande partie de leur valeur, en les rendant impropres aux constructions.

Quelle erreur ! vous diront les ornithophiles; vous ignorez donc que s'il a fait un trou, c'était uniquement pour attraper la larve de l'insecte qui, plus tard, aurait rongé le cœur de vos arbres. Loin de lui reprocher sa peccadille, vous devriez le remercier et l'encourager.

Je ne sais si cette ingénieuse explication en faveur du pic convaincra beaucoup de gens. Pour moi, je le dirai, elle m'a remis en mémoire cette fable, dans laquelle le plus grand de nos poëtes nous représente un Ours (chose rare !) fort prévenant, charitable et grand émoucheur. Or cet Ours avait fait la rencontre d'un aimable vieillard, et tous deux s'étaient liés d'amitié. L'ours qui, comme nous l'avons dit, faisait métier d'être bon émoucheur.... écartait du visage

De son ami dormant ce parasite ailé
Que nous avons mouche appelé.

Un jour que le vieillard dormait d'un profond somme,
Sur le bout de son nez une allant se placer,
Mit l'ours au désespoir : il eut beau la chasser.
Je l'attraperai bien, dit-il : et voici comme
Aussitôt fait que dit. Le fidèle émoucheur
Vous empoigne un pavé, le lance avec raideur,
Casse la tête à l'homme en écrasant la mouche.

Me serais-je trompé ? n'y aurait-il pas dans l'acte de ce fidèle émoucheur et celui de notre intrépide perceur de trous un rapport de similitude qui nous les ferait considérer l'un et l'autre comme deux amis ignorants, fort innocents sans doute, et cependant très-dangereux ? Sur ce point, j'en appelle à tous les hommes de bonne foi et impartiaux.

Mais poursuivons ; plusieurs fois, si vous avez habité la campagne pendant quelques années, vous aurez certainement été merveilleusement surpris de voir avec quelle effronterie les pics, les corneilles et les crécerelles, dérobent sous vos yeux et presque à vos pieds des couvées de cannetons et de jeunes poulets. Justement indigné, vous ne leur avez probablement pas épargné les malédictions Ah ! si des ornithophiles, comme j'en connais, vous eussent entendu, ils vous auraient appris que ces pics, ces corneilles, ces crécerelles que vous traitez peut-être comme on traite des brigands ou des ravisseurs, ne vous causaient qu'un dommage passager et pour votre futur bonheur : ces couvées de cannetons et de jeunes poulets qu'elles vous dérobent, sachez-le bien, ce n'est pas pour eux, mais pour les donner en pâture à leurs petits, qui, plus tard, quand ils seront grands, viendront délivrer vos récoltes de milliards d'insectes dont elles sont la proie. Si vous réfléchissiez et saviez attendre, vous les béniriez au lieu de les maudire, et vous n'oublieriez pas surtout qu'elles sont les créatures de Dieu. Oui, Dieu qui ne fait rien en vain, les a créés pour votre utilité ; et quand nous l'affirmons, vous devez nous croire. A cette magistrale et tranchante affirmation, voici notre réponse :

Si les corneilles, les pics, les oiseaux de proie proprement dits sont des créatures de Dieu, vous voudrez bien admettre, Messieurs et doctes ornithophiles, que l'homme est aussi une de ses créa-

tures, et que s'il a jugé à propos de lui donner la raison, c'était apparemment pour qu'il s'en servît, puisque Dieu ne fait rien en vain. Or, l'homme s'étant mis à réfléchir et raisonner, s'est dit : Je crois que je ne ferai pas mal de me construire une demeure pour me mettre à couvert moi et ma famille, et aussi d'élever une habitation pour y mettre à l'abri des intempéries les animaux qui partagent mes travaux et pourvoyent à la satisfaction de mes besoins journaliers.

Cependant, quand il eut exécuté son projet, l'homme s'aperçut qu'il n'avait pas prévu qu'un jour viendrait, où il verrait arriver certains ennemis sur lesquels il n'avait pas compté. En effet, il ne tarda pas à apprendre que des loups, des renards, des putois et autres bêtes très-peu recommandables, très-rusées et fort audacieuses, s'étaient approchées de sa demeure : que de temps à autre elles dévoraient à belles dents, tantôt un de ses veaux, tantôt quelques brebis, qu'elles avaient même attaqué ses bœufs et ses chevaux ; que l'on trouvait à chaque instant des cadavres de poules, de pigeons, de canards ; que sa basse-cour, en un mot, était devenue un vrai champ de carnage.

On lui annonce, en outre, qu'à ces terribles déprédateurs était venue se joindre une troupe nombreuse de deux espèces d'individus, portant longue barbe et longues oreilles, d'une physionomie toute pacifique, d'un naturel fort doux, craintif même et aimant beaucoup la promenade à travers champs, et de figure si semblable qu'on les dirait de même famille ; que les uns vivaient en plein air le jour et la nuit, couchaient en tous lieux à la belle étoile ; que les autres, moins gros, mais sans doute plus intelligents et plus habiles, se creusaient des demeures sous le sol et dans tous les sens ; que déjà ils avaient, en pratiquant ces utiles travaux, bouleversé et fouillé la moitié d'un vaste champ ; que les uns et les autres étaient debout dès l'aurore pour prendre leur premier repas, qui, comme tous les autres qu'ils répètent souvent dans le cours de la journée, se composait de choux, de navets, de carottes et de blé en vert, et qu'au train dont ils allaient, les champs seraient bientôt entièrement dépouillés.

Tant et de si graves sujets d'inquiétude agitent l'esprit et le

cœur de notre homme, la pensée qu'il est sérieusement menacé l'irrite et l'exaspère. Oh! oh! s'écrie-t-il, il est temps d'aviser et de mettre un terme à ces brigandages. Si je retardais la répression de tous ces coquins, les uns viendraient nous étrangler comme mes pauvres brebis, et les autres nous feraient mourir de faim. Allons! allons! bien fou serait celui qui ne veillerait à sa propre sûreté; et puisque la défense est un droit naturel et légitime, je compte bien en user; hâtons-nous donc de faire provision d'armes et de munitions, et quand nous serons armé de toutes pièces; guerre à outrance à tous ces brigands, et ne quittons les armes qu'après avoir assuré notre salut. Ce qu'il dit, il l'exécute, prend, tue, massacre ceux-ci et ceux-là sans merci ni rémission, et ne cesse de prendre et de tuer que quand il est assuré d'avoir intimidé ses redoutables ennemis par la crainte de la mort. Supposez maintenant que quelques-uns de nos béats ont eu vent du châtiment sévère infligé et de la déconfiture des lapins, des lièvres et des autres bêtes beaucoup moins respectables encore, et qu'arrivés devant notre homme encore tout ému des chaudes alarmes qu'il a éprouvées, ils lui tiennent à peu près ce langage: — « Nous » comprenons jusqu'à un certain point votre colère envers les » renards, les loups et les putois; oui, nous en convenons, ils » ont été un peu loin. Mais ces malheureux lièvres, et ces ai- » mables lapins, quel mal avaient-ils fait? Les blés qu'ils ont » broutés auraient tallé; rendus plus vigoureux, ils auraient donné » de plus fortes tiges et de plus riches épis; et vous ne voyez » donc pas que la meilleure des *défonceuses* n'eut jamais produit » d'aussi bons résultats; que jamais elle n'eut pénétré aussi avant » dans le sol, et ne l'eut aussi profondément ameubli que ces in- » nocents lapins, dont les demeures souterraines vous affligent. » Comprenez-vous à présent qu'en cédant à un sentiment d'irri- » tation et de vengeance irréfléchi, vous avez évidemment com- » promis vos intérêts. Soyez donc moins cruel et plus prudent à » l'avenir. »

A d'aussi touchantes admonitions et si savantes élucubrations, qu'aurait-il pu répondre? — Je vous le laisse à penser.

Résumons-nous. — J'ai dit au commencement de cette étude,

que, par excès de zèle, quelques ornithologistes pourraient bien demander un jour que le meurtre d'un oiseau fût mis au rang des crimes et puni comme tel. Peut-être a-t-on pensé que je plaisantais : il n'en est rien, j'ai parlé très-sérieusement. N'ont-ils pas déjà, à force d'insistance, obtenu que, sous peines d'amendes et de peines plus graves encore, on prohibât toute sorte de chasse aux oiseaux ? Qu'en est-il résulté ? Tous ceux qui, comme moi, dans leur jeunesse et leur enfance, se sont livrés à cette chasse, ont-ils remarqué que, depuis la défense, il y eut plus d'oiseaux et moins d'insectes, moins de chenilles ? J'en doute, et je serais tenté d'affirmer le contraire. Savez-vous pourquoi j'ai cette conviction : c'est que la providence ayant donné à l'homme le goût, je devrais dire la passion de la chasse, l'a choisi et pour ainsi dire désigné comme l'exécuteur de ses desseins. Elle a voulu qu'il rétablît l'équilibre, en maintenant dans de justes limites la fécondité compromettante de plusieurs espèces d'animaux. Croyez-vous qu'elle ne se rira pas de vos bévues, que par un moyen ou par un autre, direct ou indirect, elle n'échappera pas à vos entraves ! Votre erreur assurément serait grande ; et vous seriez bien étonnés, si je vous disais qu'elle a déjà commencé, qu'elle a tourné contre vos intentions l'arme si ardemment réclamée. Je veux dire que, par sa sévérité, la loi sur la chasse a manqué son but (les lois trop sévères n'atteignent jamais leur but). L'homme de la campagne, sachant qu'il ne peut, sans devenir criminel aux yeux de la loi, tendre un piége, un collet, tirer un coup de fusil, à moins de s'être muni d'un permis de chasse, dont le prix est loin d'être à la portée du plus grand nombre, se venge secrètement de la privation presque absolue qu'on lui impose. Craignant d'être aperçu et poursuivi, il apporte plus de mystère, plus de finesses et de ruses dans l'exercice du braconnage, et pousse la vengeance jusqu'à briser les œufs des perdrix et d'autres oiseaux, et il s'en vante. Qu'on le blâme, je le veux bien, mais je le comprends. Je pourrais encore vous montrer, en citant l'exemple du déboisement et de l'extension toujours croissante des prairies artificielles, que la Providence vous prend par votre intérêt même pour vous conduire à ses fins. Car, vous ne l'ignorez pas, les bois

sont des asiles protecteurs pour les oiseaux, et vous les leur enlevez, et vous augmentez de plus en plus la culture des prairies artificielles, où la faulx détruit chaque année une quantité considérable de nids de perdrix ; et que dirais-je des hivers rigoureux si fatals aux oiseaux. Et puis, d'où vient que ce soient les plus innocents qu'on épargne le moins. Pourquoi, quand l'administration juge à propos d'interdire la chasse, permet-elle encore, pendant assez longtemps, la chasse aux oiseaux d'eau ; évidemment, elle livre ainsi à la destruction un plus grand nombre d'individus appartenant à ces espèces. Les ornithophiles ont-ils réclamé contre cette mesure? Non; mais patience, cela viendra : l'équité et la justice distributive leur imposent ce devoir.

Mais je m'arrête ; j'en ai dit assez. Je crois, d'ailleurs, avoir suffisamment prouvé que si plusieurs de nos sauvages quadrupèdes doivent être considérés comme des ennemis dangereux, nous pouvons mettre sans crainte ni remords, dans la même catégorie et pour les mêmes raisons, plusieurs espèces de nos oiseaux. Et nous sommes convaincu que l'essai de leur réhabilitation restera comme une tentative avortée.

Un mot encore.

Il ne nous convient pas, et nous n'avons nulle envie de nous ériger en donneur d'avis. Nous n'avons ni le droit ni l'intention d'imposer nos opinions. Nous avons dit ce que nous avons vu, ce que l'expérience et la réflexion nous ont enseigné, rien de plus. Mais nous avons pensé qu'il nous serait permis de rappeler qu'il faut éviter l'excès d'enthousiasme qui, presque toujours, exerce sur l'esprit une sorte de fascination, et nous prive de la sûreté du coup d'œil, indispensable surtout quand on veut, et qu'on cherche le vrai.

CH. GIRAUD.

DEUXIÈME LETTRE

SUR

FONTEVRAULT[1].

Ceux qui n'envisageraient Fontevrault qu'au point de vue d'une de ces œuvres religieuses qui se produisirent au onzième siècle en si grand nombre, seraient au-dessous de la véritable appréciation de ce grand établissement. Il doit être étudié et compris dans ses rapports avec la civilisation de l'époque et avec la politique de l'occident à laquelle il prit une importante part, comme agent religieux et modérateur.

D'abord, quand on remarque comment une agglomération de 3 à 4,000 personnes des deux sexes, de tout âge et de toute condition, entraînée depuis les provinces du Nord et de la Normandie, sur les rives de la Loire, par la parole de Robert, lui suggère l'idée d'une colonisation au désert de Fontevrault, on s'étonne de la témérité d'une telle entreprise; mais lorsqu'en deux années, les murs d'enceinte sont élevés et que l'abbaye et son église abbatiale surgissent, marquées déjà du sceau de la grandeur du style et de la noblesse des formes, on comprend qu'il y a là un génie qui prévoit et dirige, et comment les comtes d'Anjou et les rois de France et d'Angleterre y apportent le tribut de leurs richesses, soit pour satisfaire un sentiment de piété, soit pour obtenir merci devant Dieu. Fontevrault, illustré dès le principe par la vertu et le génie de son fondateur, devient un centre d'où partent les conseils pour les princes de la terre, les rappels à la

(1) Voir la *Revue d'Anjou*, tome I, page 249.

loi divine et à la morale ; si Fontevrault est devenu le lieu d'expiation des fautes des rois et leur sépulcre, c'est qu'ils crurent y trouver leurs plus saints médiateurs auprès de Dieu. — Suivons, dans ces perspectives, le développement du monastère de Fontevrault.

Le premier phénomène qui nous frappe, dans cette colonisation chrétienne, c'est la participation puissante de deux nobles veuves, Hersandis de Champagne et Pétronille de Chemillé, dont Robert distingue les vertus et les aptitudes, et auxquelles il veut soumettre l'ordre, comprenant les moines et les religieuses sous une règle commune.

Ce serait d'ailleurs une erreur historique de croire que c'était là une nouveauté religieuse. On peut voir à la Collection des monuments inédits sur l'histoire de France, publiée par les soins du Ministre de l'Instruction publique, 3e série, qu'au quatrième siècle, en Occident, se produisit le *Monasterium duplex*.

Chelles, fondé par Clotilde, fut célèbre dès les premiers temps de la monarchie ; sainte Mathilde l'agrandit au VIIe siècle. Thierry, fils de Dagobert III, y fut élevé et en prit le nom (abbé Lebœuf, t. VI, p. 34).

Coldingham, en Ecosse, offrait la même organisation, ainsi que Marchienne au VIIe siècle et plus tard Prémontré (*Gallia christiana*, t. XIII, p. 348). Les Orientaux avaient fondé ces couvents mixtes, jusqu'au deuxième concile de Nice qui les supprima.

La nécessité d'avoir des prêtres pour l'administration des sacrements, dont les femmes sont exclues, avait donné naissance au *Monasterium duplex*.

Les motifs qui déterminèrent Robert à fonder Fontevrault sur ce type, furent puisés dans les traditions évangéliques et dans la pensée première et persévérante de dédier ses ordres à la mère du Sauveur. C'est au pied même de la croix qu'il a voulu rattacher ses fondations religieuses, et au moment où le divin modèle dit à saint Jean : voilà votre mère, et lui donne près d'elle la mission d'un fils.

Robert avait dédié l'abbaye de la Roë à la Vierge Marie, sous les règles des chanoines de Saint-Augustin.

Ainsi s'organisa encore l'ordre de Fontevrault, qu'il soumit à la règle de Saint Benoît, sous l'invocation de la Sainte Vierge.

Dans les premiers temps, Robert seul exerça tous les pouvoirs. Hersandis faisait l'office de prieure ou plutôt de coopératrice; Pétronille partageait ses labeurs, jusqu'au moment où une organisation définitive devînt possible. Après la mort d'Hersandis, décédée le 30 novembre 1109, elle fut nommée première abbesse (en 1115), alors que Robert sentit que sa fin approchait.

Il ne faut pas séparer de cette date un religieux nommé André, qui paraît avoir été le collaborateur dévoué de Robert, et qui fut le prieur institué par lui dans cet ordre. C'est à ce prieur, initié à toutes les pensées de son abbé, qu'on doit la biographie trop succincte qui a servi à Baudry pour prononcer à Fontevrault le panégyrique de Robert. Ce sont ces deux documents qui ont fourni à Niquet, jésuite, et à Pavillon, aumônier du roi, les bases de l'*Histoire de Fontevrault* autour desquelles ils ont rassemblé les documents tirés des actes de donation, les chartes et les bulles des papes. Ni les traités du maître-école d'Angers, ni ses travaux à l'abbaye de la Roë, pendant 10 ans, ni son célèbre discours à la dédicace de Saint-Nicolas d'Angers, ni ses nombreuses lettres aux souverains pontifes et aux princes, n'ont été recueillis, et cependant il fut un des grands docteurs de son temps et mêlé aux drames politiques et contemporains.

Les premiers statuts de Fontevrault sont remarquables par leur simplicité et leur sévérité. Le silence et la prière, un jeûne modéré et le travail en forment les principaux articles ; l'usage de la viande est interdit, un couteau du prix de deux deniers leur sert pour diviser leur nourriture et les accompagne ; une étoffe noire de laine non tondue forme la robe qui ne doit pas dépasser les talons, dont les manches descendent à la hauteur du genou et atteignent le bout des doigts. Les voiles sont de lin. Jamais les guimpes blanches ne doivent paraître sous le voile qui les recouvre. Les cheveux sont rasés trois fois par an. Les pelleteries sont interdites. La saignée est obligatoire trois fois par an. Enfin le règlement comprend 44 articles, où toutes

les prescriptions sont données pour que jamais les religieuses ne sortent ni ne se trouvent avec les moines et aucun homme. L'abbesse ni la prieure ne peuvent se faire accompagner en voyage par les novices ou de jeunes cloîtrées, ni voyager sans l'accompagnement de deux religieux et d'un séculier.

Le règlement des religieux leur prescrit l'habit et la ceinture de laine noire non tondue, le silence et la claustration complète. Ils ne doivent avoir aucune relation avec le dehors, ni se permettre de prendre aucun intérêt agricole avec les laïques, ni faire aucun acte de commerce. Jamais ils ne doivent parler aux femmes ui les prendre à leur service.

C'est sous cette règle commune, sous cet habit grossier, que les nobles princesses et les grands du monde venaient plier leur volonté et vivre humiliés devant Dieu.

Mais, au-dessus de ces trois ou quatre mille existences qui, dès le début de l'œuvre, furent jetées par Robert au creuset de Fontevrault, pour les séparer de l'alliage du siècle, le fondateur se révéla avec toute la puissance de son âme chrétienne et évangélique. Il avait ému le monde par ses prédications; il y demeura comme un de ces phares auxquels le navigateur demande une route exempte d'écueils pour gagner le port. Si un grand scandale agite la France, si Bertrade, l'infidèle épouse de Foulques, comte d'Anjou, fuit, pour se jeter dans la couche adultère du roi de France Philippe Ier, il est appelé par le pape et ses légats au concile de Poitiers, pour statuer sur la plainte du comte d'Anjou contre Philippe, persistant dans ses rapports criminels avec Bertrade ; et lorsque le concile se dispersa devant l'émeute populaire suscitée par le comte de Poitiers, ravisseur lui-même de la vicomtesse de Châtellerault, Robert, Bernard de Tiron et les deux légats font tête à l'orage et promulguent la bulle du pape prononçant l'excommunication du roi.

On comprend tout à la fois quelle était la puissance religieuse de Robert, et pourquoi les comtes d'Anjou comblèrent de leurs magnifiques dons l'abbaye de Fontevrault dès les premières années de sa fondation.

Dans l'ordre des idées religieuses et de la hiérarchie catholique, Fontevrault relevait directement du souverain pontife : ainsi le déclare la bulle du pape Paschal II renouvelée par ses successeurs.

Dans l'ordre politique, qui était alors la féodalité, Fontevrault ne relevait que du roi. On peut se faire une idée de l'immensité de ce privilége par l'énumération qui suit : d'une part, les possessions territoriales de l'ordre dans toute l'étendue de la France (elles s'étendaient en Angleterre), d'après le recensement qu'on en trouve au Trésor (voir aux archives de la préfecture le recensement), s'élevèrent jusqu'à 528 fiefs, et d'un autre côté on voit que l'abbesse était exempte :

1° Du décime au roi ; 2° des dîmes et nouales aux curés, de four, d'abréviation, de signification en cour de Rome, de comparaître devant les officiaux des évêques.

Les abbesses avaient droit d'évocation au grand conseil, de faire amener le sel sans tribut, d'expédier des visas sur les bulles des papes, de bâtir chapelle pour les infirmes et de faire confirmer les biens par les papes, ainsi que les aliénations.

Elles étaient exemptes d'impôts séculiers, de fortification, de subventions sur bénéfices, de comparution devant les juges, de péages, des visites des évêques, de l'impôt pour la Terre Sainte, de l'interdit et l'excommunication des évêques, de tribut ou pensionnat sur les bénéfices de la juridiction des évêques.

Avant la réforme de l'ordre, l'abbesse constituait les prieurs. Enfin, quoiqu'elle ne put administrer les sacrements, elle avait le droit d'en désigner les ministres et de les instituer.

Sur ce point délicat, ainsi que sur les pouvoirs de l'abbesse, il s'était élevé une grave controverse. Ses adversaires partaient du principe naturel et biblique, l'infériorité de la femme toujours soumise à l'homme ; mais, en se fondant sur les paroles du Christ expirant, dont Robert avait fait son texte fondamental, et aidant l'autorité de ce fondateur, assez bien inspiré d'ailleurs, lorsqu'il imposa ses mains puissantes à Hersandis et à Pétronille, la supériorité de la femme fut admise dans l'ordre de Fontevrault.

Cette organisation, où la femme demeure la mère de famille, attira, dès le début, des familles entières à l'ombre de ces cloîtres.

Aremburgis, veuve de Guion, fils d'Omont, sous le nom de Rivaria, en 1099, donne la vallée où est construite la grande église.

Les seigneurs de Montreuil-Bellay y ajoutèrent leur terre de Born, entre la terre de Guy d'Omont, le bois de Tuillé, le clos de Bellay, l'ormeau de Maistré et la terre de Sainte-Oldegonde.

Les succursales s'étendent au loin : Guaine, les Loges, Bellay, Lepuy, La Forest-Saint-Martin, Tussère, Ville-Salem, Marchines, Boureil, Haute-Bruère.

A ces mêmes dates, les solitaires partis de la forêt de la Roë fondaient aussi en France des ordres religieux. Saint Bruno fuyant Cologne et les mœurs perverties du haut clergé, se réfugiait dans la solitude de la Chartreuse et installait ses premiers disciples sur le bord du ruisseau qui leur distribuait l'eau, tandis qu'ils recevaient le pain et le poisson que leur apportait la charité. Le grand saint Bernard édifiait Cîteaux, d'où sa voix retentissait en France comme l'oracle de Dieu.

Il ne faut pas conclure de ces pieuses fondations, ainsi que le fait observer l'auteur des *Moines de l'Occident,* que le onzième siècle ait été une époque où fleurissait le catholicisme, une époque de foi chez les nations. Oui, il y eut de grands centres religieux : mais en dehors la barbarie s'agitait avec ses brutales passions, d'autant plus ardentes dans le bien comme dans le mal, qu'elles n'avaient point les notions et les freins de la civilisation. Ces passions avaient leur grandeur et leur force invincible, soit qu'elles commissent les crimes, soit que, pour les expier, elles se précipitassent vers le tombeau du Dieu de miséricorde, à la délivrance des chrétiens captifs, ou qu'enfin, touchées de repentir, elles vinssent expirer dans le froid silence des cloîtres.

Fontevrault fut un asile illustré, entre tous, par la pénitence de Richard Cœur de Lion ; d'Aliénor, sa mère ; de Bertrade, épouse infidèle de Philippe Ier, et d'autres têtes couronnées.

Mais à côté de ces grands coupables, quelles douces physionomies se dessinent et intercèdent auprès du ciel et de la terre ! Cependant, au milieu de cette étonnante formation, il se produisit de regrettables agitations au dedans; et des accusations calculées et calomnieuses arrivèrent du dehors. Les épurations nécessaires dans cette agglomération de tant de personnes de caractères et de mœurs diverses déchaînèrent les animosités contre le fondateur.

Je n'ai point intention de discuter ici la ridicule imputation dont on poursuivit Robert, dans ses rapports avec les religieux de l'ordre, imputation dont ses ennemis cherchèrent à couvrir l'énormité et l'invraisemblance en leur donnant le bizarre caractère d'épreuves ascétiques, auxquelles, par une présomptueuse audace, il se serait livré.

Aujourd'hui, l'histoire et les autorités à la main, on peut affirmer d'abord que ces épreuves n'ont jamais eu lieu, et que l'accusation est une calomnie inventée par un ennemi, l'hérésiarque Roscelin, dénoncé à ses contemporains par Abailard, qui s'incline avec respect devant Robert, le grand docteur, qu'il compare pour la sainteté à Anselme et aux âmes les plus pures de cette époque.

Bayle, malgré son impitoyable esprit de critique, qui se complaît à mettre au creuset toutes les vertus et toutes les intentions, mais qui aime par-dessus tout la vérité historique, Bayle n'admet pas le fait imputé à Robert. Dans sa deuxième édition surtout, il prend le soin d'écarter la supposition qu'il ait pu l'admettre.

Le seul point qui reste incertain et qu'un assez grand nombre de critiques considèrent comme constant, c'est que la calomnie a été propagée, quant à ce fait, par les ennemis de Robert, avec une telle persistance que Marbode, évêque de Rennes, et Geoffroy abbé de Vendôme, s'en seraient émus et auraient adressé à Robert deux lettres où, sans admettre le fait et raisonnant hypothétiquement, ils avertissent leur ami de l'imputation, et, dans le cas où il aurait eu la témérité de cette épreuve, le supplient de ne pas y persister.

Ainsi, il n'est pas douteux que la calomnie ait été propagée ;

mais il n'est pas certain que les deux lettres aient été écrites par leur prétendu auteur. Abailard, *Hist. Calamit.*, n'hésite pas à accuser Roscelin d'en être l'auteur. Ce Roscelin avait été le disciple et l'émule de Robert aux écoles d'Angers. Chassé de France, il s'était retiré en Angleterre, d'où le roi le bannit. Les auteurs de l'époque, qui d'abord avaient admis l'authencité de ces deux lettres, attestèrent plus tard leur erreur (1).

Quant à nous, il nous paraît moralement impossible que Marbode et Geoffroy aient écrit ces lettres, dont le style affecte une mielleuse amitié qui se complaît à circonstancier scandaleusement les détails propres à ridiculiser Robert aux yeux du public, plutôt qu'à l'éclairer sur sa prétendue imprudence. D'ailleurs, qu'on fasse donc attention que Robert, formé à la vie ascétique, dès l'école épiscopale d'Angers, affermi par dix ans de retraite dans la forêt de Craon, puis par un apostolat de cinq années, où il avait prêché la croisade et la pénitence ; qu'on remarque que ce saint personnage, dont la morale et la vie chrétiennes ne s'étaient ni reposées ni démenties, atteignait sa cinquantième année quand il fonda Fontevrault. Or, c'est à cette date seulement, 1099 à 1100, que ces lettres auraient pu lui être écrites ; car, dans les années 1101 et 1102, Marbode et Geoffroy viennent faire des retraites ou des visites à Fontevrault, où ils invoquent et la sainteté du fondateur et la pureté de la dévotion du monastère : ils ne pouvaient certainement pas alors écrire de pareilles choses à l'homme de Dieu, dont ils reconnaissaient la supériorité dans la vie chrétienne, et auquel ils venaient demander des prières et des exemples. Cette impossibllité morale est rendue plus évidente par l'âge mûr de Robert, ayant fait ses preuves dans la perfection à laquelle il conviait ses adeptes. Ce n'était point un jeune profès, entraîné par l'imagination à des épreuves condamnées par la voix même du Maître, dans la sublime oraison terminée par ces mots : *Ne nous induisez point à la tentation, et délivrez-nous du mal.* La première vertu chrétienne est donc d'éviter la tentation et non de la faire naître, il n'y aurait qu'un insensé ou un liber-

(1) Voir Pavillon déjà cité, Niquet et le père de la Mainferme.

tin qui pût faire le contraire. L'abbé de Fontevrault n'était ni l'un ni l'autre.

Il nous est plus facile de croire les deux lettres supposées que de les croire authentiques.

Dans tous les cas, aucune critique faisant autorité ne peut aujourd'hui soutenir que l'épreuve insensée de la continence de Robert, révélée par ces lettres, ait existé, ni que Marbode et Geoffroy y aient cru. La seule chose qui, demeure constante, après sept cents ans, c'est la calomnie qu'Abailard réfuta éloquemment en s'inclinant devant la sainteté de Robert, qu'il avait connu et admiré. Ici l'abbé de Fontevrault est défendu par le philosophe du XIe siècle.

La bizarre épreuve dont il s'agit eut été le moyen infaillible de ruiner l'autorité du fondateur d'un ordre aussi éminent. Elle était aussi inutile que dangereuse pour prouver la possibilité du *Monasterium duplex*, qui, dès le quatrième siècle de l'Eglise, était réalisé.

Non, Robert ne fut ni un insensé, ni un libertin. Les docteurs de son temps, et Abailard plus que les autres, l'appelaient *Maître*, titre qu'il écartait avec humilité, en songeant que c'était une dénomination du Sauveur du monde usitée par les apôtres.

Le moyen âge l'appela Saint, tant il avait de piété. Enfin Bayle le proclamait homme de génie, au milieu de l'incrédulité de son siècle, et proteste, dans sa deuxième édition, contre toute supposition qu'il ait pu croire un seul instant à cette ridicule fable. Le bienheureux Robert se souviendra sans doute un jour de ce témoignage spontané. Toutefois, il pourra regretter qu'il ait fourni au malin critique l'occasion d'évoquer le brave Montaigne, pour lui faire débiter ces anecdotes graveleuses dont abondait le seizième siècle.

Aux portes même de Fontevrault, l'auteur des *Recherches sur l'Anjou*, juste et véridique écho des siècles passés, dit que Robert eut le sort des hommes de génie : *il produisit de grandes choses malgré les injustices et les calomnies de ses détracteurs*.

Enfin, pour admettre le cynisme de Robert, il faut sup-

poser aussi nécessairement deux religieuses complices de cette conduite éhontée, Hersandis sans doute, et Pétronille, ces deux nobles veuves que leurs vertus et leurs caractères élevèrent à la hauteur de la grande fondation de l'ordre de Fontevrault, et devant lesquelles s'inclinaient Marbode lui-même et les rois de l'occident.

Et qu'on ne dise pas que cette épreuve peut s'expliquer par les mœurs et la piété du temps. Les lettres disent le contraire, puisqu'elles crient au scandale des scènes qu'elles retracent avec tant de complaisance.

Les limites d'une lettre et le respect de nos lecteurs ne nous permettent pas d'insister sur ce point ; il n'y a plus aujourd'hui de dissidents quant à la fausseté de l'imputation adressée à Robert : historiquement et *pour tous*, elle est une calomnie.

Il ne resterait plus que la recherche oiseuse de l'authenticité ou du faux des deux lettres sus-relatées qui, dans tous les cas, ne seraient que la constation de la calomnie répandue alors et rejetée par l'histoire.

Ceux qui voudront peser tous les éléments de cette controverse, les trouveront dans les auteurs que nous avons cités et notamment André, premier prieur de Fontevrault, confesseur de Robert; Pavillon et le père de la Mainferme, auteur du *Clypeus ordinis nascentis Font. Ebr.*, où tant d'autorités sont conservées, que le docteur en Sorbonne, à l'approbation duquel il était soumis par l'auteur, lui disait, avec une bienveillante ironie, qu'il aurait dû mettre son titre au pluriel, *Clypei* au lieu de *Clypeus*, car il en présentait mille au lieu d'un (1).

Pour dernier mot : qui donc a pu conserver ces lettres adressées, dit-on, à Robert seul par Marbode et Geoffroy? Robert, sans doute. Qui aurait donc pu le faire connaître? Robert seul : ni Marbode, ni Geoffroy n'auraient consenti à diffamer leur ami. On a été chercher, dans les archives de l'église de la Couture du

(1) L'abbé Fleury, *Histoire de l'Eglise* (années 1099 et 1100) — Niquet. *Histoire de Fontevrault.* — Cosnier, auteur d'un apologie intitulée : *Trias.*

Mans, une copie sans doute, et non l'original, de la prétendue lettre de Geoffroy, puis une autre encore ailleurs ; d'autres encore avaient été répandues. La calomnie ne procède-t-elle pas par ce système de diffusion ?

Lorsque Robert vit son œuvre assurée à Fontevrault, il dut se souvenir que Paschal II l'avait institué prédicateur évangélique, et qu'il ne pouvait se renfermer dans ce monastère. Il retourne dans la forêt de Craon où il retrouve ses anciens disciples, Vital, Bernard de Tiron, de la Fustaie et autres, et ils vont reprendre leurs missions qu'ils signalent par des fondations nouvelles, dans toutes les parties de la France, en même temps qu'ils combattent les schismes et les hérésies qui y pullulaient. Robert vainquit en Guienne l'hérésie des Manichéens. Dans le Berry, il fonda le monastère d'Orsan, pour lequel il avait une affection particulière, et où la mort le visita, à la suite d'une prédication laborieuse où ses forces le trahirent, dans le voisinage de cette maison. Il y fut rapporté par ses disciples, et notamment par son fidèle prieur André.

Pétronille put y accourir et recevoir ses pieux adieux, le 14 février 1117. Cette noble femme eut peine à obtenir de l'évêque de Bourges la remise du corps. L'évêque conserva dans son diocèse le cœur, qui fut placé sous un petit monument pyramidal, dans la cathédrale de Bourges. On y faisait des pèlerinages.

Pétronille emporta pieusement le corps de Robert à Fontevrault, au milieu des flots du peuple qui accourait à cette solennelle translation. Un premier monument lui fut construit près du maître-autel de la grande abbatiale, où il est resté jusqu'à la fin du XVIe siècle. Il fut de là transféré aux pieds des colonnes du même chœur, à gauche du même autel. On y fit dresser le tombeau de forme grecque qu'on y voit encore.

Le génie de l'homme chrétien a accompli sa tâche à Fontevrault ; celui de la femme va continuer et conserver, pendant huit siècles, cet ordre religieux qui compte dans le même temps plus de dix mille sujets de son observance.

Au commencement du onzième siècle, les lettres anciennes conservées dans les monastères et par d'érudits cénobites, devaient nécessairement agir sur un sexe que l'imagination et les vifs sen-

timents de l'âme rendaient plus attentif à ce réveil intellectuel. Les lettres à jamais célèbres d'Héloïse attestent aux siècles les plus éclairés quelle part les femmes prirent dans ce grand mouvement, où souvent les tempêtes portèrent leurs désordres, mais où s'ouvrit toujours un port de salut indiqué par la foi.

Les princesses et de nobles femmes, dans la retraite du vieux donjon, ou dans les palais des rois, se livraient à de hautes études, sous la direction du vieux chapelain ou d'un clerc dévoué. Les livres saints n'étaient pas leur seule lecture. Les littératures et les philosophies grecques et latines leur ouvraient aussi leurs pages ; Platon et Cicéron leur paraissaient être des prédestinés, auxquels il avait été donné de pressentir l'avénement d'un Révélateur divin, qui seul pouvait suppléer la raison humaine incapable de fixer le dogme de l'existence de Dieu et des destinées du monde.

La veuve du comte de Champagne et celle du seigneur de Chemillé étaient, sans doute, de ces âmes d'élite qui, éprouvées, dès le début de la vie, par l'infortune, voulurent se consacrer à Dieu.

Et la seconde abbesse de Fontevrault ! La première Mathilde ! Cette angélique figure qui embellit la cour du duc Foulques V, roi de Jérusalem, de l'éclat de sa beauté et de sa science, cette Mathilde qui, fiancée, dès l'âge de 11 ans, au petit-fils de Richard le Conquérant, devait pacifier l'Anjou et l'Angleterre, était aussi une femme supérieure qui reçut ses premières leçons de Pétronille. Puis aussi, pour elle, arriva un de ces jours où l'adversité porte de si grands coups et laisse de si profondes blessures que Dieu seul peut consoler l'âme qui en est atteinte.

Henry Ier, roi d'Angleterre, heureux d'avoir fiancé son fils aîné, Guillaume Adeling, à Mathilde d'Anjou, au mois de mai 1119, s'empressa de la présenter à ses sujets.

Le 25 novembre 1120 fut fixé pour le retour d'Henry, emmenant la fiancée de son fils. Celui-ci, au milieu de seigneurs normands qui lui formaient un cortége plein d'animation, suivait son père. Deux navires devinrent nécessaires. Le port d'Harfleur fut désigné pour le départ Le roi et Mathilde prirent passage sur le premier vaisseau qui partit vers le soir par un vent favorable. Il

atteignit heureusement l'Angleterre le lendemain matin. Le second navire, connu sous le nom de *Blanche Nef*, avait été proposé pour cet honneur. Oderic Vital (*Hist. ecclésiast., liv. XII*) retrace ainsi ce funeste voyage :

« Thomas, fils d'Etienne, vint offrir au roi un marc d'or, et lui dit : Mon père a servi le tien. C'est lui qui dirigea le vaisseau du Conquérant : je te prie de me donner le même office auprès de toi.

» Le roi répondit qu'il avait fait choix du vaisseau qui devait le conduire en Angleterre ; mais qu'il confiait au fils d'Etienne ses deux fils, sa fille et leur suite.

» La *Blanche Nef* appareilla. Cinquante rameurs habiles lui imprimaient une marche rapide, par un beau clair de lune. Thomas tenait le gouvernail. On voulait rejoindre le vaisseau du roi. Dans cette marche précipitée, le vaisseau fut engagée au milieu des ras de Catteville, où il donna sur un rocher à fleur d'eau avec tant de violence, qu'il coula en quelques instants, aux cris de détresse des naufragés qui furent entendus du vaisseau du roi, où la cause en resta inconnue. Trois cents personnes, dont dix-huit femmes, avec les enfants du roi, périssaient ainsi. Un seul homme, nommé Bérault, cramponné à la grande vergue avec Godefroy, fils de Gilbert de l'Aigle, qui, lui, ne put se soutenir, échappa au désastre et put le raconter, après avoir été recueilli par des pêcheurs.

» Bérault rapporta qu'il avait vu Thomas plonger plusieurs fois ; puis venir à la vergue, en disant : « Et le fils du roi, qu'en est-il advenu ? » — « Ni lui, ni son frère, ni sa sœur n'ont paru, » répondit Bérault. — « Malheur à moi, » s'écria le fils d'Etienne, et il se laissa couler volontairement. »

Ainsi Henry, dans ce naufrage, perdait toute sa famille et beaucoup de ses proches. Navré de douleur, il rentra à Westminster, où Mathilde seule put adoucir ses douleurs, en les partageant.

Mathilde, dit Oderic Vital, était douée d'une beauté admirable et d'une rare sagesse. Formée par une brillante éducation, son éloquence naturelle lui donnait sur tout le monde un empire irrésistible.

Henry Ier, après plusieurs années, voulut lui faire adopter une

alliance digne d'elle ; mais Mathilde préféra revenir vierge et veuve à Fontevrault, vers la fin de l'année 1128. Elle y fit profession et se rendit digne de remplacer la première abbesse, Pétronille, en 1149, un demi-siècle après que cette sainte femme avait jeté, avec Robert, les fondations du grand moustier.

Foulques le Jeune marqua par d'immenses bienfaits envers Fontevrault l'entrée de sa chère fille dans cet ordre déjà célèbre. La nouvelle abbesse fut universellement acclamée, et son pouvoir incontesté s'exerça avec calme et prospérité dans toute la maison de l'ordre le plus florissant qu'il y eut en France dès cette date.

N. PLANCHENAULT.

LIVRES ET MANUSCRITS.

I.

« Père très-cher, écrit un frère de l'abbaye de Vendôme (1), à Odricus, son abbé, nous voulons que vous sachiez ce qu'est devenu le manuscrit, dont vous avez entendu parler : il a été acheté à très-haut prix de Martin, qui est aujourd'hui évêque, par la comtesse d'Anjou. D'une fois, pour avoir ce livre, elle lui donna 100 brebis; une autre fois, pour le même livre, un muid de froment, un second muid de seigle, un troisième muid de mil; aussi, et pour la même cause, 100 brebis; une autre fois encore, un certain nombre de peaux de martre; enfin le jour que la comtesse partait avec le comte, elle donna, pour acheter des brebis, quatre livres d'argent, dont elle demanda raison au retour. Ce furent alors des réclamations à propos du manuscrit vendu, que la comtesse régla définitivement en faisant remise de la dette. »

---

(1) *De omeliari Haimonis.*

Domino suo abbati O. frater R. orationes in Christo. Pater karissime, scire vos volumus, quod codicem, de quo audivistis, precio magno à Martino, qui est modo presul, comitissa emit. Una vice, libri causa, C oves illi dedit; altera vice, causa ipsius libri, unum modium frumenti et alterum sigalis et tercium de milio; iterum hac eadem causa, C oves; altera vice, quasdam pelles martirinas; cumque separavit se a comite, quatuor libratas, ovium emendi causa, ab illa accepit. Postquam autem requisivit denarios, ille conqueri cepit de libro; illa statim dimisit illi, quod sibi debebat, ut jam ulterius librum non requireret..... (1047-1050).

(*Cartulaire de la Trinité de Vendôme*, d'après la copie conservée aux Archives de Maine-et-Loire, charte 119.)

Qu'était donc ce manuscrit si précieux, que ne payait pas suffisamment le don de deux et trois cents brebis? Le titre de la charte nous l'apprend : un de ces recueils d'homélies ou d'instructions populaires, tirées la plupart des vies des Saints et qui servaient aux offices des dimanches ou des jours de fêtes. La grande dame de dévotion si ardente, Agnès de Bourgogne, femme du comte Geoffroy Martel, avait amplement déjà témoigné de ses libéralités pieuses. Ayant beaucoup offensé le Seigneur, dit la chronique, elle avait pris soin de beaucoup l'apaiser. C'est elle qui, avec son mari, avait fondé l'abbaye même de la Trinité et l'église Saint-Georges de Vendôme (1032), plus tard encore Lesvière, à Angers (1040), abbaye presque égale à l'abbaye-mère, — à Poitiers, l'église Saint-Nicolas et une aumônerie, — à Saintes, enfin, l'abbaye Notre-Dame (1047). Elle devait choisir bientôt ce dernier asile pour y vivre et mourir déchue et répudiée; et il n'est pas hors de propos de rappeler qu'elle trouvait là une bibliothèque si considérable que le comte Geoffroy Martel avait attribué à la seule reliure des livres de ce monastère la dîme entière des peaux de biche que lui payait l'île d'Oléron.

II.

Le 10 janvier 1467, vénérable et religieux frère Pierre Trépigné, prêtre, jadis prieur, et, en dernier lieu, par la grâce d'un bref apostolique, pensionnaire du prieuré-cure du Lion-d'Angers, c'est-à-dire, y touchant pension sur les revenus, passe son testament devant l'official d'Angers (1). Il demande et supplie

(1) Universis presentes litteras inspecturis et audituris, officialis Andegavensis, sede episcopali vacante, in Domino salutem. Notum facimus per presentes, quod coram nobis in jure presens et personaliter constitutus venerabilis et religiosus vir frater Petrus Trepigne, presbiter, quondam prior et nunc auctoritate apostolica pensionarius, seu, quoad vixerit, pensionem annuam habens et obtinens super fructibus prioratus curati de Leonio, Andegavensis diocesis, membri immediate dependentis a monasterio Sancti Albini, Andegavensis dioce-

les religieux de Saint-Aubin, de qui dépend son ancien bénéfice, qu'ils fassent l'honneur à son corps de le transporter dans leur église, qu'ils veuillent bien aussi l'accompagner processionnellement pendant toute la traversée de la ville et lui conserver leurs prières; et, à cette fin, il investit l'abbaye de deux dons précieux : un calice d'argent fin, doré à l'intérieur et à l'extérieur, avec sa patène d'argent également doré, le tout estimé à vue d'œil dix écus d'or, – et, en premier lieu, un Missel, écrit en lettres de forme, c'est-à-dire, en grands caractères gothiques, sur parchemin, pour l'usage des moines de Saint-Aubin. Le livre est relié entre deux planches de bois, sur lesquelles est accollée une première peau de cuir, teinte de ce rouge vif, qu'on appelait alors *brésil*. Par dessus s'applique une couverture de cuir blanc, formant housse, et fixée aux plats par des *boulons* sans doute de cuivre doré ou d'argent. Le donateur décrit minutieusement ce missel, dont il ne peut se résoudre à se séparer, et dont il se réserve, sa vie durant, le libre usage. J'aurais voulu rejouir sa mémoire en retrouvant son cher manuscrit, où je l'ai

---

sis, ordinis sancti Benedicti, submittens sponte se et sua quæcumque bona, dedit, cessit, quictavit... tenoreque presencium dat, cedit, quictat... conventui dicti monasterii et ad usum religiosorum ejusdem... unum librum missalem, scriptum in littera formata in membrana seu pergameno ad predictum usum dicti monasterii Sancti Albini Andegavensis, in quo quidem missali, in inicio ejusdem, continetur kalendarium et in secundo folio ejusdem kalendarii, in inicio ejusdem folii, sic scribitur in littera rubea : *Signa in sole et luna et stellis,* et nichil aliud scribitur in ipsa prima linea; in inicio vero XVti folii prima linea continet verba sequentia : *Fratres, nemini;* in folio octuagesimo, prima linea continet verba sequentia : *Discipuli congregati propter metum*; in inicioque ante penultimi folii prima linea continet verba sequentia : *Deus dixit illi : Jhesus resurget;* et nichil aliud in illa linea scribitur; primaque linea penultimi folii continet, prout sequitur : *et jubeas per, qui cum patre*, nec plus continet; quod missale fuit et est religatum inter asseres, coopertum proxima coopertura ejusdem libri corio rubeo, vulgaliter nuncupato *Brezil* gallice, juncto eisdem asseribus cum colla, gallice *colle*, et

inutilement cherché, — à la Bibliothèque d'Angers, dernier et sûr asile, qui en a recueilli tant d'autres venus de Saint-Aubin.

III.

Vers la même époque, et presque au même temps où Furst et ses associés établissaient auprès de l'Université d'Angers un dépôt de leurs œuvres encore si nouvelles, le chapitre de Saint-Laud commande aux artistes experts en l'art ancien des livres, un Épistolier et un Évangéliaire.

Geoffroy Fricot, appelé en chapitre, s'engage à écrire le texte du manuscrit, conforme au modèle qui lui est fourni par les chanoines. Le volume, contenant 20 lignes par page, devra être rendu complet, avec cotes et rubriques, prêt à livrer à l'enlumineur. Par chaque cahier de huit folios, dont on lui fournit le parchemin, l'écrivain perçoit 12 sols 6 deniers. Il s'engage de plus à ne com-

---

insuper coopertum alio corio albo ad modum gallice *d'une housse*, que pellis superior est suta cum clavibus jungentibus, gallice *boullons* eisdem asseribus una cum dictis coriis seu cooperturis; nec non unum calicem argenti verreati deauratione infra et extra cum platena argenti eidem calici aptata eciam deauracione verreata, videlicet dicto calice cum platena argenti verreati valente communi estimatione, ut creditur per aspectum eorum, summam decem scutorum auri vel circa,.... reservato tamen, prout idem Trepigne reservavit et retinuit sibi quoad vixerit, usum seu usumfructum dictorum libri, calicis et patene... Et mediante hujusmodi donatione... idem frater Petrus Trepigne peciit et supplicavit eidem conventui... corpus suum post obitum ejusdem T. processionaliter per religiosos associari, quamdiu devehetur seu deportabitur per villam Andegavensem et abhinc usque ad ecclesiam predicti Sancti Albini, etc.; in cujus rei testimonium et fidem sigillum curie nostre presentibus duximus apponendum et apposuimus die decima mensis januari anno Domini MCCCCLXVII; presentibus ad hoc discretis viris Theobaldo Trepigne, etc. — *Archives de Maine-et-Loire :* Saint-Aubin, prieuré du Lion-d'Angers.

mencer aucune autre œuvre que celle-là ne soit achevée (1) (19 octobre 1470).

Le travail, à cinq mois de là, jour pour jour, passe aux mains de l'enlumineur, nommé Adamiet (2). Pour trois grandes scènes historiées, il lui sera dû 27 sols et demi, — 17 sols et demi pour cent autres lettres d'or tant grandes que petites, – et, par dessus le marché, 15 sols en rendant l'ouvrage (17 mars 1471 N. S.).

Enfin « le livre des Épistoles, » ainsi soigneusement écrit et enluminé, est remis aux soins de Michel Prestreau, qui, moyennant 40 sols, se charge de le « relier, tympaner et dorer bien et proufitablement » (30 mars 1474). L'œuvre est parfaite dès lors et ira prendre place bientôt sur les pupitres du chœur, jusqu'au jour, où quelque bel in-folio, sorti net et clair des presses, le rélèguera au rebut gothique, destiné peut-être aux gargousses d'un brave artilleur républicain.

IV.

En dehors de ces artistes, chargés officiellement à prix débattu de la parure des livres, on trouve en tout temps et nulle part plus

---

(1) Ultima die presentis capituli generalis fuit facta convencio inter dominos de capitulo et Gaufridum Fricot, scriptorem in modum qui sequitur : videlicet quod isdem scriptor promisit dictis dominus bene et fideliter scribere unum textum epistolarum et evangeliorum, secundum volumen sibi ab ipsis traditum, continentem viginti lineas ex quolibet latere; et debet reddere dictum opus tactum, rubricatum, cotatum et promptum ad illuminandum. Ipsi vero domini sibi debent tradere pergamenum. Et fuit facta hec convencio : pro quolibet quaterno continente octo folia debet habere predictus scriptor summam duodecim solidorum seu denariorum Turonensium; et promisit supradictus scriptor nullum aliud opus inchoare, quoad usque presens finiatur. Actum in presenti capitulo XIX octobris anno Domini MCCCCLXX, presentibus et testibus Guillelmo Hervault et Petro Joaynnez presbiteris. (*Arch. de Maine-et-Loire* Reg. capit. de St-Laud d'Angers, t. 2, f. 15.)

(2) Eadem die (19 mars 1471 N. S.) domini mei convencionem fecerunt cum Adamieto illuminatore pro illuminatione duorum librorum videlicet epistolarum et evangeliorum, in modum qui sequitur, videlicet, pro tribus historiis debet habere viginti septem solidos cum dimidio, pro centum aliis litteris aureis tam magnis quam parvis, decem septem solidos cum dimidio, et super totum in fine sibi promiserunt dare quindecim solidos. (Ibid. f. 18 2°.)

souvent que dans les manuscrits d'abbayes ou d'églises, des enlumineurs d'un autre genre, assez et plus qu'il ne faut libres d'allures et de paroles, qui, gratis et de pure bonne humeur, décorent de leurs fantaisies à la plume, — dessins ou rimes, — les pages vides ou inachevées. Il serait parfois difficile de citer honnêtement ou de décrire ces impromptus de plumes oisives ; mais parfois aussi cette rencontre inattendue d'une pensée souriante et de forme ailée, au milieu de lourdes et tristes pages, égaie l'esprit tout d'un coup et réjouit le travail.

L'un a souffert dans son droit et s'indigne (1) :

Droyt est enseveli et léauté est morte!
Justice ront le col à celui qui la porte.

L'autre, d'autres en grand nombre sont amoureux et parlent doucement de leur peine, comme si leur amie les entendait :

Vous êtes moyen et je suis voustre!
Pensez de bien garder le noustre.

—

Je pence an vous, pencez en moy;
M'amour avez, gardez la moy!

—

C'est, au contraire, un philosophe, revenu de toute illusion du monde, qui a tracé ces maximes (2) :

Despendre et po a
Planté cuider et po sa } voir
Parler sans dire ne sans
Sont les santiers de po valoir.

—

Avoir peu d'a
Fait souvent a } voir
Grand désir d'a
D'autrui gens l'a

(1) Au dos d'un censif de la seigneurie de Montbrun XIVe s. (*Arch. des Deux-Sèvres.*)

(2) *Archives de Maine-et-Loire.* Fontevrault. Censif de 1406.

Si tout le sens de cet monde savoies
Ou temps présent, et point d'argent n'avoies,
Et fusses auxi bon saint que saint Poul,
— Si tu n'as rien, — on te tendra pour foul.

—

Le secrétaire du chapitre de Saint-Maimbœuf d'Angers connaît l'importance de ses fonctions et les rappelle à ses confrères ainsi qu'à lui-même par la bouche du bon ange qui signale à la récompense divine les chanoines exacts et consciencieux dans leurs devoirs des offices et du chœur, et par celle du mauvais ange, qui a mission de noter les absents, les retardataires, les affairés en d'autres maisons que l'église (1) :

Angelus bonus :

Scribo presentes, cantantes atque legentes,
Ut si sint digni sacri spiraminis igni.

Angelus malus :

Hic ego sum missus, cum penna scribere jussus
Absentes, non cantantes, tarde venientes
Et cito recedentes.

—

Voici un écolier, clerc de Saint-Aubin, au service de l'infirmier François de La Court, qui, son travail achevé, n'imagine rien de mieux que de chanter une ballade en l'honneur du censif, son œuvre, et de son maître, l'infirmier (2) :

C'est le papier des rentes et des lieux
De l'enfermier de l'abbaye sainct Aulbin,
Faict escript l'an mil cinq cent XX et deux,
D'un escollier, qu'est nommé Mathurin,
Clerc du convent, qui l'a faict tout ainsin
Comme voyez qu'il est, soit long ou court,
Affin qu'il serve, tous jours soir et matin,
A l'enfermier dict Franczoys de la Court.

Quant les rentiers vouldront faire le sourt
De payer rentes deubs à l'enfermerye,

(1) *Reg. capit.* fol. 740, au milieu des délibérations de l'année 1495.
(2) *Arch. de Maine-et-Loire.* Saint-Aubin. Censif de 1522, fol. 865.

On leur poura meptre termes à court
Et les cogez payer sans asnerye
Par ce papier extraict sans tromperie
Et faict tout vray, sans y faire auchun bourd,
Des vieulx livres trouvez en ceste abbaye
Pour l'enfermier dict Franczoys de la Court.

Chascune article confrontée bout à bout,
Aussi les noms des rentiers trouverez,
Les noms des rues, généralement tout
Ce que est deu au prédict enfermier;
Dont, enfermiers qui subséquent serez,
Soit-il en vie ou bien après sa mort,
Trestouz serez tenuz de Dieu prier
Pour l'enfermier dict Franczoys de la Court.

Prince ne fut oncques tant curieux,
Fust-il des champs ou de ville ou de court,
De meptre au nect ses choses, dire peulx,
Que l'enfermier dict Franczoys de la Court.

—

C'est encore un gai compagnon, de bourse légère et content de peu, qui se rappelle et chante le temps où il était pauvre et malhabile à en « faire rire les mouches. » Le talent lui est venu sans le guérir de sa belle humeur ni remplir son escarcelle : mais la page est pleine et la griffe est mise. Vivat! Noël (1)! Il a une heure de liberté!

A mon premier commencement
Que je commencès à escrire,
Je escrivoys sy doulcement
Que je faysoys les mosches rire,
Ainsy, que comme communément
Est bien souvent
Que en ma bource n'a point d'argent!
Amen! Nouel!

—

En contraste avec nos deux clercs, qui prennent la vie en souriant, je sais bien ce dont souffre ce troisième, si fort irrité, qu'il

(1) Au dos d'un contrat de 1544. Série E. 1667.

en perd tout son latin. Où est le bon temps où les prêtres avaient un ménage ? Et comment avoir cœur à célébrer la fête du saint pape qui a détruit ces pratiques ? « Il n'y a pas de race d'hommes qui offense plus la divinité que les mauvais prêtres ! » — C'est le cri de la conscience, mais, tout bas, j'ai bien peur qu'il ne veuille dire : A qui la faute s'il me faut lutter ainsi, — et peut-être ajouter : Si j'ai été vaincu ! — Tout soupçon est permis contre qui s'abandonne à écrire de ce latin-ci (1) :

O bone Calixte, nunc omnis clerus odit te!
Olim bresbiteri poterent exoribus uti;
Hoc destruciseti tu, papa quend fuisti.
Ergo tuum festum nunquam celebratur honestum.

Per nullum genus hominum Deus magis iritatur, quam per mallos saserdotes.

V.

Le document qui suit, d'un ton tout différent de ces drôleries, n'a pas besoin de commentaires. Je le signale à ces amoureux du XVIIe siècle, qui, sous prétexte qu'il a toléré *Tartuffe* avec Molière et les *Satires* de Boileau, nous le donneraient volontiers, s'il les en fallait croire, comme l'âge d'or, pour la presse, de toutes les libertés. La lettre est adressée de Paris à Foullon, lieutenant criminel de Saumur, et contient une théorie claire et simple qui ne se perd pas en phrases : saisir, condamner, exécuter sur l'heure la sentence. Il ne s'agit, il est vrai, que de livres de protestants, mais ces gens-là, sous un nom ou sous un autre, sont de tous les temps, et le nôtre aurait tort de se décourager pour envier les mœurs et les lois de ce passé.

MONSIEUR,

Incontinent la votre receue, j'ay esté voir Monsieur l'advocat général Talon. Monstré le livre qu'envoiez, il m'a dict, que cette

(1) Sur la couverture intérieure d'un registre de remembrances du Plessis-au-Jau. XVe *siècle*. E. 1045.

affaire devoit estre jugée et instruicte dans deux heures et exécutée sur le champ; que la voye que y deviez tenir estoit un matin d'aller avec le procureur du Roy en la maison du libraire, — faire inventaire des exemplaires du livre, — l'interroger sur le champ, s'il ne l'a pas imprimé, — le condemner à 60, 80 ou 100 livres d'amande ou d'aumosne payable par corps et sans déport pour avoir imprimé le livre sans permission, — et par cette effect sur le champ luy faire payer la dite somme en laquelle le condemnerez, — par toutes voyes ordonner que les exemplaires dudit livre seront suprimés et luy faire défense sous peine de punition corporelle d'imprimer à l'advenir des livres de cette qualité, sans permission. Mondict sieur Talon dict que ne devez faire aulcune information, seulement interroger le libraire, puis le condamner et faire exécuter vostre sentence sur le champ, qui sera rendue à la requeste du procureur du Roy, que cela doibt est faict promptement, sans donner temps à ceux de la Religion de réclamer et de se pourvoir. Il m'a tesmoigné grande affection de vous servir. De ma part, je luy ai dit les ressentiments que receviez de l'honneur de celle qu'il vous avoit escrit et que sans une affaire, qui vous est survenue, vous fussiez venu l'en remercier de vive voix....

Ma femme vous remercie de l'honneur de vostre souvenir; elle vous baize très-humblement les mains et à Mademoiselle. M. Richard faict le semblable et moy pareillement, qui suis et serai toute ma vie, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur, DE RIDEO. — *De Paris ce* 28 *mars* 1648.

L'adresse porte : *A Monsieur, Monsieur Foullon, conseiller du Roy et lieutenant criminel de Saumur, à Saumur.* — Et Foullon a encadré d'un trait d'encre les recommandations essentielles et mis en marge le mot : *hic.* — Au dos il a ajouté : *Contre un imprimeur* (1).

CÉLESTIN PORT.

(1) *Archives de Maine-et-Loire,* famille Foullon. E. 2498.

CHRONIQUE.

Nous détachons de la *Chronique de l'Ouest* la page suivante, écrite à la mémoire d'un ecclésiastique très-distingué, M. l'abbé Lottin, que la mort a enlevé récemment au diocèse de Laval :

Né à Vimarcé, département de la Mayenne, le 12 janvier 1793, M. Lottin fit ses études classiques au collége d'Evron, et ses études théologiques au séminaire du Mans. Quelques anecdotes, rapportées par d'anciens condisciples, prouvent que, dès lors, il se faisait remarquer non-seulement par une intelligence précoce, mais encore par une sagesse et une gravité qui ne se sont jamais démenties durant le cours de sa longue et laborieuse carrière.

Il fut ordonné prêtre le 11 août 1816 et envoyé aussitôt vicaire à Château-du-Loir. Le 31 décembre 1818, il fut nommé curé de Luceau. Dès le mois de septembre de l'année suivante, il devint professeur d'Ecriture Sainte au grand-séminaire diocésain. Il resta dix ans chargé de ce cours, et ses leçons, à la portée peut-être d'un trop petit nombre de ses élèves, furent très-goûtées de ceux qui étaient en état de les suivre. La connaissance profonde qu'il possédait de la langue hébraïque lui fut d'un grand secours pour s'acquitter de sa tâche. Sachant, du reste, combien il est utile à un ecclésiastique de connaître parfaitement la langue grecque, M. Lottin donnait bénévolement des leçons à tous ceux qui étaient disposés à travailler sous sa direction, et nous connaissons des hellénistes distingués qui lui ont voué une impérissable reconnaissance pour les services qu'il leur a rendus.

En 1830, M. Lottin fut nommé secrétaire de l'Evêché par Mgr Guy Carron, et quitta alors le séminaire. Le 31 juillet 1831, il fut pourvu d'un canonicat. M. Lottin conserva les fonctions de secrétaire de l'évêché durant les premières années d'épiscopat de Mgr Jean-Baptiste Bouvier, qui lui donna même des lettres de grand vicaire ; mais ce prélat ayant voulu promulguer un règlement pour le Chapitre, et ce règlement ayant paru à plusieurs contraire aux lois canoniques sur

la matière, M. Lottin quitta le secrétariat, et rendit ses pouvoirs de vicaire général. L'affaire fut déférée à Rome, et le règlement fut retiré.

Rendu à la vie de cabinet, pour laquelle il avait un penchant très-prononcé, M. Lottin s'appliqua surtout à l'étude du droit canon et de la liturgie. Il a aussi beaucoup cultivé l'histoire du diocèse du Mans, et il avait réuni, dans sa riche bibliothèque, un grand nombre de livres rares et de manuscrits sur cette partie. On sait qu'il travailla au propre du diocèse, à l'époque du retour de la liturgie romaine ; on n'a pas oublié non plus qu'il contribua puissamment à ce retour, en obtenant de la Congrégation des Rites une décision restée fameuse.

Durant près de trente ans, il fit partie de la Société des sciences et arts de la Sarthe, et prit une part active à tous les travaux de cette compagnie. Il publia aussi quelques mémoires sur divers sujets; mais ces mémoires sont en général fort courts. M. Lottin n'était pas écrivain ; il possédait, sans doute, à un haut degré le jugement, la science et le goût; mais son imagination manquait d'un certain degré de force et de vivacité.

La vie de M. Lottin ne se concentrait pas dans ses études, et les Carmélites, dont il fut trente ans le directeur, prouvent par les justes regrets qu'elles lui donnent, tous les services qu'il a rendus à leur monastère.

M. l'abbé Jules Morel (d'Angers), dont on connaît le talent original et le dévouement à l'Eglise romaine, et qui possède un véritable appareil de Marsh pour découvrir les moindres vestiges de lamennaisianisme, aux plis d'un livre ou sous les images d'un discours, a publié dans la *Revue du Monde catholique* (livraison du 25 février 1868) un très-intéressant article intitulé : *Propositions signées par le P. Lacordaire à Rome, en septembre 1850*. Un document extrait des Mémoires inédits du R. P. Jandel a suggéré l'idée de ces pages instructives. Après avoir cité le texte même de la pièce, qui témoigne de la foi et de l'obéissance de l'illustre conférencier de Notre-Dame, M. l'abbé Morel expose rapidement l'histoire des idées libérales, dans le parti catholique, depuis l'Encyclique *Mirari vos* jusqu'au *Syllabus*. Mais pour bien

apprécier l'acte de 1850, il faut lire aussi, dans la *Revue du Monde catholique*; du 25 mars dernier, la lettre adressée à M. Foisset par le R. P. Jandel, qui explique avec quelle spontanéité le P. Lacordaire est venu à Rome soumettre sa doctrine au jugement du Saint-Siége.

Sous l'inspiration d'un jeune dilettante, très-versé dans la lecture des Beethoven, des Mozart et des Haydn, et qui s'efforce de communiquer partout l'enthousiasme dont il est animé pour ces illustres maîtres, une association philharmonique, appelée la *Société des Quatuor,* s'est fondée dans notre ville, il y a déjà plusieurs années. L'entreprise a très-bien réussi, et ce succès n'a rien qui doive beaucoup surprendre les amateurs de musique classique, puisque M. Maurin est le chef des exécutants. Mais aucune séance peut-être n'a été plus brillante, n'a soulevé plus d'applaudissements que celle du 22 mars dernier, donnée avec le concours de M. Camille Saint-Saens, organiste de la Madeleine. Violons et alto, contre-basse, orgue et piano, tous les instruments ont eu des sons magiques et pénétrants, parce que tous les artistes frémissaient eux-mêmes, comme s'ils eussent été touchés par quelque main invisible et puissante. Rien de plus émouvant surtout que le *Concerto en ut mineur* de Beethoven, par lequel s'est close la matinée. Tout ce qu'il y a de passion et de poésie dans cette œuvre immortelle a été rendu en accents d'une incomparable pureté; les traits de force se mêlaient harmonieusement aux molles ondulations de la grâce, et l'ampleur du style n'a rien enlevé à l'énergie du sentiment. Qui donc avait allumé cette flamme dans tous les cœurs? Etait-ce le printemps, qui ce jour-là précisément dépliait ses ailes et ranimait les sèves? Ou bien était-ce le jeune organiste de la Madeleine, qui, avant même d'avoir posé sur les touches du piano ses doigts souples et nerveux, s'était concilié toutes les sympathies, par l'exquise simplicité de son attitude autant que par l'heureuse expression de sa physionomie fine et ouverte? Peut-être les deux influences

avaient-elles agi simultanément sur les artistes du Quatuor et sur l'auditoire? Ce qui est certain, c'est que tous ceux qui ont assisté à la séance du 22 mars en sont sortis charmés ; qu'ils se plaisent encore aujourd'hui à en faire revivre les impressions dans leur mémoire, et qu'ils voudraient bien se retrouver avant peu à pareil plaisir, l'un des plus élevés qu'il soit donné à l'imagination de goûter.

Nous apprenons qu'un jeune élève de l'Ecole des Chartes, M. Gaston Dubois, né à Saint-Calais, et fils d'un conseiller à la Cour Impériale de Lyon, vient de présenter, afin de se faire délivrer le diplôme d'archiviste-paléographe, une savante thèse intitulée : *Recherches sur le lieu d'origine, la famille et la vie de Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou, du Maine et de Touraine, jusqu'à la conquête de ces trois provinces par Philippe-Auguste.*

Avis à nos agronomes ! La Bibliothèque d'Angers vient de recevoir du Ministère un volume contenant les résultats de l'enquête agricole faite l'an dernier dans les départements de l'Orne, de la Mayenne, de la Sarthe et de Maine-et-Loire.

La *Revue de l'Anjou* commencera, le premier mai prochain, la publication, depuis si longtemps souhaitée, de l'*Histoire de l'Université d'Angers,* par Pierre Rangeard. Ce vaste et curieux travail aura une pagination spéciale, et sera suivi d'une table analytique, afin que chaque abonné puisse en former un volume distinct.

ALBERT LEMARCHAND.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'Eglise du Mans durant la Révolution, par le R. P. Dom Paul PIOLIN, bénédictin de Solesmes. *Le Mans*, in-8°.

Cet ouvrage, qui fait suite à l'*Histoire de l'Eglise du Mans*, écrite par le même auteur, se composera de quatre volumes. Le premier tome seul est mis en vente aujourd'hui. En attendant qu'il nous soit parvenu, et que nous puissions dire aux lecteurs de la *Revue* ce que nous en pensons personnellement, nous reproduisons ici les lignes suivantes, extraites de l'excellente feuille religieuse qui se publie au Mans sous le titre de *Semaine du Fidèle :*

« Dom Piolin a passé vingt-cinq ans à recueillir une quantité con-
» sidérable de pièces officielles, de mémoires et de renseignements
» divers sur l'histoire du Maine, et spécialement sur les événements
» qui se sont produits depuis la convocation des Etats-généraux,
» en 1789, jusqu'à l'application du Concordat, en 1802; c'est le ré-
» sumé de tous ces documents qu'il offre aujourd'hui dans les volu-
» mes dont nous annonçons la publication. Dom Piolin laisse presque
» toujours les acteurs parler eux-mêmes; il cite les correspondances
» privées, les actes officiels, et c'est avec la plus scrupuleuse exacti-
» tude qu'il analyse des pièces devenues extrêmement rares. Nous
» ne craignons pas de dire que ceux qui possédaient le mieux les
» ouvrages publiés sur le même sujet, tels que ceux de MM. Bouillier
» et Gérault, si attachants et si exacts, trouveront encore dans le
» livre de dom Piolin des détails nouveaux, même sur Laval et sur
» Evron, c'est-à-dire sur les deux régions du Maine qui ont été
» jusqu'à ce jour l'objet des meilleurs travaux. »

Saint-Maur et le sanctuaire de Glanfeuil en Anjou. *Angers*, P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1868. 1 vol. in-18.

Ce petit livre, qui vient de paraître à l'instant, sans nom d'auteur, est l'œuvre aussi, dit-on, d'une plume bénédictine. Nous sommes très-disposé à croire l'assertion exacte, puisque tout ce qu'il renferme porte le double caractère de la science et de la piété. La matière est divisée en trois parties : ici, la vie de saint Maur; là, une histoire abrégée de l'abbaye de Glanfeuil; et, en dernier lieu, la description de tout ce qui reste actuellement de l'ancien monastère de Saint-Maur-sur-Loire. Ajoutons que ce volume, si mince et cependant rempli de tant de détails curieux ou édifiants, se vend au profit de l'œuvre de la restauration du sanctuaire de Saint-Maur, généreuse-

ment entreprise par un prêtre de notre diocèse : sa fortune n'est pas douteuse.

Mémoire relatif aux sépultures dans les hôpitaux et hospices, par Mgr GUILLAUME, évêque d'Angers. *Angers*, 1868, imp. E. Barassé; in-8° de 40 pages.

Trois questions administratives, très-difficiles à résoudre, paraît-il, sont posées et examinées dans ce Mémoire : 1° *Où doivent être enterrées les personnes qui meurent dans les hôpitaux et hospices ?* — 2° *Par qui doivent-elles être enterrées ? — A-t-on le droit de faire dans les chapelles des hospices des enterrements et des services classés et tarifés ?* — Pour juger un travail de ce genre, il faut posséder des connaissances spéciales qui nous font complétement défaut. Nous avons suivi cependant avec intérêt la discussion à laquelle s'est livré Mgr l'évêque d'Angers, et il nous a semblé que le sujet était traité avec autant de science et de sagesse que de logique et de clarté. M. A. Ravelet a publié dans le *Monde*, sur le Mémoire du vénérable prélat, un excellent article qui a été reproduit dans l'*Union de l'Ouest* du 24 mars 1868.

Sermon de charité en faveur des Salles d'asile, prononcé dans la chapelle des Ursulines, le 5 mars 1868, par M. l'abbé BODAIRE, aumônier du Lycée. *Angers*, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau; in-8° de 26 pages.

Ce sont de pieuses et pressantes instances qui ont décidé M. l'abbé Bodaire à livrer à la publicité ce discours composé en faveur de nos salles d'asile, et dans lequel se révéle une sollicitude si vive et si éclairée pour l'enfance. On a bien fait de demander, et tous ceux qui aiment à recueillir d'évangéliques vérités, revêtues d'un style où les nuances les plus délicates se confondent avec les tons les plus graves, remercieront l'auteur d'avoir cédé. Jamais peut-être on ne s'est plus occupé d'éducation qu'aujourd'hui ; mais jamais aussi, croyons-nous, — sans excepter le siècle où naquit l'*Emile* — il n'a été formulé, en matière d'enseignement, plus de théories fausses et dangereuses. Le sermon de M. l'abbé Bodaire peut redresser bien des erreurs, stimuler beaucoup d'insouciances et susciter de féconds dévouements : nous le recommandons à l'attention de nos lecteurs, et nous souhaitons qu'ils en répandent de nombreux exemplaires à travers notre bienfaisante cité.

A. L.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant*.

Angers. — Imp. E. Barassé.

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

PREMIÈRE ANNÉE.

TOME SECOND.

Cinquième livraison. — Mai 1868.

SOMMAIRE :

La Journée d'un Brahmane (1er *article*).	Th. PAVIE.
Etude sur Rome et la Judée de M. de Champagny.	E. AFFICHARD.
De Cadix à Tanger.	André JOUBERT.
Le siége de Rochefort-sur-Loire (1562).	C. PORT.
Chronique.	Albert LEMARCHAND.
Histoire de l'Université d'Angers (1re *feuille*).	Pierre RANGEARD.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83

1868

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **10 fr.**

Bulletin historique et monumental de l'Anjou. . **8 fr.**

Les deux publications réunies. **16 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée. . . . . 12 »

Chaque cent en plus. . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES
ET DE LA FRANCE

COMMENCÉ

PAR LES BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

CONTINUÉ

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

NOUVELLE ÉDITION

Publiée sous la direction de M. Léopold DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT.

« Nous nous empressons de donner au monde savant et lettré une nouvelle qu'il accueillera avec le plus vif intérêt et la meilleure sympathie. La grande collection des *Historiens de France*, commencée par les Bénédictins et continuée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, va être l'objet d'une réimpression magnifique, exécutée avec le plus grand soin et dans des conditions de bon marché jusqu'ici inconnues.

» Sur les vingt-deux volumes de ce recueil qui ont paru à diverses époques, treize, ceux de Dom Bouquet et de ses confrères, sont dans le domaine public ; les neuf autres appartiennent à l'Académie, et la suite est en préparation. M. Léopold Delisle, dont la science et le talent n'ont pas besoin d'éloges, est chargé de la surveillance générale de l'œuvre et des deux volumes complémentaires. »

23 vol. in-folio, à **50** fr. le vol. ; 2 volumes inédits supplémentaires, à **100** fr. le vol.

Bétencourt (Dom). — Noms féodaux, ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France dans les provinces d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Saintonge, Marche, Nivernais, Touraine, partie de l'Angoumois et du Poitou, depuis le XIIe siècle jusque vers le XVIIIe, extraits des archives du royaume. 2e édition, 2 vol. in-8. 8 fr.

L'abbé M. C. — Notions de chimie avec applications aux usages de la vie. 1 vol. in-12.

Petit manuel de piété à l'usage des sœurs de la Charité de la congrégation de Notre-Dame d'Evron. In-32.

Planté. — Notice historique sur M. Durand, ancien curé de Saint-Julien-de-Concelles, mort curé de Saint-Jacques (ville de Nantes), le 10 avril 1862. 2e éd. revue et augmentée. In-18.

LA JOURNÉE D'UN BRAHMANE

I.

AVANT L'AURORE.

Il fait nuit encore ; à peine si les étoiles les plus rapprochées de l'horizon commencent à pâlir du côté de l'orient. Cependant il y a dans toute la nature comme un frémissement qui annonce la venue du jour. Tandis que le chacal, après avoir attristé les champs et les forêts de ses aboiements lugubres, se tait et fuit vers son repaire, le vautour affamé hérisse ses plumes et allonge son cou dénudé, flairant au loin quelque invisible proie. Une brise légère bruit dans le panache des cocotiers ; il règne dans l'air une fraîcheur vivifiante qui sera de courte durée. Quand toutes les créatures soumises à l'homme s'éveillent et s'agitent, lui, le maître de l'univers, il doit aussi secouer la torpeur du sommeil, afin de vaquer aux travaux de sa profession. Mais le Brahmane, placé par sa naissance au premier rang de la famille humaine, quittera sa couche avant le laboureur, l'artisan et le guerrier. Il faut que sa journée, consacrée à la récitation des prières, à l'adoration des dieux et à l'offrande des sacrifices, commence avant que le monde extérieur ne soit visible ; il faut que le représentant de la divinité sur la terre soit debout à l'heure où les ombres s'effacent, de même que Brahme (1), l'âme universelle, était avant que les choses ne fussent.

(1) On ne doit pas confondre Brahme (qui est neutre en sanscrit) avec Brahma, le père des créatures. Le premier est l'Être suprême, l'Éternel ; le second est ce même Dieu se manifestant comme Créateur. Voir le livre des lois de Manou (*Mânavadharmaçâstra*), liv. I, st. 98.

Le Brahmane dont nous avons à parler, — remarquons-le tout de suite, — est arrivé à la seconde phase de sa carrière, à l'âge où, après avoir accompli douze, vingt-quatre et même trente-six années de noviciat, — selon le degré de science qu'il a eu en vue d'acquérir, — il a passé dans l'ordre respecté du *Grihastha,* Maître de Maison. Il est marié; il est père de famille, et cette nouvelle dignité jointe à celle qu'il tient de sa caste fait de lui le plus parfait, le plus excellent des êtres destinés à l'immortalité par Brahma. N'est-il pas juste et raisonnable qu'il se lève avant l'aube afin d'être le premier à invoquer, à louer et à bénir le Dieu de la création?

D'ailleurs le législateur a dit : « Que le Maître de Maison s'éveille à la dernière veille de la nuit, qu'il réfléchisse sur la vertu et sur les avantages honnêtes, sur les peines corporelles qu'ils exigent, sur l'essence et la signification du Véda (1). »

En ouvrant les yeux, le Maître de Maison portera donc ses pensées sur les trois grands dieux qui composent la Triade, Brahma, Vichnou et Civa; mais c'est à la seconde de ces trois personnes divines, c'est à Vichnou qui veille sur l'univers et le conserve, à Vichnou qui s'est incarné si souvent pour sauver le monde, que s'adresseront ses premiers hommages. On a beau être Brahmane, se considérer comme l'image de la divinité sur la terre, on ne peut s'empêcher d'avoir le sentiment de sa propre faiblesse, et voilà pourquoi le dieu qui sauve, le dieu compatissant et miséricordieux reçoit les prémices de la prière du *Grihastha.*

Après avoir médité quelques instants dans l'attitude du recueillement et de la soumission, le Brahmane relève la tête, et s'adresse de nouveau aux trois dieux supérieurs; puis invoquant le soleil, la lune et les sept grandes planètes, il ajoute ces simples paroles : « Faites paraître l'aurore ! »

Par cette courte prière qui ressemble à une évocation, le Brahmane s'associe en quelque sorte à l'action divine. On dirait qu'il adjure les dieux et les corps célestes d'apporter au monde la lu-

---

(1) Lois de Manou, liv. IV, stance 92. Traduction de *Loiseleur-Deslongchamps.*

mière impatiemment attendue et qu'il assiste par le souvenir au merveilleux spectacle de la première aurore éclairant cet univers encore inhabité. C'est que dans toutes les religions anciennes l'apparition de la lumière, le *fiat lux* de la Bible, est le grand acte de la création, et cette lumière visible est devenue le symbole de celle qui doit éclairer l'homme fait à l'image de Dieu. Aussi, dans les temps primitifs, avant l'établissement des sectes et du dogme de la Triade, lorsque la religion des Aryens moins développée se rapprochait davantage du Naturalisme, la journée du Brahmane commençait par cette belle invocation au soleil, connue sous le nom de *Savitri* (1) :

« Cet excellent et nouvel éloge de toi, ô radieux et brillant » soleil! t'est adressé par nous. — Daigne agréer nos invoca- » tions; visite notre âme avide comme... (2). Que le soleil qui » voit et contemple toutes choses soit notre protecteur!

» Méditons sur la lumière admirable du soleil resplendissant; » qu'il dirige notre intelligence! — Avides de nourriture, nous » sollicitons par une humble prière les dons du soleil adorable » et resplendissant. — Les sacrificateurs et les Brahmanes, » par des sacrifices et de pieux cantiques, honorent le soleil » resplendissant, guidés par leur intelligence (3). »

(1) Voir Manou, liv. IV, st. 93.

(2) J'ai cru devoir omettre la comparaison.

(3) Voir le Code des Lois de Manou, liv. II, st. 77, à la note. Dans l'ouvrage si curieux de l'abbé Dubois, *Mœurs, Institutions et Cérémonies des peuples dans l'Inde*, qui nous a été fort utile pour ce travail, la traduction de cet hymne diffère beaucoup de celle que nous venons de citer. Mais comme les Brahmanes de la Presqu'île au milieu desquels le savant missionnaire a longtemps vécu sont peu instruits et entendent assez mal le sanscrit, il nous a paru plus prudent d'adopter la version donnée par le traducteur de Manou d'après le texte du professeur Rosen. — L'ardeur avec laquelle le soleil est invoqué dans la *Savitri*, prouve assez que cet hymne a été composé très-anciennement, lorsque les Aryens habitaient encore les régions froides de l'Asie centrale. N'est-il pas permis aussi de voir dans cette prière où l'astre du jour, placé au-dessus des autres dieux, semble donner la vie au monde, le germe de la religion des Parsis? On sait que la langue de Zoroastre, le Zend, tient de fort près au sanscrit, et que la Médie, aussi bien que la Perse furent occupées par des tribus aryennes qui prirent leur route vers le nord-ouest de l'Asie. Le dieu que célèbre la Savitri est bien autrement puissant que l'*intonsus Apollo* des Latins ; il rappelle plutôt Celui dont l'apôtre saint Jean a dit : *Et lux in tenebris lucet.*

Dans cet hymne au soleil — toujours en honneur parmi les Brahmanes qui ont seuls le droit de le réciter, et considéré par eux comme la prière par excellence, capable d'effacer tous les péchés, — n'y a-t-il pas un accent de pieuse poésie, et comme le tressaillement d'une âme inquiète. A la nuit pleine de terreurs va succéder la lumière du jour qui calme et rassure les esprits ; mais les ténèbres ne sont pas entièrement dissipées. Les malignes influences des démons qui errent dans l'obscurité n'ont pas encore été conjurées pas les rayons bienfaisants de l'astre qui réchauffe les corps et éclaire les intelligences.

Avec le temps, la caste Brahmanique s'éloigne peu à peu des traditions védiques, bien qu'elle les invoque toujours sans les comprendre; voilà pourquoi les simples stances d'un hymne antique ne lui suffisent plus. Elle a inventé tant de dieux et de déesses, depuis l'établissement des Aryens sur le sol de l'Inde ! Et puis les plus savants d'entre les Brahmanes s'accordent à reconnaître que plusieurs prescriptions de leur législateur Manou ne devaient être en vigueur que pendant les trois premiers âges du monde : et nous sommes entrés depuis longtemps déjà dans le quatrième, l'âge du mal. Mais si le dogme s'altère insensiblement parmi les Deux-Fois-Nés (1), ils conservent inaltérable la foi dans la puissance qu'ils tiennent de leur origine et que la science augmente encore. Ne sont-ils pas chargés de perpétuer l'enseignement de la doctrine à travers les générations qui se succèdent ! Aussi, après avoir adjuré les dieux et les demi-dieux de faire paraître l'aurore, le Maître de Maison prononce avec humilité le nom du précepteur spirituel près duquel il a passé les longues années de son noviciat, et il le salue par ces paroles :

« Je vous offre mes adorations; vous êtes la figure du dieu » que je chéris le plus; c'est par vos conseils que j'espère éviter » les dangers et les écueils de cette vie. »

(1) La qualification de Deux-Fois-Né ou Régénéré (*Dwidja*) s'applique aux individus des trois premières castes qui ont reçu l'investiture du cordon sacré, cérémonie analogue à celle du baptême des chrétiens ; mais elle est devenue comme une appellation spéciale des Brahmanes qui sont les Deux-Fois-Nés par excellence. Remarquons en passant que c'est au moment de l'investiture du cordon que l'on donne le nom à l'enfant.

Et qu'on ne s'étonne pas de ce ton plein de déférence et de respect envers un simple mortel. Le précepteur spirituel, le *gourou,* qui engendre le novice à la vie surnaturelle en lui communiquant la science, n'est-il pas l'image vivante de l'incarnation de la Divinité. En commençant et en finissant la leçon, l'étudiant réduit au rôle de serviteur devra baiser les pieds de son maître, et se tenir à tout moment près de lui dans l'attitude d'une obéissance voisine de l'adoration. Plus d'une pieuse légende rapportée dans les premiers chapitres du *Mahabhârata* trace le portrait du parfait novice, modèle de docilité confiante, d'abnégation et de chasteté. Quant au précepteur spirituel que l'antiquité représente comme un dieu vivant, capable de détruire un monde par un seul mot d'imprécation, on serait tenté de croire qu'il n'est pas tenu de pratiquer toutes les vertus qu'il impose à autrui. On n'a pas oublié, à Calcutta, ce gourou agonisant qui, s'étant fait porter au bord du Gange par un de ses disciples père de famille, lui extorqua toute sa fortune et le contraignit à l'abandonner à ses propres enfants, et cela en exprimant seulement le désir qu'il en fût ainsi.

Mais les humbles pensées que lui rappelle le souvenir de son *gourou* ne font que traverser l'esprit du Brahmane. Il a contre les défaillances de son orgueil un remède infaillible : c'est de constater son identification avec le Dieu suprême, et il répète, en songeant à sa propre nature autant qu'à la nature divine, ces paroles étranges :

« Je suis la Divinité ! Nul autre ne l'est que moi ; je jouis d'un » bonheur parfait, n'étant point sujet au changement. » Puis prenant Vichnou, — le dieu actif, le dieu des œuvres, — à témoin de son importance et de l'utilité de ses actions, il ajoute aussitôt :

« Vous qui êtes un pur Esprit, le principe de toutes choses, » ... c'est par vos ordres que je me lève et que je vais m'engager » dans les travaux de ce monde..... »

Cela dit, il passe en revue toutes les pratiques qu'il doit accomplir dans le cours de la journée, avec ferveur et piété, sous peine d'en perdre les mérites. Ces pratiques sont nombreuses ; elles

exigent une attention de toutes les minutes, car l'omission du plus mince détail peut constituer un très-grave péché. Aussi le *Grihastha* qui semble cette fois se défier un peu de ses propres forces, récite-t-il debout et à haute voix les interminables litanies de Vichnou.

II.

LE LEVER.

Voici donc le *Grihastha* préparé aux travaux de la journée. Par la prière il s'est mis en communication avec la Divinité ; il a rempli le premier des devoirs imposés à la créature intelligente. Sans cesse occupé du surnaturel et du divin, chargé de maintenir les pratiques du culte et l'enseignement de la tradition au sein d'une société distraite par ses travaux et par ses plaisirs, il semble qu'il ait perdu tout souci de la vie présente pour ne songer qu'à s'absorber dans le grand Etre d'où il est sorti. N'en croyez rien ; le soin de son âme ne lui fait pas négliger ce pauvre corps sujet à tant de misères, et tout en rêvant aux félicités futures qui doivent être son partage, le Deux-Fois-Né ne se complaît pas moins dans sa condition terrestre. D'ailleurs, tout n'est-il pas pour lui un acte religieux, tout, jusqu'aux opérations les plus vulgaires de la machine animale.

N'oublions pas que les ténèbres sont à peine dissipées ; le *Grihastha* n'a pas encore fait un pas hors de sa maison, et le voilà qui se dispose, avec un véritable recueillement, à vaquer au plus simple et au plus naturel des actes extérieurs. Combien de sérieuses pensées vont l'occuper encore et avec quelle ardeur il va élever vers la Divinité son cœur et ses vœux ! Il s'agit, en effet, d'une action importante réglée par des prescriptions formant vingt-trois articles. Mais quelle est-elle donc ?.....

Que vous dirai-je ? Si vous avez visité l'Inde, vous aurez remarqué le matin, un peu avant l'aube, deux longues files d'indigènes dessinant leurs sombres silhouettes sur le ciel teint des premières blancheurs du crépuscule. D'un côté vont les hommes, de l'autre cheminent les femmes ; même dans les rangs de celles-ci, règne un silence religieux. Tous portent à la main un vase

en cuivre rempli d'eau. Les deux bataillons qui se tournent le dos s'éloignent des murs de la grande ville ou de l'humble hameau, à la distance *d'un jet de flèche*. Quand vous les aurez perdus de vue derrière le monticule ou le rocher qui les cache, ouvrez la Bible au chapitre 23 du Deutéronome, et vous y lirez ces mots : *habebis locum extra castra, ad quem egredieris ad.....* C'est précisément le précepte qui s'accomplit là-bas, avec cette différence, que le législateur hindou a beaucoup renchéri sur les prescriptions formulées par le législateur des Hébreux. Jugez plutôt : il est défendu au Deux-Fois-Né de s'arrêter sur le bord d'un chemin, à l'ombre d'un arbre, là où paissent des bestiaux, près du feu, dans l'eau, dans un champ labouré, là où l'on brûle les morts, sur une montagne, sur les ruines d'un temple, dans un fossé, sur une fourmillière et au bord d'une rivière (1). Ce que c'est que d'avoir tout divinisé sur la terre ! Enfin, le retour s'effectue en bon ordre comme le départ ; seulement il est permis de causer dans les rangs.

Maintenant le soleil n'a qu'à paraître ; toute cette population purifiée est digne de le contempler dans sa splendeur, lorsque surgissant à l'horizon, verticalement et comme d'un bond, il s'élance glorieux et menaçant sur le ciel azuré. Les oiseaux ont salué son apparition par des cris joyeux ; les corneilles à manteau gris et les milans déployent leurs ailes et se jouent à travers l'espace lumineux ; mais l'Hindou de bonne caste, le Brahmane surtout, doivent, avant de vaquer à leurs occupations journalières, songer aux soins de leur toilette. Cette fois il s'agit de nettoyer sa bouche, sérieuse affaire dont le règlement comprend neuf articles. Ici, comme dans la promenade *extra muros*, la prière jouera un grand rôle, et voilà pourquoi nous insistons sur des détails qui pourraient paraître au moins inutiles.

Peut-être vous figurez-vous que le *Grihastha*, assis devant une table de toilette, prend en main une brosse.... Fi donc ! Rien qu'à toucher un poil d'animal avec le bout de son doigt, il devien-

(1) Voir Manou, livre IV, stances 45 et suivantes, et aussi l'ouvrage si précieux du Rév. W. Ward : *A View of the History, Literature and Religion of the Hindoos, in four volumes.*

drait impur, et par combien de purifications, de cérémonies expiatoires faudrait-il qu'il passât pour se réhabiliter? Lui seul le sait. Rappelons-nous que la simple présomption qu'il entrât de la graisse de porc dans la confection des cartouches d'un nouveau modèle fut la cause. — ou tout au moins le prétexte, — de la révolte des Sipahies.

Si nous voulons savoir comment le Brahmane s'y prend pour purifier sa bouche, il nous suffira d'ouvrir notre fenêtre, — je suppose que nous sommes dans l'Inde, — du côté où se trouvera un puits, une fontaine ou un étang sacré, et il y en a partout. Le *Grihastha* s'est muni d'une baguette coupée sur un de ces grands euphorbes arborescents qui abondent en Asie, ou bien taillée dans la tige d'un aloès; cette baguette longue d'un demi-pied, il a eu soin de la dépouiller de son écorce et de l'émousser vers le bout en forme de pinceau. Cela fait, il s'arrête et invoque les divinités qui président aux Bois, en leur demandant, pour récompense de l'acte pieux qu'il entreprend, une longue vie, la force, les honneurs, les richesses, l'intelligence, etc.... Quoi, dira-t-on, tant de bénédictions pour si peu de chose! C'est qu'il s'agit pour le *Grihastha* d'une besogne longue et pénible. D'abord il faut qu'il s'oriente vers l'est ou au moins vers le nord; puis voilà qu'il s'accroupit sur le bord de l'eau dans une posture fatigante, et pendant une demi-heure il frotte ses dents et râcle sa bouche et sa gorge avec tant de force qu'on le croirait en proie aux tortures du mal de mer. Vous diriez un malheureux qui va rendre l'âme; il gémit, il est à demi-suffoqué, et puisqu'il a trouvé le moyen de transformer en une rude pénitence une simple pratique de propreté, est-il étonnant que les dieux lui doivent quelque chose en retour? Il est vrai que le Brahmane ne peut pas exécuter tous les matins ce laborieux exercice; il y a bien, par mois lunaire, dix à douze jours, — en comptant les éclipses, les conjonctions des planètes, les solstices, les équinoxes et les anniversaires douloureux, — pendant lesquels celui qui se râclerait le gosier avec sa baguette risquerait d'être précipité dans les enfers. Ces jours-là, il suffit que le *Grihastha* se lave la bouche avec des feuilles de certains arbres ou même avec des herbes, selon les diverses

phases de la lune. Mais qu'il ait toujours soin d'avoir terminé sa besogne avant le lever du soleil, car si cet astre le surprenait accroupi au bord d'un puits et vaquant à cette occupation vulgaire, le malheureux *Grihastha* renaîtrait sous la forme d'un insecte vivant dans le fumier (1) !

III.

LE SANDYA DU MATIN.

Depuis plus d'une heure le *Grihastha* est debout. Il a prié, médité, invoqué les dieux et purifié diverses parties de son corps ; il lui faut maintenant se baigner de la tête aux pieds, laver ses vêtements et aborder les pieux devoirs qui correspondent aux trois divisions du jour ou *Sandhyas*. C'est encore par le recueillement qu'il s'y prépare, et il se livre à la pieuse méditation connue sous le nom de *Sankalpa,* laquelle comprend tout ce qui a trait aux croyances, à la mythologie, à la géographie et à l'astronomie Brahmaniques. Pour nous faire mieux comprendre, nous allons tâcher de pratiquer nous-mêmes ce *Sankalpa,* en y joignant l'explication des divers articles dont il se compose.

« — 1° Vichnou est le maître de cet univers ; il le conserve ; il est le distributeur de toutes les grâces ; il donne une heureuse issue à toutes les entreprises de ceux qui l'invoquent.... Trois fois je repète son nom en lui offrant mes adorations !

» — 2° Brahma a créé la foule innombrable des êtres, parmi lesquels l'homme tient le premier rang. Il y a neuf Brahmas, mais c'est le premier qui règne maintenant ; sa vie durera cent années des dieux (2), dont les trois huitièmes sont déjà écoulés... Je lui offre mes adorations !

---

(1) Cette dernière prescription n'est pas toujours rigoureusement exécutée ; j'ai vu souvent des Hindous s'oublier sur le bord des puits et s'y laisser surprendre par le soleil.

(2) Une année des Dieux équivaut à 3,110,400,000,000 années humaines. Cette mention de neuf Brahmas n'est pas exacte ; peut-être s'agit-il de Brahme, de Brahma et des sept Manous, dont le premier se donne lui-même pour père des créatures. (Manou, liv. I, st. 33.)

» — 3° L'incarnation de Vichnou en sanglier est la plus célèbre dans l'histoire de l'univers actuel. Sous la forme de sanglier, ce dieu plongea sous les eaux pour en faire sortir ce monde; il a fait surgir la terre de l'abîme liquide... Adoration à lui (1).

» — 4° Quatorze Manous ont régné sur le monde. Celui dont nous suivons aujourd'hui les lois est Manou, fils de Vivaçwat (le soleil). C'est ce fils de Vivaçwat qui, averti par un poisson, construisit un navire pour échapper au déluge et aborda, guidé par ce même poisson, sur le pic d'une haute montagne... Adoration à lui...

» — 5° Cette pensée du déluge me fait souvenir que nous sommes actuellement dans l'Age du Mal (2).

---

(1) Le sanglier divin qui fait surgir la terre du sein des eaux, représente symboliquement l'époque géologique (ou le jour de la création), qui vit notre globe encore humide se séparer de l'abîme liquide et s'affermir sous l'action du soleil. L'incarnation en tortue qui précéda celle du sanglier est l'image de l'époque antérieure; la terre, trop peu solide encore, n'était habitable que pour les animaux amphibies : quand parut le sanglier, elle était seulement marécageuse, et déjà croissaient les végétaux qui servent de pâture aux grands quadrupèdes. Le déluge auquel il est fait allusion dans l'alinéa suivant, forme le sujet d'un des plus intéressants épisodes du *Mahabhârata;* il a été souvent traduit en latin et en français

(2) *Manou* (l. I, st. 81 et 85) a dit, en parlant des quatre âges : « Dans le premier, la Justice, sous la forme d'un taureau, se maintient ferme sur ses quatre pieds; la Vérité règne, et aucun bien obtenu par les mortels ne dérive de l'Iniquité. — Mais, dans les autres âges, par l'acquisition illicite des richesses et de la science, la Justice perd successivement un pied, et remplacés par le Vol, la Fausseté et la Fraude, les avantages honnêtes diminuent graduellement d'un quart. »

Puis le législateur déclare que la vie humaine perd à chaque âge un quart de sa durée; toutefois, reconnaissant que certaines vertus sont particulières à chacun de ces âges, il ajoute : « l'austérité domine pendant le premier âge, la science divine pendant le second, l'accomplissement du sacrifice pendant le troisième, ... la libéralité seule pendant le quatrième. » Ce qui peut se commenter ainsi : la méditation intense, — tel est le vrai sens du mot que l'on traduit d'ordinaire par austérité, — c'est-à-dire la connaissance de Dieu et le désir de s'unir à lui par la pensée, domine à l'aurore de la société indienne. Cette étude des choses divines produit la science, qui se développe par l'enseignement oral et les documents écrits : c'est l'époque des travaux philosophiques, des grandes épopées légendaires. Les cérémonies religieuses qui dérivent de l'établissement des dogmes sacrés, deviennent plus abondantes à la troisième époque; mais il y a une foi moins ardente parmi les peuples : la routine et l'habitude y entrent pour une grande part. Enfin, quand les hommes s'étant multipliés à l'infini oublient un peu les dieux, pour penser à eux-

» — 6° La terre sacrée du Brahmanisme est située dans le *Djambou-Dwipa,* l'une des quatre grandes îles ou divisions de la terre. La mer l'environne; au centre s'élève la montagne aux sommets si hauts, sur lesquels habitent les dieux... Au pied de ce mont, qui se nomme le grand Mérou, vers l'est, croît un arbre incommensurable, et le suc de ses fruits qui tombent en mûrissant, forme un fleuve immense qui va se perdre dans la mer. Ce fleuve qui convertit en or tout ce qu'il touche, c'est celui qui traverse le Bengale, c'est le Gange (1).

» — 7° Le plus renommé des rois de ce continent a été Bharata (l'aîné des neuf fils de Richaba), lequel reçut de son père le gouvernement de tout le Djambou-Dwipa; mais remettant à chacun de ses frères la part qui leur revenait, il ne garda pour lui que la province connue depuis sous le nom de Terre de Bharata (2), qui est la première parmi les contrées de l'Inde... Je lui adresse mes hommages !

» — 8° Quelle est la position que j'occupe sur la terre par rapport au mont Mérou? Suis-je à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud de cette montagne, séjour des dieux?

---

mêmes, il s'établit entre eux une solidarité mieux sentie qui se traduit par l'affection mutuelle. Si l'on trouvait cette dernière explication trop chrétienne, on pourrait en adopter une autre, plus en rapport avec le Brahmanisme, et dire : O hommes du temps présent, vous ne croyez plus à rien, vous méprisez la science que nous vous enseignons, mais vous avez amassé de grandes richesses et vous avez sans doute un bon cœur : n'oubliez pas le pauvre brahmane, s'il vous plaît !

(1) Cet arbre paraît être le symbole des monts Himalayas, aux ramifications immenses, dont les pics neigeux semblent dorés par les reflets du soleil couchant. La déesse *Ganga* (le Gange est féminin dans le sanscrit) est représentée sous la forme d'une femme blanche, portant une couronne, assise sur un poisson fabuleux ; dans sa main droite elle tient un lotus, et dans la gauche un luth. On la regarde comme la fille de l'Himavat ou Himalaya (mont des Neiges). Sa naissance a été racontée dans les légendes du *Mahabhârata* d'une façon aussi gracieuse que poétique.

(2) A quelle époque vivait ce roi légendaire? Personne ne le sait ; la tradition rapporte seulement que, trois générations avant lui, les habitants du *Djambou-Dwipa*, les aborigènes de l'Inde centrale étaient des hommes vertueux, ne formant qu'une seule caste, vivant très-longtemps ; ils adoraient Dieu en esprit et n'offraient pas de sacrifice. Tout ceci prouve que cet ancien peuple — peut être Scythe d'origine — était étranger à la race aryenne. Quant à Bharata, son nom se rapproche beaucoup de celui de Phraorte (par la mutation ordinaire du *Bh* en

» — 9° Maintenant je dirige ma pensée vers la Lune qui marque les divisions de l'année, vers l'année du Cycle où nous sommes actuellement, et je prononce son nom avec respect (1);

» — 10° Vers celle des deux moitiés de l'année et vers celle des six saisons dans laquelle nous sommes entrés, et je repète leurs noms.

» — 11° Puis je pense à la période lunaire, au jour de la semaine, à celle des vingt-sept étoiles du mois qui préside au jour présent, à celle des vingt-sept divisions de la journée qui correspond à l'une de ces vingt-sept étoiles ;

» — 12° A celle de la onzième partie du mois lunaire qui correspond à la journée qui commence, et j'invoque la période blanche ou noire, lumineuse ou obscure de la présente quinzaine. »

Enfin, une parole respectueuse adressée à des subdivisions arbitraires des diverses parties de la journée termine ce long exercice.

Récapitulons en quelques mots les points principaux du *Sankalpa*. Par cette méditation qui exige une attention sérieuse, le Brahmane Maître de Maison a constaté la place qu'il occupe dans le temps et dans l'espace. Il a tracé une esquisse rapide des principales phases de la création et fixé les limites de ce monde à part, isolé du reste de l'univers, et dont il a fait une île, hors duquel il n'est rien qui l'intéresse, rien qui mérite d'être connu. Il rappelle à son souvenir le roi Bharata, de qui date l'établisse-

---

Ph ou *F*). On sait que les Mèdes appartenaient à la même souche que les Aryens, d'où il serait permis de conclure que l'ère de ce Bharata, restée célèbre dans le souvenir des Brahmanes, correspond à l'époque où un prince de la même famille que les Phraorte, princes Mèdes, s'établit, — par droit de conquête probablement, — dans le pays qui devint la terre classique du Brahmanisme. Ce prince aurait adopté les dogmes brahmaniques, si déjà il ne les professait ; par sa puissance et par sa justice, il aurait procuré à l'Inde centrale une ère de paix et de prospérité, dont la tradition devait se perpétuer jusqu'à nous.

(1) Le cycle indien est de 60 années qui ont chacune un nom particulier. Celui des Chinois est aussi de soixante ans ; mais il se compose de dix *kan* ou *troncs*, et de dix *tchi* ou *branches*, qui se combinent ensemble et servent à fixer les dates. Les Mantchoux, qui ont adopté le même système, distinguent les *troncs* par des noms de couleurs, et les *branches* par des noms d'animaux.

ment du brahmanisme ; puis il repasse dans son esprit tout le système lunaire tel qu'il le conçoit, parce que c'est la marche de la lune qui détermine l'opportunité des sacrifices et des purifications, de même que la conjonction des astres influe sur la plus grande partie de ses actions journalières. Cet aperçu succinct de toutes les connaissances qu'il tient de la tradition, est devenu, pour le Brahmane, une sorte de *memorandum*, — un bréviaire, si l'on veut, — qu'il récite dévotement en se plaçant sous la protection du Dieu bienveillant et miséricordieux. Ainsi compris le *Sankalpa* est un acte intelligent autant que pieux, et si nous l'avons rapporté dans tous ses détails, c'est qu'il explique comment le Brahmane, à force de se rappeler les points les plus importants de son histoire et d'élever son esprit vers les sphères supérieures, en est venu à vivre dans un état d'abstraction et de sérénité hautaine qui fait de lui un être à part dans l'humanité.

IV.

LE BAIN.

Quand se termine le *Sankalpa,* le jour est venu, le soleil s'élève rapidement sur l'horizon; il est temps que le Brahmane songe à présenter aux dieux l'offrande du matin : mais il doit auparavant descendre vers un étang sacré, ou au bord d'une rivière, pour y faire ses ablutions dans une eau pure. Déjà, à l'occasion de sa promenade matinale, il a frotté avec une motte de terre dix fois sa main gauche et sept fois ses deux mains ensemble, puis dix fois encore le revers de sa main gauche et ses ongles, après quoi il a lavé ses deux mains par trois fois et ses pieds aussi; de plus, nous avons vu avec quel soin il a nettoyé sa bouche : tous ces actes de propreté n'ont été que les préliminaires de la grande ablution, qui consiste en un bain complet.

Un bain, le matin, sous le tropique, dans une eau encore fraîche, avant les chaleurs de midi !... Quelle agréable prescription ! Dans d'autres contrées, le baigneur se précipiterait en poussant des cris de joie et la tête la première dans *le pur cristal de l'onde !*

Au nord de l'Inde, pendant l'hiver, le plongeon n'aura rien d'attrayant et la prescription deviendra fort pénible : mais nous sommes en pays brahmanique, et il s'agit d'accomplir un devoir sérieux. Le *Grihastha* toujours grave, toujours maître de lui-même, parce qu'il pense sans cesse à la divinité et à la dignité de sa propre nature, s'avance silencieusement vers l'étang de la Pagode ou le bord d'un ruisseau. D'abord, il a frotté tout son corps avec de l'huile de palmier : d'une main il tient une serviette de coton, de l'autre une coupe en métal avec des fleurs odorantes, des feuilles du grand arbre nommé *Vilwa* (1) et quelques grains de sésame. Arrivé au bord de l'eau, il suspend la serviette autour de son cou, se prosterne tout de son long, se relève et frotte son front avec l'eau qu'il a devant lui ; mais par la pensée, c'est à la reine des Fleuves, à la Ganga qu'il adresse ses hommages, comme le prouve l'invocation que voici :

« O Ganga ! vous êtes sortie de l'urne de Brahma ; de là, des-
» cendant sur le front de Civa, vous avez partagé en deux la che-
» velure de celui-ci, puis, tombant sur les pieds de Vichnou,
» vous avez coulé sur la terre pour effacer les péchés des
» hommes, les purifier et leur procurer le bonheur !... Je pense
» à vous, j'ai l'intention de me baigner dans vos eaux saintes ;
» daignez donc effacer mes péchés et me délivrer de tout mal ! »

Cette simple strophe renferme plus d'une allégorie transparente ; elle recouvre aussi des mythes obscurs. Dans l'urne de Brahma, qui ne reconnaît la source cachée aux flancs neigeux de l'Himalaya, dont le front se perd au milieu des nues ? A peine sortie de la montagne qui lui a donné naissance, la Ganga tombe sur un roc en forme de tête et qui a reçu le nom de Civa, comme si ce dieu terrible voulait arrêter dans son cours la bienfaisante rivière. Une fois qu'elle a franchi cet obstacle et d'autres encore, la Ganga se précipite au-dessous de Haridwara (porte de Hari, l'un des noms de Vichnou), dans les fertiles plaines de l'Hindostan, et, se déversant sur ce sol sacré, — sur les pieds du

(1) Ægle ou *Craterva Marmelos*. Il y a des Brahmanes qui emportent de préférence un peu de riz, quelques bananes et des confitures.

bienveillant Vichnou, — elle s'éparpille en une infinité de rivières et de petits fleuves qui donnent au Bengale sa fécondité incomparable..... et aussi sa terrible insalubrité (1).

Gardons-nous de croire cependant que l'Inde, dans sa vaste étendue, ne compte qu'un fleuve sacré ! Il y en a six qui (2) partagent avec la Ganga les hommages des fidèles, et elles correspondent aux six grandes divisions de la terre brahmanique : le *Grihastha* devra leur adresser mentalement ses adorations, après quoi il se plongera deux fois dans l'eau, en ayant soin de se tourner vers l'orient ou vers le nord. Invoquant alors les trois grands dieux de la Triade, puis ceux du Feu, de l'Eau, de l'Air, des Richesses, de l'Enfer, du Vent, et enfin la Terre qui le porte, il sort de l'eau, ceint ses reins d'une toile pure, en met une autre sur ses épaules et le voilà vêtu. Il s'est essuyé en frappant son corps ou plutôt en le fouettant à grand bruit avec un des bouts de sa serviette; et pour achever de se sécher, il s'assied sur les marches de l'étang. Regardez ce corps à demi-nu, dont la couleur foncée fait mieux ressortir la blancheur des deux pièces de coton qui entourent sa ceinture et ses épaules. Le visage tourné vers l'est, calme et les yeux presque fermés comme un homme qui rêve, le *Grihastha* remplit d'eau sa coupe de métal et la pose devant lui. Il va, maintenant que toute souillure a été effacée de dessus son corps, y imprimer la marque particulière de

---

(1) Quelques riches radjas, qui demeurent à une très-grande distance du Gange, se font apporter de l'eau de cette rivière pour leurs ablutions, au moyen de relais de coolis marchant nuit et jour.

(2) Pourquoi ne dirions-nous pas un mot de ces rivières célèbres, qui ont toutes leurs légendes et dont les poëtes aiment à prononcer les noms sacrés ? Ce sont : 1° la Djamounâ (Djemna, Djémouna, Yamouna des Européens, Jomanes des anciens), qui passe près de Dehli et se jette dans le Gange au dessous d'Allahabad ; 2° le Sindou ou l'Hindus, l'une des cinq rivières qui arrosent la fertile province du Pendjad (les Cinq-Eaux ; 3° le Godavéry, qui sort des Gatthes occidentales dans la province Mahratte d'Aurangabad, pour s'aller jeter dans le golfe du Bengale ; 4° le Kavéry, qui prend sa source dans les mêmes montagnes, mais se dirige vers le sud, et traverse le Maïssour, le Koïmbatour et le Carnatic ; 5° la Saraçwati, qui naît dans les collines de Sirhind (province de Dehli), et coule à travers le pays des Radjpoutes ; 6° la Nerbuddha, qui, après avoir arrosé le Kandeish, le Malwa et le Guzerate, se jette dans le golfe de Cambaie.

sa secte. Se frottant avec de la bouse de vache réduite en cendres (1), ou bien avec du sandal, il trace sur son front et sur sa poitrine soit la triple ligne du sectateur de Vichnou, soit le symbole impossible à nommer qui distingue les serviteurs de Civa.

Ainsi attifé, le cou orné d'un collier de graines rouges (2), et la petite houppe de cheveux relevée sur le sommet de sa tête rase, fier de porter l'emblème du Dieu qu'il adore, le *Grihastha* se lève. Trois fois il boit de l'eau en l'honneur de la Triade, puis il fait une libation au soleil, récite encore de longues prières et prononce de nouveau le nom des principales divinités en tournant sur lui-même. Tout n'est pas fini; après s'être prosterné devant l'image de la Pagode, ou devant la statue d'un taureau colossal, tout de son long, de manière à ce que toutes les parties de son corps touchent le sol, le Brahmane adresse encore un hymne enthousiaste à ce divin soleil *roi du jour, témoin de toutes les actions qui s'accomplissent sur la terre, régulateur des années, des saisons, des mois, des jours et des heures consacrées aux exercices religieux.* Et puis, comme si ce soleil tout-puissant l'avait frappé de ses rayons capables de rendre fou en quelques minutes l'imprudent qui les brave, voilà que le *Grihastha* tourne, tourne sur lui-même douze, vingt-quatre et même quarante-huit fois de suite, se figurant ainsi qu'il exécute autour de l'astre souverain et des divinités qu'il invoque le très-respectueux salut que les savants ont baptisé du nom un peu trop latin de *circumambulation.*

Légèrement étourdi par ce mouvement de rotation, le *Grihas-*

---

(1) La bouse de vache séchée au soleil, *pantcha-gavia*, est considérée par les Hindous comme l'une des substances les plus pures et les plus sacrées : le bœuf et la vache étant tenus pour animaux divins. Il ne faut pas oublier que le mot sanscrit *gô* signifie à la fois vache et terre, et que le taureau est regardé comme le symbole de l'année, de la fécondité et des pluies de la mousson. De là la confusion qui s'est produite dans l'esprit des Hindous, et le culte qu'ils ont voué au taureau.

(2) Ces graines sont nommées *Roudrâkcha*, œil de Roudra (ou Civa, sous la forme de dieu terrible). Dans l'Inde, les noms des plantes se rapportent le plus souvent à des divinités, comme dans nos campagnes on trouve les charmantes appellations de Gant de Notre-Dame, œil de Christ, etc.

tha s'arrête un instant, puis se dirige vers un figuier multipliant, afin de saluer aussi cet arbre dont les rameaux laissent tomber des radicelles effilées qui s'implantent dans la terre et forment autant de troncs nouveaux (1). Partout dans les Pagodes, au bord des étangs et même sur les places publiques, la piété des fidèles a planté ces arbres merveilleux, symboles de la divinité, et gracieux emblêmes de la vie qui recommence toujours. Autour de ce figuier, objet de son adoration, le Brahmane exécute encore autant de fois sept salutations circulaires que ses forces le lui permettent; après quoi il s'achemine gravement vers sa demeure pour y accomplir le sacrifice du *Homa*.

TH. PAVIE.

(La suite au prochain numéro.)

---

(1) Le *Ficus Indica* ou *Ficus religiosa* des botanistes, nommé l'arbre des *Banyans* par les voyageurs : en sanscrit *Açwatta*. Celui qui plante un de ces arbres prononce la formule suivante : « Oh! Vichnou! puissé-je obtenir de toi, en récompense de la plantation de cet arbre, la grâce de vivre dans le ciel aussi longtemps qu'il végétera lui-même sur la terre. » Il existe sur la côte de Coromandel de ces *Açwattas* qui mesurent plus de soixante pas de circonférence avec tous leurs rejetons, et forment à eux seuls tout un bosquet. Celui que l'on voit au jardin de Botanique de Calcutta est l'un des plus beaux spécimens que l'on puisse rencontrer dans l'Inde. Quinte-Curce décrit ainsi cet arbre extraordinaire : *Plerique rami instar ingentium stipitum in humum rursus quo se curvaverant erigebantur, adeo ut species esset non rami resurgentis, sed arboris ex suâ radice generatæ*..... Comme les anciens savaient bien dire quand il leur arrivait de bien voir!

ÉTUDE

SUR

ROME ET LA JUDÉE

DE

M. DE CHAMPAGNY.

M. de Champagny, après avoir écrit l'histoire de l'Empire Romain jusqu'à la mort de Néron, a cru devoir consacrer une étude spéciale à une époque extrêmement limitée, puisque quelques années seulement la mesurent, mais au cours de laquelle se sont accomplis des faits d'un ordre tout particulier, d'un caractère exceptionnel : époque prédite, époque réalisée, époque, en un mot, définitivement entrée dans la trame indestructible de l'histoire du monde et des destinées de l'humanité.

La période historique dont il s'agit (1), prophétisée de loin, se précise avec plus de rigueur sur les lèvres sacrées du Christ. C'est à Jérusalem, l'ingrate, que Jésus s'adresse; il lui parle avec l'autorité d'un maître et l'amour d'une mère; il lui parle en des accents doux et profonds, tendres et terribles. A mesure que le crime du Calvaire s'approche, le Christ devient plus pressant et plus formel. Il sort du Temple, et, se tournant vers ceux qui devant lui en admirent les proportions grandioses et l'orgueilleuse structure, il dit : « Voyez-vous tous ces bâtiments? Je vous le dis et je vous en assure, ils seront tellement détruits qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre (2). » Jésus monte aux Oliviers, et

(1) De la chute de Néron au triomphe de Vespasien sur les Juifs.
(2) S. Matth., XXIV, 2.

de là, jetant un regard prophétique et désolé sur cette ville qui va le mettre à mort, il déclare à ses apôtres, Pierre, Jacques, Jean, André, que deux époques du monde seront, en particulier, les irrécusables témoins des justices de Dieu. « L'une, dit l'auteur dans son beau style, plus éloignée, plus universelle, plus surhumaine, plus confusément et plus mystérieusement indiquée; l'autre, plus proche, plus précise, plus humaine dans sa marche sans être moins divine dans sa cause... »

L'humanité a vu se réaliser tellement à la lettre l'un des termes de la prophétie, le châtiment de Jérusalem, qu'elle peut, sans faire acte de crédulité superstitieuse, attendre, avec une invincible certitude, l'accomplissement total des événements prédits. La foi mise à l'épreuve et persécutée; l'apparition des faux christs; la Judée et le monde Romain frappés de tous les maux publics et privés, pestes, famines, tremblements de terre; Jérusalem, enfin, sourde à la voix de Jésus, irrémédiablement condamnée et clairement réprouvée dans sa race : telle est, dans sa physionomie d'ensemble, la prophétie évangélique. Or, nul n'ignore ce qu'il advint : c'est avec du sang et des larmes amères que l'histoire a enregistré les malheurs et la dispersion du peuple juif.

La double prédiction de la chute de Jérusalem et de la fin des temps, est empreinte d'une certaine obscurité dans le texte prophétique; la distinction des deux périodes historiques peut échapper au premier coup d'œil, et cela suffit à expliquer la confusion qui s'opéra en ce point dans les imaginations populaires. Pour tout lecteur attentif et sérieux, le contexte évangélique ne donne pas réellement matière à l'erreur dont je viens de parler, et c'est à tort que certains penseurs, passés et présents, tirent argument, contre la doctrine chrétienne, des expressions mêmes de la prophétie évangélique. M. de Champagny prend le texte, et montre que la confusion des deux événements en un seul, ou tout au moins en deux époques très-rapprochées dont la même génération verrait l'accomplissement, n'est véritablement possible que pour des esprits prévenus ou superficiels. Toutefois, l'auteur ne fait aucune difficulté pour reconnaître que l'événement final demeure plus mystérieux, moins précisé que

la ruine de Jérusalem. A la plus puérile des objections positivistes, il est facile, en effet, d'opposer une raison aussi simple que profonde. Quel est celui qui parle? Un Dieu! Par conséquent, la contradiction est impossible en lui. Ce Dieu créateur de l'homme est père de l'humanité tout entière ; il lui distribue, dans sa bonté, la part d'ombre et de lumière qu'il proportionne à l'âme de chacun de nous. La mort individuelle est inévitable, certaine; le moment seul en demeure impénétrable. La science de la mort, en tant que certitude de fait, suffit à l'homme pour méditer les enseignements qu'elle comporte. Si l'homme savait plus, cela dépasserait, — au moins en thèse générale, — les forces ordinaires ; l'homme serait un être paralysé dans son activité même, un vivant déjà mort. L'humanité est dans les mêmes conditions : elle sait aussi qu'elle mourra; il faut qu'elle le sache, afin que, tenue incessamment en éveil, elle se spiritualise de plus en plus et redresse incessamment ses voies. Si l'humanité ne savait pas mourir, le matérialisme serait, à n'en pas douter, l'unique prince de ce monde; une certitude plus complète, la connaissance de l'heure et du moment, n'eussent été manifestement pour elle qu'une cause d'impuissance, d'énervement, de découragement et de terreur.

Dieu, donc, fait bien ce qu'il fait! Certain de mourir demain, achèverais-je cette page commencée? J'en doute; il y a de ces énergies qu'on n'a pas! A quoi bon, dirais-je, puisque ce modeste travail va rester inachevé, qu'il aille tel quel à sa destinée? Si l'humanité croyait être inévitablement ensevelie demain, elle ferait à la hâte son linceul, et, dans l'œuvre désespérée de ses funérailles imaginaires, elle épuiserait sa féconde et merveilleuse énergie!

Voilà pourquoi la fin du monde, suffisamment indiquée dans la prophétie, en ce qui touche sa réalisation, demeure enveloppée, — quant à son heure, — dans le plus profond et le plus impénétrable mystère. « Pour ce jour et cette heure-là, — dit le Christ, — ni les anges même qui sont dans le ciel, ni le fils ne le savent, mais le père seul! » A quoi Bossuet, — allant au-devant de l'effet que pourrait produire cette parole *ni le fils,* commentée par l'incrédulité lettrée de quelque Renan né déjà, — écrit cette forte pensée : « Le Fils de Dieu parle ainsi pour transporter en lui-

» même le mystère de notre ignorance, sans préjudice de la » science qu'il avait d'ailleurs. »

Le P. Lescœur, oratorien de France, écrivant dans le même ordre d'idées, dit avec beaucoup de raison : « Qu'est-ce que tout le christianisme sur la terre, si ce n'est une initiation, une préparation, ou, comme le dit Notre-Seigneur, « une attente » d'une vie supérieure et bienheureuse qui consommera en nous, après l'épreuve si courte de cette vie, le mystère de l'union divine déjà consommée ici-bas par la grâce, *divinæ consortes naturæ?* Or, quoi de plus favorable à cette préparation que cette incertitude, planant sur tous les fidèles, toute leur vie, et cela jusqu'à la fin du monde? Cette incertitude est la source féconde et jamais tarie de la prière, de la pénitence, du sacrifice, des bonnes œuvres; elle est la mère du salut pour toutes les générations des hommes. Quelle autorité aurait eue dans la bouche de Notre-Seigneur cette parole répétée à toutes les pages de l'Evangile : « *Vigilate,* veillez, soyez prêts, je viendrai comme un voleur, etc., » s'il avait désigné une époque quelconque, surtout une époque prochaine, sur laquelle l'indolence humaine pût compter pour se préparer à coup sûr? Et qu'importe que les apôtres ou leurs premiers disciples aient attaché à l'énigme, volontairement laissée par le Sauveur, un sens plus ou moins large, plus ou moins étroit; qu'ils aient cru ou non qu'en effet la ruine de Jérusalem allait marquer l'avénement de Jésus-Christ et la fin du monde? Quand cela serait, aurait-on le droit de représenter comme des visionnaires occupés de rêveries, des hommes qui donnaient au monde stupéfait, au prix de la lutte et du sang, le spectacle des plus héroïques vertus?.....

..... L'obscurité volontaire où Notre-Seigneur s'est renfermé est donc parfaitement justifiée pour quiconque veut bien se placer au point de vue où Jésus-Christ a dû se mettre en prêchant l'Evangile, c'est-à-dire une doctrine destinée à régénérer non-seulement les apôtres, non-seulement la génération qui l'entendait, mais toutes les générations des hommes (1).

---

(1) Le règne temporel de Jésus-Christ, p. 137 et suiv. 1 vol. in-12. *Paris*, Douniol. 1868.

En fait, l'attente de grands événements était générale, dans le temps auquel se reporte M. de Champagny, non-seulement chez les chrétiens, mais encore chez les Juifs. On peut dire, à des nuances près, qu'il en était de même en dehors du judaïsme. Aux menaces et aux anathèmes, dans l'ensemble des prophéties judaïques, se mêlaient des promesses de restauration, de triomphe et de gloire; de là venait ce caractère singulier de l'attente universelle, où la crainte et l'espérance, dans des proportions diverses, se partageaient l'âme des peuples. Pour les chrétiens, l'ère des espérances s'ouvrait avec la naissance de Jésus-Christ, qui, par les mérites de sa mort, opérait la rédemption du monde; pour les Juifs, le salut terrestrement glorieux d'Israël était attendu, mais il était méconnu en la personne d'un homme né obscur et pauvre, mort ignominieusement dans la disgrâce des savants et des forts, dans l'insolent mépris des masses ignorantes fanatisées par un sacerdoce haineux. Pour les païens, pour Rome, centre de l'idolâtrie, l'attente existait également, plus confuse sans doute, mais non moins réelle. En un mot, partout se manifestait l'idée fixe d'une révolution formidable en elle-même et dans ses conséquences. « On s'y préparait, — dit l'auteur, — avec un certain orgueil, mais probablement avec cette terreur qu'inspire l'inconnu. Dans la synagogue on s'y préparait avec une ambitieuse espérance; dans l'Eglise, avec une résignation pleine de douleur, mais cependant pleine d'espoir. On l'y attendait, quelques-uns comme un triomphe, d'autres comme une épreuve, impatients du triomphe, impatients même de l'épreuve (1). »

Ces prophéties qui avaient retenti dans l'humanité de distance en distance, et que le Christ avait sanctionnées et complétées, se sont-elles réellement accomplies?

C'est à la lettre qu'elles ont été réalisées : persécutions, faux docteurs, hérésies, bruits de guerre, bouleversement des peuples; Jérusalem révoltée, cernée, attaquée, assiégée; Jérusalem s'écroulant sur elle-même au milieu du pillage, du

(1) Rome et la Judée, t. I, p. 42.

meurtre, de la désolation, de l'abomination; Jérusalem râlant dans le sang, la honte et le désespoir; toutes ces horreurs ont été prédites, elles ont reçu leur rigoureux accomplissement. C'est donc sans exagération que le savant historien a pu dire : « Cette histoire a cela d'unique, qu'un chrétien eût pu l'écrire trente ans avant qu'elle se fît, dans le même ordre où un chrétien l'écrit mille sept cent quatre-vingt-neuf ans après qu'elle s'est passée (1). »

Par où va s'ouvrir le drame terrible, dont le dernier acte sera la chute même de Jérusalem? Par la persécution; car le mal est un grand logicien : la guerre de l'idée, donc, est entreprise contre les corps; la défection spirituelle et morale est tentée par le honteux moyen des tortures physiques et des défaillances de la chair. A plus tard, — si par impossible le succès ne couronne pas de si nobles efforts, — la guerre faite directement à l'idée vraie par l'idée fausse, à la vérité doctrinale par l'hérésie. Le monde matériel lui-même, dans ses convulsions, ses secousses, ses tempêtes; la maladie, dans ses formes multiples, soudaines, insidieuses, font un sinistre cortége aux événements; ils en sont les porte-voix lugubres et les introducteurs funèbres sur la scène du monde.

A ce solennel moment, le mal avait sous la pourpre Césarienne un monstre digne de lui. Celui de qui Burrhus disait, quand il parlait en vers français :

« Plût à Dieu que ce fut le dernier de ses crimes. »

Néron, pour tout dire, régnait. Sous ses pas, le sol tremblait, comme si le pied de Satan l'eût en quelque façon touché; et la peste ajoutait aux convulsions de la terre, le désordre et l'horreur de ses coups. La haine du nom chrétien avait précédé tous ces maux : haine aveugle des masses dont la loi nouvelle attaquait directement les préjugés et les superstitions; haine instinctive des philosophes et des lettrés de tout calibre, dont la folie de la croix bouleversait le rationalisme natif; haine des puissants qui,

(1) Rome et la Judée, t. I, p. 42.

dans l'égalité incessamment prêchée, voyaient la ruine de leurs convoitises aussi bien que de leur despotisme. Tacite, en déclarant que les chrétiens étaient en *haine au genre humain,* se chargeait d'affirmer sous sa plume païenne l'exactitude des paroles de Jésus même ; le maître avait dit, en effet, à ses disciples, que la haine *universelle* les attendait. Selon la prédiction évangélique, les apôtres avaient été traînés « dans les synagogues et les prisons, » injuriés, conspués, battus, incessamment calomniés ; et de fait, quand le sol trembla, quand la peste sévit, plusieurs des porte-Christ, notamment Etienne et Jacques, avaient déjà scellé leur foi du témoignage irrécusable de leur sang.

Il faut toutefois le remarquer, le pouvoir Romain ne sanctionna pas d'abord les persécutions privées d'un caractère tout judaïque qui caractérisèrent les débuts de la lutte. Rome, en effet, pourvu que l'on consentît à lui appartenir, était prête à user de certains tempéraments, voire même de ménagements délicats à l'égard de ceux qui avaient l'honneur insigne de vivre sous sa loi. Comme l'observe à juste raison M. de Champagny, « c'était contrairement à la loi Romaine et à la paix de l'Empire que la sédition pharisaïque avait arraché à Pilate la sentence du Calvaire ; aussi Tibère avait-il disgrâcié Pilate et voulu mettre le Sauveur au nombre de ses dieux (1). »

Il était le *sien,* en effet, mais il l'ignorait !

Que cette justice soit donc rendue à l'Empire Romain : il toléra le christianisme naissant et même se développant. Mais tant libéral soit-on, il est très-rare que l'intérêt, — ou ce que l'on croit être tel, — ne prime pas la générosité des sentiments. Rome prouva cette vérité une fois de plus et surabondamment. Lorsqu'en effet la puissance expansive du christianisme se fût manifestée ; lorsque, comme un moule usé qui, désormais trop étroit, éclate et se brise, le judaïsme national eût laissé déborder les vérités dont il avait été primitivement l'initiateur prédestiné, l'empire s'émut ; Néron discerna le péril, et, proscrivant officiellement les chrétiens, seuls adorateurs du vrai Dieu, il leur imputa gratuitement l'incendie

(1) Rome et la Judée, t. I, p. 52.

de Rome. Par un mensonge flagrant et odieux, par une imposture grossière, le lieutenant du mal désignait à la haine et aux vengeances populaires le christianisme lui-même. Néron, cet histrion empourpré, avait besoin de diversions autour de lui-même et à son propre sujet : on sait par quels procédés exécrables il se les procura dans ces jardins du Vatican où St-Pierre aujourd'hui s'élève. « C'est ainsi, dit M. de Champagny, qu'en un jour d'embarras, sans délibération sérieuse, sans une vue plus haute, Néron commença ce duel de trois siècles entre l'Empire païen et l'Eglise, où l'Empire devait périr à force de tuer, l'Eglise triompher à force de souffrir (1). »

De la persécution de l'âme par les défaillances du corps, l'ennemi passa, sous la forme des hérésies, à la persécution et à la négation même de la doctrine : c'était prédit également. Le double courant du judaïsme et du paganisme ouvrit une large brèche aux hérésies ; elles portèrent en effet deux caractères distincts, l'un de provenance juive, l'autre d'origine païenne. « La race commença à paraître — écrit l'auteur — de ces hommes qui *choisissaient* au lieu de croire, » et dont le triste choix, ajouterai-je, aboutissait, comme cela se voit de nos jours, à l'altération de la vérité dans leurs âmes. Les hérésies juives étaient forcément pharisaïstes ; les hérésies païennes retournaient invinciblement à l'idolâtrie. Les judaïsants l'emportèrent par le nombre, les paganisants par l'intensité et la durée ; en réalité, « l'hérésie marchait derrière les apôtres, comme derrière le semeur marche son ennemi pour jeter l'ivraie au milieu du bon grain (2). »

Les Epîtres de saint Paul aux Romains, aux Galates, aux Colossiens, aux Ephésiens, aux Hébreux, à Timothée, donnent une idée, mais très-relative sans doute, de la lutte incessante et vaillamment soutenue par les apôtres contre les fausses doctrines. Les hérésiarques se donnaient pour inspirés : c'était de bonne politique ; ils étaient prophètes au besoin, dieux à l'occasion,

(1) Rome et la Judée, t. I, p. 64.
(2) Rome et la Judée, t. I, p. 99.

leurs bras, les petits enfants écrasés contre la pierre ; tout leur pays livré au fer et au feu ; leur race captive à jamais expulsée de la Judée, parce qu'ils avaient méconnu le Fils bien-aimé du Seigneur. »

Ces paroles prophétiques, étonnante page d'histoire anticipée, semblaient, à l'heure où elles étaient prononcées, péremptoirement contredites par les événements. Les deux apôtres protestaient néanmoins, essayant une dernière fois, mais en vain, d'avertir Jérusalem ; ils protestaient précisément alors que la campagne de Cestius Gallus contre les Juifs venait de se terminer par la défaite désastreuse des Légions Romaines, et rendait dès lors à Jérusalem, avec de nouvelles illusions, de plus irrémédiables espérances. Pierre et Paul cependant avaient dit vrai : La défaite de Cestius Gallus, en effet, produisit dans l'âme de Néron une profonde impression, et ce n'était pas sans motifs. « La Judée, l'Idumée, la Galilée avaient chassé les garnisons romaines. La Samarie, que les troupes impériales occupaient encore, travaillée, quoique hostile au nom Juif, par les mêmes espérances et la foi aux prophéties, commençait à son tour à s'agiter. Dans le royaume d'Agrippa, mêlé d'Israélites et de Syriens, les villes juives de Tibériade et de Tarichée appartenaient à l'insurrection ; Gamala soutenait un siége contre son roi. Qui savait si la contagion n'allait pas s'étendre plus loin ?..... Qu'arriverait-il de cette convulsion universelle de l'Orient, dans un moment où l'Orient tout entier, Juif, Samaritain, idolâtre, était dans l'attente d'une royauté nouvelle et appelait l'accomplissement des prophéties (1). »

Néron décida la guerre contre les Juifs, et Titus Flavius Vespasianus fut mis à la tête de l'armée de Judée. Jotapat, citadelle galiléenne, tomba aux mains des Romains, après un siége de 47 jours et une résistance désespérée ; Gamala, assiégée à son tour, opposa une défense héroïque et succomba au bout d'un mois. Cela fait, l'insurrection était domptée. Mais à mesure que la révolte judaïque, circonscrite de sa nature, lâchait pied et quit-

(1) Rome et la Judée, t. I, p. 229-230.

tait la scène, des bruits sourds, des symptômes alarmants de révolutions et de guerres se manifestaient avec un caractère d'universalité qui n'échappait point à la sagace observation de Rome.

Galba, Othon, Vitellius, en se succédant sous la pourpre, n'étaient que des empereurs de caserne sans doute; mais enfin s'ils devaient au soulèvement des armées leur avénement au pouvoir, du moins étaient-ils romains, et Rome avec eux restait encore la tête du monde. Avec l'avénement de Vespasien s'acheva cette période de guerre civile provinciale et militaire que je viens d'indiquer, « mais elle n'amena, observe M. de Champagny, ni ce rajeunissement intellectuel, ni ce réveil moral que nous remarquons après d'autres guerres civiles.... » (1) ... « La lutte fut terminée, mais ne laissa rien de grand après elle, ajoute l'auteur; il n'y eut que du repos, non de la gloire; le siècle ne sortit de sa crise ni jeune ni rajeuni; il en sortit triste, affaissé, inquiet, superstitieux, effaré, inférieur en intelligence à ce qu'avait été le siècle d'Auguste, à ce que devait être celui de Trajan; pacifié, mais sans grandeur; convalescent, mais sans joie; guéri, mais non d'une de ses maladies de jeunesse qui laissent une vie nouvelle au corps purifié comme par le feu; il en sortit pansant ses plaies et comblant le déficit de son budget sous le maltôtier Vespasien (2). »

Le péril intérieur n'avait disparu qu'en apparence; au soulèvement des armées mal apaisé au fond, allait succéder le soulèvement des barbares: péril d'invasion autrement grand que le premier, puisque l'intégrité même de l'Empire Romain allait être mise en question. Le soulèvement des barbares contre Rome ne lui coûta pas seulement du sang, — elle s'en fut sans doute consolée — mais l'abreuva d'humiliations et de honte ; à un certain moment, la défection fut complète, universelle, et si Dieu n'eût visiblement conservé la puissance de Rome pour opérer le châtiment de Jérusalem, humainement parlant, c'en était fait de

(1) Rome et la Judée, t. I, p. 400.
(2) Rome et la Judée, t. I, p. 405.

sa suprématie jalouse. Mais Rome, selon le plan de Dieu, devait tenir le centre du monde : il lui donna donc une capacité singulière de prestige et d'attraction que n'avaient pu paralyser ni les révolutions militaires, ni le soulèvement des barbares. Abandonnée et désorganisée à la veille d'une ruine imminente, totale ce semble, Rome se relève et triomphe. « Et certes, il fallait qu'elle fût bien grande, même après tant de honte et de crimes accumulés depuis le temps de Tibère, cette puissance secrète du nom Romain, cette force intrinsèque et cachée du lien fédéral qui ralliait, comme on disait alors, « le genre humain » autour de la ville éternelle ! Voilà un empire qui entré Vitellius, à peine mort, Vespasien retenu à Alexandrie, Mucien, lieutenant désordonné d'un prince absent, Domitien, enfant dépravé, rêvant de détrôner son père, ne savait quel était son maître ; un empire qui, pendant plusieurs semaines, n'eut pas une légion à lui dans toute la Gaule. Et en quelques semaines cet empire est sauvé par nulle autre chose, sinon par le besoin que le monde a de lui (1). » Toutefois, qu'on le remarque, ce besoin correspondait à la volonté formelle de Dieu, et nous apercevons clairement aujourd'hui, abstraction faite même du châtiment de Jérusalem, les raisons providentielles qui ralliaient invinciblement à Rome le genre humain. Ce « lien fédéral, » si puissant dans l'ordre des faits, symbolisait, à n'en pas douter, l'unité morale et religieuse de l'avenir. Il ne me semble pas, — bien que l'énergique sentiment de l'auteur soit incontestable, — que M. de Champagny ait suffisamment mis en relief cette vérité, traitée volontiers d'illusion et de chimère par les hommes du naturalisme.

Pendant que Rome combattait, et contre elle-même et contre le monde, que se passait-il à Jérusalem?

Jérusalem, avec un singulier aveuglement, préludait par la discorde intestine au triomphe de l'empire sur elle-même. Les partis s'entre-déchiraient et se livraient vis-à-vis les uns des autres aux représailles accoutumées ; c'est pourquoi, certains conseillaient à Vespasien d'en finir, par un grand coup, avec le

(1) Rome et la Judée, t. II, p. 52.

Judaïsme. A ces sollicitations, Vespasien répondait en profond politique : « Non; en les menaçant d'une attaque décisive, nous ferions cesser leurs discordes. Attendons, laissons-les se décimer. Dieu est plus grand général que moi, et Dieu se prépare à nous les livrer sans combat (1). » Vespasien disait vrai, mais pour partie seulement; car si le Judaïsme périt sous l'étreinte de Rome, ce ne fut certes pas sans combat. Jérusalem, en effet, lors du siége mémorable qu'elle supporta, se défendit avec l'énergie du désespoir contre les aigles de l'Empire. Le 15e chapitre (le second de la cinquième partie, livre II) est un des plus saisissants du bel ouvrage de M. de Champagny. La description de la campagne Juive, les splendeurs et la richesse de la ville Sainte; les préliminaires du siége, les forces des assiégés et des assiégeants, les travaux et le plan des uns et des autres, les péripéties émouvantes d'une lutte à mort, la prise successive de la ville, du Temple, de Sion; l'incendie de ce monument fameux spécialement maudit par le Christ; la résistance, l'agonie et la chute de Jérusalem, enfin; toutes ces choses sont décrites avec une force, une vérité, un éclat, dont l'impression demeure singulièrement profonde. Les signes non équivoques d'un châtiment divin se manifestent avec une puissance de démonstration à laquelle nul homme doué d'un sens droit ne peut se soustraire. La prophétie que certains lettrés, puristes raffinés, auraient pu trouver redondante et phraséologique, revêt, sous le coup de l'événement, son caractère précis, rigoureux, austère et concluant. Une bouche sacrée a parlé, non pour formuler une vaine et stérile menace, mais pour éclairer une dernière fois Jérusalem, si l'infortunée avait eu des oreilles pour entendre. Le châtiment des Juifs marque d'une empreinte particulièrement sinistre les lieux où Jésus a passé, souffert et prié. Jésus était mort en croix, et voici que précisément au cours d'un siége trop fameux, Titus, le délicieux, fait saisir et *crucifier* cinq cents fils ou petits-fils de ceux qui disaient : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. Quelles frappantes

(1) Rome et la Judée, t. II, p. 73.

réprésailles du déicide! Et encore Titus s'arrêta, dit-on, faute de bois pour continuer la besogne. Le brave homme! Et comme après cela on mérite d'être délicieux au genre humain tout entier.

Un des plus sinistres épisodes du siége de Jérusalem, ce fut sans contredit l'incendie du Temple, de ce Temple magnifique et somptueux que les Romains, sous l'empire d'une mystérieuse terreur, n'osaient attaquer. Titus hésitait à recourir au feu, parce qu'il voulait sauver ce monument célèbre; mais enfin il permit que l'une des portes fut incendiée, obligé qu'il était de compter avec l'état des esprits et la surexcitation des soldats. Le récit dramatique et terrible de l'événement doit trouver ici sa place :

« ..... Elle s'allume cette porte magnifique. Des flots d'argent liquéfié coulent de toutes parts et portent partout l'incendie. Bientôt cette seconde rangée de portiques qui formait le temple intérieur et environnait le sanctuaire est toute entière embrasée. Ses lambris de cèdre propagent la flamme d'un bout à l'autre. Elle brûle vingt-quatre heures et demeure détruite en grande partie. »

« Il y eut alors un jour de trève (9 loüs, 3 août). Les portiques brûlaient; les Juifs chassés par la flamme, refoulés dans le sanctuaire, ou au pied du sanctuaire, étaient épuisés de force, sinon de courage; Titus, dans sa religion pour ce temple, faisait éteindre par ses soldats l'incendie qu'ils avaient allumé; il délibérait en conseil de guerre s'il lui était permis de brûler ce sanctuaire, sacré pour les païens eux-mêmes. « Ce n'était plus un lieu sacré, lui disaient ses lieutenants moins timorés. Les Juifs l'avaient profané. Ils en avaient fait une citadelle : qu'on le traite comme une citadelle. » Titus recula encore, et il ordonna un assaut général, pour s'épargner un nouvel incendie (1). »

« Mais ni Dieu, qui voulait anéantir le sanctuaire, ni les Juifs qui avaient renoncé à le sauver, n'attendirent l'heure de l'assaut. Les Juifs prirent encore l'initiative par une sortie désespérée (10 loüs, 4 août, jour du sabbat). Titus la repousse et va se reposer dans sa tente. Pendant qu'il se repose, les Juifs, impatients dans leur

(1) Jos., VI, 22-24 (4, 1-3).

agonie, tentent une nouvelle sortie. Elle est repoussée encore, et ils sont rejetés jusque sur la muraille du sanctuaire. Mais cette fois, Titus n'est plus là : et « sans ordre de personne, sans remords d'un tel crime, mû par une certaine impulsion divine (1), » un soldat saisit un tison encore allumé de l'incendie qui a commencé l'avant-veille, se fait hisser par un de ses camarades à la hauteur d'une de ces fenêtres d'or qui, du côté du nord, donnaient sur des chambres attenantes au sanctuaire, jette son tison, et la flamme éclate. »

« A ce moment fatal, les Juifs n'ont de force que pour pousser un cri de désespoir. Titus accourt et trouve son armée acharnée à l'incendie. Il n'y a plus de discipline ; la voix de César se perd dans le bruit ; ses gestes ne sont pas obéis. Ces soldats cupides, qui voient tout revêtu d'or au dehors et croient tout d'or au dedans, se poussent, se renversent, s'écrasent sur les ruines fumantes. Titus entre un instant dans ce lieu qui n'est plus le Lieu Saint. Il lui est donné quelques secondes pour en contempler les richesses et promener ses regards profanes sur ce qu'avait seul vu l'œil du grand-prêtre. Au moment où il sort pour crier encore d'éteindre l'incendie, un soldat, derrière lui, met le feu sous la porte qui séparait le vestibule du Lieu Saint. Ces soldats avaient mission de Dieu et ne se laissaient arrêter par personne. »

« Cette dernière heure du temple fut une heure d'épouvantable destruction. Qu'on se figure, accumulés dans cette enceinte du Temple et du sanctuaire, équivalente à une trentaine d'arpents, les huit mille hommes de Jean et d'Eléazar, au moins six mille fugitifs, des centaines de lévites et de prêtres ; et, se ruant au travers, dix ou vingt mille hommes peut-être, irrités par quatre mois de siége, ivres de cupidité et de colère, exaltés par le carnage de l'incendie, ne reconnaissant plus ni le bâton du centurion ni la voix de César, tuant enfants ou soldats, suppliants ou combattants ? Le sol encombré de morts, au point qu'on ne pouvait ni marcher sur le pavé, ni même le voir ! La rampe de cet

(1) Jos., VI, 26 (4, 5).

autel, sur lequel, depuis vingt-neuf jours, le sang des agneaux ne coulait plus, inondée de sang humain ! Et, au milieu de tout cela, l'incendie propagé avec fureur, achevant de détruire les portiques, le trésor du Temple, le sanctuaire, des monceaux d'or et de pierres précieuses ! Il y eut un moment suprême, où il parut, à voir de loin cette flamme immense, que toute la montagne de Moria brûlait jusque dans ses racines. C'est alors qu'aux cris de fureur des soldats païens, aux hurlements des Juifs qui combattaient environnés de flammes, aux clameurs de cette multitude désarmée, que les combattants Juifs repoussaient vers les Romains et les Romains vers l'incendie, répondit de la montagne voisine de Sion une acclamation de douleur qui retentit, selon Josèphe, jusque de l'autre côté de la mer Morte, dans les montagnes de la Pérée. Alors des hommes agonisants de la faim, et depuis longtemps muets, trouvèrent dans leur poitrine un dernier cri, lorsqu'ils surent que le Temple périssait..... »

« ..... La ruine du Temple était complète ; le peu que l'incendie avait respecté fut bientôt détruit. Des portiques, du temple intérieur, du sanctuaire, selon la parole de l'Evangile, « il ne resta pas pierre sur pierre. » L'idolâtrie insulta à ces décombres..... Pendant que l'incendie dévorait encore le sanctuaire, les légions romaines réunirent leurs aigles dans le temple, et, devant la porte orientale, firent un sacrifice à ces dieux du soldat. Ces décombres fumants, informes, sanglants, profanés ; ce lieu que souillaient les cadavres, les idoles, les idolâtres, et tout ce que la loi déclarait impur : ce lieu ne fut plus dès lors le temple du Dieu vivant ; toute sa sainteté disparut. Ce ne fut plus cette enceinte marquée par David, dédiée par Salomon, relevée par Zorobabel ; ce ne fut plus ce sanctuaire dont le Seigneur avait dit : « Mon nom sera ici, » et que la majesté du Très-Haut avait rempli comme une nuée lumineuse. Ce fut un lieu sinistre et désolé ; car, alors plus que jamais, s'était vérifiée la parole de Daniel, et l'abomination de la désolation avait pris possession du Lieu Saint (1). »

(1) Rome et la Judée, t. II, p. 144 et suiv.

Jérusalem était tombée, irrévocablement tombée ! Je ne sais quel silence effrayant s'était fait dans le monde. C'était ce calme plein de terreur qui suit d'ordinaire les grandes catastrophes; mais les âmes, en réalité, demeuraient profondément agitées. On vit les hérésiarques judaïsants ou paganisants lever la tête, attaquant ouvertement la vraie doctrine, non, certes, sans exercer d'influence ; et fussent-ils d'origine juive ou païenne, ils se posèrent tous, conformément à l'ancien programme, en gens inspirés, en prophètes, en dieux mêmes. « Tant de révolutions politiques accomplies en quelques mois, dit excellemment M. de Champagny, avaient rompu l'équilibre des âmes, et les avaient préparées à ces conceptions à la fois insensées et gigantesques, que saint Jean appelle admirablement « les hauteurs de Satan (1). »

L'Eglise, donc, était troublée dans sa doctrine en même temps qu'elle traversait la phase douloureuse de la proscription. Mais dans le monde païen la perturbation était autrement profonde : la superstition sous les formes les plus variées, les plus absurdes, avait ses autels et ses divinités. Le métier d'augure, d'astrologue, de magicien, d'oracle, prospérait; et non-seulement les masses, mais un trop grand nombre d'esprits illustres subissaient la misérable influence de tous ces jongleurs. Les sociétés qui ne veulent pas du surnaturel, tombent nécessairement dans le merveilleux, sa superstitieuse et puérile contrefaçon; qui ne veut de Jésus-Christ, homme et Dieu, croit volontiers au premier charlatan venu; et tel esprit se croyant fort, qui conteste, du haut de sa superbe, la résurrection de Lazare, aurait, au besoin, des complaisances pour la métempsycose. Ou croyant ou crédule ; je ne connais, à bien prendre, que ces deux manières d'être ; à moins pourtant qu'on n'en adopte une troisième, aveu triste de radicale impuissance, celle de douter de tout !

Aux apôtres, aux prophètes inspirés, aux témoins par le sang, le paganisme opposait sans cesse les imposteurs, les devins, les pythonisses. En une situation aussi délicate, que fit l'Eglise ? Que fit-elle notamment à l'égard des Juifs, des hérésiarques, des païens

(1) Rome et la Judée, t. II., p. 254.

eux-mêmes? Cette triple question est certainement d'un grand intérêt, et la réponse qu'elle provoque va conduire ce travail au terme qu'il est légitime, à tous égards, de lui imposer.

Ce fut avec une prudence maternelle et miséricordieuse que l'Eglise procéda. Avec le juif de la synagogue, elle pleura les larmes de la charité sur les malheurs de Sion, tout en s'efforçant de l'amener à la connaissance de la Jérusalem nouvelle. Avec le juif converti, elle usa, pendant une certaine période, d'une compatissante tolérance, en lui laissant de l'ancienne loi les pratiques qui n'étaient point incompatibles avec la vraie foi. Aux hérésiarques, elle opposa l'autorité de saint Jean, de saint Jean presque centenaire, mais éternellement jeune de pureté et d'amour. A l'hérésie, qui niait avec les uns l'humanité du Christ, avec les autres, la création du monde par Dieu, « le disciple que Jésus aimait, » répondit ces incomparables paroles sur le fondement desquelles est assise la doctrine : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu. Toutes choses ont été faites par lui; et sans lui, rien n'a été fait de ce qui a été fait..... et le Verbe a été fait chair et il a habité parmi nous!..... » Ce même *Jean*, — comme on dirait dans la *Revue des Deux-Mondes*, — planant de Patmos au-dessus des plus hautes cimes de la pensée, révéla, d'un accent prophétique, ces étonnantes choses qui dominent et résument les plus symboliques visions de l'âme humaine!

Vis-à-vis du paganisme, l'Eglise usa de modération, de patience; elle procéda simplement, et ne voulut rien devoir à la contrainte, procédé brutal, ou à la surprise, procédé misérable. Ses enfants, animés de son esprit pacifique et libéral, se mêlaient à tous, entrant dans le mouvement même de la vie sociale, sans jamais songer à se singulariser. « Ils ne fuient pas, dit l'auteur de *Rome et la Judée*, le commerce de ceux qui ne sont pas chrétiens; ils ne rompent ni les liens de la famille, ni ceux de la société, ni ceux de l'Etat. Ce sont les moins affectés parmi les hommes. Comment la singularité pourrait-elle s'accorder avec l'universalité à laquelle est appelée le christianisme (1)? » Au

(1) Rome et la Judée, t. II, p. 334.

milieu d'une société profondément troublée, où le juif et le païen étaient l'un et l'autre sous l'empire d'une attente fiévreuse et d'incessantes terreurs, « le chrétien gardait le calme de sa raison, parce qu'il avait le calme de sa foi (1). »

Après avoir, dans des pages éloquentes, opposé à l'esprit de mensonge et d'astuce, la fermeté, la fixité et l'élévation de l'enseignement chrétien, M. de Champagny termine, par ces judicieuses conclusions, la magnifique étude dont je donne ici la réduction.

« Ainsi le christianisme grandissait de ses propres épreuves et des épreuves du monde. L'ambition des chefs et la cupidité des soldats, en amenant les révolutions de l'empire; le fanatisme des Juifs, en soulevant la guerre de Jérusalem; l'esprit d'indépendance des peuples, en excitant la guerre contre Rome; l'impiété des faux prophètes, l'orgueil des hérésiarques, la mensongère audace des imposteurs, la superstitieuse folie des nations qui se manifestait par de tels égarements; la puissance elle-même des ténèbres, en suscitant ces impostures, ne faisaient que justifier les prophéties et servir involontairement la cause de Dieu. Les oracles divins avaient été vérifiés; la synagogue avait été abolie au profit de l'Eglise; la destruction de Jérusalem, de son temple et de son culte avait rendu plus manifestes que jamais le culte, le temple, la cité spirituelle, destinés à les remplacer. Les hérésies, mal nécessaire, en appelant à elles des chrétiens demeurés juifs ou païens après leur baptême, avaient servi à épurer l'Église et à trier l'ivraie de la céleste moisson, selon la parole de saint Paul : « Il faut qu'il y ait des hérésies, afin de manifester parmi vous ceux qui auront été éprouvés. » Enfin les folies même de la superstition païenne, les mystagogues, les prétendus thaumaturges, les dieux terrestres, toute cette grande perturbation des âmes d'alors, incapables de résister au choc des événements politiques et à la déception de leurs mystiques espérances; tout cela avait servi à faire ressortir la paix et le bon sens des chrétiens, la sincérité de leurs thaumaturges, la légitimité de leurs inspirations, leur pleine et heureuse possession du Messie reconnu.

(1) Rome et la Judée, t. II, p. 337.

L'épreuve avait été rude et pour les croyants et pour le monde; mais elle laissait les croyants plus fermes, et le monde, s'il le voulait, plus éclairé (1). »

Il convient de rester sur ces paroles et de ne plus ajouter qu'un mot :

Obligé de condenser dans un espace restreint, de réduire dans un cadre minime un ensemble de faits et d'événements considérables accomplis presque simultanément, tout au moins en peu d'années, j'ai pu, malgré tous mes soins, commettre sinon des confusions réelles, au moins des confusions apparentes. Il m'a fallu souvent, sous peine de tomber dans des longueurs ou des redites, caractériser d'un seul mot tout un ordre de choses, et m'exposer par là à un péril non moins grand que la prolixité, la concision sans clarté. Le public lettré sous les yeux duquel tomberont ces quelques pages, aura la bienveillance de tenir compte d'une difficulté qui n'est pas, de ma part, imaginaire; il voudra bien prendre le texte de l'auteur de *Rome et la Judée, des Césars et des Antonins,* et remettre lui-même en lumière ce que j'aurais eu le regrettable talent de rendre obscur.

Après tout, c'est M. de Champagny qu'il faut lire, et je n'ai pas tracé ces humbles lignes pour autre chose (2) !

EMILE AFFICHARD.

---

(1) Rome et la Judée, p. 345, t. II.

(2) Rome et la Judée. — Ambroise Bray, rue Cassette, 10, *Paris;* et à *Angers*, E. Barassé, rue Saint-Laud, 83.

DE CADIX A TANGER

(ESPAGNOLS, ANGLAIS ET MAURES).

Un voyage en Espagne offre aux touristes l'occasion, trop rare aujourd'hui, d'étudier un peuple dont les mœurs ont conservé leur originalité, au milieu des transformations successives de la société Européenne. Sur le sol où se sont épanouis, au libre soleil du moyen âge, les principes d'honneur, de foi, d'enthousiasme et de chevalerie, dont le Cid fut la plus éclatante personnification, peuvent, en effet, difficilement germer les théories abstraites du matérialisme contemporain. Non, aussi longtemps que les fruits d'or embaumeront les campagnes de l'Andalousie ; aussi longtemps que les premiers feux de l'aurore coloreront de rose les cimes argentées des Sierras ; aussi longtemps que la Giralda dominera les murs de Séville, l'on verra les jeunes filles prier au pied des madones dans l'ombre des chapelles ; les processions dérouleront leurs pompes solennelles dans les rues de Saragosse, et les fiancés murmureront, sous les balcons des maisons de Grenade, ces éternelles séguidilles, dont les chanteurs rajeunissent la musique par des paroles nouvelles. Mettez-vous donc en route, amis des arts et de la nature, qui dédaignez les sentiers battus, les admirations de commande, qui estimez que la fatigue et les privations sont le prix légitime des vrais plaisirs, et ouvrez votre âme aux impressions que provoque l'aspect des belles œuvres de l'homme et des sublimes créations de Dieu! Franchissez les gorges sauvages des Pyrénées, où retentit l'écho lointain du cor de Roland ; traversez ces villages basques, habités par des hommes dont la langue et les origines se perdent dans la nuit profonde du passé ;

agenouillez-vous sous les arceaux gothiques des cathédrales de Burgos, de Tolède et de Séville, véritables poëmes de pierre, où chaque génération a gravé son nom, et qui élèvent, au milieu de tant de cités en ruines, leurs flèches dentelées, comme pour attester toute la vérité de la parole divine : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. »

Quelle différence entre la façon dont nos pères et nous avons compris la construction des églises, et combien notre époque nous semble pauvre, quand nous la comparons aux temps où surgirent de si étonnantes merveilles ! Jadis on mettait trois siècles à bâtir les monuments consacrés à Dieu ; aujourd'hui, trois ans suffisent à l'achèvement des temples de la dévotion mondaine : œuvres hâtives dont la médiocrité témoigne d'une décadence rapide de l'architecture sacrée. La cause principale en est à l'indifférence qui glace les cœurs, et au besoin de confortable sans cesse grandissant chez les fidèles. Autrefois les chrétiens priaient sur les dalles nues, et ne sentaient pas la fatigue, tant était puissant l'élan qui les enlevait vers les régions des pensées célestes : maintenant que le zèle s'est refroidi, il nous faut des églises chauffées, parquetées, entretenues avec une coquetterie profane ; on ne saurait trop multiplier les chaises et les tapis, et rien ne ressemble plus à une salle de théâtre, que l'intérieur de la Trinité de Paris. « Si quelque âme y devient Janséniste, a dit un critique d'esprit, je l'irai dire à Rome. »

Que le touriste, continuant sa route, parcoure les palais de l'Alhambra, dont les mille colonnes jaillissent du sol comme des forêts de marbre, et dont les splendeurs réalisent les rêves enchantés des Mille et une Nuits ; qu'il s'égare dans ces bois d'orangers, de grenadiers, de palmiers, dignes du Jardin des Hespérides ; visite les marchés de Murcie, où les muletiers, aux costumes pittoresques, coudoient les manolas aux jupes bariolées et au peigne doré ; écoute la guitare des gitanos de l'Albaycin, derniers frères d'Esméralda ; applaudisse à l'adresse de l'espada immolant dans l'arène un taureau noir de Castille, aux acclamations d'une foule en délire ; dessine les mendiants de Valladolid « drapant

leur gueuserie avec leur arrogance, » ou feuillette l'album gigantesque où les Murillo, les Velasquez et les Ribéra, ont fait descendre sur les pages blanches un monde de figures inspirées !

Partout en Espagne se retrouvent affaiblis, et néanmoins vivants, ces types célèbres que le roman a illustrés : tels que les Figaro, les Gil Blas, les Don Quichotte et les Sancho Panza. Un seul a disparu pour toujours, sans laisser d'imitateurs qui pussent rappeler, même de loin, ce héros de l'incrédulité légère et des railleuses amours : c'est ce Don Juan chanté par Byron,

« ... . Que Mozart a rêvé,
» Qu'Hoffmann a vu passer au son de sa musique,
» Sous un éclair divin de sa nuit fantastique ! »

Tel qu'il est aujourd'hui, le peuple espagnol, malgré ses défaillances, a encore en lui des éléments de force et de vie suffisants pour assurer sa régénération. La fierté reste une vertu toujours en honneur chez les descendants de Don Diègue, et la sobriété est générale dans les provinces. Tous les hommes, même dans les conditions les plus humbles, ont une noblesse d'attitude et une dignité inconnues dans bien des contrées où le bien-être matériel est plus grand. La foi est plus ardente sous ce beau ciel que dans tout autre pays, et les hommes ne craignent pas de courber le front sous le joug des croyances catholiques. Quel spectacle plus imposant que celui de ces marquis de Madrid, agenouillés humblement au milieu du peuple, comme les muletiers en haillons, et récitant dévotement leur chapelet. C'est là la vraie et la seule égalité, l'égalité devant l'autel et devant le crucifix. Aucune arrogance, aucune morgue aristocratique, et, par conséquent, aucune haine de classe à classe ; des goûts simples, une urbanité et une politesse rares envers les étrangers ; un inaltérable respect pour les anciennes traditions, et, pour le pouvoir, un attachement réel qui, en dépit de toutes les excitations et de toutes les agitations révolutionnaires, s'affirme chaque jour avec une plus imperturbable énergie. Quelques changements dans l'administration et une réforme

des mœurs du clergé, suffiraient à étouffer les influences néfastes qui empêchent les germes de prospérité de fructifier librement sur ce sol si fécond et si fertile.

Telles étaient nos réflexions tandis qu'assis sur les rochers de Cadix, nous admirions cette brillante cité « s'élevant au-dessus du bleu profond de la mer. » Il n'y a que les hommes de génie qui puissent caractériser d'un seul trait l'aspect d'un paysage. Nous écoutions l'harmonie des flots expirant doucement sur le sable, ou se précipitant à l'assaut des récifs, et s'affaissant comme épuisés par tant d'efforts. La poésie de Byron nous apparaissait plus magnifique que jamais en présence de cet Océan, qui en est la vivante image. Quelle puissance de rêverie, quel débordement de passion dans les descriptions de Childe-Harold! « Son cœur avait besoin de peupler l'univers d'une foule de génies en guerre, ou en caresse avec le sien ! » Comme le Satan de Milton, il lutte contre les volontés de Dieu ; son front refuse de se courber, et son âme altière semble se révolter à la pensée d'une défaite. Quelle superbe peinture le poëte anglais a faite du peuple espagnol dans son premier chant du Pèlerinage! Nul n'a décrit mieux que lui les sombres sierras, les bois d'oliviers en fleurs, l'éclair des tromblons dans les fourrés, les chants des moines au fond des cloîtres. Quels accents le voyageur errant a tirés de sa harpe, soit qu'il célèbre les combats des Maures contre les chevaliers aux panaches éclatants, soit qu'il prête l'oreille au bruit du canon, répercuté de roc en roc, comme les éclats du tonnerre ! Mais il faut partir et descendre dans le canot qui doit nous conduire au *Black-Prince :* déjà les matelots à la veste ronde et au sombrero de velours s'impatientent, et la fumée du vapeur se déroule en panaches grisâtres.

Cadix présente à nos regards un aspect digne des plus célèbres peintres de marine : une forêt de mâts pavoisés hérisse la rade, où s'alignent les navires de toutes les nations : çà et là, un palmier se détachant sur l'azur, comme une colonne des ruines du Parthénon, surmonte les belvédères des maisons blanches, dont les miradores, ornés de myrtes et de lauriers roses, ressemblent à des jardins suspendus ; les cloches des monastères carillon-

nent à toute volée ; les dômes des églises donnent aux villages disséminés sur les côtes voisines un aspect oriental parfaitement en harmonie avec la beauté du ciel ; des bandes d'oiseaux émigrants, fendant l'espace, se posent par instant sur la crête des vagues, et reprennent leur vol d'une aile plus rapide. Quelques barques de pêcheurs semblent à l'horizon « des plumes de colombes emportées par une folle brise. » Le vaisseau qui nous transporte à Gibraltar, longe les bords tantôt riants et tantôt sauvages de l'Andalousie ; les derniers rayons du jour mettent en lumière les cimes dénudées des Morénas, et y sèment mille paillettes étincelantes, tandis que les collines, plus rapprochées de la mer, s'enveloppent déjà dans les ombres naissantes du crépuscule ; le soleil disparaît peu à peu derrière les montagnes, dans un lointain empourpré, et les feux des phares debout sur les falaises flambloyent tour à tour dans les ténèbres. C'est une noble mission que celle de ces sentinelles avancées, de ces gardiens de l'Océan, chargés de veiller au salut des navires en péril. La lune argente les eaux illuminées de lueurs phosphorescentes, comme les étincelles d'un feu d'artifice gigantesque ; les phoques se jouent dans le sillage éblouissant, attirés par les fanaux placés à l'avant du navire ; des voix mélancoliques soufflent dans les cordages, et le *Black-Prince* fuit, Léviathan monstrueux, au sein de la nuit silencieuse. Nous passons devant Tarifa, dont les habitants ne se marient qu'entre eux, et conservent ainsi la pureté de la race. Nous laissons à droite le cap de Trafalgar, dont le nom réveille un si douloureux souvenir. Bien des années s'écoulèrent avant que cette blessure faite à la France ne se cicatrisât : elle n'est point encore fermée aujourd'hui.

Cependant la nuit se dissipe, les étoiles pâlissent et le jour va poindre ; déjà Gibraltar fend, de ses arêtes hardies, les dernières ombres du matin et apparaît lentement à nos yeux, comme un décor de théâtre, lorsque le rideau se lève. Rien ne parviendrait à rendre la grandeur saisissante de cette masse émergeant des flots, épave cyclopéenne d'un monde englouti. Ce bloc colossal mesure quinze cents pieds de haut, et affecte la forme d'un lion de l'Atlas couché devant son

antre, dont la tête regarde l'Afrique · on songe aux sphinx de l'Egypte

« Accroupis au désert depuis quatre mille ans. »

La ville s'entasse à la base du rocher. Dans la rade s'alignent de nombreux bâtiments de guerre ou de commerce ; deux surtout attirent l'attention, le *Royal-Oak* et le *Prince-Consort*, navires cuirassés, armés de l'éperon, et dont les sabords s'entr'ouvrent pour laisser passer la gueule des canons chargés à mitraille ; à la proue sont gravés en lettres d'or ces mots : « *Dieu et mon droit,* » fière devise que l'univers a appris à respecter, et que la reine des mers inscrit sur ses pavillons. Sur les remparts sont braqués des obusiers ; à leurs côtés se dressent des pyramides de boulets de toute forme et de tout poids, effrayant spécimen de la variété des engins de destruction. Rien ne manque à ce déploiement d'appareils meurtriers, et cependant les Anglais construisent chaque jour de nouveaux bastions, et augmentent le nombre des dents de la vieille, *los dientes de la vieja*, comme disent les Espagnols dans leur langage pittoresque. La montagne est percée de trous, d'où sortent des pièces d'artillerie cachées derrière les aloès et les cactus ; ces embrasures correspondent à des galeries circulaires, faisant le tour de l'île, et où deux chevaux passeraient aisément de front : la garnison y trouverait, en cas de bombardement, un asile inexpugnable. Au sommet du rocher flotte le drapeau britannique, enveloppé parfois dans les nuages, et que les Espagnols aperçoivent d'Algéziras, quand le ciel est pur. Six mille hommes bien payés, bien nourris, bien équipés, défendent Gibraltar. Les habitants, dont le chiffre monte à 15,000, sont soumis aux règlements de la loi militaire, car les Anglais ne peuplent pas, mais occupent comme un pays conquis ce coin de terre espagnole, où ils ont établi leur campement. Aussi la vie y est-elle insupportable pour les étrangers, tant la police multiplie ses tracasseries et ses exigences : ce ne sont que visas de passeports, de permis de circuler ; pour entrer et sortir de la ville, il faut avoir des permissions spéciales qu'on

renouvelle tous les deux jours. On obtient aisément l'autorisation de visiter les galeries du rocher ; mais le sergent qui accompagne les étrangers ne permet de stationner qu'un instant dans chaque endroit, ne répond à aucune question et interdit de prendre la moindre note. Le léopard a donc bien peur de voir sa proie s'échapper de ses griffes ! L'heure à laquelle les portes s'ouvrent et se ferment est scrupuleusement réglée : un coup de canon annonce que la journée commence, un autre qu'elle finit. Les patrouilles parcourent les rues, à partir de minuit, et conduisent au poste ceux qu'elles rencontrent en chemin.

Un camp est établi aux portes de Gibraltar ; il ne ressemble guère aux bivouacs français, où tout est privation et où la gaieté et l'insouciance remplacent les mille agréments de la vie de garnison. Messieurs les riflemen sont logés comme des princes, et chaque tente est un petit boudoir, presque un salon en miniature. Comment l'appartement ne serait-il pas élégant, quand le maître lui-même ne néglige aucun détail de coquetterie pour se donner un air de *respectability?* Rien ne se rapproche plus du gentleman que le grenadier anglais : même propreté de tenue, même raideur dans la démarche, même air solennel et important. Ces singuliers soldats sont presque tous mariés ; les femmes demeurent à la caserne, et chacun respecte le bien d'autrui. Il y a loin de là aux manières conquérantes du troupier français, et il serait impossible d'introduire chez nous cet usage, si complétement entré dans les mœurs britanniques. Des bandes de babys, aux joues roses, jouent dans les cours des casernes, au milieu des boulets, sous l'œil de leurs mères, qui préparent le thé et le pudding, ce nectar et cette ambroisie de nos voisins d'outre-mer. Il y a quelque chose qui étonne au premier abord dans ce mélange d'exercices belliqueux et d'habitudes casanières, et l'on se demande comment ces gens-là peuvent s'arracher aux joies du foyer pour affronter sans hésiter les dangers des guerres lointaines. L'histoire nous apprend cependant que les troupes anglaises ne le cèdent en rien pour la solidité et le courage aux armées du continent. Waterloo en est la preuve.

A l'époque où nous visitions Gibraltar, on faisait d'immenses préparatifs pour l'expédition d'Abyssinie. Cette lutte contre des tribus sauvages, commandées par le farouche Théodoros, guerrier impitoyable, toujours en selle, la lance au poing, flanqué de ses lions, au milieu de régions inconnues, sujettes aux épidémies; cet attirail d'éléphants et de chameaux, tout cela prêtait à l'entreprise des Anglais un caractère d'originalité étrange. Les souvenirs de Cambyse en Ethiopie nous revenaient en mémoire. Que d'hommes succomberont victimes du climat, ou massacrés par les indigènes ! Qu'importe ? Ce sanglant holocauste est nécessaire à l'extension de l'influence de la mère-patrie : honni soit qui mal y pense ! Est-ce que les Pyramides ne sont pas, elles aussi, bâties sur des milliers de cadavres ? Est-ce qu'elles n'en sont pas moins demeurées debout depuis des siècles, comme un impérissable témoignage de la puissance des Pharaons ?

Gibraltar offre un aspect intéressant à étudier dans ses détails : grâce à cette facilité prodigieuse d'assimilation, qui est un des traits principaux du caractère britannique, les Anglais sont parvenus à faire jaillir de ce sol inculte un petit Londres en miniature; les rues sont des diminutifs de Regent-Street; les places, des copies enfantines de Waterloo-Place; les jardins, des reproductions microscopiques de Hyde-Park. L'imitation est aussi parfaite que possible, et je ne doute pas que plus d'un d'entre les fils d'Albion ne se fasse illusion à lui-même, et ne se croie encore sur les bords chéris de la Tamise, quand il lit le *Times* sous les reverbères, boit du pale ale dans les tavernes, et joue au crockett sur les gazons artificiels. Un télégraphe relie les deux extrémités de l'île : que n'a-t-on assez de place pour tracer un chemin de fer ! Chaque année le Jockey-Club de Gibraltar organise des courses sur le sable, à marée basse. Voici venir au triple galop de son poney d'Ecosse, une blonde miss, en costume d'amazone, flegmatique, le voile baissé, suivant les règles du cant, ce code des gens distingués. Sur le trottoir passe une vieille *milady*, tenant en laisse deux king's-charles, enrubannés et peignés comme les moutons de Mme Deshoulières : derrière elle, ô antithèse ! s'avance une

jeune Espagnole, le front voilé par sa mantille, l'œil vif, le sourire sur les lèvres, la taille cambrée, maniant l'éventail et décochant des œillades brûlantes aux passants; mais ceux-ci cheminent sans y prendre garde : la Bourse va ouvrir, et ils ont autre chose à faire qu'à regarder les jolies filles.

Sur le quai, les matelots anglais vont, viennent, déchargent les navires, tandis que les mousses andalous dorment au soleil, ou fument nonchalamment leurs cigarettes. Les Arabes que l'on rencontre flanant le long des murs, en guenilles, l'air renfrogné, traînant leurs babouches usées sur les pavés, font l'effet d'une troupe de masques attendant la sortie d'un bal travesti. Quand un Européen se trouve sur leur passage, ils le toisent d'un geste de mépris, et ils ne daignent pas se déranger de leur route pour faire place « aux chiens de chrétiens. » Les Juifs, au contraire, enveloppés dans leur lévite de soie, s'excusent avec une politesse obséquieuse, courbent leur tête coiffée du bonnet rabbinique, et grimacent un affreux sourire qui provoque la pitié. On reconnaît à ces marques d'amabilité servile, une race avilie et dégradée par l'habitude du trafic.

Une des curiosités les plus extraordinaires de Gibraltar, c'est le nombre des singes qui vivent sur la montagne, dans les cavernes, et dont les Anglais évitent soigneusement de troubler le repos; il n'y a pas d'autre endroit en Europe où ces animaux se soient acclimatés à l'état libre. Les maños, au dire de Théophile Gautier, servent de thermomètre aux habitants de l'île ; car on a remarqué que, suivant la température, ils se tenaient d'un côté ou de l'autre du rocher. Les esprits superstitieux croient que le sort de la colonie britannique est attaché à la conservation de ces hôtes singuliers, qui sont pour Gibraltar ce que les oies du Capitole étaient pour les Romains. Quelques-uns même vont jusqu'à prétendre, qu'ayant été jadis victimes de l'aggression des soldats, ils s'apprêtèrent à en tirer une terrible vengeance et se retirèrent dans leurs grottes, en poussant des cris de rage. Puis, quand le soir fut venu, ils s'emparèrent de pierres et de débris de toute sorte, qu'ils lancèrent sur la ville : ils soulevaient des quartiers de rocs

énormes, comme par enchantement, et pendant toute la nuit ils alimentèrent cette avalanche destructive, qui causa la mort d'un grand nombre d'habitants. Voilà certes une étrange histoire, et l'on ne s'attendait guère à entendre raconter ce récit digne des légendes allemandes, sur les rives soumises à la positive Angleterre ; mais, l'esprit humain est ainsi fait, qu'il ne peut jamais s'affranchir de ses tendances à la crédulité, et que le merveilleux germe dans les cerveaux les moins propres aux conceptions de la fantaisie.

Du pied de la tour Saint-Georges, on domine le détroit dans toute sa longueur. Aussi loin que la vue s'étend, on distingue le pavillon du peuple Anglais sillonnant les eaux qui lui appartiennent par droit de conquête, et dont nul n'oserait lui disputer l'empire : à la base de la montagne s'entassent le fort et la ville de Gibraltar, qui semblent faire corps avec le rocher. D'un côté s'allongent les rivages de l'Andalousie, la baie d'Algéziras, célèbre par le combat naval de 1801, et la chaîne des Sierras, dont les plus hautes dressent leurs têtes blanchies sur l'azur sans nuages ; de l'autre, se dessinent, dans un lointain vaporeux, symbole des mystères qui enveloppent encore les déserts du Sahara, les promontoires du continent Africain ; le soleil inonde de sa lumière dorée le miroir sans rides des deux mers. Quel légitime orgueil doit déborder dans le cœur des Anglais, quand ils songent qu'ils détiennent les clefs de ce passage célèbre et peuvent dire aux flottes de l'Europe coalisée : « Vous n'irez pas plus loin ! »

C'est une instructive histoire que celle de l'occupation de Gibraltar par les Anglais. Rien n'est plus propre à donner une juste idée des habitudes politiques du peuple Britannique, que le récit de la prise de possession de ce rocher espagnol, par Georges Rooke. L'œil d'aigle de Cromwell avait déjà, un siècle auparavant, deviné tout le prix d'une pareille capture. Ses successeurs héritèrent de ses convoitises ; cependant l'occasion faisait défaut : il fallut attendre le moment favorable. En 1708, la flotte anglaise alliée à Charles d'Autriche, qui disputait la couronne à Philippe II, bloqua la ville de Gibraltar, et s'en empara au nom du pré-

tendant. On ne sait pas encore aujourd'hui par quel fatal oubli les représentants de l'Espagne, au traité d'Utrecht, négligèrent de revendiquer cette citadelle. Les Anglais profitèrent de cette faute impardonnable, et se fortifièrent pendant cinquante ans sur cette presqu'île ; ils relevèrent les remparts tombés en ruines, les garnirent de canons, approvisionnèrent les arsenaux, et commencèrent à creuser les galeries de la montagne.

Le comte d'Artois voulut bombarder Gibraltar en 1783, et se retira bientôt, après avoir perdu la majeure partie de son escadre : aucune autre attaque n'a été tentée depuis.

Nous désirions ardemment soulever un des coins du voile qui cache encore aujourd'hui l'Afrique aux regards des peuples d'Europe, et visiter ces Maures dont la langue, les mœurs, le costume sont toujours un sujet d'étonnement pour les Européens. Un vapeur anglais, destiné au transport des bœufs et des céréales servant à nourrir la garnison, partait pour Tanger ; nous nous y embarquons en compagnie d'une douzaine de Marocains, graves, taciturnes et dignes, comme il convient à de vrais orientaux : ils restèrent entassés à fond de cale, pendant les trois heures que dura la traversée, sans faire un mouvement : on les eût crus pétrifiés. Un coup de vent s'étant élevé, la mer devint houleuse et les vagues, passant par dessus le parapet, inondèrent le pont : l'eau pénétra même dans l'intérieur du navire, où les Maures s'étaient retirés loin des regards indiscrets : ils ne bougèrent point, n'essuyèrent pas même l'eau qui couvrait leurs vêtements, attendant que la bourrasque s'apaisât et qu'un rayon de soleil les séchât. Ce simple trait suffit à peindre le caractère essentiellement passif des sectateurs de Mahomet.

Bientôt Tanger se présenta à nos regards; ses maisons blanches s'étageaient sur les pentes d'une colline richement boisée, comme les degrés d'un temple antique. Une nuée de barques, assez semblables à celles qui sillonnent le Bosphore de Constantinople, accosta le vaisseau; en un clin d'œil les Maures escaladèrent le pont, avec une agilité de singes, et s'abattirent sur nos malles comme sur un butin. Il fallut jouer de la canne pour les forcer à reculer, et interrompre le concert de leurs

apostrophes discordantes : on eût dit une tribu de sauvages se disputant leurs prisonniers avant de les attacher au poteau du supplice. Nous eûmes toutes les peines du monde à nous arracher à leurs importunités acharnées ; enfin, à l'aide d'une pantomime expressive, nous parvînmes à faire comprendre à ces indigènes que nous n'avions pas besoin de tant de bras pour nous servir ; le calme se rétablit, et nous pûmes choisir à notre gré, parmi ces serviteurs d'Allah, les figures les moins rébarbatives.

Nous sautâmes dans une caïque conduite par quatre nègres, dont une pièce de drap rouge voilait seule les nudités athlétiques. Le maître de l'embarcation, vieux turc en turban, fumait silencieusement son chibouck, accoudé à la poupe. Les bras des rameurs se tendaient et se détendaient, comme les branches d'un arc indien, mettant en saillie leurs veines d'Hercule. L'un d'eux murmurait d'une voix demi-triste une chanson de son pays : la barque semblait voler à la surface des eaux avec la légèreté d'une mouette. Les récifs qui hérissent l'entrée du port rendent dangereux toute tentative faite pour aborder au pied même des remparts ; aussi fûmes-nous obligés de nous confier à l'adresse de ces barbares qui nous empoignèrent comme des ballots, nous jettèrent sur leurs épaules et nous déposèrent sur le rivage, où la population était assemblée dans l'attente des étrangers.

Nous voilà en pleine Afrique. Ici, c'est un kabyle drapé dans son manteau qui inspecte sa longue carabine damasquinée ; plus loin, un groupe de Maures à la barbe blanche, le fez sur la tête, les jambes croisées, disserte avec une gravité digne des sénateurs Romains. Les portefaix aux traits accentués, à la chevelure crépue, au visage bronzé comme les Ethiopiens, une corde de chameau à la ceinture, courent sur la plage portant des fardeaux ; de jeunes Marocains au teint olivâtre, à la tunique rouge rayée de gris, déchargent en riant des ânes chargés de paniers ou de cages de roseaux pleines de pigeons sauvages. Quelques Juifs surveillent d'un œil vigilant l'arrivée des marchandises. Pas une femme : la religion de Mahomet s'y oppose. La douane se compose d'un vaste hangar protégé contre le soleil

par des tentures en sparte, rappelant celles des balcons de Séville, derrière lesquelles s'abritent les Rosines de l'Andalousie.

La porte principale de Tanger s'arrondit en fer à cheval comme celles de Cordoue et de Tolède, mais avec moins de pureté et d'élégance. Nous gravissons lentement la grande rue qui partage la ville en deux quartiers, celui des Juifs et celui des Maures. Figurez-vous une montée en pente roide, jonchée de paille et de branchages, pavée de débris, et décrivant les courbes les plus inattendues. Des ruisseaux d'eau vive coulent de chaque côté. Les maisons n'ont généralement qu'un seul étage, et jamais de jour sur la rue qui permette aux passants de jeter un coup d'œil dans l'intérieur. Les portes sont basses, et ne peuvent donner accès qu'à une seule personne à la fois. Le bruit du dehors pénètre rarement jusqu'à l'oreille des habitants enfermés dans leurs appartements ou dans leurs *patios* muets. Quelques-unes de ces demeures sont surmontées d'un *azotea* ou terrasse supérieure, où les femmes, assises sous les palmiers, respirent la fraîcheur du soir. La fameuse maxime de Royer-Collard, dont il a été tant question récemment, « la vie privée doit être murée, » est scrupuleusement mise en pratique par les adorateurs de Mahomet. Les ruelles qui débouchent dans la voie principale de Tanger sont tellement étroites, que deux hommes marcheraient difficilement de front, et tout y est disposé de manière à ce que les rayons du soleil n'y pénètrent pas. La saleté des maisons témoigne de l'inçurie des indigènes, qui affectent un suprême dédain pour tout ce qui touche à l'entretien; mais cette incurie a des résultats déplorables, et les maladies pestilentielles résultant du défaut de propreté sont très-fréquentes au Maroc : toutefois, ces terribles épreuves ne guériront jamais les orientaux de leur paresse, car lorsque le fléau les décime, ils se soumettent philosophiquement à leur sort, et ne songent point à remédier à leurs maux. Mahomet n'a-t-il pas dit que la résignation au fatalisme était un des dogmes du Coran?

Nous arrivons sur l'une des places publiques de Tanger, bordées de boutiques et de bazars : les marchands sont accroupis

sur des nattes, dans des réduits d'une exiguité telle qu'ils n'ont qu'à lever la main pour atteindre l'objet demandé par le chaland. Ils vendent généralement des paniers de jonc, des chasse-mouches, des babouches, des écharpes, des éventails destinés aux femmes du harem, des parfums, des sachets de senteurs, des armes ciselées, des caparaçons, des harnachements de toute sorte. La monnaie de Tanger semble dater de l'expulsion des arabes d'Espagne, tant elle est usée. Des troupes d'ânes chargés de vases allongés comme des amphores, ou de paille sciée, trottent à la débandade, trébuchant à tout moment, sous la conduite de vieillards déguenillés, dont le costume n'a pas changé depuis le temps où Abraham dressait ses tentes de poil dans le désert : d'interminables caravanes de chameaux montés par des cavaliers des douaires éloignés, arrivant de l'intérieur, défilent lentement, le cou allongé et l'œil mélancolique, au milieu de la foule qui s'écarte sur leur passage. Les oisifs, couchés devant leurs portes, murmurent des versets du Coran, ou font la sieste en échangeant quelques paroles banales : converser, est une fatigue inutile pour un arabe.

Ces gens-là naissent, végètent et meurent sans sortir de Tanger. Beaucoup d'entre eux sont aussi ignorants des affaires d'Europe que les Chinois ou les Japonais ; ils ne connaissent du gouvernement impérial que les officiers auxquels ils paient les impôts annuels. Contempler la mer du haut du minaret, se prosterner dans la mosquée, manger des dattes, nourrir le plus économiquement possible les femmes du harem privé, voilà pour un croyant l'idéal de la félicité terrestre, en attendant les délices du paradis de Mahomet. Il fût un temps où les seuls chrétiens qui abordaient au Maroc étaient les captifs des corsaires barbaresques que l'on vendait au marché des esclaves. Tout infidèle assez téméraire pour tenter une excursion à Tanger courait risque d'être massacré. Aujourd'hui encore, Tétuan, Fez et Tanger, sont les seules villes où un étranger soit admis à séjourner sans danger : quant aux villes de l'intérieur, il serait imprudent d'y pénétrer. De notables progrès ont cependant été accomplis à cet égard, et les bombardements successifs ont

inspiré aux Maures une crainte salutaire des puissances européennes. La haine des Espagnols est cependant toujours aussi ardente qu'autrefois. Les souvenirs de Grenade et de la gloire des califes ne sont pas oubliés parmi les descendants de Boadbil, et les enfants répètent souvent le chant d'adieu du dernier roi arabe, qui regretta jusqu'à sa mort les rives chéries du Guad-el-Gelu!

Autour des puits, dont la margelle est usée par le frottement des cordes de chanvre, se groupent des femmes mauresques, accoudées sur leurs urnes, et puisant de l'eau. Elles sont couvertes d'un drap qui leur descend de la tête aux pieds, et dont elles ne doivent écarter les plis que pour se diriger plus aisément au milieu des ruelles tortueuses. Chacun de leurs regards, quand elles sont hors du harem, est un vol fait à leur seigneur et maître, auquel tout en elles appartient, larmes et sourires. L'étranger qui oserait soulever le gandourch de l'une d'elles, fût-ce même une mendiante, serait impitoyablement mis à mort; car la jalousie des arabes n'a d'égale que celle du tigre des jungles de Calcutta. Cependant la coquetterie féminine est plus forte que tous les règlements et que tous les usages, et les Marocaines, désireuses de nous initier aux mystères de leurs charmes, entr'ouvraient, quand nous passions près d'elles, l'un des coins de leur voile. Les pauvresses portent leurs enfants derrière leurs dos dans des sacs de toile, comme les Indiennes des bords de la rivière Rouge.

Nous entrons dans un café, précédés de Mohamed-ben-Jachjemed, colosse africain, aux jambes de cerf, parleur infatigable, qui nous sert de guide et de porte-respect dans nos pérégrinations au milieu des quartiers populaires. Une lampe d'une simplicité biblique, suspendue à la voûte, jette une lueur indécise sur les objets qui l'entourent; une vingtaine de Maures, assis en rond sur des tapis recouvrant la terre durcie, jouent aux dés, ou fument, dans des pipes d'argile rougie au feu, des morceaux de chanvre qu'un petit nègre hache sur une pierre creuse; d'autres hument avec volupté du café dans des tasses ornées d'arabesques, tandis qu'un vieil aveugle

gratte d'un instrument sans nom dont les cordes grincent douloureusement; un autre musicien l'accompagne, en psalmodiant par instants un chant d'une cadence lente et monotone : l'encens brûle dans les cassolettes. A la porte du café sont rangées les babouches des consommateurs qui se déchaussent en entrant, suivant la coutume musulmane; au premier abord il semble difficile de les distinguer, tant elles diffèrent peu entre elles, et cependant leurs propriétaires les reconnaissent assez aisément. Il arrive peut-être quelquefois, comme cela se voit même chez les peuples les plus civilisés, que les gens distraits prennent les chaussures neuves, au lieu des vieilles qui leur appartiennent.

Le samedi nous assistâmes à des scènes tantôt gaies, tantôt tristes. Nous rencontrions au détour d'une rue un malheureux attaché sur un âne; deux soldats lui appliquaient la bastonnade et les enfants le poursuivaient de leurs huées. A quelques pas de distance, nous nous croisions avec une noce revenant de la mosquée en grande pompe. Les mariés s'avançaient portés dans un superbe palanquin par des esclaves richement vêtus, au son d'une musique qui ne péchait pas par excès d'harmonie. Le cortége des invités, ayant chacun leurs cadeaux, suivait, et les jeunes gens tiraient des coups de fusil en signe d'allégresse, comme cela se fait encore dans plusieurs provinces de France et surtout en Bretagne.

Mohamed nous conduisit au palais du gouverneur de Tanger, bâti sur une colline hérissée d'aloès et de cactus. Cette demeure princière répond peu à l'idée qu'éveille dans l'esprit le mot de « palais mauresque. » Combien il est loin des splendeurs de l'Alhambra et de l'Alcazar, et comme il montre dans quel effroyable décadence sont tombés les descendants des anciens conquérants de l'Andalousie! Imaginez un vaste bâtiment sans architecture, une masse informe d'aspect délabré, surmontée d'un dôme jadis bariolé de rouge et de jaune, aujourd'hui défraîchi et sali comme un vieux décor de théâtre, aux fenêtres étroites, munies d'un épais grillage, ressemblant en un mot beaucoup plus à une prison qu'à une résidence royale. Des

sentinelles au costume pittoresque montent la garde sur l'escalier dégradé ; l'herbe tapisse les marches, et il ne vient à personne l'idée de l'arracher. Puis, par un contraste saisissant, à l'entrée de la porte principale, un esclave tient en laisse deux superbes chevaux à la robe blanche, à la crinière d'argent, couverts de housses éclatantes, qui piaffent avec impatience comme les cavales des toiles de Delacroix. Autant les Maures se montrent d'ordinaire insouciants pour tout ce qui touche du confortable, autant ils déploient de luxe et d'apparat dans l'ornement de leurs montures. Le harem du gouverneur ne se compose que de cinq femmes ; le déplorable état des finances de la province s'opposant à l'entretien d'un plus grand nombre de favorites. Triste existence que celle de ces malheureuses, uniquement occupées à se parer, à dormir ou à écouter de la musique en attendant la venue de leur seigneur ! Tout est misère, au moral comme au physique, dans la situation de ce coin de l'Afrique et de ceux qui le peuplent. Quand la croix brillera-t-elle au sommet des minarets convertis en églises catholiques, et quand cette nation régénérée fendera-t-elle, comme Lazare, les pierres du tombeau où elle est ensevelie depuis tant de siècles ?

La justice se rend d'une manière sommaire à Tanger, et les frais des procès n'absorbent pas, comme dans d'autres contrées moins privilégiées sous ce rapport que la cité musulmane, les ressources des plaideurs : point d'avocats, point d'avoués ; chacun se défend soi-même, et le juge prononce, après avoir entendu les parties exposer leurs prétentions respectives. Voici la scène à laquelle le hasard nous a fait assister : Deux Maures arrivèrent devant le cadi, petit vieillard au nez effilé surmonté de lunettes, à la mine sournoise, assis sous le portique de sa maison, et que nous nous étions arrêtés à examiner. Ils paraissaient fort irrités : l'un accusait son compagnon de lui avoir volé une de ses marchandises ; l'autre niait effrontément, et multipliait les gestes de menace pour augmenter la puissance de son argumentation. Ils se turent enfin. Le magistrat, après avoir médité quelques instants, toucha légèrement, de l'extrémité de sa baguette d'ivoire, le front de l'accusé : c'est le signe de la condamnation. Notre

homme empoigna son adversaire au collet et le traîna, bon gré mal gré, sans requérir l'assistance d'aucun soldat, jusqu'à la prison où nous le suivîmes. Il enfila un long corridor dont l'entrée était gardée par deux nègres armés de cimeterres ; arrivé devant une porte basse qui s'entre-bâilla comme par enchantement, il poussa brutalement sa victime par l'ouverture Un trou pratiqué dans le mur nous permit de jeter un regard dans l'intérieur du cachot: c'était une sorte de cave humide, à peine éclairée, où grouillaient un tas de malheureux occupés à dormir ou à tresser des paniers de jonc. Le nouveau venu fut accueilli par un hourrah, et entouré d'un groupe de prisonniers qui le pressaient de questions : il les repoussa d'un geste de colère, et courut se blottir en maugréant dans le coin le plus obscur du souterrain ; ses yeux seuls brillaient dans l'obscurité, ardents et fixes, comme ceux d'un chat sauvage.

Le *Zocco* est une colline située aux extrémités de Tanger, et qui sert de marché public. La veille, les Maures, venus des campements de l'intérieur du Maroc, dressent leurs tentes et s'installent sur le plateau au milieu des buissons d'aloès et de cactus. Au lever du jour, tout est prêt, et les chalands abondent de tous côtés : ce ne sont que cris, que bruit de tambourins et d'instruments de musique. Les conteurs récitent à la foule attentive les merveilleuses amours de la sultane Zobéïde et les exploits d'Achmet-el-Théroun, dit le *Glaive des croyants ;* les danseurs ambulants jonglent avec des yatagans, s'enroulent des serpents apprivoisés autour du corps, ou saisissent avec les dents des charbons enflammés. Les débitants d'eau portent ce liquide dans d'immenses outres, assez semblables à celles que le chevalier de la Triste-Figure prenait pour des géants, et agitent leurs sonnettes pour appeler les passants ; ici, c'est un petit esclave qui achète sur l'ordre de son maître des éventails de roseaux destinés aux femmes du harem ; plus loin, un vieux Juif en haillons considère d'un œil d'envie une rangée de vases de terre rousse dont les formes gracieuses exciteraient l'admiration de tous les connaisseurs d'Europe. Des femmes kabyles, reconnaissables à l'ampleur de leurs chapeaux de

paille ornés de pompons rouges, cherchent à attirer l'attention de l'eunuque du gouverneur, qui, suivi de serviteurs portant des paniers, fait sa tournée de provisions : elles étalent dans des sacs de sparte des piments, des figues de Barbarie et des dattes, dont elles vantent avec loquacité les qualités inestimables Quelques-unes ont le visage découvert, ce qui nous permet de constater que beaucoup d'entre elles se peignent le nez et la lèvre supérieure avec du henné; ce tatouage est regardé généralement à Tanger comme une preuve d'élégance et de bon goût. A notre avis, le maquillage des Françaises de la décadence n'est ni plus coquet ni plus intelligent; j'ajouterai même que toutes nos poupées se plâtrent de la même façon, tandis que l'imagination arabe a varié à l'infini les arabesques dessinés sur la figure des Mauresques. Les enfants ont le crâne rasé, à l'exception d'une tresse dont la longueur et la forme changent, suivant qu'ils appartiennent à telle ou telle tribu; des bandes de négrillons jouent aux osselets sous les platanes, ou se chauffent le long des murailles blanches. Les chameaux couchés à l'ombre semblent rêver aux libres sables du désert; des bouchers maures égorgent des bœufs entiers suspendus à des troncs d'arbres, et des mendiants affamés disputent les morceaux de rebut aux chiens attirés par l'odeur âcre du sang répandu; au-dessus des murailles dentelées et des portes aux arcs évasés, s'effilent les tiges élancées des palmiers, chargés de fruits, et le soleil fait étinceler par moments les cimeterres des sentinelles.

Les Juifs célébraient, pendant notre séjour, une de leurs fêtes principales, et leur quartier, d'ordinaire silencieux, s'animait de mille bruits joyeux. Toutes les portes des maisons étaient ouvertes, et l'on avait relevé les tentures qui ferment les *patios;* des guirlandes de fleurs couraient le long des colonnes, embaumaient les portiques, encadraient les vasques de marbre d'où l'eau s'échappait en pluie fine, pour retomber dans de larges bassins ; de riches tapis couvraient le sol, et les femmes reposaient à l'ombre des orangers ; des branches d'olivier décoraient l'entrée des habitations : tout annonçait l'aisance et le mol épicuréisme de la vie orientale. Le type des Juives est

magnifique : la pureté de lignes de leur profil rappelle celle des femmes Israélites des fresques de Flandrin ; leurs lèvres ont ce rouge incarnat, qui fait si bien ressortir la blancheur des dents d'ivoire ; un peigne, garni d'une double rangée de perles, mord de ses dents d'écaille leur chevelure d'ébène, aux nuances bleuâtres ; de longs anneaux d'or encadrent leurs visages aux tons dorés, comme ceux des épis mûrs ; un foulard de couleur, artistement noué, leur sert de coiffure ; d'autres portent des cercles de velours cramoisi ; les colliers, les bagues, rehaussent l'éclat de leurs robes de soie aux reflets chatoyants ; elles se parfument de ces mille senteurs enivrantes, dont les Arabes savent si habilement utiliser les merveilleuses propriétés. Mais le trait caractéristique de leur beauté, c'est l'expression mélancolique de leurs yeux noirs, frangés de longs cils bruns. On y retrouve l'ineffaçable souvenir des douleurs et des infortunes dont le sombre enchaînement compose la légende de cette nation maudite, qui, chassée de tous les pays de l'Europe, sans cesse persécutée, en butte aux haines des populations fanatiques, dispersée aux quatre coins du globe, a conservé intacte l'arche sainte de ses antiques traditions, au milieu des révolutions et des chutes des empires. Elles regrettent amèrement les rives solitaires du Jourdain, l'ombre des ruines séculaires où elles s'asseoiraient en silence, pour pleurer sur les malheurs de leur race ; car :

« ..... De Jérusalem l'herbe cache les murs !
» Sion, repaire affreux de reptiles impurs,
» Voit de son Temple saint les pierres dispersées
» Et du Dieu d'Israël les fêtes sont cessées. »

Mais l'arrêt est inflexible ! Isaac Laqueden continuera sa marche à travers l'éternité, toujours poursuivi par le spectre du passé, toujours poussé par une force invisible, tandis qu'à ses oreilles retentira la voix inexorable qui crie : Marche !

ANDRÉ JOUBERT.

LE SIÉGE DE ROCHEFORT-SUR-LOIRE

(1562).

Le capitaine Marais ou Des Marais, noble homme Jacques de St-Aignan, est le héros d'une aventure, fameuse dans l'histoire de nos guerres angevines. Ardent au combat comme au prêche, à peine retiré du coup de main qui venait de livrer pour quelques jours aux huguenots la ville d'Angers, il surprit, dans la nuit du mardi au mercredi 30 avril 1562, le château des Ponts-de-Cé, désarma les habitants du bourg, puis, au bout de quatre jours, s'y trouvant mal en sûreté, se rejeta quelques lieues plus bas en Loire sur la vieille forteresse de Rochefort, qui coupait le fleuve et interceptait le ravitaillement d'Angers, redevenu catholique. De là il tenait les champs, courait sus aux moines et poussait ses pillards jusqu'aux portes de la ville. Ce fut toute une guerre de l'en débusquer. Dès le 15 mai, le duc de Montpensier l'y vint chercher avec 200 hommes et du canon; mais l'escalade fut rudement repoussée, et il fallut penser à régler le siége. Le 21 mai pourtant, St-Aignan accepta une capitulation qui lui garantissait, ainsi qu'aux siens, la vie sauve et libre sortie pour les chefs avec leurs armes, à charge de rendre sous quatre jours le château. Son fils, âgé de quatre ans, fut livré par lui en ôtage, et descendu dans un panier par une corde, aux bras du sieur de Villeneuve, son parrain, qui servait dans le camp ennemi. Mais averti sans doute d'un piége, au jour convenu, le capitaine refusa net de quitter la place, se mit à s'y fortifier, et profitant d'une heureuse sortie qui avait déconcerté les assiégeants, il courut à Saumur chercher quelques renforts pour sa bande épuisée par la guerre et les maladies. Au retour, en chemin, ses recrues, prises de peur, se dispersent; lui-même ne peut qu'à grand peine rentrer dans la forteresse investie de plus près par les lieutenants de Montpensier.

Le 31 juin, le canon, amené de Nantes et d'Angers, attaque les murs ; le 2 juillet, la brèche s'ouvre à l'assaut qui par deux fois est repoussé. Le feu reprend huit jours après. Les assiégés refusaient de se rendre à discrétion, quand un traître livra une poterne. Réfugié dans une tour, Des Marais tint seul encore avec un dernier compagnon, tué bientôt à ses côtés, et ne se rendit épuisé que sur la foi de Puygaillard qui lui promettait la vie sauve (10 juillet).

Mais à Angers, Montpensier, qu'on trouva à vêpres, refusa même de voir les prisonniers et les renvoya au bourreau. St-Aignan fut rompu sur une croix avec deux de ses capitaines, et exposé vif sur la roue où il resta six heures, d'autres disent douze heures à mourir, demandant en vain qu'on l'achevât. Son corps, attaché à l'instrument de son supplice, fut traîné jusque sur la roche de St-Symphorien, et exposé en face du vieux château féodal « où les corbins ont chanté pour lui et l'ont mangé. »

Nombre de récits (1) nous sont restés de cet épisode, témoignages le plus souvent contradictoires et haineux, comme il convient aux champions des colères civiles, — et M. Mourin, tout récemment, l'a raconté en historien. La relation contemporaine qui suit, en laissant dans l'ombre bien des renseignements plus utiles peut-être, ajoute aux faits connus déjà quelques détails nouveaux sur cette lutte désespérée. La passion en est naïve et toute populaire, d'expression malhabile mais où parfois éclate un trait imprévu d'énergique accent. Je ne me souviens pas avoir lu ailleurs l'histoire de cette embûche tendue par St-Aignan à des gentilshommes à qui il fausse sa foi ; mais vrai ou non, le langage du huguenot est bien du temps, sinon de l'homme, et rappelle assez cette théorie sur l'honneur juré, que Brantôme prête à Montpensier, et dont les vaincus devaient bientôt faire l'expérience. Notre témoin catholique n'a pas d'ailleurs l'idée qu'aucune composition ait été passée à la dernière heure du combat, et il nous montre

(1) *Louvet*, p. 260-270, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I ; — *Roger*, p. 426 ; — *Théod. de Bèze*, *Hist. des Églises réformées*, t. II, p. 314 ; — *De Thou*, l. XXX, p. 10 ; — *Grandet*, mss. 618, t. X, p. 34 ; — *Archives de la Mairie d'Angers*, BB29 ; — *Mourin*, *La Ligue et la Réforme en Anjou*, p. 49-53.

sans pudeur aucune le vaillant capitaine acculé dans sa tour et « pris comme un veau. » Ce n'est pas ainsi, à quelques trente années de là, que sortaient de ce même repaire de Rochefort les Saint-Offange, ces autres brigands, qui savaient mieux à temps se vendre leur prix à bons écus comptants ou bien garantis.

CÉLESTIN PORT.

La Prinse de Rocheffort.

En l'an 1562, le 4e jour de may entre le dymanche et le lundy, noble homme Jacques de Saint Aignan, sieur du Marays, paroisse de [Faveraye] (1) en ce pays d'Anjou, huguenot et tenant pour les huguenots, accompagné de plusieurs souldars, entrairent au dedans du chasteau de Rocheffort et le prinrent et se logèrent dedans, parce que longt temps avoit qu'il n'y avoit eu personne demeurant; lequel Marays et ses alliez, après avoir esté par l'espace de cinq ou six jours, fist cources au bourg de Rocheffort et print des pipes de vin, des farynes, du froment, des chars, pour mener audict chasteau pour sa provision; et quatre ou cinq jours après, print plusieurs vesselle d'estaign, linge, couettes, travers-lictz, orillers, couvrechiers, tables, banc, traicteaulx, charlictz, poilles, chaudrons, que plusieurs autres extancilles de ménaige en grant nombre et en pluseurs maisons dudict bourg; et fut tout mené audict chasteau; et après ce faict, prins des prisonnyers de ce dict bourg, qui mena audict chasteau; quoy voyant messieurs dudict Rocheffort, qu'ils n'y pouvoient y résister, vont par devers Monseigneur le duc de Montpencyer, gouverneur d'Anjou, du Mayne et Turaine, lequel estoit Angiers, luy suppliant que son bon plaisir fust leurs donner secours pour mectre ledict Marays hors dudict chasteau, ce qu'il acorda. Et le sabmedy, vigille de Penthecoste l'an susdict, mondict seigneur de Montpancyer envoya messieurs les capitaynes Foycy et Puygaillard avecques plusieurs souldars; lesquels aryvèrent au bourg dudict Rochefort; et les conduysoit le sieur de Vauboesseau,

---

(1) Le nom est resté en blanc dans le mss. On voit encore, sur les bords du Layon, les ruines du manoir incendié en 1793.

qui estoit capitaine dudict chasteau ; lesquelx tous ensemble se vont camper au vieil chasteau de Sainct Simphorien et en la chapelle dudict lieu, et de plaine aryvée, envyron une heure ou deux davent jour, comme les souldars dudict Marays, qui estoient audict bourg, qui pilloient en plusieurs maisons, fut raporté aux dessusdictz capitaines, eulx estans au presbitaire dudict Rocheffort, que ledict Marays et ses souldars estoient audict bourg, qu'ils pilloient, s'en vont vers le Martreau où ils trouvèrent les pillars, et en fut tué deus des souldars dudict Marays et fut tiré plusieurs coups de harquebuses. Ce faict, s'en vont camper audict lieu de Sainct Simphorien et s'entre-donnèrent plusieurs coups de harquebuses et en fut tué plusieurs des souldars de nos capitaines.

Et le mardy des fériers (1), l'artilleryc d'Angers ariva audict camp et fut assiégée partie de sur Sainct Simphorien, et partie de soubz : et fut tiré plusieurs coups de canon ; dont ledict Marays et ses souldars tiroient à force de harquebuses et tuèrent plusieurs de noz souldars ; et dura ledict camp jusques au jeudy, auquel jour ledict Marays voulut parlementer avecques les capitaines ; ce qu'ilz firent. — Et fut acordé entre lesdictz capitaines et Marays comme s'ensuyt : c'est assavoyr que ledict Marays sortiroit tous dudict chasteau dedans quatre jours, luy et ses souldars, luy avecques ses armes et ses souldars avecques leurs espées et dagues ; et bailla ledict Marays en oustaige son filz, qui estoit eaigé de quatre ans, et fut descendu par son père avecques une corde et ung panyer, ou ledict fils estoit dedans. Ce faict, le camp se despartit et s'en va à Angiers et aussy..... (2).

Et le cinquiesme jour ensuyvant que ledict Marays avoyt promys quicter ledict [chasteau], ne le voulut rendre et fist plusieurs courses sur les subgectz de Rochefort ; et les pillèrent fort dont l'ung des capitaines avecques plusieurs souldarts et une trompecte feurent envoyez d'Angiers par Monseigneur le duc de Montpancyer pour sommer ledict Marays et amenèrent son filz, suivant la [trève] : et que ledict Marays leurs respondit qu'il ne laisserait point sa..... et qu'il estoit roy du pays et vouloit que tout luy fust contributif.

Et le jour du Sacre ensuyvant, ledict Marays envoya une lettre à nosseigneurs de Vauboesseau, La Boyre et La Haye qui estoient au lieu des Noullis (3), qui estoient attendant que ledict Marays, laisseroit

(1) D'après la fête, *feriarum*

(2) Ici et plus loin, il manque un mot dans le mss., qui est déchiré.

(3) Dans la paroisse de Saint-Aubin-de-Luigné.

ledict chasteau, comme il avoit promys, affin d'eulx mettre dedans pour le garder; lequel Marays leurs manda que incontinant lesdictes lectres veues, qu'ils eussent à aller audict chasteau et qu'il avoit délibéré de s'en aller et qu'il les vouloit mettre dedans. Et incontinant lesdictes lettres veues par lesdictz gentishommes, montèrent à cheval et s'en vont audict chasteau, où ilz s'en trouvèrent mal; quar ledict Marays les fist monter au dedans dudict chasteau par la poterne d'icelluy; et quant ils furent au dedans dudict chasteau, après avoir parlemanté quelque peu ensemblement, ledict Marays dist auxdictz gentishommes, que le prince de Condé, son roy, lui avoit mandé, qu'il eust à les prendre prisonnyers, et après toutes remontrances faictes par lesdictz gentishommes, que soubz umbre de promesse et de bonne foy, qu'ilz estoient venuz à son mandement et qu'il ne feroit pas bien d'eux retenir prisonniers, icelluy Marays leurs respondit qu'il n'y avoit plus de foy entre les hommes ne parantè ne amys, et ce disant ces propox, commance à leurs faire laisser leurs armes, qu'ilz avoient avecques eulx, ce qu'il leur fut bien grief, et après, les mena en ung cachot qui est en la tour de la Trésorye dudict chasteau, où les pauvres gentishommes feurent longuement et mal traictez par ce meschant tirant et ses souldars, leurs disant tous les jours, qu'ilz les penderoit et les feroit mourir; et ilz feurent jusques à ce que le camp y fust retourné avecques l'artillerye. Et fut l'on contrainct d'avoir deux grosses pieczes de la ville de Nantes pour faire brèche audict chasteau; ce qu'il fut faict; et en attendant ledict camp et artillerye fut envoyé d'Angiers le capitaine de Beauregard, lieutenant du capitaine de Puygaillard; lequel luy et ses souldarts se campèrent en la chapelle de Sainct Simphorien et ès maisons de la court dudict chasteau, où ilz furent troys ou quatre jours au davent dudict chasteau, et se tiroient force coups de harquebuze les ungs aux autres, et ledict Marays en tua plusieurs souldars et le capitaine Petit Pré y fut envoyé avecques cent ou six vingts souldars, dont ledict Beauregard s'en retourna Angiers. Et après que ledict capitaine Petit Pré et ses souldarts furent arrivez au bourg de Rochelfort et qu'ilz eurent faict bonne chair et avoient bien bu, s'en vont audict chasteau et firent plusieurs coups de harquebuzes à l'arivée; et la nuyt enclose, ledict Petit Pré commanda asoyer son guect et sentinelles; ce qu'il fut fect. Mais le premier guect où estoit un nommé Serazin et le tabourin parlèrent la nuyt audict Marays et furent traistres; quar ils advertirent ledict Marays que ledict Petit Pré et ses soul-

dars estoient en ladicte chapelle de Sainct Simphorien, qui estoient endormys et qu'ils faisoient beau marché de leurs corps. Et quant ledict Marays entandit ces parolles, il se délibère de y aller, ce qu'il fist; et envyron une heure davent jour, ledict Marays et ses souldars sortirent dudict chasteau et s'en vont à Sainct Simphorien où estoient ledict Petit Pré et ses souldars, tous endormyz, lequel ledict Marays defflst et occist, même ledict Petit Pré et bien cinquante de ses souldars, et leurs coupèrent la gorge et auchuns s'en fuyrent; et ledict Marays et ses souldars prinrent les armes que ledict Petit Pré et ses souldars avoient, comme de douze arquebuzes et pistolles, douze ou quinze picques et hallebardes et espées, dagues et autres munytions qu'ils avoient avecques eulx et argents et habillements et portèrent au dedans dudict chasteau; et le lendemain ledict Marays fist bruller les maisons de ladicte basse court, tellement qu'il n'y demeura rien; et fut grand pitié de tout cella; et lesdicts mors furent enterrez au jardin du dict Sainct Simphorien par auchuns de la paroisse dudict Rocheffort. — Et le 27e jour de juyn l'an susdict la gendarmerye d'Angiers vint audict Rocheffort; et y estoient le capitaine Foycy, le capitaine Puygaillard, le capitaine Beauregard, le capitaine Varanes, le capitaine Lestrades et fort belle compaignye de souldars; lesquels dressent leur camp en ladicte chapelle de Sainct Simphorien et ès envyrons; et Dieu sçait comme il fut tiré de coups de harquebu sades, tant ceulx du camp que de ceulx de Marays, qui estoient dedans ledict chasteau de Rocheffort; et en estoient à tous jours tué ou blessé de nos souldars par ledict Marays; et estoit pour les conduyre le capitaine Tortail et plusieurs souldars tous habillez de hocquetons rouges, qui estoient vaillans et bien hardiz.

Et le mercredy premier jour de juillet l'an susdict l'artillerye [commença] à tirer et fut assise partie sur la mothe du vieil chateau de [Saint Simphorien] et partie au bas de la prérye dudict lieu; et les deux grosses [pièczes ont] commancé à tirer et en fut tiré deux coups d'emprès de Dyeusi [et en] fut donné deux coups dedans la tour de la Trésorye et passèrent [oultre], dont Marays en fut bien estonné et le cueur commancé à luy tra[mbler]; et la nuyt suyvante, les dictes deux grosses pièczes furent montez sur ladicte mothe dudict viel chasteau de Sainct Simphorien, et le jeudy 2e jour du moys d'aoust, lesdicts canons commancé à batre devers les ponts dudict chasteau et commancé à faire brèche à une tour, tellement que Marays fut bien estonné; et le vendredy troysième jour

dudict moys d'aoust fut canonné de telle faczon que ladicte tour fut abatue et la brèche faicte, non pas qu'elle fut raisonnable; toutefois les vaillans capitaines et souldars commancèrent à donner et à aller à l'assauct à ladicte brèche. Le capitaine Foycy fut blessé d'ung coup d'arquebuse et le capitaine Beauregard et le capitaine Varanes y furent tuez et quelques ungs souldars avecques coups de pierres que le méchant Marays et ses souldars gectaient de dessus les murailles; quar il faisoit mauvays monter à la brèche et failloit avoir plusieurs [souldars] à y aller tant par dessus le roc que à la brèche; et icelluy jour de vendredy le ventre défaillit audict Marays et à ses souldars; quar quelques ungs de ses souldars et luy, quand il vit quelque nombre de nos capitaines et souldars [au dedans] dudict chasteau, s'en va retirer au dessus de la grosse tour dudict chasteau [où il fut] prins comme ung veau et comme sy jamays il n'eut porté armes [et livré] au capitaine Puygaillard qui le print prisonnier; et fut mené au bourg [de Rocheffort] avecques ung nommé Julien Laguiecte et Jehan Pauvert, ses alliez; et le samedy, les capitaines Foicy et Puygaillard menèrent lesdicts Marays, Laguiecte et Pauvert Angers à Monseigneur le duc de Montpancyer. Luy, estant à vespres aux Cordeliers, ne voulut les voirs et commanda qu'ils feusent défectz, ce qu'ils furent, scavoir ledict Marays rompu sur la roe et lesdictz Pauvert et Laguyecte [rompuz] au costé dudict Marays à l'heure de cinq heures du soir, et le corps dudict Marays le bourreau l'amena le dymanche à Rocheffort et le mist sur la mothe Sainct Simphorien sur la roe, où les corbins ont champté pour luy et l'ont mangé.

Et c'est la fin dudict Marays huguenot. — Et les souldars entrèrent au chasteau de Rocheffort. Dieu sçait comme ils firent leurs main [age]; il n'y demoura ferrure, ne claveures, ne autres meubles quelxconques ne [rien] que tout ne fut emporté; et y fut faict dommage de plus de mil escus, pour les meubles seullement, tant d'artillerye, armures, pouldres, ferrailles que aultres ustencilles de meubles.

(*Archives de Maine-et-Loire*, Série E. Famille *St-Aignan*.)

CHRONIQUE.

En ce gentil mois d'avril, où renaissent les fleurs et reviennent les hirondelles (un peu témérairement peut-être, car toutes les brises de nos printemps ne sont pas tièdes), j'ai pris, comme tout le monde, plusieurs jours de vacances, et je suis allé les passer, non pas, bien entendu, dans les squares parisiens, dont la fade et monotone verdure me semble toujours un effet de quelque opération chimique, commandée par M. Haussmann, mais dans les campagnes de notre Anjou, qui gardent encore, grâce à Dieu, plus d'un de ces paysages franchement agrestes où chaque saison peut faire mouvoir harmonieusement ses couleurs et ses ombres. Pourquoi ne dirais-je pas ici un mot de mes promenades? Ce n'est pas que j'aie découvert quelque plante rarissime, un nouveau coléoptère, un camp romain, des ruines ignorées de nos archéologues, ou que je veuille discourir, en rêveur solitaire, sur l'instabilité de la fortune, à propos d'onde fugitive et de collines dénudées. On me réserve, à la fin de chaque mois, dans cette *Revue*, deux ou trois pages blanches où je puis écrire, sous le titre fallacieux de *Chronique*, tout ce que me dicte ma fantaisie, à la condition toutefois que ma fantaisie ne se mêle ni de procès de presse, ni de questions électorales, ni de garde mobile. J'use tout simplement de la liberté qui m'est donnée, et, comme dans les correspondances de famille ou d'amitié, je prends le sujet qui se présente le plus vite ou le plus naturellement à ma pensée.

De mon loisir d'avril j'ai dépensé la première moitié à Montreuil-Bellay, sur les bords du Thouet, et la seconde à Montreuil-Belfroy, au bord de la Mayenne. Par quelles raisons suis-je allé ici et là? Il n'importe guère qu'on le sache, et je me borne à jurer, sur l'honneur, que je n'étais chargé d'aucune mission politique.

Je ne crois pas qu'il existe en Anjou une petite ville mieux assise que Montreuil-Bellay, et dont la physionomie soit plus

originale, plus vigoureusement accentuée. J'en ai parlé plusieurs fois déjà, et j'y reviens sans cesse, sous tout prétexte, parce qu'à chaque voyage, mon regard, il me semble, en saisit mieux les caractères. Montreuil — où sont nés le poëte Charles Dovalle et l'ornithologiste Toussenel — possède d'abord, au flanc d'un âpre rocher de calcaire jurassique, un de ces vieux châteaux, avec tours et bastions, herse et pont-levis, tels que les souhaitait l'humeur conteuse de Watter Scott ou le génie mélancolique de Byron, et c'est à l'ombre de cette mâle forteresse que la belle duchesse dont M. Cousin a écrit l'histoire, la célèbre sœur du grand Condé, vint pleurer ses péchés, avant de revêtir la bure des carmélites, au faubourg Saint-Jacques. La baronne de Grandmaison, à qui appartient aujourd'hui l'ancienne demeure des Harcourt, des Longueville et des La Trémouille, vient d'y faire exécuter des travaux considérables, dont la direction a été confiée à M. Joly, de Saumur. Nul architecte, assurément, n'eut pu faire une restauration plus savante; mais (faut-il le dire?) nous regrettons les vieilles murailles, brunes et déchirées, qui se profilaient naguère, d'une manière si pittoresque, à l'endroit où se déploie maintenant l'élégante balustrade de la terrasse. A côté du château, s'élève une église dont les fenêtres sont festonnées des plus fines sculptures qu'ait inventées le siècle de l'ogive flamboyante, et dont la nef conserve encore les traces d'une de ces curieuses litres ou ceintures funèbres sur lesquelles s'étalaient les armoiries des maisons seigneuriales. Les débris d'un ancien prieuré de l'ordre de Saint-Benoist, débris enveloppés de ronces et de lierre, s'étendent au pied du coteau, le long du sauvage jardin des Noubis. Plus loin, c'est le faubourg de l'Ardenne ou de l'Ardanne, peuplé de vignerons, et qui ressemble, sous les feux du soleil d'été, à un village arabe. Ailleurs, et particulièrement dans une partie de la ville qu'on appelle le *Quartier de l'Opéra* (n'est-ce pas que la dénomination est ici singulière ?), une foule de logis construits au XVIe ou au XVIIe siècle, et de l'architecture la plus soignée, se détachent parmi les vulgaires habitations de notre âge. A cela, pour achever le tableau, il faut ajouter des eaux limpides comme celles d'un lac des Alpes ; des

îles et des bosquets comme en composait l'imagination de l'Arioste ou celle de Tasse ; un moulin dont la chanson s'accorde aussi bien avec le babil des laveuses qu'avec le frémissement des feuillages ; enfin les restes d'une forte enceinte, avec deux larges portes garnies de machicoulis, autour desquelles tourbillonnent sans cesse, ceux-ci dans l'ombre, ceux-là dans la lumière, des enfants en haillons qu'on prendrait volontiers pour des transfuges d'une bande de gitanos. J'ai vu, un jour d'août, sous l'une de ces portes aux teintes dorées, une halte de soldats poudreux qui revenaient de la guerre d'Italie : je me suis cru le jouet de quelque mirage réfléchissant une scène d'Oran ou de Constantine.

Que tous ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas Montreuil-Bellay risquent l'excursion, et ils verront si je flatte le pays ou les monuments. Je leur conseille cependant d'attendre jusqu'à septembre ou octobre, s'ils veulent voir le lieu dans toute sa splendeur : à de pareils aspects et à de telles ruines, il faut plutôt la pourpre de l'automne que les transparences printanières. Je leur recommande aussi une humble fontaine située à quelques centaines de pas du château, sur le chemin de Saint-Just, et qui s'est révélée à moi cette année pour la première fois. On la nomme la *Fontaine des Aubiers ;* son eau a la vertu, dit-on, de guérir toutes les maladies de la vue, et il y a là une petite construction, en manière de chapelle, qui vaut la peine d'être examinée. Une statuette de la Vierge est nichée dans le pignon, et au-dessous se dessine la porte qui donne accès à la source. Seulement la Vierge est emprisonnée sous d'épais barreaux de fer, et la porte est fermée par un monstrueux cadenas ; si bien que je n'ai pu ni déposer un bouquet au pied de la sainte image, ni humecter mes mauvais yeux de quelques gouttes de l'eau salutaire. Entre la statuette et le cadenas, une main évidemment irritée a gravé le mot de *Liberté.* Je n'oserais approuver cet acte d'audace ; mais j'avoue que l'inscription m'a fait sourire. Où donc est la clé de la fontaine ? Au secrétariat de la mairie, me suis-je laissé dire, et il faut avoir la précaution de la réclamer à chaque visite, à moins qu'on ne consente à se servir de l'eau un peu fangeuse qui déborde dans l'ornière du chemin.

L'autre Montreuil, celui de la basse Mayenne, est loin d'avoir l'importance du Montreuil des rives du Thouet. On n'y trouve ni bastions, ni murailles crénelées, ni église flamboyante. Mais là aussi le paysage est d'une souveraine beauté, et Montreuil-Belfroy, avec sa colline au large contour, recouverte d'une épaisse toison de chênes, de sapins et de châtaigniers; avec sa profonde et lente rivière, où se baigne tant d'ombre, blanchie çà et là par la voile d'un bateau glissant le long des berges; avec ses vastes prairies et ses ondoyants horizons, captiverait, plus longtemps encore peut-être que Montreuil-Bellay, l'imagination d'un peintre ou d'un poëte, investigateur obstiné des derniers aspects romantiques. Sur la hauteur, près d'une vieille maison aux murs de laquelle s'attachent en sécurité les clématites et les vignes folles, il y avait autrefois une petite église, surmontée d'un clocher tout effondré, et qui dérobait le plus qu'elle pouvait sa pauvreté, sous les branches d'arbre du jardin de la cure. Elle a disparu pour faire place à une autre de plus grande dimension, et qui montre fièrement sa flèche à toutes les communes d'alentour. Je ne nie pas l'opportunité du nouvel édifice; mais n'eût-il pas été possible d'orienter le chœur dans une autre direction que celle du nord, et le jeune clocher ne pouvait-il, dans son voisinage, tolérer l'ancien, si peu orgueilleux de ses longs services?

En descendant la rive droite de la Mayenne, on aperçoit à peu de distance du bourg de Montreuil, dans un massif composé de platanes, de peupliers blancs et de conifères, une construction du XVIe siècle, qui a été nouvellement restaurée, non sans goût, il faut le constater. C'est l'ancien prieuré de la Déablère, qui dépendait de la Haye-aux-Bons-Hommes, près Angers, monastère de l'Ordre de Grandmont. L'endroit est plein d'agrément et de fraîcheur (comme disent les traducteurs de bucoliques); la fauvette et le rossignol y chantent comme dans les bois des siècles légendaires, et l'on peut y méditer presqu'aussi paisiblement qu'au temps des moines. On voit bien osciller à travers les rameaux, au delà des gazons, une gigantesque cheminée d'usine qui contraste avec les aménités du vallon.... Mais prenons garde d'attrister un de ces rares et aimables industriels qui savent conserver,

jusque dans le monde agité des affaires, le respect des pignons gothiques et des vieux chênes.

Avant de quitter Montreuil-Belfroy, j'ai voulu entrer au cimetière. Il n'en est pas de plus rustique et de plus chrétien. Sur le versant du coteau, entre un taillis et un verger, une grande croix de granit à demi-brisée, et autour, des pierres d'ardoise grossièrement taillées, dont la plupart sont couvertes de mousse : c'est le vrai cimetière de village, chanté par Thomas Gray. Une tombe seule se distingue un peu des autres : celle de l'abbé Joseph Banchereau, mort en 1839. L'abbé Banchereau était un esprit ardent et un théologien distingué. Pendant quelque temps, il avait subi l'ascendant du célèbre auteur de l'*Essai sur l'indifférence;* mais, aux premières réprimandes parties de Rome, il était rentré avec une entière soumission dans les vraies doctrines. L'étude et les austérités l'ayant réduit à une frêle santé, on le nomma curé de Montreuil. Il eut pu vivre là sans beaucoup de fatigue ni de soucis; mais c'était un de ces prêtres dévorés de zèle, qui savent se créer partout d'impérieux travaux et de graves responsabilités. L'abbé Banchereau prodigua sa vie aux pauvres, et le souvenir de sa fervente charité est resté si vif dans la paroisse, que chaque jour encore la pierre sous laquelle gisent ses restes est jonchée de frais bouquets. Non loin du saint prêtre, repose une pauvre veuve dont il avait consolé les dernières années : la mère de Cyprien Robert, un autre fils de l'Anjou, qui a été pendant longtemps professeur de littérature slave au Collége de France.

Nous signalons à nos lecteurs les publications suivantes :

Supplément à la Faune de Maine et Loire, par M. MILLET DE LA TURTAUDIÈRE. Barassé ; une brochure in-8.

Des Sociétés civiles et commerciales, par M. ALBERT BRUAS, avocat à la Cour Impériale d'Angers. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau ; 1 vol. in-8. — Cette étude a fait le sujet de la thèse de doctorat soutenue par M. Bruas devant la Faculté de Droit de Poitiers, le 28 mars 1868.

Annales de la Société Linnéenne de Maine et Loire (10e année). Lachèse, Belleuvre et Dolbeau ; gr. in-8 avec planches. — Voici le sommaire des articles contenus dans ce volume :

Des classifications et des méthodes en botanique, par M. LÉON MARCHAND.

La grue cendrée. Etude étymologique et ornithologique, par M. l'abbé VINCELOT.

Le mouvement des concours régionaux, par M. J. DUPLESSIS.

Index generum ac specierum anthiadidorum hucusque in Museo Parisiensi observatorum, auctore GUICHENOT.

Les terrains crétacés des environs de Saumur, par M. A. COURTILLER.

Réponse aux Essais étymologiques, et conclusions d'un propriétaire sur la valeur du pic en Anjou, par M. R. DE BARACÉ.

Réhabilitation du pic-vert, ou Réponse aux observations d'un propriétaire sur l'utilité du pic en Anjou, par M. l'abbé VINCELOT.

Études d'économie rurale, par CH. GIRAUD.

Concours en 1867.

Étude sur les animaux de l'Anjou (Mammifères), par M. AIMÉ DE SOLAND.

Première leçon du cours de zoologie, ouvert au Muséum d'histoire naturelle, le 23 novembre 1867, par M. AUG. DUMÉRIL.

Catalogue du Musée de Saumur, par M. A. COURTILLER.

Mousses du Saumurois, par CH. TROUILLARD.

Mémoires de la Société Académique de Maine et Loire. Tome XXI (Lettres et Arts). Lachèse, Belleuvre et Dolbeau ; 1 vol. in-8, contenant :

Les Germains, par M. C DIEZ.

Rapports de la langue de Rabelais avec les patois de la Touraine et de l'Anjou, par M. ARTHUR LOISEAU.

Une difficulté d'écrire l'Histoire, par M. T. RIDARD.

Monuments littéraires du vieux-haut Allemand. Sens qu'il faut donner au mot *deutsch*, par M. C. DIEZ.

La rive gauche du Rhin au Xe siècle. Fragment d'une étude sur l'avénement des Capétiens, par M. ERNEST MOURIN.

La Légende rustique de M. Robinot-Bertrand, par M. ARTHUR LOISEAU.

Abolition du droit de tierçage en Anjou, par M. ARMAND PARROT.

Essai sur l'influence littéraire de la France au XVIe siècle, par M. ARTHUR LOISEAU.

De la versification latine en Anjou pendant les XIe et XIIe siècles, par M. le Dr DUMONT.

Fontevrault et Westminster, par M. N. PLANCHENAULT.

La science, par M T. RIDARD.

Procès-verbaux de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, novembre et décembre.

Le jeune professeur qui enseignait l'histoire, l'année dernière, au Lycée et à l'Ecole d'enseignement supérieur d'Angers, M. H. Maze, a donné à la Sorbonne, sur le Procès du surintendant Fouquet, une conférence qu'on trouvera reproduite dans la *Revue des cours littéraires*, du 18 avril dernier. C'est une étude composée avec autant de soin que de conscience, où de piquants détails alternent avec des aperçus critiques dictés par le plus sage esprit.

Le R. P. dom Paul Piolin, de l'abbaye de Solesmes, publie en ce moment, dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, un intéressant document sur la vie du vénérable abbé Cassin, ancien chanoine de la cathédrale d'Angers, mort en 1783.

Une assemblée solennelle, présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique, a eu lieu à Paris, le dimanche 19 avril 1868, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, pour la distribution des récompenses aux délégués des Sociétés savantes des départements. Dans cette séance, une médaille d'argent a été décernée à M. Boreau, directeur du Jardin botanique d'Angers, et notre collaborateur, M Célestin Port, correspondant du Ministère, a été proclamé officier d'académie.

La Bibliothèque d'Angers a reçu, il y a quelques jours, la visite de M. le docteur Frédéric Schulte, professeur de droit ecclésiastique et germanique à l'Université de Prague. M. Schulte, dont l'érudition tient du prodige, parcourt l'Europe, à la recherche de tous les manuscrits du moyen âge sur le droit canon. Il a tant puisé dans nos précieux Recueils de Décrétales, qu'en témoignage de reconnaissance, il a pris l'engagement de nous envoyer, avant peu, tous les savants ouvrages dont il est l'auteur.

ALBERT LEMARCHAND.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant*.

Angers. — Imp. E. Barassé.

INDEXED

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

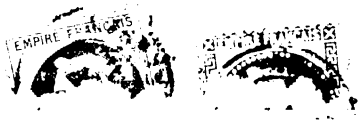

PREMIÈRE ANNÉE.

TOME SECOND.

Sixième livraison. — Juin 1868.

SOMMAIRE :

Marie de France.	C. GIDEL.
Henri IV en Anjou (1598).	C. BOURCIER.
La Journée d'un Brahmane (*fin*).	Th. PAVIE.
Les boulangers d'Angers.	C. PORT.
Chronique.	Albert LEMARCHAND.
Histoire de l'Université d'Angers (2e *feuille*).	Pierre RANGEARD.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83,

1868

MARIE DE FRANCE.

Il y eut toujours des femmes d'esprit en France, même au moyen âge. Il en faut placer une dans la liste des auteurs connus et inconnus du XIIIe siècle, dont on apprécie si bien à présent les œuvres. Cette place honorable, elle la mérite par des qualités rares en son temps : la délicatesse, la grâce et le sentiment exquis des convenances. Cette femme s'appelle Marie de France. Suivant nos habitudes de langage, nous pourrions la croire née près d'un trône. Il n'en est rien cependant, sa naissance fut obscure, ou du moins la condition de ses parents médiocre. Comme elle a négligé de se faire connaître davantage, nous ignorons même où elle naquit. On s'est plu longtemps à la croire Bretonne ; ses ouvrages pouvaient fortifier cette croyance, mais aujourd'hui l'on sait bien qu'au temps de Philippe-Auguste et de saint Louis, la Bretagne, quoique faisant hommage à la Couronne, ne s'appelait pas la France ; puisque de nos jours encore, il est des coins de ce pays qui rejettent ce titre et gardent, avec une jalouse fierté, leur ancien nom. Un contemporain de Marie, Denys Pyram, peut éclairer cette question obscure. En signalant les qualités de cette femme poëte, il la fait naître à Compiègne, et rien ne s'oppose à ce qu'on en croie l'auteur de *Parthenopeus de Blois*, la ville désignée par lui appartenant à l'Ile de France. Quoiqu'il en soit, on sait très-bien que Marie vécut en Angleterre, et qu'au milieu des poëtes Anglo-Normands de toutes sortes qui chantaient et rimaient dans ce pays, elle tenait à son titre de Française et l'ajoutait à son nom comme une gloire, comme un signe de distinction, comme une garantie de la beauté et de la bonté de ses poëmes.

Henri II et Henri III ont fait fleurir à leur cour la poésie des

trouvères qu'ils encourageaient de la manière qui plaisait le mieux aux poëtes et aux jongleurs du temps. Noble hospitalité, générosité inépuisable, humeur joviale, étaient autant d'appâts qui trouvaient les poëtes sensibles, et ils venaient s'abattre dans cette cour comme une troupe d'oiseaux qui cherchent la chaleur et le soleil. Ces princes n'étaient pas étrangers aux lettres, ils étaient bons juges, parce qu'ils avaient mis eux-mêmes la main à l'œuvre ; ils prêchaient d'exemple, ils commandaient ; c'étaient des compagnons, c'étaient des protecteurs affables et puissants : en fallait-il davantage pour attirer à eux les hommages et les vers ?

C'est aux conseils de Henri III que Marie cédait en écrivant ses lais et ses fables :

En l'honur de vos, nobles Reis,
Ki tant êstes pruz et curteis,
A ki tute joie s'encline,
En ki quaer tuz biens racine,
M'entremis de lais assembler
Por rime faire e reconter.

Elle eut encore un autre protecteur, Guillaume de Longue-Epée, le plus vaillant homme du royaume d'Angleterre, et le plus poli en même temps, puisqu'il s'intéressait à Marie de France, et lui proposait le sujet de ses chants.

Dans une cour aussi lettrée, avec des maîtres si bienveillants, notre poëte était à portée de donner un libre essor à son talent. Nous ne voyons pas qu'il pût y avoir quelque ridicule pour une femme à se mêler d'écrire. L'esprit de la satire était assez vif à cette époque et se répandait partout en ouvrages assez aigres, pour que Marie n'eût pas échappé à la raillerie, si un Chrysale eût dès lors fait prévaloir partout son impitoyable bon sens et sa raison bourgeoise. Quelque rival jaloux et malin n'eût pas non plus manqué de s'égayer aux dépens de la muse française, s'il eût été interdit aux femmes de rechercher la gloire littéraire. Nous savons bien d'ailleurs par la poésie des troubadours, qu'on n'enviait pas aux femmes cette distraction et ce mérite : dans la liste des écrivains de la Provence, plus d'un nom féminin se rencontre entouré de respect. Les filles de Béranger, qui iront toutes

porter sur des trônes la gentillesse de leur esprit et la délicatesse de leur goût, étaient sans contredit aussi bien élevées, aussi amoureuses des beaux vers, aussi friandes des traits d'esprit que le seront plus tard les Henriette d'Angleterre, les Sévigné, les Lafayette. Tant la France fut toujours le pays de la courtoisie et des lettres !

Marie de France, sûre ainsi de sa vocation et libre de la suivre, que va-t-elle chanter ? Va-t-elle essayer de relever la grande poésie épique dont le souffle commençait à tomber ? La verrons-nous reprendre une fois de plus le récit des douze pairs de Charlemagne, arracher à sa tombe Roland avec son ami Olivier, les lancer dans de nouveaux périls avec Turpin, l'intrépide archevêque, qui sait frapper et bénir, qui d'un côté renverse les plus terribles mécréants, et de l'autre absout ses amis et leur ouvre le paradis en fleur de Jésus-Christ ? Guillaume au court nez, Aimery de Narbonne, Gérart de Roussillon, reprendront-ils ces pesantes armures, ces lances gigantesques dont ils frappaient de si bons coups ? Marie sait trop bien et le goût de son temps et la mesure de ses forces pour entreprendre une tâche si pénible, et recommencer un travail ingrat. Elle est pleine de sapience et de prud'homie, elle consultera son esprit et ses forces, et sa résolution sera bientôt prise. Sans doute on chante encore sur les places publiques les exploits de Roland et de Carlon; Renard déguisé en jongleur ne sait rien de mieux pour se faire bien venir et se faire donner l'hospitalité ; sans doute on aime encore dans les châteaux le récit des grandes aventures et des batailles furieuses; mais on préfère surtout des narrations plus tendres, des mœurs plus élégantes et plus douces. La belle Aude qu'on voit si peu dans la chanson de Roland; la femme de Gérart de Roussillon, si bonne épouse, si peu romanesque, qui se fait couturière à Aurillac, en Auvergne, pour gagner sa vie et soutenir par son travail Gérart, devenu charbonnier; toutes les femmes du Cycle carlovingien, si timides devant leurs maîtres, qu'on renvoie si brusquement à leurs fuseaux, et dont on méprise les conseils; toutes ces figures se sont effacées de plus en plus devant les traits éclatants dont on a peint les Iseult, les Genièvre, les

Enide, les Biblis, reines du monde, déesses sur la terre, souveraines puissantes dont l'estime est le plus glorieux des biens, dont une faveur est la plus précieuse des récompenses. Et puis, pour décrire les combats, pousser les uns contre les autres les chevaliers dans une rencontre, il faut une puissance de souffle que n'a pas une femme ; il faut s'être mêlé aux combattants, avoir partagé leurs passions, obéi à leurs entraînements. Marie de France ne peut être ni Marphise ni Bradamante. Plus tard, Louise Labbé prendra un casque, une cuirasse, une lance, elle maniera l'épée à deux mains, fera faire à son cheval et la *volte* et la *vire volte ;* Marie n'est pas ambitieuse de cette gloire. Elle appartient à la race des esprits fins, déliés et paisibles. C'est une Mademoiselle de Scudéry, avec autant de bon sens, de tact, d'esprit d'analyse et d'observation ; tout cela avec moins de longueurs. C'est une Madame de Lafayette, qui déjà substituait en son temps la princesse de Clèves au grand Cyrus.

Les efforts détruisent toute grâce chez une femme, et Marie ne voulait rien perdre de la sienne. Il faut qu'une plume ne pèse pas, dans les mains de ce sexe, plus qu'une quenouille, et que le travail soit aussi léger que ces menus ouvrages qu'elles font avec tant d'aisance et d'adresse. Les Grecs racontent une petite histoire bien ingénieuse : Pallas voulut un jour apprendre à jouer de la flûte ; bientôt elle rejeta loin d'elle cet instrument fâcheux ; elle s'était vue dans l'eau d'une fontaine, ses joues gonflées enlevaient à son visage sa beauté divine. La leçon ne fut pas perdue pour Marie de France. Elle tourna donc ses yeux d'un autre côté, et demanda des sujets plus féminins à la poésie galloise. M. Renan a montré combien, dans les chants de la race Kimrique, il y a de vague tristesse, de douceur plaintive, d'amour exalté, de sensibilité ardente. C'est de là, nous dit-il, que sont venus ces chants où la femme apparaît comme une idole, comme un être bien supérieur à l'homme, et dont la nature demande les hommages de l'adoration. Les traditions du cycle d'Arthur, emportées sur une terre étrangère par des fugitifs, y avaient fait germer une poésie nouvelle. La petite Bretagne, la presqu'île armoricaine avaient retenu ces échos primitifs de la patrie ab-

sente, et les souvenirs de la Cornouaille se chantaient dans les compositions bretonnes appelées du nom de lais. Marie de France, fort instruite dans ces deux langues, si peu distinctes l'une de l'autre, y glana sa gerbe. Elle traduisit en son langage charmant ces poésies populaires, elle leur donna une vie nouvelle. Bien longtemps après, une femme, lady Charlotte Guest, devait publier en anglais les chants originaux de la Cornouaille. Ces rapprochements ne sont pas sans doute les effets du hasard ; il faut y voir la preuve du caractère attribué par la critique à la nation galloise.

L'amour, comme chacun sait, était, aux XIIe et XIIIe siècles, le sentiment le plus répandu, le plus chanté, le plus puissant. La galanterie fut tout à la fois une science et une dévotion, elle devint presque une institution religieuse et politique. Si la chevalerie, et ce qu'on appelait alors courtoisie, était la perfection dans les mœurs, l'amour en était la base la plus solide et le ressort le plus actif. Nul ne pouvait prétendre au titre de chevalier s'il n'était amoureux, s'il ne contractait avec une dame, presque toujours mariée, une sorte d'union spirituelle supérieure à l'autre, dont il devait naître pour les deux amis gloire et réputation. Il nous est facile aujourd'hui de rire de ces mœurs et de signaler les périls de ces coutumes bizarres ; on était alors moins difficile, ou plus raffiné. Ce n'est pas que la pureté de la vie fût plus grande, et les passions plus honnêtes : combien de scènes et de peintures tirées des anciens romans détruiraient avec facilité cette naïve croyance ! Mais le goût moins formé, l'habitude où l'on était de parler sans détour de choses qui se laissent deviner aujourd'hui plutôt qu'on ne les exprime, enlevait à tous ces usages ce qu'ils nous semblent avoir d'extravagant et d'immoral. Ce n'est pas du reste à de pareilles peintures que Marie de France voulut avoir recours pour exciter les applaudissements et se faciliter partout un accueil favorable. Elle était femme et ne devait toucher à certains sujets qu'avec la plus délicate réserve. S'il est un mérite qui la distingue de ses contemporains, c'est, sans contredit, la décence de ses poëmes et la chasteté de ses narrations. Quelque dissolues que fussent alors les mœurs, on ne peut

pas douter qu'elle ne dût sa grande réputation, auprès des femmes surtout, à cet art ingénieux d'esquiver les détails scabreux, et de courir sur les passages dangereux sans y trébucher un instant. Elle parlait aux femmes du sentiment qui, dans toute société, les occupe le plus, et elle savait en parler avec la qualité qu'elles mettent au-dessus de tout : la retenue dans les propos. Elle n'affecte pas de repousser avec pruderie les situations les plus difficiles ; quand elle les rencontre dans l'original qu'elle traduit, elle les accepte, mais avec quelle discrétion ! Elle hâte sa marche, elle glisse, elle vole, elle échappe au sol boueux sans y avoir laissé l'empreinte de ses pas, et ce bourbier une fois franchi, elle reprend sa démarche facile, ne contraint plus son imagination et semble comme Dante, au sortir de l'enfer, s'écrier à elle-même :

Per correr miglior acqua alza le vele,
Omai la navicella del mio ingegno ;
Che lascia dietro a se mar si crudele.

Elle est à son aise quand il lui faut raconter les premiers élans de la passion, peindre la timidité d'un sentiment qui commence, les embarras d'un cœur envahi par une flamme subite dont le respect essaie en vain de tempérer l'ardeur. Si dans les romans qu'ont écrits les poëtes, ses contemporains ou ses prédécesseurs, l'amour fait le principal sujet de leurs peintures, s'ils arrivent parfois au bonheur d'une image gracieuse, d'un tableau naïf, ils ne savent pas s'y tenir longtemps, et bientôt ils retombent dans les écarts d'une imagination plus hardie que sage : le moyen âge reprend sur eux ses droits, et la licence des propos s'étale sans pudeur. Marie de France, au contraire, s'occupe moins des faits que des pensées, dans les histoires qu'elle raconte : c'est l'âme seule qui nous occupe et dont nous suivons les émotions ou pénibles ou joyeuses. Il serait difficile de trouver rien de plus fin, de plus réservé, de plus discrètement raconté que le lai de Lanval. Quelle fraîcheur dans les descriptions, quelle délicatesse dans les sentiments : c'est une petite œuvre accomplie, claire comme une belle matinée de printemps, humide de rosée, ruisselante de lumière et embaumée d'aubépine.

Un chevalier de la cour d'Arthur s'est ruiné à servir son maître ; il ne demandait rien, on oubliait sa misère, et il prend un jour la résolution de quitter une cour ingrate. Au milieu d'une prairie, sur le bord d'une rivière, il s'endormait la tête sur son manteau, en songeant à son malheur, quand il voit venir à lui deux demoiselles. Jamais de plus belles personnes n'avaient frappé ses yeux. L'une d'elles portait dans ses mains un bassin d'or pur et brillant, l'autre une serviette, et toutes les deux s'approchant du dolent chevalier, elles l'invitèrent, au nom de leur maîtresse, à les suivre près d'elle. Lanval répond à ces courtoises paroles, il se met en marche, et dans une riche tente plus magnifique que n'en eut jamais la reine Sémiramis dans sa grandeur, et l'empereur Octavian dans sa puissance, il voit une damoiselle, plus admirable dans sa beauté que fleur de lis et rose nouvelle au temps de l'été :

Un cier mantel de blanc ermine
Cuvert de purpre Alissandrine,
Eut pur le caut sur li geté,
Tut eut descuvert le costé,
Le vis (visage), le col e la peitrine
Plus ert blanc que flurs d'espine.

Aussi tendre, aussi généreuse que belle, cette fée amoureuse de la valeur et de la courtoisie de Lanval, reçoit les serments du chevalier, et lui donne en échange un pouvoir merveilleux. Il peut dépenser beaucoup, faire largesse autant qu'il lui plaira ; ni l'or ni l'argent ne lui feront plus défaut, pourvu qu'il soit discret et ne révèle à personne le secret de son amour. Parmi les chevaliers d'Arthur, Lanval tient désormais son rang ; nul plus que lui n'est libéral et magnifique en dépense, nul aussi n'est plus fidèle à sa promesse, jusqu'au moment où la reine Genièvre, femme d'Arthur, jette les yeux sur lui. Insensible à cette attention, Lanval ne vit que pour sa protectrice. En vain Genièvre cherche à retenir auprès d'elle l'ami de Gauvain le sage et du vaillant Yvain, le jeune homme s'éloigne et refuse net l'amour de la reine. Méprisée, elle ne contient plus sa colère, elle accuse Lanval de manquer aux lois de la chevalerie en n'aimant aucune

dame ; et le malheureux amant, pour éloigner de lui un soupçon injurieux, trahit son secret et se déclare l'ami d'une dame supérieure en beauté, en esprit, à la reine elle-même. Genièvre va demander vengeance à son époux. Comme Phèdre, elle a recours à la calomnie, et Lanval périra pendu ou brûlé pour satisfaire à l'honneur de son roi. Comment pourrait-il se défendre ? Son amie ne répond plus à ses prières, et tout pouvoir mystérieux lui a été retiré par elle. Arthur a décidé que le coupable serait jugé et puni. Les barons allaient aux voix, le pauvre chevalier sera bientôt condamné, quand

Deus puceles virent venir,
Sor deux blans palefrois anblans,
Et mult par esteint avenans ;
De Vermax cendax (soie) sont vêtues,

elles viennent annoncer leur dame, qui veut séjourner à la cour d'Arthur. Deux autres apparaissent bientôt vêtues d'or; elles renouvellent le message des deux premières, et cependant la colère du roi ne s'est pas ralentie. Le jugement va se prononcer, quand arrive à son tour la dame que les belles messagères avaient précédée. Le mystère dont Lanval ne pouvait donner l'explication lui-même se dissipe. Ce secours inattendu qui lui vient confond ses ennemis et relève son courage. On ne pourrait plus longtemps contester la vérité de ses paroles, et Genièvre elle-même doit se déclarer vaincue. Si l'on avait tout à l'heure admiré les messagères qui la précédaient, combien ne devait-on pas admirer davantage sa beauté, sa noblesse, sa magnificence :

Le cors ot gent, basse la hance,
Le col plus blanc que nois sor brance ;
Les ex et vairs (1) e blanc le vis (visage)
Bele bouce nez bien assis ;
Les sorcils bruns è bel le front,
Le cief crespu e auques blont.
Ses mantiaux fu de pourpre bis,
Un pans en ot entur li mis :

(1) Du latin *varius*.

Un espervier sor sun puing tint,
E uns livrers (1) après li vint.
Il n'ot el' Borc petit ne grant,
Ne li vallet, ne li sergant,
Qui ne la voïssent esgarder,
Si com il la voient errer.

Ainsi victorieuse, la tendre fée, disent les Bretons, emmena Lanval dans l'île d'Avallon, où ils vécurent longtemps fort heureux. On n'en a point entendu parler depuis, et quant à moi, ajoute Marie de France, je n'en ai pas appris davantage.

Cette petite histoire ne manque ni d'invention, ni de grâce dans le récit, ni d'adresse dans l'arrangement des faits, ni d'éclat et de couleur dans les tableaux. Le danger de Lanval, sa condamnation déjà prête, la colère et l'empressement du roi Arthur, l'arrivée soudaine de la Fée, le portrait de sa beauté, toutes ces péripéties amenées avec facilité, toutes ces complications débrouillées sans effort, font bien voir que Marie de France possédait, au même degré que ses contemporains, le talent de conter. Les vers se succèdent sans peine, ils ne portent pas, sans doute, l'empreinte d'une pensée vigoureuse; en revanche, ils ont une rapidité et une sorte d'élan naturel que l'on ne retrouvera plus dans les siècles suivants. Fauriel a remarqué déjà combien ce petit vers de huit syllabes faisait presque violence à l'esprit. Il n'est pas nécessaire qu'on y réfléchisse beaucoup pour le composer. Comme les paroles ailées dont parle Homère, il s'envole de lui-même ; l'art ne peut rien sur cette matière fugitive, elle échappe à la pensée, sans consistance, sans profondeur et sans poids. La langue du temps, sans forme précise, pour ainsi dire encore en fusion, ductile à l'excès, se prêtait au travail si léger des imaginations poétiques. Faut-il s'étonner que les moindres poëmes s'étendent au delà des plus longues compositions de nos jours? Faut-il s'étonner aussi qu'entre tant de poëtes, il y en ait si peu d'originaux par le style et par l'invention ? Marie de France cependant se distingue par le naturel des sujets qu'elle a choisis et la simplicité des ressorts qu'elle emploie. Tandis qu'autour

(1) Levrier.

d'elle on multiplie les miracles, qu'on accumule les prodiges et qu'on fait jouer de monstrueux personnages, elle ne cherche l'intérêt que dans la peinture des sentiments, elle ne demande qu'à la passion les moyens de toucher et de plaire.

Le lai *Du Fresne* en est un exemple et des plus éclatants. Nulle merveille, nulle sorcellerie dans cette histoire : une aventure naturelle, une situation touchante, une résignation modeste à la volonté d'un maître ingrat, une douleur contenue par l'obéissance, un empressement attentif au bonheur d'une rivale, une reconnaissance inattendue, une réparation méritée, en voilà tout le fond. Une jeune fille, exposée quelques heures après sa naissance par sa propre mère, recueillie par le portier d'un couvent de femmes, élevée par l'abbesse, enlevée du couvent par un chevalier amoureux, attendait chez son nouveau maître le mariage qu'il lui avait promis. L'ambition des vassaux, la faiblesse du chevalier viennent détruire ses espérances. Elle est pauvre, fille de parents inconnus, pourquoi le seigneur voudrait-il l'épouser? Il lui faut une riche dot pour soutenir son rang et entretenir le brillant équipage de sa cour; il se mariera donc à une damoiselle du voisinage, plus riche et mieux apparentée. Déjà la nouvelle épouse est dans la maison du chevalier, tout se prépare pour les noces, et la pauvre fille méprisée sera témoin du bonheur de sa rivale. Hermione, chez Euripide, n'écoute que sa fureur et ne prend conseil que de l'amour outragé. En présence d'Andromaque qui lui ravit Néoptolème, elle appelle à son aide la vengeance et forme les plus affreux desseins. Rien ne peut adoucir sa colère. Elle saura bien immoler sa rivale ou punir son infidèle. Médée n'est ni moins ardente ni moins audacieuse. Elle a pour satisfaire sa haine de terribles enchantements; pour punir son mari, des moyens odieux; elle n'y renoncera pas. Il est vrai elle se déchire elle-même les entrailles et s'arrache le cœur, peu lui importe! pourvu que Jason verse une larme, éprouve un regret et la douleur du repentir!

Du Fresne n'a point de ces emportements. Triste, mais résignée, elle ne remplit pas la maison de ses cris et ne trouble pas la joie des conviés. Au contraire, elle s'empresse pour recevoir la femme plus heureuse qui va devenir l'épouse de son maître.

Attentive et diligente, elle veille à tout, elle prépare de ses mains le lit nuptial, et pour l'enrichir elle le recouvre d'une belle étoffe de pourpre, le seul bien qu'elle possède, et dans laquelle on l'avait enveloppée en l'exposant. Tant de soins, tant de douceur et de résignation devaient être récompensés ; la mère de la nouvelle mariée pénètre dans la chambre, sur le lit elle reconnaît l'étoffe, s'informe d'où elle vient, et, dans la pauvre abandonnée, c'est sa fille qu'elle retrouve. Le mariage cependant était conclu, mais l'évêque le brisera le lendemain pour récompenser Du Fresne et la marier au chevalier ambitieux, que la pauvreté de la jeune fille n'épouvante plus.

Cette histoire, que l'Italie nous renvoya plus tard finement racontée, embellie d'incidents nouveaux, était de notre fonds. Comme tant d'autres, elle avait passé les Alpes, emportée par Boccace ou répandue par les chanteurs dont les vers volaient alors par toute l'Europe. Nous admirions cette invention, nous la trouvions originale, gracieuse, émouvante ; nous l'enviions à nos voisins. Notre ignorance sauvait notre modestie, et nous pouvions nous louer sans crainte en ne paraissant que rendre justice aux Italiens. C'est l'aventure de Grisélidis.

Que de fois n'a-t-on pas emprunté à Marie de France le lai *des deux amants ?* Il y avait en effet de quoi plaire aux faiseurs d'opéras, aux rimeurs de nouvelles et de contes, qui, sans aimer le scandale, voulaient intéresser et faire couler les larmes. Deux jeunes gens périssent victimes de leur amour, tous les deux expirent en même temps et sont réunis dans la même tombe : c'est une histoire bien vieille, bien des fois reprise ; chez notre auteur elle est à sa source. C'est là qu'il faut aller la chercher pour la saisir au moment où elle éclot dans les imaginations populaires et n'est pas encore gâtée par les gens du métier, les amplificateurs, les arrangeurs, les versificateurs, dont les doigts trop pesants laissent partout une lourde empreinte.

Les pères de famille qui ont des filles à marier sont, de nos jours, assez exigeants ; ils demandent que leurs gendres futurs aient de l'argent ou sachent en gagner, qu'ils soient instruits, fort capables de se pousser dans le monde et d'y tenir une place aussi belle qu'ils pourront. Les pères, au moyen âge, vrais tyrans

fantasques et burlesques, avaient, il semble, d'autres vues et mettaient ailleurs la considération et l'estime. Celui de l'héroïne du lai *des deux amants*, roi de je ne sais quel royaume, ne donnera sa fille qu'à l'homme assez fort pour la porter jusqu'au sommet d'une montagne roide et difficile à gravir. Déjà de nombreux concurrents ont essayé l'épreuve, et, rebutés par la difficulté, ils ont laissé la place à d'autres. Témoin de ces efforts inutiles, la jeune fille ne désirait pas, d'ailleurs, que personne d'entre eux emportât le prix. Elle aimait un jeune homme qui, modeste et pauvre, se tenait à l'écart et n'osait entrer en lutte avec des rivaux plus hardis que lui. Comment sortir d'une épreuve aussi périlleuse, comment espérer réussir là où tant d'autres avaient échoué, plus vigoureux, plus intrépides. La jeune fille viendra au secours de son timide amant. « Va, lui dit-elle, à Montpellier, va trouver ma tante qui y demeure. Elle a étudié tous les secrets de la médecine ; l'école de Salerne lui a révélé tous ses mystères cachés au reste des humains : elle sait la vertu de toutes les herbes, et j'espère qu'elle viendra à notre aide. » Le jeune homme part, et bientôt il revient muni d'un flacon dont la liqueur renouvelle les forces de l'homme qui l'approche de ses lèvres. A lui maintenant de tenter l'épreuve ; il se présente, reçoit le précieux fardeau dans ses bras et s'élance. Déjà il a gravi les deux tiers de la montagne ; il va toujours, soutenu par son amour, et ne croit pas manquer d'haleine pour arriver au sommet tant désiré. Plus attentive, plus disposée à la crainte, la jeune fille saisit chez son amant des signes de fatigue, elle l'engage à recourir au flacon ; mais le jeune homme refuse, il ne veut pas s'arrêter, il craint les huées de la foule, il avance toujours. En vain de nouvelles prières le sollicitent, il continue sa course et tombe enfin sans vie sur la pente de la montagne. A côté de son amant, la jeune fille se laisse mourir dans un suprême effort de douleur et de désespoir. Répandue sur la montagne, la liqueur du flacon y a fait naître une fleur que les Normands cueillent avec soin et dont ils profitent dans leurs maladies.

On a tant abusé du moyen âge, on en a fait des peintures si fausses ; les idées et les sentiments de cette époque, maladroitement mis en œuvre, sont devenus tout à coup si fades et si ridi-

cules, qu'on se défie un peu de toute production de ce temps. La lecture des textes change cette opinion et renouvelle la jeunesse de ces poésies. Il ne s'agit plus, en effet, d'une imitation gauche le plus souvent, d'une contrefaçon puérile ou d'un travail péniblement industrieux, c'est le mouvement, c'est la vie, c'est l'éveil des intelligences. Que de grâce naïve dans ces œuvres, si raffinées cependant! Les idées, les passions sont d'une autre nature que le langage. La versification, le style, l'ordre, la composition, trahissent l'inexpérience, et la recherche et la délicatesse affectées se trouvent au fond. Les Précieux et les Précieuses ne datent pas seulement de la fin du XVe siècle, il y en avait au temps de saint Louis, il y en avait à la cour anglo-normande de Henri II et de Henri III, et Marie de France, mieux que personne, pouvait *tenir son coin parmi les beaux esprits*.

Trissotin aurait pu sans honte la présenter au cercle de Philaminte, et dire d'elle comme de Vadius, son maladroit ami ;

> Elle a des vieux auteurs la pleine intelligence.

Ce n'est pas qu'elle ait jamais lu dans les textes Esope et Phèdre, dont elle a traduit à peu près toutes les fables. Ces livres n'existaient que défigurés et travestis dans des traductions en prose latine ou anglaise. Marie de France ne pouvait pas avoir recours à d'autres sources, et si parfois elle retrouve la naïveté du texte, le tour primitif et l'élégante correction de Phèdre, c'est comme une découverte, comme une invention heureuse, un privilége de l'esprit et du talent. L'apologue, à la cour des rois anglo-normands, avait tout l'à-propos dont Esope (si tant est qu'Esope ait jamais existé) ou Phèdre assaisonnaient dans leur temps ces petites compositions. Il s'y ajoutait encore, comme aux jours les plus reculés, la naïveté du conteur et la crédulité de l'auditoire. Les changements qu'avait subis l'Europe depuis le cinquième siècle avaient ramené les esprits à une sorte d'enfance. Les premiers conteurs d'apologues qui, selon toute vraisemblance, remontent très-haut, ne se trouvaient pas dans des conditions différentes, eu égard à la simplicité des hommes qu'ils instruisaient. Le dixième siècle après Jésus-Christ

ne différait pas notablement du dixième siècle avant notre ère, à ne considérer que les dispositions de crédulité et la foi aux légendes. C'était avec le même empressement que l'on entendait dialoguer entre eux les acteurs de ces petits drames ; l'on était plus malin, et l'on était tout aussi facile à amuser, à surprendre, à retenir.

L'apologue ne devait pas néanmoins rester ce qu'il était au temps de Phèdre ou d'Esope ; le moyen âge devait lui donner la tournure et la forme qu'il a surtout aimée et perfectionnée beaucoup, celle de la narration. L'art de conter est en effet le plus joli talent de nos aïeux. Il faut avoir bien peu lu les œuvres des trouvères pour n'en être pas tout à fait convaincu. Le moindre fait devient un récit, tant ils savent l'entourer de circonstances, le reprendre de cent façons, ingénieuses parfois, souvent prolixes, mais presque toujours vives et pittoresques. La fable sort du cadre étroit où elle est si bien enfermée par ses premiers auteurs. Elle s'étend et s'allonge à l'égal d'un poëme de chevalerie. Il n'en coûte pas plus de faire parler Renart, Isengrin, Agnelet, Tybert le Chat, Grimbert le Blaireau, Brun l'Ours, Bruyant le Taureau, que Turpin l'archevêque, Olivier et Roland, Naymes et Montauban. Eh quoi ! Ces animaux sont chevaliers, barons, vassaux ou suzerains. C'est une chevalerie inférieure qui a ses lois, ses habitudes, ses grades, ses fêtes, ses tribunaux, ses tournois, tout comme l'autre. Ces nouveaux personnages, timides chez Esope jusqu'à la monotonie, discrets dans Phèdre comme des êtres à qui la parole est prêtée seulement pour faire la leçon aux hommes, ils sont, dans les œuvres des trouvères, babillards, disputeurs, hérissés même des formes de la dialectique, bacheliers ès arts, jongleurs, médecins, chasseurs ; rien ne leur échappe, ni la politique, ni la guerre, ni les compositions poétiques en vogue, ni la théologie. Ce qu'ils pourraient dire en un mot, ils le commentent, ils le développent, ils font des discours comme les vieillards d'Homère, et des récits comme Ulysse chez les Phéaciens ou Enée chez Didon.

De là cette épopée burlesque et malicieuse qu'on nomme le roman de Renart, de là ces comédies si piquantes, ces peintures

si originales, où l'on voit vivre la société féodale aussi nettement peinte que le sera plus tard, dans La Fontaine, le XVIIe siècle tout entier. La fable est devenue une satire, un drame, une épopée.

Si Marie de France a réduit les compositions chevaleresques à la proportion des lais bretons, elle ne voulut pas laisser aux apologues la forme épique. Son esprit délicat et fin ne se plaisait ni aux amplifications verbeuses, ni aux récits démesurés; elle préférait un petit cadre, facile à remplir, aux vastes plans d'une œuvre sans limites, où l'imagination s'abandonne à tous ses caprices. Esope et Phèdre lui convenaient mieux à suivre que les trouvères, elle aimait mieux dire, en quelques vers, un récit rapide que termine une sentence et qui va de toute sa force vers une moralité, que de raconter comment Renart, teint en jaune, devint jongleur ou mangea son confesseur sur une meule de foin. Parler beaucoup, pour se divertir ou divertir les autres, ne se soucier ni de la méthode, ni des bienséances, telle était leur humeur. Se gêner dans les entraves que fuyaient les trouvères, c'était l'humeur de Marie. Ses fables sont tout à fait classiques ; n'était la ressemblance du langage, on croirait les trouvères et Marie d'un autre âge, tant il y a d'opposition entre eux. Cette opposition éclate en maint endroit, et jamais mieux que dans les sujets qu'ils ont traités ensemble. L'auteur des fabliaux doit amuser ceux qui l'entendent, Marie de France veut instruire ceux qui la lisent. Celui-là n'épargne aucun détail, il les recherche, il les multiplie à plaisir, il étend sa matière et la développe de manière à répondre à la curiosité qui veut être satisfaite; Marie de France, au contraire, se resserre autant qu'elle le peut, elle est sobre de paroles et se garderait bien d'écouter un instant la vanité du conteur, qui cherche dans la prolixité le moyen d'attrapper un mot narquois, une observation maligne dont il sera récompensé par les rires de l'assemblée. Il semble que la réputation du trouvère dépende de la longueur de ses récits, et que celle de notre fabuliste soit attachée au contraire à la rapidité de l'exposition et à la brièveté du poëme. Et réellement il en devait être ainsi. Ce n'était pas aux mêmes lecteurs ou auditeurs que s'adressaient

les deux ouvrages. Les fabliaux étaient pour les carrefours et les places publiques; les fables, pour les lecteurs instruits, pour les esprits délicats. Presque tous les sujets des fables de Marie de France, ou du moins un grand nombre, se retrouvent dans Méon et Le Grand d'Aussy. N'oublions pas toutefois une différence profonde : les fabliaux, sauf ceux du roman du Renart, n'acceptent pour acteurs que les hommes, les animaux n'y figurent jamais, l'homme y tient toute la place, et elle ne suffit pas à la satire de ses vices et de ses ridicules. Là où les animaux interviennent, ils usent d'une entière liberté; ils ne sentent plus peser sur eux l'invraisemblance d'une allégorie. La parole ne leur a pas été simplement prêtée, elle est à eux, et ils le font bien voir. Mœurs, lois, coutumes, défauts, qualités, s'ils en ont, tout est bien de l'homme. Ne prenez pas la peine de soulever le voile qui les couvre, comme dans l'apologue; le déguisement n'est rien, le masque ne les rend en aucune manière méconnaissables. Sous des noms de bêtes, ce sont vos voisins que vous rencontrez. Changez les noms, c'est leur histoire, c'est la vôtre : *Fabula de te narratur.* Vous vous trouvez en pleine humanité. Ne le reconnaîtriez-vous pas à la ruse, aux mensonges, aux vanteries, aux bassesses, aux ignominies, aux balourdises dont ils sont ou les auteurs, ou les victimes, ou les dupes? Ils agissent, ils parlent pour leur propre compte; dans l'apologue, il est bien loin d'en être ainsi. Ils ont perdu toute l'originalité d'une personne : ils ne sont plus que des prête-noms. Ils servent à une démonstration, ils se prêtent aux combinaisons d'un jeu savamment combiné; ils parlent peu et comme on veut les faire parler. Dans toutes leurs actions perce la rigidité de la logique et l'effort du raisonnement. Aussitôt qu'ils ont assez dit, assez fait pour la conclusion qu'ils ménagent, ils se retirent; le théâtre leur est fermé, ils n'ont fait qu'y paraître, ils ne s'y sont jamais établis comme dans un domaine qui leur fût propre. On leur en avait accordé l'usufruit pour un temps, ce temps écoulé, ils ont perdu leur visage et leur forme. L'important devient dès lors la moralité. On la produit à la fin comme le résultat définitif et nécessaire d'une équation dont les termes ont disparu pour toujours. Les apologues de Marie de France sont aussi im-

personnels, aussi *gnomiques*, pour ainsi dire, que ceux de Phèdre et d'Esope, et par là leur auteur se distingue des écrivains de son temps.

Elle n'eût pas été femme, elle n'eût pas été du moyen âge, si le talent de la narration lui avait échappé. Ce n'est pas seulement dans les lettres, comme l'a fait remarquer La Bruyère, que les personnes de ce sexe sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste que, tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté ; le privilége qu'elles ont de faire lire dans un mot tout un sentiment, leur enchaînement de discours inimitable qui se suit naturellement et qui n'est lié que par le sens, se retrouve ailleurs encore. Dans les Mémoires, dans tous les ouvrages où il ne faut que raconter ou sentir, les femmes ont sur nous de très-grands avantages, et nous en avons vu la preuve dans les lais de Marie de France. La sensibilité exceptée, c'étaient les mêmes dons d'esprit qu'il fallait à un écrivain d'apologues, puisque le temps n'était pas encore venu où, avec notre La Fontaine, le cadre de la fable se trouverait élargi tout à coup par les élans d'une âme qui se laisse emporter à tous les vents et vole à tout sujet. Au premier abord, il semble que ce langage du XIIe et du XIIIe siècle soit incompatible avec l'ordre, la proportion et la clarté. Ce n'est que l'illusion qui résulte d'un premier coup d'œil jeté sur un pays inconnu. Aussitôt qu'on s'est familiarisé davantage avec ce style, on en sent mieux le tour aisé et l'incomparable netteté. Je ne sais pas si dès lors nous n'avions pas atteint cette aisance dans la démarche de la phrase à laquelle nous ramena le XVIIIe siècle. Les Du Perron, les Vaugelas, les d'Ablancourt, les Balzac, en cherchant avec tant d'efforts la période des anciens, ont fait violence à l'esprit national. Il est bien certain que la tradition gauloise fut interrompue chez nous par le XVIIe siècle, et que dans le grand style de Bossuet, de Massillon, de Fléchier, dans la gravité de Corneille, dans l'ampleur de Racine, il y a plus d'imitation antique que de spontanéité moderne. Marie de France est vraiment à la source facile et courante de cet esprit : dans chacune de ses pièces règne une limpidité parfaite de sens et de tour.

Ces qualités ne sont pas la conséquence forcée du temps où vit l'auteur, il faut les attribuer surtout à son talent. La méthode en est le caractère le plus précis. Chaque sujet s'annonce sans obscurité et se développe sans ambages ; le chemin n'est pas long, il n'est pas riche en points de vue variés, en rencontres imprévues, mais il est net de tout embarras, bien tracé, bien propre, et l'œil voit facilement où l'on doit arriver. Les personnages sont bientôt désignés, on sait dès l'abord à quel animal on doit avoir affaire ; on saura avec la même certitude et les faits et la morale. Pas un mot inutile, pas un détail superflu. Le trouvère qui racontait les aventures de Renart s'attardait plus volontiers : il cherchait les occasions de varier son histoire, il la rendait aussi complexe que les événements de la vie elle-même. Peignait-il, par exemple, le corbeau trompé par Renart, il ne se contentait pas, comme Marie de France, de mettre en présence la gourmandise et la vanité, il y ajoutait toutes les menues circonstances d'un fait presque contemporain. Les fromages séchaient au soleil, jaunes et gras, une vieille les gardait, elle rentrait chez elle un moment, le corbel en profitait pour faire son larcin; la vieille le poursuivait, l'injuriait; il se perchait sur un arbre dans une prairie ; elle était décrite en quelques mots, mais encore y avait-il là un coup d'œil jeté de côté et en dehors du sujet, pris dans toute sa rigueur. Combien Renart n'était-il pas adroit? Il prenait de loin ses précautions, il faisait avec adresse le siége de sa dupe. Messire Rouart, le père du corbel, il l'avait connu, quel excellent musicien, comme il chantait; il est mort, Dieu donne la paix à son âme ! Comme le corbel lui ressemble, et s'il sait chanter, il est bien le digne fils de son père. Et le corbel chante, mais avec défiance, *mezza voce,* en retenant son fromage. — Messire Rouart chantait plus haut, mais il était un maître consommé dans son art, et son fils n'est encore qu'aux débuts d'un apprentissage. — Le corbel se pique au jeu, les louanges ont endormi sa sagesse, et la vanité lui fait oublier ses précautions ; il trahit sa gourmandise, et laisse aller sa proie. Cela eût suffi à l'auteur d'apologues. L'effet est obtenu et la leçon peut s'en déduire. Cela ne suffit pas au conteur. Il ne veut pas seule-

ment mettre en garde contre les flatteurs, il veut peindre l'extrême méchanceté de Renart, et à cette première action il va sur-le-champ en ajouter une autre. Renart *brûle et frémit ;* s'il n'écoutait que sa convoitise, il emporterait le fromage, très-content de sa ruse. Mais s'il pouvait y joindre le *ragoût* du corbel lui-même, le régal serait plus honnête : il se contient, il attend, il se plaint, il est malade d'une plaie dont les douleurs sont rendues plus vives par l'odeur qui s'exhale du fromage. Il implore le corbel ; qu'il vienne reprendre son fromage et délivrer un ami.

Il n'y a pas chez Marie de France cet amour du détail, cette complaisance dans le babillage ; elle coupe au plus court, en personne discrète qui s'est chargée d'instruire les autres. Comme le *gourpix*, qui une fois maître du fromage du corbeau,

Puis n'ot-il cure de son chant,
Car d'el fromage ot son talent,

elle n'a plus *cure* du récit et des animaux qu'elle avait introduits, ils disparaissent, et la morale se montre. Pour être ainsi allégé du superflu des trouvères, le récit de Marie de France n'est pas étriqué, il a son libre mouvement, et donne à l'action l'espace qu'il lui faut pour s'accomplir. Le loup et l'agneau sont chez elle, l'un aussi violent, l'autre aussi naïf et simple que dans La Fontaine. La méchanceté du premier s'y révèle avec toute la confiance que lui donne le sentiment de sa force. Il parle en loup, il parle en maître :

Tu m'as ci ceste aigue tourblée
N'en puis boivre m'a saolée ;

il a l'ironie du puissant en présence du petit :

Autresi m'en irais ce crei,
Cum jeo ving tut murant de sei.

Le pauvre agneau répond avec modestie, avec candeur. Tout autre qu'un loup affamé se rendrait à ses bonnes raisons, tant il y met de simplesse. Celui de La Fontaine me semble un peu retors pour un agneau de moins d'un an. Il a trop de puissance dans le raisonnement, il réfute trop victorieusement les propos du loup ; il y a de quoi irriter un adversaire qui ne se ferait pas un mérite

de l'humilité, et ne mettrait pas sa gloire à reconnaître ses erreurs. L'agneau de La Fontaine a pris ses grades en Sorbonne, et ne met pas de courtoisie dans la discussion. Il réfute la majeure de chaque raisonnement, et sape l'argumentation par la base. On peut dire qu'il y a trop de naïveté chez lui. C'est un effet de sa jeunesse, s'il croit pouvoir détourner de lui la colère du loup en lui montrant nettement qu'il a tort. C'est de la naïveté, je le veux, mais c'est assurément la naïveté d'un bachelier frais émoulu, qui sort des bancs armé de pied en cap, et sûr de son affaire. Il y a là, sinon trop de finesse, du moins une grande malice. L'agneau de Marie de France est vraiment un agnelet bien humble, bien timide, bien ignorant, et tout à fait de bonnes intentions,

Sire, jà bévez vus a munt (*au-dessus de moi*)
De vus me vient kankes j'ai beu.

ou l'accuse d'avoir maudit le loup, il répond :

. . . . . n'en ai voloir.

Il y a six mois, sire loup fut insulté à cette même fontaine ; l'agneau prit part à ces injures :

N'ière pas neiz, si cum jeo cuit.

Quelle timidité, quelle crainte d'avoir raison ! Quel respect dans la réfutation ! Comparez ce trait-ci :

Je n'étais pas né, du moins je le pense,

avec cet autre de La Fontaine :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?

Ce *comment* et ce *si* ne vous semblent-ils pas remplis de l'insolence d'un dialecticien qui triomphe par une conclusion bien tirée des prémisses ?

Quoiqu'il soit dangereux de rapprocher le nom de La Fontaine de celui de tout autre écrivain, on peut, entre Marie de France et lui, établir une comparaison, et trouver plus d'un trait de ressemblance. Par la seule force de son naturel, par le genre de son éducation, par le choix de ses lectures, par l'influence même du pays où il vécut, La Fontaine revenait en arrière, et se trouvait, étant dégagé de toute tradition classique, un véritable gaulois. Mais il était homme, sa malice était plus pétulante, son ironie plus

pénétrante, il y avait plus de sel dans sa critique. Marie était moins sensible, elle avait moins d'imagination, moins de génie, mais elle avait encore assez d'heureuses qualités pour bien réussir dans l'apologue, tel que le voulait notre caractère.

Quant à la morale, Marie de France, comme La Fontaine, se contente souvent d'une vérité d'observation. Elle la fait connaître, et ne s'occupe pas d'en marquer pour le lecteur le sens précis. C'est à ceux qui la lisent d'y voir les motifs d'aimer ou de haïr les actes qui donnent lieu à cette observation. S'il fallait accepter pour valables les reproches que J.-J. Rousseau fait à La Fontaine d'être indifférent au bien comme au mal, il faudrait les faire remonter jusqu'à notre auteur, jusqu'à Esope, jusqu'aux fondateurs de l'apologue.

La raison du plus fort est toujours la meilleure, a dit La Fontaine. En faut-il davantage? Voulez-vous dans cette observation tirée des événements de la vie, voir un code qui consacre l'injustice et la violence? Hobbes et l'auteur de tant de poëmes qui crient vengeance contre l'ingratitude, la fourberie, le mensonge, les intrigues de cour et les manéges de la passion, sont-ils sur la même ligne, et défendent-ils aux petits poissons de se plaindre des gros qui les dévorent? Pourquoi ne voulez-vous pas, au contraire, y voir le cri douloureux d'une âme blessée? Marie de France ne pleure pas sur le sort du pauvre agneau, elle ne fait point d'élégie et ne pousse aucune exclamation plaintive. « Ainsi font, dit-elle à la fin du récit, les riches ou puissants qui peuvent voler avec impunité; les vicomtes et les juges à l'égard de ceux qui dépendent de leur justice; par convoitise ils trouvent fausse occasion pour les confondre; souvent ils les font appeler à l'audience, et leur enlèvent la chair et la peau, comme le loup fit à l'agneau. » Cette observation résumée dans un seul vers par La Fontaine, a trouvé et trouvera malheureusement toujours son application; mais qu'elle n'en était pas surtout la force et la vérité dans le temps où vivait Marie de France? La violence amenait à sa suite d'épouvantables injustices et d'horribles iniquités. La protection que devaient trouver les vassaux auprès de leurs seigneurs se changeait souvent en insultes, et Marie qui les

voyait sous ses yeux les signalait avec hardiesse. Au milieu de ces hommes enivrés par l'idée de leur force, qui ne reconnaissaient d'autres lois que le glaive, d'autre code que la volonté du vainqueur, dans cet état d'une société toujours en guerre, et dont les membres rivés les uns aux autres par des chaînes pesantes et indissolubles, se froissaient sans relâche dans un contact nécessaire, il est consolant d'entendre sortir un cri de justice. La conscience humaine éclate dans ce cri, et il y a je ne sais quoi de plus touchant encore à l'entendre sortir du cœur d'une femme. C'est la faiblesse qui s'oublie pour lutter contre la force.

L'oppression n'était pas d'ailleurs le résultat le plus constant de la féodalité. Les cas devenaient plus rares où la brutalité des conquérants se déchaînait contre les vaincus ; à mesure que l'on s'éloignait davantage du jour où la servitude avait commencé, il s'établissait à la longue des habitudes de modération et de douceur qui tenaient presque de la familiarité. Dans les domaines d'un grand seigneur, il se passait à peu près ce qu'on observe dans certaines familles où les serviteurs sont traités avec une indulgence qui tient plus de l'instinct que de la raison. On ne permettrait pas à un domestique un langage, des réflexions, de certains actes qui, empreints de dignité et relevés par la vivacité d'un bon sens original, pourraient le faire considérer comme un être de même origine que ses maîtres, et d'autant de valeur morale ou intellectuelle qu'eux-mêmes ; mais dans l'infériorité où l'on veut qu'il se tienne, on lui épargne les mauvais traitements, on le protége, on le soigne s'il tombe malade ; et dans cette compassion sans conscience, pour ainsi dire, le philosophe chagrin et exigeant trouverait encore une insulte faite à l'humanité. Cette absence de dignité dans les relations du vilain avec son seigneur, le dédain qui tombait sur lui du degré supérieur d'où son maître le regardait à peine, cette humilité et cette humiliation régulière avaient frappé Marie de France, et elle a rendu l'impression qu'elle en recevait dans une fable ingénieuse qui donne à réfléchir. « Une puce, dit-elle, monta sur un chameau et se trouva ainsi transportée par lui en contrée lointaine. Le voyage fini, la puce reconnaissante crut de son devoir de remercier le complaisant animal

qui l'avait si doucement emportée avec lui. Elle promet de lui rendre service si jamais elle en trouve l'occasion et peut en avoir la force.—Je n'ai pas été chargé de votre fardeau, je ne savais pas que vous fussiez sur moi, et vous ne m'avez en aucune façon fatigué. Ainsi va de la pauvre gent. S'approche-t-elle des riches, elle croit fortement les courroucer, elle croit leur faire dommage et les charger ». — Dans cet apologue qui peut bien venir de l'Orient, ne sent-on pas une tristesse douce qui part d'une réflexion douloureuse? Qui n'a pas été frappé de cet effet de la pauvreté qui nous rend si humbles, si inquiets, si craintifs. La Fontaine n'a pas touché à ce point. La Bruyère en a été plus frappé que lui. Le bonhomme avec sa simplicité d'enfant, son manque de vanité et même d'amour-propre, avec son insouciance pour tout ce qui était respect de soi-même et des autres, coulait facilement sur les petits affronts qu'il pouvait çà et là recevoir, et rendait à ceux qui le blessaient la monnaie de leur pièce en grosses naïvetés. Mais La Bruyère, l'homme d'honneur et de réflexion, La Bruyère qui sentait son mérite, et qui vivait obscur dans un emploi subalterne, La Bruyère s'est rencontré dans cette observation avec Marie de France. Seulement la différence est grande. Marie prend pitié de la *pauvre gent*, et elle la défend. L'auteur des *Caractères* la raille sans la plaindre. L'auteur du XIIe siècle reconnaît un fait de nécessité sociale et l'accepte en exprimant un regret timide ; l'homme du XVIIe siècle comprend que les choses pourraient bien prendre un autre tour, si les hommes réfléchissaient davantage sur leurs droits et s'ils se connaissaient mieux... « Les grands se plaisent dans l'excès et les petits aiment la modération : ceux-là ont le goût de dominer et de commander, et ceux-ci sentent du plaisir et même de la vanité à les servir et à leur obéir ; les grands sont entourés, salués, respectés ; les petits entourent, saluent, se prosternent, et tous sont contents. » Dans ces paroles où l'on sent frémir une ardente indignation, il y a le présage et l'annonce d'une époque nouvelle. La Bruyère ouvre le chemin où Figaro marchera d'un pas si leste et si hardi. Marie vit en pleine féodalité, elle note un fait qu'elle ne croit pas devoir jamais changer, elle y voit la loi de la vie humaine et elle a l'air, suivant l'expression de Saint-Simon, de ne voir qu'un étang.

Toute femme qu'elle était, elle n'a pas fermé les yeux sur les défauts de son sexe. A combien de satires, d'insultes, d'outrages même, dans ces temps de chevalerie et d'amour platonique, la femme a-t-elle été en butte? personne ne l'ignore. Les fabliaux, les livres de toutes sortes, en sont des témoins prolixes. Marie s'ajoute à tous ces railleurs, et, malgré sa réserve, elle donne son coup de langue. Elle a peint l'opiniâtreté des femmes, leur intrépidité dans la contradiction, leur persévérance dans leurs dires. La *Contralieuse* veut qu'un pré ait été tondu avec des forces; en vain son mari affirme qu'il a été fauché, elle n'en veut pas convenir. Il la bat, il la jette à terre, rien n'y fait; elle continue dans sa contradiction. Il lui arrache la langue; la voilà à la fin réduite au silence. Non, rien ne peut vaincre son humeur obstinée, et, par un geste opiniâtre, elle irrite encore la fureur de son mari plus brutal qu'ami de la vérité.—Elle ne s'en est pas tenue là; et l'on trouve dans ses fables des apologues qui pourraient passer pour contes de La Fontaine. Mensonges adroits, perfidies audacieuses étaient dès lors à l'usage des femmes, et la crédulité des maris donnait beau jeu à la malice de leurs épouses. Ils sont offensés, ils ont lieu de se plaindre, ils ont vu, de leurs propres yeux vu, comme Orgon, et n'ont pas été comme lui à portée de sortir au bon moment, ils ont droit de battre et de quereller, et c'est eux que l'on querelle, et c'est eux que l'on désespère. Qui pourrait échapper à leurs ruses : « *elles savent engingnier, elles font mensonges véritables, car elles ont plus d'art que le diable.* »

Voilà le commencement et la fin de tous les contes français et italiens. Nos trouvères, Bocace, La Fontaine, retournent en mille façons cette phrase, elle est toute la science d'observation de ces sortes d'écrits. Marie ne se bornait donc pas à recevoir de la tradition les sujets de ses apologues, elle en demandait à son imagination. Elle jetait les yeux autour d'elle, et quand elle le pouvait elle mettait à contribution son expérience de la vie. Telle de ses fables a l'air d'une aventure dont le voisinage s'est amusé, d'une déconvenue dont a on ri à la veillée, et que les malins esprits du quartier ont brodée tout à leur guise. On les reconnaît à l'absence d'imagination, disons-mieux de poésie. L'humilité des personnages,

le ton de leur style, le choix de leurs images, peignent assez leur genre de vie et la nature de leur esprit. On est comme enfermé dans un cercle étroit ; une petite lumière y arrive, on attend une lueur plus grande, on voudrait plus d'élan, plus d'essor, rien ne vient : c'est la poésie des trouvères, c'est un babil facile, léger; c'est un bruit de petites paroles monotones, et d'autant plus monotones que Marie de France s'interdit par délicatesse féminine les mots salés et les contes graveleux. Quelquefois cependant cet esprit du moyen âge s'offre avec plus d'originalité, le tour est piquant et la vérité adroitement mise en lumière. Un prêtre, par exemple, veut apprendre à lire à un loup. A, dit le prêtre; A, répond le loup, puis B, puis C; y en a-t-il donc tant, dit le loup. — Lis toi-même. — Je ne sais. — Dis ce qu'il t'en semble. — Aignel, aignel ; c'est là tout ce que sire loup voit dans un livre. — Tel encore cet autre loup qui veut faire pénitence et mange un agneau comme poisson, pour éviter le péché et satisfaire cependant sa gourmandise. Trop rarement il arrive un souffle de l'Orient. La scène change alors : supposez qu'à un passage étroit de l'Ile de France, l'on substitue les horizons des Alpes. Plus d'air, plus de lumière, plus de grandeur. L'apologue se montre alors avec la hardiesse et la beauté orientales. Cette transformation ne se produit qu'une fois ou deux, et Marie revient bientôt au train ordinaire du style, aux tableaux faciles et familiers, dont les poëtes et les lecteurs de ce temps se contentaient sans désirer davantage.

On a beau faire, on est toujours de son pays et de son époque; les dons naturels de l'esprit, le travail et les efforts ne peuvent pas prévaloir contre certaines conditions d'habitude et de civilisation. Il ne faut pas demander des figues au buisson et des roses aux genêts.

Parmi les poëtes dont on a signalé les ouvrages, pour avoir précédé et inspiré peut-être l'auteur de la *Divine Comédie*, il faut placer Marie de France. Elle n'a pas fait elle-même le mystérieux voyage, mais elle a recueilli des traditions respectées. Elle a suivi à travers les épreuves préparatoires du *moutier*, à travers les ténèbres et les frayeurs de l'enfer, le chevalier Owen, qu'elle

a conduit aussi dans la lumière du saint paradis. C'est un poëme de trois mille vers aussi éloigné de l'énergie du Dante qu'on peut s'y attendre, mais dont cependant il ne faut pas mépriser la naïveté et les récits faciles.

Rien n'est plus naturel que la curiosité dont l'homme se sent entraîné vers les mystères de l'avenir. Que se passe-t-il pour lui au delà des jours de cette vie? Que devient-il après le tombeau? Quelles destinées le ciel lui réserve-t-il? Tels sont les insondables problèmes que tous les âges ont voulu sonder. Les philosophes anciens y avaient épuisé leurs méditations, et, suivant d'antiques révélations venues d'une source inconnue, ils croyaient avoir deviné la poignante énigme. Ces premiers philosophes étaient des prêtres, et ils avaient enveloppé les vérités morales qu'ils possédaient de rites, de cérémonies, de purifications et de symboles. Les initiés décrivaient de pénibles circuits dans les ténèbres; ils y étaient en proie à toutes sortes de terreurs et d'anxiétés : une foule d'objets extraordinaires et effrayants s'offraient à leurs regards; ils entendaient des voix mystérieuses et inconnues.

Mais tout d'un coup les ténèbres faisaient place aux plus splendides clartés, et alors les initiés étaient reçus dans des lieux de délices, où ils entendaient des voix, des harmonies sacrées, où ils voyaient des chœurs de danse et de merveilleuses apparitions. Les propylées du temple étaient ouverts, tous les voiles tombaient, et l'image de la divinité se montrait aux regards des mystes, rayonnant d'un éclat divin (1).

Ces changements à vue, ces soudaines transitions, destinées à frapper l'imagination des initiés, n'enseignaient pas seulement quelque vérité morale, on leur supposait encore une force de sanctification qui rappelle celle du baptême chrétien. L'initié sentait pour ainsi dire descendre en lui la grâce et la justice. « Ceux qui ont participé aux mystères, dit Diodore de Sicile, en deviennent plus pieux, plus justes, et meilleurs en toutes choses. » Porphyre compare la disposition d'âme des initiés à l'état des bienheureux (2).

(1) Alfred Maury. *Hist. des relig. de l'antiquité*, t. II, p. 333.
(2) Ibid.

Il est curieux de rencontrer, quinze ou seize siècles plus tard, les mêmes doctrines, les mêmes rites, les mêmes croyances dans l'esprit des peuples du Nord. Le purgatoire de saint Patrice, qu'est-ce autre chose que les mystères de l'antiquité? Quelle ressemblance plus complète entre l'initié d'Eleusis et le chrétien courageux qui veut dès ce monde faire son purgatoire et tenter les épreuves redoutables? On le sanctifie par des prières, il se dispose à ce voyage par la pénitence, le jeûne, la méditation; il se couche dans une fosse mystérieuse, et aussitôt commence cette pérégrination effrayante à travers l'obscurité. L'horreur de la nuit n'est pas le seul objet d'épouvante qui se présente au pénitent. La sombre imagination des hommes du Nord, exaltée encore par les dogmes du christianisme, a multiplié les dangers en les rendant plus vifs. Des diables avec leur malice, leur violence, leur acharnement à nuire à l'homme, leur forme grotesque et hideuse, assaillent de toutes parts le chrétien tremblant. L'empire leur a été donné sur son corps: mille supplices l'accablent; pendu, fouetté, déchiré, brûlé, il éprouve là les frémissements, les sueurs mortelles, les affres d'une expiation terrible, jusqu'au moment où il prononce le mot souverain qui dissipe les ennemis de son salut, et disperse devant lui la légion des diables.

Soutenu par sa foi, défendu par le nom du Christ, il parvient enfin aux portes d'un séjour plus heureux. Les épreuves sont finies et la joie commence. Les splendeurs du paradis succèdent aux horreurs de l'enfer. Ce ne sont plus que salles parfumées et fleuries, spectacles de joie, images d'un bonheur idéal. Ce sont, dans une région inconnue, les cérémonies de l'Eglise augmentées encore d'un éclat divin. Tous les trésors des sacristies les plus riches s'y déploient en pompe solennelle, les chappes étincelantes de pierreries, les ostensoirs, les aubes pourpre, jacinte, les candélabres, les palmes orines, les gonfanons, les abbés, les moines, les prêtres, diacres, chanoines, sous-diacres, acolytes, les chants des religieux, toute la magnificence d'une cérémonie pontificale dans les cathédrales célestes peignent aux yeux transportés du chrétien le bonheur dont il jouira, dont il emporte la promesse certaine; car il en a un bon billet, et rien ne saurait en détruire la force.

Tel fut le voyage d'un chevalier Owen qui, surmontant les faiblesses de son cœur visita, ces régions souterraines, et, revenu sur la terre, laissa écrite par des moines la relation véridique de ce qu'il avait vu au purgatoire de saint Patrice. Ce procès-verbal, Marie de France l'a mis en vers et raconté d'une seule haleine. Il n'est pas nécessaire pour expliquer cet ouvrage de remonter jusqu'à l'Enéide de Virgile. Notre poëte n'a certainement pas ignoré le sixième livre qu'on a toujours regardé comme la peinture d'une initiation éleusinienne ; mais elle n'a pas cherché à l'imiter. De pareilles légendes remplissaient toutes les imaginations et tous les livres. Combien de cerveaux extatiques n'avaient-ils pas été le théâtre de ces évolutions souterraines. Les hommes se rappelaient les prédications de l'Eglise, ils se représentaient l'ordre pompeux de ses cérémonies, et des rêves remplis de terreur les obsédaient au point de leur inspirer pour des illusions la foi la plus inébranlable. Marie de France n'avait pas moins foi que les autres aux récits qu'elle transcrivait, aux épreuves du chevalier Owen, aux contes des diables battus et déçus, et dans sa dévotion elle terminait ainsi son ouvrage :

Jo Marie ai mis en mémoire
Le livre d'el espurgatoire,
En romans kil seit entendables
A laïe genz e convenables ;
Or preiom Deu ke par sa grace
De nos pechiez mundes (1) nus face.

C. GIDEL.

(1) Purifiés.

HENRI IV EN ANJOU

1598

I.

Plusieurs de nos rois qui ont laissé dans l'histoire de grands souvenirs, ont aimé l'Anjou d'une affection toute particulière : la douce et gracieuse figure de l'un d'eux, reproduite par le ciseau de David, fait l'ornement de l'une des places de notre cité. Le portrait de Louis XI, retraçant avec fidélité sa physionomie vulgaire et astucieuse, se voit encore dans la chapelle de Notre-Dame de Béhuard, qui était l'objet de ses hommages et de ses dévotions ; il fit, dit Barth. Roger, « plusieurs voyages à Angers, vers 1474, pour gagner entièrement les habitants de cette » ville ; il allait dîner et souper chez les bons bourgeois, pour » les attirer à son service, ne se fiant plus du tout au roi René. » Roger ne nous dit pas si René, de son côté, avait une confiance absolue dans son neveu, qui convoitait ardemment son duché, et a fini par en faire une brillante annexe de sa couronne.

François Ier, en 1518, a séjourné deux mois à Angers, où il se » plaisait infiniment, dit le chroniqueur que nous venons de » citer ; la contagion survint en cette province, ce qui obligea » ce monarque de s'en retourner à Paris. »

Henri IV était presque angevin de naissance ; il avait été conçu à la Flèche, qu'habitaient encore au mois de mai 1553 Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret ; ils en partirent pour se rendre à Pau, où naquit Henri, le 3 décembre suivant : c'est, on le sait, au collége de la Flèche, que Henri IV a légué son cœur.

Nul de nous assurément ne peut s'étonner du charme qui attirait ou retenait ces monarques dans notre belle province : sous un ciel propice plus que tout autre à la culture des fruits et des fleurs, René s'adonnait aux arts, et se consolait ainsi des

cruels mécomptes de toute sa vie ; notre climat convenait à sa douce et bienveillante nature, et lui rappelait celui de l'Italie, théâtre de ses rêves de jeunesse et de ses exploits ; il aimait nos sites pittoresques, les rives ombragées de l'Irome et du Layon, les paysages resplendissants de la Loire, le roi de nos fleuves. Henri IV, moins sensible à des beautés que René, poëte et peintre, appréciait si vivement, Henri, soldat endurci aux fatigues d'une guerre sans trêves, s'était attaché à l'Anjou, comme les cœurs grands et généreux s'attachent à ce qui porte l'empreinte de longues et d'atroces souffrances ; l'Anjou était peut-être la partie de la France où la guerre civile avait sévi avec le plus de violence ; elle y avait éclaté en 1554, et plus de 40 ans après elle y exerçait encore ses ravages ; vaincue ailleurs, la Ligue s'y montrait indomptable, soutenue par les Espagnols réunis aux soldats du duc de Bretagne : ce n'était pas pour le chef de l'Etat un médiocre sujet d'inquiétude, que la résistance opiniâtre de ces deux contrées s'appuyant l'une sur l'autre, sous l'habile et courageuse direction du duc de Mercœur : les Angevins et les Bretons ont des qualités diverses, opposées même, si l'on veut ; mais alliés pour la même cause, confondus dans les mêmes rangs, ils font des soldats d'une rare intrépidité, des troupes formidables ; Angevins et Bretons tiennent fortement au sol qui les a vus naître, et ne le quittent jamais sans un amer chagrin ; ceux-là ne peuvent oublier leurs belles et riches campagnes, fertiles en toutes choses ; ceux-ci leurs rochers sauvages et leur âpre climat ; les premiers ont plus de vivacité, d'ardeur et d'enthousiasme ; ils sont aussi heureusement doués de cette franche gaîté, de cette insouciance qui sied si bien au soldat ; il faut reconnaître chez les seconds plus de suite dans les conceptions, plus de ténacité dans les entreprises hasardeuses, plus de patience dans les privations et les misères ; mais les uns et les autres sont propres au rude métier de la guerre, parce qu'ils savent affronter le danger et au besoin sacrifier tout à leur patrie, à leur foi politique, à leur religion. Quelque déplorables que soient les souvenirs de la Ligue en Anjou, et la guerre de la Vendée, au moins mettent-ils en relief tout ce qu'il y a de grand et

d'héroïque dans le caractère de ces peuples : avec de tels hommes, des chefs de cœur et de tête, comme l'Anjou et la Bretagne en ont produit en si grand nombre, n'ont pas été arrêtés par la crainte d'échouer dans l'exécution des plus hardis desseins.

II.

Après de longues luttes intérieures et de pénibles hésitations, Henri IV avait enfin solennellement abjuré le protestantisme, le 8 juillet 1593, et cette détermination, si heureuse pour la France, avait en peu de temps aplani les grandes difficultés qui lui restaient à vaincre : le 12 mars 1594, un de nos compatriotes, le comte de Brissac, gouverneur de Paris, lui avait ouvert les portes de la capitale; c'était pourtant ce même seigneur qui, quelques années auparavant, était le chef de la Ligue en Anjou ; d'autres sentiments l'animaient alors, et qui pourrait s'en étonner? N'avait-il pas éprouvé ce que Cicéron raconte de lui-même? Dans le tumulte et la confusion des dissensions civiles, l'homme de bien a souvent peine à discerner de quel côté se trouve le droit et la raison ; mais enfin le comte de Brissac avait reconnu le héros qui devait sauver la France ; il fut même un de ceux qui pressèrent Henri de porter le dernier coup au parti rebelle, et de partir avec des forces imposantes pour l'Anjou et la Bretagne. Henri IV céda à ses instances ; il lui tardait d'étouffer les haines, d'arrêter le sang et de rallier tous les cœurs ; il aspirait au moment où il pourrait, avec calme et sécurité, se livrer à l'étude et à l'accomplissement de ses vastes desseins, et relever la France de ses ruines : il laissa donc Sully chargé de l'administration intérieure et de la tranquillité de la capitale ; il partit le 1er mars 1598. Son ami, le sage Duplessis-Mornay l'attendait à Saumur ; il descendit avec lui la Loire, en bateau, et arriva le 7 aux Ponts-de-Cé ; il fut reçu à Angers à la porte Saint-Aubin, par le maire René Bault de Beaumont, et par Goureau de la Proutière, marchant à la tête de tous les magistrats ; Gourreau était alors maître des requêtes et secrétaire du présidial d'Angers : son rare

savoir, son honorable caractère, l'avaient mis au loin en grand renom ; il n'était pas inconnu à Henri IV, et nul angevin ne pouvait s'attendre à un plus gracieux accueil ; la haute opinion que le prince avait de lui ne fit que de s'accroître, et peu de temps après son retour à Paris, il le nomma au poste important de directeur général de la librairie : je cède au plaisir que j'éprouve à parler de cet homme vénérable, en retraçant quelques passages de l'un de nos historiens (1) ; il était le plus vieux magistrat du royaume, et un droit exceptionnel lui fut accordé par lettres-patentes, alors que l'âge et les infirmités l'eurent obligé à se démettre de ses fonctions ; il avait entrée, séance et voix délibérative à tous les conseils du roi ; « chaque jour, dit Louvet, on le » voyait sortir de grand matin de son logis, situé sur le quai de » la Tournelle, et se diriger, vêtu de sa robe rouge et monté sur » sa mule, vers le conseil d'Etat ou le Parlement ; là, de sa place » accoutumée, entouré du respect de tous, il émettait son avis, » discutait les ordonnances et les lois nouvelles avec la même » sagacité, la même sûreté de jugement qu'aux jours de sa jeu- » nesse. » Il nous fournit l'un des plus frappants exemples de l'irrésistible ascendant qu'exerçaient, sous l'ancienne monarchie, les conseillers du roi, chez lesquels, à l'autorité de l'âge, venaient s'adjoindre celles de l'expérience et des vertus.

La mâle austérité de ce noble vieillard a dû souffrir des faiblesses dont il fut témoin, comme tant d'autres, à cette époque ; Henri avait, en effet, amené avec lui Gabrielle d'Estrées, duchesse de Monceaux et de Beaufort ; heureux prince à qui l'histoire pardonne ses fautes, en faveur des rares qualités de son cœur ! Il avait aussi une suite brillante de jeunes seigneurs, parmi lesquels les ducs d'Epernon et de Lavardin : les distractions et les plaisirs devaient donc occuper une partie d'un temps précieux pour la paix du royaume : à peine arrivé à Angers, le roi se rendit, avec les deux seigneurs que nous venons de nommer, au jeu de paume de la butte du Pélican ; les 10, 13 et 16 mars, il fit de grandes

(1) Voyez aussi notice de M. le comte de Quatrebarbes, *Revue d'Anjou*, 1854, t. II.

chasses au Plessis-Macé, château des mieux fortifiés alors, abandonné depuis et ne présentant que des ruines à l'œil curieux du touriste, mais les ruines les plus magnifiques de l'Anjou; les propriétaires actuels, avec l'aide d'artistes distingués, ont entrepris de restaurer et de rendre à leur splendeur première l'un de ces monuments d'un autre âge et d'une autre civilisation, que les archéologues et les amateurs des arts voient à grand regret disparaître de toutes parts.

Le Jeudi Saint, Henri lava les pieds à treize pauvres réunis au palais épiscopal.

Le 23, il fut chasser au château du Verger, appartenant au prince de Rohan-Guémené : le même jour il y eut à Angers grand feu de joie, et *Te Deum* chanté en réjouissance de la réduction de Craon, Pouancé, Nantes, et de la soumission du duc de Mercœur. Henri passa six jours au Verger; mais il serait injuste d'induire de ces distractions qu'il perdît de vue le but glorieux qu'à tout prix il voulait atteindre, c'est-à-dire dissiper les défiances, calmer les passions, donner à tous ses sujets des gages de sa sincérité et de sa bonne foi : la franchise de son caractère, l'affabilité de ses manières, ses réparties pleines de vivacité et de bonhomie, tout cela ne pouvait suffire à lui gagner les cœurs dans un pays où le fanatisme et la haine s'étaient tant de fois traduits en scènes atroces de meurtres et de violences; il savait qu'une fois révoltés, les Angevins et les Bretons sont difficiles à ramener à des idées d'ordre et de paix; il ne craignit pas de mécontenter ceux auxquels il devait en partie ses victoires et son trône, et suivit résolûment, sans arrière-pensée, la conduite que lui imposait son abjuration; je ne puis donc admettre l'éloge ironique qu'en fait en ces termes M. Duruy..... « On n'eût pu trouver un prince plus orthodoxe » (1) : je veux rester dans les bornes de la vraisemblance, et ne prétendrai pas que tous les actes et les démarches de Henri lui ont été inspirés uniquement par l'ardeur et le zèle d'un fervent catholicisme; mais pourquoi contesterait-on qu'ils ont été tout à la

(1) *Histoire de France*, t. II, page 171.

fois le résultat de sages réflexions, de méditations profondes et d'une loyale conversion? Les fortes épreuves de la vie, la responsabilité des hautes et périlleuses positions surexcitent les âmes élevées et les portent tout naturellement vers la région des sentiments religieux. Pénétré de cette vérité d'observation, l'on se sent touché en voyant le bon roi, le jour de Pâques-Fleuries, assister à la bénédiction des Rameaux, suivre la procession une palme à la main, marchant seul, après tous les membres du clergé; à Saint-Michel-du-Tertre, il entre dans la cure, se met à une croisée, et assiste de là à la prédication d'un cordelier, puis descend au cimetière et se rend à la messe : après dîner, il visite le couvent de la Baumette, fondé par le roi René; ce site gracieux et pittoresque, tant aimé des Angevins, et d'où la vue embrasse tout ensemble les vieilles tours de la cité, les cimes de nos clochers, les eaux profondes et encaissées de la Maine, les îles et les coteaux de la Loire; ce site, dis-je, excita le ravissement du Béarnais; sa gaîté naturelle prit la place des préoccupations et des pensées recueillies de la première partie du jour, et l'un de ces bons mots, tels que l'on en cite tant de lui, échappa à sa verve gauloise; il fut reçu par le cordelier Jacques Garnier, dit Chapouin, à qui il demanda ce qu'il pouvait désirer : deux choses seulement lui répondit le religieux : *Réforme* et *Pauvreté*.

« Ventre saint-gris, je vous l'accorde, répartit gaîment le roi, » car vous êtes le premier homme de mon royaume qui m'ayez » demandé la pauvreté. » Henri IV lui accorda donc des lettres-patentes pour la réforme de son couvent.

Au mois d'avril 1599, il délivra également des lettres-patentes pour l'établissement d'un couvent de Cordeliers, à Beaufort. Les habitants de cette ville firent alors bâtir une église, qui plus tard servit aux récollets : en 1603, ces religieux, inspirés par un ardent esprit de charité, accoururent généreusement au secours de la ville d'Angers, désolée par la peste; ils y donnèrent de tels exemples de courage et de dévouement, que la ville de La Flèche sollicita et obtint la fondation d'un couvent du même ordre.

Le 27, l'ambassadeur d'Angleterre arriva dans nos murs avec une suite nombreuse.

Le 28, Mercœur vint pour faire sa soumission; le 30, il fut au-devant du roi, qui s'arrêta à Briollay, à son retour du château du Verger, et lui donna audience ainsi qu'aux deux frères Saint-Offange survivants; le troisième était mort dans une sortie les armes à la main. Henri IV leur pardonna et leur promit l'oubli de tous leurs méfaits. Quant au duc de Mercœur, il obtint de la générosité du roi une somme énorme qui lui était nécessaire pour solder ses troupes, notamment les quatre à cinq mille espagnols qu'il avait sous ses ordres; quelques historiens évaluent cette somme à plus de douze millions de notre monnaie : le grave et économe Sully usa, dans cette circonstance, de sa franchise patriotique et de sa liberté de langage vis-à-vis de son roi; il le blâma rudement d'avoir consenti à un tel sacrifice et d'avoir traité avec Mercœur autrement qu'à coups de canon. Henri lui répondit vivement et victorieusement : « Ce que vous dites eût » été fort bon, si j'eusse eu toutes mes forces et artillerie prêtes; » mais il n'y a pas trois jours qu'elles étaient encore séparées, » sans même savoir où vous en étiez d'argent (1). »

Gabrielle d'Estrées de son côté utilisait sa présence en Anjou; d'autres négociations se suivaient entre elle et la duchesse de Mercœur : l'une et l'autre, animées de sentiments différents, y apportaient la plus vive ardeur; il s'agissait du mariage projeté entre deux enfants, César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle, avec Françoise de Lorraine, fille de haut et puissant prince Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, de Penthièvre, pair de France, etc., etc., et de madame Marie de Luxembourg, son épouse. Le 5 avril, le contrat fut rédigé par Me Guillot, notaire, en présence de Madame, sœur du roi, du cardinal de Joyeuse, du duc d'Elbœuf, pair de France, de Bellegarde, grand-écuyer, du chancelier de Cheverny, des ducs d'Epernon et de Lavardin, Bois-Dauphin, maréchal de France, d'Estrées, grand-maître et capitaine général de l'artillerie, Roquelaure, etc., etc.

---

(1) Poirson, t. II, 447.

César avait été légitimé et rendu capable de tous honneurs et bienfaits, par lettres-patentes de janvier 1595.

Les jours suivants se passèrent en fêtes et en réjouissances. Le 11 avril, Henri était en partie de chasse : à huit heures du soir, il n'était pas encore de retour, mais plusieurs de ceux qui l'avaient accompagné étaient rentrés en ville. L'inquiétude s'était répandue parmi les siens, à l'hôtel de Lancreau, rue St-Michel, où il résidait, lorsqu'enfin, au grand contentement de tous, il apparut, lui neuvième. La nuit l'avait surpris dans la forêt, alors qu'il se laissait entraîner à la poursuite d'un cerf; sa présence et sa bonne humeur ne tardèrent pas à dissiper les craintes et à ranimer la gaîté.

J'ai recueilli les détails qui précèdent principalement dans les histoires de Bodin, de Poirson, de Roger, et le manuscrit de Louvet, publié dans la *Revue d'Anjou,* et portant le titre de *Journal. Journal* est bien le mot convenable, car les événements les plus variés y sont enregistrés : l'exact greffier y consigne les épisodes de la guerre civile, les querelles plus ou moins sérieuses de l'université, du présidial, des corporations, des évêques et des gouverneurs; il décrit soigneusement les mouvements des troupes, leurs succès, leurs revers, la joie et les espérances que fait naître l'arrivée du roi, puis il passe brusquement, et comme par soubresaut, aux petits intérêts de la vie matérielle et des plus humbles préoccupations. « Le vendredi 15, dit-il, il a fait de » grandes gelées, qui ont gâté la plus grande part des vignes » d'Anjou. » Cette observation du minutieux journaliste rappelle ce dernier vers d'un quatrain inscrit sur la porte St-Nicolas, en 1578, lors de l'entrée dans notre ville de François, duc d'Alençon :

Vino terra ferax, insignis colle frequenti.
Terre aux vins généreux, aux charmantes collines.

En 1578, comme dix et quinze ans plus tard, les crimes succédaient aux crimes; catholiques et huguenots se massacraient impitoyablement; Théodore de Bèze, Charron, l'ami de Montaigne et l'auteur du livre de la Sagesse, Chauveau, les plus

célèbres prédicateurs du temps étaient venus dans notre province réchauffer l'ardeur de leurs coreligionnaires; leur voix passionnée, éloquente, attirait la foule dans nos églises de Saint-Maurille, Saint-Maurice, Saint-Pierre, Saint-Julien, etc., etc. Ils enflammaient les imaginations, transportaient les esprits dans les régions supérieures, et satisfaisaient au sentiment religieux, premier besoin des âmes ardentes, et refuge assuré de la souffrance et de la douleur : dans un siècle encore peu éclairé, ils entretenaient dans les cœurs les grandes idées de sacrifice, de dévouement, de tout ce qui distingue et ennoblit notre nature. Aux annalistes et aux chroniqueurs appartenait un autre rôle : ceux-ci toutefois ne négligeaient pas complétement les graves intérêts de la politique et de la religion, mais ils n'oubliaient pas ce qu'il y a de complexe dans notre organisation, que l'idéal et la matière dominent tour à tour, et ramenaient souvent le lecteur à des impressions plus vulgaires, aux soins et aux détails de la vie commune.

III.

Vers le milieu du mois d'avril, Henri IV était de retour dans sa capitale, heureux du bien qu'il venait d'accomplir; il avait en quelques jours, sans recourir aux troupes aguerries qui l'avaient accompagné, par l'ascendant seul de son caractère et de sa renommée, pacifié deux de ses plus belles provinces qu'il avait trouvées saccagées, couvertes de sang et de ruines; il avait ainsi étouffé les derniers feux d'une guerre civile alimentée par le fanatisme et par l'ambition d'une puissance rivale; il avait ramené la sécurité et la confiance là où il n'y avait que haines et discordes; enfin il avait satisfait le plus vif besoin de son cœur, il n'avait pas puni en roi victorieux, il avait pardonné comme un père : ce n'était pas payer à trop haut prix les sévères remontrances de Sully, qui plus d'une fois lui rappela les coûteuses fiançailles de Monsieur, et les millions versés entre les mains d'un rebelle; en retracant ce qu'il a fait en Anjou, nous ne pouvons omettre de mentionner l'édit de Nantes qu'il avait signé avant de partir et

qui porte la date du 13 avril : quelques jours auparavant, les articles de cet édit avaient été longuement discutés par le grand Conseil, à Angers ; ce grand acte de sagesse et de tolérance, objet des vœux du chancelier de L'Hôpital, il avait jugé que le moment était venu de le promulguer : mais que de plaies il lui restait à cicatriser ! Secondé par son laborieux ministre, qui était aussi son ami, son maître quelquefois, il se livra avec une ardeur infatigable à des travaux dont on n'a pas une idée si l'on n'a lu l'histoire détaillée de son règne par Poirson ; il réorganise nos armées, crée diverses industries, celle de la soie notamment, et celle-ci, malgré Sully, qui ne croyait pas à son développement possible en France, et à son avenir ; il relève l'agriculture ruinée par la guerre, et rend bientôt la France prospère et redoutable à ses voisins qui l'avaient envahie, et qui menacaient sa nationalité : il allait poursuivre d'utiles réformes et l'exécution de glorieux projets, qui devaient assurer à la France une prépondérance qui, sous un chef habile et ferme, ne lui sera jamais contestée, lorsqu'il tomba victime d'un lâche assasinat : plus de douze attentats contre sa personne avaient déjà été commis de 1595 à 1605 ; et je gémis en constatant que deux des coupables appartenaient à notre province. Le premier de ces crimes avait été commis par Jean Guédon, avocat à Angers ; le second, en 1602, par son digne frère, Julien Guédon. Je ne puis donc dire d'une manière absolue que Henri avait calmé les haines par sa modération et la grandeur de sa politique : il y avait encore, et il y aura toujours, à la honte de l'humanité, de ces êtres pervers, étrangers aux nobles instincts, dans le cœur desquels la haine ne s'éteint jamais : natures redoutables que l'esprit du mal seul dirige, et sur lesquelles n'ont aucune prise la générosité et la grandeur ; ce sont vraiment elles qu'a voulu peindre Milton dans son poëme immortel du *Paradis perdu :*

..... Who, from the pit of hell
Roaming seek their prey onearth....

Sortis du fond des enfers, ils rôdent parmi nous en cherchant leur proie.

CAMILLE BOURCIER.

LA JOURNÉE
D'UN BRAHMANE[1]

DEUXIÈME PARTIE.

V.

LE SANDHYA DE MIDI.

Le sacrifice du Homa est l'offrande aux Dieux Domestiques. Le *Grihastha* a eu soin d'emporter son vase de métal plein de l'eau lustrale puisée à l'étang où il a pris son bain, et, chemin faisant, il a cueilli des fleurs qui seront offertes avec le beurre clarifié, base de tout sacrifice; le lait étant le produit de la vache qui tient parmi les animaux le même rang que le brahmane parmi les hommes. Souvent les fleurs destinées à l'offrande sont cultivées en quelque coin retiré des pagodes, et je ne sais pas d'existence plus heureuse que celle des jardiniers chargés d'en prendre soin. Grâce au système d'irrigation partout établi en Orient, et qui consiste à faire monter l'eau au moyen d'une roue mue par un buffle, le jardinier de la pagode peut dormir, pendant la moitié du jour, à l'ombre des portiques et sous les voûtes des temples, où le soleil ne pénètre jamais. Il paraît même que dans ces doux instants d'un repos extatique, la divinité du lieu se montre, radieuse et souriante, à celui qui soigne ses

(1) Voir *Revue d'Anjou*, 1re année, t. II, page 333.

parterres. Nous n'en croirons que ce qui nous plaira; cependant comme j'étais couché sur un banc, dans le temple aux milles colonnes faites d'une seule pierre, qui est le plus merveilleux édifice de la pagode de Chillambaram, le jardinier, s'approchant de moi sur la pointe du pied, m'affirma que là même où je m'allongeais pour faire la sieste, le grand Dieu — *Mahadéva* ou *Civa,* — lui avait apparu la veille, avec ses quatre bras, sa tiare et tous les attributs de sa puissance (1).

Mais revenons au *Grihastha* qui, à ces fleurs cueillies dans la pagode, joindra du riz cuit dans du lait avec un peu de miel et de petites branches de six arbustes dont voici les noms : le figuier à grappes, — *Ficus racemosa,* — aux feuilles entières, glabres, luisantes en-dessus et parsemées de petits points blanchâtres; l'asclépiade gigantesque, — *Asclepias gigantea,* — dont le jus se boit dans les sacrifices solennels et qui procure l'immortalité : le *Mimosa catechu,* dont le suc produit le cachou; le figuier multipliant dont nous avons parlé déjà ; le *Butea frondosa,* — ou *Erythrina monosperma,* — arbre qui croît dans les lieux élevés et duquel exsude une gomme résineuse, couleur de sang ; le *Mimosa albida,* — ou *lucida,* — d'où découle aussi une substance gommeuse. Ces végétaux essentiellement aromatiques et doués de propriétés médicinales forment comme un résumé de la flore indienne. En les offrant aux dieux, avec les mets qui composent sa nourriture habituelle, le brahmane fait acte de reconnaissance envers la bienfaisante divinité qui a doué ces plantes, ces arbres et ces simples fleurs, de qualités propres à soutenir l'existence de l'homme et à conserver sa santé.

Avant de présenter l'oblation, le Maître de Maison a préparé la nourriture qui doit être offerte aux dieux, comme le dit formellement Manou. Cependant, comme les dieux ne descendront point sur la terre pour y prendre un repas assaisonné à leur in-

(1) La célèbre pagode de Chillambaram, située à 12 lieues au sud de Pondichéry, près de la rivière Coleroon, dans le Carnatic, forme un parallélogramme d'une étendue d'un kilomètre environ. Les Français y soutinrent en 1783 un siége auquel assistait Bonchamps, très-jeune encore, et qui servait sous les ordres du général de Bussy.

tention, le législateur fait comprendre que c'est pour lui-même que le brahmane a disposé les mets dont les prémices doivent être offertes aux divinités. L'oblation se fait en jetant quelques parcelles de cette nourriture dans le Feu Domestique consacré selon le rituel : le *Grihastha* y répand son offrande à l'intention d'*Agni* (*Ignis*), le dieu du feu, de *Tchandra* (le dieu *Lunus*), en les invoquant séparément d'abord, puis tous les deux ensemble. Ensuite il jette en l'air l'offrande destinée aux dix dieux d'un ordre inférieur (1), et dans l'étage supérieur de sa maison ou derrière lui, il en offre une particulière pour la prospérité de tous les êtres, sans oublier de consacrer le reste aux mânes qui habitent le midi. Il a soin aussi d'adresser l'offrande à Dhanwantari, dieu de la médecine, aux deux demi-dieux qui président aux lendemains de la nouvelle et de la pleine lune ; au Maître des créatures (2) ; à la déesse du Ciel et à celle de la Terre ; enfin au dieu qui rend les sacrifices efficaces. Puis il marche vers les quatre points cardinaux, en commençant par l'est et le sud, et offre l'oblation à Indra, dieu de l'atmosphère, qui a l'arc-en-ciel pour emblème; à Yama, juge des morts et souverain de l'enfer; à Varouna, dieu des eaux, qui retient au fond des abîmes les méchants enlacés par des serpents; à Couvéra (3), qui préside aux richesses; enfin, aux génies qui composent la suite de ces divinités. Se dirigeant ensuite vers la porte, le Maître de Maison y jettera du riz cuit, en disant : Adoration aux Vents ! Il en jettera dans l'eau, sur le pilon et le mortier qui lui servent à broyer son riz, en répétant : Adoration aux divinités de l'Onde ! adoration aux

---

(1) On a coutume d'invoquer collectivement ces petits dieux, sous la dénomination de *Viçwas-Dévas*. Il serait oiseux de citer leurs noms que les brahmanes connaissent à peine.

(2) Cette désignation un peu vague de maître des créatures, *Pradjàpati*, signifie ici Brahma sous la forme de *Pouroucha*, *le divin mâle*, qui a tout produit de lui-même. (Voir Manou, l. III, st. 84 et suiv.)

(3) Ces quatre dieux président en outre aux quatre points cardinaux ; ainsi Indra est à l'est, comme régent des vicissitudes atmosphériques ; le roi des enfers, Yama, habite le sud, où les chaleurs sont intolérables ; à l'ouest s'étend la mer qui obéit à Varouna, et dans le nord, c'est-à-dire dans les montagnes se trouvent les métaux précieux, représentés par le dieu Couvéra.

divinités des Forêts ! Après quoi il rendra hommage à *Çri* (épouse de Vichnou, déesse de la Prospérité (1), en allant auprès de son oreiller tourné vers le nord-est ; à Bhadrakâli (l'une des formes de la redoutable Dourgâ, épouse de Civa), en allant au pied de son lit orienté au sud-ouest, et revenu au milieu de sa demeure, il honorera Brahma comme père des brahmanes et Vâstospati, le dieu de la Propriété.

Toute la série des êtres visibles et invisibles, — *visibilium omnium et invisibilium*, — a eu sa part de ce sacrifice ; le législateur des Hindous a expressément recommandé qu'il en fût ainsi : « Le brahmane qui honore constamment tous les êtres, parvient au séjour suprême, sous une forme resplendissante, par un chemin direct (2). » Et comme toutes les créatures sans exception ont droit au respect ou à la pitié du brahmane Maître de Maison, celui-ci répandra à terre des bribes de sa nourriture à l'intention « des chiens, des hommes dégradés, des nourrisseurs de chiens, des malheureux attaqués d'éléphantiasis ou de consomption, des corneilles et des vers (3). » Etrange précepte qui assimile l'homme souffrant aux chiens et aux vers ! Que voulez-vous ? Le

(1) Les trois grands dieux (ainsi que les divinités secondaires) ont chacun une et quelquefois plusieurs épouses, dont le nom revient sans cesse dans la mythologie indienne. Ces déesses ne sont à vrai dire que le symbole de la puissance ou la personnification de l'attribut particulier du dieu auquel elles sont unies. L'épouse de Brahma est *Savitri*, l'hymne par excellence, la prière personnifiée ; la fille du même Dieu, *Saraçwati* (que la légende a transformée en rivière et dont Savitri n'est pas la mère) préside à l'instruction, à la littérature, comme étant la parole révélée. *Çri* (la Cérès des Grecs), épouse de Vichnou, qui gouverne ce monde avec tendresse et bienveillance, est le symbole de la prospérité et du bonheur que l'homme reçoit de la Providence. Enfin *Dourgâ* ou *Kali*, la terrible, la noire, est l'emblême du mal, de la destruction, des calamités qu'envoie au monde son redoutable époux, Civa ou Mahadéva. C'est ici le lieu de remarquer, avec le révérend W. Ward, que les 330,000,000 de divinités qui peuplent le Panthéon indien, peuvent se réduire à dix : les trois dieux de la Triade, les trois déesses leurs épouses et les quatre éléments qui sont purement et simplement des manifestations de Brahma aux quatre faces. Ajoutons, avec le même auteur, que ces dix dieux se résumeraient en un seul, si l'on pressait sur ce point les brahmanes qui ont souvent à la bouche cette formule : *One Brahma, without a second ;* un seul dieu créateur et non deux !

(2) Voir Manou, liv. III, st. 93.

(3) Ibid. st. 92.

dogme de la métempsycose voit dans l'insecte qui rampe, dans l'animal immonde, dans le malade atteint d'une incurable infirmité, autant de créatures sorties de Brahma et qui expient sous des formes méprisables les fautes d'une vie passée. Aussi la charité du *Grihastha* ne va-t-elle pas au delà des quelques grains de riz versés sur le sol. Qu'un lépreux ou seulement un paria se trouve sur sa route, et il lui fera comprendre par des gestes menaçants qu'il ait à se retirer au plus vite !

Les dieux, les demi-dieux, les éléments, les corps célestes, tout ce qui a un nom dans la mythologie indienne, vient de recevoir sa part du repas ; il est onze heures du matin, et le *Grihastha* ne s'est pas encore mis à table. Il y a pour lui tant de jours de jeûne où il ne fait qu'un repas,—sans parler de ceux où il lui est interdit de rien prendre du tout,—que le brahmane s'est habitué dès son enfance à ne pas manger avant midi. Tandis que son repas se prépare, les instants qui lui restent sont employés à la pratique du second *sandhya*. Pour la seconde fois, il va descendre à l'étang sacré et y recommencer avec d'autres prières les cérémonies qu'il a accomplies le matin ; puis, rentré dans sa demeure, il offre l'oblation aux Dieux Domestiques. Plus que jamais le *Grihastha* doit conserver la pureté de son corps, car la moindre souillure compromettrait l'efficacité du sacrifice qu'il va entreprendre. Aussi voyez avec quelle attention il marche, avec quelle prudence il pose un pied devant l'autre. Si, par malheur, le bout de son orteil heurtait un tesson, une guenille ; si son talon foulait un cheveu, un poil d'animal, un morceau de peau ; s'il heurtait du coude un musulman, un chrétien ou un paria, tout serait à recommencer, ablutions, méditations, récitations de prières. Arrivé chez lui, le pieux brahmane se tient dans un parfait recueillement pendant quelques minutes, en ayant soin de se tourner vers l'orient ou vers le nord. A la droite de l'idole placée sur l'autel domestique, il dépose les fleurs cueillies à son intention, et, devant l'image vénérée, le vase plein d'eau, l'encens, la lampe, le sandal et le riz bouilli (1). Mais comme il se pourrait que la

(1) Dans la langue moderne on exprime cette adoration, ce *poudja*, par ces simples mots ; *dip dhoup karna*, littéralement, faire lampe et parfum.

maison fut hantée par les mauvais génies, démons, géants ou vampires qui errent incessamment dans l'espace, le *Grihastha* commence par les mettre en fuite en faisant claquer dix fois ses doigts et en tournant sur lui-même (1). Maintenant regardez-le bien ; il se comprime la narine droite avec le pouce, puis les deux narines avec le pouce et l'index, et prononce à plusieurs reprises d'étranges monosyllabes : *djom, rom, lom, aum !* Cette pantomime singulière et les grognements qui l'accompagnent renferment pourtant une idée profonde et véritablement philosophique dont voici le sens : le *Grihastha* doit, avant de prendre son repas, se former par l'esprit un corps nouveau, ou, si l'on veut, dépouiller le vieil homme ; le besoin qu'éprouve l'être créé de se soutenir par la nourriture lui rappelle « cette demeure, dont les os forment la charpente, à laquelle les muscles servent d'attaches, enduite de sang et de chair, recouverte de peau infecte, qui renferme des excréments, soumise à la vieillesse et aux chagrins, affligée par les maladies, en proie aux souffrances de toute espèce, unie à la passion qui trouble les sens, destinée à périr.... (2). » Il dit à demi-voix : *Je suis la divinité à laquelle je vais sacrifier !* Par ces paroles, il unit l'âme vitale à l'âme suprême, son âme individuelle à celle qui anime cet univers, et il joint deux à deux les éléments qui composent la nature, la terre à l'eau, l'eau au feu, le feu au vent, le vent à l'atmosphère. En aspirant l'air par la narine gauche, il est censé dessécher son corps ; en pressant les deux narines, il le brûle, et ensuite il le fait disparaître, il en chasse au loin les cendres par le souffle qu'il émet avec la narine droite. Ce corps, ainsi détruit, il va le ressusciter aussitôt en prenant de l'eau qu'il se figure être l'ambroisie (*amrita*) (3),

---

(1) Ce sont les *Râkchasas*, les *Pisatchas* et les *Asouras*.

(2) Manou, l. VI, st. 76 et 77.

(3) *L'Amrita* est le breuvage des Dieux ; le dépôt de cette précieuse liqueur se trouve placé dans la lune. Elle sortit de la mer de lait barattée par les *Souras* ou êtres célestes (Voir l'épisode du *Mahabhârata* intitulé le Barattement de l'Océan). Les dieux et leurs ennemis les Asouras s'en disputaient la possession, lorsque Vichnou apparut sous les traits d'une femme rayonnante de beauté, et ces derniers, séduits par les charmes de l'apparition, oublièrent le breuvage d'immortalité qui devint le partage des Souras.

découlant du disque de la lune ; puis il ramène à son nombril l'âme vitale qui s'était un instant échappée pour aller rejoindre l'âme suprême, et la replace dans sa poitrine.

Telle est en substance la cérémonie qui précède immédiatement l'offrande aux Dieux Domestiques. La pensée de la création, de la vie, de la mort et de la résurrection en est l'objet, et quand le *Grihastha* a recomposé dans son esprit cette enveloppe mortelle, qu'il était censé avoir détruite par la méditation, il achève de la consacrer en récitant sur le vase plein d'eau qui est auprès de lui, cette invocation ancienne : « Venez, déesse ! Venez pour mon bonheur ! Vous êtes la parole de Brahme ; trois lettres forment votre nom. Vous êtes la mère des Védas ; c'est aussi de vous qu'est né Brahma : je vous offre mes adorations. »

Le trilatère sacré dont il est ici question, AUM (1), nom mystique de la divinité, représente les trois dieux de la Triade ; il est le symbole de la parole révélée, de la révélation elle-même. Aussi, pour honorer d'une façon plus solennelle cette parole née de la bouche du dieu suprême, qui a mis l'homme en rapport avec la divinité et par laquelle vit la tradition, le brahmane prononce sur son corps renouvelé par la méditation de la vie, de la mort et de la résurrection, toutes les lettres de l'alphabet sanscrit. Le peuple qui rend un pareil hommage à la parole ne méritait-il pas de parler et d'écrire la plus belle langue qui ait jamais existé !

VI.

LE REPAS DE MIDI.

Il est temps que le *Grihastha* déjeûne, qu'il *remplisse son ventre,* selon sa propre expression. Depuis la veille au soir il n'a rien pris, et, si c'est jour de jeûne, il ne fera que ce seul repas ; n'est-il pas naturel qu'il comble le vide causé par l'abstinence,

(1) Ce mot est le monosyllabe sacré qui précède toutes les invocations et toutes les prières ; on l'écrit plus souvent *Om*. (Voir Manou, l. II, st. 76).

ou qu'il fasse provision pour jusqu'au lendemain. Tout étant prêt, il enlève son turban, ôte l'écharpe qui flotte sur ses épaules et s'en va se cacher dans l'endroit le plus reculé de sa demeure : il a fermé sa porte afin de se mettre à l'abri de l'influence du mauvais œil. Cette habitude de se dérober à tous les regards pendant les repas est commune à tous les hindous, et j'ai vu dans une halte, à une *chauderie*, des indigènes convertis au catholicisme, s'abriter derrière des toiles pour dîner (1). Voilà donc le *Grihastha* qui prend place devant ses mets fumeux. Il a eu soin d'inviter quelques pauvres brahmanes du voisinage pour se conformer aux prescriptions du législateur Manou qui a dit : « Celui qui fait cuire pour lui seul ne se repaît que de péché ! »

Avant de rien offrir à ses hôtes qui doivent être servis les premiers, le Maître de Maison met à part, à l'intention des mânes de ses ancêtres, une petite portion du riz et des autres aliments qui composent le repas. Ce premier devoir rempli et au moment où les convives vont mettre la main à leur plat, — les fourchettes sont inconnues, — il trace avec quelques gouttes d'eau un carré dans lequel il dépose un peu de riz destiné aux dieux de la Triade, puis il en dessine un second qui contiendra l'offrande aux démons. Sur le riz qu'il va avaler, il a placé une feuille de la plante *toulcy* (2), précédemment offerte aux Dieux Domestiques, puis il boit quelques gouttes d'eau et porte à sa bouche un peu de riz trempé dans le beurre clarifié, afin de conjurer les vents qui résident dans la tête, dans le gosier, dans la poitrine et ailleurs.

---

(1) Il s'agit ici d'une famille brahmanique baptisée depuis longtemps, et que je rencontrai aux environs de Madras. C'était un vendredi, et ces catholiques zélés ayant vu, à travers la toile qui les cachait, le poulet que mon cuisinier se disposait à faire rôtir, me firent don d'un poisson bouilli pour mon dîner. J'avais le droit de manger de la viande, voyageant en pays idolâtre; mais pour ne pas scandaliser ces hindous qui me donnaient un si bon exemple, je dus, quoique à regret, accepter le poisson très-fade qu'ils mettaient si charitablement à ma disposition.

(2) *Ocymum gratissimum*, espèce de basilic à odeur très-forte. C'est cette plante chère à Vichnou que l'on voit en maints endroits, placée sur un cyppe en forme d'autel, au milieu d'un chemin, sur les places publiques et devant les pagodes. Il y a toujours quelques pieux fidèles qui l'arrosent et en prennent soin. Sur la côte de Coromandel, on prononce *toulouchy* au lieu de *toulcy*.

Maintenant que les mânes et les dieux ont été honorés, les démons apaisés et les flatuosités écartées, jetons un regard indiscret sur les mets qui composent le menu du *Grihastha* et des pauvres brahmanes ses convives. Nous n'apercevons rien de ce qui forme la base de notre nourriture, ni viandes rôties, ni ragoûts d'aucune espèce ; manger ce qui a eu vie ou principe de vie, serait un grave péché aux yeux d'un brahmane. Cependant le législateur Manou a permis l'usage de la chair de certains quadrupèdes et celle d'un assez grand nombre de poissons et d'amphibies, particulièrement dans les repas qui accompagnent les sacrifices et après qu'on a offert ces mets aux dieux et aux mânes. Le même auteur a pris soin de résumer sa pensée dans cette stance (1) fameuse. « Ce n'est pas une faute que de manger de la viande, de boire des liqueurs spiritueuses et de céder, dans les cas permis, à l'entraînement des sens ; le penchant des hommes les y porte ; mais s'en abstenir est très-méritoire. » Il paraît que ces derniers mots ont décidé les brahmanes à faire maigre tous les jours, excepté à l'occasion des solennités les plus marquantes : par suite, ils ont renoncé à l'usage du vin et des liqueurs enivrantes. N'oublions pas qu'il est interdit au Deux-Fois-Né de manger de l'ail, des poireaux, des champignons, tous les cryptogames *qui sortent d'une terre pourrie* (2); les œufs qui ont eu principe de vie ne peuvent pas entrer dans l'alimentation d'un hindou qui se respecte, non plus que le lait de brebis, de chamelle ou de tout quadrupède au sabot non fendu : reste le lait de la vache, — et encore bien longtemps avant ou après la naissance d'un veau, — le beurre, les huiles et surtout le riz qui remplace le pain. Triste ressource, direz-vous ? Et pourtant les brahmanes savent tirer un grand parti de ces substances si peu variées qu'elles soient. D'abord, ils sont parfaits cuisiniers, par la raison que, ne pouvant rien manger de ce qui a été préparé par les gens

(1) Livre V, st. 56.

(2) Les morilles, les mousserons, les truffes, etc., qui sont inconnus dans l'Inde, se trouvent implicitement défendus par cette désignation que j'emprunte à Manou.

des autres castes, ils doivent apprendre à accommoder eux-mêmes leurs aliments : de plus ils exercent le métier pour le compte d'autrui.

Voici d'abord un plat de haricots, d'aubergines et de noix de coco frits ensemble dans le beurre clarifié ; puis un karry horriblement épicé, dans lequel un gastronome hindou reconnaîtrait la noix de *cashew*, le fruit de l'arbre à pain et celui du jacquier arrosé d'une sauce au safran, saupoudrée de poivre et de gingembre ; un plat de riz au lait bien sucré, des bananes, des confitures de goyaves et des sucreries. Le lait de beurre et le lait caillé jouent un très-grand rôle dans l'alimentation des hindous ; mais ces substances acides se rencontrant dans l'estomac avec les épices, les haricots frits et les fruits confits dans la mélasse doivent se livrer un terrible combat. De là sans doute les indispositions auxquelles le *Grihastha* est sujet, la violence de son appétit et son penchant à la gourmandise le portant à manger avec excès. A défaut de thé, de café ou de tout autre stimulant, il emploie pour aider la digestion trop laborieuse l'*assa fœtida*, prise à larges doses. Mieux vaudrait le bol d'eau chaude qu'avalaient les Romains, mieux vaudraient surtout quelques gouttes d'un vin généreux ! Il y a bien des mauvaises langues qui prétendent que des Deux-Fois-Nés, sans conscience, vont en cachette boire des liqueurs enivrantes chez les gens de basse caste, comme certains musulmans de haut rang, en Egypte et ailleurs, s'en vont déguster le champagne et manger le jambon fumé chez des Européens, leurs amis. Le fait peut être vrai, cependant jamais on a vu un hindou de bonne caste en état d'ivresse ; jamais un hindou, brahmane, marchand ou artisan (1), ne consentira à boire du vin en public, et il me souvient d'un tailleur de Chandernagor, qui, vivement pressé par une troupe joyeuse de Français, répon-

(1) Les gens de la dernière caste, les *Çoudras*, qui n'ont pas reçu l'investiture, et sont classés parmi les êtres dégradés, se montrent beaucoup moins scrupuleux. Ce sont eux qui tiennent les débits de liqueurs enivrantes, jus de palmier (*toddy*), eau-de-vie de dattes (*arack*), etc. On voit partout flotter au vent leurs petites enseignes sur lesquelles sont tracés ces mots qui attestent leur ignorance en orthographe : *dealar in licars* (au lieu de *dealer in liquors*), négociant en liqueurs.

dit en repoussant le bordeaux que ceux-ci lui offraient : Messieurs, je ne puis, je ne puis..... je suis malade, *parfaitement* malade ! Or le brave artisan jouissait d'un embonpoint remarquable, et c'était pour sa conscience, bien plus que pour sa santé, qu'il demandait grâce.

Nous avons dit que dans les repas officiels et dans les festins qui leur sont offerts par de riches personnages à l'occasion d'un sacrifice solennel, les brahmanes peuvent manger diverses espèces de viande. C'est alors que se révèlent les grands mystères de la cuisine indienne. On voit paraître le poisson réduit en poudre (1) et assaisonné de karry, avec des montagnes de riz blanc comme la neige ; la chair de chèvre frite et bouillie ; des tranches de venaison, les ragoûts de la tortue relevés de piment et de muscade. La loi de Manou permet encore le hérisson, le porc-épic, le crocodile et le rhinocéros, mais cet étrange gibier doit être peu en usage de nos jours ; les trois premiers de ces animaux étant peu appétissants, et le quatrième trop difficile à se procurer. Au dessert viennent les crêmes, les gâteaux au sésame, les fruits confits, les pâtisseries au sucre candy, toutes ces douceurs si recherchées des indigènes, mais qu'un palais européen apprécierait difficilement à cause de la vivacité des condiments qui s'y mêlent, et de l'odeur âcre du beurre clarifié qui s'exhale des fourneaux. Le parfum des cuisines dans l'Inde rappelle trop celui qui fait reconnaître de si loin en Espagne, et particulièrement à Cadix, les fumeuses officines où l'on débite le poisson frit. Ce qu'il y a de vraiment délicieux au pays des brahmanes, ce sont les fruits, tels que la nature les donne, la mangue, l'orange, la banane, la noix de coco, l'ananas et tant d'autres inconnus chez nous, dont je ne trouve les noms que dans les dictionnaires sanscrits.

Tandis que le *Grihastha* et ses convives assis à terre, les jambes croisées, dînent tranquillement, où donc est sa femme, où se tient la mère de famille ? C'est elle qui a tout préparé, et cependant il n'y a pas de place pour elle ? C'est que le législateur

(1) Ce sont particulièrement deux *cyprins*, le denticulatus et le niloticus.

l'a voulu ainsi ; n'a-t-il pas dit (1): « que le Deux-Fois-Né ne mange pas avec sa femme, qu'il ne la regarde pas pendant qu'elle mange .. » La mère de famille attend donc patiemment que l'époux ait terminé son repas, et elle mangera sur la feuille même (2) où celui-ci aura daigné laisser pour elle quelques restes de son dîner. Le pays des brahmanes n'est pas plus que les contrées musulmanes, le paradis des femmes ! Il n'y a dans l'Inde, pour les filles d'Eve, ni pratiques religieuses rigoureusement obligatoires, ni instruction ; elles ne savent qu'une chose : obéir et travailler. Cependant Manou a recommandé en de forts beaux termes de les traiter avec respect : « Partout, a-t-il dit, où les femmes sont honorées, les divinités sont satisfaites ; mais lorsque on ne les honore pas, tous les actes pieux restent sans effet. — Toute famille où les femmes vivent dans l'affliction ne tarde pas à s'éteindre ; mais lorsqu'elles ne sont pas malheureuses, la famille s'augmente et prospère en toutes circonstances, etc. (3). » Dans les poëmes épiques, on trouve encore de beaux exemples de ce respect dû aux femmes et des vertus héroïques par lesquelles plusieurs d'entre elles se sont rendues célèbres ; mais il paraît que depuis l'Age de Fer, les hommes devenus plus méchants ont traité leurs épouses avec moins d'égards qu'auparavant. Le précepte qui leur est le plus fortement inculqué désormais est celui-ci : « La femme doit être toujours de bonne humeur, conduire avec adresse les affaires de la maison, prendre grand soin des ustensiles du ménage et n'avoir pas la main trop large pour la dépense (4). » Ajoutons qu'il lui est défendu de se montrer mécontente des désordres de son mari, et qu'elle devra répondre par des paroles aimables et respectueuses à ses brutalités et à ses injures ! Oh ! tyrannie des religions païennes qui ont placé l'épouse, la mère de famille, sous les pieds du mari ! La femme en Chine ne s'appelle-t-elle pas elle-même par humilité : *la brosse et le balai !*

---

(1) Livre IV, st. 43.
(2) Les feuilles de figuier, de bananier, etc., servent d'assiette aux hindous.
(3) Livre III, st. 56 et 57.
(4) Ibid. 150.

VII.

LE SANDHYA DU SOIR ET LE SOUPER.

Quand le repas est terminé, le *Grihastha* se lève en silence, lave ses mains, sa bouche et ses dents, se gargarise douze fois, passe de l'eau sur ses pieds et s'assied sur une natte faite avec l'herbe *couça* (1). C'est le moment du repos, de ce *farniente*, que les musulmans nomment le *kief*, sorte de demi-sommeil, pendant lequel l'esprit et les sens s'abandonnent à une douce langueur. Il est un peu plus de midi ; la chaleur du soleil rend tout travail impossible ; les oiseaux eux-mêmes ont cessé de se mouvoir, et reployant leurs ailes ils vont se cacher sous l'épais feuillage des grands arbres. Immédiatement après le repas, le *Grihastha* a congédié ses convives en leur donnant à chacun un peu de bétel, et il a fait lui-même une lecture pieuse dans les textes sacrés dont il possède toujours quelque manuscrit. Désormais libre de ses actions, il s'étend sur sa natte, invoque à demi-voix le nom de Vichnou et met dans sa bouche la noix de bétel enveloppée de chaux, de mélasse, de clous de girofle, de graines de coriandre et autres ingrédients. Il va mâcher pendant plus d'une heure ce mélange de fruits huileux et de graines au goût épicé. Eh bien ! cette mastication cause au palais une sensation fort agréable ; on s'y habitue vite, comme à fumer le narguillé persan et le houkka indien, comme à boire à petites gorgées à travers la *bombilla* le maté du Paraguay (2). Il y a bien longtemps que l'usage du bétel est répandu dans l'Inde, et il a donné lieu à une coutume chevaleresque, dont on trouve la mention dans une

---

(1) Espèce de Paturin ; *Poa cynosuroides*.

(2) Dans le Bengale on fait un très-grand usage du bétel. La mastication de ce fruit mêlé avec de la chaux, rend la salive rouge et les dents noires ; de là ce refrain :

Ham-né dekha Bangala,
Lalla mounh aor danta kala,

ce qui veut dire : J'ai vu l'habitant du Bengale à la bouche rougie et aux dents noires.

légende du XIVe siècle. Lorsque une personne opprimée ne savait à qui recourir, elle jetait le bétel au milieu des guerriers assemblés ; celui qui relevait ce bétel et le plaçait sur sa tête, déclarait ainsi sa ferme résolution de prendre en main la défense *de la veuve et de l'orphelin.*

Maintenant le *Grihastha* peut vaquer à ses affaires et visiter ses amis. Voyez avec quelle dignité il marche ! La pièce de toile attachée autour de ses reins et relevée entre ses jambes doit être flottante ; l'écharpe qui recouvre ses épaules s'entr'ouvre pour laisser voir sur sa poitrine l'empreinte de la cendre sacrée, — du *pantchagavia* ou bouse de vache — dont il s'est frotté en sortant de l'eau. Sur son front brille la marque de la secte à laquelle il appartient. Avec quel soin il évite le contact de tout homme dégradé et tout objet impur ! Et puis il sait que tout le monde l'observe, ceux-ci pour l'admirer, ceux-là pour tâcher de le prendre en défaut. S'il a l'air souriant, c'est qu'il a rencontré le matin un brahmane versé dans la connaissance des Saintes Ecritures, un pieux sacrificateur, une vache ou une femme recommandable par sa vertu, et la journée sera heureuse ; mais si son regard est triste, si quelque inquiétude se trahit dans ses mouvements et dans sa démarche, c'est qu'il a vu passer sur son chemin un homme pervers, un *çoudra* sans vêtements, une femme mal famée ; c'est qu'il a eu devant les yeux des liqueurs enivrantes ou un visage humain défiguré *par un nez trop gros* (1) ; et le jour ne se terminera pas sans quelque mésaventure. Bien entendu que le *Grihastha* ne visitera que des brahmanes comme lui ; l'ami qu'il va trouver est assis devant sa maison, sur un banc de pierre. Un peu en avant du seuil on aperçoit une fleur de lotus dessinée sur la terre bien battue et recouverte de *pantchagavia* : cette fleur chère aux Deux-Fois-Nés, cet emblème de Vichnou qui flottait endormi sur les eaux au commencement du monde, a été tracé avec de la craie par la femme ou la fille du Maître de Maison. Les deux brahmanes se saluent, et tous les deux ils

(1) *Ce nez trop gros* ne serait-il point une allusion aux nez enluminés des Européens, trop adonnés aux liqueurs fortes ?

prennent place sur le banc en forme de canapé, — ou de lit grec — que surmonte un portique en bois finement sculpté : on y voit l'image du dieu de la Sagesse, de Ganeça, à la tête d'éléphant, qui abaisse sa trompe sur son gros ventre et a pour monture un rat : c'est lui que l'on invoque au commencement de toutes les lectures, *Çri Ganécaya nama !* salut au bienheureux Ganéça (1). Cette divinité à la physionomie grotesque doit donc être considérée comme le patron des brahmanes qui certes ne manquent pas de sagesse, si cette vertu consiste à se mêler de tout sans avoir l'air de s'occuper de rien. Et pourquoi s'étonnerait-on de les voir si attentifs à ce qui se passe autour d'eux? Ce sont eux qui ont fait la société indienne telle qu'elle existe, et ils en sont l'âme. Leur généalogie remonte à l'antiquité la plus reculée ; ils ont toujours pris une part active aux affaires de leur pays, et ils y jouissent d'une légitime influence, basée sur la connaissance des lois civiles et religieuses, de l'histoire, de la littérature et des sciences (2). Atteints dans leur toute-puissance par l'invasion musulmane, humiliés par la réforme bouddhique dont ils eurent grand'peine à triompher, opprimés par la conquête qui a fait de l'Inde une province anglaise, ils se sont réfugiés dans la dissimulation et dans l'intrigue ; voilà pourquoi deux brahmanes qui causent ensemble sous l'image du dieu Ganéça, s'entretiennent probablement de politique autant que de leurs affaires particulières. L'habitude qu'ils ont de parler peu, de réfléchir beaucoup, de ne point entrer en conversation avec le premier venu, et de plus l'autorité qu'ils exercent sur les trois castes placées au-dessous de la leur, font des brahmanes d'excellents conspirateurs, et l'on sait la part active qu'ils ont prise à la grande insurrection de ces derniers temps.

Peut-être nous sommes-nous trompé sur la nature de l'entre-

(1) Dans la presqu'île indienne, on le nomme communément Poulyar.

(2) L'histoire dans l'Inde est purement légendaire, j'en conviens, et quant aux sciences, elles y sont peu avancées, excepté l'astronomie Cependant l'ensemble des traditions brahmaniques forme un corps de doctrine assez respectable, surtout si l'on veut bien y joindre ce que les brahmanes savent de vérité touchant les faits, les dates, les dieux, les demi-dieux, etc, mais ce sont là des secrets qu'ils gardent pour eux.

tien qui occupe notre *Grihastha* et son ami. Le sujet quoique très-sérieux n'a rien qui doive effrayer le gouvernement de la Compagnie ; il s'agit tout simplement de quelque grande fête dont un riche banyan fera les frais, et qui se terminera par un repas à remplir le ventre de Ganeça. A ce propos, il est question de la prochaine arrivée du brahmane visiteur, qui parcourt la province pour punir ceux qui auraient causé du scandale, et on aime à être prévenu du passage de ce grave personnage. N'a-t-on pas vu des Deux-Fois-Nés qui cachaient dans leur maison une cruche d'arrach et un quartier de porc salé, traîtreusement dénoncés par des envieux !

Il a été recommandé au *Grihastha* de ne point convoiter, durant sa promenade, *ni les biens, ni la femme d'autrui*. C'est que, chemin faisant, il aura eu l'occasion de voir quelques riches habitations, bien plus belles que la sienne, des palais environnés de jardins plantés de cocotiers et de manguiers, de rencontrer des palanquins élégants portés par six *coolis* en livrée ; quelque radja trônant sur un *houdda* de soie qui se balance au dos d'un éléphant superbe ; il se sera croisé avec les femmes des brahmanes qui reviennent de la fontaine, gracieusement drapées dans leurs fines et transparentes écharpes, le front enduit de poudre de sandal, les bras et le bas des jambes décorés de bracelets sonores, les cheveux fixés sur le sommet de la tête avec des ornements d'or, et ces charmantes créatures, aux formes arrondies, aux doigts effilés, au profil sévère, marchent avec grâce en portant sur leur hanche la cruche remplie d'eau. Qu'il les connaisse par leurs noms et par celui de leurs époux, il n'a pas eu l'impertinence de les saluer, ni même la pensée de les regarder en face ; ce sont de ces inconvenances qui ne se commettent qu'en Europe ! Mais il a pu prêter l'oreille aux suggestions des démons, qui savent comment troubler l'esprit et émouvoir le cœur de l'homme. S'il en a été ainsi, s'il a péché par pensée, les cérémonies du *Sandhya* du soir lui donneront l'occasion d'expier ses fautes.

Dès que le soleil descend à l'horizon, le *Grihastha* retourne pour la troisième fois au bord de la rivière ou de l'étang sacré

pour y faire ses ablutions. Pensant d'abord à Vichnou, il reporte son esprit vers Brahma et lui adresse cette belle prière : « Brahma ! Vous avez quatre visages, vous êtes mon créateur. Pardonnez-moi tous les péchés que j'ai commis ; je commence le sandhya du soir ; daignez venir en ce lieu, venez vous reposer sur ma poitrine et délivrez-moi de mes péchés ! »

Les prières qu'il prononce ensuite en invoquant Vichnou, Civa et le Feu, ont toutes pour objet d'expier les fautes commises par lui pendant la journée. Elles sont l'expression d'une véritable piété ; quand l'homme s'humilie devant la divinité et lui demande pardon de ses fautes, il sait d'où il vient et où il va, il reconnaît que rien de souillé ne peut entrer dans le séjour de la félicité éternelle. Qu'importe si le *Grihastha* s'imagine qu'il va brûler ses péchés en comprimant sa narine droite, répétant ainsi les pratiques puériles par lesquelles il a cru brûler son corps et le ressusciter ensuite ! Qu'importe s'il se représente les dieux qu'il adore sous des formes étranges, et si, rejetant par le nez l'eau lustrale qu'il y a fait entrer par une forte aspiration, il se persuade qu'il a expulsé de lui le vieil homme (1) et se hâte de l'écraser sous une pierre ! Il a prié les mains ouvertes et levées vers le ciel ; il a voulu au moment où l'esprit du mal va errer dans les ténèbres, *quærens leo quem devoret,* mettre son âme et son corps sous la protection des dieux tout-puissants.

Maintenant, il est bon que le *Grihastha* aille adorer dans quelque pagode la divinité pour laquelle il a une dévotion particulière et dont il porte l'emblême sur son front. Les sons de la conque qui retentissent sous les portiques et se répètent au loin dans la campagne au milieu du silence, l'invitent à se joindre aux brahmanes officiants : la prière en commun, les hindous l'admettent comme nous, est plus efficace que la prière solitaire. Pendant que les cérémonies du soir s'accomplissent dans le temple, la nuit arrive : le *Grihastha* revenu dans sa demeure va

(1) Ou plutôt l'*homme — péché* que les Hindous se représentent sous la forme d'un géant hideux, dont chaque organe et chaque membre est formé de quelque crime odieux.

employer deux heures encore à invoquer les dieux ; n'habite-t-il pas constamment par la pensée ce *monde d'au-delà,* — en sanscrit *paradéça,* — d'où nous avons tiré le mot paradis ! Après quoi, il lui sera permis de prendre une collation composée de fruits confits, de lait, de bananes et autres aliments peu substantiels, et, vers dix heures, il se mettra au lit en récitant les cent noms de Vichnou. Nous avons vu que la tête du lit doit être tournée vers le nord-est ; c'est là que le *Grihastha* placera une arme et un vase plein d'eau. Il évitera de se coucher sous la poutre, de peur que celle-ci étant rongée par les termites ne vienne à se briser ; il n'aura pas les pieds mouillés, de peur d'être exposé à des coliques ou plutôt à une attaque de choléra. Il aura eu soin de laver deux fois sa bouche, et, avant de fermer ses yeux, il adressera des prières à la Terre, à Vichnou, au chef des démons de la suite de Civa, puis enfin il invoquera l'oiseau *garouda* (1) par ces naïves paroles : « .... Vous êtes le roi des oiseaux, vous avez de belles ailes, un bec pointu, vous êtes l'ennemi des serpents : préservez-moi de leur venin. »

Voilà donc la journée finie ! Le *Grihastha,* — et nous avons choisi à dessein le brahmane qui n'est ni prêtre officiant, ni précepteur spirituel, — n'a pas consacré moins de quatre heures aux pratiques religieuses, sans compter le temps employé à de pieuses lectures. Par trois fois il a purifié son corps, pour le laver des souillures extérieures, et, par des prières réitérées, il a conjuré les dieux d'effacer celles de son âme. Afin de mieux honorer toutes les manifestations de la puissance divine, il a éparpillé ses adorations sur les éléments, sur les astres, sur les fleuves ; il a même adressé de respectueuses paroles aux divinités terribles et aux génies malfaisants. Son esprit doit être en repos et sa conscience ne lui peut rien reprocher ; il dormira

(1) Cet oiseau qui passe pour être la monture du dieu Vichnou est très vénéré, à cause des services qu'il rend en détruisant les serpents qui abondent dans l'Inde. C'est le *milan brahme* des voyageurs ; il a la tête grise et les ailes couleur de feu. Il se mêle aux troupes de milans ordinaires qui fourmillent au milieu des villes, mais les dévots qui lui jettent des boulettes de viande le lundi, jour consacré à Vichnou, l'habituent à venir prendre sa pâture jusque dans leurs mains.

donc du sommeil du juste, d'autant mieux qu'il a confiance en sa vertu, et que, fier de sa caste, il se dit que les dieux y regarderaient à deux fois avant de perdre un brahmane.

Le Maître de Maison tel que nous venons de le voir, toujours occupé du surnaturel, spiritualiste par tradition et par instinct, panthéiste sans le savoir et profondément convaincu de la domination que l'âme doit exercer sur le corps, ne nous paraît mériter ni les mépris ni les dédains que lui prodiguent tant de voyageurs sincères et éclairés.

Et qu'on ne nous accuse pas de juger avec trop de bienveillance ces pharisiens, contre lesquels se sont élevés avec indignation les missionnaires protestants aussi bien que les missionnaires catholiques. Nous n'avons point à parler ici des honteux désordres, des sacrifices odieux, des orgies abominables auxquels de respectables écrivains font allusion, tristes abberrations que la loi brahmanique n'a jamais autorisées, et qui témoignent des emprunts faits par les Deux-Fois-Nés aux cultes pratiqués par les premiers habitants de l'Inde. Ce qui se passe en cachette, ce qui a trait à des mystères clandestins, ne pouvait trouver place dans l'esquisse de la journée d'un *Grihastha*. Cette esquisse trop longue est pourtant bien incomplète, puisque nous n'avons cité qu'un très-petit nombre des hymnes et des prières qui en marquent les phases principales. Il y aurait beaucoup à dire sur le sens des textes sacrés et sur le fond même des croyances brahmaniques ; c'est un sujet fort intéressant à tous égards et sur lequel nous reviendrons peut-être quelque jour.

TH. PAVIE.

LES BOULANGERS D'ANGERS.

Les boulangers d'autrefois formaient, ainsi que les bouchers, les marchands de bois, les poissonniers, un des *quatre métiers* de la ville d'Angers, c'est-à-dire, relevant uniquement, sans être réglementés en corporation, de la police des bourgeois, longtemps déjà avant l'établissement de la Mairie. La ville en prenait à son compte la surveillance et s'attribuait le bénéfice des amendes, qui la payait largement de ses peines. Le revenu en était donné à ferme, et l'on voit qu'au xve siècle, il rapportait plus de 60 livres par an, somme considérable pour le temps. L'intérêt public avait d'ailleurs seul fait créer cette police dont le but n'avait rien de fiscal, au contraire de la pratique imposée dans les divers fiefs laïcs ou religieux où les droits pécuniaires, s'adressant à une recette sûre, devenaient dans nombre de cas le principal motif du seigneur à la protection bienveillante dont il honorait l'exercice de la boulangerie.

Ainsi dans la Doutre, à peine le Ronceray bâti (1028), la comtesse Hildegarde avait établi un four et en avait fait don à sa nouvelle abbaye. Seule, l'abbesse recevait par cette grâce le pouvoir d'y installer des boulangers et d'interdire à tout ouvrier d'Outre-Maine d'y fabriquer dans son fief ou d'y vendre pain en dehors du temps des foires. Les colporteurs pouvaient seulement plus tard y promener leur marchandise, mais non pas y tenir banc; et tout pain étalé était saisi et le marchand mené en justice. C'est le droit que l'abbesse maintint à l'occasion, même contre le prévôt du comte, et que le comte lui reconnut solennellement après enquête (1).

---

(1) Constructa ecclesia S. Marie Caritatis, fecit comitissa Hildegardis furnum unum et statuit pistores, qui in eo facerent panem ad vendendum: ne unquam Transmeduanenses pistores in toto burgo S. Marie panem venderent, nisi in

Dans la ville, le principal marché au pain se tenait à la Place Neuve, où les boulangers de la Doutre, aussi bien que ceux de la ville, étaient tenus d'approvisionner « une chambre » sous peine d'amende arbitraire et de prison. La taxe du pain était établie par le juge de la Prévôté sur le rapport de visiteurs jurés, qui allaient sur place s'enquérir du prix des blés à Doué, à Beaufort, à Brissac, au Lion-d'Angers, marchés régulateurs au XVIe siècle. Les boulangers en tout temps se plaignent que la taxe est trop faible, et le public, en tout temps, que le pain est trop petit, trop léger, mal cuit ou chargé d'eau. Peu à peu et pour mieux rester maîtres des cours et du secret des ventes, les boulangers avaient établi l'usage de ne prendre achat et livraison de leurs blés qu'aux Ponts-de-Cé. A défaut de lettres-patentes que la ville demande en vain pour obliger formellement à traiter les affaires, comme au temps ancien, à Angers, on ne put rien, sinon multiplier les mesures de police et de répression.

Il ne se faisait à Angers (1) jusqu'au XVIe siècle que deux sortes de pain, pain blanc « ou sacé » de pur froment, et pain noir, dit de faitise ou faitisage, comme on dirait pain de paille. Ce fut toute

---

feriis nominatis. Transactis autem feriis, si quis Transmeduanensis pistor panem vendens invenitur, ablato pane, fugaretur. (*Bib. d'Angers*, mss. 760. — *Cartul. du Ronceray*. Rol. 3, ch. 74). — Cum ecclesia S. Marie Caritatis a priscis temporibus habeat jura constituta in burgo suo, scilicet ne aliquis homo possit vendere panem suum, ita quod capiat ibi estallum, nisi portando in capa sua vel aliquo modo ad collum suum, contigit ut quidam venditores panis caperent ibi locum ad vendendum panem suum sine jussu et absque voluntate sanctimonialium et vicarii earum. Quod videns Barbotus Teberti, tunc villicus, abstulit panem et projecit.... Et quæsivit comes jura et institutiones quæ erant in burgo S Marie a Pagano Fulberti et a Giraldo villico et ab aliis qui bene noverant. Dixerunt et firmaverunt viri supradicti, quod nullus homo posset ibi vendere panem absque voluntate dominarum vel famuli earum. Hoc concessit comes et comitissa et curia..... (*Ib.* Rol. 2, ch. 85).

(1) Du moins, les règlements n'en reconnaissaient pas d'autres. En 1128, une charte de la Roë nous montre le comte Foulques et son ami Lisiard, un jour du mois de mai, dans le cloître de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, déjeûnant de fromage blanc, faute de trouver du pain d'orge, le seul que, pendant ce mois, voulut manger Lisiard, à cause de sa corpulence excessive. « Hæc concessio facta fuit in claustro Sancti Johannis, mense maio, talibus intersignis, quod supradictus Lisiardus comedebat in eodem claustro caseum cum lacte, quod sibi frangebat supradictus comes Fulco quia non poterant repperire panem ordaceum, et Lisiardus nolebat alio pane uti in illo mense, propter grossitudinem corporis. » (*Cartul. de la Roë*, ch. 136.)

une affaire quand les boulangers s'avisèrent en 1510 de mélanger seigle et froment et de mettre en vente le nouveau pain méteil. A vrai dire, le meilleur de l'invention, si elle eût pu être acceptée complète, était de prétendre s'exempter, pour cette fournée spéciale, de la taxe et de la police qui ne l'avaient pas prévue, et qui, à croire les maîtres, ne devaient s'appliquer qu'aux façons de pain antérieurement admises. La résistance fut grande. On leur déniait jusqu'au droit d'innover ainsi. A bout de compte, la taxe y fut mise, mais le pain de méteil fut accepté, et, il paraît, très-fort goûté, d'abord de froment et blé pour moitié, bientôt et pendant de longues années, de froment pour les deux tiers. En aucun cas les boulangers ne devaient employer que blé de Beausse, et le bénéfice qu'on leur reprochait, c'était trop souvent de frauder, de cuire farine de blé d'Anjou, estimée bien inférieure, en vendant l'une pour l'autre au même prix. A toutes plaintes, ils répondaient par des protestations et des plaintes réciproques, et surtout en réclamant, s'il fallait mieux faire, au lieu de règlements de police vexatoires et incertains, des statuts qui érigeassent leur métier en communauté, comme étaient les autres. La ville le leur refusa encore en 1537, en imposant seulement l'obligation à tout compagnon de prêter serment avant de boulanger; et c'est malgré la ville que les maîtres obtinrent et firent vérifier ces statuts de 1544, que nous publions et contre lesquels l'échevinage déclare, au premier mot, qu' « il sera défendu virilement » (*Archiv s municipales*, BB 23 f. 6.)

Pour prévenir à l'avenir l'inexpérience et les fraudes des compagnons, ils devront dorénavant avoir fait apprentissage chez les maîtres ou fournir chef-d'œuvre devant trois gardes élus du métier, par deux ou trois fournées de deux ou trois espèces de pain blanc; le chef-d'œuvre admis, payer les gardes, à chacun 5 s. tournois « sans aucun banquet ne disner, » et, le serment prêté, alors seulement tenir ouvroir. Certaine réserve spéciale, faite dans l'intérêt des mœurs des boulangères, donne à sourire et rappelle volontiers la chanson qui les laisse croire trop promptement « induites à paillarder, » ici pour les beaux yeux des garçons, ailleurs pour les écus faciles des financiers.

Un autre ennemi du métier, c'était le forain, qui, de Brissac

ou d'Avrillé, de Rochefort surtout et de Bouchemaine, venait chaque semaine trois fois, le mercredi, le vendredi et le samedi, étaler à la ville son pain meilleur et à meilleur prix. Les statuts réglementent cette concurrence et lui font défense de s'exercer en ville autrement qu'à des jours, à des lieux, à des prix déterminés. Défense aux hosteliers, aux taverniers et à toute manière de revendeurs — la liste en est longue, — de s'y entremettre pour cette marchandise privilégiée. Par contre, les maîtres sont tenus de garantir leur pain et d'avoir une marque spéciale qui serve au public de contrôle au poids et à la qualité du pain vendu.

Les abus étaient devenus, en certains temps, si flagrants que nombre d'habitants s'étaient imaginés d'acheter leur farine et de la porter à cuire, contre redevance, y trouvant encore gros bénéfice, dans des fours particuliers. Le métier s'émut de ces pratiques ; mais la ville soutint résolûment et maintint le droit du public. En 1708, dans une visite générale, trois maîtres seulement évitèrent l'amende ; tous les autres furent trouvés nantis de pain pesant un poids inférieur au poids garanti. Deux années auparavant, en 1706, la communauté avait annoncé à la mairie l'intention de modifier ses statuts, et l'on n'apprit le succès de ses démarches que par la plainte des forains. L'article Ier de la réforme nouvelle entendait leur interdire d'apporter du pain de moindre poids que de deux livres ; mais comme l'ordonnance de confirmation avait déclaré ne vouloir rien innover aux ordonnances et règlements antérieurs, la ville y mit opposition et, pour mieux s'autoriser, dressa immédiatement une enquête. Le maire, afin de se rendre bien compte des motifs intéressés de cette innovation, envoya acheter sur-le-champ, chez deux maîtres boulangers, deux pains blancs mollets, chacun d'une livre, qu'il paya chacun 22 deniers, et se fit apporter au même instant deux pains de pareille qualité vendus par des forains des Ponts-de-Cé, qui se trouvèrent peser cinq quarterons et coûter seulement 18 deniers la pièce. Le pain de froment sacé des forains pesait de même cinq quarterons et se vendait au prix de la livre des boulangers. Enfin la fouasse « ou pain broyé » des Ponts-de-Cé et de Brissac, payée 10 deniers, en pesait trois de celles qui

se vendaient 5 deniers en ville. On constata de plus, au bénéfice des trois espèces importées du dehors, des mérites évidemment supérieurs de goût et de salubrité, « soit par la qualité de l'eau de la rivière de Loire dont le pain est pétri, ou par le soin des boulangers forains qui vendent leurs marchandises mieux conditionnées pour en avoir le débit. » L'assemblée générale des paroisses fut de l'avis du maire et soutint l'opposition (14 décembre 1706). A cinquante ans de là, une enquête démontra que si fort que se plaignissent les boulangers, la taxe du pain conservait toujours à Angers un écart à leur profit de plus de 3 deniers par livre sur la taxe de Saumur, Tours, La Flèche et le Mans (février 1759. — *Archives Municip.* BB 103-119).

A cette époque, quatre sortes de pain se vendaient en ville : le pain « mollet ou coupé », composé de la fine fleur du plus beau et plus pur froment, — le pain de froment sacé composé de toute la fleur, — le méteil — et le pain de seigle. Le méteil, par des ordonnances du lieutenant-général de police des 8 et 29 juillet 1760, avait été ramené à sa composition première, seigle et blé des meilleurs d'Anjou, par moitié. En 1761, les boulangers proposèrent de le remplacer par la confection d'un nouveau pain qu'ils avaient pratiqué depuis une quinzaine d'années, et qu'ils nommaient pain bis-blanc. Ils le composaient de farines « moulues à bis », en prenant la première et la seconde fleur de farine « sans y employer aucun rebut ». Le seigle, à leur dire, devenait rare, remplacé partout dans la culture angevine par le froment. Ce dernier, ayant l'écorce forte et brune dans la plupart des fonds, produisait beaucoup de farine, mais qui moulue à bis, de façon à se broyer mieux et à produire davantage, gardait toujours une teinte un peu brune. Le public expliquait autrement ces apparences et accusait ce pain malsain de n'être qu'un composé de rebuts, de recoupes et de farine de son moulue à blanc et remoulue. Les paroisses, à l'unanimité, le député de Saint-Maurice excepté, rejetèrent l'innovation. Les boulangers en appelèrent au Parlement, qui tenait encore l'affaire pendante en 1775 ; mais on peut croire que l'arrêt ne fut pas rendu ou qu'ils le perdirent, car en mai 1789 les seules qualités de pain

taxées sont le pain mollet, qui vaut 3 sous 9 deniers la livre, — le pain de froment, 3 sous 6 deniers, — le pain de méteil, 2 sous 9 deniers, — le seigle, 1 sou 7 deniers. Sur ces deux dernières façons, aux prix de la taxe, la police reconnaît que les boulangers sont en perte, et il leur est accordé une indemnité jusqu'à ce que le prix du blé ait amené une compensation régulière. — Mais à trois mois de là, c'est le Comité de la Milice angevine, qui siége au château, et qui a charge de veiller à l'approvisionnement de la ville. Sur la plainte qui lui est portée que les boulangers refusent de fournir du pain ou le vendent de qualité mauvaise, leur syndic, Jouin, mandé en séance, reçoit l'ordre d'assembler sa communauté et de lui enjoindre de boulanger à suffisance et de bon pain, sous peine de voir démolir les fours et enmurer les boutiques des récalcitrants. — C'est la morale de l'histoire.

CÉLESTIN PORT.

Statuts des maîtres boulangers d'Angers (1544).

Ce sont les articles qui ont esté délibérez, advisez et accordez par les officiers ordinaires et gens du conseil du roy, nostre sire à Angiers pour mettre bon ordre et pollice au faict du mestier de boullangier et panneterye ; et lesquels articles ont esté baillez auxdictz boullangiers pour statuts de leur dict mestier, et ordonné que par l'advenir ils seront gardez et observez jusques ad ce que par le roy ou MM. de son conseil aultrement en soict ordonné.

Premièrement que pour obvier aux abus et inconvéniens qui se sont trouvez au temps passé et pouront pour l'advenir en la chose publicque, à l'occasion de ce que plusieurs jeunes compaignons non expérimentez audict mestier se avencent souventes fois de tenir et lever ouvrouer de boullangerie au dedans de lad. ville et jalliage d'Angers, jaczoit qu'ils ne soient suffisans ne exprimentez audict mestier; par quoy leur pain a esté trouvé souventes fois mal cuyt, labouré et mal boullangé; et pareillement aulcuns, qui sont gens du mestier déshonnéte, desrogent à boullangerie, se sont parcy devant

advancez à boullangier et se y pouroient entremettre pour l'advenir, a esté ordonné que doresnavant ceulx d'aultre mestier ne aulcun aultre venans de dehors ou compaignons de quelque estat qu'ilz soient, ne soient receuz audict mestier, sinon qu'ilz ayent esté apprentifz ou serviteurs avecques les dictz maistres ou les aulcuns d'eux ou qu'ilz soient approuvez suffisans par les boulangers et gardes dudict mestier.

2° Item et lesquelz compaignons, qui vouldront passer, n'y seront receuz plustôt qu'ils ayent faict chef d'œuvre ou faict dudict mestier, tel qu'il leur sera baillé et advisé par lesd. maistres, et lequel ilz seront tenuz faire davant deux ou troys maistres boullangiers jurez et gardes dud. mestier, après qu'ils auront esté esleuz par la communauté, seront présentez à justice et se mueront et changeront d'an en an, synon qu'ilz soient continuez du consentement de ladite communauté et lesquelz gardes, après qu'ilz auront esté esleuz par les aultres boullangiers et présentez à justice, auront la charge de examiner et assister au chef d'œuvre que feront ceux qui vouldront estre passez maistres et en feront lesd. gardes rapport de leur expérience et suffisance à justice qui recepvera le serment d'eulx de bien et loyaulment se y gouverner et garder et observer les statutz d'icelluy mestier, ainsy que cy après ils seront déclarez.

3° Item que chacun compaignon, qui vouldra estre reçeu pour maistre boullangier sera tenu faire par davant iceulx gardes deux ou troys fournées de deux ou trois espèces de pain blanc, c'est assavoir du pain blanc fleuré ou mouillé, du pain de bouche ou de fouillée; et se est trouvé suffisant, lors sera présenté à justice par lesdictz gardes et receu, en faisant le serment tel que dessus, pourveu que sera tenu paier, avant que lever son ouvrouer, à chacun des gardes dudict mestier et qui auront veu faire le chef-d'œuvre, cinq solz t. pour leur sallaire, sans aucun banquet ne disner.

4° Item que tous lesdictz compaignons, serviteurs et aultres, qui seront reprins et convaincuz d'avoir entretenu chez lesdictz maistres boullangiers leurs femmes et filles et induictes à paillarder ou qui feront tel autre soubztraict déshonneste chez eulx, seront reffuzez estre receuz à ladicte maistrise.

5° Item et seront tenuz lesdictz boullangiers de ladicte ville et jalliage d'Angiers faire leur pain, tant blanc que brun, bien boullangé, bien cuyt et labouré et chacun pour son pois.

6° Item que chascun desdictz boulangiers aura son merc sur peyne

de 10 s. t. d'amende et duquel chacun sera tenu merquer son pain boullangera ou fera boullanger à pareille peyne et desquelz mercs justice aura l'empreinte, avant qu'ils soient receuz à tenir ne lever ouvrouer de boullangerie.

7° Item que lesdictz boullangiers feront leur pain au pois et pris qui leur sera ordonné par justice et selon les saisons et le pris qui sera trouvé ou bled, qui vauldra, sur peinne d'amende arbitraire et de prison jusques à paiement.

8° Item pour ce que par cy davant plusieurs boullangiers, craignans leur pain estre trop légier, l'auroient abreuvé d'avant, par ce moien se monstroict mal cuyt, qui estoyt un grand abbuz, est enjoinct de bien à l'advenir cuyre, labourer et bien ouvrer leur dict pain sur peyne d'amende arbitraire.

9° Item et pour le pain de fouillée et aultre pain brun, si lesdictz boullangiers sont surprins de y faire abbuz, la justice y baillera pris en la manière accoustumée.

10° Item et pour le pain de fouillée y sera faict de pris différend parce que, le pain blanc fleuré ou de bouche cuit, le pain de fouillée de deulx deniers doibt plus pezer que le pain blanc d'icelluy pris, parce qu'il est la plud part de rebut, et le pain blanc doibt estre de fine fleur et par ce quant au poix, y sera gardé l'instruction anxienne.

11° Item lesdictz boullangiers seront tenuz eulx garnir de bledz et de farines, chacun selon sa puissance, et s'ils n'en peuvent recouvrer, auront recours à justice, pour y donner provision, ad ce que la chose publique n'ayt soufferte de pain ; aussy seront tenuz lesdictz gardes venir chacune sepmaine au jour de sapmedy rapporter le pris du bled, pour leur estre donné pris au pain tant blanc que bis, le tout en la manière accoustumée.

12° Item et se vendra le pain de lad. ville et jalliage d'Angiers à la place Neufve, à la place Sainte-Croix, à la Poissonnerye et ès lieux accoustumés qui leur seront ordonnez ; et oultre les ponts, se vendra à la place et puits Nostre-Dame ; et néantmoins seront tenuz lesdictz boullangiers en tenir de vénal et marchand sur leurs fenestres, et est entendu qu'ilz paieront les droictz des estaillaiges, appartenant au Roy, comme ils ont accoustumé.

13° Item est prohibé aux boullangiers des champs vendre et amener pain en ladicte ville d'Angiers pour le vendre, sinon trois fois la sepmaine en la manière accoustumée, c'est assavoir au mercredy, ven-

dredy et sabmedy, ausquels troys jours lesdictz boullangiers forains ne pourront vendre leur pain, sinon ès lieux qui leur seront ordonnez en ladicte ville par lesdictz officiers; et ne pourront les hosteliers ou taverniers vendre pain venant des champs sous peynne d'amende.

14° Item lesdictz boullangiers des champs ne pourront vendre aucun pain pour le revendre à regrats à leurs fenestres ne aultrement, sur peynne de perte dudict pain et de 20 s. t. d'amende pour chacune fois; et ne viendront en la sepmaine que ausdictz troys jours et ne enfraindront ledict statut sur peine d'amende arbitraire.

15° Item et quant au pain des boullangiers de ladicte ville d'Angiers, pour ce qu'il est d'ung poids et d'ung pris, il est permys auxdictz boullangiers de le bailler et de le revendre en regrat en la manière accoustumée, et, qui le vouldra, achapter, affin que les habitants de ladicte ville et passans par icelle puissent plus à leur ayse estre fournis; et s'il est trouvé faulte audict pain vendu à regrat, elle sera corrigée selon les autres ordonnances du mestier sur ce faictes; et ne pourra le regrattier vendre ledict pain à plus hault pris que eut pu faire ledict boullangier qui l'a faict, sur peynne de l'amende dessusdicte.

16° Item lesdictz maistres boullangiers feront ou pourront faire toute manyère de pain tant blanc que brun et icelluy estaller, tant sur leurs boutiques que lieux ordonnez et accoustumez; et si aulcuns aultres, qui n'auroient esté, comme dict est, receuz par justice comme scavans et expers, se avencent en ladicte ville et forsbourgs de tenir ouvouer pour vendre, leur pain sera prins par iceulx maistres jurez et gardes dudict mestier, appelez avecques eulx un sergent; et seront ceulx, qui y seront surpris, condamnez pour la première fois en soixante sols d'amende et au dessoubz et confiscation de leur pain; et si lesdictz non receuz ne jurez contreviennent, seront pugniz d'amende arbitraire; toutefois n'est pas prohibé que les compaignons fétissiez boulangiers ne facent fétissier brun ou bien chez eulx ou ailleurs pour la despence des mesnaigiers de ladicte ville, sans le revendre.

17° Item est deffendu à tous marchands barbiers, cordonniers, pelletiers, carrelleurs de soulliers, pennescheulx, taverniers, chaussetiers, chappelliers, gaingniers, selliers, escardeux, pintiers, parchemyniers, saincturiers, maquingnons de chevaulx, fourbisseurs de harnois, revendeurs, revenderesses de gresses et de chandelle, de poisson sec, de non sec, se entremectre de vendre aucun pain tant

blanc que brun, sur peynne de perdre leur pain, que on trouvera sur leurs fenêtres, et de l'amende de 60 s. t., synon qu'ils tentissent tavernes, auquel cas ils en pourront avoir pour la despence des allans et venans et hostes, sans le estaller dehors ne aultrement l'expouser en vente en lieu publicq.

18° Item est ordonné que, pour faire ladicte visitation du pain en ladicte ville, y aura l'un des maistres dudict mestier avecques le juge de la Prévosté ou son lieutenant ou aultre commys de par icelluy, le greffier de la Prévosté ou un sergent, et quelque autre homme notable visiteur et maistres boullangiers, lesquelz ou l'ung d'eulx en absence des aultres pourront faire ladicte visitation et seront creuz de leur rapport; et est entendu que celluy, sur lequel on trouvera aulcune faute ou abbuz, doibt estre inthimé pour veoir faire le rapport à justice et pour veoir procéder à l'exécution de l'amende ou aultrement, ainsi qu'il appartiendra par raison et selon ce que dit est dessus.

19° Item est ordonné que les femmes veufves jouiront des privilléges desdicts maistres boullangiers, pour ce qu'elles auront varletz et serviteurs expertz qui seront présentez à justice par lesdictz jurez et depputés, et jureront y servir la chose publicque sans y faire fraulde ni abbuz.

Faict à Angiers par nous, François Le Bret, licencié ès lois, juge et garde de la Prévosté royal d'Angiers, à la requeste et en présence des avocats et procureur du Roy, le 26e jour de janvier l'an 1543 (N. S. 1544).

(*Bibliothèque d'Angers*, *Mss.* 590).

Ces statuts furent homologués par le Roi au mois d'avril suivant, et confirmés par Henri II en juin 1551 et par Charles IX en janvier 1570. Ce dernier exempta en même temps les enfants des maitres de faire chef-d'œuvre.

CHRONIQUE.

Un de nos jeunes amis, dont la curiosité est déjà très-éveillée à l'endroit de toutes les questions d'art ou de poésie, et qui fera prochainement ses débuts littéraires dans la *Revue de l'Anjou*, nous adresse les lignes suivantes :

Vous me demandez quelques renseignements sur les œuvres envoyées cette année à l'Exposition par plusieurs artistes de l'Anjou. Je ne veux rien refuser à votre confiante amitié, et je vous transmets fidèlement mes impressions — non toutefois sans me dire que je suis bien hardi de juger ainsi, ayant si peu d'expérience.

M. de Saint-Genys a donné deux paysages empruntés à des régions toutes différentes, mais qui se distinguent l'un et l'autre par l'ampleur du style et la fermeté du dessin. Dans *Un verger en Anjou*, l'élève d'Aligny me semble avoir saisi, avec beaucoup de sentiment et de pénétration, le point de rencontre de la nature libre et de la nature domestique, si je puis ainsi parler. A quelques jeunes poiriers habilement échelonnés, aux grands arbres fruitiers dont le tronc reluit sur les premiers plans, on sent le voisinage de la ferme ; mais çà et là, une éclaircie de haie, un bois taillis entrevu derrière un échalier, vous disent assez que les champs sont à deux pas, et vous portent en pleine campagne. Le ciel est lumineux, et, dans la verdure, les ombres sont répandues avec une abondance et une variété qui ne troublent en rien l'ordre des perspectives.

L'autre paysage du même peintre reproduit un de ces horizons pittoresques qu'on découvre aux environs de Paris. Celui-là, qui est désigné au livret sous le titre de *Vue prise de la lanterne de Diogène dans le parc de Saint-Cloud*, est encadré entre deux groupes d'arbres aussi vigoureux de ton que de dessin, et je ne sais ce qui captive mieux le regard, de ces deux épais bouquets de bois, ou du lointain qui se profile sur un ciel orageux, entre leurs feuillages déjà brunis par l'été.

M. Tancrède Abraham a su rendre dans ses *Vallons de Kertano* (tableau et eau-forte) tout ce que la Bretagne a de grandeur sauvage. Il s'agit ici de vues d'automne. Dans le premier paysage, le soleil se couche derrière un horizon de forêt, et donne à ce sol, naturellement assez morne, une teinte chaude et transparente. Des chênes drus et rugueux, quelques rochers au pied desquels finit un étang, occupent le milieu du tableau et en forment le motif principal.

L'eau-forte est une admirable composition. C'est encore le val-

lon de Kertano, mais vu sous un autre aspect. Ici, l'étang se déploie tout entier, dans un large espace bordé de rochers abruptes et de coteaux couronnés d'arbres. Le dessin est d'un style large qui rappelle celui des paysagistes français du XVIIe siècle, et l'on reconnaît la main du peintre, sous l'œuvre du graveur, à l'harmonieuse distribution des ombres et des clartés (1).

Le fils de David d'Angers a fait revivre les traits de son illustre père, dans un médaillon qui peut braver, je le crois, les regards des plus sévères critiques. On retrouve bien là les caractères distinctifs de cette physionomie ardente et mobile, où le feu des viriles pensées était à chaque moment tempéré par les reflets d'une exquise sensibilité. M. Robert David sait modeler avec énergie et délicatesse ; il sent vivement, il voit juste, et il est libre de toute préoccupation de système ou de procédé : il n'en restera pas, sans doute, à ce médaillon, d'inspiration si filiale, d'exécution si fidèle.

Il s'est formé cette année à Paris une Société bibliographique qui publie chaque mois, sous le titre de *Revue bibliographique universelle*, un recueil où sont appréciés avec beaucoup de sagesse et d'indépendance les principaux ouvrages modernes de la France et de l'étranger. Un de nos jeunes concitoyens, M. Fernand de Perrochel, ami des lettres et des voyages, qui a donné plus d'une page bien écrite, en prose ou en vers, à l'*Union de l'Ouest*, fait partie de cette Société, et concourt à la rédaction de la *Revue*. C'est M. de Perrochel qui a rendu compte, dans la livraison de mars, du livre intitulé : *Découverte de l'Albert N'yanza, par Sir Samuel White Baker*.

On sait qu'il se publie depuis plusieurs années, sous le patronage de M. le Ministre de l'Instruction publique, un recueil des

(1) La dernière livraison de l'*Artiste* (1er mai) contient une eau-forte de M. Abraham, intitulée *Paysage de l'Anjou*. On lit, à l'explication des planches : « M. Tancrède Abraham envoie tous les ans ses œuvres à l'exposition ; mais il » est de ceux qui aiment vivre toujours un peu loin de Paris, et respirer l'air » natal ou l'air libre. Voici un paysage qui est tout à fait dans l'accent de la » nature, de l'émotion et de la couleur. Il ne faut pas croire qu'il n'y ait que » les vieux Flamands et les vieux Hollandais pour être des paysagistes, quoiqu'ils » se vendent des cent mille francs et plus par tableau. Chaque billet de mille » francs n'est pas toujours un point d'admiration. »

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes.

Deux nouveaux volumes de ce recueil viennent d'être adressés à la Bibliothèque d'Angers. L'un d'eux, consacré aux travaux d'histoire et de philologie, contient une étude intitulée : *Les derniers jours du poëte Joachim du Bellay,* par M. Ch. Révillout. Dans l'autre, où sont rassemblés les travaux relatifs à l'archéologie, se trouve un mémoire de M. Godard-Faultrier sur les *Parures des tombes des rois et reines de Naples, ducs et duchesses d'Anjou, dans la cathédrale d'Angers.*

Un des écrivains les plus distingués du journal *Le Monde*, M. Charles Riobé, ancien magistrat, vient de mourir au Mans : c'est un nom qui nous appartient, et que nous devons enregistrer ici, avec tout le respect dû aux existences pieusement remplies.

Né à Angers le 9 février 1811, M. Riobé exerça pendant quelque temps la profession d'avocat dans notre ville. Il fut ensuite nommé substitut au Mans, où il épousa en 1839 Mlle Claire Desjobert. Cette union lui inspira pour la Sarthe un attachement tout particulier. Il quitta de bonne heure la magistrature, se donna aux lettres, à la philosophie, et publia divers ouvrages qui lui acquirent une solide réputation, parce qu'on y trouvait la justesse et l'élévation de pensée, jointes à la fermeté du style et à la sûreté du goût. De cruelles afflictions frappèrent M. Riobé dans la retraite studieuse où il s'était enfermé ; mais il puisa dans ses sentiments religieux la force nécessaire pour ne pas se laisser abattre par l'épreuve, et son esprit grandit, autant que sa vertu, dans ces secrètes douleurs. La dernière œuvre de M. Riobé est intitulée : *L'Eglise et la Civilisation moderne*. C'est celle qu'il estimait le plus et qui lui a coûté le plus de veilles ; mais il n'a été publié qu'une première partie de ce travail, et nous craignons que la seconde ne soit trop incomplète pour être livrée à l'impression.

ALBERT LEMARCHAND.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

TABLE

DES

MATIÈRES DU DEUXIÈME VOLUME

JANVIER—JUIN 1868.

JANVIER.

La Chambre mauresque, par **M. Th. Pavie** 1
Nomenoë et Hastings, par **M. l'abbé Pletteau**. 15
Un drame en Anjou au XVIe siècle : Les seig eurs de la Bouchardière *(fin)*, par **M. le chevalier de Glouvet**. 41
Les enfants de France à Fontevrault, par **M. C. Port**. 67
Chronique. 79
Bulletin bibliographique 82

FÉVRIER.

Description de la ville de Sablé, par **Gilles Ménage**. 93
De la philologie allemande : Les deux frères Grimm, par **M. C. Diez**. . . 104
Le capitaine Grec, par **M. André Joubert**. 125
Un Auteur à la mode, par **M. E. Poitou**. 145
Lettres d'un lieutenant du régiment de Montmorin, par **M. C. Port**. . . . 149
Chronique. 160
Bulletin bibliographique. 167

MARS.

Deux procès en Anjou (XVIe et XVIIe siècles), par **M. C. Bourcier**. . . 173
Analyse et fragments d'Instructions pastorales et Mandements de Mgr Regnier, archevêque de Cambrai, par **M. J. Sorin**. 183

M. Victor Cousin (*1er article*), par M. E. Poitou. 206
Quinze jours en Normandie (*fin*), par M. Victor Pavie. 222
Le Médecin des pauvres, par M. C. Port. 233
Chronique. 240
Bulletin bibliographique. 251

AVRIL.

Pèlerinages au Mont-Saint-Michel, par Dom Paul Piolin. 253
Les trois poëtes Vauquelin, par M. H. Sauvage. 265
M. Victor Cousin (*fin*), par M. E. Poitou. 279
Réflexions sur les inconvénients d'une affection exagérée envers les animaux en général et les oiseaux en particulier, par M. Ch. Giraud 295
Deuxième lettre sur Fontevrault, par M. N. Planchenault. 303
Livres et Manuscrits, par M. C. Port. 317
Chronique. 327
Bulletin bibliographique. 331

MAI.

La Journée d'un Brahmane (*1er article*), par M. Th. Pavie. 333
Etude sur Rome et la Judée de M. de Champagny, par M. E. Affichard. . 350
De Cadix à Tanger, par M. André Joubert. 371
Le siége de Rochefort-sur-Loire (1562), par M. C. Port. 391
Chronique. 398

JUIN.

Marie de France (*1er article*), par M. C. Gidel. 405
Henri IV en Anjou, par M. C. Bourcier. 433
La Journée d'un Brahmane (*fin*), par M. Th. Pavie. 443
Les boulangers d'Angers, par M. C. Port. 462
Chronique. 472

Angers. — Imp. E. Barassé.

Proust. — Archives de l'Ouest, recueil de documents concernant l'histoire de la Révolution (1789-1800). Série A. Opérations électorales de 1789. N° III. Guyenne, Bretagne. 1 vol in-8.

La Pervanchère (de). — Essais sur l'escrime. Grand in-8.

Barzaz Breiz. — Chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés par M. H. de la Villemarqué. 6e édit., 1 fort vol. in-12, avec la musique. 5 fr.

Baron (le) d'Astriez, ou les brillants exploits d'un illustre guerrier du moyen âge, par C. G. In-12.

HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE

PAR LES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS
de la
CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR
SIXIÈME ÉDITION
Publiée sous la direction de M. PAULIN PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT.

L'ouvrage formera 12 beaux volumes in-4° à 20 fr. le volume pour les premiers souscripteurs ; il sera exécuté avec toute la rapidité possible. Nous publierons un volume de trois mois en trois mois, et nous avons même l'espoir de les donner à des intervalles plus rapprochés.

HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE
DE LA
MAISON ROYALE DE FRANCE

Des Pairs, Grands Officiers de la couronne et de la maison du Roy, et des anciens Barons du Royaume.

Avec les qualités, l'origine, le progrès et les armes de leurs familles : ensemble les Statuts et le Catalogue des Chevaliers, Commandeurs et Officiers de l'ordre du Saint-Esprit.

Le tout dressé sur TITRES ORIGINAUX

Sur les registres des Chartes du Roy, du Parlement, de la Chambre des Comptes et du Châtelet de Paris, Cartulaires, Manuscrits de la Bibliothèque du Roy et d'autres cabinets.

Par le P. ANSELME
AUGUSTIN DÉCHAUSSÉ

Cette nouvelle édition sera augmentée :

1° De la description de toutes les armoiries des familles.
2° De la généalogie des grands officiers reçus de 1733 à 1790.
3° De la continuation de généalogies du Père Anselme jusqu'à nos jours.
4° Les nombreux blasons gravés qui font partie de l'ouvrage du Père Anselme.

PRIX ET CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

La réimpression de l'*Histoire généalogique* du P. Anselme sera faite dans le format, avec les caractères et le papier de l'*Armorial général de la France*, dont nous terminons actuellement la réimpression fac-simile. Elle formera 30 livraisons ou demi-volumes qui seront distribués au prix de 12 fr. pour les 300 premiers souscripteurs. *Les souscripteurs de l'Armorial général de MM. D'Hozier* auront la priorité dans cette liste de 300 souscripteurs. Aussitot la mise en vente du 1er demi-volume de la réimpression du Père Anselme, le prix sera porté à 15 francs. Les souscripteurs dont les noms figurent dans l'*Histoire généalogique des Grands Officiers de la Couronne* auront droit à une notice ou à la continuation de leur généalogie jusqu'à concurrence de 50 lignes.

NOTA. *Les souscripteurs à la réimpression de l'*Armorial des D'Hozier *pourront adresser leurs souscriptions à la réimpression du* Père Anselme, *à celle des librairies qui leur fournit le D'Hozier.*

EN VENTE A LA LIBRAIRIE E. BARASSÉ.

Allain-Targé (H.) — Projet de réorganisation de l'armée, in-8. 1 »

Beaurepaire (de). — Histoire du Vieux-Temps (Anjou), un v. in-12. 4 »

Beulé. — Acropole d'Athènes, un vol. grand in-8. 7 50
— Etudes sur le Péloponèse, un vol. grand in-8. 10 »
— Causeries sur l'art, un vol. in-8. 7 »
— Auguste et sa famille, un vol. in-8. 6 »

Chamard (Dom). — Histoire des Saints d'Anjou, 3 vol. in-12. 10 50

Daillière. — Poésies, un vol. in-12.

Durand (Hippolyte). — Le Rhin Allemand, un vol. in-8. 8 »

Diez. — Tableau de la Littérature allemande. — Discours, in-8. 1 »
— Odes choisies de Klopstock, un vol. in-12. 2 »

Falloux (comte de). — Histoire de saint Pie V, deux vol. in-12. 7 »
— — de Louis XVI, un vol. in-12. 3 50
— Œuvres de Mme Swetchine, un vol. in-18. 1 »

Godard-Faultrier. — L'Anjou et ses monuments, 2 v. grand in-8. *Epuisé.*
— Monuments antiques de l'Anjou, un vol. in-8. 4 »

Guillory aîné. — Congrès des Vignerons, un vol. in-8. 4 »
— Vignes rouges et vins rouges de Maine-et-Loire, un vol. in-8.

Joubert (André). — Paysages et Croquis, un vol. in-12. 2 »

Lemarchand (Albert). — Album vendéen, deux vol. in-folio.
— Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Angers, un vol. in-8. 6 »

Livet. — Précieux et Précieuses, caractères du XVIIe siècle, un v. in-12. 3 50

Marchegay (Paul). — Archives d'Anjou, trois vol. grand in-8. 22 »

Mourin. — La Ligue en Anjou. *Epuisé.*
— Ardoisières d'Angers, un vol. in-12. » 50

Pavie (Th.). — Récits de terre et de mer, un vol. in-12. 3 »
— Récits des landes et des grèves, un vol. in-12. 2 50

Piolin (Dom). — Histoire de l'Église du Mans, six vol. in-8. 36 »

Planchenault. — Notice historique et pratique sur la culture de la vigne en Anjou, un vol. in-8. 1 50

Poitou (Eugène). — Du roman et du théâtre contemporains, un vol in-12. 3 »
— Philosophes français contemporains, un vol. in-12. 3 »
— Un hiver en Egypte, un vol. in-8. 8 »

Port (Célestin). — Inventaire des archives de la mairie d'Angers, 1 vol. in-8. 10 »

Soland (Aimé de). — Bulletin historique et monumental de l'Anjou, trois vol. grand in-8. 24 »

Villoutreys (comte Ernest de). — Du Bosphore aux Cataractes du Nil.

Vincelot (l'abbé). — Les Noms des Oiseaux expliqués par leurs mœurs, un vol. in-8 avec gravures. 5 »